

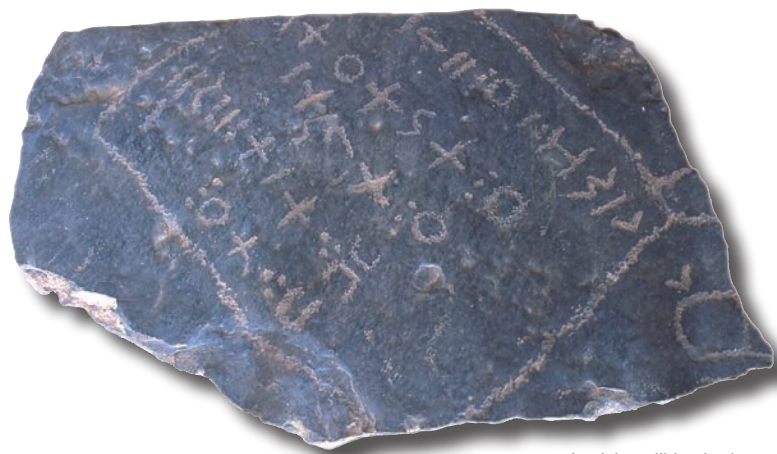
I numeri 4 e 5 dei *Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi* sono dedicati al Centenario degli studi berberi all'Università degli studi di Napoli "L'Orientale", in occasione della celebrazione della Cattedra di Berbero istituita a Napoli e affidata al prof. Francesco Beguinot nel 1915. Per oltre trentacinque anni, F. Beguinot, con il suo insegnamento, ha creato, per la prima volta in Italia, una scuola di Berberistica, che è stata ben apprezzata anche all'estero. Caratteristica di questa scuola è stata l'aver ispirato lo studio del Berbero e la raccolta di nuovi materiali a rigidi criteri glottologici, dai quali, trattandosi di varianti linguistiche essenzialmente parlate, non si può prescindere.

La comunità scientifica deve molto al prof. Francesco Beguinot, poichè è stato il primo professore italiano di berbero e ha avviato gli studi di questa lingua nel nostro Paese.

I due volumi contengono, oltre ai contributi di molti berberologi e studiosi di rilevanza scientifica internazionale, anche alcuni studi presentati in occasione del panel organizzato nell'ambito del Convegno di studi Internazionali: *North Africa Transition and Emerging Actors. Berber Movements, Gender Mobility and Charity Organizations*, tenuto il 26 settembre 2014 dal titolo: « *Amazigh/e* », « *amazighité* », « *Tamazgha* », « *berbère* », « *berbérité* » : *Pratiques linguistiques et analyses métalinguistiques. Hommages à Francesco Beguinot*.

I contributi nei due volumi sono dedicati specificamente ai cambiamenti della lingua berbera nella fase di transizione in Nord Africa. Nel volume n. 4, i contributi sono dedicati alle tematiche relative a: *Studi libico-berberi: tfinagh, toponimia e onomastica, Linguistica comparativa e filologia berbera, Grammaticalizzazione, semantica lessicale e studi pragmatico-semantici, Etimologia, prestiti, terminologia e neologia*.

Il volume n. 5 contiene contributi che riguardano i seguenti temi: *Dalla tradizione letteraria berbera alla canzone moderna, Conoscenze scientifiche, politica coloniale e colonizzazione, Gli Imazighen, cinema e media, Note e discussione*.



Iscrizione libico-berbera
Biblioteca Nazionale, Napoli

SA
SB
4

LA LINGUA NELLA VITA E LA VITA DELLA LINGUA

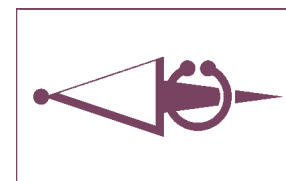
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI "L'ORIENTALE"
DIPARTIMENTO ASIA, AFRICA E MEDITERRANEO

Studi Africanistici
Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi
4

LA LINGUA NELLA VITA E LA VITA DELLA LINGUA Itinerari e percorsi degli studi berberi

Miscellanea per il Centenario di studi berberi a "L'Orientale" di Napoli
Scritti in onore di Francesco Beguinot

a cura di
ANNA MARIA DI TOLLA



Studi Africanistici
Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi

4

Direttrice: Anna Maria Di Tolla

Comitato scientifico: Domenico Canciani
Mansour Ghaki
Ahmed Habouss
Luigi Serra
Miloud Taïfi
Tassadit Yacine

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI "L'ORIENTALE"
DIPARTIMENTO ASIA, AFRICA E MEDITERRANEO

Studi Africanistici

Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi

4

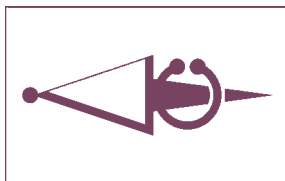
LA LINGUA NELLA VITA E LA VITA DELLA LINGUA

Itinerari e percorsi degli studi berberi

Miscellanea per il Centenario di studi berberi a « L'Orientale » di Napoli
Scritti in onore di Francesco Beguinot

a cura di

ANNA MARIA DI TOLLA



UNIOR
NAPOLI 2015

TABULA GRATULATORIA
IN ONORE DI FRANCESCO BEGUINOT

- ABROUS DAHBIA. *Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris.*
- AGHALI-ZAKARA MOHAMED. *Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris.*
- ALLATI ABDELAZIZ. *Université Abdelmalek Essaadi, Tétouan.*
- AMAOUI MAHMOUD. *Université de Bejaïa.*
- BALDI SERGIO. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- BANTI GIORGIO. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- BERNARDINI MICHELE. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- BOUKOUS AHMED. *Institut Royal pour la Culture Amazighe du Maroc, Rabat.*
- BOUKERROUF RAMDANE. *Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.*
- BOUNFOUR ABDELLAH. *Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris.*
- CANCIANI DOMENICO. *Università degli studi di Padova.*
- CHAKER SALEM. *Université Aix-Marseille (AMU).*
- CILARDO AGOSTINO. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- CLAUDOT-HAWAD HÉLÈNE. *CNRS-UMI ESS - Marseille - Dakar - Bamako Ouagadougou.*
- CONTINI RICCARDO. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- CRESTI FEDERICO. *Università degli studi di Catania.*
- DESANGES JEAN. *École Pratique des Hautes Études, Paris.*
- DI TOLLA ANNA MARIA. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- DROUIN JEANNINE. *Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.*
- EL ADAK MUSTAPHA. *Université d'Oujda.*
- EL MOUJAHID EL HOUSSAIN. *Institut Royal pour la Culture Amazighe du Maroc, Rabat.*
- EL MOUNTASSIR ABDALLAH. *Université Ibn Zohr d'Agadir.*
- ENNAJI MOHA. *International Institute for Languages and Cultures, Fez.*
- ERCOLESSI CRISTINA. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- FATICA MICHELE. *Centro Studi Matteo Ripa e Collegio dei Cinesi (Unior).*
- FRANCESCA ERSILIA. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- GALAND LIONEL. *École Pratique des Hautes Études, Paris.*
- GALLUCCIO FLORIANA. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- GHAKI MANSOUR. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- GUERCHOUH LYDIA. *Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.*
- HAMRI BASSOU. *Université Sultan Moulay Slimane - Béni Mellal.*
- IMARAZENE MOUSSA. *Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.*
- JARMOUNI HACHEM. *Université de Fès-Saïs.*
- KAAOUAS NADIA. *Université Sultan Moulay Sliman, Beni-Mellal.*
- LAPORTE JEAN-PIERRE. *Année épigraphique - USR 710 (CNRS), Paris.*
- LAZAREV GRIGORI. *Association Al Idrissi, Rabat.*
- LUSINI GIANFRANCESCO. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale".*
- MESSIER RONALD. *Middle Tennessee State University, Vanderbilt University.*
- METTOUCHI AMINA. *École Pratique des Hautes Études, Paris.*

MORLICCHIO ELDA. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale"*.
MOUHSINE KHADIJA. *Université Mohammed V, Rabat*.
NAÏT-ZERRAD KAMAL. *Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris*.
OULD-BRAHAM OUAHMI. *MSH Paris Nord-Saint-Denis la Plaine. EHESS –CELITH, Paris*.
ROSSI ADRIANO. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale"*.
SADIQI FATIMA. *University of Fez. Founding Director of the Isis Centre for Women and Development, Fez*.
SALHI MOHAND AKLI. *Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou*.
STROOMER HARRY. *Universiteit Leiden*.
SERRA LUIGI. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale"*.
TAÏNE-CHEIKH CATHERINE. *Centre National de la Recherche Scientifique (LACITO), Paris*.
TAÏFI MILOUD. *Université de Fès*.
TIGZIRI NORA. *Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou*.
TILMATINE MOHAND. *Universitat de Cádiz*.
TOTTOLI ROBERTO. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale"*.
VIGANONI LIDA. *Università degli studi di Napoli "L'Orientale"*.
YACINE TASSADIT. *École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris*.



Francesco Beguinot (1879-1953)

INDICE

ELDA MORLICCHIO	
<i>Introductory Remarks</i>	13
LUIGI SERRA	
<i>Prolusione</i>	15
ANNA MARIA DI TOLLA	
<i>Francesco Beguinot (1879-1953) et les études berbères à Naples</i>	19
<i>Bibliographie de Francesco Beguinot</i>	35

VOLUME IV

1 STUDI LIBICO-BERBERI: TIFINAGH, TOPONIMIA E ONOMASTICA

MOHAMED AGHALI-ZAKARA	
<i>Les tiffinagh dans les études italiennes</i>	45
ANNA MARIA DI TOLLA	
<i>À propos de la pierre gravée en tiffinagh à la Bibliothèque Nationale de Naples</i>	59
MANSOUR GHAKI	
<i>Toponymie et onomastique libyques. L'apport de l'écriture punique/néo punique</i>	65
JEAN-PIERRE LAPORTE	
<i>Stèles libyques et libyco-romaine de la Kabylie et évolution de l'encadrement des tribus dans l'Antiquité</i>	73

2 LINGUISTICA COMPARATIVA E FILOGIA BERBERA

ABDELAZIZ ALLATI	
<i>Les verbes d'état berbères : des fossiles linguistiques revisités</i>	87
MADGHIS BOUZAKHAR – MAZIGH BOUZAKHAR	
<i>Ancient place names in the Adrar n Infusen. A field study in Kabaw</i>	117
LIONEL GALAND	
<i>La préposition berbère n et le chamito-sémitique</i>	129
KAMAL NAÏT-ZERRAD	
<i>Autour d'un glossaire arabo-berbère du Moyen-Age ('Dialecte du Djebel Nefoussa')</i>	149
OUAHMI OULD-BRAHAM	
<i>Sur les mots et phrases en berbère ancien contenus dans l'ouvrage de Wisyānī (VI^e H. / XII^e siècle). Éléments d'une recherche en cours</i>	157

LAMEEN SOUAG	
<i>Sokna re-examined: Two unedited Sokna Berber vocabularies from 1850</i>	179

3 GRAMMATICALIZZAZIONE, SEMANTICA LESSICALE E STUDI DI PRAGMATICA

RAMDANE BOUKHERROUF	
<i>Les anaphores résomptives en berbère (kabyle)</i>	209
MUSTAPHA EL ADAK	
<i>À propos de la cooccurrence lexicale en rifain : Aspect restrictif</i>	217
ABDALLAH EL MOUNTASSIR	
<i>Structuration du texte oral tachelhit. Les articulateurs logiques</i>	229
RAZIK FEDIKHI	
<i>Variation et insécurité linguistiques en milieu scolaire : Cas de la langue kabyle d'usage dans la ville de Bejaïa</i>	243
LYDIA GUERCHOUH	
<i>La lexie complexe entre la lexie simple et le syntagme : Critères d'identification des composés en berbère (kabyle)</i>	259
AMINA METTOUCHI	
<i>The grammaticalization of directional clitics in Berber</i>	277
CATHERINE TAÏNE-CHEIKH	
<i>La ronde des saisons... et la valse des labiales. Des noms des saisons en berbère</i>	297

4 ETIMOLOGIA, PRESTITI, TERMINOLOGIA E NEOLOGIA

MAHMOUD AMAOUI	
<i>Coup d'œil sur le développement de la terminologie dans le domaine berbère</i>	323
SERGIO BALDI	
<i>Loans in Digo via Swahili</i>	337
SALEM CHAKER	
<i>De la très probable origine berbère du nom grec (et latin) de l'olivier</i>	345
MOUSSA IMARAZENE	
<i>Néologie et/ou confusion morphosyntaxiques en kabyle</i>	357
GÁBOR TAKÁCS	
<i>Some Berber Etymologies XII</i>	367
MOHAND TILMATINE	
<i>Berbère/Amazigh ou Kabyle ? Évolution et fluctuation d'une dénomination en contexte d'idéologies dominantes</i>	387
INDICE DEGLI AUTORI	413

VOLUME V

1 DALLA TRADIZIONE LETTERARIA BERBERA ALLA CANZONE MODERNA

JEANNINE DROUIN	
<i>Les animaux partenaires dans des contes touaregs</i>	15
BASSOU HAMRI	
<i>La poésie de la femme berbère de l'Atlas marocain</i>	31
HACHEM JARMOUNI	
<i>Les valeurs humaines dans la poésie berbère du Maroc central</i>	49
NADIA KAAOUAS	
<i>Le conte témoin où la succession des lexies métamorphiques</i>	59
MOHAMMED SAÏD (EX. SERHOUAL)	
<i>La poésie du Rif: État des lieux</i>	67
MOHAND AKLI SALHI	
<i>L'œuvre de Mohand Ou Yahia et la tradition littéraire kabyle</i>	87
ILARIA VERATTI	
<i>Une lecture de la poésie amazighe. Des timdyazin à la chanson engagée dans le Sud-Est marocain</i>	99

2 CONOSCENZE SCIENTIFICHE, POLITICA COLONIALE E COLONIZZAZIONE

RACHID AGROUR	
<i>Regard sur la « pacification » du Sud marocain en tachelhit</i>	119
AHMED BOUKOUS	
<i>Colonization and Berber Dialectology. An overview</i>	153
FEDERICO CRESTI	
<i>Conoscenza scientifica e politica coloniale: Francesco Beguinot, l'impresa di Tripoli ed un progetto incompiuto di "Storia dei Berberi" (1911-1923)</i>	171

3 IMAZIGHEN, CINEMA E MEDIA

LAHOUCINE BOUYAAKOUBI	
<i>Le film amazighe de Souss. Une nouvelle dynamique en faveur de tachelhit</i>	197
MALIKA SABRI	
<i>À propos de la cooccurrence lexicale en rifain : aspect restrictif</i>	209

4 NOTE E DISCUSSIONE

NORA BELGASMIA	
<i>Traduction de la poésie orale féminine kabyle vers le français : Le problème de l'implicite</i>	233

MADGHIS BOUZAKHAR – MAZIGH BOUZAKHAR <i>Issa Ahmed Said Mugsi: A short biography</i>	241
INDICE DEGLI AUTORI	247

Introductory Remarks

A number of distinguished scholars from many Maghribian (Libya, Algeria, Tunisia, and Morocco) and European countries (France, Spain, Italy) have contributed to this volume with papers on several relevant problems concerning the Berber language and its contacts with other languages and cultures. The occasion for this editorial effort, for which we are grateful to Anna Maria Di Tolla, was the Jubilee of Berber studies at L'Orientale (1914-2014). However, it is impossible to mention Berber studies in Italy without paying homage to Francesco Beguinot (1879-1953): he was the first professor of Berber studies in Italy (1915). Thanks to him and his scientific activity, a glorious tradition of Berber Studies was introduced in our country and we are proud to continue this tradition, which we consider expression of our engagement with a world that is very close to us. To continue to study this language with its history and culture is one of the scientific goals of the Università degli Studi di Napoli "L'Orientale", following the path shown us by Francesco Beguinot.

Professor Beguinot had an interest for the study of languages from very early on, starting with Sanskrit and Semitic languages, which he learned while he was still at school. At the University of Rome, he studied Arabic Language and in 1910 was appointed Professor for Semitic languages and History of Abyssinia. Thanks to his intellectual curiosity, he devoted his scientific interests to Berber varieties and spent several years in Libya, providing the scientific community with many relevant linguistic materials and information on the culture and traditions of Berber populations.

When the study of Berber language and culture was introduced at the Istituto Orientale di Napoli, Francesco Beguinot was appointed Professor and in 1914 left North Africa for Naples. With him came a native speaker assistant: at the beginning of the 20th century, Francesco Beguinot already understood the contribution of native speaker instructors, who were representatives of their language and culture, especially in a time when travel and communication were not as easily accessible as nowadays.

However, Francesco Beguinot was a pioneer also in other ways. His scientific interests were devoted not only to the language and the literature but also to all other aspects of the North-African areas, such as history, religion, place-names,

ethnology. He knew that the study of language and literature had to be placed within the larger framework of all other cultural aspects to be properly understood.

Francesco Beguinot not only introduced studies on Berber language and culture in Italy, but also was for more than forty years a crucial reference point at L'Orientale. He was Director of the Institute – we would now say “Rettore” – from 1917 to 1921 and later on again, from 1925 to 1940 and from 1944 to 1947.

It is impossible to list here the many other acknowledgments due to Francesco Beguinot, for example the work with the Italian Geographical Society in 1934. On that occasion, he explored Fezzan and the Gât Oasis, revised the toponyms of those areas and discovered an unknown Berber dialect in the area of el-Fògaha.

I think that there is no better way to describe his profile than what Ester Panetta wrote in his obituary:

«Il Beguinot esplorò il mondo libico con spirito umanista non solo come studioso, ma anche come membro della grande famiglia umana. E i nativi, ai quali sapeva parlare della loro storia passata, delle loro possibilità per l'avvenire, dei loro valori intellettuali e morali, e che sapeva ascoltare con illimitata comprensione, simpatizzavano con lui e si inchinavano spontaneamente dinanzi alla sua altissima figura morale».¹

Elda Morlicchio

Rettore dell'Università degli Studi di Napoli “L'Orientale”

¹ Ester Panetta, 1953, “In memoriam. Francesco Beguinot (1879-1953)”, in *Oriente Moderno*, XXXIII, 12, dicembre, 524.

Prolusione

Oggi, incontrare nella sede de L'Orientale tanti carissimi colleghi, compagni di un lungo viaggio nella storia dell'affermazione, della difesa della identità culturale e linguistica in un'area vastissima, qual è quella dell'Africa settentrionale, è un momento di grande gioia, perché coincide con un secolo compiuto dall'avvio, in questo Ateneo, della berberistica italiana.

L'insegnamento di berbero non ha dato una caratterizzazione identitaria solo alla disciplina che lo riguarda. Come Mohamed Arkoun ha sottolineato, si tratta di "una identificazione biologica" di questo Ateneo. La predisposizione linfatica degli studi berberi verso l'Africa e l'Oriente, e come diceva Giacomo Cavallucci, gli interessi scientifici e culturali del profilo disciplinare, dalla linguistica alla filologia, dall'epigrafia alla storia antica e alle tradizioni popolari, costituirebbero il migliore vettore per rappresentare lo studio e il rispetto dell'altro, i migliori itinerari per il bene dell'umanità attraverso la pace, la cultura e la formazione.

Oggi, quindi, non vuole essere una celebrazione, ma un contributo alla memoria e un apporto alla riflessione, per l'assunzione, da parte dell'Ateneo, di quegli atti, di quelle responsabilità, di quelle prospettive per evolvere scientificamente tutti insieme.

Gioisco, quindi, nell'andare indietro con la memoria, al 1913, all'analisi del percorso di vita, personale e scientifico di Francesco Beguinot. Le lotte da lui affrontate, con schemi di stampo fortemente politico, si sono avvicinate fino all'apertura degli anni '50. L'Orientalistica, all'epoca, era vista come la longa manus del colonialismo, e più che meriti, circolavano menti illustri, docenti raffinati, uomini dediti allo sviluppo delle coscienze giovanili. Di conseguenza, la vita di allora, e lo dice Carlo Alfonso Nallino, non fu semplice. Accadeva spesso a F. Beguinot, che non ebbe facile vita accademica, di trovarsi esposto a uomini incompetenti o prepotenti o l'uno e l'altro insieme, in un ambiente infido e ostile anche tra i colleghi stessi. Basterebbe questo per riconoscere a F. Beguinot, in quanto berberologo, uomo di scienza e di università, un merito altissimo, alla luce di quanto ha prodotto e ha stimolato verso l'esterno del nostro paese, in direzione dell'apprezzamento della disciplina, innanzitutto del berbero, del suo significato e della sua esternazione negli ambiti accademici.

F. Beguinot, tra il 1913 e il 1915, divenne titolare della Cattedra di Berbero, la prima e rimasta l'unica in questo paese, qui a L'Orientale. Un titolo di merito che deve trascinare fuori dalla città di Napoli per sensibilizzare l'attenzione agli studi africanistici.

Gli ambiti geo-politici, gli aspetti umani e culturali meritano attenzione in un mondo lacerato da contrapposizioni, da quelle sopraffazioni di maggioranze etniche, politiche, linguistiche e culturali, sottomesse a strumentalizzazioni linguistiche, etnologiche e religiose, che negano ad ognuno la piena autonomia, la libertà di essere quello che si è, quello che si vuole essere e non ciò che si vuole che si sia.

A L'Orientale, per la lingua berbera o amazighe si è fatto molto dagli anni 1950, quando l'afflato, la spinta fortissima e l'impegno caloroso di Francesco Beguinot si arrestarono per la sua dolorosa scomparsa.

Si usciva dal periodo coloniale. Tutto ciò che negli studi aveva avuto contatto, interferenza, compromissione con quegli spazi politici o culturali veniva estromesso e, come dice lo storico Carlo Giglio, gli insegnamenti, quali la storia dell'Africa coloniale o la storia dell'Africa del Nord venivano soppressi. Si bloccava in questa vicenda anche il berbero, che non trovò immediatamente una continuità di Cattedra, che pure poteva brillantemente avere. L'insegnamento fu affidato ad Antonio Cesàro, uomo mite, sereno, benevolo, paziente, che fu sopraffatto da quella contrapposizione che Carlo A. Nallino riconosceva aver patito lo stesso F. Beguinot. Il conflitto riproduceva una dicotomia tra la posizione ideologica dei sostenitori dei movimenti colonialistici e gli avversari di tali movimenti. Nella logica imperialistica di antica memoria romana del divide et impera si contrapponevano gli arabi ai berberi per meglio controllarli. In definitiva, il conflitto finiva per mettere contro arabisti e berberisti, facendo uno scempio della tradizione assolutamente luminosa che F. Beguinot aveva consegnato all'Ateneo. Nonostante tale situazione, gli anni '50 seminarono le premesse di un futuro radioso.

In qualità di assistente volontario prima e professore incaricato poi, il sottoscritto continuò a identificarsi nel messaggio, nell'insegnamento, e nell'amore per un Maestro, talmente affabile e umano, che lo metteva in simbiosi con i berberi. Ho scoperto tutto ciò che F. Beguinot non aveva fatto in tempo a scoprire della realtà umana, culturale e linguistica dei berberi: gente aperta, pacifica, spinta alla sintesi dei rapporti e alla tolleranza. I berberi hanno cercato di sottrarsi alle sopraffazioni e alla sottomissione degli autoritarismi, aspetti che trovano riverbero nei fatti tragici che affliggono il mondo arabo-musulmano oggi. F. Beguinot aveva capito tutto ciò e diceva che il mondo berbero bisogna studiarlo e amarlo nella sua complessità fenomenologica delle sue espressioni culturali, linguistiche e umane.

A partire dal 1950, noi ci siamo dedicati anima e corpo a questa realizzazione di intenti. E ne è uscito un risultato straordinario. Napoli è diventato il centro, il cuore

di attrazione, di autonomia e di eccellenza scientifico-culturale, degli interessi comuni, di simbiosi verso il mondo berbero, con l'obiettivo che la matrice essenziale per il proseguimento di questi studi e l'affermazione della identità berbera, deve essere il Maghreb.

Sul piano istituzionale, abbiamo ricollocato in un corpo unico l'arabistica e la berberistica. Roberto Rubinacci, attento al mondo berbero per il suo amore verso l'ibadismo divenne anche rettore. Successivamente, Gherardo Gnoli fu tutore della dimensione plurale dell'Orientalistica, incoraggiando il dibattito inerente alla vita culturale dell'Ateneo.

E così Zagari, Taddei, De Giovanni, docenti di un Ateneo in cui v'è stato e vi è alveo per la continuazione forte, significativa, identitaria degli studi orientalistici e africanistici verso un orizzonte di ulteriore affermazione dell'immagine dell'Ateneo a livello internazionale.

Verso tale obiettivo ci siamo impegnati, organizzando, ad esempio, una serie di convegni internazionali, soprattutto quello su: Gli interscambi culturali e socio economici – si noti bene – tra l'Africa settentrionale e l'Europa mediterranea. Un titolo che capovolgeva, per la prima volta, ciò che si identificava con le remore coloniali e post coloniali di un tempo. Il Consiglio di Dipartimento, che doveva licenziare al sottoscritto la tenuta del suddetto convegno, discusse sei mesi. Era inconcepibile che l'Africa del Nord figurasse in un titolo prima dell'Europa. A quel convegno parteciparono Fernand Braudel, Marc Bloch, Francesco Gabrieli, Jean Desanges, Mohammed Arkoun, Sabatino Moscati, insomma, era presente il gotha dell'intelligenza europea e maghrebina, a testimonianza non della dominanza, ma della conoscenza.

In seguito, voglio citare i convegni su: La città mediterranea e quello su: Pluriculturalismo e plurilinguismo in aree mediterranee e una serie infinita di seminari, di conferenze e di incontri scientifici che hanno spinto fuori dai nostri palazzi l'immagine de L'Oriente e, soprattutto, la sacralizzazione di un Maestro del quale mi sento devoto. Avrei voluto concretizzare tante altre cose, come, ad esempio, quel sogno di Tucci, riguardo alla realizzazione del concetto di Euro-Asia che, per me, è "Euro-Afro-Asia" che adesso potrebbe realizzarsi.

Ad ogni modo, ciò che si è ottenuto è che, dalla Cattedra titolata "berbero", com'erano quelle di turco, persiano, arabo, in una forma generalista e che non potevano più reggere dopo gli anni '50, perché si avvertiva lo stimolo per la diversificazione disciplinare dei saperi, si è riusciti a incrementare in quest'Ateneo l'ambito degli studi berberi con l'attivazione di altre discipline: Lingua e letteratura berbera, Dialettologia berbera, Civiltà preislamica dell'Africa del Nord, Epigrafia libico-berbera, Filologia e antichità libico-berbera, Letterature orali e tradizioni popolari dell'Africa mediterranea, Storia contemporanea del Nord Africa berbero e Storia e culture dei popoli del Sahara e del Sahel.

Concludo con un auspicio, quello di titolare la sala di Berberistica a Francesco Beguinot: sarebbe un omaggio meritato al nostro Maestro, da noi dovuto.

26.09.2014

Luigi Serra
Università degli studi di Napoli "L'Orientale"

ANNA MARIA DI TOLLA

Francesco Beguinot (1879-1953) et les études berbères à Naples

Francesco Beguinot est né en août 1879 à Paliano, près de Frosinone dans la région du Lazio. Il a ainsi été un contemporain des grands savants Hans Stumme et René Basset. Les études berbères, longtemps et injustement considérées comme une sorte de complément provincial de l'arabe maghrébin, se sont, depuis son époque, beaucoup développées. Francesco Beguinot aura largement contribué, par ses travaux et par son enseignement, à cette promotion des études berbères.

La communauté scientifique lui doit beaucoup. Il fut le premier professeur italien de berbère qui ait encadré des études sur cette langue en Italie. Cet engagement sera, sans nul doute, commémoré l'an prochain, en 2015, avec le Centenaire de la création de la chaire de berbère à l'Institut Orientale de Naples.

Francesco Beguinot a, plus que quiconque d'autre à son époque, donné à l'analyse descriptive et à la dialectologie du berbère, la rigueur qui leur manquait encore et dont il avait fait l'apprentissage en explorant de nouveaux domaines. Avec cette étude, nous n'entendons pas seulement rendre hommage à la mémoire d'un professeur qui a servi pendant de très longues années, et presque jusqu'à son dernier jour, mais aussi a donné à ses écrits l'audience qu'ils méritent encore aujourd'hui, parmi les linguistes.

F. Beguinot, encore jeune, avait d'emblée montré une véritable passion pour les études philologiques. Il était encore dans ses premières années de lycée quand il entreprit l'étude du sanskrit. Après avoir obtenu son baccalauréat en 1898, il s'inscrivit à la faculté des sciences humaines de l'Université de Rome, mais sans cesser de cultiver les études orientales. Il étudia ainsi l'hébreu, le geez et l'amharique. En outre, il apprit l'arabe avec un prestigieux professeur, Celestino Schiaparelli.¹

¹ Celestino Schiaparelli, fameux Orientaliste, fut Directeur de la bibliothèque de l'Académie des Lincei à Rome.

En 1901 il publia son premier ouvrage qui concernait la traduction améliorée et le commentaire de la « Chronique de l'Abyssinie abrégée », dont le texte avait été publié en 1881 dans le *Journal Asiatique*, avec une traduction et un riche commentaire par le grand orientaliste René Basset. Il reçut en 1904 un diplôme en lettres avec un mémoire qui portait sur les éthiopiens dans les sources grecques. Beguinot poursuivit ensuite son étude des langues sémitiques malgré le temps que lui prenait sa charge de chef d'un service administratif auprès du Ministère de la Guerre.

C'est à cette époque qu'il commença à s'intéresser au domaine de la linguistique. En même temps, il sentit le besoin d'ajouter à son savoir l'étude des langues sémito-chamitiques de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Est. Au cours de ces années, il publia plusieurs autres ouvrages. En 1910 il obtint le titre de professeur d'histoire et les langues sémitiques de l'Abyssinie auprès de l'Université de Rome.

L'année 1910 a marqué un tournant dans ses études. En Italie, en effet, personne n'avait étudié spécifiquement les dialectes berbères, qui, on le sait, constituent l'une des trois branches de la famille chamitique avec les langues égyptiennes et couchitiques.

Francesco Beguinot était encore un jeune chercheur lorsque les études sémitiques et de berbérologie ont été introduites par Hans Stumme en même temps qu'une méthode d'analyse comparative fondée sur des correspondances phonologiques sûres entre les langues du groupe.² Cette acquisition scientifique datait d'une centaine d'années pour les langues aryo-européennes, mais pour les langues sémitiques, ce progrès restait encore à faire.

Pendant la période coloniale, les pays européens, l'Italie, la France, l'Espagne, l'Allemagne, etc., ont donné beaucoup d'importance aux langues et aux cultures des peuples du nord de l'Afrique. La connaissance de la langue a été un outil pour coloniser les peuples autochtones et, pour cette raison, la question relevait de la compétence des intérêts stratégiques des États coloniaux européens.

En 1910, le projet colonial en Libye de l'État italien avait conduit le Ministère des Affaires étrangères à organiser une mission archéologique en Cyrénaïque et en Tripolitaine,³ à laquelle où il avait été jugé utile d'ajouter un linguiste. Ce fut Francesco Beguinot qui fut choisi. Il quitta le service du Ministère de la guerre

² 1931b, "Gli studi di linguistica berbera", in *Atti del Primo Congresso di Studi Coloniali*, Firenze, 8-12 aprile 1931, IX, 6.

³ Il s'agissait de la Mission archéologique formée par Federico Halberl et Gaetano De Sanctis et Angelo Mei.

pour cette mission, et à partir de ce moment-là, il ne cessa plus de s'occuper des études berbères. Francesco Beguinot se trouvait en Libye dans les mois qui précédèrent le début de la guerre italo-turque.

Ce fut donc dans des conditions particulières qu'il travailla à sa collecte de matériaux linguistiques. Au cours de l'été 1911,⁴ il résida à Zouara, une ville située sur la côte à 120 km à l'ouest de Tripoli – et près de la frontière tunisienne – pour y étudier le dialecte berbère local qui, jusque-là, était totalement inconnu aux berbéristes européens.

On doit à Hans Stumme la création, en 1912 à Leipzig, de la première chaire d'études berbères en Europe. En Algérie, l'enseignement du berbère avait été institutionnalisé dès les années 1880, à l'École Supérieure des Lettres qui, en 1909, allait devenir la Faculté des Lettres d'Alger. On doit à cette Faculté la formation de générations de berbérissants, jusqu'à la période d'interruption qui suivit l'indépendance de l'Algérie. Les premières chaires de berbère furent occupées successivement par René Basset, André Basset et André Picard.

Le Maroc connut, quelques années plus tard, un processus parallèle avec la création de l'Institut des Hautes Études Marocaines à Rabat. Cette institution devait, elle aussi, former un grand nombre de praticiens du berbère, d'administrateurs, d'officiers-interprètes, mais aussi d'étudiants et de chercheurs en études berbères. Parmi les enseignants, les personnalités les plus marquantes furent celles d'Émile Laoust, André Basset, Arsène Roux, Lionel Galand, Alphonse Leguil.

En France, l'enseignement du berbère ne fut officiellement instauré qu'en 1913 mais n'entra effectivement en pratique qu'en 1915. Sa base fut celle de l'École des Langues Orientales de Paris, devenu l'actuel Institut National des Langues et Civilisations Orientales, plus familièrement dénommé les « Langues'O ». La chaire de berbère a été occupée successivement par Edmond Destaing, André Basset, Lionel Galand, Alphonse Leguil et Salem Chaker. En 1914, une chaire de berbère fut également créée en Italie, à l'Institut de L'Orientale, et elle fut confiée au professeur Beguinot. En Espagne, un enseignement du berbère fut institué, à la même période, à Melilla.

Au cours des années suivantes, F. Beguinot se consacra aux études linguistiques mais il s'attacha également à étudier les coutumes et les traditions des populations

⁴ En 1911, F. Beguinot faisait partie d'une nouvelle Mission interrompue par la guerre. Beguinot y était ensemble avec F. Halber et S. Aurigemma.

berbères de la Tripolitaine. On lui doit des travaux qui aujourd'hui encore, sont essentiels pour la connaissance scientifique et des dialectes et de l'ethnologie des populations du Gebel Nefusa.

En 1914, le Ministère des Colonies décida de créer à l'Institut Oriental de Naples une chaire de berbère. Le prof. Beguinot fut invité à Naples pour l'enseignement. Dans la même année, il reçut une lettre du ministre de la Guerre pour revenir à l'ancien emploi. Beguinot, qui avait commencé l'enseignement, ne voulait pas l'abandonner pour reprendre son ancien travail dans l'administration coloniale. Le Ministre de l'époque, S. E. Iervolino, lui envoya une lettre en lui assurant que sa carrière ne devait pas être perturbée et il étudia un arrangement final (Annexe 1).

À cette disposition du 1915 fut annoncé un concours pour la chaire de berbère et Beguinot devint professeur titulaire à l'Institut Oriental (Annexe 2). À la suite, l'enseignement devint un des enseignements fondamentaux de l'Institut (Annexe 3).

En annexes, la transcription des documents originaux qui décrivent toutes les étapes du premier anniversaire de la création de la chaire de berbère à Naples. Je tiens à remercier le prof. Corrado Beguinot, fils de Francesco Beguinot pour les données biographiques qu'il m'a transmises. Je lui dois aussi d'avoir mis à ma disposition le matériel que je suis en train d'étudier et d'analyser.

En 1934, en collaboration avec le professeur Elio Migliorini Scarin, il participa à la sixième mission, organisée par la Société géographique italienne, pour l'exploration scientifique du Fezzan et de l'oasis de Ghat. Cette mission eut des résultats considérables. On doit, notamment, à F. Beguinot d'avoir produit une analyse approfondie de la toponymie figurant sur les cartes au 1/100.000° et au 1/400.000. On lui doit aussi la découverte et l'étude d'un nouveau dialecte de la langue berbère, celui du pays d'El-Fògaha. C'est, enfin, avec lui, que l'on a commencé à inventorier et étudier les milliers d'inscriptions rupestres en caractères tiffinagh. Ces travaux donnèrent lieu à une publication, en 220 exemplaires, de F. Beguinot, où figurent des copies et des photographies d'inscriptions ainsi que des reproductions de moulages d'inscriptions.

F. Beguinot consacra ensuite quinze ans de sa vie à la classification de ces inscriptions en tiffinagh. Il espérait parvenir au déchiffrement et à l'interprétation de ces matériaux libyens anciens, avec l'idée d'une reconstruction d'un proto-berbère qui aurait pu servir de lien entre le proto-chamitique et le proto-sémitique.

À propos de ses études sur le libyco-berbère, une anecdote intéressante est celle qui Georges Marcy appelle « mésaventure » entre lui et F. Beguinot. Pendant le XIX^e Congrès des Orientalistes tenu à Rome en 1935, F. Beguinot donna une communication en italien intitulée « Saggio d'interpretazione d'iscrizioni in

tifinagh », où il aboutissait à des lectures identiques à celles de Marcy dans une *Introduction* consignée mais qui n'était pas encore publiée.⁵

Parmi les nouvelles hypothèses apportées par F. Beguinot, certaines sont dignes d'être remarquées. Ernst Zyhlarz, par exemple, écrit que F. Beguinot avait trouvé le rapport qui existe entre le berbère et le libyque anciens, en découvrant « eine figura etymologica » dans l'inscription n. VIII de Dougga.⁶ Cette hypothèse scientifique, malgré la rigueur des travaux de Beguinot, n'a pas pu être démontrée et les linguistes continuent à s'interroger, mais avec de forts doutes, sur l'existence de ce lien. Il n'en reste pas moins que les matériaux et les documents de travail, accumulés par F. Beguinot, et qui sont en grande partie inédits, constituent une masse de connaissances et d'analyses qui demeurent d'un intérêt considérable pour les études philologiques.

Beguinot avait une vision unifiée de la façon de mener des recherches sur le terrain et il était convaincu que l'étude de l'Afrique du Nord devait être considérée, par l'approche scientifique, comme un tout organique, de l'environnement à tous les autres aspects de la vie. Il a ainsi été à l'avant-garde de nombreuses études de synthèse qui se sont développées par la suite. G. Marcy, dans un numéro de la revue *Hespéris* donnait un compte rendu très remarqué de son manuel du berbère du Jebel Nefusa :

« Il serait vain d'espérer donner un aperçu complet des faits nouveaux et pleins d'intérêt apportés par l'étude du professeur Beguinot à notre connaissance dialectale du berbère; la clarté et la richesse de l'exposé, la précision d'une transcription très suffisante, qui note l'essentiel des nuances et de la quantité vocalique sans surcharger à l'excès la graphie, la réserve voulue par l'auteur soucieux d'apporter avant tout, non des théories mais du document de solide qualité, sont autant, de traits qui méritent à M. le professeur Beguinot la reconnaissance autant que les sincères éloges des berbérissants ».⁷

F. Beguinot a exercé les fonctions de directeur de l'Institut de l'Orientale de 1917 à 1921, puis de 1925 à 1940, enfin, de 1944 à 1947. Devenu ancien professeur, il poursuivit ses efforts pour bâtir de solides relations entre les faits et les données ethnologiques, culturelles, historiques, sociologiques, linguistiques.

⁵ Georges Marcy, 1936, « À propos du déchiffrement des inscriptions "tifinagh" », in *Hespéris*, XXII, I, 1936, 94-95.

⁶ Ernst Zyhlarz (von), 1934, "Die Sprache Numidiens Ein Neuer Beitrag zur historischen Afrikanistik", in *Zeitschrift fuer Eingeborenen Sprachen*, XXI, fasc. 4, 276.

⁷ Georges Marcy, 1932, "F. Beguinot, *Il Berbero Nefusi di Fassâto*, *Publicazioni dell' Instituto per l'Oriente*, Rome, 1 vol. in-8, VIII, 314 pages", in *Hespéris*, 94-98.

Ses écrits sont la preuve de cette persévérance et de cette vision. On doit, à cet égard, reconnaître la constance de sa recherche d'un équilibre entre les besoins de la spécialisation linguistique et les exigences d'une vision historique globale. Ce sont ces traits qui ont donné tant de charme aux écrits et aux conférences de Beguinot.

L'enseignement de F. Beguinot est, sans nul doute, à l'origine des études berbères en Italie. Ses très illustres élèves Gennaro Buselli, Tommaso Sarnelli, A. Castagnetti, Ester Panetta, Antonio Cesàro et Gino Cerbella ont publié des ouvrages sur le berbère et sur la dialectologie arabe maghrébine. Ses contemporains, tels que Raffaele Corso et Umberto Paradisi ont publié des travaux sur la langue et les coutumes des berbères. Ses continuateurs, les Professeurs Antonio Cesàro, l'élève de F. Beguinot, et Luigi Serra qui a travaillé dans la région de Zouara, le premier champ d'étude de F. Beguinot, ont maintenu vivants l'enseignement et la recherche dans le domaine berbère sous ses multiples aspects : langue, littérature, histoire, etc.

Je suis moi-même honorée de m'inscrire dans cette prestigieuse lignée de scientifiques en même temps que mes collègues Mansour Ghaki et Ahmed Habouss.

Francesco Beguinot a su maintenir de très bonnes relations avec d'autres institutions scientifiques européennes, avec les universités françaises et allemandes, mais aussi avec les institutions algériennes et marocaines. Une mention particulière doit être faite aux relations entre l'Institut l'Orientale de Naples et l'Institut International de l'Afrique de Langues & Cultures de Londres. Les relations entre ces deux institutions furent reprises dès avril 1944 alors que la Seconde Guerre mondiale était encore en cours, et Naples venait d'être libérée. Le témoignage nous en est donné par la correspondance de F. Beguinot avec le professeur Hanns Vischer.⁸

Une bibliographie complète des écrits de Beguinot jusqu'en 1949 a été publiée dans le livre consacré au soixante-dixième anniversaire de l'Institut Universitaire de l'Orientale,⁹ mais sa bibliographie ne s'est pas arrêtée à cette date. D'autres publications ont en effet suivi, jusqu'à la dernière année de sa vie. On y trouve notamment des textes sur *Les facteurs essentiels de la civilisation méditerranéenne*, dans les Actes de la Conférence Internationale des études méditerranéennes (Palerme 1951, pp. 57-60); les *Études sur l'épigraphie libyque touareg et les inscriptions en Italie au cours des quarante dernières années*, en

⁸ Sir Hanns Vischer (1876-1945), pédagogue et linguiste anglo-suisse, secrétaire général honoraire de l'Institut international des langues et des cultures africaines (*Africa. The International Institute of African Languages and Cultures*). W. E. Frank Ward, "The International Institute of African Languages and Cultures: A memory of its Beginnings", in *Africa. The International Institute of African Languages and Cultures*, Volume 60 / Issue 01 / January 1990, 132-133, in: <http://dx.doi.org/10.1017/S0001972000051937>

⁹ Cf. *Annali de l'Institut L'Orientale*, n. s., III, 1949, pp. 7 ss.

Libye (I (1953, pp. 83-90); les *Éléments de linguistique en Afrique dans ses aspects géographique, historique et humaniste* (Rome 1953, 50-57). Francesco Beguinot est décédé à Naples le 2 Mars 1953 à l'âge de 75 ans.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1949, *Scritti in onore di Francesco Beguinot. Annali*, Nuova Serie, III, Napoli.
- 1953, "Il grande orientalista Francesco Beguinot è morto a Napoli", in *Corriere di Tripoli*, 17 marzo 1953, XI, 63.
- 1953, "Necrologi. Francesco Beguinot", in *Annali dell'Istituto Universitario Orientale di Napoli*, Nuova Serie, V, vii-xv.
- Cerbella, Gino, 1953, "Ricordo di Francesco Beguinot", in *Libia, Rivista di Studi Libici*, 2, I, Tripoli d'Africa, 123-132.
- _____, 1934, "La nuova spedizione nel Fezzân diretta da F. Beguinot", in *L'Avvenire di Tripoli*, 11 aprile 1934.
- _____, 1934, "L'esplorazione del Fezzân – La missione Beguinot e i suoi risultati scientifici", in *L'Avvenire di Tripoli*, 31 maggio 1934.
- Cesàro, Antonio, 1949, "Scritti del prof. Francesco Beguinot", in *Scritti in onore di Francesco Beguinot. Annali*, Nuova Serie, III, Napoli, ix-xii.
- Cohen, David, 1931, "F. Beguinot, *Il Berbero Nefùsi di Fassâto*, Pubblicazioni dell'Istituto per l'Oriente, Roma, 1931, 1 vol. in-8, VIII 314 pages", in *Bulletin de la Société de Linguistique*, 197-198.
- _____, 1934, "Risultati del viaggio nel Fezzân della missione scientifica Beguinot", in *Il Mattino di Napoli*, 30 maggio.
- Colin, Georges, 1932, "F. Beguinot, *Il Berbero Nefùsi di Fassâto*, Pubblicazioni dell'Istituto per l'Oriente, Roma, 1931, 1 vol. in-8, VIII 314 pages", in *Hespéris*, 98-102.
- Klingenheben, August, von 1931, "F. Beguinot, *Il Berbero Nefùsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, VIII 314 pp". *Pubblicazioni dell'Istituto per l'Oriente*, Roma, 1931 in *Africa Journal of the International Institute of African Languages, and Cultures*, vol- 5,2, 226-227.
- Marcy, Georges S., 1932, "F. Beguinot, *Il Berbero Nefùsi di Fassâto*, Pubblicazioni dell'Istituto per l'Oriente, Roma, 1931, 1 vol. in-8, VIII 314 pages", in *Hespéris*, 94-98.
- _____, 1936, « À propos du déchiffrement des inscriptions "tiffinâgh" », in *Hespéris*, XXII, I, 94-95.
- Nallino, Carlo Alfonso, 1931, "F. Beguinot, *Il Berbero Nefùsi di Fassâto*, Pubblicazioni dell'Istituto per l'Oriente, Roma, 1931, 1 vol. in-8, VIII 314 pages", in *Oriente Moderno*, 467-469.
- Panetta, Ester, 1953, "In memoriam. Francesco Beguinot (1879-1953)", in *Oriente Moderno*, XXXIII, 12, dicembre, 523-527.

- Pröbster, Edgar, 1933, "F. Beguinot, *Il Berbero Nefûsi di Fassâto, Pubblicazioni dell'Istituto per l'Oriente*, Roma, 1931, 1 vol. in-8, VIII 314 pages", in *Orientalische Literaturzeitung*, 764-765.
- Rossi, Ettore, 1954, "Necrologio di F. Beguinot", in *Rivista di Studi Orientali*, 289.
- Wagner, Max Leopold, 1938, "F. Beguinot. Di alcune parole dei linguaggi nord-africani derivate del latino", in *Roma*, anno 1938-XVII, fasc. Novembre, Istituto di Studi Romani Editore, Roma, 1-4, in *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. 63, 18-201.
- Ward, W. E. Frank, 1990, "The International Institute of African Languages and Cultures: A memory of its Beginnings", in *Africa. The International Institute of African Languages and Cultures*, Volume 60, Issue 01, January 1990, 132-133, in: <http://dx.doi.org/10.1017/S0001972000051937>
- Zyhlarz, Ernst (von), 1934, "Die Sprache Numidiens Ein Neuer Beitrag zur historischen Afrikanistik", in *Zeitschrift für Eingeborenen Sprachen*, XXI, fasc. 4.

ANNEXES

La questione della Cattedra di berbero è passata per due fasi:

1^a fase: La Commissione nominata dal Ministero delle Colonie nell'estate scorsa, per studiare la riforma e l'ingrandimento dell'Istituto Orientale aveva compilato un nuovo progetto di legge, in cui sembra che l'insegnamento fosse tacitamente soppresso:

Venivano invece mantenuti senza alcuna restrizione, l'albanese, il persiano, il tigrino ecc. che non sembra abbiano per noi maggiore importanza del berbero.

2^a Fase: - Tale progetto di riforma dell'Istituto è probabilmente per ora sospeso, perché importava un aumento di spese dato il grande numero di nuove cattedre che venivano proposte.

L'Istituto rientra quindi nel comune concetto della riforma burocratica, cioè in quello delle economie, le quali, però, s'intende che dovrebbero essere ispirate ad un giusto criterio di opportunità. Per quanto riguarda il berbero si è creduto di sopprimere l'ufficio dell'assistente indigeno.

Sembra che l'Amministrazione dell'Istituto abbia proposto al Ministero anche la soppressione della cattedra del titolare facendo presente la scarsezza di allievi.

Al riguardo si osserva:

1^o Che negli anni 1914 e 1915 (i primi due anni in cui l'insegnamento funzionò) gli allievi erano assai numerosi in berbero e scarsissimi in altre materie, come turco, amarico, ecc. Attualmente invece sono pochi in berbero e molti, ad es. in turco. Tali fluttuazioni riflettono stati d'animo del paese. Mentre nei primi anni dopo l'inizio della impresa libica vi era un grande entusiasmo per la colonia, in seguito è subentrato un certo disamore e una certa sfiducia. Riaffermandosi ora il nostro prestigio coloniale, tutto lascia credere che anche gli studi che riguardano direttamente la Libia tornino ad interessare il pubblico.

Ad ogni modo anche nella Università il caso di materie non obbligatorie, con piccolo numero di allievi e frequentanti e tuttavia nessuno pensa a sopprimerle quando sono tenute da titolari.

2. L'istituzione della cattedra di berbero ha avuto di mira anche finalità politiche, che sono state in parte raggiunte o meglio potranno essere raggiunte in avvenire. Ciò è ampiamente illustrato nell'allegato n. I, che contiene un estratto della relazione presentata nel 1918.

Da S. E. il Ministro delle Colonie al Parlamento –

3. Per quanto riguarda la questione personale, è da notare che l'attuale titolare di berbero era nel 1914, I° Segretario del Ministero della Guerra, comandato presso quello delle Colonie.

Avendogli i suoi superiori del Ministero della Guerra rivolto alcune osservazioni sul prolungamento del suo comando, ed avendo egli informato di ciò il Ministero delle Colonie, S. E. il Ministro con la lettera contenuta nell'Allegato N.2 gli faceva conoscere che l'Amm.ne coloniale avrebbe vigilato perché nessun danno il detto funzionario dovesse risentire nella sua carriera e che avrebbe poi studiato una sistemazione definitiva.

A tale sistemazione si addivenne nel 1915, col bandire il concorso per la cattedra di titolare, in seguito al quale concorso l'insegnante lasciava il suo posto nel ruolo della Guerra e diventava titolare dell'Istituto Orientale con regolare nomina in base a R. Decreto.

4. È da ricordare anche che nel 1916 l'insegnante di berbero fu, per volontà del Ministero delle Colonie, dichiarato insostituibile e dispensato dal servizio militare. Ma tra la fine del 1917 ed il principio del 1918, quando l'esercito si andava riorganizzando per la riscossa, egli avanzò al Ministero 5 successive domande, e cioè due ufficiali e 3 private, chiedendo di essere dispensato dalla dispensa e inviato al fronte. L'allegato N. 3 contiene la risposta di S. E. il Sottosegretario di Stato, che significava al detto insegnante che egli era insostituibile e quindi non poteva essere accontentato.

Oltre gli accennati documenti ve ne sono circa altri quindici di carattere ufficiale, che parlano dell'importanza politica e scientifica dello studio del berbero e, con straordinarie lodi, dell'opera dell'insegnante, dal 1914 in poi, cioè da quando la cattedra fu istituita.

ALLEGATO N.I

Estratto dalla Relazione al Parlamento sulla situazione delle colonie italiane, presentata da S.E. il Ministro Colosimo il 23 e il 28 febbraio 1918.

Pagg. 166.167 della edizione di lusso (Roma Tipografia del Senato, 1918).

L'Istituto (Orientale) ha avuto anche il merito di far sorgere gli studi berberi in Italia fine a poco tempo fa o dimenticati o trascurati, mentre per la nostra Libia e per le sue relazioni con le regioni dell'Africa del Nord essi hanno speciali importanza; la sua conoscenza delle popolazioni essendo legata alla etnografia e ai linguaggi di esse per poterle governare.

Gli studi berberi nel 1912 avevano in Europa una sola cattedra, a Lipsia; e in Africa un corso di berbero, ad Algeri.

Nello stesso anno 1912 la Francia sentiva la necessità di ampliare e sistemare questo insegnamento annettendolo a quelli delle Ecole des langues orientales vivantes di Parigi. L'On. Charles Dupuis trattava la questione al Senato nella seduta del 19 febbraio 1912 e richiedeva al Parlamento uno stanziamento di L.10,500 per provvedervi.

In quello stesso anno con decreto presidenziale era istituita a Rabat nel Marocco l'École supérieure de langue arabe et des dialectes berbères.

Nel 1914 provvedeva a questo insegnamento anche l'Italia presso l'Istituto Orientale, con la nomina per il concorso dal prof. Beguinot a titolare di berbero; e la Spagna provvedeva con l'insegnamento del berbero a Melilla.

Lo studio dei dialetti berberi della Tripolitania è titolo d'onore per l'Italia.

È bastata la presenza dei Berberi, per alcuni anni, di un italiano che si occupava del loro linguaggio per risollevarlo lo spirito di nazionalità.

L'istituzione della cattedra di berbero nel R. Istituto Orientale nel 1914 ha influito ancora di più a renderli fiduciosi verso di noi. Nella ribellione del 1915 in Tripolitania l'elemento berbero ci è stato favorevole.

ALLEGATO N.2
R. ISTITUTO ORIENTALE DI NAPOLI
PRESIDENZA DEL CONSIGLIO AMM.ne

N.441

Li 25 maggio 1914

Sig. Dott. F. Beguinot, Profess. del R. Istituto Orientale

Mi è gradito comunicarle la seguente nota di S. E. il Ministro delle Colonie, che direttamente la riguarda:

“Prego la cortesia della S.V. di voler comunicare al dott. F. Beguinot, incaricato di berbero presso codesto Istituto, che avendo questo Ministero domandato a quello della guerra di consentire il prolungamento del comando del Beguinot stesso presso l’Ammi.ne Coloniale, è pervenuta la risposta che si trascrive:

(“ Presa conoscenza di quanto è rappresentato con la lettera sopracitata a riguardo del I° Segretario dott. F. Beguinot, questo Ministero, pur trovandosi in condizioni di personale assai difficili, consente che il detto funzionario rimanga ancora per qualche tempo, che si confida sia breve, a disposizione di codesta Amm.ne centrale”).

La S.V. vorrà in pari tempo assicurare il prof. Beguinot che questo Ministero non mancherà di vigilare perché egli non abbia a subire alcun danno nella carriera, in conseguenza dell’incarico conferitogli, e che a tempo opportuno, studierà una sistemazione definitiva, la quale possa salvaguardare i suoi interessi e quelli degli studi presso codesta Scuola, a cui l’opera sua riesce così utile ed efficace”-

P.il Presidente
f.to Torraca

ALLEGATO N.3

MINISTERO DELLE COLONIE
IL SOTTOSEGRATARIO DI STATO

Roma 13 febbraio 1918

SIG PROF F. BEGUINOT, DIRETTORE DEGLI STUDI DEL R. ISTITUTO
ORIENTALE.

Preg.mo Professore

In risposta alla sua del 23 gennaio u.s. debbo significarle che il Ministero mentre apprezza altamente i sentimenti da cui Ella è stata ispirata nel domandare di essere posto a disposizione dell'Autorità militare per prendere parte alle operazioni di guerra, non può tuttavia assecondare il desiderio stesso, l'opera sua essendo assolutamente indispensabile nei riguardi della direzione del R. Istituto Orientale ed insostituibile nei riguardi dell'insegnamento del berbero nell'istituto stesso. Poiché, d'altra parte, gli scopi dell'Istituto presentano un grandissimo interesse nazionale non può riuscirle discaro, egregio professore, che il Ministero abbia deciso di evitare con il suo richiamo alle armi il grave turbamento che ne deriverebbe al regolare funzionamento degli studi.

URGENTE

Napoli 20 aprile 1922

On. Ministero delle Colonie
Direz. gener. degli Aff. politici
Roma

Oggetto Insegnamento di Berbero (prof. Beguinot)
II° 129

Per i provvedimenti di esclusiva competenza dell'on. Ministero, adempio il dovere di occuparmi di una questione, fino ad ora rimasta inavvertita.

Con R.D 4 settembre 1919 il comm. Prof. Francesco Beguinot venne nominato titolare della cattedra di Berbero. La Tabella A "Sezione linguistica", annessa al R.D. n° 1165, dell'8 settembre 1913 comprese il Berbero tra gli insegnamenti complementari impartiti normalmente da incaricati.

Intanto la cattedra di Berbero venne messa a concorso, e il Prof Beguinot, che fino a quel momento aveva coperto la cattedra in qualità di incaricato, superò brillantemente le prove del concorso e ottenne la nomina a titolare. Gli atti, dei quali sono conoscenza, non mi permettono di stabilire, se, tempestivamente, dall'on. Ministero si provvide a modificare la Tabella A, in guisa da far passare l'insegnamento di Berbero tra quelli fondamentali, normalmente impartiti da titolari.

Quindi l'esame di tale questione può anche riuscire improduttivo di ogni effetto, per il fatto che l'on. Ministero si trovi di avere opportunamente, già provveduto. L'art.18 dello stesso menzionato R. Decreto avvertiva però che alle modificazioni che si fosse reputato apportare all'esecuzione del decreto medesimo, si sarebbe dovuto provvedere con successivi decreti reali; e l'on Ministero non avrebbe certamente mancato di informare la Direzione della modificazione nella Tabella A.

Né potevano bastare, a mio avviso, le annotazioni, di seguito all'anzidetta Tabella, accennandosi, nella prima delle annotazioni, alla istituzione graduale degli insegnamenti tabellati, alla sospensione o soppressione degli stessi, ed all'istituzione di insegnamenti di altre lingue.

Ora a me incombe l'obbligo di far presente una tale questione sia perché la nomina a titolare del comm. Prof. Beguinot non possa sembrare incompleta, per difetto di un provvedimento che certamente aveva la precedenza, così sul decreto di concorso, come su quello di nomina a titolare, in conseguenza dei risultati del concorso medesimo; sia perché rendasi possibile adottare provvedimenti, nell'interesse del normale andamento degli studi. L'art. 53 del Regolamento, approvato con R.D. 8 settembre 1913, n.1166 stabilisce per quali lingue possano essere rilasciati i diplomi di interpreti, e, per la obbligatorietà, così dello studio della lingua fondamentale, come delle complementari e delle materie coloniali

rimanda al PROSPETTO, che fa seguito al menzionato art.33. Naturalmente nel novero delle lingue, che hanno diritto al rilascio del diploma, non è compreso il Berbero, mentre non è escluso che, alla fine di questo anno accademico possa presentarsi il caso di un alunno che intenda provarsi negli esami di diploma per interprete della lingua anzidetta. In questa eventualità deve essere stabilito, quali lingue complementari e quali materie di sezione coloniale siano da ritenere obbligatorie.

A me sembra che occorra nella specie di un R. Decreto; ma, ad ogni modo, ho stimato necessario esporre la questione alle considerazioni dell'on. Ministro.

Rimarrebbe, da ultimo, da considerare, se la nomina a titolare del prof. Beguinot porti di necessaria conseguenza che l'insegnamento del Berbero debba considerarsi tabellato tra i fondamentali, ma non mi pare possibile nessun dubbio, dinanzi alle testuali disposizioni del R. Decreto 8 settembre 1913, n° 1165; e però rimango in attesa di un cortese cenno di risposta.

Con ogni osservanza
Il Direttore degli Studi

BIBLIOGRAPHIE DE FRANCESCO BEGUINOT
Anna Maria Di Tolla

- 1901, *La cronaca abbreviata d'Abissinia : nuova versione dall'etiopico e commento*, Casa Editrice Italiana, Roma.
- 1909a, "Di alcuni fenomeni di variazione fonetica combinatoria e dissimulazione in amarico", in *Rivista degli Studi Orientali*, Casa Editrice Italiana, Roma, vol. II, 509-534.
- 1909b, "Sul 'Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen' di C. Brockelmann", in *Rivista degli Studi Orientali*, Casa Editrice Italiana, Roma, vol. II, 573-589.
- 1911, "Notizie sul dialetto arabo di Tripoli", in *Rivista d'Africa*, I, 6.
- 1914, *L'area linguistica berbera*, Ministero delle Colonie, Ufficio cartografico, Roma.
- 1915, "Per la toponomastica coloniale", in *L'Africa Italiana. Bollettino trimestrale della Società Africana d'Italia*, Via Duomo 219, Napoli, XXXIV, 70.
- 1916a, "Bollettino di Berbero per gli anni 1912-1915", in *Rivista degli Studi Orientali*, Casa Editrice Italiana, Roma, VII, pp.
- 1916b, "I Berberi", *Inaugurazione dell'anno scolastico 1916-1917, Annuario del R. Istituto Orientale*, Roma.
- 1917-1918, "Il gergo dei Berberi della Tripolitania", in *Annuario del R. Istituto Orientale*, 1917-1918, Napoli, 107-112.
- 1918a, "Discorso per l'inaugurazione dell'anno scolastico 1917-1918", in *Annuario del R. Istituto Orientale*, Napoli.
- 1918b, "Notizie sui Berberi", in *Relazione sulle colonie Italiane presentata al Parlamento da S. E. il Ministro delle Colonie*, Roma.
- 1919-1920, "Bollettino di Berbero per gli anni 1916-1919", in *Rivista degli Studi Orientali*, VII, pp.

- 1920, “Discorso per l’inaugurazione dell’anno scolastico 1919-20 del Regio Istituto Orientale, in *Annuario del R. Istituto Orientale*, Napoli.
- 1921a, “Chi sono i Berberi”, in *Oriente Moderno*, I, 4-5, 240-247; 303-311.
- 1921b, “Note sulla popolazione della Cirenaica”, in O. Marinelli (a cura di) *La Cirenaica*, Vallardi, Milano, 77-85.
- 1922a, “Gli studi berberi dal 1919 al maggio 1922”, in *Rivista degli Studi Orientali*, IX, 382-408.
- 1922b, “Frammenti di psicologia arabo-berbera”, in *La terra e la vita*, vol. I.
- 1922-1923, “La letteratura berbera secondo un’opera di H. Basset”, in *Oriente Moderno*, II, 437-448; 505-510; 561-570.
- 1924a, “A proposito di una voce libica citata da Erodoto” in *L’Africa Italiana. Bollettino trimestrale della Società Africana d’Italia*, Via Duomo 219, Napoli, X, fasc. V, vol. 3.
- 1924b, “La ‘colonizzazione dell’Africa di H. H. Johnston”, in *L’Africa Italiana. Bollettino trimestrale della Società Africana d’Italia*, Via Duomo 219, Napoli, X, fasc. V, 209-212.
- 1924c, Beguinot, Francesco, « Sul trattamento delle consonanti *B, V, F* in berbero », in *Rendiconti della Reale Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, ser. V, vol. XXXIII, fasc. 7-12, 1-14; 186-199.
- 1925a, “Il recente convegno archeologico tripolitano”, in *L’Africa Italiana, Bollettino della Società Africana d’Italia*, Nuova Serie, anno IV, fasc. III, Fratelli Ciolfi, Napoli, 5-7.
- 1925b, “Indice dei nomi propri e delle materie del volume V (1925) - 47”, in *Oriente Moderno*, V, pp.
- 1925c, “Saggio di fonetica del berbero Nefûsi di Fassâto”, in *Rendiconti della Reale Accademia Nazionale dei Lincei*, 6, I.
- 1926a, “Contributo agli studi sui linguaggi viventi dell’Egitto e del Sudan anglo-egiziano”, in *L’opera degli italiani per la conoscenza dell’Egitto e per il suo risorgimento civile ed economico* : scritti di vari autori raccolti e coordinati a cura di Roberto Almagià : parte prima, Provveditorato generale dello Stato (libr.), Roma, 1926.
- 1926b, “Le popolazioni della Tripolitania”, in G. Volpi, (ed.) *La Rinascita della Tripolitania*, Mondadori, Milano, 25-40.
- 1926c, “Note sulla popolazione del Gebel Nefûsa”, in *L’Africa Italiana. Bollettino della Società Africana d’Italia*, 234-244.

- 1927, “Appunti di epigrafia libica”, in *L’Africa Italiana. Bollettino della Società Africana d’Italia*, Nuova Serie, II, 79-81; fasc. III-IV, 127-135.
- 1928a, *La nostra aurora coloniale*, Imperia.
- 1928b, “Sugli 'Ατάραντες (‘Atarantes) di Erodoto e sul nome berbero del grande Atlante”, in *Memorial Henri Basset. Nouvelles études nord-africaines et orientales*, Institut des Hautes-Études Marocaines, XVII, Geuthner, Paris, I, 29-42.
- 1928-29, “Note di epigrafia libica”, in *Annali del R. Istituto Orientale di Napoli*, Sezione Linguistica, vol. I, 15-33.
- 1929, “L’occupazione totale della Libia”, in *L’Africa Italiana. Bollettino trimestrale della Società Africana d’Italia*, Via Duomo 219, Napoli, X.
- 1930a, “Il cuore della Libia del Simpson”, Estratto dagli *Annali del R. Istituto Orientale di Napoli*, VII, vol. II, 16-23.
- 1930b, “Per gli studi di toponomastica libico-berbera”, in *Atti del XI Congresso Geografico Italiano*, vol. III, 3-7, 243-7.
- 1930c, Prolusione di F. Beguinot: *I Berberi*, in *Catalogo delle pubblicazioni edite dal l’amministrazione coloniale*, 33-40.
- 1931a, “Berberistica e manuali di berbero”, in *L’Africa Italiana. Bollettino trimestrale della Società Africana d’Italia*, Via Duomo 219, Napoli, X, 35-48.
- 1931b, “Gli studi di linguistica berbera”, in *Atti del Primo Congresso di Studi Coloniali*, Firenze, 8-12 aprile 1931, IX, 1-10.
- 1931c (2^a ed. 1942), *Il berbero Nefûsi di Fassâto: grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per L’Oriente, Roma.
- 1931d, “Proposition en vue d’éditer un dictionnaire compare des dialectes de la langue berbère”, in *Actes du Congrès de l’Institut International des Langues et des Civilisations Africaines*, J. Peyronnet & Cie Éditeurs, Paris, 1-8.
- 1932, “Gli Ibâditi”, in A. Piccioli (a cura di), *Tripolitania scuola d’energia*, Roma, p. 490 et suiv.
- 1933, “I Berberi e le recenti scoperte nel Fezzân”, in *Rivista delle Colonie Italiane*; VIII, 308-317; reproduit in *L’Africa Italiana. Bollettino trimestrale della Società Africana d’Italia*, Via Duomo 219, Napoli, X, n. 1-4, 197-208.
- 1933-34, “Relazione preliminare sui lavori della 6^o Missione della Reale Società Geografica Italiana per l’esplorazione scientifica del Fezzân. Studi linguistici-epigrafici”, in *Bollettino Geografico del Governo della Tripolitania e della Cirenaica*, Tripoli, 5-6, 105-108.

- 1934a, "A proposito di Arabi e Berberi in Libia", in *L'Africa Italiana. Bollettino trimestrale della Società Africana d'Italia*, Via Duomo 219, Napoli, X, 1-4, 40-43.
- 1934b, "Gli studi di linguistica berbera", in *La Rivista d'Oriente*, II, 145-8.
- 1934c, "Libia. Etnografia antica", in *Enciclopedia italiana di scienze, lettere ed arti*, Vol. XXI, Istituto Giovanni Treccani, Milano, 59-62.
- 1935a, "Le iscrizioni berbere del Sahara", in *La Rivista d'Oriente*, 4, 59-62.
- 1935b, "Studi linguistici nel Fezzân", in *Bollettino della Reale Società Geografica Italiana*, XII, IV, 6/12, 660-665.
- 1936a, *Bianchi mediterranei in zone sahariane*, in *Atti dell'Accademia "Leonardo d Vinci", 1934-1935*, Industrie ed. Meridionali, Napoli.
- 1936b, "Le iscrizioni rupestri in caratteri tiffinagh", in *Atti del Secondo Congresso di Studi Coloniali*, 1-5 Ottobre 1934, Firenze, IV, 104-112.
- 1937a, "I linguaggi", in *Il Sahara Italiano*, R. Società Geografica Italiana, I: *Fezzân e oasi di Gat*, Roma. 493-513.
- 1937b, "Il destino dell'Africa", in *L'Africa Italiana. Bollettino trimestrale della Società Africana d'Italia*, Via Duomo 219, Napoli, X, 1-4.
- 1937c, "Le genti libiche: razze, vita, religione, usi e costumi, lingue e letterature", in *L'Impero coloniale fascista*, Istituto Geografico De Agostini, Novara, 375-400.
- 1937d, "Qualche traccia di cristianità nel berbero sahariano", in *Atti del III Congresso di Studi Coloniali*, Firenze-Roma 12-17, aprile 1937, Firenze, VI, 18-21.
- 1938a, "Di alcune parole dei linguaggi nord-africani derivate del latino", in *Roma*, anno 1938-XVII, fasc. Novembre, Istituto di Studi Romani Editore, Roma, 1-4.
- 1938b, "Il problema linguistico africano", in *Atti del I Congresso Regionale di Studi Coloniali*, Napoli 13-16 Novembre 1938, XVII, 3-10.
- 1938c, "Saggi di iscrizioni rupestri sahariane", in *Atti del XIX Congresso Internazionale degli Orientalisti*, Roma, 23-29 settembre 1935, Reale Accademia dei Lincei, Roma, 116-124.
- 1939a, "Alcune osservazioni sull' 'Erodoto' di St. Gsell", in *Rendiconti della R. Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti della Società Reale di Napoli*, vol. XIX, Arti Grafiche, Napoli, 5-19.

- 1939b, "Roma e i Berberi", in *Roma*, fasc. Ottobre, n. 10, 1-16.
- 1939-1940, "L'unità linguistica semito-camitica", in *Atti dell'VIII Convegno "Volta". Tema: L'Africa*, Roma, 4-11 Ottobre 1938, XVIII, 1-10, Reale Accademia d'Italia. Fondazione Alessandro Volta, Reale Accademia d'Italia, Roma, 139-44.
- 1940a, "Espansione italiana in Africa e Oriente", in *L'Illustrazione Italiana*, LXVII, 22.
- 1940b, "Funzione sociale e politica dei linguaggi indigeni nella vita delle popolazioni africane e suoi riflessi nella colonizzazione", in *Atti dell'VIII Convegno "Volta". Tema: L'Africa*, Roma, 4-11 Ottobre 1938-XVI, Reale Accademia d'Italia. Fondazione Alessandro Volta, Reale Accademia d'Italia, Roma, 1940-XVIII.
- 1941, "L'Islâm nell'Africa del Nord", in *Aspetti e problemi del mondo musulmano*, Conferenze e lettere del Centro Studi per il Vicino Oriente Roma, Reale Accademia Italiana, vol. I, 5-32.
- 1943, "Alcune etimologie e questioni fonetiche magrebine", in *Annali, Istituto Universitario Orientale di Napoli*, Nuova Serie, 2, 1, 277-289.
- 1946, "Discorso tenuto al I Convegno di Studi Coloniali", in *Aspetti dell'azione italiana in Africa*, Centro di studi coloniali, Firenze, 104-107.
- 1947a, "I Berberi tripolitani dal punto di vista politico e sociale", in *Amministrazione fiduciaria dell'Italia in Africa*, Centro di Studi Coloniali, Firenze.
- 1947b, "Libyen (aus dem Ital. übersetzt von G. Weydling)", in *Afrika, Handbuch der angewandten Völkerkunde. Herausgeber H.A. von Bernatzik*, Innsbruck, vol. I, 248-277.
- 1947c, "Recenti studi italiani sulla letteratura popolare cirenaica", in *Oriente Moderno*, aprile-giugno 1947, 117-123.
- 1949, "Di alcune iscrizioni in caratteri latini e in lingua sconosciuta trovate in Tripolitania", in *Rivista degli Studi Orientali*, XXIV, 14-19.
- 1951, "I fattori essenziali della civiltà mediterranea", in *Atti del I Convegno Internazionale di Studi Mediterranei*, Accademia del Mediterraneo, Palermo, 57-60.
- 1953a, "Gli studi sull'epigrafia libica e sulle iscrizioni tuàreg in Italia nell'ultimo quarantennio", in *Libia. Rivista di Studi Libici*, I, gennaio-marzo, Ed. Maggi, Tripoli, 83-90.

1953b, “Elementi di linguistica”, in *L’Africa*, Istituto Italiano per l’Africa, Roma, 50-57.

Comptes-rendus

1909, Maria Afan De Rivera Costaguti (Marchesa), *Manuale pratico di lingua somala ad uso dei viaggiatori nella Valle del Giuba*, Casa Editrice Italiana, Roma, 1909, in *Bollettino della Società geografica Italiana*, Serie IV, vol. X, fasc. VII.

1908-1909, G. J. Afevork, *Grammatica della lingua amarica*, Roma, 1905, in *Rivista degli Studi Orientali*, anno II, 247-251.

1908-1909, G. J. Afevork, *Guide du voyageur en Abyssinie*, Roma, 1908, in *Rivista degli Studi Orientali*, anno II, 251.

1910, C. Brockelmann, *Précis de linguistique sémitique*, traduit de l’allemand par W. Marçais et M. Cohen, in *Rivista degli Studi Orientali*, III, 291-295.

1921-1922a, *A handbook of Libya, compiled by the geographical Section of the Naval Intelligence Division, Naval Staff, Admiralty*, London, 1920, in *Oriente Moderno*, I, 702-704.

1921-1922b, É. Laoust, *Cours de berbère marocain. Dialectes du Haut et de l’Anti Atlas*, Paris, in *Oriente Moderno*, I, 440.

1921-1922c, H. Basset, *Le culte des grottes au Maroc*, Alger, 1920, in *Oriente Moderno*, I, 311-314.

1924, A. Fantoli, *Guida della Libia del Touring Club Italiano*, Milano 1923, in *Oriente Moderno*, IV, 782-783.

1926, F. Meriano, *La questione di Giarabub*, Bologna, 1925, in *Rivista Coloniale*, anno XXI.

1925a, G. Stefanini, I possedimenti italiani in Africa (Libia, Eritrea, Somalia), Firenze, 1923, in *Oriente Moderno*, vol. V, 169-170.

1925b, Harry H. Johnston (Sir), *La colonizzazione dell’Africa. Traduzione e aggiornamento del generale Ugo Cavaliere*, Torino, 1925, in *Oriente Moderno*, V, 171-173.

1925c, V. Odinot, *Les Berbères (La Géographie, t. XLI, 1924)*, in *Oriente Moderno*, V, 175-176.

1936, “Osservazioni circa l’articolo del Dott. Naftula Fajner, intitolato “Sull’origine dei Chafsuri”, in *Annali del R. Istituto Orientale*, 8, 3, 25-26.

1939, E. Cerulli, *Studi Etiopici, II. La lingua e la storia dei Sidamo, Roma, 1938, III. Il linguaggio dei Giangerò ed alcune lingue sidama dell’Omo (Basketo,*

Ciara, Zaiṣṣè), Roma, 1938, in *Africa. Periodico della Società Africana d'Italia*, anno LVII.

1952, A. Basset, *La langue berbère*, Oxford, 1952, in *Oriente Moderno*, XXXII, 106-107.

Voix ou parties de l'Enciclopedia Italiana

‘Abd el-’Azīz, ‘Abd el-Kader, ‘Abd el-Krīm, ‘Abd el-Wāditi Agādīr, Aghlabiti, Aḥmed esch-Sherīf, Ait, Algeri, Algesiras, Almohadi, Almoravidi, Amenōkal, Augila, Aurās, Awelimmiden, Bacak, Barbareschi (Stati), Barberia, al-Bārūni, Basset H., Basset A., Beduini, Benī Hīlāl, Benī Khazrūn, Benī Midrār, Berberi, Barghawātah, Bugia, Canaria, Ceuta, Cirenaica, Cologhli, Corippo, Costantina, Deren, Destaing E., Douṭṭé E., Epigrafia libica, Faidherbe, Fez, Fezzān, Fileni (are dei), Foggara, Gadāmes, Gat, Gerba, Getuli, Ḥammāditi, Ḥammūditi, Ḥamīm al-Muftarī, Hanoteau, Hawwārah, Ibn Tūmart, Idrīsiti, Iefren, Ifrīqiyah, al-Kāhinah, Karkūr, Kelwi, Kuntah, Kusailah, Kutāmah, Lamāyah, Lamṭah, Lamtūnah, Laoust É., Lawātah, Lebu, Libia, Libofenici, Mahdia, Mapalia, Marçais G., Marçais W., Marinidi, Marocco, Marrākesch, Mašmūdah, Masqueray, Māssah, Maṭmāṭah, Mauri, Moḥand u Moḥand, Mūlāy ‘Abd el-’Azīz, Mūlāy ‘Abd el-Ḥafīz, Mūlāy Hasan, Mūsā ibn Nuṣair, Nabeul, an-Nāṣir Pascià (Moḥammed), Nefūsah, Qānūn, Qarāqūsh, ar-Raisūlī, Rif, ar-Rōghī, Rustamidi, ash-Shammākhī, Shilhah, Sadrātah, Ṣālīḥ ibn Ṭarīf, Stumme H., Tāhart, Tifnagh, at-Trārzah, Tuāregh, Ulād Bū Seif, Ulād Sleimān, Zanātah, Zenāga, Zoghbah, Zuavi.

Commémorations

1925a, “Eugenio Griffini”, in *Bollettino della Reale Società Geografica Italiana*, fasc. VII-IX, 3-5.

1925b, “Luigi Pintòr”, in *L’Africa Italiana. Bollettino trimestrale della Società Africana d’Italia*, Via Duomo 219, Napoli, X; riprodotto nel volume *In memoria di Luigi Pintòr*, Roma, 1926, 161-162.

1940, “Commemorazione del socio ordinario Francesco Cimmino”, in *Rendiconti della R. Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti della Società Reale di Napoli*, vol. XX, 5-18.

1947-1948, “Commemorazione di Ezio Levi”, in *Atti dell’Accademia Pontaniana*, Nuova Serie vol. I, 397-409.

Voix de l’Encyclopédie de l’Islam

An-Nafūsa ; ‘Abū Sahl al-Fārisi an-Nafūsī.

Articles dans le quotidiens ou hebdomadaires

Il Giornale d'Italia, La Tribuna Coloniale; L'idea Coloniale, Il Mezzogiorno; Il Giornale, Il Combattente, ecc.

Comptes rendus sur les activités de F. Beguinot

- 1934a, Gino Cerbella, “La nuova spedizione nel Fezzân diretta da F. Beguinot”, in *L'Avvenire di Tripoli*, 11 aprile 1934.
- 1934b, Gino Cerbella, “Le caratteristiche dei Tuâregh del Sud-Libico”, con prefazione di Raffele Corso ed un giudizio di Francesco Beguinot, Ed. Società Africana d'Italia, Napoli, 80, 1934.
- 1934c, Gino Cerbella, “L'esplorazione del Fezzân. La missione Beguinot e i suoi risultati scientifici”, in *L'Avvenire di Tripoli*, 31 maggio 1934.
- 1934d, Gino Cerbella, “Risultati del viaggio nel Fezzân della missione scientifica Beguinot”, in *Il Mattino* di Napoli, 30 maggio 1934.
- 1936, Gino Cerbella, “L'opera d'un illustre orientalista ala vigilia della nostra impresa libica”, in *Il Pioniere*, numero unico, compilato e diretto da G. M. Riviello, ottobre 1936.

1 STUDI LIBICO-BERBERI:
TIFINAGH, TOPONIMIA E ONOMASTICA

MOHAMED AGHALI-ZAKARA

Les *tifinagh* dans les études italiennes

Dans les pays francophones, notamment touaregs sahéliens et sahariens les travaux italiens ne sont pas assez connus. Cette note vise à rappeler que certains auteurs s'étaient pourtant bien intéressés aux *tifinagh* dans leurs études publiées en langue italienne. Je voudrais, en examinant les plus importantes contributions, rendre hommage au Professeur Francesco Beguinot qui fut l'un des premiers chercheurs italiens dans ce domaine.

Il m'a paru intéressant de relever, ou plutôt d'observer les types d'approche, à travers les thèmes étudiés dans les travaux de Beguinot et de Castelli Gattinara. On pourrait y ajouter les documents inédits de la Bibliothèque Nationale de Naples dont je ne donnerai ici qu'un bref aperçu.

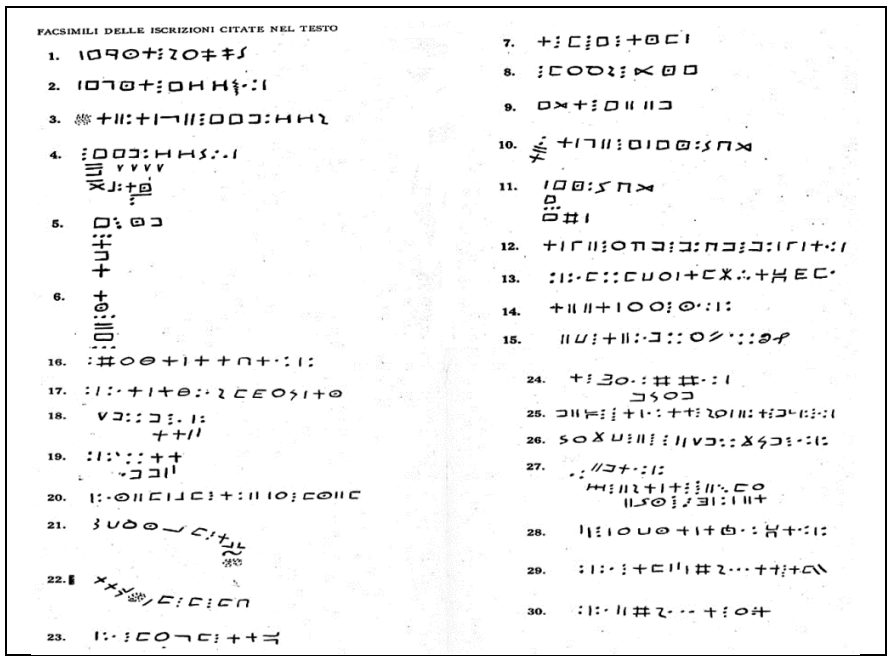
Ces deux corpus méritent une attention particulière en raison de leurs spécificités tant chronologiques que thématiques concernant le contenu véhiculé par cette écriture touarègue, longtemps considérée comme étant particulièrement exotique par les premiers chercheurs européens notamment.

Parallèlement aux travaux en langue française bien connus dans la communauté francophone, il existe aussi quelques études anglo-saxonnes, germaniques et italiennes peu connues en pays touareg. Le plus souvent ces travaux sont publiés soit dans des revues spécialisées soit dans des ouvrages traitant de linguistique, de thèmes généraux et non d'épigraphie comme sujet ni objet d'étude. De fait, l'écriture apparaît comme marginale dans de nombreuses études concernant les populations touarègues. Il s'agit souvent de notes ou même de notules dans la plupart des travaux d'anthropologie, d'histoire, d'archéologie ou d'études ciblées sur les civilisations des populations du Sahara et du Sahel. On comprend dès lors que la dissémination de ces documents n'en facilite guère la diffusion auprès de lecteurs non spécialisés. C'est en raison de ces multiples difficultés qu'il me semble opportun de revoir quelques études italiennes de Beguinot et de Castelli Gattinara. Chronologiquement, Beguinot demeure l'un des premiers chercheurs italiens dont les travaux font référence dans le domaine berbère et même si l'écriture touarègue, en particulier, n'y occupe qu'une place relativement circonscrite. Il n'en reste pas moins que, chronologiquement, sa contribution dans

ce domaine fait partie des travaux des principaux chercheurs s'étant intéressés en pionniers aux inscriptions rupestres. Ainsi la curiosité scientifique l'a incité à interpréter le contenu de corpus constitués d'inscriptions en *tiffinagh*.

1- À propos des *tiffinagh* dans les études de Beguinot

L'intérêt porté aux publications de Beguinot s'inscrit dans l'exhortation à la lecture des premiers travaux épigraphiques en italien afin de mieux appréhender la nature de ces recherches. C'est dans cette perspective qu'on examine ici l'article intitulé "Saggi di iscrizioni rupestri sahariane". Le corpus concerné est constitué d'une trentaine d'inscriptions en *tiffinagh* résultant d'un relevé fait par l'auteur dans le Fezzan en Libye et publié en 1935. Comme le rappelle Aron (2004), les cinq dernières inscriptions seraient extraites du recueil fait par Reygasse en Ahaggar algérien dans les années 1928. L'approche méthodique de Beguinot est tout à fait séduisante car il a d'emblée adopté une analyse comparative de ses données avec les résultats publiés dans des travaux antérieurs, notamment ceux de Duveyrier (1864), Halévy (1874), Hanoteau (1906), le Père de Foucauld (1925-1930), Reygasse (1932), et Monod (1932). Cette étude comparée permet à l'auteur de bien cerner le contenu des inscriptions et de vérifier les informations recueillies auprès des Touaregs qu'il a interrogés. Le fac-similé ci-joint montre la nature de ces inscriptions selon le corpus de Beguinot, dont est extrait ci-joint le Tableau B.1 :



Le fac-similé ci-dessous est extrait du corpus de F. Béguinot (1935-1938, 121-122)

1.1. Spécificités de ce document

Ce corpus présente des traits caractéristiques bien attestés dans les inscriptions *tifinagh* en général. On y observe une application systématique des règles endogènes en usage chez tous les graphistes maîtrisant parfaitement l'écriture traditionnelle ou *tifinagh ti n ersel* c'est-à-dire les *tifinagh* originelles telles qu'elles ont été transmises de génération en génération par les Anciens. Les principales spécificités de cette écriture concernent ce type alphabétique régit par un système de notation à base consonantique. L'importance de l'incipit, de l'onomastique et du lexique participent aux activités ludiques et aux messages intimes.

1.2. Notation à base consonantique

Les séquences graphiques ne sont donc composées que de consonnes. Les voyelles /a/, /i/, /u/ ne sont pas écrites mais, les semi-consonnes /y/, /w/ sont représentées par deux signes distincts qui, le cas échéant peuvent être employés pour écrire les voyelles /i/ et /u/. Ces signes, en tant que voyelles, ne sont jamais utilisés en milieu de mot ou à l'intérieur des séquences graphiques dans la pratique traditionnelle héritée des Anciens. Seule la voyelle /a/ qui est symbolisée par un point / . / est utilisée mais uniquement en fin de mot, d'expression, d'une séquence graphique ou d'une ligne d'écriture. Ce signe peut, alors, avoir sa valeur initiale ou la valeur de toute voyelle susceptible d'être en final. Etant obligatoirement à la fin du mot, de l'expression ou du message il a aussi la valeur d'un marqueur de fin comme le point d'arrêt et/ou d'aboutissement, aussi le nomme-t-on en langue touarègue *təraqqemt* 'celui qui finalise'. Cette valeur de marqueur final peut, dans certains cas, être un guide pour la lecture. Ce signe pourrait jouer un rôle dans la résolution de certaines énigmes de lecture si son usage n'était pas relativement restreint. Force est de constater que dans de nombreuses séquences graphiques il est implicite et n'est même pas noté. En conséquence, son apport demeure assez limité dans cette fonction de *mater lectionis*.

L'ÉCRITURE

**TABLEAU COMPARATIF
DES TIFINAGH**

	Ahaggar (Algérie)	Ghat (Libye)	Aïr (Niger)	Azawagh (Niger-Mali)	Adghagh (Mali)
a	•	•	•	•	•
b	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
d	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐
ḍ	⊑	⊑			⊑
f	⊒	⊒	⊒	⊒	⊒
g	⊓	⊓	⊓	⊓	⊓
gʸ	⊔	⊔			⊔
γ	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
h	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
j	⊕		⊕	⊕	⊕
k	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
l	⊖	⊖	⊖	⊖	⊖
m	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗
n	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘
nʸ	⊙				
q	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
r	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
s	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
š	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
t	+	+	+	+	+
ʔ	⊑				
w	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
x	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
y	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕
z	⊕	⊕	⊕	⊕	⊕
ʒ	⊕	⊕		⊕	⊕

(Extrait de M. Aghali-Zakara, « Les lettres et les chiffres - Écrire en berbère », p.144, dans *A la croisée des Études libyco-berbères. Mélanges offerts à P. Galand-Pernet et L. Galand*, éd. par J. Drouin et A. Roth, Geuthner, 1993, pp.141-157).

1.3. Incipit complet ou partiel/minimal

Les lignes d'écriture ou séquences graphiques commencent le plus souvent par l'incipit complet *awa nāk* 'ce-ci moi', *sono io* ou l'incipit partiel/minimal *nāk* 'moi', *io*. Selon les règles générales régissant l'écriture touarègue, l'incipit soit abrégé soit complet permet de savoir là où débute la séquence graphique ou la ligne d'écriture et précise implicitement le sens de la lecture de celle-ci. Cette indication demeure tout à fait fondamentale lorsqu'on est face à un panneau foisonnant de signes. C'est l'abondance de signes sur une même surface qui a fait dire à certains chercheurs, par méconnaissance, qu'il « s'agit de graphitis sans ordre ni contenu valide ». En fait, il existe des techniques graphiques mettant en jeu un système consubstantiel de pratiques constituant des pré-acquis nécessaires à cette activité incluant fréquemment des expressions intimes et ludiques. Si certains signes à

ouverture (v. tableau des *tifinagh* ci-joint), dont les valeurs correspondant aux lettres latines (**m**, **sh**, **d**...), permettent de savoir le sens de la lecture parmi les quatre orientations possibles (verticalement : de bas en haut ou de haut en bas ; horizontalement : de droite à gauche ou de gauche à droite), ils n'indiquent pas pour autant là où commence le message. Seul l'incipit donne cette information. Le plus souvent cet incipit est suivi d'un anthroponyme, nom propre de la personne ayant écrit le message. En déclinant son identité, le ou la graphiste utilise le terme de filiation *ag* 'fils de /', ou *welet* 'fille de' *figlia* qui précise ainsi le genre de la personne ayant écrit le message. Ces précisions s'avèrent habituellement utiles dans la compréhension des messages. En effet, l'emploi d'un terme de filiation permet de lever parfois des ambiguïtés dans les messages codés voire énigmatiques, notamment lorsque les signataires portent des prénoms peu connus ou des patronymes rarement usités selon les régions.

Dans le corpus de Beguinot, sur une trentaine de séquences graphiques, on note :

- en incipit complet *awa nāk, sono io*, onze occurrences : 16, 17, 18, 19, 13, 14, 26, 27, 28, 29 et 30. On peut remarquer que dans la séquence 18, c'est le prénom *Muxammad* bien explicite commençant par la lettre *M* qui permet de dire que, dans le 4^e signe en lisant de droite vers la gauche, il faut retenir deux points et non les trois gravés. Ce type d'erreur peut se rencontrer dans les inscriptions rupestres. Ce que l'on considère comme une erreur peut être volontaire dans le but de brouiller la lecture, de la rendre plus difficile comme dans les *tifinagh eqqānnin* 'tifinagh attachées', ou involontaire car en général, les scribes effacent rarement ce qui est écrit, de plus il faut compter avec les défauts de la roche.

- en incipit abrégé ou partiel *nāk io*, on relève sept occurrences : 1, 4, 20, 23, 12, 24 et 25. Comme dans le cas ci-dessus cette expression est toujours à l'initiale de l'énoncé, et est obligatoirement suivie du nom ou du prénom du scribe. On observe qu'il n'y a pratiquement pas d'incipit tout à fait complet, c'est-à-dire comportant en plus du prénom un terme de filiation s'adjoignant à l'incipit *awa nāk* + prénom + *ag* ou *welet* + NP (nom patronymique : du père ou de la mère). À cette structure complète s'ajoute le plus souvent la forme participiale du verbe dire. S'il s'agit d'un homme l'expression *innân*, 'disant'/che dico ou *tennât*, 'disant'/che dico lorsque c'est une femme qui écrit. On relève plusieurs cas dans ce corpus, comme, dans les séquences 18 et 16. La séquence 18 : *awa nāk Muxammad innân* 'c'est moi Mohammed disant' /*sono io Mohammed che dico* et la séquence 16 : *awa nāk Tidet tennât* 'c'est moi Tidet disant' *sono io Tidet che dico*.

Ce type d'expression en début d'énoncé est très fréquent. On y relève surtout les verbes tels que dire, saluer, aimer, désirer, apprécier, verbes dont le contenu révèle une certaine intimité ou relation de complicité.

Notons enfin que l'incipit peut être absent dans certaines inscriptions rupestres. Ainsi on constate qu'une douzaine de séquences graphiques sur la trentaine de ce

corpus n'en comporte aucun. Dans ces situations, il est extrêmement difficile d'identifier la personne ayant écrit le message à moins qu'on connaisse les codes, stratégies de connivence ou *timitar*. Seuls ces éléments de complicités permettent de déceler les pièges de lecture auxquels on est constamment confrontés.

Ces inscriptions sont une contribution importante en onomastique notamment en anthroponymie et toponymie. En effet, on y relève une très grande fréquence de noms propres de personne avec ou sans filiation, plus d'une cinquantaine dans ce corpus. Il y a une mine d'informations pouvant contribuer, en diachronie, à la constitution de lexiques des noms et patronymes en usage dans les régions concernées tel que le dictionnaire des noms propres réalisé par le Père de Foucauld pour l'Ahaggar. De même, il y a là des éléments importants pour la toponymie et le lexique spécialisé dans le domaine ludique et affectif. L'analyse de ces inscriptions révèle par ailleurs comment, par ce système d'écriture, il est possible de communiquer de façon concise en utilisant très peu d'espace.¹ En dépit de sa relative rigidité, cette pratique scripturale contribue à la sauvegarde d'un patrimoine culturel qui n'est plus seulement figé sur les rochers ou sur des plaques dans des musées ou en archives conservées dans des bibliothèques (voir documents ci-joints). Les usages modernes de notations en littérature, dans les travaux de Castelli Gattinara et dans les ornements des bijoux touaregs, participent à la revivification de cette écriture dans le monde contemporain.

2. À propos des *tfinagh* dans Gian Carlo Castelli Gattinara

On constate que les travaux de Beguinot ont porté sur des corpus classiques comparables aux inscriptions que nous analysons dans les recherches concernant le *Répertoire des Inscriptions Libyco-berbères* (v. site RILB). Par contre les travaux de Castelli Gattinara sont relativement plus récents et de factures différentes.

Dans son étude de 1992, intitulée : *I Tuareg attraverso la loro poesia orale* (Les Touaregs à travers leur poésie orale), Castelli Gattinara a inclus quelques textes notés en *tfinagh* traditionnelles, de la série alphabétique en usage dans l'*Azawagh* nigérien où l'on parle la *tawellemmet*. On peut distinguer, outre le tableau récapitulant l'alphabet *tfinagh*, trois types de textes : de courts messages de correspondance, un texte transcrivant le menu d'un restaurant et des poésies.

2.1. Textes de correspondance

Ce type d'usage épistolaire des *tfinagh* est le plus fréquent dans la vie sociale. Le contenu des lettres en circulation varie de simples nouvelles aux messages affectifs voire intimes, ou bien concerne la vie privée, préoccupations, sollicitudes et même des affaires individuelles. J'ai retenu ici, à titre d'illustration, quelques documents types publiés par l'auteur. J'en donne une traduction française à partir de l'italien.

¹ Lionel Galand, 1999.

Document 1. Lettre d'une jeune fille *Tagedda* à son ami qui est loin d'elle.

Conformément à ce que nous avons vu ci-dessus, le message commence par l'incipit *awa nâk Tagedda*, 'c'est moi Tagedda', *sono io Tagedda*. Puis suit le contenu.

« C'est moi *Tagedda* qui envoie ses salutations à son ami qu'elle aime de toute son âme qui est Akli-Akli, Akli-Tagedda. Comment ça va dans cette déficience, ce manquement de se voir qu'il y a entre nous puisque Dieu te fait rester là-bas. Revoyons-nous en paix maintenant. Sache que je suis très en colère. Ce que tu as dit, il y a quelques jours, j'ai donné une lettre à Karboshi pour toi. Pourquoi quand il est revenu ne m'a-t-il pas rapporté une lettre de toi. Je te salue beaucoup, beaucoup, beaucoup, je brûle, je brûle, je brûle, mon âme se serre, je m'enflamme, je m'enflamme, je m'enflamme, gendarme Akli. Maintenant concernant le mariage que tu as demandé par l'intermédiaire d'Alghabid, sache qu'il est conclu en ce qui me concerne. Maintenant c'est à toi et aux Anciens. Je me tais, à nous revoir, j'écoute, j'attends ».

LETTERE E BIGLIETTI SCRITTI IN TIFINAGH

Lettera mandata da una ragazza di nome Tagedda a un giovane militare. L'inizio è alla terzultima riga e lo si riconosce dall'usuale formula: 'wa-nak' = sono io, seguita dal nome dello scrivente. La sequenza delle righe, come spesso succede nelle comunicazioni in 'tiffinagh', non è regolare; per maggior chiarezza l'abbiamo indicata con un numero progressivo.

7
6
5
4
3
2
1

«Sono io Tagedda che manda saluti al suo amico che ama con tutta l'anima; chi è costui? Akli Akli [Akli-Tagedda]. Come va con la mancanza di vedersi che c'è tra noi poichè Dio ti fa restare là? Rivediamoci in pace ora; sappi che sono molto arrabbiata contro di te per quello che hai detto; qualche giorno fa ho dato a Karboshi una lettera per te; perchè quando è tornato non mi ha portato una tua lettera? Ti saluto molto molto molto, brucio, brucio, brucio, mi si stringe (l'anima) mi si stringe, mi infiammo, mi infiammo per te, gendarme Akli! Ora quella cosa (il matrimonio) che tu hai chiesto per mezzo di Alghabid sappi che è conclusa per quanto riguarda [la mia anima], ora sta a te e agli anziani; io taccio, a rivederci, ascolto, aspetto te».

Source : G. C. Castelli Gattinara (1992 : 28)

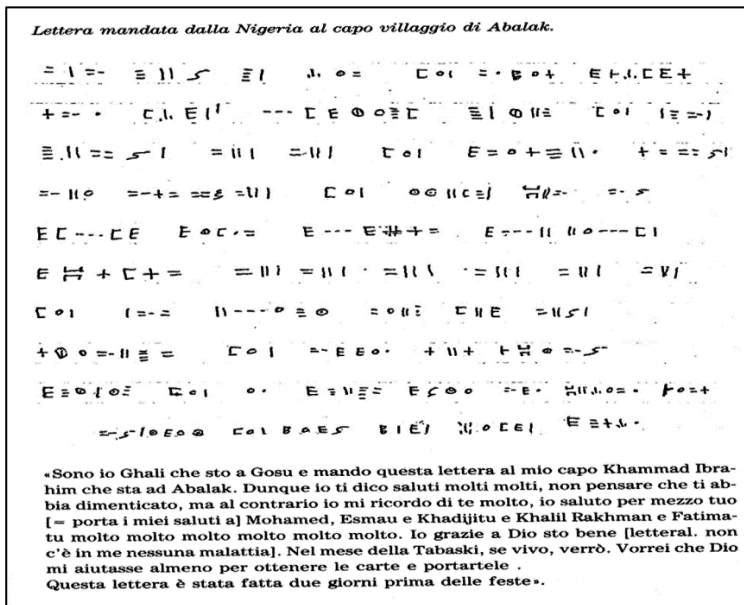
Document 2. Lettre envoyée du Nigéria au chef du village d'Abalak (*Abalagh*).

Il s'agit d'un type très courant de courrier que les exodants ou saisonniers touaregs séjournant dans les pays côtiers (Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire...) envoient assez régulièrement à leurs parents ou amis pour échanger des nouvelles

et maintenir ainsi le contact. Ils écrivent leurs lettres en utilisant les *tiffinagh* dont ils ont une bonne maîtrise.

Comme dans le message précédent, il débute par l'incipit et note le toponyme qui permet de préciser sa localisation avant d'expliciter le contenu de son message.

« C'est moi Ghali qui est à Gosu et envoie cette lettre à mon chef Khammad Ibrahim qui est à Abalak. Je t'expédie beaucoup, beaucoup, beaucoup de salutations, ne pense pas que je t'ai oublié bien au contraire, je me souviens de toi. Je salue par ton intermédiaire Mohamed et Esman et Khadijatu et Khalil Rakhman et Fatimatu beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup. Au mois de Tabaski, si je vis, je viendrai. Que Dieu m'aide pour obtenir les papiers et les apporter. Cette lettre a été faite deux jours avant la fête ».



Source : G. C. Castelli Gattinara (1992 : 29)

2.2. Textes en *tiffinagh* d'un menu de restaurant

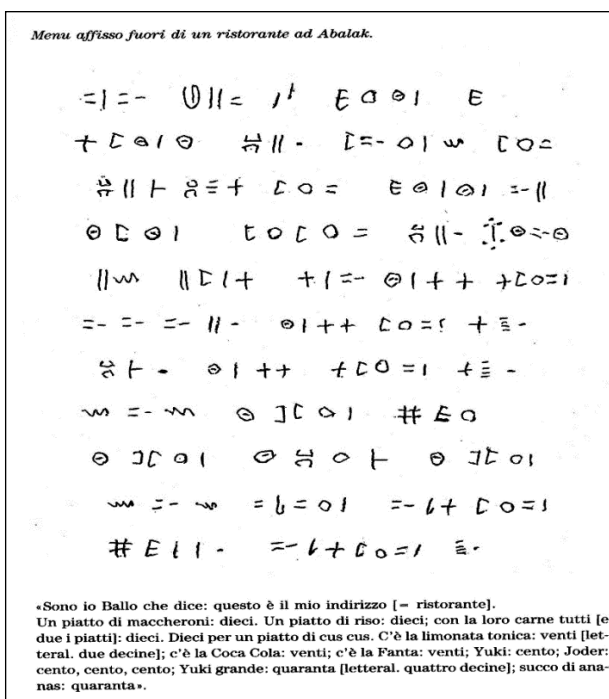
Ce texte montre un usage moderne des *tiffinagh*. Cette écriture ne se limite plus aux échanges épistolaires d'antan, ni au cercle restreint des activités ludiques mais tend de plus en plus vers des usages très variés en réponse aux besoins pratiques de la société moderne. On sait que les *tiffinagh* ont pu subsister jusqu'à nos jours en raison de l'emploi quotidien qu'en font surtout les jeunes dans les jeux mais aussi certains chefs qui enregistraient la perception des impôts. En réponse aux besoins contemporains, les usages sont très diversifiés. On ne peut donc s'étonner de voir des *tiffinagh* sur des affiches ou même noter le contenu d'un menu de restaurant en ville comme ci-joint en

tifinagh et traduit en langue italienne. La traduction en français montre qu'il y a beaucoup de néologismes pour nommer les produits nouveaux et inconnus des locuteurs de la langue touarègue.

Document 3. Menu affiché à l'extérieur d'un restaurant d'Abalak

« C'est moi Ballo qui dit : cela est mon adresse (= restaurant)
 Un plat de macaroni dix ; un plat de riz dix ; avec leurs viandes tous (les deux plats) dix ; dix pour un plat de couscous ; il y a le Tonic vingt (littéralement deux dizaines) ; il y a le Coca-cola vingt ; il y a le Fanta vingt ; Yuki cent, cent, cent ; Yuki grande [bouteille] quarante (littéralement quatre dizaines) ; jus d'ananas quarante ».

Notons que les prix du menu des années 60 sont donnés en Francs de la Communauté Francophone d'Afrique (F. C. F. A).



Source : G. C. Castelli Gattinara (1992 : 31).

2.3. Poésies de tradition orale notées en *tifinagh*

Parmi les documents publiés par Castelli Gattinara, il existe aussi des poèmes de tradition orale. C'est un genre littéraire très productif chez les Touaregs et souvent déclamé. Même dans les multiples joutes oratoires au cours des soirées

galantes les poésies ne sont jamais écrites. Elles sont composées sur le champ, récitées ou chantées. Les thèmes les plus récurrents concernent la vie sociale : la vie, l'amour, la guerre ... Dans sa publication, Castelli Gattinara a fait transcrire en *tiffinagh* quelques poèmes. Nous en retenons, à titre illustratif, l'un de huit vers concernant une bataille et l'autre un poème d'amour de vingt vers.

Document 4. Poème concernant la bataille d'Amandar.

TRASCRIZIONE TIFINAGH	
1	l:· ○ l'· #·'· E : CEI
2	○ ⊕ × , + × × +. E ○ E l'·EI
3	○ E: + :: γ ⊕ ○ : ○ ×
4	E: + ○ + × + ' × × + E : . ○ ○ EI
5	l'·. E ○ ○ × ○ # : ○ ⊕ : ⊕ :
6	× E × C I E ○ : ○ + × + :
7	: ○ ' × [○ × : : ○
8	⌈ E : : : : ○ ○ : . E : × :

Source : G. C. Castelli Gattinara (1992 : 30).

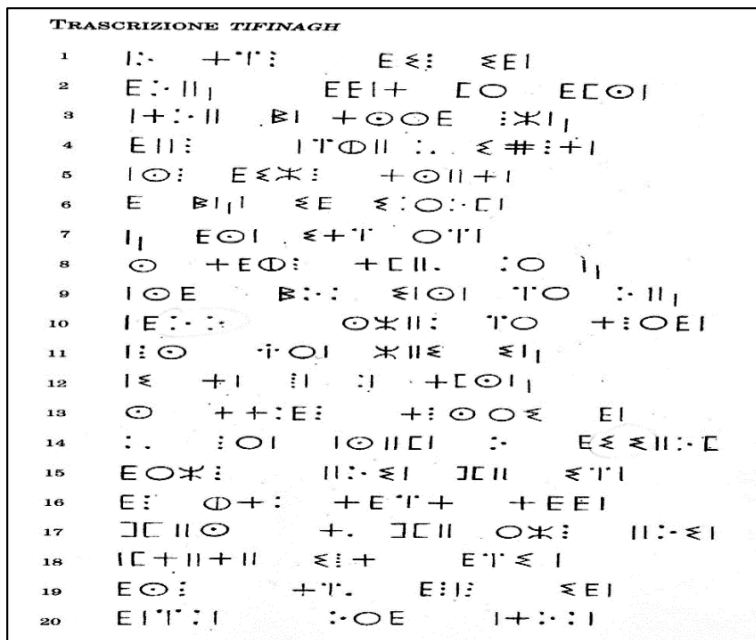
- 1- Moi, avec les *Iwellemmeden* quand nous nous regroupâmes
- 2- Ils tenaient les armes qu'ils maniaient depuis leur voilement
- 3- Ils vinrent aux Iberkorayan et attaquèrent leur campement
- 4- Où se mêlèrent le vaccin et d'horrible puanteur
- 5- Nous nous battîmes jusqu'à ce qu'ils soient exterminés
- 6- Ils n'oublieront pas ce jour-là d'Amandar
- 7- Jusqu'à ce qu'ils entrent dans leur tombe
- 8- Ou bien au fond du puits profond pour l'éternité

La traduction de ce poème en langue étrangère (italien ou français) est un exercice assez ardu pour restituer le contenu et le rythme scandé, retrouver la force des mots choisis par l'auteur en référence aux éléments socio-culturels intrinsèques de la civilisation touarègue . En raison de tous ces facteurs spécifiques à la société, tout essai de traduction ne donne qu'une idée décevante du contenu.

La version écrite en *tiffinagh* ne saurait rendre ni l'intonation, ni la chaleur du rythme des réalisations phonétiques transmises par l'expression vocale. En effet, l'écriture touarègue ne notant pas les voyelles indispensables dans la métrique, elle ne peut restituer tous les sons qui donnent du sens. Ces mêmes observations sont valables pour le second poème (document 5) comptant une vingtaine de vers.

Document 5. Source : G. C. Castelli Gattinara (1992 : 376).

1. Moi ce que je fais c'est laisser les chiens
2. Les serviteurs et les gens endormis au campement
3. Je me munis de l'épée aux inscriptions gravées
4. Et la lance de fer bien pointue
5. Et je passe la nuit à marcher sur les rochers
6. Et les épines dont je ne sens la douleur
7. Comme si j'étais un robuste dromadaire
8. Sauvage en rut excité par l'amour
9. Je trouve un jeune serviteur endormi parmi les serviteurs
10. Avec la lance, je le touche à l'épaule
11. Lève-toi, dis-je, montre-moi la tente
12. Au Nord me répond-il, elle, sa tente est là-bas
13. Quand j'y parviens, elle me fuit là-bas
14. Sur le Coran, je le jure, jamais plus il ne m'arrivera
15. Que soit ainsi désenchantée ma certitude
16. Dans les discours concernant les femmes
17. Parce que celle qui brise ma confiance
18. Nous étions amis et auprès d'elle était ma place
19. Quand j'arrive, pour m'accueillir les chiens elle me lance
20. Et trois fouets de racine d'acacia vorace.



Source : G. C. Castelli Gattinara (1992 : 376)

Concernant cette poésie, l'essai de traduction en français que je présente ici me semble loin d'être satisfaisant même si le lecteur extérieur y perçoit l'idée générale du poète. Comme dans le premier poème, les difficultés résident dans l'exigence de faire passer tout un ensemble de référents inhérents à la société touarègue dans une culture où ils n'existent pas : en fait, ils n'ont pas d'équivalents réels en raison des conceptions philosophiques, sociétales, historiques ou spécifiques aux civilisations non touarègues.

Le passage de la poésie orale à l'écrit au moyen des *tiffinagh* traditionnelles respectant la notation à base consonantique rend la tâche encore plus laborieuse, même pour un lecteur maîtrisant parfaitement l'écriture touarègue. En effet, comme on vient de le voir, le texte écrit ne peut être prononcé en raison de l'absence de voyelles. Sont également perdues les nuances données par l'accentuation, l'intonation, la prosodie et la rythmique.

3. Documents écrits de la Bibliothèque Nationale de Naples

En marge des travaux publiés par les chercheurs italiens, il existe un certain nombre de documents inédits conservés dans le Musée et exposés à la Bibliothèque Nationale de Naples, collections d'Elena d'Orléans, duchesse d'Aoste dans Le Fond d'Aosta. Ces documents méritent d'être étudiés. J'en retiens deux à titre indicatif. L'un est un ensemble d'inscriptions sur un fragment de roche dont l'origine n'est pas encore attestée, l'autre plus contemporaine est gravée sur un bracelet.

On examine brièvement ces deux documents d'archive.

3.1 Pierre gravée

Le premier se présente sous la forme d'un fragment de pierre gravée comprenant un cartouche en forme de rectangle bien délimité de cinq séquences écrites en *tiffinagh*. La présentation fait penser à une stèle funéraire ou à un panneau de type moderne. Les caractères en *tiffinagh* sont soigneusement gravés et facilement identifiables mais pour des raisons techniques, la lecture des lignes nécessitera une recherche qui sera faite subséquemment.



Source : Bibliothèque Nationale de Naples

3.2. *Tiffinagh* gravées sur un bracelet

Comme la pierre précédente, ce bracelet fait partie d'une collection d'objets archivés dans la Bibliothèque Nationale de Naples. Ce bracelet touareg s'avère être

de confection moderne. Les inscriptions en *tifinagh* minutieusement gravées tout autour semblent participer à l'esthétique recherchée par l'artisan bijoutier. Les caractères, plus d'une cinquantaine se déchiffrent aisément. À la différence du document précédent, parmi des groupes de signes permettant de constituer des unités lexicales certains indiquent l'orientation de l'écriture sans pour autant préciser là où doit débiter la lecture. Ce document, à écriture sphéroïdale, comme le précédent fera partie d'une recherche ultérieure.



Bracelet gravé en *tifinagh*
Source : Bibliothèque nationale de Naples

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aghali-Zakara, Mohamed, 2000, « Séquences graphiques et lecture déductive », in *La lettre du RILB. Répertoire des Inscriptions Libyco-Berbères*, 6, 2-3.
- Aron, Ariane, 2004, « Sur un article de Beguinot », in *La lettre du RILB, Répertoire des Inscriptions Libyco-Berbères*, 6, 2-3.
- Beguinot, Francesco, 1927, « Appunti di epigrafia libica », in *L'Africa Italiana. Bollettino della Società Africana d'Italia*, N.S., VI (XLVI), 1-6.
- _____, 1935-1938, « Saggi di iscrizioni rupestri sahariane », in *Atti del XIX Congresso Internazionale degli Orientali*, 23-29 settembre 1935, Tipografia del Senato, Roma, 116-124.
- Castelli-Gattinara, Gian Carlo, 1992, *I Tuareg attraverso la loro poesia orale*, Consiglio Nazionale delle Ricerche, Roma.
- Chabot, Jean Baptiste, 1940, *Recueil des inscriptions libyques*, Imprimerie Nationale, Paris.
- Chaker, Salem, 1977, « Une inscription libyque du musée des antiquités d'Alger », in *Libya* 25, 193-201.
- Drouin, Jeannine, 2003, « Les incipit dans les inscriptions rupestres. Essai d'inventaire », in *La lettre du RILB. Répertoire des Inscriptions Libyco-Berbères*, 9, 2-3.
- Halevy, Joseph, 1874, « Études berbères. Essai d'épigraphie libyque », in *Journal Asiatique*, 73-203, 369-416.
- Février, James Germain, 1956, « Que savons-nous du libyque ? », in *Revue Africaine*, 100, 263-273.

- Galand, Lionel, 2002 (1973), « L'alphabet libyque de Dougga », in *Études de linguistique berbère*, Peeters, Leuven-Paris, 29-36.
- _____, 1991, « Lecture et déchiffrement des inscriptions sahariennes », in *Sahara*, 4, 53-58.
- _____, 1996, « Du berbère au libyque : une remontée difficile », in *Lalies* 16, 77-98.
- _____, 1999, *Lettres au marabout. Messages touaregs au Père de Foucauld*, Belin, Paris.
- Lafuente, Gilles A., 1957, « Le rôle du signe x dans les inscriptions libyques », in *Revue Africaine*, 101, 388-392.
- Marcy, George, 1936, *Les inscriptions libyques bilingues de l'Afrique du nord*, Imprimerie Nationale, Paris.
- Monod, Théodore, 1928, *Contribution à l'étude du Sahara Occidental*, Larose, Paris, 97-108.
- Oudney, Walter (dr.), 1826, « Excursion to westward of Murzuk in June, July and August 1822 », in *Narratives of travels and discoveries in Northern and Central Africa, 1822-1824*, Dixon Denham – Hugh Clapperton (Lt.) – Walter Oudney (eds. by), London, 1821-1828, 3rd ed. (éd. Française, Paris).
- Reygasse, Maurice, 1932, « Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscriptions *tifinagh* du Sahara Central », in *Société historique algérienne. Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger*, 437-534.

ABSTRACT

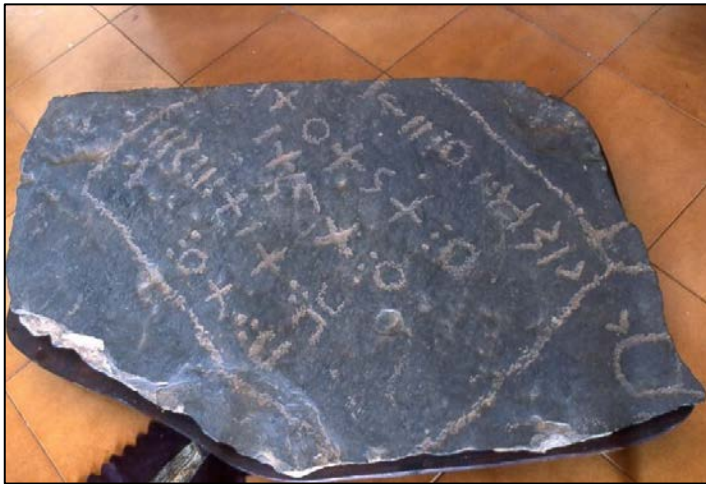
Italian academic studies on Libyan-Berber scripts or more precisely on *Tifinagh* are somewhat hardly known within the African French-speaking countries from the Sahel-Saharan area. This short paper aims to show the nature of these works, their importance and the variety of their approach, with the hope that it will encourage their reading. The diachronic material presented here shows, first the contributions of the Italian pioneer F. Beguinot, then those more recent of G. C. Castelli-Gattinara and finally the role of the archives or documents carved with *tifinagh*, stones or jewels kept in the National Library of Naples.

ANNA MARIA DI TOLLA

**À propos de la pierre gravée en *tifinagh* à la
Bibliothèque Nationale de Naples¹**

À la Bibliothèque Nationale de Naples sont exposés un certain nombre de documents qui appartiennent à la collection d'Elena d'Orléans (1871-1951),² duchesse d'Aoste.

Parmi ces documents, il y a un ensemble d'inscriptions gravées sur un bracelet³ et sur un fragment de roche. Ce dernier est un fragment de pierre gravée en forme de rectangle bien délimité de cinq séquences écrites en *tifinagh*.



Bibliothèque Nationale de Naples

¹ Nous remercions l'ancien Directeur, Monsieur Mauro Giancaspro et le personnel de la Bibliothèque Nationale de Naples pour nous avoir permis de visiter plusieurs fois le Musée de la duchesse Elena d'Orléans dans Le Fond d'Aoste. Un remerciement tout particulier est adressé à Madame Silvana Casale, responsable du *Fonds Aosta*.

² « *Savoia, Elena (di), duchessa d'Aosta* », in *Enciclopedia Italiana*, 1936, in: [http://www.treccani.it/enciclopedia/savoia-elena-di-duchessa-d-aosta_\(Enciclopedia-Italiana\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/savoia-elena-di-duchessa-d-aosta_(Enciclopedia-Italiana)/)

³ Cf. l'article de Mohamed Aghali-Zakara dans ce volume.

Cette inscription sur la pierre gravée provient d'Algérie. Selon les recherches effectuées à la Bibliothèque de Naples, on ne connaît pas l'auteur de la découverte ni les circonstances dans lesquelles la duchesse en obtint la possession. On connaît qu'elle avait voyagé beaucoup en Afrique et écrit plusieurs ouvrages.⁴ Probablement elle l'a reçue à Alger, durant un de ses voyages au Sahara.

On sait qu'elle a beaucoup voyagé en Afrique. On sait que la duchesse effectua son dernier voyage de janvier à mars 1933.⁵ À cette occasion elle s'arrêta à Alger, où elle fit la connaissance d'André Basset à la Faculté des Lettres, comme en témoigne la lettre adressée à Francesco Beguinot datée le 27 mai 1935 (en Annexe), où elle lui indiquait avoir rencontré André Basset et ce dernier demandait de recevoir sa grammaire sur le nefusi. Signalons qu'à la même période, Maurice Reygasse, préhistorien français,⁶ qui avait rapporté cette pierre gravée du territoire saharien algérien, était directeur du Musée d'Ethnographie et de Préhistoire d'Alger, information communiquée par Georges Marcy⁷ dans un article publié dans la revue marocaine *Hespéris*.⁸

Selon ce qu'on connaît cette pierre gravée avait fait partie d'un ensemble d'inscriptions algériennes découvertes en Algérie pendant la colonisation française. Elle a été signalée pour la première fois par Louis Voinot au début du XX^e siècle.⁹

Maurice Reygasse releva l'inscription à Tighatimine, sur la piste qui va d'In-Salah (au Tidikelt) à Tamanrasset, située en plein cœur du Sahara central, auprès des monts du Mouydir.¹⁰

De cette inscription, Georges Marcy essaya de faire une translittération en caractères latins et une traduction :¹¹

⁴ Parmi ses ouvrages : *Voyages d'Afrique* (1913); *Vers le soleil qui se lève* (1916); *Vie errante* (1921); *Attraverso il Sahara* (1935).

⁵ Elena di Savoia (duchessa d'Aosta), *Attraverso il Sahara: giornale di viaggio*, gennaio-marzo 1933 / duchessa d'Aosta Madre, Società Anonima La Nuova Antologia, Roma, 1935.

⁶ Maurice Reygasse (1881-1958) fut le premier conservateur du Musée de Préhistoire et d'Ethnographie Africaine d'Alger. Il en fut aussi le bienfaiteur car il avait fait don à l'Algérie de toutes ses collections recueillies au cours de ses années de recherche.

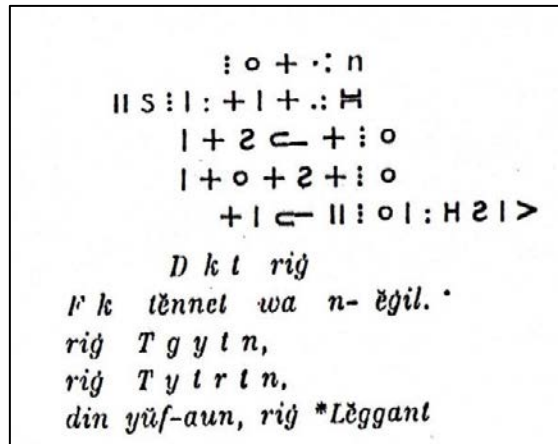
⁷ Georges Marcy (1905-1946) fut un important orientaliste berbérisant français. En octobre 1937 il quitta le Maroc pour suivre une maîtrise de sociologie et d'ethnographie nord-africaines à l'École des lettres d'Alger.

⁸ Georges Marcy 1936, « À propos du déchiffrement des inscriptions "tiffinagh" », in *Hespéris* XXII, I, 94.

⁹ Louis Voinot, 1908, « Notes pour servir à l'étude de l'ethnographie ancienne du Sahara. *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, t. XXVIII, 333-337, XI-XIII.

¹⁰ Maurice Reygasse, 1932, « Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscription tiffinagh du Sahara central », in *Cinquantenaire de la Faculté des lettres d'Alger* (1881-1931), Alger, 32.

¹¹ Georges Marcy, 1937, « Étude des documents épigraphiques recueillis par M. Maurice Reygasse au cours de ses missions dans le Sahara Central », in *Revue africaine*, LXXX, 35.



Selon son analyse il y a deux textes distincts, le premier de deux lignes qui a pour auteur un homme et le second de trois lignes qui a pour auteur une femme. Concernant la traduction des premières deux lignes, il donna deux interprétations :

a : « *Dkt* (probablement nom propre masculin), je désire *Fak* (nom propre féminin) qui est déclarée pour l'homme fort (*wa en egil* ; littéralement : "celui du bras") ».

b : « *Dkt*, je désire le Nord qui s'est déclaré (sic) pour le Sud (*wa n-egil* signifie également "le sud") ».

Du deuxième texte, il donne la suivante traduction :

« Je me rendrai à Tgyin, je me rendrai à Tyirin, là-bas on vous (homme) surpasse, je me rendrai à Reggane ».

Selon Georges Marcy, probablement les deux toponymes *Tgytn* et *Tyirin* correspondent aux toponymes qui figurent sur une carte de Monod, placés entre Tighatimine et Reggane.¹² Il termine son analyse par une réflexion concernant les toponymes à la forme féminine, fait dialectal constaté dans le toponyme *Taleggant*, pour celui de *Reggane*.¹³

En guise de conclusion, il faut dire que les particularités des *tifinagh* et l'état parfois médiocre des documents posent des problèmes techniques délicats d'analyse et d'interprétation. De toute manière, les études récentes consacrées à des inscriptions et à l'évolution des écritures libyco-berbères de l'Antiquité jusqu'à nos jours ont beaucoup fait progresser la connaissance des *tifinagh*.¹⁴

¹² Théodore Monod, 1932, « Adrar Ahnet. Contribution à l'étude archéologique d'un désert saharien », in *Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie*, XIX, Paris, carte annexe à la fin de l'ouvrage.

¹³ *Idem*, 36.

¹⁴ Mohamed Aghali-Zakara – Jeannine Drouin, 2007, *Inscriptions rupestres libyco-berbères*, Droz, Genève.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

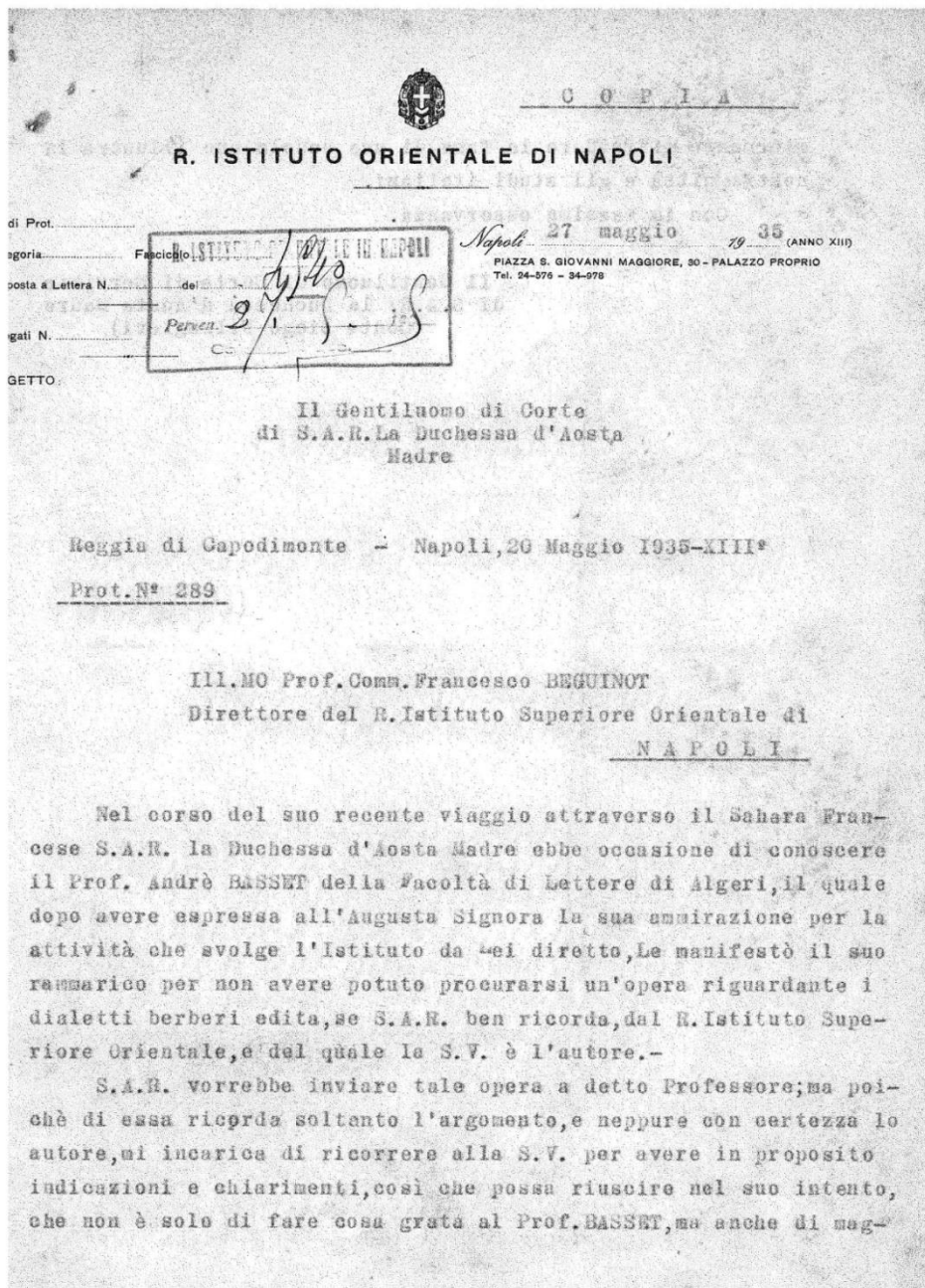
- Aghali-Zakara, Mohamed, 2015, « Les *tifinagh* dans les études italiennes », in *Quaderni di Studi berberi e Libico-berberi*, UNIOR, Napoli, 107-120.
- Aghali-Zakara, Mohamed – Drouin, Jeannine, 2007, *Inscriptions rupestres libyco-berbères. Sahel nigéro-malien*, Droz, Genève.
- Marcy Georges, 1936, « À propos du déchiffrement des inscriptions "tifinagh" », in *Hespéris*, XXII, I, 94-95.
- _____, 1937, « Étude des documents épigraphiques recueillis par M. Maurice Reygasse au cours de ses missions dans le Sahara Central », in *Revue Africaine*, LXXX, 27-65.
- Monod, Théodore, 1932, « Adrar Ahnet. Contribution à l'étude archéologique d'un désert saharien », in *Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie*, XIX, Paris.
- Reygasse, Maurice, 1932, « Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscription tiffinagh' du Sahara central », in *Cinquantenaire de la Faculté des lettres d'Alger (1881-1931)*, Alger.
- Savoia Elena (di) (duchessa d'Aosta), 1935, « Attraverso il Sahara. Giornale di viaggio, gennaio-marzo 1933 », in *Nuova Antologia*, Roma.
- Voinot, Louis, 1908, « Notes pour servir à l'étude de l'ethnographie ancienne du Sahara » in *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, t. XXVIII, 333-337, p. XI-XIII.

ABSTRACT

At the National Library of Naples is exposed a number of documents belonging to the collection of Elena d'Orleans (1871-1951), Duchess of Aosta in the Fond Aosta.

Among these documents, there is a set of inscriptions engraved on a wristband and on a fragment of rock. The latter is a fragment of stone carved in the shape of well-defined rectangle of five written sequences tiffinagh.

ANNEXES



giornate diffondere la fama di una scuola che illustra la nostra città e gli studi italiani.

Con la massima osservanza.

Il Gentiluomo di Corte di Servizio
di S.A.R. la Duchessa d'Aosta Madre
(Conte Diego Filangieri)

Il Gentiluomo di Corte
di S.A.R. la Duchessa d'Aosta Madre

Regia di Giustizia - Napoli, li 10 Aprile 1833

1833

Il Direttore del Museo Nazionale

Il Direttore del Museo Nazionale

Il Direttore del Museo Nazionale

Il corso del suo recente viaggio attraverso il nostro paese
con S.A.R. la Duchessa d'Aosta Madre, ha presentato un nuovo
il quale, oltre a essere una testimonianza della civiltà italiana,
ha avuto occasione di far conoscere in una maniera più
estesa e completa l'attività del nostro paese e della
cultura del nostro popolo, e di far conoscere ai
nostri concittadini, che essi non sono soltanto un popolo
che vive in un paese, ma che essi sono un popolo che ha
una grande civiltà e una grande cultura, e che essi
hanno il diritto di essere riconosciuti come una delle
grandi nazioni del mondo.

MANSOUR GHAKI

Toponymie et onomastique libyques. L'apport de l'écriture punique/néopunique

La toponymie et l'onomastique libyque sont très riches ; nous avons des centaines de noms de lieux et de noms de personnes. Nos sources sont soit littéraires soit épigraphiques. Les noms des lieux, essentiellement des agglomérations urbaines, nous sont parvenus dans leur écrasante majorité en latin, rarement en grec ; quelques toponymes sont attestés en punique/néopunique.

Les toponymes attestés avec certitude en libyque sont inexistant, si l'on excepte TBGG (Dougga). Nous disposons, par contre, grâce aux inscriptions libyques et à leur caractère funéraire d'une longue liste de noms libyques de personnes ; le problème est que ceux-ci se présentent à nous dans une écriture consonantique donc ils sont impossibles à prononcer. Les inscriptions latines et néopuniques renferment aussi un grand nombre de noms libyques. Le fait que ces deux écritures aient recours à la vocalisation permet de "surmonter" le handicap du consonantisme du libyque.

Quel peut être l'apport du punique/néopunique dans ce domaine ?

Nous rencontrons les toponymes libyques sous la forme néopunique essentiellement sur des monnaies frappées par telle ou telle cité au lendemain de la disparition de Carthage et avant l'installation de l'administration romaine, c'est à dire durant une partie du I^{er} siècle av. J.C.

À l'intérieur de la région, le pays numide essentiellement, les inscriptions néopuniques proviennent dans une écrasante majorité de sanctuaires dédiés à Baal, associé sporadiquement à Tanit, le couple divin punique protecteur de la vie en général ; ce qui revient à dire qu'il s'agit d'actes religieux de personnes acquises à la religion punique, abstraction faite de leurs origines ethniques ; ces dédicants sont des africains punicisés. Nombreux ont gardés leurs noms libyques.

Le fait que des toponymes et des noms de personnes soient attestés en néopunique, qui a recours à des consonnes comme *matres lectionis*, permet de combler ne serait-ce que partiellement le handicap dû au consonantisme; il permet aussi d'enrichir la liste surtout des toponymes libyques qui nous font défaut dans les inscriptions libyques. Cet apport du néopunique peut paraître modeste par

rapport au latin mais il demeure important car le latin « déforme en romanisant » et ne nous donne pas systématiquement une transcription réelle ; en se latinisant, le « mot » libyque subit des changements, parfois même des déformations et les exemples ne manquent pas : *TBGG* (en Libyque et Punique). *TBG'G* (en néopunIQUE) devient *Thugga* ; *MKTRM* deviendra en latin *Mactaris*, etc.

L'apport du latin est indéniable, nous lisons le toponyme et le nom sans difficulté mais nous le lisons dans une forme latinisée : sans que cela nous permette de retrouver la forme et la prononciation libyque ; le risque de déformation latine existe ; ainsi *MKWSN* devient *Micipsa*. Ce que feront aussi les romains en établissant les listes des noms de « cités » c'est qu'ils cherchèrent à éviter la confusion entre les « doublons », deux ou plusieurs lieux, portant le même nom et « collèrent » à ces noms des « déterminatifs » permettant de les distinguer l'un de l'autre : *Abbir (cella, maius, vita)*, *Apisa (maius)*, *Avitta (bibba)*, *Belalis (maior)*, *Bisica (lucana)*, *Bulla (regia, mensa)*, *Cirta nova* pour la ville du *Kef - Sicca veneria*, *Furnos (maius, minus)*, *Hippo (regius, diarythus)*, *Lepcis (magna)*, *Lepti (minus)*, *Pheradus (maius) Thigibba (bure)*, *Thirmida (regia, bure)*, *Thubursicum (bure, numidarum)*, *Tucca (terebantina)*, *Uchi (maius, minus)*, *Uzali (sar)*, *Vazi (sarra)*, *Zama (maior, minus, regia)*, etc. Cette exigence « bureaucratique » romaine n'existait pas aux époques précédentes et l'attestation en libyque ou en punique/néopunIQUE d'un toponyme ne permet pas d'être plus précis ; ainsi 'PWN, attesté en néopunIQUE sur une monnaie, ne permet pas de dire s'il s'agit de *Hippo Regius* (Annaba) ou d'*Hippo Diarythus* (Bizerte) sauf à se fier au lieu de la découverte ou à d'autres données historiques.

1. Les toponymes libyques

Les fondations aussi bien phéniciennes-puniques que romaines furent limitées en nombre ; les premières se concentrent sur le littoral et celles, romaines, ne semblent pas avoir eu une région de prédilection. Rarissimes sont les lieux ou les cités portant un nom grec. Les toponymes libyques sont d'autant plus nombreux que ni les phéniciens, ni les romains ne semblent avoir cherché à les remplacer par des noms sémites ou latins.

Les toponymes libyques attestés en libyque sont presque inexistants, l'exception étant *TBGG* ; ceux qui sont attestés en punique/néopunIQUE sont quelques-uns mais ils sont importants puisqu'ils nous permettent d'avoir une transcription presque fidèle du nom libyque qui peut être ainsi confrontée à la forme latinisée.

Liste des toponymes libyques attestés en punique et en néopunIQUE :

'PWN (Hippo)

'WYKSM (*Icosium*)

'LTBRŠ (*Althiburos*)

'TG, attesté sur une monnaie, a été rapproché de *Utica* (Utique) cette identification n'est pas du tout convaincante ; le U latin correspond à W dans *Uzappa* (WZPN) *Ulula** (WLLS)

GNGN (Gunugu)

KRTN (Cirta) ; il ne peut être question de rapprocher *KRTN* de *QRT* (comme dans *Qrthdšt* : ville neuve)

LKŠ (*Lixus*)

LPQY / *LPQ* (*Lepcis magna*)

MDDM / *MDDYM* (*Mididi*)

MKTRM / *MKTR* 'M / *MKT* 'RYM (*Mactaris*)

SBRTN / *SBRT*'N (*Sabrata*)

S'LT (*Sala*)

TBGG / *TBG* 'G / *TBG*'G' ? (*Dougga*). La forme *TBG*'G' n'est pas certaine car le ayin final pose problème.

TBRK 'N (*Tabraca*)

TGRN (*Tagura* ?)

TN' (*Thina*)

TYNG' / *TNG*'/*TNG* (*Tanger*)

T' *YNT* (*Thinae* ?)

WLL'S (*Ellès, Ulula**)

WY 'T (*Oea*)

WZP 'N (*Uzappa*)

D'autres noms ont été lus comme étant des toponymes :

- BB 'L est gravé sur une monnaie, on en a fait « Beit baal » et lu comme étant un toponyme. Müller (NAA a.1) le met en relation avec *Bulla Regia* ; cette identification demeure une hypothèse très fragile.
- 'LBT est attesté sur une monnaie et a été lu comme étant un toponyme : *El hofra* p. 27 « *El bayit* : le dieu *El* de la maison » ; cette interprétation pose problème et ne peut être retenue.
- TP 'TN sur une pièce de monnaie : à l'endroit, au revers 'PWN ; rapproché du toponyme « Tipasa » ; ce qui reste discutable.
- TMD ' T probablement *Thamusida*.
- TMKY : probablement *Timici*.
- TPSR/TP Š R pourrait-il s'agir de deux formes d'un même nom de lieu et ce dernier peut être *Thysdrus* (El Jem) comme cela est souvent proposé ? Nous n'en sommes pas sûr.
- KM' sur une monnaie identifié à *Camarata* ? Identification à confirmer.
- MQM' : *Macomada* ?
- MQMSMS (Yongeling, 187 : « reading uncertain »).
- BYLN ? PYLN ? nom porté par une monnaie ; aucune identification possible avec les toponymes connus. La lecture est, elle-même, douteuse.

2. L'onomastique libyque

Contrairement aux toponymes, les noms de personnes libyques attestés en punique/néopunique sont nombreux. Beaucoup sont ceux qui sont transcrits sans aucun ajout ; la forme libyque correspondant à celle néopunique ; nous n'avons pas repris ces

noms. Nous avons retenu les noms qui comportent une vocalisation par l'introduction de *matres lectionis*. Quelques noms attestés en punique ont été ajoutés à la liste parce qu'ils renferment l'une ou l'autre des semi-voyelles *aleph* ou *ayin*.

MY 'L/ *YMY* 'L (Mididi : KAI 156 / Makthar : Punica V, 1).

NKKN (Dougga : RIL 2 ; KAI 101) ; libyque : NKKN).

NKN (Bir Bou Rekba : KAI 138) RIL 1 : NKN dans la partie libyque).

NZR (Elhofra 36)

PSN (El hofra : KAI 101) ; libyque PŠN.

RB 'TK 'N ? (Makthar)

ŠY / *ŠYN* (RIL 1 ; KAI 100).

Y 'ŠDN (Wadi el amud 1 ; Libya Antica 1, 1964, 57-60).

YMTN (Téboursouk 10 ; Fantar p. 411) pourrait rappeler MTN attesté dans RIL 522, 596, 609, 910.

YSPN (*Althiburos*, KAI 162).

BB / *BB*' (Makthar, KAI 152 ; Dougga, Chabot, CRAI, 1916, 123-126).

BG 'T/B'GT (Cherchel 2, KAI 161).

DB 'R (Makthar, plusieurs fois dont KAI 145) / *DBR* ? (Téboursouk 9, Fantar 410) (*DBR* est fréquent dans les textes libyques : RIL 339, 532, 642, 862 pour les cas sûrs et RIL 140 et 445 pour les cas douteux ; cet élément se retrouve dans *DBRGM* (RIL 209, 565, 937, 988, 1003).

G 'RGM (Dellys 1 : Dussaud BAC 1917, 161-163).

GTYT ? (Wadi el amud 1 : Levi Della Vida, Libya Antica I, 1964, 57-60).

GWMZ 'L (Ksiba Mraou 1 : Chabot, Punica XIV, 1).

GWT'L (Gelaa Bou Sba 1, KAI 165) (RIL : GWT, GWTŠH).

HMNT (Jbel Mansour, KAI 141) on rencontre *MNTN* (1047) et *MNTNH*.

KNDR 'T (Bilingue, Borj Hellal, RIL 72, KAI 139. RIL 72 et 18 : *KNRDT*).

KNDY'L (Guelma, bilingue latin/libyque ; RIL 223 et 252 : *KNDYL* en libyque et *Chinidial* en latin).

KNS' 'N (*Althiburos*, KAI 159).

KNT' (Constantine, Punica XI, 35b).

KY' (Volubilis, IAM 6 ; RIL 299, 529 : *KYH*).

KYN' (Téboursouk, Fantar 417b : la lecture n'est pas sûre).

LM' *TPH* (Makthar, Punica IV, 102).

M' *GM*' (Althiburos : KAI 159).

M'*NZM* 'R (Makthar, Punica IV, 102).

M 'GRS' 'N (Makthar, Karthago XII, 1963-64, 56).

MZBL 'LN (Constantine, El hofra 269).

M'*SGRY*' 'N (Makthar, Punica IV, 102) RIL 545 et 641 donne *MSYGRN*.

MSTN'B' - roi numide, héritier de Massinissa en même temps que Gulussa et Micipsa - (El hofra 63). La forme latine donne un L en finale d'où « Mastanabal » ; son interprétation comme étant « la combinaison d'un élément libyque *Mstn* auquel s'adjoint un élément punique *Baal* » (Salem Chaker, 2010, « Mastanabal », in *Encyclopédie berbère*, 30 | Maaziz – Matmata, Édusud, Aix-en-Provence, 4668) ; cette lecture ne peut être retenue car il ne peut s'agir que d'une déformation latine du nom *MSTN*'B' ; les attestations grecques de ce nom ne se terminent pas par L.

M 'SDY' 'N / *MSDYS*'N (Makthar, le D n'est pas sûr, Punica XII, 11). RIL 226 et 531 : *MSDYSN*.

MSYGR'N / *MSGRY*'N / *MSGRN* (Makthar KAI 146) RIL 836 *MSYGRN*.

MSY ' LN (Borj hellal 1 RIL 72, KAI 139) RIL 510 : *MSYLN*.

MSYR'N (Makthar, Punica IV, 102) RIL renferme au moins une dizaine de *MSYRN* : RIL 20-21, 86, 344, 566, etc.

MSMK 'T (Makthar, Punica XII, 15) RIL 482 *MSMGR* ; on aurait un élément *MSM* auquel s'adjointrait un suffixe. L'approche

courante est d'isoler un préfixe MS ; il est vrai que de nombreux noms libyques commencent par MS.

MSPR 'D (El hofra 71) RIL 245-250 : MSPRN.

M 'SYR 'N / M 'SYR (Makthar , KAI 145) RIL 20, 21, 86, 566 ... : MSYRN (Chabot, RIL XV : « Certaines expressions... nous paraissent être des noms de clans ou de tribus ». On retrouve une composante suffixe de ce nom dans MS 'YS 'N ; on aurait MSY+RN et MSY+SN.

M 'SQLT / MSQT 'T (Makthar, Punica XII, 16).

M 'STNB 'R ? (Makthar, KAI 145).

M'STRT (Bilingue Lib/NP de Tébourouk 2, RIL 12) la partie libyque et RIL 664 : MSTRT ; sont aussi attestées les formes MSTR (RIL 359) et MSTR[H] (RIL 142).

MQL' (RIL 2, Dougga) la partie libyque correspondante manque.

M 'RWZ' / MR 'WZ' (Makthar, Punica XII, 16 ... ; Volubilis 1, IAM 5).

'WMZG'R (Makthar, KAI 145 et 146).

S'LWL (Kef Bezioun, KAI 171).

SYL' (Makthar, KAI 151, Mididi, KAI 158).

SLDY' / S 'LDY' / SLD 'M (Makthar KAI 146 / Guelma Punica XI, 13 ; Mididi, KAI 155) RIL 269 et 586: SLDYW ; RIL 780 : SLDYH.

SLS 'N (Tébourouk, Fantar, 419a).

S' LKNY (Makthar, Punica IV, A7) ; libyque : SLKNY

Š T W' N (Althiburos, KAI 159).

Š 'DBR'T / ŠDBRT / ŠD'BR (Uzappa, Punica XX, 1 / Makthar KAI 153 / Guelma 2 Punica XI, 2).

Š'PRGM (Makthar, KAI 145).

T 'G 'R (Uzappa, Punica XX, 3).

T 'WNT (Cherchel 1, NSI 56).

TBB' (Guelma 1 ; Punica XI, 1).

TT 'P 'L (El hofra 74 ; RIL 632 : TTYPL).

WRYTM ' T (Makthar Punica, 101).

YGW'KN (borj hellal, RIL 72).

Y 'ST 'N / YST 'N / Y 'S ' T 'N / YST 'TN Makthar, KAI 145 / Sidi Khelifa (NP 12) ; il s'agit clairement du même nom vocalisé de différentes manières ; « le aleph de y 's't'n n'est pas sûr ».

Y ' RGM (Elhofra 143).

Y ' RKNY (Makthar Punica, XII, 27) ; RIL 291: YRKNH).

Y 'RTN / Y 'RT 'N (Guelma 4; Makthar 20; Punica XI, 4) RIL 48, 114, 179, 266, 376, 379, 657, 923, 927, 928 : YRTN.

Y 'SKT 'N / Y 'SKTN (Makthar ; KAI 145) RIL 251 : YSKTN.

Y 'SMZGR (Althiburos 1, KAI 159).

Y'SDBY / Y'SDB'Y (Makthar, KAI 133).

YPD 'T (Bilingue RIL 31, Makthar ; la partie libyque donne YPDT).

YPT 'N (Makthar, Punica, IV , 102; Guelma, KAI 169).

YRN 'BT (Bilingue de Ain el kabich 1 : Punica XXV, 4) : RIL 451 ; RIL 222, 231, 451 : YRNB.

YWB'Y (monnaie) Iuba/ Juba; le nom du roi est attesté sur d'autres monnaies sans le ayin vocalisant l'avant dernière consonne YWBY.

Z 'LGM (Althiburos 1, KAI 159) ; la forme ZLG est attestée dans RIL 401.

Z 'NN (Ain el kabch 1, Punica XXV, 4) (RIL 451 : ZNN).

ZW'SN (Guelma 1, Punica XI, 1) ; la forme ZWSN sans la « vocalisation » est attestée dans plusieurs inscriptions libyques : RIL 217, 497, 711 et 980).

La vocalisation des noms de personnes permet les constatations suivantes :

- L'absence de « règles » dans l'introduction de « voyelles » ; cette vocalisation est « spontanée » ; elle n'est pas non plus obligatoire et ne semble pas s'imposer à celui qui écrit des toponymes ou des noms de personnes : Y 'ST 'N / YST 'N/ YST 'TN (dans Y 'S 'T 'N, le aleph n'est pas assuré) ; Y 'RTN/ Y 'RT 'N ; M 'SYR 'N /MS 'YS 'N et Y 'SKT 'N/ Y 'SKTN illustrent cette situation.
- Le recours au aleph quand il s'agit d'ajouter une semi-voyelle à l'initiale est de loin plus fréquent que le ayin à l'initiale.
- Utilisation aussi bien de l'aleph que du ayin quand il s'agit de vocaliser la dernière consonne.
- A l'intérieur du nom, on rencontre aussi bien l'aleph que le ayin ; il s'agit souvent de vocaliser la première consonne, parfois l'avant dernière.
- Les *matres lectionis* notent, en principe, les sons suivants : « Le yod vaut pour i ; Le waw vaut pour u (ou) ; Le ayin (‘) vaut, en principe, pour a, mais, dans certains cas, peut être aussi pour o/u ; L'aleph (‘) vaut pour e, pour o/u et pour a ; Le hé vaut pour e et pour o/u (et dans certains cas, peut être aussi pour a) ; Le héth vaut pour a ». (Maurice Szyner : « La vocalisation des formes verbales dans l'écriture néopunique », 211).
- L'ambivalence du aleph qui note e, o/u et a et du ayin qui note a et parfois o/u font qu'il est difficile d'assurer la prononciation des noms libyques « vocalisés » ; il est, malgré tout intéressant de noter que ni le yod, ni le hé, ni le heth ne sont utilisés du moins si l'on se réfère à la liste des noms que nous avons retenus.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alexandropoulos, Jacques, 2000, *Les monnaies de l'Afrique antique 400 av. J.C. - 40 ap. J.C.*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse.
- Benz, Frank L., 1972, *Personal names in the Phoenician and Punic Inscriptions*, Biblical Institute Press, Rome.
- Berthier, André – Charlier, René, 1952-1955, *Le sanctuaire punique d'El Hofra*, Arts et Métiers graphiques, Paris.
- Chabot, Jean Baptiste, 1916, « Punica », in *Journal asiatique* VII/VIII, 77-109 ; 443-467 ; 483-520 ; IX/X, 1917, 145-166, 5-79 ; XI, 1918, 249-302.
- _____, 1938-1940, « Tables des toponymes antiques et modernes de la série des cartes au 1/50000 », in *BAC*, 710-728.
- Chaker, Salem, 2010, « Mastanabal », in *Encyclopédie berbère*, 30 | Maaziz – Matmata, Édisud, Aix-en-Provence, 4668-4671.
- Cooke, Georges Albert, 1903, *A textbook of North-East Semitic inscriptions*, Clarendon Press, Oxford.
- Di Vita, Antonio, 1964, « Le iscrizioni neopuniche di Wadi el Amud », in *Libya antica* 1, 57-61.
- Donner, Herbert – Röllig, Wolfgang, 1968-1969, *Kanaanäische und Aramäische Inschriften* (KAI), 3 vols., Harrassowitz, Wiesbaden.

- Fantar, Mhamed Hassine, 1974, « Téboursouk, Stèles anépigraphes et stèles à inscriptions néo-puniques », in *Mélanges présentés par divers savants à 'académie des inscriptions et Belles lettres*, t. XVI, Paris.
- Février, James Germain – Fantar, Mhamed Hassine, 1963-64, « Les nouvelles inscriptions monumentales néopuniques de Makthar », in *Karthago* XII, 45-62.
- Galand, Lionel, 1966, « Inscriptions libyques » in *Inscriptions antiques du Maroc* (IAM), 1-88.
- Galand, Lionel – Février, James – Vajda Germain, Georges, 1966, *Inscriptions antiques du Maroc*, (IAM), Paris.
- Ghaki, Mansour, 1979, *Recherches sur les rapports entre les Phénico-puniques et les Libyco-numides, Vème/1^{er} s. av. J. C.*, Thèse de III^e cycle, Paris I (dactylographiée).
- _____, 1997, « Épigraphie libyque et punique à Dougga (TBGG) », in Mustapha Khanoussi – Louis Maurin (textes réunis par) *Dougga (Thugga), Études épigraphiques*, Ausonius, Bordeaux, 27-45.
- Jongeling, Karel, 1984, *Names in neo-punic inscriptions*, Doctoral Thesis, University of Groningen.
- Jongeling, Karel – Robert M. Kerr, 2005, *Late Punic Epigraphy*, Mohr Siebeck, Tübingen.
- Levi della Vida, Giorgio, 1927, « Le iscrizioni neopuniche della Tripolitania », in *Libya* III, 91-116.
- Müller, Ludvig – Tuxen Falbe, Christian – Lindberg, Jacob Christian, 1860-1861, 1874, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, Imprimerie de Bianco Luno, Copenhague.
- Szzyrmer, Maurice, 1974, « La vocalisation des formes verbales dans l'écriture néopunique », in *Actes du 1^{er} congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique* (juillet 1969), Mouton, Paris, 209-219.

ABSTRACT

Libyan toponymy and onomastics are very rich; we have hundreds of place names and personal names. Our sources are either literary or epigraphic. The names of places, mainly urban areas, we have succeeded essentially in Latin, rarely in Greek; some names are attested in the Punic/néopunique. The names attested with Libyan certainty are nonexistent, except for TBGG (Dougga).

Latin inscriptions and néopuniques also contain a large number of Libyan names. The fact that these two writings have recourse to the vocalization can "overcome" the handicap of the Libyan consonants.

JEAN-PIERRE LAPORTE

Stèles libyques et libyco-romaines de la Kabylie et évolution de l'encadrement des tribus dans l'Antiquité¹

Progrès des connaissances et des études

La Kabylie du Djurdjura a livré en 1859 la remarquable stèle libyque figurée d'Abizar,² puis d'autres qui ont progressivement formé une série.³ Elles ne rentraient dans aucune catégorie iconographique habituelle, aussi s'est rapidement posé le problème de leur datation : étaient-elles antérieures ou consécutives à l'époque romaine? Il sembla tout d'abord qu'elles ne pouvaient être qu'une mauvaise imitation des stèles romaines. En 1911, S. Boulifa, qui en avait découvert plusieurs lui-même, soutint en revanche l'appartenance de ces stèles à l'art libyque le plus pur.⁴ Sans doute par modestie, il n'alla pas plus loin et ne conclut pas à une datation haute. R. Basset qui rendait compte régulièrement des découvertes de son correspondant ne le fit pas non plus.⁵ En 1940 encore, J.-B. Chabot se demandait s'il ne fallait pas les qualifier de « kabyles » plutôt que de « libyques »,⁶ ce qui correspondait en fait à les considérer comme postérieures à l'époque romaine.

Puis les positions, essentiellement fondées sur des impressions, se séparèrent nettement, G. Camps défendant l'antériorité et P.-A. Février la postériorité. Rédigeant la notice *Abizar* pour l'*Encyclopédie berbère*, G. Camps eut la courtoisie et l'honnêteté scientifique de permettre au second d'exposer lui aussi son propre raisonnement. On disposait dès lors de manière très pratique d'une mise en parallèle des deux argumentations.

En 1991, l'examen de ce texte bipartite a montré que les arguments de P.-A. Février étaient en fait inconsistants,⁷ alors que ceux de G. Camps, une appartenance

¹ Je tiens à remercier Mme Anna-Maria Di Tolla d'accueillir cet article dans la série des *Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi*. À l'exception de la figure 3.A, les dessins sont de l'auteur.

² Découverte par le sergent Aucapitaine, cf. Wolff – Hanoteau, 153 ; Chabot, 851 ; *Ici*, fig. 1. A.

³ Chabot, notamment 843, 849, 850.

⁴ Boulifa, 1911.

⁵ Basset, 1910, 1911.

⁶ Chabot, 184.

⁷ Laporte, 1991, 405-407.

à un art libyque le plus pur, suggéraient certes une date ancienne (pré-romaine), mais ne permettaient pas de datation.⁸ Il fallut pour cela élargir le débat.

D'un autre côté, plusieurs stèles à registres d'époque romaine, d'iconographie gréco-romaine classique, découvertes dans la même région, portaient les épitaphes de chefs libyques romanisés. Ce constat permit d'envisager un rapport entre les deux séries.⁹

La découverte d'un dessin inédit d'une stèle de Toudja,¹⁰ proche des stèles libyques figurées¹¹ mais avec une épitaphe latine, fournit ce que nous avons considéré comme un chaînon manquant entre les deux séries de stèles, en montrant qu'elles étaient probablement proches dans le temps. Ce lien entre les deux séries pouvait être placé aux alentours de notre ère et la série libyco-romaine des II^e et III^e siècles après J. C., la série libyque datant des derniers siècles avant notre ère,¹² probablement des trois derniers.¹³

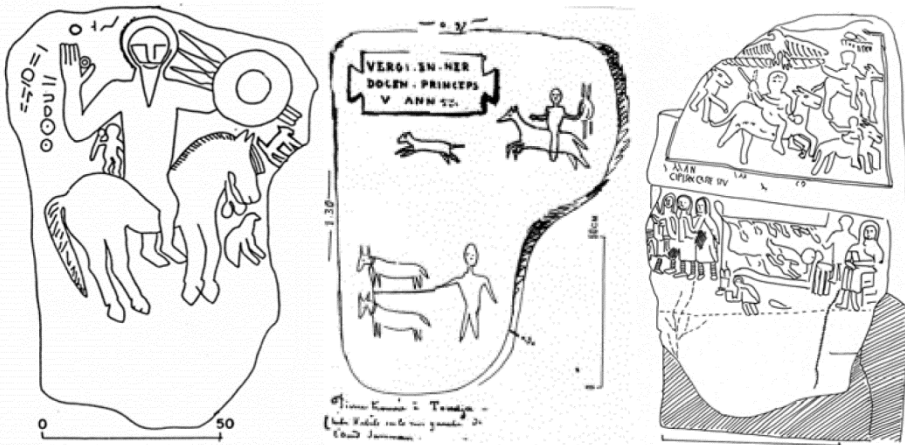


Fig. 1 : Évolution chronologique des stèles de Kabylie
D'après Laporte, *Datation*, 1991, p. 394, fig. 2.1.
De gauche à droite, Abizar, Toudja et *Castellum Tulei*

⁸ Laporte, 1991, 410.

⁹ *Idem*, 389-423.

¹⁰ Cf. ci-dessous, Stèles de transition et fig. 4. A.

¹¹ Montrant un cavalier encore très proche par son allure et son armement de celui d'Abizar, elle était de même gravée sur une dalle naturelle non retaillée.

¹² La charnière nous a paru être la période située entre les fondations de trois colonies romaines en Kabylie (Laporte, 2000) vers 25 avant notre ère et l'annexion de la Maurétanie césarienne en 40 après J. C. Toutefois, elle a pu se poursuivre un peu plus longtemps.

¹³ Compte tenu de l'homogénéité de la série, sa durée devait être relativement courte.

Les découvertes n'ont pas cessé avec par exemple la publication en 1998 de deux stèles de la région de Bordj Menaiel et de Sidi Naamane (à l'ouest de Tizi-Ouzou).¹⁴ En 2006, l'ensemble a été évoqué dans un catalogue de K. Stiti¹⁵ et a fait l'objet en 2008 d'une étude épigraphique de S. Aït Yahia.¹⁶ D'autres ont été signalées par la suite, ainsi en 1977 celle de Kerfala, à l'ouest de Bouira,¹⁷ en 2008 celle de Chemini, au-dessus de Sidi Aïch¹⁸ et deux autres en 2010 à Aït Yahia, près d'Aïn el Hammam, ex Michelet.¹⁹

À chaque découverte nouvelle, nous avons revu le raisonnement de 1991. Jusqu'ici, il a toujours tenu, et l'on voit mal maintenant quel élément nouveau pourrait amener à en inverser les conclusions.

Le premier stade de la réflexion avait permis de préciser la datation relative des deux séries grâce à des rapprochements stylistiques. Les découvertes nouvelles ont permis de passer un second cap dans la réflexion en les rapprochant non plus seulement sur le plan iconographique, mais aussi sur le plan social.

Compte tenu de leur grande taille, ces stèles concernaient pour l'essentiel des notables, et se trouvaient dans des secteurs éloignés des villes romaines. Leur existence et leur échelonnement dans le temps sont pour nous le signe de l'évolution d'une même fonction, celle de chef tribal, et de là un indice de continuité des structures sociales libyques avant et pendant la domination romaine. Rome s'est appuyée, comme elle l'a fait ailleurs, sur des pouvoirs traditionnels pour gouverner le pays. Ceci a permis de publier en 2008 une note intitulée « stèles libyques figurées et structures sociales berbères antiques ».²⁰

Depuis, grâce à une remarquable sensibilisation locale, faite par l'association bougiote *Gehimab*,²¹ le nombre de stèles n'a cessé de croître, surtout d'ailleurs du côté des stèles d'époque romaine, trouvées sur les flancs montagneux du fleuve Soummam, loin des villes romaines, et avec une stylistique assez différente de l'art gréco-romain habituel. En attendant les publications détaillées en préparation, on peut préciser sensiblement les idées.

Présentation générale: les trois types

Comme proposé en 1991, on distingue nettement trois catégories qui se succèdent dans le temps : stèles libyques figurées, stèles « de transition » et stèles

¹⁴ Camps – Chaker – Laporte, 1998, 19-32.

¹⁵ Stiti, 2006, 111 p.

¹⁶ Aït Yahia, 2008, 189 p.

¹⁷ Fig. 3, Chaker, 1977 ; 193-202; Salama, 1993, 127-140.

¹⁸ Fig. 2. D. Ci-dessous, fig. 2. D.

¹⁹ Fig. 2. B et C. Aït Yahia, 2010, 17-22.

²⁰ Laporte, 2008, 23-31.

²¹ GEHIMAB, 2012 ; GEHIMAB et Laporte, 2014.

libyco-romaines.²² Nous nous contenterons ici d'examiner les dessins des plus particulièrement significatives pour notre propos.

1: Stèles libyques figurées

Les stèles libyques figurées montrent la représentation très stylisée d'un personnage, le plus souvent à cheval, tenant du bras droit levé un petit bouclier rond (une « rondache ») et plusieurs javelines (armement libyque typique) et montrant souvent entre le pouce et les doigts de la main droite ouverte un anneau dans lequel on voit un signe de pouvoir. La convention iconographique adoptée privilégie les détails les plus importants : la tête du personnage est plus grosse et mieux traitée que le reste du corps ; main droite, bouclier et javelines sont dessinés avec précision ; les vêtements ne sont pas indiqués ; enfin, le cheval est proportionnellement plus petit que le personnage.

Ces figurations n'étaient pas des imitations tardives et maladroites de stèles romaines, mais, bien au contraire, des productions remarquables d'un art libyque des plus purs de toute influence extérieure.²³ L'absence de toute référence romaine ou chrétienne parmi les « nouvelles » stèles apparues depuis notre article de 1991 confirme l'antériorité de cette série à la période romaine. En voici quatre :

Sur la stèle de Bordj Menaïel,²⁴ le cavalier, qui tient un anneau dans la main droite, est accompagné d'un petit personnage debout sur la croupe du cheval, entouré d'animaux, au dessus d'un objet mal identifié (nasse ou char ?).

Sur la première stèle d'Aïn el Hammam,²⁵ le cavalier et son cheval sont seuls figurés. L'anneau dans la main du cavalier est bien visible.

Sur la seconde, assez mutilée, l'essentiel est heureusement préservé, et l'anneau bien visible entre le pouce et l'index de la main droite.²⁶

Dernière signalée à ce jour, la stèle de Chemini (fig. 2. D), est un peu épauprée au niveau de l'anneau, dont on ne sait pas s'il était représenté, ce qui est probable. Le cheval est précédé de deux animaux (chiens ou gibier, on ne sait).

L'iconographie de l'ensemble est remarquable d'homogénéité. La stèle de Bordj Menaïel montre une extension vers l'ouest plus grande que celle qui apparaissait en 1991. La stèle de Semaoune/Chemini apporte pour sa part la preuve de l'extension au versant occidental de la vallée de la Soummam d'une iconographie du cavalier libyque qui n'était jusque-là attestée que dans la wilaya de Tizi Ouzou et à l'est de celle de Boumerdès (région de Bordj Menaïel). La vallée de la Soummam appartenait au même ensemble régional « kabyle »²⁷ particulier au sein du monde berbère.

²² Ces stèles seront décrites précisément, et les conditions de découverte seront étudiées ultérieurement lors d'un colloque à tenir dans la région.

²³ Camps, 1984; Laporte, 1991.

²⁴ Camps – Chaker – Laporte, 1978, 19-22.

²⁵ Aït Yahia, 2010, 17-20. Ici, fig. 2. B.

²⁶ *Idem*, 20-22. Ici fig. 2. D.

²⁷ Au sens géographique, et non chronologique comme l'entendait J.-B. Chabot.

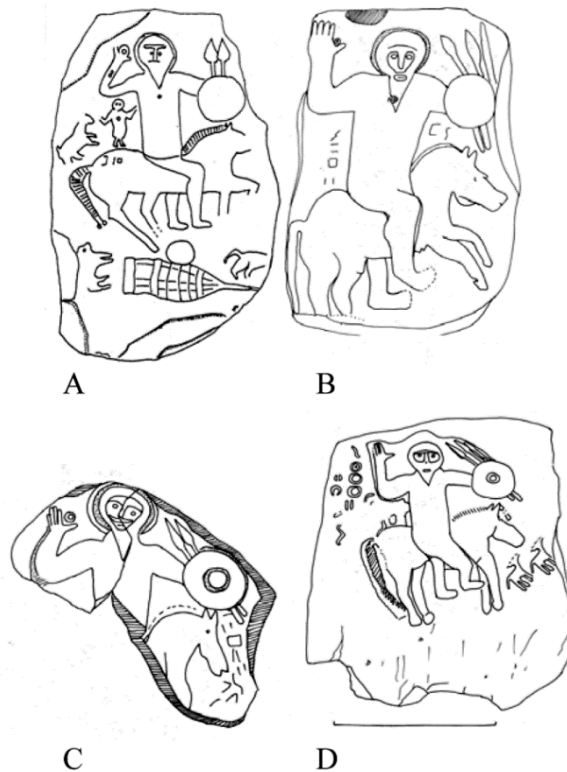


Fig. 2 : Stèles libyques figurées

A : Bordj Menaïel. B : Ain el Hammam 1. C : Aïn el Hammam 2. D : Chemini

2: Stèles « de transition »

Nous appelons période de transition (d'un point de vue artistique et culturel) celle qui suivit la fondation des trois colonies romaines de *Rusazus* (Azeffoun, ex-Port Gueydon), *Saldæ* (Bejaïa) et *Tubusuptu* (Tiklat) vers 25 avant J. C. jusqu'à la fin du premier ou le début du second siècle de notre ère. Rome s'était implantée politiquement et militairement dans la région, mais sa culture n'avait encore beaucoup pénétré l'intérieur, et notamment les montagnes.

Les stèles, que nous attribuons à cette période présentent à la fois des caractéristiques libyques, comme le fait d'avoir été gravées sur des blocs naturels non équarris, avec une inscription bilingue, ou une inscription latine manifestement ancienne pour la région.²⁸ Nous ne connaissons en 1991 que la stèle de Toudja

²⁸ Notamment l'absence de la formule DMS, qui apparaît au cours du second siècle dans les nécropoles des villes romaines de la région.

(fig. 1. B et 3. A), datable du 1^{er} siècle après J. C. Elle porte l'épithète latine d'un chef libyque traditionnel confirmé à la tête de sa tribu, avec le titre latin de *princeps*, sans doute dans le cadre d'un traité avec Rome.²⁹ Elle présente une synthèse originale entre les stèles autochtones de type Abizar gravées sur des blocs naturels et l'iconographie gréco-romaine classique des stèles funéraires à registres. La tradition du cavalier libyque avait préparé la voie à l'iconographie gréco-romaine importée.

En Maurétanie, la majorité du territoire restait aux mains des tribus. Leurs traités avec Rome comportaient en général la fourniture de soldats pour les unités auxiliaires de l'armée romaine.³⁰ La stèle d'Ifoughalen (fig. 3. B) montre l'un de ces soldats rentré chez lui après son temps de service et qui avait repris son nom libyque, tout en conservant le nom latin qu'il avait reçu en entrant dans l'armée romaine, probablement au 1^{er} siècle après J.C.³¹

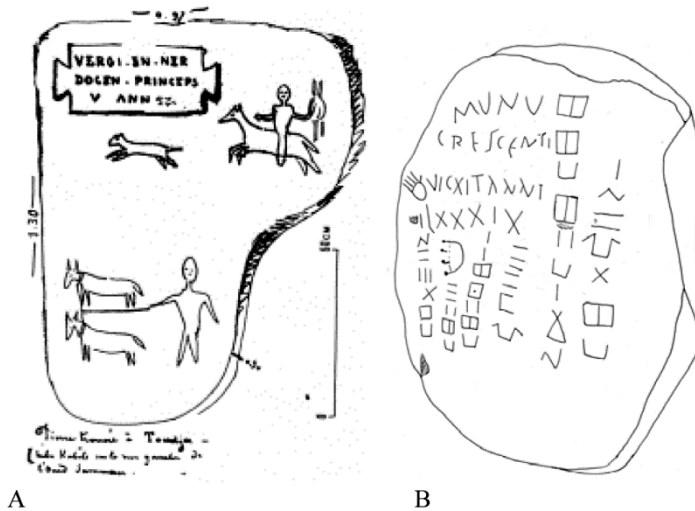


Fig. 3 : Stèles « de transition »
A : Toudja ; B : Ifoughalen

3: Stèles libyco-romaines

Aux II^e-III^e siècles après J. C., apparut dans les villes romaines de la région une iconographie gréco-romaine importée, avec des stèles composées d'un fronton surmontant deux registres superposés (cavalier et repas funéraire), très comparables à

²⁹ Perdue, mais connue par une description et un dessin : CIL, VIII, 8984. Dessin Féraud, collection Rénier, Sorbonne, ms 454 (2) ; Laporte, 1991, 415, fig. 6.

³⁰ De manière pratique, cf. Laporte, 2014 (avec un certain nombre de références).

³¹ Galand, 2007. Laporte, 2012a.

celui d'autres régions de l'Empire. Le cavalier est parfois accompagné de cavaliers plus petits, qui doivent représenter ses enfants mâles. Le repas funéraire est une scène classique d'origine grecque, dans lequel le défunt est représenté vivant, allongé sur son lit de repas, à haut dossier, précédé par un trépied sur lequel étaient posés mets et boissons. Il pouvait être seul ou entouré de son épouse, d'un ou plusieurs enfants, ainsi que de serviteurs.³² On peut considérer comme « romaines » les stèles de ce type trouvées dans les villes romaines.

Il n'en est pas de même d'un certain nombre de stèles découvertes dans la montagne, en majorité sur des versants élevés de la vallée de la Soummam, le plus souvent à distance des deux principales villes « romaines » de la région *Saldae* (Bejaia) et *Tubusuptu* (Tiklat, près d'El Kseur). Bien que découvertes, plus à l'ouest, à une altitude nettement plus basse, les stèles de *Castellum Tulei*³³ appartiennent à la même logique. Elles se trouvaient à un point stratégique qui contrôlait le passage entre les vallées de l'oued Sebaou et de l'oued Isser, et dont la garde était confiée par Rome à un *princeps* libyque romanisé.

Dans ces régions éloignées des villes romaines, les représentations gréco-romaines ne sont pas calquées telles quelles. Il est rare qu'on ne distingue pas sous l'apparence « romaine » quelques traits autochtones. Chaque stèle présente un ou plusieurs détails, ou une composition d'ensemble, qui les distingue nettement des stèles découvertes dans les villes « romaines ».

Il est clair que les notables libyques de la montagne avaient adopté, mais aussi transformé l'iconographie d'origine étrangère.

À Ighil Oumsed (région d'Akbou), une stèle de taille très importante, malheureusement très mutilée, est peut-être celle d'un chef.³⁴ Une autre plus petite, découverte au même endroit, porte l'épithète d'un Libyque passé par l'armée romaine, dont on entoure le nom libyque, Lescig ou Lesgig, seul mentionné, d'une iconographie purement gréco-romaine.³⁵

³² Ceci permet de rappeler que chaque année, à la date anniversaire du décès, la famille venait prendre un repas sur la tombe du défunt.

³³ Gsell, f. 6, n° 14. Cf. ici, fig. 1. C.

³⁴ Hamadache, 2009. Ici, fig. 4. A.

³⁵ Yettou, 2005, Hamadache, 2007. Laporte, 2012a. Ici, fig. 4. B. Le fronton, assez inhabituel, montre un personnage nu devant un oiseau. On pourrait penser, non pas à Léda et le cygne, mais à Prométhée et l'aigle (Jupiter), ou à Jupiter enlevant Ganymède. L'aigle se trouve au centre du fronton de plusieurs stèles de la région, ainsi à *Castellum Tulei* (fig. 1. C).

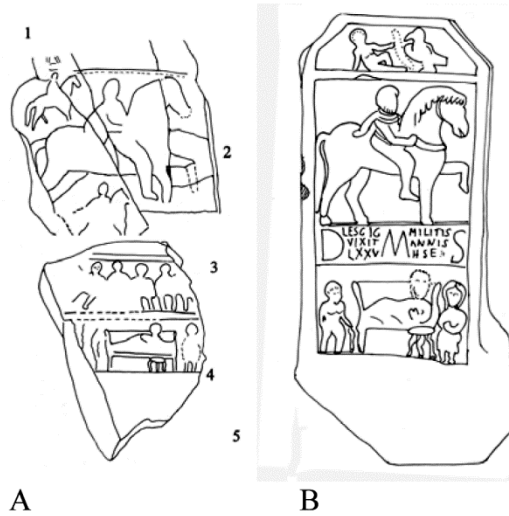


Fig. 4: Deux stèles à registre d'Ighil Oumsed

D'époque voisine, la stèle de Tazrout (fig. 5) présente globalement une iconographie gréco-romaine classique,³⁶ mais dans une version foisonnante tout à fait inhabituelle en rajoutant nombre de personnages annexes, notamment de nombreux gardes armés de lances. Il ne s'agit plus d'une simple scène de chasse, mais bien d'un signe de pouvoir appuyé sur une milice armée. Cependant, l'épithape n'a pas été gravée dans le champ épigraphique qui lui était réservé.

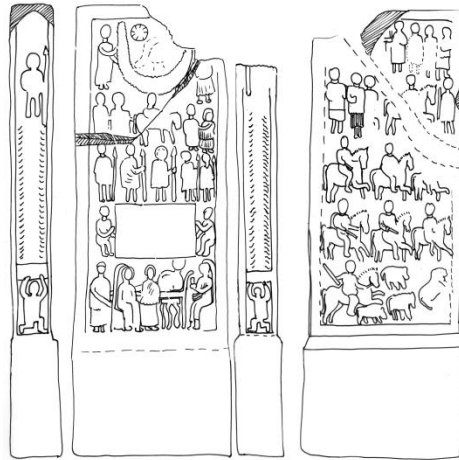


Fig. 5 : Stèle de Tazrout

³⁶ Alilat, Adekar, 2008a et b.

4: Une évolution iconographique, culturelle

Les stèles de la Kabylie du Djurdjura jalonnent l'évolution culturelle de la région sur la longue durée.

Les stèles libyques figurées apportent un témoignage précis sur un art autochtone très original, et des plus purs, dans les trois derniers siècles avant notre ère.

Par la suite, le classement des stèles d'époque romaine dans un ordre chronologique approximatif, montre une romanisation progressive de l'iconographie et de la culture locale (ce qui est normal lors du contact, même forcé, d'une culture avec une autre).

Il semble bien que la figuration de la scène de chasse sur les stèles libyques figurées ait préparé la voie au registre équestre des stèles gréco romaines « à registres », qui ont amené de leur côté le thème du repas funéraire jusque-là inconnu du monde libyque.

Les stèles libyco-romaines apportent des témoignages précis sur deux facteurs importants de ce que l'on a appelé la « romanisation », c'est-à-dire la diffusion en milieu berbère d'une part, mais d'une part seulement, de la civilisation romaine, au cours d'un contact qui a duré plusieurs siècles. Un premier facteur de « romanisation » peut être reconnu dans le passage par l'armée romaine³⁷ de recrues fournies par les tribus, qui revenaient au village après leur temps de service.³⁸ Le second facteur résidait dans la nomination ou la confirmation par Rome de chefs autochtones pour diriger les tribus.³⁹ La stèle de Tazrout notamment témoigne de la montée en puissance, sous l'égide de Rome, de chefs locaux qui pouvaient s'entourer d'une véritable milice armée. Le monde libyco-berbère n'était ni figé ni passif, mais évoluait lui aussi, en assimilant volontairement les aspects d'autres cultures qui lui convenaient.

Contrairement à ce qui est souvent sous-entendu, la « romanisation » de l'iconographie des notables tribaux, issue d'un contact prolongé avec les autorités et les villes romaines, n'entraîna nullement une soumission définitive. Bien au contraire, l'histoire régionale témoigne d'une série de révoltes dans la seconde moitié du III^e siècle après J. C., avec même au moins une attaque des remparts de *Saldæ* (Bejaia) dont les auteurs ne sont pas nommés, mais qui venaient sans aucun doute des montagnes de la région.⁴⁰ Par ailleurs, c'est de M'lakou, près d'Akbou, que partit vers 370 après J. C. la révolte de Firmus, grand chef libyque mais aussi grand personnage romain, qui faillit faire sortir de l'Empire toute la province de Maurétanie césarienne (Algérie centrale et occidentale).⁴¹

³⁷ Sans doute dans des unités auxiliaires, les légionnaires étant *a priori* citoyens romains.

³⁸ Ifoughalen, fig. 3. B; Ighil Oumsed I (fig. 4. B).

³⁹ Toudja, fig. 1. B et 4, et probablement Tazrout, fig. 5.

⁴⁰ Leschi, 1927, 393-419 = A. E., 1928, 38, Laporte, 2012b, 130-135.

⁴¹ Ammien Marcellin, l. XXIX. Laporte, Firmus, 2010, Armées, 2004, Révoltes, 2014.

Dans trois cas, Meloussa,⁴² Chemini, Tazrout, la réaction spontanée de la population a été de porter les stèles l'une au monument aux morts, l'autre dans la zaouia proche, la dernière enfin au cimetière actuel. Ceci montre son attachement à sa propre histoire et son désir de se la réapproprier.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aït Yahia, Samia, 2003, *Les stèles à inscriptions libyques de la Grande Kabylie*, Éditions Odyssee, Tizi-Ouzou, 2008, 189 pages.
- _____, 2010, « Nouvelles stèles à inscriptions libyques de la Grande Kabylie », in *Almogaren*, XLI, 2010, 17-25.
- Alilat, Djamel, 2008a, « Grande découverte archéologique à Adekar en Kabylie », in *El Watan*, du 11/02/2008. Stèle de Tazrout.
- _____, 2008b, « Kabylie, découverte archéologique d'Adekar », in *El Watan*, 16/2/2008. Stèle de Tazrout.
- Aziri, Mohand, 2011, « Un cavalier libyque ressurgit de 24 siècles d'Histoire », in *El Watan*, samedi 11 juin 2011, 24. Stèle de Semaoune/Chemini.
- Basset, René, 1910, « Note sur la mission Boulifa », in *CRAI*, 790-794.
- _____, 1911, « Note sur la mission Boulifa », in *CRAI*, 429-430.
- Boulifa, Saïd, 1911, « Nouveaux documents archéologiques découverts dans le Haut Sébaou (Kabylie) », in *Revue Africaine*, 55, 17-41.
- Camps, Gabriel – Chaker, Salem – Laporte, Jean-Pierre, 1999, « Deux nouvelles stèles kabyles au cavalier », in *BCTH*, N. S. (Afrique du Nord, 25, 1996-1998), 19-32.
- Camps, Gabriel – Février, Paul-Albert, 1984, « Abizar », in *Encyclopédie berbère*, 1 | *Abadir – Acridophagie*, Aix-en-Provence, Édisud, 79-86.
- Chabot, Jean-Baptiste, 1940, *Recueil des Inscriptions libyques* (RIL), Imprimerie nationale, Paris.
- Chaker, Salem, 1977, « Une inscription libyque du Musée des Antiquités d'Alger », in *Libyca*, XXV, 193-202.
- Galand, Lionel, 2005, « Le libyque en Algérie », in Claude Briand-Ponsart (éd.), *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, Publication des Universités de Rouen et du Havre, 59-68.
- _____, 2006, « Nouveautés dans l'étude du libyque », in *Lettre du RILB (Répertoire des Inscriptions libyco-berbères)*, 12, 1-2.
- _____, 2007, « À propos d'une inscription libyco-latine de la Petite Kabylie », in *La Lettre du RILB*, n 13, 1-3 (stèle d'Ifoughalen).
- GEHIMAB (dépliant), 2012, *La tribu des Aït Waghliis*, Bejaïa, 8 pages.
- GEHIMAB – Laporte, Jean-Pierre, 2014, *Stèles libyques et libyco-romaines de la wilaya de Bejaïa*, dépliant, 12 pages. Disponible sur le site internet de GEHIMAB et sur academia.edu.
- Hamadache, Tahar, 2007, « Algérie, Soummam : un douar archéologique », in *Agoravox*, 8 octobre 2007. Ighil Oumsed.

⁴² Stèle épigraphe aniconique non reproduite ici.

- _____, 2009, « Ighil Oumsed (Béjaïa), Des débris d'une nouvelle stèle rassemblés », in *Le Jour d'Algérie* ; Repris sur *Agoravox* (seconde stèle d'Ighil Oumsed).
- Laporte, Jean-Pierre, 1992, « Datation des stèles libyques figurées de Grande Kabylie », in *Africa romana*, IX, 1, 389-423.
- _____, 2000, « La Legio VII et la déduction des colonies augustéennes de Césarienne », in Yann Le Bohec – Catherine Wolff (éd.), *Les légions de Rome sous le Haut Empire*, Actes du congrès de Lyon, septembre 1998, 555-579.
- _____, 2004, « Les armées romaines et la révolte de Firmus (370-373) », in Yann Le Bohec – Catherine Wolff (éd.), *L'armée romaine de Dioclétien à Valentinien*, Actes du Congrès de Lyon, 12-14 septembre 2002, Université Jean Moulin De Boccard, Paris, 1 vol., 279-298.
- _____, 2008, « Stèles libyques figurées de Kabylie et structures sociales libyco-berbères anciennes », in Slimane Hachi – Aïssani, Djamil (éd.), *Bejaïa, centre de transmission du pouvoir*, Travaux du CNRPAH, n. s., 4, Alger, 23-31.
- _____, 2012a, « Le retour dans leur foyer de deux soldats maures », in *Echo*, Collection de l'Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne, 1-14.
- _____, 2012b, « Remparts urbains (antiques et médiévaux) de Kabylie et de l'est du Titteri », in *Enceintes urbaines, sites fortifiés, forteresses d'Afrique du Nord*, V^e Journées d'études nord-africaines, 2010 (2012), 106-172.
- _____, 2013, « Nubel, Sammac, Firmus et les autres : une famille berbère dans l'Empire romain », in *Africa romana*, 13, 2010 (2013), 979-1002.
- _____, 2014a, « Les révoltés dans la guerre Firmus en Maurétanie Césarienne (370-375) », in Michèle Coltelloni-Trannoy – Yann Le Bohec (éd.), *La guerre dans l'Afrique romaine sous le Haut-Empire*, Paris, CTHS, 2014, 121-142.
- _____, 2014b, « Paix », in *Encyclopédie berbère* (à paraître).
- Laporte, Jean-Pierre – Rebahi, Ymouna, 2003, « Stèle d'Abizar », in *Algérie antique*, catalogue de l'exposition d'Arles, 2003, 35-37.
- Laporte, Jean-Pierre – Salama, Pierre, 2003, « Les chefs libyques sur les stèles figurées », in *L'Algérie au temps des royaumes numides*, catalogue de l'exposition de Rouen, 33-35.
- Leschi, Louis, 1927, « Les 'Juvenes' de Saldæ d'après une inscription métrique », in *Revue Africaine*, 68, 393-419.
- Salama, Pierre, 1993, « À propos d'une inscription libyque du Musée des Antiquités d'Alger. Un nouveau conte kabyle », in *À la croisée des études libyco-berbères, Mélanges offerts à P. Galand-Pernet et L. Galand*, 127-140.
- Stiti, Kamel, 2006, *Inscriptions libyques gravées et peintes de la Grande Kabylie*, ANEP, Alger.
- Wolff, Charles – Joseph-François (Lieut.-col.) – Hanoteau, Adolphe, 1859-1860, « Pierre avec dessin et caractères berbères à Abizar » in *Revue Africaine*, IV, 153.
- Yettou, Tahar, 2005, « Ighil Oumced », in *Dépêche de Kabylie*, 29 août 2005.

ABSTRACT

New discoveries and recent interpretations allow a better understanding of Libyan and Libyan-Roman steles discovered in Kabylia. Before Roman times this region had seen the growth of a very special Libyan culture, characterized by a stylization of both thrust and

constant over a relatively large area. The iconography of the Libyan knight opened the way to a Greco-Roman iconography which united representation of the dead horse and the scene of the funeral meal. This foreign iconography was imported almost as in the Roman cities, but has been adapted and interpreted differently in the mountains and / or remote areas.

2. LINGUISTICA COMPARATIVA E FILOLOGIA BERBERA

Les verbes d'état berbères : des fossiles linguistiques revisités

I. Introduction

Par leurs traits sémantiques, syntaxiques et morphologiques dont leurs types de conjugaison conservés dans quelques variétés berbères (kabyle, Djebel Nefousa, touareg...), les verbes d'état constituent un groupe distinct du reste des verbes de cette langue, groupe dont nul ne conteste l'ancienneté des éléments structurels qui y sont conservés. Quoique évoquée par plusieurs chercheurs (Basset, Galand et d'autres), l'exploitation des vestiges des stades antérieurs de cette langue qui y sont conservés n'a pas été vraiment entreprise. Ceux-ci ont été abordés presque exclusivement pour traiter des problèmes posés notamment par la description synchronique du verbe berbère (état / procès). Aussi n'est-on pas allé au-delà de quelques explications historiques (origine nominale du verbe d'état, origine des types de conjugaisons préfixale, suffixale)¹ qui se fondent essentiellement sur les données sémitiques et / ou berbères modernes (cf. plus bas). Nous suivrons, cette fois, les vestiges des stades antérieurs qui y sont fossilisés et qui vont éclairer notre montée vers l'amont.

II. Les verbes d'état et la linguistique berbère

Présentant des irrégularités sémantiques, syntaxiques et morphologiques, les verbes d'état constituent des éléments récalcitrants dont la tradition berbérisante n'a traité que les aspects sur lesquels butent les études synchroniques berbères, dont notamment l'état et le procès dans le système verbal, et ce en essayant de les ramener ou de les rendre conformes aux traits structurels dominants du berbère

¹ Cf. A. Basset, 1952, *La langue berbère*, Oxford University Press, London ; D. Cohen, 1984, *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Étude de syntaxe historique*, Peeters, Paris-Leuven ; A. Basset, 1989, *L'aspect verbal*, PUF, Paris ; L. Galand, 1955, « État et procès : les verbes de qualité en berbère », in *Hesperis*, 42, 245-251 ; L. Galand, 1980, « Une intégration laborieuse : les 'verbes de qualité' du berbère », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXV/1, 347-362 ; L. Galand, 1990, « Du nom au verbe d'état : le témoignage du berbère », in H. G. Mukarovsky (ed. by), *Proceedings of the 5th International Hamito-Semitic Congress, 1987, Hamito-Semitic, Berber, Chadic*, vol. I, Wien, 123-137 ; et autres.

moderne. Ont été ainsi focalisés les traits caractérisant leur prétérit dont notamment leurs relations avec le nom avec lequel ils se confondent, à des degrés divers, dans le berbère moderne et, tout particulièrement, dans les variétés où sont conservés plusieurs types de conjugaison suffixale (Kabylie, Djebel Nefousa, touareg...). Outre l'expression de l'état, le prétérit des verbes d'état a, dans les variétés modernes, des formes identiques à celles du nom et/ou de l'adjectif correspondant(s) (*zegg^way* = prétérit, (*a*)*zegg^way* = nom/adjectif). La confusion est plus accentuée dans les variétés où elle s'étend, à des degrés divers, au niveau morphologique dont notamment la variété de Djebel Nefousa qui conserve le type le plus archaïque de conjugaison suffixale (cf. plus bas), où les verbes d'état se combinent avec les marques du genre et du nombre, et le parler des Ayt Ziyane (Petite Kabylie) où le paradigme personnel de conjugaison de ces verbes est constitué par les pronoms personnels affixes, régime direct.²

Singulier		Pluriel	
1	--- <i>yi</i>	1	--- <i>ny/y</i>
2m.	--- <i>k</i>	2m.	--- <i>kn</i>
2 f.	--- <i>km</i>	2f.	--- <i>knt</i>
3m.	--- <i>t/ṭ</i>	3m.	--- <i>tn</i>
3f.	--- <i>tt/ṭ</i>	3f.	--- <i>tnt</i>

Tableau 1. Les pronoms personnels affixes (régime direct) : paradigme commun aux différentes variétés modernes

Ces éléments n'ont été généralement traités que pour résoudre le problème que pose, dans l'analyse du verbe berbère, l'état qu'expriment ces verbes conjugués au prétérit. Se fondant sur l'*apriori* de la processivité fondamentale du verbe, il fallait rendre compatible, avec le procès, « l'état pour lui-même, sans référence à un procès »³ qu'expriment les verbes d'état au prétérit.

On a essayé tout d'abord de définir le prétérit ou l'accompli de ces verbes de façon à ce qu'il englobe l'état qu'ils expriment. Celui-ci serait un résultatif, le résultat d'un procès accompli antérieurement :

« L'accompli lui-même, dans un système à deux pôles où il se définit par opposition à l'inaccompli, ne peut signifier un état que par un biais : comme le résultat d'un procès accompli ».⁴

² Cf. L. Galand, 1990 ; A. Allaoua, 1993, « Les verbes de qualité et quelques remarques sur les pronoms personnels en berbère », in *Acta Orientalia*, 54, 31-45.

³ L. Galand, 1980, 352.

⁴ *Ibidem* ; voir également L. Galand, 1955.

Et ce de la même manière qu'est interprété l'emploi statif du verbe dans le sémitique dont notamment l'akkadien :

il (le statif) fut interprété comme exprimant l'état résultant, l'aboutissement du procès.⁵

Il n'y aurait ainsi que des verbes de procès en berbère où sont intégrés les verbes d'état. Les faits ont montré par la suite que :

« cette théorie se heurte à la réalité non linguistique, dans laquelle un objet blanc n'est pas nécessairement un objet 'blanchi'. De plus, on ne comprenait pas pourquoi les verbes de qualité présentent une morphologie insolite. Il fallait donc corriger l'analyse... ».⁶

Les relations qu'entretiennent les verbes d'état avec le nom dans Djebel Nefousa et le parler des Ayt Ziyān, et les types de conjugaison que y a conservés leur prétérit ont contribué à abandonner le terrain de l'opposition entre l'état et le procès dans le cadre du verbe pour poser le problème ailleurs, dans celui du nom ou, plus précisément, dans l'opposition verbo-nominale (cf. plus bas). Les types de flexions personnelles (morphème du genre et du nombre) qui caractérisent le prétérit des verbes d'état dans le Djebel Nefousa où il correspond à une base nominale, et dans le parler des Ayt Ziyān (combinaison avec les pronoms personnels affixes, régime direct) ainsi que la correspondance systématique entre ce thème et la forme nominale placeraient ces verbes plutôt du côté des noms.

La correspondance avec le statif akkadien dont notamment l'emploi statif du nom qui s'apparente à celui du verbe (*šarr-â-ku* 'roi-je, je suis roi', *šarr-â-tu* 'roi-tu (m.), tu es roi'⁷ est si évidente pour qu'elle passe inaperçue.⁸ D'autant plus que, outre ces traits vestigiels conservés par les verbes d'état, les formes libyques telles que *gldt* (interprétée *gld* 'roi' - *t* 'lui' 'il est roi'), qu'on a prises pour une conjugaison 'nominale'⁹ ont corroboré ce rapprochement des verbes d'état avec le statif akkadien et lui ont conféré une justification historique.

Les prétérits des verbes d'état auraient donc une origine nominale.¹⁰ Ce serait des noms qui se seraient verbalisés ou employés comme verbe et qui auraient conservé l'état qu'exprimerait cette catégorie grammaticale dont ils proviendraient. Il ne reste plus qu'à voir comment ils s'intègrent dans le système verbal :

⁵ D. Cohen, 1989, 61.

⁶ L. Galand, 1990, 124.

⁷ D. Cohen, 1989, 175.

⁸ Cf. O. Rössler, 1952, « Der semitische Charakter der libyschen Sprache », *Z. F. Assyriologie*, n.f., 16 (50), 121-150 ; D. Cohen, 1984, *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Étude de syntaxe historique*, Peeters, Paris-Leuven ; L. Galand, 1980, *op. cit.*, 1990, *op. cit.*

⁹ L. Galand, 1990, 132.

¹⁰ Cf. L. Galand, 1980 et 1990.

« le problème posé en berbère [...] est d'accueillir dans son système verbal un syntagme nominal qui, devenu forme conjuguée, n'en garde pas moins la valeur d'un statif ». ¹¹

Ayant suivi la démarche utilisée dans le sémitique pour décrire le statif (D. Cohen, 1984, 1988), on n'a transposé, au berbère, les problèmes auxquels celle-ci y est confrontée :

« **L'intégration de ce statif dans le système verbal** a eu des grandes conséquences pour les langues sémitiques... » (mis en gras par nous). ¹²

De même que le statif akkadien est pris pour un nom, ayant une conjugaison nominale, à partir des traits prédominants du stade de cette langue dans lequel sont écrits les textes akkadiens, ¹³ le prétérit des verbes d'état aurait une origine nominale parce que leurs radicaux exprimant des états correspondent, par leur valeur et les types de flexions qui les caractérisent, au nom tel qu'il est défini dans le berbère moderne. La distinction (et les appellations) verbe - nom y est ainsi vue et déterminée à partir des traits structurels de ce stade linguistique. En compressant l'évolution du berbère entre les éléments du stade moderne (nom > verbe d'état), l'origine nominale des verbes d'état ne fait que transférer le problème de l'état qu'expriment ces verbes au nom dont ils proviendraient pour le faire transposer de son axe historique au domaine de la trans-grammaticalisation entre les deux catégories berbères modernes, le nom et le verbe.

Le statif sémitique servant de base à l'explication historique de celui qu'expriment les verbes d'état berbères et de ses relations avec le nom, nous allons faire un détour par le sémitique pour voir le type de correspondances qui fonde cette justification historique.

Les vestiges que renferment les langues sémitiques (dont notamment l'akkadien, l'ougaritique, l'araméen...) et les autres groupes afro-asiatiques n'ont pas été exploités pour accéder aux traits structurels du stade antérieur à celui où le nom est une catégorie établie et bien fixée dans ce groupe linguistique et, en général, dans l'afro-asiatique.

¹¹ L. Galand, 1980, 358 ; voir également L. Galand, 1990 : Le titre de l'article est significatif : « Une intégration laborieuse : les 'verbes de qualité' du berbère » (*op. cit.*).

¹² D. Cohen, 1989, 61.

¹³ Cf. D. Cohen, 1984 et 1989 ; A. Allati, 2002, *Diachronie tamazight ou berbère*, Publications de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Tanger ; A. Allati, 2008, « Proto-berbère et proto-afro-asiatique : l'aspect », in G. Takács (ed. by) *Semito-Hamitic (Afroasiatic) Festschrift for A. B. Dolgopolsky and H. Jungraithmayr*, Dietrich Reimer, Berlin, 19-26 ; A. Allati, 2011b, « Sur les reconstructions berbères et afro-asiatiques », in A. Mettouchi (éd. par) « *Parcours berbères* », *Mélanges offerts à P. Galand et L. Galand*, Köppe, Köln, 65-74.

Le nom est postulé protosémitique et proto-afro-asiatique en se basant sur le fait qu'il est une catégorie stable et constante du stade dans lequel sont écrits les textes les plus anciens du sémitique qui nous sont parvenus¹⁴ et sur la projection de l'opposition verbo-nominale, caractérisant notamment les langues des analystes et les systèmes linguistiques auxquels ils sont habitués, sur les faits décrits.¹⁵

Les faits montrent que cette stabilité du nom dans le sémitique est due essentiellement au fait que lors de la recomposition du protosémitique, la formation du nom - catégorie grammaticale s'opposant au verbe - n'a pas nécessité, à la différence de celle du verbe, de changements lexico-sémantiques, vu qu'il se caractérise par la même valeur (statif) que celle du prédicat d'existence, base lexicale dont il a évolué. Les bases lexicales constituant le prédicat d'existence dont proviennent ces deux catégories sont plus proches du nom dont la formation en tant que catégorie grammaticale n'a pas requis de réorganisation du niveau lexico-sémantique (statif), mais juste la formation de ses propres modalités qui le distinguent des autres catégories. Le type de formation qui l'a généré n'a pas ainsi requis de changements au niveau lexico-sémantique, ce qui a favorisé le type d'interprétation historique dont il a fait l'objet et a empêché la recherche de sa ou de ses forme(s) antérieure(s).

Ce sont notamment ses emplois statifs¹⁶ et, tout particulièrement, ses relations avec le verbe dont la formation a requis la réorganisation des niveaux lexico-sémantique et syntaxique qui n'était pas encore achevée dans le stade dans lequel sont écrits les textes akkadiens, ougaritiques...qui font apparaître ses stades antérieurs et notamment les caractéristiques du stade inachevé où en étaient les réorganisations lexico-sémantique, syntaxique et morphologique du protosémitique.¹⁷ Ce stade se caractérise par la coexistence, ou le fonctionnellement parallèle, du stade antérieur où le noyau de l'énoncé est un prédicat d'existence¹⁸ et de la nouvelle structure qui y est en partie mise en place se

¹⁴ Cf. A. Allati, 2011c, « De l'ergativité dans le berbère moderne », in *Studi Africanistici, Quaderni di Studi berberi e Libico-berberi*, I, Napoli, 13-25.

¹⁵ Cf. I. M. Diakonoff, 1965, *Semito-hamitic languages, an essay in classification*, Nauka, Moscou; I. M. Diakonoff, 1988, *Afrasian languages*, Nauka, Moscou; D. Cohen, 1968, « Les langues chamito-sémitiques », in A. Martinet (éd. par) *Le langage*, NRF-Gallimard, Paris, 1288-1330 ; I. M. Diakonoff, 1984, *op. cit.* ; entre autres.

¹⁶ Qui ont évolué en verbes dans les langues sémitiques (D. Cohen, 1984 et 1989, *op. cit.*).

¹⁷ Cf. A. Allati, 2011c.

¹⁸ Base lexicale ayant les fonctions correspondantes à celle du nom et du verbe dans les systèmes où cette opposition existe, et qui est interprétée comme étant des noms et des verbes à partir des traits structurels de ses systèmes, ce qui explique pourquoi l'on parle de l'emploi statif du nom, de la conjugaison nominale...

caractérisant par l'opposition nom (état)-verbe (procès), les oppositions de rection, de diathèse... (cf. plus bas).

Le nom présupposant le verbe, l'opposition que ces deux catégories forment et ses traits syntaxiques et lexico-sémantiques prédominants dont le statif et le procès sont *ipso facto* postulés proto-afro-asiatiques. Le problème est que la partie du système qui n'était pas encore, dans ce stade, réorganisée en ces oppositions ne s'y intègre pas et elle a été située dans l'évolution du nom (entre le nom et le verbe) qui l'aurait ainsi générée (nom verbalisé, emploi statif du nom). Considéré comme un nom qui se conjugue et ayant la valeur du statif, le statif akkadien, aurait subi un processus de verbalisation qui expliquerait les formes qu'il a prises.

Les données sémitiques anciennes ont été interprétées en fonction de l'opposition : nom/statif-verbe/procès qui est postulée protosémitique et proto-afro-asiatique.¹⁹ Cette opposition étant considérée proto-afro-asiatique, on a placé la phase du système où elle n'est pas encore établie dans celle qui lui est postérieure et, plus précisément, dans l'évolution du nom. Le stade de l'akkadien dans lequel sont écrits les textes anciens conserve une partie du système où ne sont pas encore établies l'opposition verbo-nominale, l'opposition statif-processif, de rection..., partie qui a été transposée, parce qu'on ne sait ce qu'on peut en faire, de son étape historique pour en faire une phase générée par l'évolution du nom qui se serait verbalisé, ce qui maintient bien en place les deux pôles de l'opposition. Diakonoff aurait décrit les relations entre le nom et le verbe exprimant le statif d'une manière différente s'il ne les avait pas ramenés à l'opposition verbo-nominale qu'il postule proto-afro-asiatique :

« In fact, the akkadien stative **can only with some caution be regarded as a verbal forme proper**. Like kabyle Qualitative and the Egyptian form of quality and state, or "Pseudo-Participale", it is, **by origin, a nominal form, usually a form of the verbal adjective**²⁰ (mis en gras par nous) ».

Quand on ne commence pas par cette opposition qui correspond plus à la/aux langue(s) de référence des analystes qu'aux éléments akkadiens et sémitiques anciens, et qu'on ne place pas l'emploi statif du nom, correspondant au verbe, dans l'évolution de cette catégorie qui se serait verbalisée..., l'on voit que les emplois du statif constituent un des éléments fondamentaux d'une structure lexico-sémantique et syntaxique de l'akkadien, qui est différente de celle qui se caractérise par le procès. Dans cette structure, le noyau de l'énoncé est une base

¹⁹ Cf. A. Allati, 2009, « Sur le classement du lexique berbère », in *Etudes berbères IV, Essais lexicologiques et lexicographiques et autres articles*, in R. Vossen – D. Ibrizimow – H. Stroemer (eds. by), Köppe, Köln, 9-24 ; A. Allati, 2011b ; A. Allati, 2014a, « La dérivation dans la morphologie berbère », à paraître dans *Mélanges offerts à M. Peyron* ; A. Allati, 2014b, « La place de la composition dans la morphologie berbère », à paraître dans *Mélanges offerts à M. Taïfi* ; et ci-dessous.

²⁰ I. M. Diakonoff, 1988, 95.

lexicale exprimant le statif dont les emplois correspondent à ceux du nom ou du verbe dans le système où l'opposition entre ces deux catégories existe.

Étant vu à travers cette opposition, le statif akkadien apparaît « à quelque moment de l'histoire de l'akkadien qu'on le saisisse [...] dans un processus de verbalisation »²¹ justement parce qu'il s'agit de l'un de ses emplois correspondant à celui du verbe dans le système se caractérisant par l'opposition verbo-nominale. La verbalisation du nom provient du fait qu'un tel emploi est vu par et à travers cette opposition, et il est ainsi situé historiquement entre le nom et le verbe qui sont postulés proto-afro-asiatiques. Placés à ce stade, ceux-ci n'auraient donc pas de formes antérieures et tout ce qui touche à leurs relations serait généré par leurs évolutions.

Le statif akkadien conserve ainsi les traits d'un stade du sémitique antérieur à celui que caractérise l'opposition verbo-nominale, où le noyau de l'énoncé est une base lexicale, un prédicat d'existence, correspondant, quand on l'appréhende par des traits de l'opposition verbo-nominale, plus au nom qu'au verbe des systèmes où ces deux éléments sont distingués.²²

Cette base lexicale exprimant le statif et qui peut être employée comme ce qui correspond à un nom ou à un verbe est le noyau de l'énoncé d'une structure syntaxique différente de celle où le prédicat est le verbe de procès. La conjugaison nominale n'est donc que l'aspect morphologique de la construction syntaxique de la base lexicale qui y est conservée, une construction dont le prédicat est une base lexicale exprimant le statif et dont le premier déterminant privilégié est un patient non agent :

« Lorsqu'il [le statif] a pour base un simple nom ou un adjectif non verbal, il est encore **une sorte de phrase nominale ; mais un thème verbo-nominal de valeur généralement passive est déjà spécialisé comme base d'une construction permansive et représente donc un autre état** (mis en gras par nous) ».²³

Ne se caractérisant pas par l'opposition verbo-nominale, ni par les oppositions de rection, de diathèse..., cette construction est différente de celle où le noyau de l'énoncé est un verbe de procès, la nouvelle catégorie grammaticale formée, et où ces oppositions sont fondamentales.

Cette construction syntaxique étant conservée dans la zone lexicale du système exprimant le statif, les noyaux de l'énoncé y sont vus et interprétés à travers l'opposition verbo-nominale comme des noms, en se fondant sur les traits structurels du stade où ceux-ci sont devenus des noms. Dans *šarr-â-ku* 'roi-je', 'je suis roi', la base lexicale *šarrat* 'roi' est interprétée comme un nom en se basant sur

²¹ D. Cohen, 1984, 109.

²² Cf. A. Allati, 2010, 2011 et 2012.

²³ D. Cohen, 1984, 109.

son statut dans le stade où ce terme est déjà devenu un nom / substantif s'opposant au verbe, alors qu'il conserve dans cet énoncé son emploi dans une construction syntaxique où il est une base lexicale pouvant être employé comme les correspondants respectifs du nom et de l'emploi statif du verbe dans le système linguistique où cette opposition est attestée. Les traits prédominants de ce mot sont ceux du nom dans le stade de l'akkadien dans lequel sont écrits les textes anciens, mais il y conserve un emploi de la construction où il était encore une base lexicale (voir le schéma, ci-dessous) qui, vue à travers l'opposition verbo-nominale, apparaît comme un nom conjugué et donc verbalisé. D'autant plus que les verbes de procès y ont également conservé leurs emplois statifs (ex. *balṭāku* < *balātu* 'vivre' - *ku* 'je' 'vivant-je', 'je suis vivant') :²⁴

« le statif est un nom conjugué, en principe n'importe quel type de nom, en fonction prédicative [...] Le fait important, **c'est qu'à partir d'un radical verbal quel qu'il soit, un statif peut être construit de la même façon**, sur une base lexico-nominale constituée elle-même selon un schème spécialisé [...], il ne semble avoir pour fonction ni de mettre l'état en relation avec le procès ni d'en évoquer le déroulement, **mais plutôt de constater l'existence de l'état nommé par le radical verbal**. Disons que le statif qu'on pourrait traduire par 'il est cassé' a, dans la plupart des contextes, la même valeur stative que 'il est grand' ou 'il est roi'²⁵ (mis en gras par nous) ».

Le statif n'avait pas encore cédé tout son terrain au procès dans ce stade ancien de l'akkadien. Les emplois statifs du nom y sont donc rapprochés et pris pour des verbes et ceux du verbe sont interprétés du point de vue des traits qui y sont prédominants et y sont pris ainsi pour des noms. Ce dernier cas est similaire à celui des verbes d'état berbères dans le stade moderne de cette langue.²⁶ Si les catégories nominale et verbale y restent malgré tout insaisissables et très floues (nom qui se conjugue, qui se verbalise, emploi statif du verbe...), c'est qu'on a placé le stade antérieur à l'opposition verbo-nominale dans celui où cette opposition est formée.

Quand on se détache de cette présentation des faits akkadiens qui sont vus à partir de l'opposition verbo-nominale postulée proto-afro-asiatique, cette évolution apparaît tout autrement. Le statif correspondant au prédicat d'existence dans le protosémitique est réorganisé en statif / procès dans l'akkadien où le nom et le verbe ont conservé leurs emplois statifs constituant le noyau de l'énoncé de la construction syntaxique ergative

²⁴ D. Cohen 1989, 61.

²⁵ *Idem*, 109.

²⁶ Cf. A. Allati, 2008 et 2011b ; A. Allati, 2012, « From proto-Berber to proto-Afroasiatic », in Ghil'ad Zuckermann (ed. by), *Burning Issues in Afro-Asiatic Linguistics*, Cambridge Scholars Publishing, 62-74; et plus bas.

qui y coexiste avec la syntaxe accusative dont le noyau de l'énoncé est un verbe de procès.²⁷ On peut schématiser cette évolution comme suit :

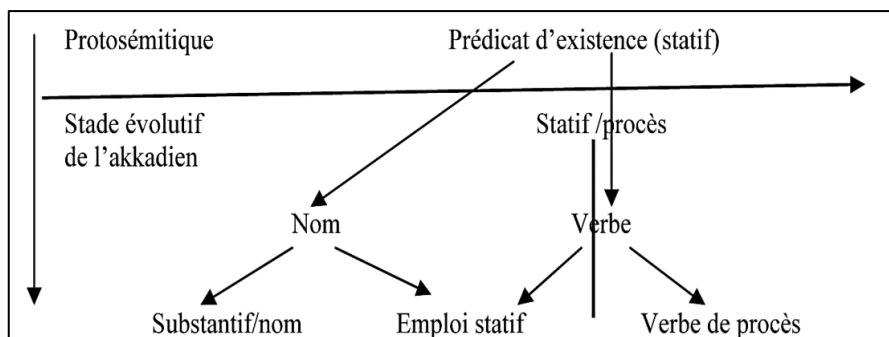


Schéma 1. Les emplois du nom et du verbe dans l'akkadien en fonction du stade évolutif statif/procès

Le système de l'akkadien est à un stade de réorganisation du statif en procès (statif / procès) où il fonctionne avec une construction syntaxique de type ergatif, dont le noyau de l'énoncé est prédicat d'existence exprimant le statif, qui est à un stade avancé dans sa recombinaison en une construction accusative dont le prédicat est un verbe de procès, et où sont développées les oppositions verbo-nominale, de rection, de diathèse... D'autres vestiges conservés dans le sémitique montrent du reste l'ergativité syntaxique du protosémitique :

« In Semitic (...) there is reason to believe that the original verbal construction was ergative ».²⁸

La réduction de tous ces éléments à la verbalisation du nom joue ainsi le rôle de l'arbre qui cache la forêt en camouflant les traits structurels du stade de cette langue où coexistent deux types de constructions syntaxiques, et ceux des stades précédents qui y sont conservés. Aussi ne s'agit-il pas de conjugaison nominale, de verbalisation du nom..., mais foncièrement de constructions syntaxiques et de structures lexico-sémantiques différentes caractéristiques du stade état/procès de la réorganisation du statif en procès.²⁹ Les reconstructions afro-asiatiques se basant sur la projection des traits prédominants du/des stade(s) dans lequel/lesquels sont écrits les textes anciens sémitiques sur le proto-afro-asiatique : « l'état connu par le

²⁷ Cf. A. Allati, 2011b.

²⁸ I. M. Diakonoff, *op. cit.*, 58.

²⁹ A. Allati, 2002, 2011c ; A. Allati, 2013, « La réorganisation de l'ergativité proto-berbère : de l'état à l'état / procès », in A. Mengozzi – M.Tosco (ed. by) *Sounds and Words through the Ages : Afroasiatic Studies from Turin*, Edizioni dell'Orsa, Alessandria, 177-190 ; A. Allati, 2014b.

sémitique est aussi l'état chamito-sémitique »³⁰ on a étendu l'interprétation qu'on en a faite aux autres branches afro-asiatiques dont le berbère où notamment le prétérit des verbes d'état revêt des formes similaires à celle du statif de ce groupe linguistique.³¹ Aussi les traits du statif akkadien sur lesquels se base l'origine nominale du prétérit des verbes d'état berbères sont le produit d'interprétations des données anciennes sémitiques se basant sur le caractère postulé proto-afro-asiatique de l'opposition verbo-nominale et de son corollaire statif-procès.

Par ailleurs, les types de conjugaisons que conservent les prétérits des verbes d'état dans quelques variétés ont donné lieu à plusieurs hypothèses portant sur l'origine et l'évolution de la conjugaison berbère. A. Basset voyait, non sans avoir présent à l'esprit les traits caractéristiques de la conjugaison sémitique, dans les conjugaisons caractéristiques des verbes d'état les résidus d'une conjugaison suffixale spécifique au prétérit qui s'opposait, dans un état antérieur du berbère, à une autre de type préfixal particulière à l'aoriste.³²

Ces éléments ont servi à projeter les traits caractéristiques de la conjugaison sémitique (conjugaison préfixale (inaccompli)-conjugaison suffixale (accompli) sur le berbère³³ en postulant que cette langue aurait connu les mêmes types de conjugaison à un stade ancien (conjugaison préfixale (aoriste)-conjugaison suffixale (prétérit), qui auraient évolué en un paradigme unique mixte (préfixal et suffixal).

III. À l'origine était l'état

Vu le stade où en sont les études dans ce domaine et les éléments sur lesquels elles se fondent, nous reprenons l'analyse des verbes d'état tout en abordant différemment les faits que la tradition berbérissante a mis en relief et tout en creusant plus profond qu'elle ne l'avait fait. L'origine nominale des prétérits des verbes d'état pourrait servir à 'résoudre' ou contourner le problème que pose, dans le système verbal, l'état que ceux-ci expriment, mais elle remet aussi au premier plan un problème central du berbère qui est, en l'occurrence, l'opposition verbo-nominale.

Des éléments archaïques que conservent les verbes d'état, la tradition berbérissante a focalisé notamment ceux qui, comme dans le sémitique, les rattachent ou qui les font évoluer des noms, et ce en se fondant sur les traits structurels prédominants dans le berbère moderne ;

Ex. :

neč mellel

moi-blanc

'je suis blanc'.

nit mellel

³⁰ M. Cohen, 1947, *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique chamito-sémitique*, Champion, Paris, 59.

³¹ Cf. A. Allati, 2002, 2008 et 2011b.

³² Cf. A. Basset, 1952, 22.

³³ Cf. D. Cohen, 1968 et 1984 ; et autres.

lui-blanc

‘il est blanc’ ; *aterras mellel* (= homme - blanc) ‘un homme blanc’.

niyet mellel-yet

elle - blanc -elle

‘elle est blanche’.

neččen mellul-et

nous- blanc- *et* (pluriel)

‘nous sommes blancs’ (Djebel Nefousa).³⁴

zeggay-iyi

rouge-moi

‘je suis rouge’.

zeggay-it

rouge- elle

‘elle est rouge’.

zeggay- -ihn

rouge- eux

‘ils sont rouges’ (Ayt Ziyān).³⁵

Si l’on suit le raisonnement de la tradition berbérissante jusqu’au bout, *mellel* est un verbe d’état correspondant au nom dans Djebel Nefousa ; ce qui veut dire que l’opposition verbo-nominale est absente dans la zone sémantique de ce type de verbes. *Mellel* conserve les traits d’une structure où le prédicat n’est donc ni nominal, le nom se définit par rapport au verbe, ni verbal, mais une base lexicale où la rection est absente et qui ne fait que poser l’existence d’un état (blancheur) qui est attribué à un/ aux déterminant(s) qui est/sont un /des patient(s) non agent(s).

Mellel est un statif dont la marque est lexico-sémantique et se caractérise par un type de conjugaison, sans opposition de personne qui fait combiner les marques du genre et du nombre (masc.: Ø, fém.: *-yet*, pl.: *-et*) de la même manière que dans les désinences nominales. Ces marques du genre et du nombre font attribuer l’état (blancheur) posé par le verbe qui est un prédicat d’existence aux correspondants des différentes personnes, et jouent ainsi le même rôle que le paradigme personnel de conjugaison dans cette variété qui conserve les vestiges d’un stade très ancien de cette langue qui ne connaissait pas les oppositions verbo-nominale, de personne, de rection...³⁶

³⁴ F. Beguinot, 1942, *Il Berbero Nefūsi di Fassāto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l’Oriente, Roma, 2^e éd. (1^e éd. 1931), 67.

³⁵ Cf. L. Galand, 1990 ; A. Allaoua, 1993.

³⁶ Cf. A. Allati, 2002 et 2009 ; et plus bas.

Étant le paradigme berbère de conjugaison le plus ancien ou archaïque³⁷ de tous ceux qui nous sont parvenus, qui contient les éléments de base des paradigmes de conjugaison pré-moderne et moderne,³⁸ il conserve les caractéristiques et quelques traits du paradigme de conjugaison proto-berbère dont les éléments ont été érodés par le temps et dont les vestiges sont conservés dans le berbère moderne notamment dans la conjugaison des termes des patentes.³⁹ Si l'on met à part le morphème du féminin (**eb* > *m*) dont les résidus sont conservés dans le berbère moderne et qui a été remplacé par la forme moderne du morphème du féminin *t-* (préfixé d'un autre élément pour éviter la confusion avec la forme du pluriel), le morphème du nombre *et* (< **at* dont les vestiges sont conservés dans berbère moderne),⁴⁰ *y* est conservé. Le masculin et le singulier étant non marqués dans ce stade, la structure du système du genre et du nombre proto-berbère ainsi que l'affixe du pluriel *y* sont conservés. Dans ce stade, les combinaisons des affixes du genre (masc.: \emptyset , fém.: **eb* (> *em/m* et variantes) et du nombre (sing.: \emptyset , pl.: **at*) permettent d'attribuer ce qui est posé par le prédicat d'existence qui est une base lexicale (le labour, la venue, la vente, etc.) à moi, à toi, à nous, etc., qui jouent ainsi le même rôle que les affixes du paradigme personnel dans ce système où les oppositions verbo-nominale, de personne, de rection... sont inexistantes.⁴¹

Ces vestiges remontent ainsi au stade proto-berbère où le noyau de l'énoncé est un prédicat d'existence, une base lexicale qui pose l'existence d'un état (fait, situation, qualité, etc.), qui a la valeur du statif⁴² et qui n'est pas orientée par rapport à ses déterminants (sujet, objet). Les relations entre le prédicat d'existence et ses déterminants (dont son déterminant privilégié qui est, de par ses traits lexico-sémantiques, un patient non agent) qui sont ordonnés autour de lui sans ordre préétabli sont indiquées au moyen des affixes dont les places ne sont également pas fixes. L'agglutination est ainsi le mode proto-berbère d'adjonction des morphèmes grammaticaux aux éléments qu'ils déterminent.⁴³ La base de la formation du mot *y* est monosyllabique (CV, CVC) et similaire à celle qui est postulée proto-afro-asiatique.⁴⁴ La formation du mot se base dans ce stade sur la composition et la reduplication/redoublement.

Dans le parler des Ayt Ziyān, les verbes d'état au prétérit se caractérisent par une structure différente de celle qu'on a relevée dans les verbes d'état de Djebel Nefousa où il s'agit d'une base lexicale conservant les vestiges du prédicat d'existence n'ayant

³⁷ Cf. A. Basset, 1952, F. Beguinot, L. Galand.

³⁸ Cf. A. Allati, 2002 et plus bas.

³⁹ *Idem*, § III.

⁴⁰ *Ibidem*.

⁴¹ *Ibidem*.

⁴² Cf. A. Allati, 2008.

⁴³ Cf. A. Allati, 2014a, 2014b.

⁴⁴ Cf. I. M. Diakonoff, 1965, 1988.

pas encore subi de réorganisation. Dans ce parler, les verbes d'état au prétérit sont des prédicats verbaux qui conservent les vestiges de l'emploi statif (prétérit, *cf.* plus bas) du verbe dans le stade pré-moderne et ceux des traits de la conjugaison qui le caractérisaient et qui constituent ceux du premier paradigme personnel de conjugaison berbère. Caractérisant le stade pré-moderne de cette langue, celui-ci est une forme recomposée du paradigme de conjugaison proto-berbère où est introduite l'opposition de personne, et dont les éléments correspondent en grande partie aux pronoms personnels affixes des autres groupes afro-asiatiques (sémitique dont notamment l'akkadien, égyptien ...).⁴⁵ Si des vestiges en sont conservés dans les flexions personnelles nominales et verbales (le prétérit des verbes d'état dans cette variété, certains auxiliaires dans quelques variétés, *cf.* plus bas), c'est que les pronoms personnels affixes qui le prolongent constituent un paradigme de conjugaison propre, et qui convient mieux, aux radicaux (verbes, noms) exprimant des états.⁴⁶ La conservation de ce type de flexions personnelles dans les verbes d'état est ainsi tributaire du stade où en est la réorganisation lexico-sémantique.

Étant un prédicat verbal, le prétérit des verbes d'état est, dans le parler des Ayt Ziyani, un statif dont la marque est lexico-sémantique.⁴⁷ Les vestiges des différents stades évolutifs conservés dans le berbère moderne dont notamment les traits structurels du système verbal et aspectuel montrent que le prédicat d'existence est réorganisé, entre autres, en verbe ayant deux emplois :

- un emploi statif (la forme ancienne du prétérit) dont la marque est le contenu lexico-sémantique du verbe (statif) et dont les vestiges lexico-sémantiques, syntaxiques et morphologiques sont conservés notamment dans le prétérit des verbes d'état du parler des Ayt Ziyani, mais aussi, à des degrés divers, dans ceux de toutes variétés berbères modernes ;
- un emploi verbal (la forme ancienne de l'aoriste) que déterminent les préverbes aspectuels qui y ajoutent la processivité.

Le système verbal et aspectuel pré-moderne est structuré, en fonction des emplois statif et verbal du verbe, respectivement en deux pôles aspectuels, le Statif et le Processif qui sont générés par l'évolution du système aspectuel proto-berbère. Ceux-ci ne sont donc pas proto-afro-asiatiques comme le postulent les reconstructions de cette famille linguistique qui se basent sur une certaine interprétation des données sémitiques.⁴⁸

⁴⁵ *Cf.* M. Cohen, 1955, I. M. Diakonoff, 1965, 1988.

⁴⁶ *Cf.* A. Allati, 2002 et plus bas.

⁴⁷ *Cf.* A. Allati, 2002, 2013, 2015 c.

⁴⁸ *Cf.* M. Cohen, 1955, *Cinquante années de recherches linguistiques*, Imprimerie nationale, Paris ; I. M. Diakonoff, 1965, 1988 ; D. Cohen, 1968, 1984 et plus haut.

De plus, les rares attestations de type : *dirit* (<*d* 'c'est' -*ir* 'mauvais' -*it* 'lui' 'il est mauvais'), kabyle⁴⁹ *ammu tt* ('comme-ceci-elle') 'elle est comme ça/ceci', Figuig,⁵⁰ constituent les vestiges du stade antérieur de cette langue où toutes les bases lexicales, appartenant actuellement à des catégories différentes, étaient déclinées par les formes anciennes des pronoms personnels affixes. Ces éléments, les flexions personnelles du nom, les vertiges de *s-* (rection morphologique) déterminant le nom (*cf.* plus bas : *sudem*, *amserbrid*)... montrent que le nom avait, outre la fonction de substantif, un emploi statif équivalent à celui du verbe. Cet emploi est en outre attesté dans la forme libyque *msnsn gldt*⁵¹ (<*Massinissa* - *gld* 'roi' -*t* 'lui' 'Massinissa, le roi')⁵² qui est ainsi similaire à l'emploi statif du nom dans les langues sémitiques anciennes. À côté de la nouvelle fonction de substantif, le nom a conservé son emploi statif correspondant à l'emploi statif du verbe, où il est prédicat dans l'énoncé.

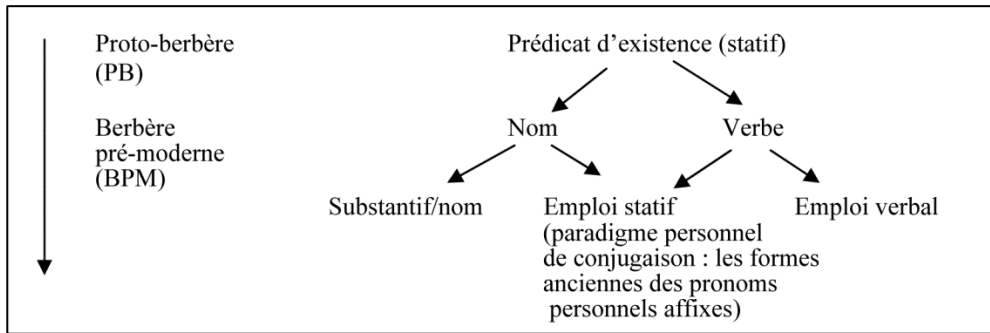


Schéma 2 : Les emplois du nom et du verbe dans le stade pré-moderne

Ces emplois statifs du nom ont disparu suite au développement du système verbal et aux réorganisations lexico-sémantique, syntaxique et morphologique dont notamment l'établissement de l'opposition de rection (formation des verbes de procès) qui ont raffermi et consolidé l'opposition verbo-nominale (*cf.* Schéma 4, plus bas). Les emplois statifs du nom et du verbe se sont distingués et différenciés en fonction de la distinction des catégories (nom, verbe) auxquelles appartenaient les radicaux qui les constituaient. Leur système personnel de conjugaison a évolué en paradigme moderne de conjugaison et il a été conservé dans flexions nominales, dans les verbes d'état du parler des Ayt Ziyan et dans les auxiliaires aspectuels (= verbes d'état) attestés dans quelques variétés

⁴⁹ J.-M. Dallet, 1982, *Dictionnaire kabyle-français*, Peeters-Selaf, Paris ; L. Galand, 1990, *op. cit.*, 133 ; L. Galand, 1990, 133.

⁵⁰ M. Kossmann, 1997, *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Peeters, Paris-Louvain, 208.

⁵¹ Forme libyque attestée dans les inscriptions libyques de Thugga /Dougga dont une est datée de 138 av. J.-C. (J.-B. Chabot, 1940, *Recueil des inscriptions libyques*, Imprimerie nationale, Paris).

⁵² L. Galand, 1990, 132.

berbères (*cf.* plus bas la formation des paradigmes personnels de conjugaison). Sur les niveaux lexico-sémantique et, dans une moindre mesure, syntaxique, les noms / substantifs, les verbes d'état et ceux exprimant l'état ne sont pas encore distingués.

L'évolution du sémitique étant particulière (il ne semble pas avoir connu un stade similaire au stade berbère pré-moderne) et plus rapide, les emplois statifs du nom et du verbe sont conservés dans l'akkadien qui est à un stade avancé dans la réorganisation de l'état en procès, et est donc postérieur au stade pré-moderne berbère où cette recomposition n'est pas encore entamée.⁵³

Étant des formes réorganisées du prédicat d'existence, le verbe et le nom ne sont pas distingués au niveau lexico-sémantique dans le stade pré-moderne (toute base lexicale y exprimait l'état). L'emploi statif du verbe, la forme ancienne du prétérit, qui se définit par des traits lexico-sémantiques (statif) se confondait avec le nom / substantif qui y était également employé au statif, et cette confusion a subsisté dans la zone des verbes qui n'ont pas subi de réorganisations lexico-sémantiques et syntaxiques (les verbes d'état et ceux dont le premier déterminant est un patient non agent). En mettant, influencé par la façon dont est présentée la relation entre ces deux catégories dans le sémitique, cette confusion sur le compte de l'évolution du nom qui se serait verbalisé, on a ainsi transféré le problème sur le terrain du nom pour éviter de le poser sur celui du verbe où l'état ne semble pas se réduire au procès⁵⁴ et où on ne voit, en partant des caractéristiques du verbe de procès dans le stade actuel de cette langue, le type relations historiques que ceux-ci pourraient avoir. On n'a fait ainsi que superposer cette 'justification historique' sur l'état qu'expriment les verbes d'état, qui continue de bloquer l'analyse du verbe dans son ensemble.⁵⁵

Les verbes d'état du parler des Ayt Ziyan conservent ainsi des vestiges du stade pré-moderne où le nom et le verbe qui sont des catégories évoluées du prédicat d'existence exprimaient encore l'état, et où la marque de l'emploi statif du verbe (la forme ancienne du prétérit nouvellement formée) est lexico-sémantique et a la même valeur que le nom /substantif (statif). Aussi le verbe d'état au prétérit attesté dans ce parler est-il une des formes les plus proches de l'emploi statif du verbe dans le stade pré-moderne, emploi qui est encore marqué par son contenu lexico-sémantique, qui conserve la forme du premier paradigme personnel de conjugaison du berbère et qui se confond ainsi avec le nom du point de vue lexico-sémantique (statif), syntaxique et morphologique.

Ce qui explique pourquoi on a vu dans la conjugaison des verbes d'état de ce parler des proposition nominales qui signifient littéralement, par exemple, 'rouge-

⁵³ *Cf.* plus bas et Allati, 2015c.

⁵⁴ L. Galand, 1955 ; L. Galand, 1977, « Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 72/1, 275-303 ; le même, 1980 ; et autres.

⁵⁵ A. Allati, 2011c, 2013, 2015a/b.

moi'⁵⁶ et pourquoi les radicaux des verbes d'état au prétérit se confondent, dans le stade moderne de cette langue, avec les noms correspondants.

Les relations des verbes d'état avec le nom/substantif, l'état qu'ils expriment au prétérit et les types de flexions personnelles ou de conjugaison qui caractérisent ce thème dans quelques variétés berbères modernes conservent les vestiges des traits lexico-sémantiques, syntaxiques et morphologiques proto-berbères et des autres stades antérieurs de cette langue. Ils constituent la partie du système moderne où les réorganisations lexico-sémantique et syntaxique n'ont pas été accomplies et ont ainsi contribué à la conservation, dans quelques variétés, des vestiges des traits morphologiques proto-berbères et pré-modernes.

Ces éléments permettent de dégager le type d'évolution caractérisant cette langue. Seule la partie de la morphologie proto-berbère qui ne requiert pas de réorganisations lexico-sémantique et syntaxique a été recomposée lors de la recomposition du proto-berbère en berbère pré-moderne.

Il fallait attendre la réorganisation du berbère pré-moderne en stade moderne de cette langue pour voir des changements au niveau de la détermination du socle lexico-sémantique de la syntaxe et de la morphologie.

IV. De l'état à l'état / procès

Nous avons vu qu'il ne s'agit pas d'un problème de verbalisation du nom ou de trans-grammaticalisation (nom → verbe) dans le prétérit des verbes d'état berbères dont ceux du Djebel Nefousa et du parler des Ayt Ziyān, mais plutôt des éléments structurels caractérisant l'état dans son stade état / procès où en est actuellement sa réorganisation en procès. Les verbes d'état n'y constituent qu'une partie des autres verbes qui ne sont pas encore recomposés en procès, dont les verbes qui n'ont pas de déterminant agent sujet.

L'évolution des verbes d'état et du verbe berbère en général montre que le niveau lexico-sémantique constitue le socle de base et le fondement de la structuration du système proto-berbère et pré-moderne, socle qui n'a pas été dysfonctionné directement par les changements qui ont affecté les niveaux phonético-phonologique, morphologique et syntaxique.

D'après le type d'évolution qu'il a subi et le stade évolutif où il en est actuellement, ce niveau linguistique a connu des changements qui provenaient / proviennent essentiellement des pressions des changements syntaxiques et morphologiques ou plutôt par les besoins créés par la recomposition de ces niveaux linguistiques. Nécessitant la refonte de tout le système, la réorganisation du socle lexico-sémantique a été ainsi lente et elle a retenu avec elle les réorganisations syntaxique et morphologique, ce qui

⁵⁶ L. Galand, 1990, 127.

explique la présence de zones lexico-sémantiques (dont celle des verbes d'état) qui sont restées en partie intactes (conservant des traits lexico-sémantiques, syntaxiques et morphologiques) parce qu'elles n'ont pas été et ne sont pas encore exposées directement aux changements.⁵⁷ Si l'on en juge par le stade où en était la recomposition du sémitique dans le stade évolutif attesté dans les documents les plus anciens qui nous sont parvenus (akkadien, ougaritique...), la réorganisation du niveau lexico-sémantique a joué, à la différence du berbère, un rôle central dans celle du protosémitique créant ainsi de grands décalages dans l'évolution de ces deux groupes linguistiques.

D'après les vestiges qui en sont conservés, la réorganisation du système berbère pré-moderne en sa forme moderne a tout d'abord concerné, dans une première étape, les niveaux morphologique et syntaxique (utilisant le procédé transformationnel) sous la pression desquels le niveau lexico-sémantique est progressivement réorganisé pour aboutir à la situation actuelle où il est au stade intermédiaire état/procès. Le système s'est basé sur la transformation du verbe exprimant l'état en verbe de procès (rection morphologique(s-) dont le fonctionnement y a généré le processus évolutif réorganisant l'état en procès⁵⁸ :

- Le système a utilisé le préfixe *s-* (rection morphologique/accusateur) pour transformer les verbes exprimant l'état en verbe de procès faisant basculer la construction ergative dans celle qui est de type accusatif :

V / Nom (état) → *s-* V / Nom (procès).

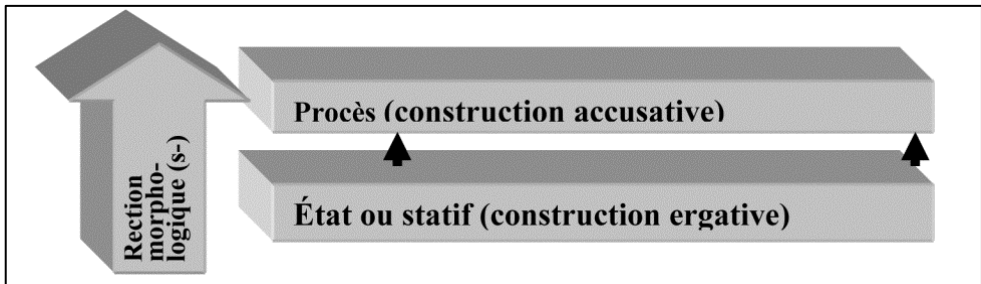


Schéma 3. La transformation de l'état en procès par la rection morphologique (*s-*) lors du premier stade de la formation du système moderne

Les formes lexicalisées ou vivantes de *s-* préfixées au verbe et au nom ou formant le nom d'agent montrent que ce morphème introduit la rection dans les bases lexicales qui sont, de point de vue moderne, soit des noms, soit des verbes d'état ou exprimant l'état.

⁵⁷ Cf. A. Allati, 2012, 2013.

⁵⁸ Cf. A. Allati, 2002, 2011, 2013.

Ex. :

<i>s-udem</i>	'embrasser'	< <i>s-udem</i>	'visage'
	(<embrasser sur le visage) (plusieurs variétés berbères)		
<i>s-yyel /s-yyul</i>	'abrutir'	< <i>s- (a)yyul</i>	'âne' (tarifit, tachelhit)
<i>sewrey</i>	'jaunir, rendre jaune'	< <i>s- ewrey</i>	'être jaune'
<i>sers</i>	'poser'	< <i>s- ers</i>	'être posé'
<i>amsebrid</i>	'passant'	< <i>m-s- abrid</i>	'chemin'
	celui qui marche sur la route'		
<i>amsdurar/ amsdrar/</i>	montagnard, montagnards, < <i>m-s- adrar</i> /pl. <i>idurar</i> ; <i>imsdurar</i>		
	montagne/		pl. montagnes'
		(plusieurs variétés berbères).	

Ces différents emplois de *s-* montrent de même que les verbes - ou plus précisément les bases lexicales qui les constituent - dont les premiers déterminants sont des patients non agents ont la même valeur (statif) que les noms: *udem*, 'visage', *ayyul*, 'âne', *abrid*, 'chemin'... une valeur similaire à celle du statif akkadien (*cf.* plus haut). Ils conservent ainsi les traits du prédicat d'existence et des bases lexicales nominales et verbales qui lui ont succédé.⁵⁹

- Lors du deuxième stade de la formation du système moderne, une partie des verbes déterminés par *s-* est réorganisée en verbes de procès où la rection est intégrée (rection lexicale). Au fur et à mesure que ce processus évolutif a progressé / progresse, le rôle du procédé transformationnel (*s-*) a régressé / va régresser (*cf.* Tableau 2 et Schéma 5). Les verbes de procès n'acceptent plus ce morphème, sauf pour exprimer le factitif.

La sphère de l'état qu'exprimaient, de par les bases lexicales dont ils sont formés, les verbes dans le premier stade de la formation du système moderne s'est réduite au fur et à mesure que ceux-ci ont introduit, dans leur structure, l'opposition de rection qui les avait convertis en verbes de procès. Subsiste encore, de ce long processus évolutif, la sphère lexicale des verbes d'état, mais également celle des verbes (exprimant l'état) dont le premier déterminant est un patient non agent, où sont conservés les traits des verbes de ce stade du berbère :

⁵⁹ *Ibidem.*

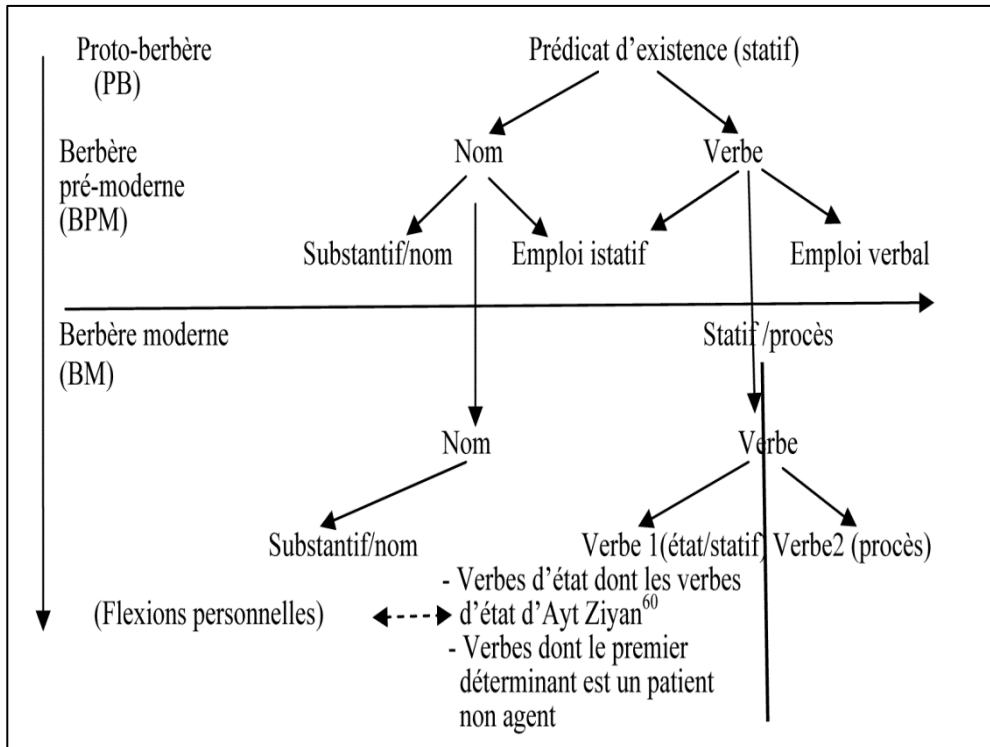


Schéma 4. Réorganisation du nom et du verbe en fonction de l'état / procès

Les verbes d'état constituent, avec les verbes dont le premier déterminant est un patient non agent, la partie des verbes berbères modernes qui se définit pas le contenu lexico-sémantique et où n'est pas encore intégrée la rection.

Lors de leurs réorganisations en verbes de procès (dont le premier déterminant est un agent sujet), les verbes exprimant l'état dont le premier déterminant est un patient non agent passent généralement par une phase intermédiaire (Tableau 2 : II) où ils sont employés dans les deux types de construction⁶⁰ : leur premier déterminant est soit un patient non agent (II.1), soit un agent sujet (II.2). Leur situation est similaire à celle du verbe dans l'akkadien qui y a conservé un emploi statif à côté de son emploi en tant que verbe de procès.

Le stade où en est cette évolution apparaît dans le taux d'utilisation des emplois de *s-* (rection morphologique) :⁶¹

⁶⁰ Cf. A. Allati, 2002, 2011c, 2013.

⁶¹ Cf. A. Allati, 2002, 2013a.

État	/	Procès	
Construction ergative		→	Construction accusative
I. Verbes dont le premier déterminant est un patient non agent (dont les verbes d'état)	→	<i>s-</i> (et variantes) + V (= + 85% des emplois) ⁶³¹	Rection morphologique Rection lexicale
II. verbes dont le premier déterminant est soit :	→	- II.1 un patient non agent : <i>s-</i> (et var.) + V (la majorité des 15% des emplois), soit	
		- II.2 un agent sujet - III. verbes dont le premier déterminant est un agent sujet	

Tableau 2. Les emplois de la rection morphologique (*s-*) dans le stade moderne en fonction de l'état / procès

Ayant structuré les relations entre, d'un côté, l'état / construction ergative et, de l'autre, procès / construction accusative, l'usage de la rection morphologique a reculé et recule au fur et à mesure qu'avance lentement le processus évolutif intégrant la rection dans les unités lexicales verbales (rection lexicale).

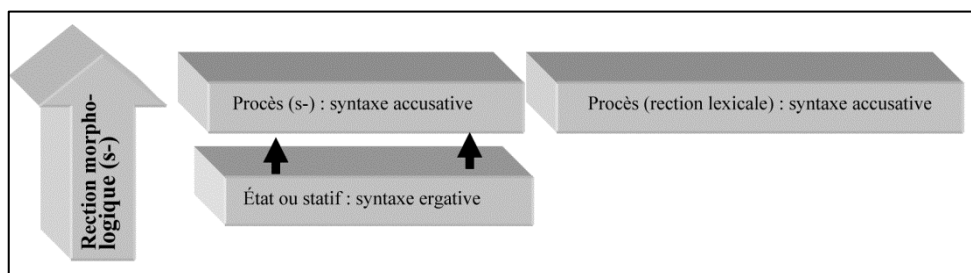


Schéma 5. Stade actuel de l'évolution de la rection morphologique en rection lexicale

Utilisant le procédé transformationnel (rection morphologique *s-*), une grande partie du vocabulaire fondamental est restée pendant longtemps à l'abri des changements qui ont réorganisé l'état en procès, changements qui y ont été, pour cette raison, retardés et qui ne sont pas encore menés à bout. Ce qui explique en grande partie pourquoi des verbes qui réfèrent à des actions nécessitant des verbes de procès ayant des sujets agents..., tels que *nez* 'être vendu', *ers* 'être posé', *irid* 'être lavé'⁶² etc., qui normalement devraient être, depuis longtemps, des verbes de procès ne le sont pas encore; ils le deviennent par la préfixation de *s-*.

⁶² A. Basset, 1952.

Par l'état qu'ils expriment et par ce procédé transformationnel, les verbes d'état étaient / sont ainsi doublement protégés et sont restés en grande partie hors d'atteinte de l'évolution qui a changé les verbes exprimant l'état en des verbes de procès.

V. Du paradigme non personnel de conjugaison aux différents paradigmes personnels

La confrontation des deux différents types de conjugaisons conservés par les verbes d'état (ceux de Djebel Nefousa et du parler des Ayt Ziyen, et les différentes formes des conjugaisons suffixales attestées dans plusieurs variétés, cf. plus bas) au paradigme de conjugaison moderne montre qu'il y a des rapports très liés entre la formation des paradigmes personnels et l'évolution des niveaux lexico-sémantique, syntaxique et morphologique. La conservation du type de paradigme non personnel de conjugaison et la formation des différents types de paradigmes personnels sont déterminées par les niveaux lexico-sémantique et syntaxique, et, en général, par le stade où en est la réorganisation de l'état en procès (état / procès).

Singulier	Pluriel
1 ---y	1 n--
2 t--d/d	2m. t--m
	2f. t--mt/nt
3m. y--	3m. ---n
3f. t--	3f. ---nt

Tableau 3. Paradigme personnel moderne de conjugaison

Les vestiges des formes les plus anciennes qui sont conservées du paradigme non personnel de conjugaison et du premier paradigme personnel de conjugaison berbère sont utilisés dans les zones lexico-sémantiques, exprimant des états (noms, verbes d'état), parce qu'ils conviennent aux caractéristiques lexico-sémantiques et syntaxiques des éléments statifs qui sont conjugués. Il n'y avait / il n'y a donc pas de besoin incitant à les remplacer par le nouveau paradigme de conjugaison moderne que requièrent les verbes de procès.

Les données que renferment ces types non personnel et personnel de conjugaison recèlent ainsi des renseignements sur leur formation et leur évolution, et sur les relations entre le nom et le verbe dont, plus précisément, les verbes d'état.

Étant non personnel et se basant sur la combinaison des marques du genre et du nombre, le type de conjugaison des verbes d'état conservé dans la variété de Djebel Nefousa est le plus ancien et le plus proche du paradigme de conjugaison proto-berbère dont il conserve les vestiges permettant d'y accéder.

Plusieurs éléments dont les flexions personnelles du nom (les pronoms personnels affixes) et quelques traces conservées dans les flexions verbales dont

celles caractérisant les verbes d'état en général et notamment ceux du parler des Ayt Ziyān⁶³ recèlent les vestiges du premier paradigme personnel de conjugaison berbère caractérisant un noyau de l'énoncé sans opposition de rection. Lors de la réorganisation du proto-berbère en système pré-moderne, il a succédé à la conjugaison non personnelle proto-berbère dans toutes les variétés berbères, mais il n'a pas été étendu aux verbes d'état ou à leur zone lexico-sémantique dans les variétés dont proviennent celle de Djebel Nefoussa qui conserve le paradigme le plus ancien de conjugaison berbère, et dans plusieurs autres variétés dont sont issues celles où sont actuellement attestées les différentes conjugaisons suffixales des verbes d'état (kabyle, touareg, Ghadamès, Aoudjila).

Ce paradigme personnel de conjugaison caractérisant des prédicats exprimant le statif (substantif / nom, verbes exprimant l'état...) est incompatible avec le verbe de procès (rection morphologique ou lexicale) dont le fonctionnement a généré le paradigme personnel moderne de conjugaison lors de la réorganisation du stade pré-moderne en stade moderne. Celui-ci a été étendu à tous les verbes des différentes variétés où était utilisé le premier paradigme personnel de conjugaison berbère, à l'exception des verbes d'état dans le parler des Ayt Ziyān et les auxiliaires aspectuels (*tuy/ttuy, aqel/qel...* et autres) dans quelques variétés (Mzab, Beni Snous, tarifit...) qui ont conservé ce type de conjugaison.

Les étapes de cette évolution sont conservées dans ces auxiliaires aspectuels qui se combinent, comme les verbes d'état du parler des Ayt Ziyān, avec les pronoms personnels affixes dans quelques variétés et qui ont adopté le paradigme personnel moderne dans d'autres. Cela montre que la tradition berbérissante⁶⁴ n'a pas déterminé l'étendue de ce type de conjugaison⁶⁵ et, encore moins, sa place dans la formation du paradigme personnel de conjugaison berbère.

Il est en effet conservé dans les formes que revêt, dans quelques variétés (Mzab, Beni Snous, tarifit, tamazight, kabyle...), le verbe *ili/iri* 'être, exister' utilisé comme auxiliaire aspectuel à l'aoriste intensif (*aqel/qel/ aqa / qa, ...(<aq (<*ek) + el (<*il 'état d'être'> ili/iri 'exister, être') et leur prétérit correspondant tuy/ tuya/ ttuy/ ttuya.*⁶⁶

Ex. :

▪ *aqI-iyi/ aqa-yi / qa-yi t-effy-ey*

suis - moi - t- sortir -je

'je suis en train de sortir, je sors en ce moment'.

⁶³ Cf. A. Allati, 2002 et plus bas.

⁶⁴ L. Galand, 1955, 1980, 1990.

⁶⁵ Les traces en sont conservées dans d'autres variétés où ils ne sont pas combinés avec les verbes d'état (Cf. plus haut et M. Kossmann, 1997, 208).

⁶⁶ Cf. E. Destaing, 1907, *Dialecte berbère des Beni Snous*, Leroux, Paris ; A. Allati, 2002, 2011b, 2011c, 2013, 2014c et plus haut.

- *aqla-t̄ / aqa-t̄ / qa-t̄ i-t-effey*
est -il / lui -il- t- sortir
'il sort en ce moment, il est en train de sortir'.
- *aqla- ney/y / aqa- ney/y / qa- ney/y - n- t-effy-ey*⁶⁷
sommes-nous - nous -t- sortir
'nous sommes en train de sortir, nous sortons en ce moment'
(Beni Snous⁶⁸ et plusieurs parlers rifains).
- *aqla-γ deg g^wylb ar iri*
sommes- nous- dans-
'soucis, inquiétudes', 'jusqu'à', 'cou', 'nous sommes dans les soucis, les inquiétudes jusqu'au cou'⁶⁹ (kabyle).
- *tuya -yi effy□-ey*
étais - moi - sortir - (au prétérit) - je
'j'étais (alors, déjà) sorti'.
- *tuya -t̄ i-t-effey*
était- lui - il - t- sortir
'il était en train de sortir, il sortait en ce moment-là'
(tarifit-Iqerayene, Beni Snous, Zekkara).⁷⁰
- *tuy-iyi iwde-γ iggen wenčan...*
étais - moi-arriver (au prétérit) je-un-endroit...
'j'étais déjà arrivé à un endroit...' (Mzab).⁷¹

Des formes de *ttuy*, *tuya*... attestées généralement dans des parlers différents⁷² montrent qu'il y a deux tendances évolutives de cet auxiliaire aspectuel dans les variétés où il est employé avec les pronoms personnels affixes :

a. Dans quelques parlers, *ttuy*, *tuya*... a adopté, comme les autres verbes, le paradigme moderne de conjugaison (Mzab, Beni-Snous (Mazzer), tamazight (Maroc central) ...

Ex. :

- *i-ttuy i-t-ett*
il - était - il - t- manger
'il était en train de manger, il mangeait à ce moment-là'

⁶⁷ Ces énoncés correspondent, dans le kabyle à *la -i-t-effey* (*la* – il – *t-* sortir) « il est en train de sortir, il sort en ce moment ».

⁶⁸ Cf. E. Destaing, *op. cit.*, 124.

⁶⁹ Cf. J.- M. Dallet, 1982, 658.

⁷⁰ Cf. E. Destaing, *op. cit.*, 126.

⁷¹ Cf. J. Delheure, 1986, *Faits et dire du Mzab*, Peeters-Selaf, Paris, 127.

⁷² Cf. E. Destaing, 1907; J. Delheure, 1986.

- *n- ettuy n-t-ett*
nous- étions- nous - *t-* manger
'nous étions en train de manger, nous mangions à ce moment-là'
(Beni Snous -Mazzer).⁷³
- *ššitan y-ettuy d memmi-s n Rebbi*
Satan-il – était – c'est- fils-lui-de- Dieu,
'Satan était le fils de Dieu' Mzab.⁷⁴
- *ttux-t t-mrḍ- šwi*
était - elle - elle- être malade - un peu
'elle était un peu malade'.⁷⁵

b. Dans d'autres (Aokas, Kabylie orientale), *ttuy*, *tuya* ... a perdu ses flexions personnelles (pronoms personnels affixes) au profit des marques personnelles (paradigme personnel moderne), du verbe qu'il détermine. L'auxiliaire aspectuel devenant ainsi un préverbe aspectuel.

- *aqā/ qa t-effy-ey*
en ce moment - *t-* sortir-je
'je suis en train de sortir, je sors en ce moment'
(Quelques parlers rifains...).
- *tuya t-effy-ey*
antérieurement - *t-* sortir-je
'j'étais en train de sortir, je sortais en ce moment-là'
(Quelques parlers rifains).
- *ttuy izzman y-emḍ-an*⁷⁶
antérieurement - temps - il - étant passé
'il était dans les temps passés, il était autrefois'
(Beni Snous -Kef).⁷⁷

À côté des emplois aspectuels du verbe *ili/iri* « être, exister » attestés dans quelques variétés dont le kabyle (Petite Kabylie),⁷⁸ quelques parlers rifains⁷⁹...

⁷³ Cf. E. Destaing, *op. cit.*, 126.

⁷⁴ Cf. J. Delheure, 1986, 243.

⁷⁵ Cf. F. Bentolila, 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Société d'Études Linguistiques et Anthropologique de France, Paris, 6.112.

⁷⁶ *ttuy* n'est conservé que dans cette expression. Ailleurs c'est le verbe *ili/iri* « être, exister » au prétérit qui y est employé ; *izzman yemḍan* (<*ezzaman elmāḍī* « temps passé ») est une expression empruntée à l'arabe qui a été morphologiquement berbérisée.

⁷⁷ E. Destaing, *op. cit.*

⁷⁸ Ex. *y-ella y-ettes mi kešm-y* « Il dormait quand je suis rentré », kabyle (petite Kabylie).

sont employés, dans quelques parlers appartenant aux différentes variétés (tamazight, tarifit...), ses formes figées (*lla/dža, ira*) qui montrent qu'il se combinait, comme les formes *aqel/qel/aqa/qa, ttuy, tuya...* qui lui correspondent, avec les formes anciennes des pronoms personnels affixes, conjugaison qu'il a dû perdre et dont il ne reste que ces formes figées qui sont devenues des préverbes aspectuels (comme *aqa/qa, ttuy, tuya* dans quelques parlers, cf. ci-dessus).

Ex. :

▪ *yazid, lla yers-n-as*

'le coq, antérieurement / était - égorger- ils - lui

'ils avaient égorgé le coq / on avait égorgé le coq'.⁸⁰

▪ *dža (<lla)- t-effy-ey*

antérieurement - t- sortir-je

'j'étais en train de sortir, je sortais à ce moment-là'

(Quelques parlers rifains).

Le premier paradigme de la conjugaison personnelle berbère a été conservé également (sous sa forme nouvelle), dans le nom où il a évolué en flexions personnelles de cette catégorie grammaticale (les pronoms personnels affixes).

Ce paradigme personnel qui a été ainsi conservé dans la zone lexico-sémantique exprimant le statif a évolué en grande partie, dans le verbe, en paradigme personnel moderne ; seuls les verbes d'état du parler de Ayt Ziyane et les auxiliaires aspectuels dans quelques variétés ont en conservé les formes. Vus à partir des traits structurels prédominants du système moderne, ces verbes apparaissent comme des noms avec lesquels ils sont justement confondus aux niveaux notamment lexico-sémantique et morphologique.

Sont restés, en dehors de ce processus de formation du premier paradigme personnel de conjugaison et de son évolution, les verbes d'état des variétés dont proviennent celle de Djebel Nefoussa et celles qui ont conservé les différentes formes de la conjugaison suffixale. Alors que la variété de Djebel Nefoussa a conservé la forme du paradigme non personnel de conjugaison, les autres ont développé, sous l'influence du paradigme personnel moderne de conjugaison, des formes, qui sont aux différentes phases évolutives, d'un paradigme personnel suffixal qui a été alimenté par les éléments de ce paradigme personnel sur le modèle duquel il se fonde.

⁷⁹ *y-dža (<lla) i-t-effey* « il était en train de sortir, il sortait en ce moment-la », quelques parlers rifains.

⁸⁰ F. Bentolila, *op. cit.*, 172.

Sing.	Djebel Nefousa ⁸³	Grande Kabylie ⁸⁴	Ghadamès ⁸⁵	Aoudjila ⁸⁶	Adagh ⁸⁷	Ghat ⁸⁸	Ahaggai ⁸⁹
1		---y	---ǎc	---ax	---ǎy	---ey	---y
2		---ed	---et	---at	---ǎd	---ed	---d
3 m.							
3 f.	---yet	---et	---ǎt	---et		---yet	---yǎt
PL.	---et	---it	---it	---it			
1.							n---
2 m.					---ǎm	---em	t---ǎm
2 f.					---mǎt		t---mǎt
3 m.					---ǎn	---en	---ǎn
3 f.					---nǎt		---nǎt

Tableau 4. Les formes des conjugaisons suffixales attestées dans quelques variétés berbères

Aussi les types de conjugaisons suffixales qui sont attestés dans plusieurs variétés berbères sont-il des formes évoluées du type du paradigme conservé dans la variété de Djebel Nefousa dont la particularité principale est l'absence de l'opposition de personne. Plusieurs chercheurs ont du reste relevé, dans ces formes des conjugaisons suffixales, le caractère récent des oppositions de personne aux première et deuxième personnes du singulier et du pluriel qui trahissent le modèle (le paradigme moderne) dont elles proviennent.⁸¹

La greffe de l'opposition de personne dans ce paradigme non personnel de conjugaison paraît en somme difficile. Aucune variété n'a réussi à former un paradigme personnel suffixal complet. Ces différentes formes du paradigme personnel suffixal de conjugaison constituent ainsi un moyen pour faire intégrer les verbes d'état de ces variétés dans l'évolution du paradigme personnel de conjugaison en faisant évoluer le type non personnel de conjugaison qui y est conservé en un paradigme personnel visant ainsi aboutir, en empruntant une voie différente, au stade où en est l'évolution du paradigme personnel moderne de conjugaison.

Nous voyons par quel moyen le berbère est arrivé à développer des formes incomplètes du paradigme personnel suffixal de conjugaison, moyen qui est très différent de celui du sémitique où les places des affixes de personne ont été exploitées, lors de la formation du système verbal et du paradigme personnel de conjugaison caractérisant le verbe de procès⁸² pour renforcer l'opposition entre l'accompli (conjugaison suffixale) et l'inaccompli (conjugaison préfixale).

⁸¹ Cf. A. Basset, 1952 ; L. Galand, 1980, 1990.

⁸² Cf. A. Allati, 2002, 2011c.

V. Conclusion

Les verbes d'état constituent la partie du stade état / procès du berbère moderne où la réorganisation progressive de l'ergativité proto-berbère en une syntaxe accusative et tous les changements que cela requiert aux niveaux lexico-sémantique, syntaxique et morphologique⁸³ ne sont pas encore menés à bout et sont, dans les différentes variétés modernes, à des distances différentes du point de départ. Si des vestiges lexico-sémantiques et syntaxiques proto-berbères sont conservés, à des degrés divers, dans tous les verbes d'état berbères modernes, d'importantes différences y apparaissent cependant au niveau morphologique : on a, d'un côté, les variétés où ces verbes ont conservé des paradigmes de conjugaisons spécifiques qui sont hiérarchisés en fonction de l'ancienneté des vertiges qui y sont attestés (proto-berbères, pré-modernes...) et, de l'autre, celles où ils ont adopté le paradigme personnel moderne de conjugaison.

Dans les traits lexico-sémantiques (état / statif), syntaxiques (ergativité) et morphologiques (les différents paradigmes de conjugaison) de ces verbes, sont conservés des vestiges proto-berbères et des renseignements sur les différents stades évolutifs de cette langue dont notamment la formation de l'opposition verbo-nominale et, tout particulièrement, de la catégorie verbale (oppositions de rection, de personne...).

Les correspondances qu'ils présentent avec des éléments archaïques attestés dans les autres branches afro-asiatiques dont notamment les langues sémitiques montrent que le fond postulé proto-afro-asiatique est une forme évoluée de ce groupe linguistique, forme au-delà de laquelle se trouve une partie importante de l'histoire de cette famille qui attend d'être réhabilitée. Par les éléments très anciens qui y sont fossilisés, les verbes d'état donnent ainsi un nouveau souffle aux recherches diachroniques berbères et afro-asiatiques qui accusent un grand retard.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Allaoua, Abdelmajid, 1993, « Les verbes de qualité et quelques remarques sur les pronoms personnels en berbère », in *Acta Orientalia*, 54, 31-45.
- Allati, Abdelaziz, 2002, *Diachronie tamazight ou berbère*, Publications de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Tanger.
- _____, 2006a, « La langue tamazight et les reconstructions afro-asiatiques », in Dymitr Ibrizimow – Rainer Vossen – Harry Stroemer (eds. by), *Études berbères III. Le nom, le pronom et autres articles. Actes du 3. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie*, Bayreuth, 1-3 juillet 2004, (Berber Studies, 4), Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 29-38.

⁸³ Cf. A. Allati, 2002, § IV.

- _____, 2006b, « Diachronie afro-asiatique et amazighe : problèmes et perspectives », in Abdelaziz Allati (éd. par), *Linguistique amazighe: les nouveaux horizons*, Publications de l'Université Abdelmalek Essaâdi, Tétouan.
- _____, 2008, « Proto-berbère et proto-afro-asiatique: l'aspect », in Gábor Takács (ed. by) *Semito-Hamitic (Afroasiatic) Festschrift for A. B. Dolgopolsky and H. Jungrathmayr*, Dietrich Reimer, Berlin, 19-26.
- _____, 2009, « Sur le classement du lexique berbère », in Rainer Vossen – Dymitr Ibrizimow – Harry Stroomer (eds. by), *Études berbères IV, Essais lexicologiques et lexicographiques et autres articles*, (Berber Studies, 25), Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 9-24.
- _____, 2011a, « Les éléments qualificatifs berbères » in *Études et Documents Berbères* 29-30, 11-22.
- _____, 2011b, « Sur les reconstructions berbères et afro-asiatiques », in Amina Mettouchi (éd.) « *Parcours berbères* », *Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90^e anniversaire*, (Berber Studies, 33), Rüdiger Köppe, Köln, 65-74.
- _____, 2011c, « De l'ergativité dans le berbère moderne », in Anna Maria Di Tolla (éd.), *Quaderni di Studi berberi e Libico-berberi*, (Studi Africanistici, 1) ; Il Torcoliere, Napoli, 13-25.
- _____, 2011d, *Histoire du berbère, I. Phonologie*, PUAEFL, Tanger.
- _____, 2012, « From proto-Berber to proto-Afroasiatic », in Ghil'ad Zuckermann (ed. by) *Burning Issues in Afro-Asiatic Linguistics*, Cambridge Scholars Publishing, 62-74.
- _____, 2013, « La réorganisation de l'ergativité proto-berbère : de l'état à l'état / procès », in Alessandro Mengozzi – Mauro Tosco (eds. by), *Sounds and Words through the Ages : Afroasiatic Studies from Turin*, Edizioni dell'Orsa, Alessandria, 177-190.
- _____, 2015a, « La dérivation dans la morphologie berbère », à paraître dans *Mélanges offerts à M. Peyron*.
- _____, 2015b, « La place de la composition dans la morphologie berbère », à paraître dans *Mélanges offerts à M. Taïfi*.
- Basset, André, 1952, *La langue berbère*, Handbook of African Languages, Part I, Oxford University Press, Oxford.
- _____, 1957, *Articles de dialectologie berbère*, Klincksieck, Paris.
- Beguinot, Francesco, 1942 [1931], *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l'Oriente, Roma.
- Bentolila, Fernand, 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Société d'Études Linguistiques et Anthropologique de France, Paris.
- Chabot, Jean Baptiste, 1940, *Recueil des inscriptions libyques*, Imprimerie nationale, Paris.
- Chaker, Salem, 1995, *Linguistique berbère, Étude de syntaxe et de diachronie*, Peeters, Paris-Louvain.
- Cohen, David, 1968, « Les langues chamito-sémitiques », in André Martinet (ed. by) *Le langage*, NRF - Gallimard, Paris, 1288-1330.
- _____, 1970, *Études de linguistiques sémitiques et arabes*, Mouton, La Haye.
- _____, 1984, *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Étude de syntaxe historique*, Peeters, Paris-Leuven.
- _____, 1989, *L'aspect verbal*, PUF, Paris.

- Cohen, Marcel, 1947, *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique chamito-sémitique*, Champion, Paris.
- _____, 1955, *Cinquante années de recherches linguistiques...*, Imprimerie nationale, Paris.
- Cortade, Jean-Marie, 1969, *Essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*, IRS-Université d'Alger, Alger.
- Dallet, Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire kabyle-français*, Peeters-Selaf, Paris.
- Delheure, Jean, 1986, *Faits et dire du Mزاب*, Peeters-Selaf, Paris.
- Destaing, Edmond, 1907, *Dialecte berbère des Beni Snous*, Leroux, Paris.
- Diakonoff, Igor M., 1965, *Semito-hamitic languages, an essay in classification*, Nauka, Moscou.
- _____, 1988, *Afrasian languages*, Nauka, Moscou.
- Foucauld, Charles (de), 1951-1952, *Dictionnaire touareg-français (dialecte Ahaggar)*, Paris, 4 vols.
- Galand, Lionel, 1955, « État et procès : les verbes de qualité en berbère », in *Hesperis*, 42, 245-251.
- _____, 1964, « L'énoncé verbal en berbère. Étude de fonctions », in *Cahiers de Ferdinand de Saussure*, 21, 33-100.
- _____, 1977, « Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 72/1, 275-303.
- _____, 1980, « Une intégration laborieuse : les 'verbes de qualité' du berbère », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXV/1, 347-362.
- _____, 1990, « Du nom au verbe d'état : le témoignage du berbère », in Hans Günther Mukarovskij (ed. by) *Proceedings of the 5th International Hamito-Semitic Congress, 1987, Hamito-Semitic, Berber, Chadic, I*, Wien, 123-137.
- Heath, Jeffrey, 2005, *A Grammar of Tamashek (Tuareg of Mali)*, Mouton De Gruyter, Berlin-New York.
- Kossmann, Maarten, 1997, *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Peeters, Paris-Louvain.
- Lanfry, Jacques, 1968, *Ghadamès (étude linguistique et ethnographique)*, Le Fichier Périodique, Fort-national.
- Leguil, Alphonse, 1992, *Structures prédictives en berbère : bilan et perspectives*, L'Harmattan, Paris.
- Nehilil, Mohammad, 1909, *Étude sur le dialecte de Ghat*, Leroux, Paris.
- Paradisi, Umberto, 1960, « Il berbero di Augila (materiale lessicale) », in *Rivista degli Studi Orientali*, 35, 157-177.
- Prasse, Karl-G., 1973-74, *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Vol. VI-VIII, 1974, IV-V, Akademisk forlag, Copenhague.
- Prasse, Karl-G. – Ägg-Älbostan Äg-SidiyÄn, Ekhya, 1985, *Tableaux morphologiques (dialecte touareg de l'Adrar du Mali (berbère)) // Tesaten ən-tmäwiten (Tāmashāq, Aḍagh, Mali)*, Akademisk forlag, Copenhague.
- Rössler, Otto, 1952, « Der semitische Charakter der libyschen Sprache », in *Z. F. Assyriologie*, n. f., 16, (50), 121-150.

ABSTRACT

The Berber state verbs have been analyzed only to deal with the problem of state expressed by their preterit which blocks the synchronic analysis of the verb. The remains of ancient structures they retain provide access to semantic, lexical, syntactic and morphological proto-Berber elements and they allow identifying various reorganizations they have undergone.

Ancient place names in the *Adrar n Infusen*. A field study in Kabaw

1. Introduction

The way societies organise themselves in groups of families and permanent settlements and give names to places like landforms, temples and cemeteries could be considered a cultural phenomenon.

In the mountain range of *Infusen*,¹ there is a Berber oral society where people pass down this knowledge by memorising place names. They have the power to help people remember, celebrate and reinforce history, events, landscape, relationships and people of a specific community. Place names are indeed an important aspect of culture and identity.²

Mothers teach their children the language of their ancestors. The study of place names, or toponymy, brings great potential for the preservation of geographical landscapes in the *Adrar n Infusen*.

Several discussions and studies have been implemented on the topic of indigenous place names and they have attracted attention from a few academic research groups.³ Among them, the volume of research papers “The Land is a Map” was collected for a conference organised by the Australian National University and sponsored by Australalex⁴ (the pilot National Place Names Project) and the Australian Language Research Centre in 1999. The second conference was presented in 2000 and was organised and sponsored by the Australian National Place names Survey (ANPS) and

¹ *Infusen* is the name of a mountain range, southwest of Tripoli. It is called *Adrar n Infusen* (or *Jebel Nefusa*), which means “Mountain of Infusen” in the Tamazight language. The native inhabitants of North Africa are Berbers or *Imazighen* (sg. *Amazigh*).

² K. J. Belshaw, 2005, “Decolonising the land. Naming and reclaiming places”, in *Planning Quarterly*, 159, 7-9.

³ Some titles regarding academic studies related to indigenous place names:
http://epress.anu.edu.au/titles/aboriginal-history-monographs/placenames_citation;
<http://epress.anu.edu.au/titles/the-land-is-a-map>;
<http://www.aag.org/>.

⁴ The Australasian Association for Lexicography, The University of Adelaide.

the Committee for Geographical Names in Australasia. These studies have shown the impact that indigenous place names can have on improving our understanding of the native toponymy of a region and how they can enrich the knowledge of language, history and environment.⁵

The Kabaw region is located on the top of the mountain range called *Adrar n Infusen*, south-east of Tripoli. The village covers an area of approximately 10,000 square kilometres, 640 metres above sea level; it has a semi-Saharan climate and a population of approximately 9,100 people.

The villagers are *Tamazight* speakers and have occupied the region of Kabaw since proto-historical times. Most of the village's activities are based on agriculture and proto-trade with some close inhabited regions around the mountain area. Its economic and social development led to the establishment of the *Ghasru*.⁶

2. Ancient granary storage

Ghasru is one of the more ancient *Amazigh* architecture testimonies. *Imazighen* implemented it as a structured granary storage unit in the mountain region. Originally, they used it to store grain from the harvest, as well as an exchange centre for the residents of the village.

The construction of *Ghasru* took advantage of the landscape's features and resources using stones, mud and gypsum. The ceilings of the rooms were made from olive or palm trunks and branches. In addition, *Ghasru* had a guard by the entrance of the village who was in charge of keeping the keys to all the rooms; this allowed each family from the village to store their surplus supplies in a safe place. Thus, the fort took the form of an ancient bank: a food bank.⁷

3. Landscapes, temples, and streams

The place names that we can find in Kabaw provide evidence of religious influence in the mountain range of *Infusen*, as described by some scholars in their works on African churches. "Several dioceses spread across North Africa in addition to Tripoli. Several of these dioceses contained three or four score towns and villages."⁸ In this

⁵ Karen Ann Heikkila, 2007, "Teaching through toponymy: using indigenous place names", in *Outdoor Science Camps*, University of Northern British Columbia.

⁶ *Ghasru*, pl. *ighusar*, means "granary storage" in Tamazight. The etymology is likely to have derived from Greek *kastron* and Latin *castrum*, and it designates a fortified place. Van Staëvel, J., 2015, *Encyclopaedia of Islam*, Second Edition, Brill online, 2015.2.

⁷ Ben Oueddou Hédi, 2001, *Discovering Southern Tunisia: from Matmata to Tataouine ksour, Jessour and troglodytes*, Tunisia.

⁸ Lloyd Julius, 1880, *The North African Church*, Society for Promoting Christian Knowledge, London.

region, we can find temples, from both Judaism and Christianity, called *Elmaæbed*⁹ and *Tnumat*.¹⁰

The *dromos*¹¹ was excavated on one side of a small hill and facilitated the entrance to the *hypogeum*.¹² The locals in Kabaw knew the names of temples: an ancient story reveals that the original names of *Elmaæbed* and *Tnumat* are ancient and have roots as old Jewish temples¹³ before they were converted into mosques. Thus, it seems clear that in past centuries the Jewish population of the Jebel Nefusa and other areas of Tripolitania's hinterland were bigger than today.¹⁴ Moreover, place names related to ancient saints, such as *Um Maṭus* (where the name *Maṭus* comes from the Christian Latin name Matthæus), may indicate a relationship between the inhabitants of the *Adrar n Infusen* and the Christian sect called Donatus¹⁵ at the time of the Roman persecution. In addition to these alleged orthodox Christians, there were, inevitably, dissident Christians. The village name *Adunaṭ* derives from the name of Donatien, who sought refuge there in the 4th century. In contrast, we do not know anything about the beliefs and status of the groups who came after that period, during the Vandals era and the early years of the Byzantine rule.¹⁶

In the ancient mosques, we find an interesting peculiarity of these names. Some mosque names are related to the ancient Christian faith. For example, we can see this in the mosques of *Maṭus* and *Isლაṭin* (these mosques indicate the origin of

⁹ A mosque built under a small hill is called a *tnumat*. There is an inscription which goes back to 454 H./1062 (Muhammed Salem Werfelli, *Some Islamic monuments Jebel Nefusa in Libya*). Available at: http://www.tawalt.com/wpcontent/books/athar_nafusa/Athar_Islamia_in_Nafousa_1.pdf.

¹⁰ The term *Elmaæbed* (Arabic) designates a temple used as a Jewish or Christian place of worship.

¹¹ In architecture, *dromos* designates an entrance passage or avenue leading to a building. Jodi Magness, 2012, *The Archaeology of the Holy Land*, Cambridge University Press, Cambridge.

¹² Franco Dell'Aquila – Giuseppe Fiorentino – Claudio Bencini, 2011, *La moschea rupestre di Tnumayat*, Wadi Adrar Fondazione Onlus, Fauglia (PI).

¹³ The term Jew in Tamazight is *Uday*, pl. *Udayen*. The etymology of this term needs more research. Imazighen had several religious terms in their language describing all known religious aspects of the Berbers of North Africa.

¹⁴ Ha-Cohen Mordecai, 1980, *The Book of Mordechai*, Institute for the Study of Human Issues.

¹⁵ The North African bishop of Carthage and founder of the Donatist sect was originally *Amazigh*. In the *Adrar n Infusen*, there is an ancient sacred place called *Ammi Dunaṭ* near the town of Rhibat.

¹⁶ Tadeusz Lewicki, 1961 [2006], *Ibādītica. I. Tasmiyya shuyūkh Nafūsa*, in *Rocznik Orientalistyczny*, XXV, 2, 87-120. Available at:

http://www.tawalt.com/wpcontent/books/tawalt_books/tasmiat_shuyux/tasmiat_shuyux.pdf (Translation by Tawalt Culture Association, USA).

ancient African churches). Some of the names also derive from animals, water streams and vegetation. Names such as *tyardit* (mouse), *ussef* (valley) and *tyanimt* (a plant) are common in *Tamazight* and refer to geographical locations. It is also possible to find a combination of two words, such as *Bu amerdas*, *Tin ilell* and *Tar nunu*, which indicate a place name associated with a geological formation.

There are also other place name concepts known in the Kabaw region, such as the term *Ujreb*, which comes from the geographical feature “water bank stream”. Furthermore, some villages in the mountain use the terms *Agerrim*, *Agelmim* with the same meaning of *Ujreb*.

In the *Adrar n Infusen*, we can also find place names that can be connected to people with great religious impact, like saints or preachers. These saints belong to the time of Judaism, Christianity or Islamism. In some Ibāḍi¹⁷ scripts, there are place names of saints recorded in the region of Kabaw, and they can also be found in the medieval time of the Ibāḍi school. For example, the name *Um Maṭus* where the word *Um*, of Arabic origin, means “mother” (*yemma* in *Tamazight* means “mother”, like the term *yağ*, found in the At-Ifran region).¹⁸ In other regions of the *Adrar n Infusen*, we can find place names with the word *Um*: like *Um Yaḥya*, *Um aman*, as illustrated in one of the Ibāḍi manuscripts.¹⁹ Beyond the Ibāḍi chronology, there is not enough existing research on these manuscripts.

In addition to geographical description studies, linguistic studies are important in an analysis of the etymological meaning of these place names. With the help of etymology, we can find a clear definition of how people on the mountain defined their places and this can be done at the same level as in geographical descriptive studies.

After this overview of the place names of the Kabaw region and their origins, it can be determined that the use of words (e.g. *Ghasru*, *Ussef*, *Ujreb*) is important because they are significant to the development of the socio-geographic area of the mountain range of *Infusen*.

4. Kabaw names and places

Ijrbān²⁰ of ancient Kabaw:

- Ujreb n iεic
- Ujreb n Maεbed
- Ujreb n Tanut
- Ujreb n Uccan

¹⁷ A form of Islamic separatist movement found in North Africa.

¹⁸ At-Ifran is a group of villages in the region of the *Adrar n Infusen*. They also speak *Tamazight*.

¹⁹ Tadeusz Lewicki, *op. cit.*, 87.

²⁰ *Ujrb*, pl. *Ijrbān*, means “water pool made by heavy rain”.

- Ujreb n Ayyub
- Ujreb n Ameqqran

Old temples²¹ of ancient Kabaw:

- Gecgaca²²
- Jlimet
- Elmaæbed
- Qunṭu
- Tnumat²³

Most of these old temples have not received adequate attention and study, especially in relation to excavations of the *Amazigh* architecture in the *Adrar n Infusen*. The only exception is a report about *Tnumat*, a work conducted by the Wadi Adrar Foundation and a Multidisciplinary Study Group²⁴ in 2010 entitled “La moschea rupestre di Tnumayat”. In this work, the *Tnumat* is described as a mosque, even if it keeps its unique features as a rocky cave monument.

The Amazigh people of the *Adrar n Infusen* have long respected both male and female saints. The Latin and Christian names sometimes used in the baptism of the Ibāḍī saints from the *Adrar n Infusen* show that they, or their ancestors, were Christians too. As previously mentioned, some of these names are *Yanes* (originally from Johannes), *Falfus* (originally from Balbus), *Maṭus* (originally from Matthaëus) and *Ilyas* (originally from Elie).²⁵

Here is a list of saints²⁶ of the ancient Kabaw:

- Um Slima
- Um Maṭus
- Elbekkaya²⁷

²¹ A term used in At-Ifran for the Jewish temple called *Elknis*.

²² This old temple is mentioned by Sliman ash-Shammakhi in his manuscript *Iyasra d Ibriden di Draren n Infusen*. He describes it as a mosque: “*ssat-s tamezgida emmalun-s qecqaca*”.

²³ *Tnumat* is the name given by the people of Kabaw to an ancient Jewish woman who lived in the region for a long time.

²⁴ Multidisciplinary Study Group: “Berber Civility and Vernacular Architecture”, Wadi Adrar Fondazione ONLUS.

²⁵ Tadeusz Lewicki, *op. cit.*, 90.

²⁶ *Nanna* and *Lalla* are *Amazigh* terms used in the *Adrar n Infusen* to describe female saints. In some regions of the mountain, we can find the term *um*, which means “mother” in Arabic.

²⁷ The term *Elbekkaya* is used for a female saint described as a weeping woman (in dialectal Arabic).

Listed below are old avenues²⁸ of ancient Kabaw:

- Suker
- Elḥammra
- Tyardit
- Tirmellel
- Tɣeryas
- Sarqub
- Lem Ṣalil

In the *Adrar n Infusen* we can also find a restricted number of troglodyte mosques, which were excavated thanks to some techniques similar to those used to obtain other types of cave dwellings.²⁹

An attentive analysis of personal male names found and used in the *Adrar n Infusen* (thanks to the writings of early Ibāḍī, which are still used today) provides further evidence of Christian elements in this country.³⁰

In the Adrar n Infusen, *tamezgida*, pl. *timezgidiwen*, is a term used for a place of worship for Muslims. In other Amazigh regions in North Africa, this term designates schools, *tamzida*. From an historical point of view, in the first years of the Arab invasions, *Imazighen* did not build mosques, they only converted them from churches or synagogues (as they did with their previous beliefs).

Old mosques³¹ of ancient Kabaw:

- Bu amerdas
- Bu rabie
- Bu reywa
- At barun
- Ujarun
- Maṭus³²

²⁸ In the At-Ifran region, *aylad*, pl. *iyladen*, is a word used to designate an “avenue”.

²⁹ Dell Aquila Franco – Fiorentino Giuseppe – Polimeni Beniamino – Bencini Claudio, 2009, “Insediamenti rupestri nel Gebel Nafusa occidentale”, in *Opera Ipogea, Journal of Speleology in Artificial Cavities*, 2, Italy, 3-18.

³⁰ Tadeusz Lewicki, *op. cit.*, 90.

³¹ Cf. Tadeusz Lewicki, *op. cit.*; Virginie Prevost, 2012, “Des églises byzantines converties à l’islam? Quelques mosquées ibadites du djebel Nafusa (Libye)” in *Revue de l’histoire des religions*, 3 (229) 325-347; Virginie Prevost, 2007, “Les dernières communautés chrétiennes autochtones d’Afrique du Nord”, in *Revue de l’histoire des religions*, 4, 461-483. Available at: <http://rhr.revues.org/5401>.

³² “أم ماطوس وروي أن امرأة من أهل جارتيزراري قال لها: أم ماطوس لك لتتعت علم عن نأبي محمد خير ياب”. From an old Ibāḍī manuscript: سيير مشرط بن يوسف - مؤيد بن غطوري Muqrīn Baghtūrī, *Siyar Masha'ikh Nufusah*. Available at:

http://www.tawalt.com/wp-content/books/tawalt_books/siyar_nafousa/siyar_nafousa.pdf.

- Sableynim
- Bu seïd
- Ḥaj bu zid³³
- Abi³⁴ mḥemmed
- Abi harun jlamli
- Beṭṭir³⁵
- Iṣlaṭin

There are many works on the topic of the *Adrar n Infusen* that describe³⁶ the ancient worshipping places and saints from the Judaism era and the rise of Christianity during the persecution until the Arab-Islamic invasion. The *Adrar n Infusen* or *Jebel Nefusa*³⁷ is a region with a high concentration of ancient mosques, many of which date back to the 13th century.

Ticēibin³⁸ of ancient Kabaw:

- Tettajin
- Errwil
- Tsebbilin
- Tyanimt³⁹
- Waley
- Lemsidet
- Arefsen
- Imellan
- Ṭbaṭṭacin
- Meddrart

³³ *Ḥaj bu zid*. *Haj* means “a pilgrim” in Arabic. *Bu zid* could be the well-known Berber who led a rebellion against the Fatimid Caliphate in North Africa (Tunisia and Algeria) from the Banu Ifran tribe and was nicknamed *ṣaḥīb al-ḥimar* (“possessor of the donkey”). In *Tamazight*, this means *bu zyed* (*bu*, “possessor”, *zyed*, “donkey”). This last term is used in the *Tanfusi* or *Nefusa* dialect, which is a variety of the *Tamazight* language spoken in the region of *Adrar n Infusen*.

³⁴ This term comes from Arabic through the influence of Islamic teachings. *Abi* corresponds to *u* in *Tamazight* (e.g. *u Harun*, “father of Harun”).

³⁵ It is likely that *Beṭṭir* is a word close to the name *Bayṭir* or *Bayṭura*, as in an ancient manuscript found in the *Adrar n Infusen*, an old church is called *Bayṭura*. Cf. [تسوية مشاهد] 2004, www.tawalt.com.

³⁶ René Basset, 1899, “Les Sanctuaires du Djebel Nefousa”, in *Journal Asiatique*, 8, 83.

³⁷ In the original text, the author writes *Jabal Nafusa*. In this paper, we use *Jebel Nefusa*, which is the standard transcription of these terms.

³⁸ In *Tamazight*, *taceabt*, pl. *ticēibin*, designates a water stream in Kabaw. In At-Ifran, they use the term *tlat*, pl. *tilattin*.

³⁹ The term *tyanimt* (m. *ayanim*) is a common name for several tall, grass-like plants found in wetlands.

- Bu rekkas
- Σuz
- Tessayin
- Imezbulen
- Nawiyet
- Emriz
- Inir
- Uzenyar
- Tin ilell⁴⁰
- Tar nunu
- Tγeryas
- Jellu
- Temṭal
- Naži
- Cṭiba aṭulal

Timurawin⁴¹ of ancient Kabaw:

- Ibanayen
- At barun⁴²
- Bu reywa
- Ikerrayen⁴³
- Tebres
- Zarezra
- Σaṭercu
- Σanger
- El bekkaya
- Kemzin
- Jlimet
- Nemlel (lemlel)
- Werwuri
- Legşur⁴⁴
- Tezrer
- Zemlet n iḥadn

⁴⁰ The term *tin* indicates the “outskirt of a place”, a geographic location, or even a person’s belonging (e.g. *Tin Hinan*), and *ilell* means “sea”. Therefore, *tin ilell* indicates “towards the sea” (direction).

⁴¹ The term *tamurt*, pl. *timurawin*, means “town” or “group of communities’ settlements”.

⁴² The name *Barun* indicates an historical name of a well-known Amazigh family in the *Adrar n Infusen*. The most famous historical figure was Sliman Bash Baruni.

⁴³ *Ikerrayen* (sg. *akerray*) means “wild cows”. The name is given to a place where a group of herds, mainly wild bulls, were once found. In Jebel Akhder (Green Mountain) in Cyrenaica, we can still find wild cows that are a reddish colour.

⁴⁴ Cf. *Ghasru* (footnote 7).

- Isuker
- Ussef
- Ruggu = serri (“water fountain”)
- Tbałtaċin
- Jeğawin
- Tyardit
- Temtal⁴⁵
- Bu Arbēin⁴⁶
- Ḥzamat⁴⁷ of Ancient Kabaw:-
- Ḥzamat n tlatatin
- Ḥzamat n ḥarzellah
- Ḥzamat n yalya
- Ḥzamat n u-yadder

Sih⁴⁸ of Ancient Kabaw:

- Sih elberber
- Sih laerab
- Sih laelawna

Tfula⁴⁹ of Ancient Kabaw:

- Tfula n iziṭen
- Tfula n ẓaz
- Tfula n addawed

Tmaemurin⁵⁰ of Ancient Kabaw:

- Maṭus
- Muzir
- Genduzi
- Ami⁵¹-eisa

⁴⁵ *Temtal* is an Arabic term that designates a monument (sculpture) used to worship a god or goddess of the region.

⁴⁶ *Arbein* (pl.) is an Arabic term meaning “forty”. The name place *Bu Arbein* might describe an ancient social structure found in the *Adrar n Infusen* during the Ibāḍi period or, more likely, the so-called “The forty committee members”.

⁴⁷ *Hezma* (pl. *ḥazamat*) is a term that etymologically comes from the Arabic word *elḥizam*, which means “belt”. The term is used for a geographic description of a mountain-side terrace.

⁴⁸ *Sih* is a geographic term designating a small valley in the extrovert ground. Mohammed Boujdidi, 2006, *The Libyan Geographical terms, between classical and vernacular*, Center of Libyan Historical Studies-Tripoli.

⁴⁹ The etymology of this term can be traced to the Ayt Baemran region (Morocco) where they use the word *tiflit* (sg.) to describe the use of water storage through artificial streams to irrigate a land.

⁵⁰ *Tmaemurin* (sg. *tmaemurt*) means “ancient sacred place” that can be found near a holy tree (this tree is often described by locals as *tijeght*).

- Ami-cix
- U-yada
- Bertil
- Lemşalli

North Africa developed different methods for long-term conservation of grain, depending on the structure of the society, which can be nomadic, semi-nomadic or sedentary.⁵² Because granary food was a significant part of daily food stocks, the preservation and independence of grains from any local or external government control was essential to *Imazighen*. This was an economic aspect of trade, exchange and, above all, land ownership, which was considered a mean of self-determination. The worst enemy of those fortified shared granaries, and of the spirit of freedom they represented among the *Imazighen* tribes, was the central government.⁵³

When the Turks repressed a revolt in Tripolitania in the 19th century, they destroyed all the granaries of the *Adrar n Infusen* to overcome the locals.⁵⁴

Having discussed the place names of the Kabaw region, we can now consider the main food or granary storages found in the region of Infusen. Some of these granary stores are now ruined because of the environmental factors and lack of maintenance.

The structure's existence was due to the *Amazigh* tribes that lived and farmed in the Jifarah Plain during most of the year and stored their harvest in fortified granaries.⁵⁵

Ighusar in Kabaw (Granary Storages)	
Ujarun	Kemzin (ruined)
Ibanayen	Imezbulen (ruined)
Werwuri (ruined)	Bu njar
Tebres	Wadi eccix
Σaṭercu	Σanger

⁵¹ *Ami* (m., sg.) is a name that was given to an elder wise man in the Ibādi period in the 17th century.

⁵² Johnny De Meulemeester and André Matthys, 1998, "The Conservation of Grain and the Fortified Granaries, From the Maghreb to Central Europe", in *Ruralia II, Památky archeologicke*, 11, Czech Republic, 161.

⁵³ *Idem*, 162.

⁵⁴ *Ibidem*.

⁵⁵ Beniamino Polimeni, 2010, *The Cities of the Libyan Nafusah Mountain: Type of Dwellings and Urban Settlements*, Disegnarecon, Università di Bologna.

5. Conclusion

From this general overview, we can conclude that place names are crucial and should be preserved as a “raw material” for further research.

It is essential that awareness of toponymy studies be raised, as well as awareness of its impact on shaping the historical resources of the landscape. It is also important to acknowledge that there are many varieties of place names distinguished along the region of the *Adrar n Infusen* and we need to continue understanding the region in which people have been living for centuries. To conclude, it is crucial that the language of the region, Tamazight, will be revitalised and promoted in order to preserve the region’s identity, history, culture and memories.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Basset, René, 1899, “Les Sanctuaires du Djebel Nefousa”, in *Journal Asiatique*, 8, 83.
- Baghtūrī, Muqrīn, *Siyar Masha'ikh Nufusah*. Available at:
http://www.tawalt.com/wpcontent/books/tawalt_books/siyar_nafousa/siyar_nafousa.pdf.
- Belshaw, K.J., 2005, “Decolonising the land naming & reclaiming places”, in *Planning Quarterly* (December), New Zealand.
- Boujdidi, Muhammed, 2006, *The Libyan Geographical terms, between classical and vernacular*, Center of Libyan Historical Studies-Tripoli.
- Ben Oueddou, Hédi, 2001, *Discovering Southern Tunisia: from Matmata to Tataouine ksour*, Jessour and troglodytes, Tunisia.
- De Meulemeester Johnny – Matthys, André, 1998, “The Conservation of Grain and the Fortified Granaries, From the Maghreb to Central Europe”, in *Ruralia II, Památky archeologicke*, 11, Czech Republic, 161-171.
- Dell’Aquila, Franco – Fiorentino, Giuseppe – Polimeni, Beniamino – Bencini, Claudio, 2009, “Insediamenti rupestri nel Gebel Nafusa occidentale (Libia)”, in *Opera Ipogea. Journal of Speleology in Artificial Cavities*, 2, Italy, 3-18.
- Dell’Aquila, Franco, Fiorentino, Giuseppe and Bencini, Claudio, 2011a, “La moschea rupestre di Tnumayat”, in *Opera Ipogea. Journal of Speleology in Artificial Cavities*, 1-2, Italy, 263-270.
- _____, 2011b, *La moschea rupestre di Tnumayat*, Wadi Adrar Fondazione Onlus, Fauglia (PI).
- Heikkila, Karen Ann, 2007, “Teaching through toponymy: using indigenous place names”, in *Outdoor science Camps*, University of Northern British Columbia.
- Lewicki, Tadeusz, 1961 [2006], “Ibādītica. I. Tasmiyya shuyūkh Nafūsa”, in *Rocznik Orientalistyczny*, XXV(2), 87-120. Available at:
http://www.tawalt.com/wpcontent/books/tawalt_books/tasmiat_shuyux/tasmiat_shuyux.pdf
 (translation by Tawalt Culture Association, USA).
- Lloyd, Julius, 1880, *The North African Church*, Society for Promoting Christian Knowledge, London.
- Magness, Jodi, 2012, *The Archaeology of the Holy Land*, Cambridge University Press, Cambridge.

- Mordecai Ha-Cohen 1980, *The Book of Mordechai*, Institute for the Study of Human Issues.
- Polimeni, Beniamino, 2010, *The Cities of the Libyan Nafusah Mountain: Type of Dwellings and Urban Settlements*, Disegnarecon, Università di Bologna.
- Prevost, Virginie, 2007, “Les dernières communautés chrétiennes autochtones d’Afrique du Nord”, in *Revue de l’histoire des religions*, 4, 461-483. Available at: <http://rhr.revues.org/5401>
- _____, 2012, “Des églises byzantines converties à l’islam? Quelques mosquées ibadites du djebel Nafûsa (Libye)”, in *Revue de l’histoire des religions*, 3 (229), 325-347. Available at: www.cairn.info/revue-de-l-histoire-des-religions-2012-3-page-325.htm.
- Werfelli, Muhammed Salem, *Some Islamic monuments Jebel Nefusa in Libya* [online]. Available at: http://www.tawalt.com/wpcontent/books/athar_nafusa/Athar_Islamia_in_Nafousa_1.pdf.
- Van Staëvel, J.P., 2015, “Ksar, Ksour”, in *Encyclopaedia of Islam*, Second Edition, Brill online.

RÉSUMÉ

L’étude de la toponymie dans la région *Adrar n Infusen* montre la conservation des noms des lieux. Cette étude met en évidence quelques noms de lieux avec quelques indications concernant l’étymologie de ces noms de lieux, principalement enregistrés en Kabaw.

LIONEL GALAND

La préposition berbère *n* et le chamito-sémitique¹

Remarques générales

1.1. La préposition est définie par le *Trésor de la langue française* comme une « partie du discours invariable qui, placée devant un élément à valeur nominale [...], le lie dans un rapport sémantique donné (approche, éloignement, intériorité, privation...) en le subordonnant à un autre élément de la phrase [...] ou à la phrase entière ». La préposition permet d'indiquer la fonction du nominal qu'elle régit : complément indirect d'un verbe, complément déterminatif d'un autre nominal, complément circonstanciel. Elle fait partie des relateurs ou « connecteurs » (Martinet).

1.2. Certaines langues connaissent des éléments qui répondent à la définition donnée par le *TLF* sauf sur un point : ils suivent le nominal qu'ils régissent au lieu de le précéder. Ce sont les *postpositions*. Pour le berbère, on a parfois considéré comme postposition le relateur présent dans les constructions du type **ma s tənāZ?** (touareg) « quoi-ce moyennant (quoi) elle-est-mise-en vente ? », « combien se vend-elle ? ». En réalité, la construction courante des propositions relatives en berbère impose de voir dans **ma s**, non pas un syntagme « quoi-avec » comparable au latin **quibuscum (quibus + cum)**, syntagme dans lequel **ma** serait le régime antéposé de **s**, mais l'indéfini-interrogatif **ma**, antécédent d'une proposition relative qui commence avec une préposition (ici **s**). En pareil cas, la place du régime de la préposition reste vide : « quoi (est) ce *moyennant (quoi)* elle se vend ? » (Galand, 2010, 182-183). Le berbère n'a donc pas de postpositions.

¹ C'est pour moi un devoir agréable que de participer à cet hommage à Francesco Beguinot, qui m'a si aimablement accueilli lorsque, membre de l'École française de Rome, je me lançais dans l'étude du berbère.

Notation : Dans un souci de cohérence, j'ai adapté les notations des auteurs cités, sans pour autant altérer le contenu. Les majuscules notent les consonnes tendues ; un point souscrit signale une pharyngalisée (exception : **h**), un trait souscrit signale une spirante. Dans les gloses, les analyses sont réduites au minimum, compte tenu du sujet traité, qui est la préposition.

1.3. **Limites de l'étude** : les prépositions constituent sans doute, dans le système d'une langue, le sous-ensemble le plus facile (ou le moins difficile) à définir et à cerner, parce que ses membres sont relativement peu nombreux et que les oppositions qu'ils entretiennent entre eux sont assez marquées pour qu'apparaissent les grandes lignes de l'organisation. Il n'est pas surprenant que V. Brøndal, auteur d'une *Théorie des prépositions*, les ait choisies pour une étude de linguistique rationnelle : il estime en effet qu'elles sont, entre toutes les particules, « les plus directement relationnelles » (1950, VIII). Dans le cas du berbère, les données ne manquent pas. Toute description d'un parler contient une section ou même un chapitre réservé aux prépositions, mais ces études vont rarement au-delà d'une énumération assortie de quelques exemples et l'on ne dispose, à ma connaissance, d'aucun travail d'ensemble qui soit exclusivement consacré à la question. Cela peut s'expliquer par la dispersion des matériaux, qui de plus sont de qualité et de valeur très inégales, et aussi par le fait que, comme toujours en berbère, la diversité régionale complique le dégagement des traits fondamentaux. Il n'est donc pas question de proposer, dans le cadre de cet article, un système global des prépositions berbères. Je voudrais simplement, à propos de la préposition *n* (souvent *N* devant pronom affixe), reprendre des observations jusqu'ici dispersées dans diverses publications et développées seulement dans les conférences données à l'École Pratique des Hautes Études² en 1993-1994 et 1994-1995. Je me référerai, pour certaines analyses, à mon étude du parler marocain des Aït Youssi (Galand 2011), dont le glossaire permet d'obtenir rapidement une vue d'ensemble des emplois, mais en tenant compte aussi des traits propres à d'autres parlers. Autant que faire se peut, je m'appuierai sur les données diachroniques, persuadé depuis toujours qu'elles peuvent éclairer l'état présent de la langue, même si l'on ne perd pas de vue que le locuteur ne parle pas selon l'étymologie. Des enquêtes souvent plus récentes, dues à d'autres berbérissants, fournissent des renseignements assez nombreux que j'exploite dans la mesure du possible. Mon projet initial était d'étendre l'étude à la préposition *i* « à ». Ce travail aurait excédé l'espace et le temps disponibles. Je me contenterai donc d'examiner la relation parfois supposée entre « génitif » et « datif ». Au demeurant, *i* pose des problèmes moins difficiles, que j'ai plus d'une fois traités ailleurs.

1.4. **Prépositions, cas et déses** : L'emploi de prépositions n'est pas le seul moyen d'indiquer la fonction des nominaux. Diverses langues pratiquent la flexion du nominal, c'est-à-dire un « changement morphologique dans la finale d'un mot (nom, pronom, participe, adjectif) selon la fonction qu'il occupe dans la phrase ou dans la proposition, par l'adjonction d'un affixe ou désinence au radical ou au thème »

² L'*Annuaire* de l'École des Hautes Études ayant été remplacé par un *Livret* très succinct, ces conférences sont restées pratiquement inédites.

(TLF). On distingue ainsi une série de « cas » (en nombre variable selon les langues), nominatif, accusatif, génitif, datif, etc., dont chacun est affecté à l'expression d'une fonction (ou d'un faisceau de fonctions). L'emploi de prépositions n'exclut pas le recours à la flexion et l'on sait bien que le latin, l'allemand, et même le français avec ses pronoms personnels, connaissent les deux procédés. Chacun des deux procédés ayant le même objet, qui est de marquer une fonction, et le nombre des fonctions étant limité, il est inévitable qu'on observe souvent une relative correspondance entre l'emploi d'une préposition et l'emploi d'un cas, que ce soit à l'intérieur d'une même langue ou dans deux langues différentes. J. Lyons note ainsi « a similarity of function between the cases and prepositional phrases » (1969, 298). C'est pourquoi il n'est pas rare de voir appliquer les noms des cas (« datif », « génitif », etc.) à des relations pourtant exprimées par des prépositions (français **de**, **à**, etc.). L. Hjelmslev lui-même accordait à la notion de cas une interprétation large : « [...] s'il y a des langues où l'idée du cas se trouve exprimée par quelque différence, quelle que ce soit [*sic*], dans le signifiant, les cas existent dans ces langues au même titre que dans les langues favorisant le mécanisme désinentiel » (cité par H. Frei, 1954, 31, n. 5). Mais correspondance n'est pas identité, et la coïncidence n'est jamais parfaite entre les valeurs d'une préposition et celles d'un cas. C'est sans doute pour éviter le flou qui résulte de cette pratique qu'Henri Frei (1954), dans un article comme toujours très suggestif, a proposé le terme et la notion de *dèse* (du grec δέσις « lien ») qu'il distingue nettement des notions de cas, de fonction syntaxique et de classe (partie du discours). Il définit les *dèses* comme « des catégories grammaticales indiquant les rapports de mutuelle dépendance qui relient certains signes entre eux, à l'intérieur d'un syntagme plus ou moins complexe, à titre de déterminés ou de déterminants » (29). Il ne semble pas que sa proposition ait éveillé beaucoup d'écho et son article, destiné d'abord aux spécialistes du français, appellerait sans doute un examen plus poussé, ainsi que des compléments et peut-être des réserves sur certains points. Mais, au risque d'être fort réducteur ou même de trahir la pensée de Frei, je lui trouve le mérite de rappeler qu'une même relation peut être indiquée, dans une même langue ou dans des langues différentes, par des procédés formels différents. En même temps, lorsque deux constructions semblent être équivalentes, il invite à ne pas les confondre sous un même nom (« datif » ou « génitif » par exemple) et aussi à rechercher ce qui peut les différencier, autrement dit à voir si leur ressemblance ne cache pas des *dèses* différentes. En fin de compte, je suivrai F. G. Cassidy :

« 'Case' will be properly used and will continue to have some meaning only if the association with inflection be fully recognized, and if stretching of the term to include other sorts of 'formal' distinction be abandoned » (cité par Frei, 1954, 31, n. 5).

La précaution s'impose d'autant plus que le berbère ne connaît pas de véritable cas (v. § 2.1).

1.5. **n et i** : ces deux morphèmes figurent dans la liste relativement limitée des prépositions communes à la quasi-totalité des parlers, ce qui est un indice de grande ancienneté. À la différence de plusieurs autres prépositions, telles que **g** ou **y** « dans », **f / yf** « sur », **s** « vers », etc., qui font souvent référence à l'espace, **n** et **i** n'expriment souvent que des relations abstraites (réserve faite, cependant, du rôle qu'elles jouent dans certains parlers après un verbe de déplacement). La préposition **n**, généralement traduite par « de », suit un nominal, nom ou pronom, dont elle introduit le complément, si bien qu'on parle souvent de « génitif », tandis que **i**, tenu pour marquer l'attribution, suit généralement un verbe et évoque le « datif ». Dans de tels emplois, ces deux prépositions ne sont pas attendues au début d'un énoncé et le syntagme formé avec leur régime ne porte pas sur l'ensemble de la proposition ; ce régime n'est donc pas un « circonstant ».

Peut-on voir dans ces traits communs l'indice d'une affinité particulière entre **n** et **i** ? Dans les langues à déclinaisons, on connaît des cas où le datif prend la place d'un génitif. En allemand, la concurrence entre les deux cas a même fourni à Bastian Sick, journaliste, auteur et humoriste, le sujet de trois livres (2004, 2005, 2006) qui ont eu un grand succès, *Der Dativ ist dem Genitiv sein Tod* « le datif est la mort pour le génitif ». Mais l'inverse est possible aussi : on a relevé en allemand quelques constructions qui donnent au génitif la place du datif, comme on le voit par exemple après **dank** « grâce à » ; en grec moderne, le génitif a chassé le datif, phénomène déjà signalé par Hatzidakis (cité par O. Merlier), puis étudié par O. Merlier (1931), dont l'article a été repris par C. C. Tarelli (1936). On trouve déjà l'amorce du phénomène chez Platon ! Or les champs d'application du berbère **n** « de » et **i** « à » sont comparables (mais non identiques) à ceux du génitif et du datif.

On observe effectivement des énoncés qui permettent d'hésiter entre la *possession*, notée par **n** « de » ou, devant pronom personnel affixe, par **N** (tendu : **Nk**, **Ns** « de toi, de lui »), et l'*attribution*, notée par **i** « à » ou, devant pronom affixe,³ par **a** (**ak**, **as** « à toi, à lui »). Mon corpus des Aït Youssi (2011) contient des phrases du type (1) :

(1) « Elle a le visage tout ratatiné » (n° 5)

isLaw uxnšuš Ns
est-ridé visage d'elle

à côté de nombreux énoncés comme :

(2) « Elle a les cheveux frisés » (n° 2)

ikrurš -as waZar
est-frisée pour-elle chevelure.

Un locuteur berbérophone saurait-il justifier le choix qui a été opéré entre les deux constructions, dont l'une (1) relève de la « dèse » **n** « de » et l'autre (2) de la dèse **i** « à » ? Dans la pratique, il semble bien que ce choix soit assez libre. La situation en français est un peu différente du fait de l'existence d'un adjectif

³ Sauf devant le pronom de la 1^e personne du singulier.

possessif, mais une concurrence du même ordre est mise en évidence par l'apparente équivalence de deux tournures comme, d'une part :

(3) **On a coupé les cheveux de Jean**

(4) **On a coupé ses cheveux** (*ses = de lui*)

et d'autre part :

(5) **À Jean, on a coupé les cheveux** (suppose un contexte particulier)

(6) **On lui a coupé les cheveux** (*lui = à lui*).

Il y a une légère différence entre les deux expressions. La première (3 et surtout 4) attire l'attention sur les cheveux, impliquant qu'ils présentaient quelque caractéristique pour laquelle ils étaient connus, ou que l'intéressé en était fier, etc. La seconde tournure (5, 6) insiste davantage sur Jean lui-même, objet de l'opération. Mais la pratique courante n'exploite guère cette opposition théorique. On connaît aussi, dans la langue parlée, des constructions comme **l'oncle à Jean, la barbe à papa**, dans lesquelles **à** supplante **de**.

Pour autant, si les exemples présentés montrent que les cas de rencontre et d'hésitation entre **n** et **i** ne sont pas rares, on ne saurait conclure à une confusion. La condition du rapprochement est en effet circonstancielle : on dira que c'est un fait de discours, si l'on admet l'opposition (dont on abuse parfois, me semble-t-il) entre langue et discours. Il est évident que des énoncés tels que (1) et (2) ne sont (plus ou moins) échangeables que s'il y a *à la fois* possession et attribution. Les phrases du type (2) que j'ai relevées chez les Aït Youssi concernent toujours un élément X (généralement une personne) et un élément Y (généralement un objet) lié de quelque façon à X. Le plus souvent, Y désigne une partie du corps : oreilles (n° 25 du corpus), cœur (n° 53), poumons (n° 54), jambes (n° 75), chair (n° 89), os (n° 95), mâchoire (n° 524), etc. En fait, on est en présence d'une construction stéréotypée. Il en va de même en français, avec l'exemple (6) **on lui a coupé les cheveux**. La même structure de phrase peut se retrouver dans des conditions différentes, par exemple dans **on lui a pris le livre**, mais alors rien n'implique que le livre appartient à la personne en cause et le message ne sera pas confondu avec **on a pris son livre**. Quand un rapprochement semble s'opérer entre les deux prépositions **n** et **i**, il est en fait déterminé par une situation donnée et par les lexèmes qu'elle appelle, c'est un rapprochement circonstanciel qui n'est pas inhérent aux prépositions et qui disparaît si la situation change. En revanche, on se demandera pourquoi, entre toutes les prépositions, **n** et **i** ont la faculté d'assumer ce rapprochement et d'associer les deux concepts de possession et d'attribution si l'occasion le permet. L'examen de leurs origines expliquera en partie cette similitude (§ 3).

1.6. **Nom et pronom** : Les réflexions et les exemples qui précèdent sont l'occasion d'une observation plus générale, qui vaut probablement pour d'autres prépositions et même pour d'autres langues que le berbère. C'est que la

correspondance entre un nominal (principalement un nom) et le pronom personnel qui est censé le représenter n'est pas totale. En effet, on ne peut pas les échanger entre eux dans n'importe quel contexte. Il semble que cette restriction n'ait jamais attiré vraiment l'attention, du moins pour le berbère. Les auteurs de descriptions (je suis du nombre) signalent que plusieurs prépositions prennent une forme particulière lorsque leur régime est un pronom affixe, mais toute une étude reste à faire sur les contextes qui admettent seulement le nom ou seulement le pronom. Il est vrai que très souvent la commutation entre nom et pronom ne fait pas difficulté : **tigMi n ugLid**⁴ « la maison du roi » et **tigMi Ns** « la maison de lui, sa maison » peuvent être échangés sans problème. Il en va de même pour **tfkit i ugLid** « tu as donné au roi » et **tfkit-as** « tu lui as donné ». Mais si un syntagme tel que **SLum (n) ukŠiq** « échelle de bois » (Aït Youssi, n° 847) est bien compris comme « échelle de bois », **SLum Ns** ne peut guère signifier que « échelle de lui [une personne], son échelle ». Et je ne crois pas que la phrase (2), **ikrurš-as waZar**, serait aisément remplacée par ***ikrurš waZar i urgaz** littéralement « la chevelure est frisée pour l'homme », sauf situation particulière qu'on peut toujours imaginer. De même, en français, **On a coupé les cheveux à Jean** a peu de chances, dans une situation normale, d'être préféré à **On lui a coupé les cheveux**. Comme je l'ai dit plus haut (§ 1.5), la construction avec le pronom oblique (ici **as**) est stéréotypée. Elle ne se limite pas aux énoncés qui expriment à la fois possession et attribution et elle aboutit souvent à favoriser, parfois à imposer des tournures qui comportent à la fois le pronom et le nom, comme :

(7) **tfkit-as i urgaz** « tu lui as donné à l'homme »

(8) **Niy-as i urgaz** « je lui ai dit à l'homme ».

L'explication réside peut-être dans le fait qu'en dépit de son appellation le « pronom », dans son fonctionnement, a priorité sur le « nom ». Cette affirmation qui contredit la grammaire traditionnelle est fondée sur l'observation courante de la langue parlée. On entend fréquemment des énoncés qui comportent un pronom dont le référent n'est représenté par aucun lexème dans la conversation, le locuteur estimant que la situation et le contexte sont assez clairs. On peut ainsi se contenter de désigner un objet, un livre par exemple, pour demander simplement au marchand : **combien vaut-il ?** Mais si l'on craint un malentendu (et le risque est plus grand dans la langue écrite, privée de la gestuelle), on fait appel au lexique et on nomme le référent. D'où la formule que je tiens de P. Kirtchuk : c'est le nom qui est un *pro-pronom*.

2. Emplois de *n* :

2.1. *Le complément de nominal (rapport d'annexion)*

L'accord de l'ensemble des parlers montre que la fonction la plus courante de **n** est de relier deux nominaux dont l'un complète l'autre, ainsi dans **ixf n tmyart** « la

⁴ Cet exemple et les suivants sont tirés du chleuh (Maroc du sud).

tête de la femme ». Cette relation entre deux nominaux peut présenter deux structures différentes, l'une sans, l'autre avec un morphème relateur. Dans les deux cas, le complété précède le complément et ce dernier prend (si sa morphologie le permet) une forme particulière, l'état d'annexion (EA), qui se distingue de l'état libre (EL) et caractérise le complément de nominal. Si la plupart des prépositions du vieux fond berbère « gouvernement » l'EA, c'est que plusieurs d'entre elles (dont **n**, comme on le verra) sont d'origine nominale. Les deux états ne constituent pourtant pas une déclinaison, comme le montre la multiplicité des emplois assurés par l'état libre, et l'EA n'est pas un véritable génitif. Bien que l'opposition d'état reste très vivante et mérite d'être traitée comme un trait important de la grammaire berbère, elle n'affecte pas tous les noms et donne même des signes de déclin, en particulier dans les parlers berbères orientaux. Elle a été souvent décrite. Il n'est pas utile ici d'en donner le détail, pour lequel on peut se reporter, entre autres, à L. Galand 2010, 123 et suiv. Rappelons seulement que l'état d'annexion se distingue de l'état libre par une modification de la syllabe initiale : ainsi en kabyle le nom du « chat » est **amšiš** à l'EL et **w.mšiš**⁵ à l'EA ; au féminin l'EL est **tamšišt** et l'EA **t.mšišt**. Les notions d'état et de rapport d'annexion ont été empruntées à la grammaire de l'arabe, mais le phénomène n'est pas le même dans les deux langues, puisque le terme dont la forme subit une modification est le complété en arabe et le complément en berbère.

2.1.1. *Annexion directe* : dans la première construction, parfois dite « synthétique », le premier nominal est immédiatement suivi de son complément. Cela se produit avec un nombre limité d'éléments nominaux qui font partie de noms composés : ainsi **w-**, **u-**, **ag-** « fils de- », **ayt-**, **at-**, **kel-** « gens de- », etc. ou même **bu-**, emprunté à l'arabe et désignant « l'être / la chose caractérisé(e) par- ». De même, les noms dits « de parenté »⁶ sont immédiatement suivis du pronom personnel affixe qui les complète : chleuh **baba-s** « père (de) lui/elle, son père », et non ***baba Ns**. Ces fortes limitations donnent à la construction synthétique le caractère d'une survivance.

2.1.2. *Annexion indirecte* : la construction « analytique », avec la préposition **n** (souvent **N** devant pronom affixe) est le cas général. Dans certains parlers, elle concurrence la construction synthétique : à Siwa⁷ par exemple, à côté de **uMa-s** « mère (de) elle », sans préposition, on trouve **aBa Nəm** « père de toi [à une femme] », avec **N**. En cela l'évolution du berbère est semblable à celle qu'ont connue d'autres

⁵ Je note par un point le centre de syllabe, plus souvent représenté par le schwa ə, qui dans de nombreux parlers n'est pas un phonème.

⁶ Rappelons que les noms dits « de parenté » doivent être définis par les caractéristiques de leur construction plutôt que par leur sens.

⁷ Exemples tirés d'un texte encore inédit, recueilli par V. Schiattarella. On écrit couramment **ummes** en un seul mot.

langues, notamment les langues romanes où les cas ont reculé devant les prépositions. Si le nominal régime de la préposition est de ceux qui se prêtent à l'opposition d'état, il prend l'état d'annexion, comme cela est régulier après la plupart des prépositions (v. § 2.1). Une assimilation, le plus souvent régressive,⁸ se produit ou peut se produire lorsque le régime de **n** a pour initiale certaines consonnes ou une semi-consonne (**w**, **y**) : **nl** > **L** (tendu), **nw** > **W** (en Kabylie resté **W** ou passé à **Bw** ou **Gw** selon les parlers). Ces phénomènes, dont le détail peut varier, ont été souvent signalés ou décrits et je ne m'y attarderai pas. Je reviendrai pourtant sur un cas que j'ai déjà présenté ailleurs (en dernier lieu Galand 2010, 165 et suiv.). Certains parlers, notamment au Maroc et en Kabylie, présentent des syntagmes dans lesquels un nominal en complète un autre sans qu'apparaisse la préposition **n**. Mon corpus des Aït Youssi donne ainsi **aksum uhuli** (n° 188 de mon corpus) « viande de mouton » et **tawala izyaR** (n° 1186) « troupeau de bœufs », à côté de **Riht Wudi** (< **n wudi**) (n° 35) « odeur de beurre ». On pense aussitôt à la construction synthétique et c'est la position adoptée dès 1954 par A. Basset. Mais, si l'on peut comprendre qu'un archaïsme se soit maintenu lorsque le nominal complété faisait partie d'un groupe très particulier, lui-même archaïsant (noms de parenté, noms de nombre, etc.), on doit se demander, quand il s'agit des lexèmes « ordinaires », pourquoi certains auraient échappé à l'évolution qui imposait devant tous les autres l'emploi de la préposition. Or, il apparaît que les nominaux en question ont tous une initiale vocalique, **i** ou **u** ; si l'initiale est une consonne ou une semi-consonne, **n** est présent (articulé [**n**] ou assimilé). C'est donc la phonétique qui est en cause et c'est elle qui doit fournir une explication,⁹ comme je le soutiens depuis 1966. La seule qui soit possible consiste à admettre que **n** s'est assimilé à la voyelle suivante, comme il l'a fait devant d'autres articulations, mais que, la longueur vocalique n'étant pas pertinente dans les parlers en cause, cette assimilation n'a pas laissé de trace : **ni** > ***ii** > **i**, **nu** > ***uu** > **u**. Une telle assimilation n'est pas fréquente, mais on en a d'autres exemples, comme le chleuh **ya usrdun** « un mulet », à côté de **yan usrdun**. Au demeurant, le phénomène n'est pas constant et les exemples ne manquent pas où la préposition reste réalisée. Les nominaux en **i-** ou en **u-** étant le plus souvent des masculins, A. Basset (1954), suivi par S. Chaker (1988, 689), a pu croire que l'absence de **n** était un archaïsme lié au genre du nominal. Mais cette hypothèse d'un masculin plus conservateur, déjà peu convaincante en elle-même, ne tient pas compte du caractère décisif des

⁸ Assimilation progressive chez les Zaïan (Maroc central) : **iFan n funast** « les pis de la vache » (Loubignac, 1924, 245). Curieusement, V. Loubignac, qui parle (70, 75) de l'assimilation progressive comme d'un fait remarquable, ne semble pas avoir vu (245) qu'elle explique la disparition de l'indice de féminin **t-**, assimilé par **n** qui est devenu **N** (tendu) puis a perdu la tension : ***n tfunast** > ***N funast** > **n funast**.

⁹ C'est ce que j'ai nommé trop vite « cohérence des critères » (2010, 167), appellation impropre, car il ne s'agit pas de deux critères, mais d'un phénomène et de son explication.

données phonétiques. Le genre n'intervient pas ici, puisque la préposition est présente devant un nom à initiale **w-** ou **y-** bien qu'il soit masculin.

2.1.3. *Nature de la relation* : la relation établie par la préposition **n** entre les deux nominaux est des plus variées et il n'est pas facile d'en décrire avec précision toutes les nuances sémantiques.¹⁰ Le problème n'est pas sans rappeler celui que pose pour le français la préposition **de**, à laquelle le *Trésor de la langue française* (TLF) consacre un long article dont la complexité est éloquente. La difficulté tient au fait que les critères objectifs de classement manquent souvent et qu'on est alors livré à l'intuition, aisément trompeuse et soumise au contexte. En fait la nature de la relation dépend moins de la préposition que du sens des nominaux, si bien que le classement peut varier si un même nominal est employé dans des contextes différents. Si par exemple la notion de « possession » peut être appliquée au syntagme (Aït Youssi) **axšaš (n) uryaz** « la tête de l'homme », elle sera beaucoup moins pertinente pour **axšaš n^yigr** « le bout du champ ». La gamme des interprétations est infinie et la classification poussée dans le détail devient illusoire. Qu'y a-t-il en effet de commun entre des expressions comme **yun^leil n tlt šhur** « un garçon de trois mois » (corpus, n° 142), **tuKṛḍa n s-waS**¹¹ « un vol (larcin) de jour [perpétré le jour] » (n° 786), **aryaz n^lmufid** « homme de raison » (n° 941), etc.? On en vient à considérer **n** comme un simple outil destiné à introduire une caractérisation, sans préciser davantage. Je retiendrai toutefois quelques groupes d'emplois que l'examen d'un grand nombre d'énoncés permet de dégager, à l'intérieur de l'ensemble hétéroclite qui réunit les diverses attestations de **n**. Ils proviennent de mon enquête chez les Aït Youssi, mais le tableau ainsi obtenu n'est probablement pas éloigné de ce que montreraient les autres parlars.

2.1.3.1. *D'un ensemble à une partie* : une relation particulièrement fréquente unit un premier terme traité comme un ensemble vague à un complément qui précise ce qui, dans cet ensemble, est en cause. Le plus souvent, le premier terme est un indéfini, tel que **ka** « quelque chose, quelqu'un, une certaine quantité de », **its** ou **yits** « un certain nombre », **bZaf** « beaucoup », **mšta?** « combien? », etc. : **ka n^lflus** « une certaine quantité d'argent, un peu d'argent » (n° 554), **its n^lmRaṭ** « quelquefois » (n° 80), **mšta n^lmRaṭ** « combien de fois » (n° 158), etc.

2.1.3.2. *D'une partie à l'ensemble* : à l'inverse, c'est le second terme, le régime de la préposition, qui peut être considéré comme un ensemble auquel appartient le premier terme. On peut décrire ainsi **tandimt tamQ^w^rant n^lmuyrib** « la/une grande ville du

¹⁰ Certains noms, comme **Tṛf** « côté » forment avec **n** qui les suit une locution prépositionnelle, grammaticalisée : **Tṛf n tandimt** « à côté de la ville » (n° 382).

¹¹ On notera au passage que le régime de **n** est ici un syntagme prépositionnel traité comme un nominal « avec [accompagnement de] jour ».

Maroc » (n° 460), peut-être aussi **yun umZuy n^yigr** littéralement « une oreille [un bout] du champ » (n° 580) et même **ixf n^Imašina**¹² « l'extrémité du train » (n° 425), ou encore, avec application au temps : **ixf n^waYur** « l'extrémité [ici la fin] du mois » (n° 1643). C'est à ce type de relation qu'on peut rapporter la construction du complément d'un nom de nombre, lorsque ce complément est introduit par **n** (sur ce point les parlers diffèrent), « tant d'unités appartenant à tel ensemble » : **εšra n^waryaL** « dix parmi l'ensemble des réaux, dix réaux [unité monétaire] » (n° 555), **snat n^ImRaṭ** « deux fois » (n° 624), etc. Le cas des noms de nombre permet aussi, sans qu'il y ait contradiction, de considérer le régime de la préposition comme un « complément explicatif » précisant la valeur lexicale du terme complété (Galand, 2010, § 5.3.2.3). Je n'ai pas signalé plus haut que la même analyse peut s'appliquer à la construction des quantifieurs comme **bZaf** « beaucoup », mais une différence avec la construction des noms de nombre subsiste, puisque le complément de **bZaf** est au pluriel tandis que celui d'un nom de nombre supérieur à 10 reste au singulier dans certains parlers.

2.1.3.3. *Possession* : la relation de « possession », à laquelle j'ai déjà fait allusion, s'applique à de nombreux exemples, le terme étant entendu au sens large. Tantôt c'est le possesseur qui vient en premier, tantôt c'est le possédé, la préposition assurant indifféremment le lien dans les deux cas : **bab n taDart** « le maître de maison » (n° 532) ; **lhQ n rBi** « la part de Dieu » (n° 275) ; **akal-iN, d wi n^lḥsn**, « ce terrain, c'est celui de Lahcen » (n° 530). L'expression suivante note la même relation dans un sens, puis dans l'autre : **yut Žrda n bab Ns**¹³ littéralement « un jardin qui a son propriétaire, un jardin privé » (n° 626). Plus d'une fois, on peut hésiter entre expression de la possession ou simple caractérisation : **NaQus n^Imagaza** « la cloche de l'usine » (n° 500), **Škwila n^lmxzn** « l'école de l'État » (n° 627). À propos d'un syntagme comme **aṣṬa n taKalt** (n° 354), on notera qu'il peut non seulement signifier « toile de l'araignée », mais aussi correspondre au français « toile d'araignée », proche de ce qu'A. Martinet nomme un « syntème ». On peut encore classer ici les constructions qui désignent une partie du corps et son « possesseur » : **aḍar n tsrdunt** « la patte de la mule ». La relation de parenté, sorte de possession, est également notée par **n** lorsque le complément est un lexème : **mMi-s**¹⁴ **n εMi** « fils (de) lui de mon oncle-paternel » (n° 611).

¹² Pour mon informateur, **ixf** dans cet énoncé ne précise pas s'il s'agit de la tête ou de la queue du train.

¹³ **bab** ne s'emploie pas sans être suivi d'un complément, d'où l'obligation du pléonasme.

¹⁴ Le nom de parenté est obligatoirement accompagné d'un pronom affixe, éventuellement explicité, comme ici, par un lexème introduit par **n**. La 1^e personne du singulier fait exception (ici : **εMi**). Le nom de parenté ne peut pas être employé seul avec une portée générale, par exemple pour dire « le/un père » et non « le père de X », puisque le pronom affixe qui lui est accolé renvoie nécessairement à un référent, présent ou non dans le contexte. La difficulté peut être tournée si ce référent est indéfini, c'est du moins ce que j'ai observé en chleuh : **baba-s n yan** littéralement « le père (de) lui de quelqu'un ».

2.1.3.4. *Provenance* : contrairement au français **de** (qui reflète le latin **de**), **n** ne note pas l'origine d'un déplacement. Cependant certains emplois pourraient être classés sous la rubrique générale « provenance » : **lxbar n istma** « des nouvelles de mes sœurs » (n° 883), **Ṛay n^wiNa iḡnin** littéralement « l'avis de ceux autres » (n° 945). On sera plus hésitant à placer ici des syntagmes qui se ramènent peut-être à une simple caractérisation, comme **Zit n Zitun** « huile d'olive » (provenant des olives ? ou caractérisée par cette origine? N° 207).

2.1.3.5. *Matière* : **n** suivi d'un nom peut désigner la matière d'un objet : **taṛyiwin n^lqḡn** « bas de coton » (n° 262), **SLum n ukŠiq** « échelle de bois » (n° 847).

2.1.3.6. *Un même référent* : une construction bien attestée en touareg, mais connue ailleurs aussi, réunit deux termes appliqués au même référent, le second qualifiant le premier. Un exemple suffira : le touareg **wa n Arab** peut signifier « celui *qui est* Arabe », aussi bien que « celui *de* l'Arabe ». Le kabyle n'ignore pas cette construction, puisqu'il peut dire **tamyart n^yəMa** (> [GəMa]) « vieille *qui est* ma mère, ma vieille mère » (Dallet, 533). Cet emploi de **n** est devenu (ou resté ?) quasi systématique devant les adjectifs dans le parler de Siwa. Je dois l'exemple suivant à Valentina Schiattarella, que je remercie pour les précieux renseignements qu'elle m'a communiqués ; son enquête représente un progrès certain dans notre connaissance du parler : **funas n azuwwar** « bœuf *qui est* gros » (**n** est facultatif). Peut-être retrouve-t-on cette relation dans un énoncé comme (9) :

(9) « la chatte qui avait mangé [...], celle-là même qui était la cause [...] »
tyaṭost wən təČa [...], n wən əntatət əSbəb [...]
 chatte celle¹⁵ elle-mangea [...], *qui est* celle elle cause.

Toutefois cette analyse ne concorde pas avec celle que suggèrent d'autres exemples de **n**, placé en tête de phrase et suivi de **wən**, apparemment pour signaler un indicateur de thème (§ 2.3.1, ex. 13).

2.1.3.7. *Comparaison* : enfin, sachant que certaines langues comparent un objet à *partir d'*un autre, on serait tenté de citer cette expression tirée d'un conte de Siwa : **kwəs ḡəTa n Šəar əNək** « beau même à partir de tes cheveux, plus beau que tes cheveux ».

2.1.3.8. *n + pronom affixe* : si maintenant on examine les emplois de la préposition **n** (ou **N**) quand son régime est un pronom personnel affixe, on retrouve l'observation déjà formulée au §1.6, selon laquelle on ne peut pas toujours passer sans précaution d'un lexème au pronom ayant le même référent. Nous avons vu que le type de la

¹⁵ **wən** a la forme d'un masculin, mais ne varie pas dans cet emploi.

relation assurée par *n* dépend essentiellement du sens des nominaux en cause. Si le pronom régime de *n* est à la 1^e ou à la 2^e personne du singulier, le référent étant le locuteur ou l'interlocuteur, la relation du type ensemble / partie (§ 2.1.2.1) ne trouve guère son emploi. S'il s'agit d'un pluriel, on peut imaginer qu'elle soit possible dans des expressions comme « beaucoup d'entre eux », mais mon corpus des Aït Youssi n'en donne aucun exemple, ce qui est tout de même significatif.

La relation de possession (§ 2.1.2.3) est bien représentée : **Taksi nw** « la voiture de moi, ma voiture » (n° 409), **azNaṛ Nk** « ton burnous » (n° 1407), **Imri Ns** « son miroir » (n° 1297), etc. Il s'agit souvent des parties du corps : **ixf inw**¹⁶ « ma tête » (n° 778), **tinzar N-k** « tes narines, ton nez » (n° 27), **udm Ns** « son visage » (n° 1092), etc. Mais, au fur et à mesure qu'on étend le choix du terme complété, on s'achemine vers des cas où la notion de propriété se dilue, la préposition assurant simplement la mise en rapport des deux nominaux qui l'encadrent : **lžhd inw** « ma force » (n° 777), **Šaht Nk** « ta santé » (n° 114), **Lun Ns** « sa couleur » (n° 870), etc.

La description qui précède présente les emplois de *n* dans le parler des Aït Youssi et ne coïncide certainement pas exactement avec celles qu'on pourrait faire à partir d'autres variétés du berbère. Je pense cependant qu'on en retrouverait partout les grands traits, qui composent l'image « classique » de *n*, complément de nominal. Mais on relève aussi des constructions de *n* qui ne répondent pas à cette image. Déjà certains énoncés montrent que la locution prépositionnelle admet d'être éloignée du nom qui la précède et possède donc une certaine autonomie : **ayn ufiy n tāmzin** « ce que j'ai trouvé d'orge » (*ibid.*). Autonomie plus grande encore dans cet exemple de l'Aurès : **lkəswəṭ nsən iLan n ḥrir d wurəy** « les vêtements d'eux étant (qui étaient) de soie et (d') or » (Lafkioui – Merolla 2002, 128). Mais *n* peut s'employer aussi sans dépendre d'un nominal qui le précède.

2.2. *n* après verbe de déplacement :

On aborde ici les emplois, plus révélateurs de la nature de *n*, dans lesquels ce morphème introduit non pas le complément d'un nominal, mais celui d'un verbe : (Siwa) **bəDəl n aṛəṭ əNəm** litt. « change de ta couverture ». Le cas le plus important, mais limité à certains parlers, est celui de *n* suivant un verbe de déplacement. La préposition note alors la direction ou le but du déplacement, tout en conservant son rôle de charnière dans le rapport d'annexion entre deux nominaux.

2.2.1. Pour le parler de Ouargla, les exemples abondent dans les publications du P. Delheure sur Ouargla et dans la belle étude consacrée à *n* par Delheure et Reesink (1973, 54 et suiv.) :

¹⁶ **i-n-w**, étymologiquement « ce de moi » est le complexe employé pour introduire le pronom de la 1^e p. sg.

(10) « Il est parti pour Tunis » (Delheure, 1988, 50)

yəzwa	n	tunəst
il-partit	pour	Tunis

Le mouvement dont on indique la direction peut même être pris au figuré :

(11) « Ils considèrent ce qu'elle apporte » (Delheure, 1987, 254)

TəQələn	n	ag	d	-tiwi
Ils-se-tournent	vers	ce	vers-ici-elle-a-	apporté

2.2.2. À Siwa, le but du déplacement est exprimé à l'aide de **y ən**, relevé par V. Schiattarella, dont l'enquête en cours confirme et complète celles de É. Laoust, A. Leguil et W. Vycichl. On peut voir aussi (notamment 312) la thèse de L. Souag (2010), que j'ai consultée grâce à V. Schiattarella. Cette dernière a recueilli des énoncés comme **yəḤən y ən əlqaṭi** « ils allèrent chez le juge », **yəRəwḤən y ən uMatsən** « ils revinrent à leur mère ». Elle considère que dans le groupe **y ən** le rôle principal revient au premier élément. On peut y voir la préposition **i**, qui est parfaitement capable, à Siwa, de noter le lieu où l'on va, ainsi dans **irwaḤən i sidi sliman** « ils vont à Sidi Sliman » (Laoust, 129). L'analyse est confortée par le fait que deux autres prépositions, **g** « dans » et **s** « avec » ou « venant de » sont également accompagnées d'un élément **n** lorsque, précise V. S., leur régime est un humain ou Dieu. Cette restriction est confirmée par l'opposition entre **ḥaMad d faṭma yəḤən i agbən** « H. et F. vont à la maison » et **ḥaMad d faṭma yəḤən y ən əMi** « H. et F. vont chez l'oncle ». C'est peut-être par hasard qu'on rejoint là l'égyptien ancien, qui peut introduire le complément d'un verbe de mouvement au moyen de **n** « à, pour » si son régime désigne une personne (Gardiner, 1969, 127). Quoi qu'il en soit, si dans **y ən** c'est **i** (réalisé¹⁷ [y]) qui porte la notion de déplacement, alors que cette notion n'est présente ni avec **gən** ni avec **sən**, le rôle de **n** fait problème. Peut-être conviendrait-il de le rattacher, comme dans le dernier exemple cité, à ce qui le suit, **ən-əMi** formant alors un groupe comparable à ceux qui seront cités au § 2.3.1. L'étude est à poursuivre.

2.2.3. Pour le Djebel Nefousa, F. Beguinot (1942) donne presque toujours la préposition sous la forme **in** lorsqu'il s'agit d'exprimer le déplacement ou l'attribution (« dativo »), celle-ci pouvant être considérée comme un mouvement en direction d'une cible : **adugûray in əSuq** « j'irai au marché » (143). La phrase suivante illustre les deux emplois et les deux formes : **yugûr in taDârt n aḥbib əNəs** « il-alla à la-maison de son ami » (143). F. Beguinot confirme cette opposition aussi bien dans le chapitre consacré aux prépositions (130) que dans le

¹⁷ L'étude de la phonologie du parler permettra peut-être d'expliquer cette réalisation, alors qu'au Djebel Nefousa **yən** semble bien avoir **in** pour correspondant (§ 2.2.3). L. Souag (2010, 312) pose une forme **in** qu'il analyse en **i +an**.

glossaire (300, 306). On notera pourtant l'absence de *i* dans *yəmlâs n bušîl* « il dit à l'enfant » (130). La forme *in* pourrait être rapprochée du morphème *yən* de Siwa (§ 2.2.2) ; la voyelle *i* représenterait alors la préposition prise au sens de « vers », mais de nouveau le rôle de *n* resterait embarrassant.

2.3. *n* tête d'un syntagme autonome

Plus remarquable encore la possibilité, pour *n* et son régime, d'apparaître dans une position et dans un contexte où *n* n'introduit pas le complément d'un nominal ou d'un verbe. Il est vrai qu'on pourrait parfois admettre une ellipse : par exemple, à la question « En quoi est ce tissu? », le kabyle peut répondre simplement par *n taduṭ* « de/en laine » (Dallet, 533), en faisant l'économie du terme signifiant « tissu », présent dans la question et impliqué par elle. Mais une explication de ce genre ne suffit pas toujours.

2.3.1. Le syntagme commençant par *n* se présente souvent comme autonome, sans lien avec un élément précédent. À Ouargla, *n* se place devant *yər* « chez » pour former avec un pronom affixe un complexe permettant d'exprimer non seulement le déplacement, valeur courante de *n* dans ce parler, mais aussi, sans mouvement, la possession. On trouve donc fréquemment, à côté d'énoncés comme *Mi D-usint n əyr-ən-sənt* « elles [l'orge, fém.pl.] sont venues chez elles [nos mères] », des constructions du type *n əyr-ən-sən id kaṛusa* « chez eux (= ils ont) des charrettes » (Delheure, 1988, 84 et 112), alors qu'en pareil cas *yər* se passe de *n* dans beaucoup de parlers, même à Ngouça qui est très proche (Delheure), 1987, 242). Devant un nominal, *n* constitue avec lui un syntagme qui peut remplir différentes fonctions. Le voici en tête de l'énoncé, comme indicateur de thème :

(12) « quant à vendre, je ne le vendrai pas » (Delheure 1987, 208)

n	inza,	u	t	-Zənziy
de (pour)	mise-en-vente	NEG	le	vendre ACC

Même construction à Siwa :

(13) « Celui qui me dira son nom, je lui donnerai [...] » (Schiattarella)

n	wən	gyuMa	-i	smiyət	əNəs	gaʃε	-as [...]
quant-à celui	il-dira	à-moi	nom	d'elle	je-donnerai	à-lui [...].	

Il n'est peut-être pas indifférent de rappeler que certains parlers recourent de la même façon à *i* (qu'il s'agisse alors de la préposition ou d'un élément, peut-être apparenté, suivi d'un nom à l'état libre).

2.3.2. La locution prépositionnelle peut aussi fonctionner comme prédicat :

(14) (Aurès) « Si tu as une fille, (elle sera) pour mon fils ; si j'ai une fille, (elle sera) pour ton fils » (Lafkioui – Merolla 2002, 60) :

ma	həLa	ha	Nək	ʔamčukt.	i məMi
si	est	celle	de-toi	filles,	à mon-fils
ma	həLa	ha	inu	ʔamčukt.	n məMi-k
si	est	celle	de-moi	filles,	de ton-fils.

Il est remarquable qu'ici **n** fonctionne exactement comme **i**.

(15) (Ouargla) « Le jeu maintenant (est) de (à) toi, à toi de jouer » (Delheure 1987, 207) :

irar	imaṛ-u	Nk
jeu	moment-ce	de-toi

Ce prédicat peut même être négatif :

(16) « Cet orge n'est pas à vendre » (*ibid.*)

timzin	-u	ɣɣu	n	inza
orge	-ce	NEG	de (pour)	mise-en-vente.

Dans la formule d'introduction d'un conte, fréquente à Ouargla, il faut également interpréter la locution prépositionnelle comme le prédicat, et non comme le simple complément du nom qui la précède :

(17) « Le bien pour moi, le mal pour lui » (Delheure 1989, 112)

lxir	N-iw,	ššəṛṛ	N-əs
bien	de-moi,	mal	de-lui

On retrouve à Siwa le rôle prédicatif de la locution dans une autre formule de conte :

(18) « L'une pour nous, l'autre non » (enquête de V. Schiattarella)

əĠət	əNax	əĠət	aČi	əNax
une	de-nous	une	NEG	de-nous.

3. Origine de **n**

Même s'il n'entre pas dans tous les détails, l'examen des emplois et des valeurs de **n** révèle une grande diversité, qui semble aller parfois jusqu'à l'incohérence. L'évolution suffit-elle à rendre compte des divergences que l'on constate non seulement entre les parlers, mais, dans un même parler, entre les fonctions de **n** ? Ou bien serait-on simplement en présence d'au moins deux morphèmes homonymes ? La comparaison des données berbères entre elles et avec celles d'autres langues conduit, sinon à une certitude, du moins à une explication que je crois vraisemblable.

3.1. *Préposition et particule d'orientation*

Peut-on mettre **n** en relation avec son homonyme **n** (N), particule d'orientation qui marque l'éloignement ? Pour les cas où **n** note un déplacement, on pourrait

admettre qu'à l'origine d'un énoncé comme **Taḥən n-tgəMa** « ils vont vers les jardins » (Ouargla) se trouve une structure du type {verbe + particule d'éloignement + nom à l'état libre}, disons ***Taḥən-n tigəMa** « ils vont en s'éloignant (vers) jardins » ; il n'est pas rare en effet, en touareg par exemple, que le nom indiquant le lieu où l'on va soit construit sans préposition. La structure de tels énoncés aurait été réinterprétée et la particule **n**, d'abord satellite du verbe, serait devenue préposition, ayant pour régime le nom, d'où l'état d'annexion. Un raisonnement analogue s'appliquerait (moins facilement) à l'emploi de **n** devant le complément de nominal : on serait passé de ***afus-n urgaz** « main-vers-là (de) homme, la main que voilà de l'homme », avec construction « synthétique » du complément à l'état d'annexion, à la construction « analytique » **afus n-urgaz**, avec préposition.

Cette hypothèse ne va pas sans difficultés. Delheure et Reesink (qui n'examinent à cette occasion que le cas du complément de nominal : 1973, 65) objectent que le changement de statut n'est attesté pour aucune autre préposition et qu'en raison de son importance il est difficile de le concevoir. L'objection n'est certes pas décisive et l'histoire de l'anglais **off** et **of** montre que de tels glissements sont possibles. Reste que le rapprochement de la préposition avec la particule d'orientation ne permet pas d'expliquer l'emploi prédicatif de la locution formée avec **n**, constaté au § 2.3.2. Aussi faut-il orienter la recherche dans une autre direction.

3.2. *Préposition et support de détermination*

C'est Vycichl, dont les intuitions furent si souvent stimulantes, qui le premier a ouvert la voie la plus prometteuse. Dès 1957 (141-142) il écrivait :

« Il peut être considéré comme certain que la marque du génitif **n** du berbère n'est pas une préposition comme français **de**, anglais **of**, allemand **von**, mais un substantif comme **matā'** (marchandise, affaire, meuble), qui a donné, en arabe égyptien, **betā'**, ou un démonstratif comme **dē** en araméen ».

Par la suite, W. Vycichl (2005, 100-102) a repris cette analyse qui ressortit à la typologie, mais, à ma connaissance, sans l'affiner et sans chercher à voir si elle peut rendre compte d'autres constructions que celle du complément de nominal. Pour ma part, ayant pris conscience, dès les années soixante-dix, de la nature, du rôle et du système des pseudo-démonstratifs du type français **celui**, que j'appelle supports de détermination, j'ai été tenté de transposer dans ce système la description de W. Vycichl, notamment dans mes conférences de 1994-1995 à l'École Pratique des Hautes Études. Sans poser un véritable « substantif » à l'origine de **n**, je vois dans cet élément, au moins dans une phase antérieure, un pronom support de détermination au même titre que **a**, **i** ou **u**, sur lesquels je me suis plus d'une fois exprimé. J'ai longtemps hésité à insister sur cette analyse, parce que **n** est une consonne (une « sonante », il est vrai!), alors que les trois

autres supports sont des voyelles, et aussi parce que **n** s'est imposé comme un élément essentiel du système des prépositions. Il me semble pourtant que c'est bien l'hypothèse d'un support qui s'adapte le mieux aux divers emplois de cet élément. De surcroît, elle trouve un appui dans la comparaison chamito-sémitique.

3.2.1. S'agissant du complément de nominal, un syntagme comme **tigMi n ugLid** « maison de roi » reposerait donc d'abord, dans cette perspective, sur la séquence « maison celle (de) roi » : à ce stade, le premier nom est repris par le support « celle »,¹⁸ qui est lui-même complété directement par le second nom à l'état d'annexion, conformément à la construction « synthétique », qui est apparemment la plus ancienne (§ 2.1.1) et qu'on peut donc attendre à haute époque. On est ainsi très près du touareg **amis wa n ālās** « chameau celui de homme », la seule différence venant de la présence de **n** qui, devenu préposition, permet la construction « analytique » (§ 2.1.2).

3.2.2. Lorsque **n** indique le but d'un déplacement, l'hypothèse d'un ancien support semble plus fragile. On considérera cependant que, dans certains parlers et avec certains verbes, ce but est exprimé par un nominal qui accompagne le verbe à la manière d'un complément direct, sans l'intermédiaire d'une préposition. C'est ce qu'on observe en touareg (Prasse, 2008, 107-108). À cela s'ajoute que dans certains parlers, à Ghadamès par exemple, la préposition **i** peut servir à désigner non seulement le bénéficiaire (son rôle le plus courant en berbère), mais aussi le lieu où l'on va. Si **i** a été un support (un nominal) avant de devenir préposition, comme j'espère l'avoir montré ailleurs, on a donc eu, à haute époque, un autre exemple de complément de lieu construit directement avec ce qui était alors un pronom. On peut admettre que **n** ait connu la même évolution.

3.2.3. Le cas où **n** n'est relié à aucun élément précédent et n'a pas la fonction de connecteur est le plus révélateur, car on est alors bel et bien en présence d'un support qui n'est pas passé au stade de préposition. Cette analyse s'applique parfaitement aux énoncés cités au § 2.3.2 et l'exemple n° 14, dans lequel **n** et **i** sont interchangeables, est particulièrement significatif. La présence de **n** dans des complexes comme **n yər** « chez » (§2.3.1) s'explique moins facilement, mais on peut quand même évoquer à ce sujet des conjonctions comme **aLig**, **ayLiy** « jusqu'à ce que », **iy** « si », etc. qui associent également un support (**a**, **ay**, **i**) et une préposition (**g**, **y** « dans »).

¹⁸ Interprétation approximative du support berbère.

3.2.4. *n* dans des langues chamito-sémitiques

Si maintenant l'on sort du domaine berbère, on trouve des points de comparaison en chamito-sémitique dans le haoussa, langue tchadique, et dans l'égyptien ancien. L'un et l'autre possèdent un morphème *n* dont les emplois présentent une telle analogie avec ceux du berbère *n* qu'il ne peut s'agir d'un hasard. On est bien en présence d'un héritage commun. Je retiens ici quelques traits, renvoyant pour le détail aux descriptions publiées par les spécialistes de ces langues.

3.2.4.1. Décrivant le haoussa, le très regretté Claude Gouffé (1981, 420) écrivait : « Le nom peut toujours être précédé et admet le plus souvent d'être suivi de la particule d'annexion (PAN), qui présente les variantes *-n* / *-*t* / *-n* selon qu'elle est suffixée à un masculin, un fém. ou un pl. », description illustrée par plusieurs exemples, dont celui-ci : **dó :ki-n sárki** « le cheval du chef ». La « particule d'annexion » est ici rattachée au nom complété, mais le parallélisme avec le berbère est évident. On retiendra surtout que cette particule s'accorde en genre (au singulier) et en nombre avec le nom, tout comme le support **wa** dans le syntagme touareg **amis wa n ālās** « le chameau celui de l'homme ». J'ai donc, voici longtemps, sollicité l'avis de Bernard Caron, lui aussi spécialiste de haoussa. Je le remercie vivement pour sa réponse favorable du 28 avril 1995, qui me renvoie à son étude de 1991 (38-40) et à son « cours de haoussa ». J'en retiens ceci : à côté de sa forme simple *n* / fém. **t*, la particule d'annexion a une « forme *pronominale* » (je mets en italique le terme significatif) **na** / **ta**, dont les emplois rappellent étrangement le berbère, comme le montrent ces deux énoncés : **wannān gidā, na sarkī nē** « cette maison, c'est celle du roi » (valeur prédicative) ; **aikī na gāske** « travail *celui* de vraiment, un vrai travail » (cf. l'emploi de *n* devant adjectif à Siwa, § 2.1.2.6). Il est clair qu'on n'est pas loin du support de détermination.

3.2.4.2. L'égyptien ancien a disposé d'un *adjectif* génitif (Gardiner, 1969, 65-66 ; ici encore, je souligne le terme qui désigne bien un élément nominal) qui entre dans la construction dite par les égyptologues « génitif indirect », notre construction « analytique ». Ce morphème est dérivé de la préposition *n* « à, pour » au moyen du suffixe *-y* (c'est la *nisbé*) et s'accorde en genre et en nombre avec le nom complété, d'où le terme « adjectif » choisi pour le désigner. On obtient ainsi, avec un nom masculin : **nsw n Kmt** « le roi d'Égypte », avec un nom féminin : **niwt nt nḥḥ** « la cité d'éternité », etc. Gardiner le traduit par « appartenant à ». Je préférerais « à qui appartient [tel objet, telle qualité], qualifié par... ». Quoi qu'il en soit, il s'agit bien d'un nominal, que du reste A. Roccati (2002, 40-43) range parmi les « nomi di relazione ». Ici encore, on est tout près du pronom support de détermination. Dès le Moyen Empire, ce nominal est réduit de **ny** à **n** pour le masculin singulier, tout en marquant encore l'accord : **nw** au m.pl., **nt** au f.sg. ou pl. On est bien en marche

vers la préposition invariable, ce qui permet de penser, sans toutefois l'impliquer, qu'une réduction semblable a pu se produire en berbère. Enfin, je compléterai la comparaison en rappelant qu'en égyptien la préposition **n** « à, pour » peut figurer après un verbe de mouvement si son régime représente une personne, ce qui rejoint les observations faites à Siwa par V. Schiattarella (v. § 2.2.2).

Toutes ces considérations permettent de voir dans la préposition berbère **n** un ancien support de détermination, dont elle conserve des emplois hérités du chamito-sémitique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Basset, André, 1954, « *n* devant complément de nom en berbère », in *Comptes rendus du GLECS*, 7 (1954-1957), 8-12.
- Beguino, Francesco, 1942 [1931], *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l'Oriente, Roma.
- Brøndal, Viggo, 1950, *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique rationnelle*, Ejnar Munksgaard, Copenhague,
- Caron, Bernard, 1991, *Le haoussa de l'Ader*, Dietrich Reimer, Berlin.
- Chaker, Salem, 1988, « Annexion (état d') », in *Encyclopédie berbère*, 5 | *Anacutas-Anti-Atlas*, Édisud, Aix-en-Provence, 686-695.
- Delheure, Jean, 1987, *Agerraw n iwalen teggargrent-tarumit. Dictionnaire ouargli-français* (Études ethno-linguistiques Maghreb-Sahara, 5), SELAF, Paris.
- _____, 1988, *Vivre et mourir à Ouargla. Tameddurt t-tmettant Wargren* (Études ethno-linguistiques Maghreb-Sahara, 7), SELAF, Paris.
- _____, 1989, *Contes et légendes berbères de Ouargla*, La Boîte à Documents, Paris.
- Delheure, Jean – Reesink, Pieter, 1973, « Le morphème *n* en ouargli, préposition et/ou connectif », in *Le Fichier périodique*, 119, 48-73.
- Frei, Henri, 1954, « Cas et déses en français », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 12, 29-47.
- Galand, Lionel, 1966, « La construction du nom complément de nom en berbère », in *Comptes rendus du GLECS*, 10 (1963-1966), 166-172.
- _____, 2010, *Regards sur le berbère*, Milano, Centro Studi camito-semitici, 2^e éd., 2013, Éditions Achab, Tizi-Ouzou.
- _____, 2011, *Deux mille phrases dans un parler berbère du Maroc*, Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.
- Gardiner, Alan, 1969, *Egyptian Grammar*, Oxford Univ. Press, 3rd ed., London.
- Gouffé, Claude, 1981, « La langue haoussa », in Jean Perrot (éd.), *Les langues dans le monde ancien et moderne*, Première partie, *Les langues de l'Afrique subsaharienne* (G. Manessy, éd.).
- Lafkioui, Mena – Merolla, Daniela, 2002, *Contes berbères chaouis de l'Aurès d'après Gustave Mercier*, (Berber Studies, 3), Rüdiger Köppe Verlag, Köln.
- Laoust, Émile, 1932, *Siwa. I. Son parler*, Leroux, Paris.
- Leguil, Alphonse, 1986, « Notes sur le parler berbère de Siwa » (I), in *Bulletin des Études Africaines de l'INALCO*, 11, 5-42 ; - (II), *ibid.*, 12, 97-124.

- Loubignac, Victorien, 1924, *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou*, Leroux (Publications de l'Institut des hautes études marocaines, t. XIV), Paris.
- Lyons, John, 1969 (1968), *Introduction to Theoretical Linguistics*, University Press, Cambridge.
- Merlier, Octave, 1931, « Le remplacement du datif par le génitif en grec moderne », in *Bulletin de correspondance hellénique*, 55, 207-228.
- Prasse, Karl-Gottfried, 2008, *Manuel de grammaire touarègue (tahäggart), VIII-IX, Syntaxe*, Cargo-Verlag, Schwülper.
- Pennacchietti, Fabrizio, 1978, « Considerazioni sulla preposizione berbera *n* », in *Atti del 2° Congresso Internazionale di Linguistica Camito-Semitica, Firenze 16-19 aprile 1974*, Firenze, 307-314.
- Prasse, Karl-Gottfried, 2008, *Manuel de grammaire touarègue (tahäggart), VIII-IX, Syntaxe*, Cargo-Verlag, Schwülper.
- Roccati, Alessandro, 2002, *Elementi di lingua egizia*, Centro Studi camito-semitici, Milano.
- Schiattarella, Valentina, 2015, *Le berbère de Siwa : documentation, syntaxe et sémantique*, Thèse de doctorat (dir. Amina Mettouchi), École Pratique des Hautes Études, Paris.
- _____, (à paraître) : *The Berber of Siwa : Grammar and Texts*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.
- Sick, Bastian, 2004, 2005, 2006, *Der Dativ ist dem Genitiv sein Tod*, Kiepenheuer und Witsch, Köln.
- Souag, Lameen, 2010, *Grammatical Contact in the Sahara : Arabic, Berber, and Songhay in Tabelbala and Siwa*, Doctoral Dissertation, SOAS, London.
- Tarelli, Constantine Cavarnos, 1936, « Le datif et le génitif en grec », in *Revue des Études Grecques*, 49, 596-600.
- Vycichl, Werner, 1957, « L'article défini du berbère », in *Mémorial André Basset (1895-1956)*, Adrien Maisonneuve, Paris, 139-146.
- _____, 2005, *Berberstudien & A Sketch of Siwi Berber (Egypt)*, (Berber Studies, 10), Rüdiger Köppe Verlag, Köln.

ABSTRACT

Prepositions are probably in a language system, the easiest subset to define and identify. In the case of Berber, any description of a variety contains a section reserved for prepositions, but these studies rarely go beyond a list accompanied by some examples and no work has been exclusively dedicated to the question. This can be explained by the dispersion of materials, which are for quality and value very unequal, and also by the fact that, as always in Berber, regional diversity complicates the evolution of the basic features. There is therefore no question of proposing, in the context of this article, a comprehensive system of Berber prepositions. I would simply, about the preposition *n* (*N* often with affix pronoun) resume observations hitherto scattered in various publications and developed only in the lectures at the École Pratique des Hautes Études in 1993-1994 and 1994-1995 and some more recent surveys, due to other scholars.

KAMAL NAÏT-ZERRAD

**Autour d'un glossaire arabo-berbère
du Moyen-Age ('Dialecte du Djebel Nefoussa')¹**

En 1900 paraissait dans la « Revue Tunisienne » un « vocabulaire berbère ancien (dialecte du Djebel Nefoussa) », publié et traduit de l'arabe par A. Bossoutrot. Ce vocabulaire berbère-arabe est extrait d'un manuscrit arabo-berbère (commentaire berbère de la Mudawwana d'Ibn Ghanim, VIII^e - IX^e siècle) dont la rédaction semble bien antérieure au XV^e siècle. Il est particulièrement intéressant pour l'histoire de la langue berbère mais également pour son lexique. Pour une présentation du manuscrit lui-même, voir en dernier lieu Brugnatelli, 2011.²

On passera en revue un certain nombre de termes de ce glossaire que l'on complètera par quelques remarques et commentaires plus généraux sur la langue du glossaire et de celle de la Mudawwana que l'on désignera dorénavant par « commentaire ». On ne retiendra pas ici les unités lexicales bien attestées et qui sont reconnaissables. On discutera d'abord de quelques termes particuliers du vocabulaire, puis on s'intéressera plus particulièrement à certaines formes verbales.

1. *Yuc* : ce nom de Dieu est déjà documenté³
2. *anejlusen* « anges » / *wanejlusen*.⁴

Dans certains parlers, *anejlus* / *aneglus* signifie « enfant, chéri, ... » (Mzab, parlers tunisiens...). On remarquera le *w-* qui semble être la marque d'un état d'annexion.

3. *Wiser* « le Prophète » / *isaren* « prophètes ».

¹ Abréviation : DRB = dictionnaires des racines berbères (Kamal Naït-Zerrad, 1999, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), II*, Peeters, Paris/Louvain; *Idem*, 2002, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), III*, Peeters, Paris/Louvain.

² Vermondo Brugnatelli, 2011, « Un témoin manuscrit de la "Mudawwana d'Abū Ġānim" en berbère », in http://www.academia.edu/attachments/31737363/download_file.

³ Voir par exemple Kamal Naït-Zerrad, 1998, *Lexique religieux berbère et néologie: un essai de traduction partielle du Coran*, Centro Studi Camito-Semitici di Milano, Milan, 60-61 et la bibliographie correspondante.

⁴ *Idem*, 65.

On trouve dans Motylinski⁵ la forme *iser* au singulier et dans le glossaire d'Ibn Tunart (Bibliothèque virtuelle, IREMAM, Aix-en-Provence)⁶ le pluriel *asaren*. On pourrait penser à un dérivé de *iwsiir/usir/wsir* « être vieux » qui fournit la forme canonique *awessar* pour « vieux ». Le schème est le même dans la plupart des parlers. On peut cependant en douter pour au moins deux raisons : d'abord, il faudrait expliquer le cheminement des formes fournies par les documents (formes actuelles : tendue “s”, semi-voyelle *w* toujours présente ou vocalisée), ensuite la signification de la racine dénote toujours la vieillesse et jamais de connotation positive comme la sagesse, etc.

Un autre candidat est le verbe *ar* « ouvrir ; figuré : faire comprendre, expliquer clairement » (touareg). On comparera aussi par exemple le dérivé *āsaru* « clef » ; et au figuré : *āsaru n āwal* « clef de paroles » : épithète laudative qu'on applique à une personne, pour signifier qu'elle a l'habitude de s'exprimer très clairement, d'une manière qui fait très bien comprendre ce qu'elle veut dire ». ⁷ On pourrait également penser à un dérivé de *er, iri,...* « aimer »... L'étymologie reste énigmatique.

4. *amaïtar, mitar* « bête de somme »

On rattachera ce terme à :

El Fogaça ; Sokna : (*a*)*mektâr* « âne »⁸

Touareg : Y *aḳātar* « charge... » d'un verbe *əktar* « WY revenir de l'eau ; WY arranger les couvertures sur une monture (chameau, âne) ; Y préparer le déménagement » / AHA *ākatar* « collections de tous les poteaux, piquets et bâtons qui servent à soutenir et à tendre la tente » ; *āmaktar* « homme qui revient de l'eau ».⁹

Maroc central : *amektar* « cheval de trait ; au pl. : chevaux et mulets ».¹⁰

Zénaga : racine KTR *aməktur* « animal porteur ».¹¹

⁵ Adolphe de Calassanti-Motylinski, 1898, *Le Djebel Nefoussa: transcription, traduction française et notes, avec une étude grammaticale*, Ernest Leroux, Paris.

⁶ In : http://www.e-corpus.org/fire/search/results/113662--FR_MMSH_IREMAM_AR_MS_088_A.html

⁷ Charles de Foucauld, 1951-1952, *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, 4 volumes, Imprimerie Nationale de France, Paris.

⁸ Cf. Umberto Paradisi, 1963, « Il linguaggio berbero di El-Fogaça (Fezzan) », in *AION*, 13, 93-126; Tommaso Sarnelli, 1924-5, « Il dialetto berbero di Sokna » in *L'Africa italiana. Bollettino della Società africana d'Italia*, Napoli, 9-43.

⁹ Karl-Gottfried Prasse – Alojaly Ghoubéid – Mohamed Ghabdouane, 1998 (2003, 3^e édition), *Lexique touareg-français*, Museum Tusulanum Press, Copenhague, 428 ; Charles de Foucauld, 1951-1952, *op. cit.*, 940.

¹⁰ Miloud Taïfi, 1991, *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, L'Harmattan/awal, Paris, 416.

¹¹ Catherine Taïne-Cheikh, 2008, *Dictionnaire zénaga-français*, Berber Studies, vol. 20, Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 317.

En recoupant ces données, on comprend que la dénomination est liée à l'occupation de la bête de somme.

5. *ajellum* « l'abandon », de la racine GLM *eglem* « abandonner ». ¹²

6. *anefrur* « la chose licite », probablement de la racine FR *ifrar* « être bon ; être de bonne qualité », *ifrir* « émerger ; surnager ; être supérieur ». ¹³

On trouve dans le vocabulaire des verbes conjugués à la 3^e personne : certains au singulier d'autres (parfois les mêmes) au pluriel.

7. *seydalen* « ils empêchent », *ajeddel* « l'empêchement », de la racine GDL *gdel* « interdire ». ¹⁴

8. *dduklen* « ils se sont mis d'accord, ils se sont entendus » : racine pan-berbère *dduklel* « aller de compagnie, être joint, ... ». ¹⁵

9. *nnaflen* « ils sont d'un avis différent ; ils sont en désaccord » à rattacher probablement à CHL *nfl* « être changé » / *nufl* « changer ; être fou ; ... », MC *snfl* « changer ses dents (enfant) », etc.

10. *ayzilan* « l'action de faire une œuvre méritoire », *zilin* « vertueux, beaux » : du verbe *zil*, *izil* « être bon, bien, beau... » (tamazight, tachelhit...). Il faut peut-être lire *ay zilen* « ce qui est beau, bon » ou bien un nom verbal pluriel *izilan*.

11. *ifas* « action d'élargir ou de séparer » à mettre en regard de *fsu* « démêler, ... ». La forme *ifas* est attestée à Ouargla. ¹⁶

12. *aydudan* « ils se sont réunis », probablement *gdudan* ou *gduden*, ¹⁷ *égded* « se rencontrer » et *agdud* ¹⁸ « troupe de gens réunis en groupe ».

13. *tajraz* « il s'est repenti » / *tirraz* « signifie aussi : il s'est repenti » / *tajerzawt* « le repentir » : on reconnaît le verbe *grez* « regretter, se repentir » que l'on trouve en CHL, MC, ZEN et touareg. ¹⁹

¹² voir DRB *GLM* 9.

¹³ voir DRB *FR* 6 et 9.

¹⁴ voir DRB *GDL* 1.

¹⁵ voir DRB *DKL* 5.

¹⁶ voir DRB *FS* 4 et 19.

¹⁷ voir DRB *GD* 29.

¹⁸ voir DRB *GD* 13.

¹⁹ voir DRB *GRZ* 1.

14. *mathous* « le représentant légal, le wali (d'une femme) » : forme à préfixe m- (agent, patient,...) formée probablement sur *ades/ates* « être proche »²⁰ que l'on trouve dans différentes variétés berbères, étant donné que le représentant légal de la femme est un proche (père, frère,...).

15. *yukez* « il a su » / *wel yukiz* « il n'a pas su » : il s'agit du verbe *agez*, *akez*, *agwez* « connaître, reconnaître,... » attesté dans plusieurs parlers.²¹ Le terme *aykuzen* « Islam, soumission à Dieu » est peut-être un dérivé de ce verbe ou de **gzen* (forme attestée en touareg *zegzen* « s'en remettre entièrement et avec pleine confiance à ; croire à, s'abandonner à ; se consoler »²²).

16. *yumnun* « il a su » / *mannun* « connu, su, vérifié, certain » / *wel mannawen* « pas connu, pas su ou pas certain, pas vérifié ». Peut-être à rapprocher du touareg : AHA *uman* « paraître (être apparent, se manifester) ; paraître clairement (être visible clairement aux yeux de l'esprit) ; être évident [fait, vérité] »;²³ NIG W *umman* Y *iman* « paraître, apparaître / être apparent, être clair ... ».²⁴

17. *yajrer* « limité, défini », *wel yajrer* « il n'est pas limité, défini », *yajranine* « limites, définis », à rattacher probablement à *agrur* et variantes « haie, enclos... ».²⁵

18. *yajma*, « il est licite, permis », *ajemmuḍ* « la qualité de ce qui est licite ». Il s'agit probablement ici du verbe *gmed* avec son sens de « passer ».²⁶ Dans l'extrait 2 de l'article de Motylinski,²⁷ *ajamuḍ* désigne la « doctrine » (ar. *maḍhab*).

19. *yanfilel* « il a paru » ; *anfilel* « la publicité, la notoriété » : le verbe est attesté en touareg, *nefilel* « être visible ; paraître, se manifester... ».²⁸

Note sur la langue du commentaire berbère de la Mudawwana d'Ibn Ghanem

On partira du vocabulaire et des extraits publiés par Motylinski²⁹ pour comparer la langue du commentaire et celle décrite par Beguinot³⁰ dans son étude sur le parler de Fassato (Djebel Nefoussa).

²⁰ voir DRB DS 6.

²¹ voir DRB GZ 2.

²² voir DRB GZN.

²³ Charles de Foucauld, 1951-1952, *op. cit.*, 1204.

²⁴ Karl-Gottfried Prasse – Alojaly Ghoubéid – Mohamed Ghabdouane, *op. cit.*, 544.

²⁵ voir DRB GR 7.

²⁶ voir DRB GMD 1 5 6.

²⁷ Adolphe de Calassanti-Motylinski, 1905-1907, « Le manuscrit arabo-berbère de Zouagha découvert par M. Rebillet. Notice sommaire et extraits », in *Actes du XIV^e Congrès international des Orientalistes*, Alger, 1905, E. Leroux, Paris, t. II, 1907, 68-78.

²⁸ Voir DRB FL 48.

a. Présence de noms avec et sans voyelle initiale

Vocabulaire :

<i>Amaytar / mitar</i>	« bête de somme »
<i>Naflus / aneḥlus</i>	« digne de foi »
<i>Daryal / aderyal</i>	« borgne ».

b. Existence de spirantes

Vocabulaire :	<i>aḍ rni</i>	« et aussi »	<i>aseḍyes</i>	« secret », etc.
Motyliniski :	<i>nettaṭ</i>	« elle »	<i>ubriḍ</i>	« chemin (EA) », etc.

c. Pas de thèmes verbaux en *u*Motyliniski : *aḍ ayen* « ils prendront » et non *aḍ ayun* .

d. Autres unités

- l'emploi du verbe *uṣ*, *awṣ* « donner » (et non *efk*) : *awṣet* = donnez
- *neṣnin* « nous », *iḡen* « un » et non *neččen*, *uḡun*
- nettaṭ* « elle » au lieu de *nîyet*.

e. L'état d'annexion (inconnu dans le parler de Fassâto)

uluf / wuluf « répudiation » ; *tazelmaḍt / tzelmaḍt* « la gauche » ; ...

f. La présence de thèmes verbaux négatifs en « i »

wel iḡi « il n'a pas fait ».

Toutes ces données montrent que la langue du commentaire n'est pas du tout celle de l'ouvrage de Beguinot. Il ne s'agit pas non plus de la langue du « Djebel Nefousa » publié par Motyliniski.³¹ En réalité, on peut distinguer au moins deux groupes de parlers dans l'Adrar n Infusen (Djebel Nefoussa) : les parlers occidentaux comme celui décrit par Beguinot et des parlers orientaux comme celui de Yefren. Ce dernier parler semble assez proche de celui du commentaire,³² mais également d'autres parlers zénètes comme ceux de Djerba, du Mzab, du Rif, etc. Étant donné l'existence simultanée des mêmes noms avec et sans voyelle initiale et si on tient compte d'autres indices, on peut émettre au moins deux hypothèses : soit la langue du commentaire représente une sorte de langue commune utilisée par les ibadites au Moyen-Âge avec des éléments de différents parlers soit la rédaction du

²⁹ Adolphe de Calassanti-Motyliniski, 1905-1907, *op. cit.*

³⁰ Francesco Beguinot, 1942, *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l'Oriente, Roma, 2^e éd. (1^e éd. 1931).

³¹ Adolphe de Calassanti-Motyliniski, 1898, *op. cit.*

³² Kamal Naït-Zerrad, 2012, « Djebel Nefoussa / Adrar n Infusen : Langue », in *Encyclopédie berbère* XXXIII, Peeters, 5363-5369.

commentaire a été accomplie par des auteurs de différents parlers, une rédaction peut-être étalée dans le temps...

L'étude du commentaire lui-même pourra probablement lever beaucoup d'incertitudes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Beguino, Francesco, 1942 [1931], *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l'Oriente, Roma.
- Bossoutrot, Auguste, 1900, « Vocabulaire berbère ancien (dialecte du djebel Nefoussa) », in *Revue tunisienne*, 489-507.
- Brugnatelli, Vermondo, 2008, « D'une langue de contact entre Berbères ibadites », in Mena Lafkioui – Vermondo Brugnatelli (éds), *Berber in Contact. Linguistic and Sociolinguistic Perspectives*, (Berber Studies, 22), Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 39-52.
- _____, 2011, « Un témoin manuscrit de la "Mudawwana d'Abû Gânim" en berbère », in : http://www.academia.edu/attachments/31737363/download_file
- Calassanti-Motyliniski, Adolphe (de), 1905-1907, « Le manuscrit arabo-berbère de Zouagha découvert par M. Rebillot. Notice sommaire et extraits », in *Actes du XIV^e Congrès international des Orientalistes*, Alger, 1905, E. Leroux, Paris, II, 68-78.
- _____, 1898, *Le Djebel Nefoussa: transcription, traduction française et notes, avec une étude grammaticale*, Ernest Leroux, Paris.
- Foucauld, Charles (de), 1951-1952, *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, 4 volumes, Imprimerie Nationale de France, Paris.
- Naït-Zerrad, Kamal, 1998, *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran, Centro Studi Camito-Semitici di Milano*, Milan.
- _____, 1999, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), II*, Peeters, Paris-Louvain.
- _____, 2002, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), III*, Peeters, Paris-Louvain.
- _____, 2012, « Djebel Nefoussa / Adrar n Infusen : Langue », *Encyclopédie berbère*, 33 | N – Nektiberes, Édisud, Aix-en-Provence, 5363-5369.
- Ould-Braham, Ouahmi, 2008, « Sur un nouveau manuscrit ibâdite-berbère. La Mudawwana d'Abû Gânim al-Ḥurâsânî traduite en berbère au Moyen-Âge », in *Études et Documents Berbères*, 27, 47-71.
- Paradisi Umberto, 1963, « Il linguaggio berbero di El-Fogaha (Fezzan) », in *AION*, 13, 93-126.
- Prasse, Karl-Gottfried – Ghoubeïd, Alojaly – Ghabdouane, Mohamed, 1998 (2003, 3^e édition), *Lexique touareg-français*, Museum Tusulanum Press, Copenhague.
- Sarnelli, Tommaso, 1924-5, « Il dialetto berbero di Sokna », in *L'Africa italiana. Bollettino della Società africana d'Italia*, Napoli, 9-43.
- Taïfi, Miloud, 1991, *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris.

Taiine-Cheikh, Catherine, 2008, *Dictionnaire zénaga-français*. *Berber Studies*, vol. 20, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.

ABSTRACT

In this contribution, we will review a number of glossary terms before moving on to some observations and general comments on the language of the glossary and that of *Mudawwana* which is now designated by “comment”. We will not consider here the lexical units that are well documented and recognizable. We first discuss some specific vocabulary words and then will focus on certain verbal forms.

OUAHMI OULD-BRAHAM

**Sur les mots et phrases en berbère ancien
contenus dans l'ouvrage de Wisyānī (VI^e H. / XII^e siècle)**

Éléments d'une recherche en cours

L'ouvrage médiéval à textes berbères, dont il est question ici, a fait l'objet d'un travail préparatoire au cours des années 2005 et 2006 (Ould-Braham, 2011 et 2014), suite à deux études moins récentes de linguistique et de philologie berbères (Ould-Braham, 1988 [1987] et 1988). Il s'agit de l'œuvre d'un historien et biographe ibāḍite nord-africain, le *Kitāb al-Siyar* de Wisyānī, appelé parfois *Siyar al-Wisyānī* (Ennami, 1970 : 85).

Le projet a consisté, à partir de cette source pourvoyeuse du vernaculaire des ibāḍites nord-africains du Moyen Âge, de dégager méthodiquement des matériaux linguistiques en vieux berbère. Cela sans perdre de vue que tout ce grain à moudre ne ce sera scientifiquement opérant qu'une fois l'approche de critique textuelle couplée au mode de transmission des manuscrits aura été accomplie.

Rappelons que l'une des caractéristiques du *Kitāb al-Siyar* est d'être un ouvrage composite (Ould-Braham, 2011 et 2014), mais sans qu'on y insiste cette fois-ci, puisque ce n'est pas notre propos véritablement. Rappelons que trois œuvres, venant l'une à la suite de l'autre, sont réunies en un seul livre, dont quelques copies manuscrites sont à signaler ici ou là. Prenons, par exemple, le manuscrit de l'université Jagellonne, le fameux « manuscrit de Cracovie », anciennement déposé à Lwów, sur lequel s'est basé à plusieurs reprises l'orientaliste polonais Tadeusz Lewicki (1934, 1936, 1955, 1960, 1961, 1990), c'est lui qui nous sert ici de principale référence.

La première partie, qui portait en couverture le titre *Kitāb al-Siyar*, suivi d'un sous-titre : *Ta'liḥ al-Wisyānī*, occupe les pages 1 à 189. La seconde partie a pour titre *Siyar al-mashā'ikh* et occupe les pages 190 à 344. Enfin, la troisième partie, anonyme selon Lewicki (1934 : 276) ou la considérant plus tard comme purement et simplement être la seconde partie de l'ouvrage *Kitāb al-Sīra wa-akhbār al-a'imma* d'Abū Zakariyyā' Yahyā b. Abī Bakr al-Warjlānī (Lewicki, 1961 : 130), va de la page 344 à 416.

De ce regroupement des trois œuvres en une seule, on percevrait à s'y méprendre comme s'il s'agissait d'ouvrages de plusieurs auteurs ayant opéré à différentes

époques, mais j'ai pu montrer que les choses ne sont pas aussi simples ni aussi tranchées qu'on aurait pu le croire (Ould-Braham, 2011, 2014 et notamment 2016).

L'auteur du *Kitāb al-Siyar* a pour nom, à la forme longue, Abū 'l-Rabī' Sulaymān b. 'Abd al-Salām b. Ḥasān b. 'Abd Allāh al-Wisyānī, un érudit illustre de la douzième *ṭabaqa*, suivant le classement de Darjīnī puis de Shammākhī,¹ ce qui veut dire en clair que l'historien et traditionniste ibāḍite vécut dans la deuxième moitié du VI^e H./XII^e siècle. Comme l'indique sa *nisba*, il était originaire de la tribu berbère-ibāḍite des Banū Wisyān (Wāsīn), de la confédération des Zanāta, un groupement localisé sur un vaste territoire au sud de l'Aurès et le sud tunisien, dont la Qaṣṭīliya (Masqueray, 1878 : 207-208, 249 et 288). Il passa sa jeunesse dans la petite ville d'Ajlū, située dans l'Arīgh (Oued Righ), où il se forma auprès de deux illustres maîtres (Lewicki, 1961 : 68) : Abū Muḥammad Māksan b. al-Khayr al-Jarāmī al-Wisyānī (Lewicki 1961 : 54-5 ; Ould-Braham, 2011 : 321 et 2014 : 10) et Abū Muḥammad b. 'Abd Allah b. Muḥammad b. Nāṣir b. Miyāl b. Yūsuf al-'Āṣimī al-Lawātī (Lewicki 1961 : 52-4 ; Ould-Braham, 2011 : 321-2 et 2014 : 10). Il eut un troisième maître, le célèbre historien ibāḍite Abū Zakariyyā' Yaḥyā b. Abī Bakr al-Warjlānī. Grâce à ces trois repères chronologiques on peut situer la date de naissance d'Abū 'l-Rabī' Sulaymān, même de façon approximative.

Abū Muḥammad Māksan b. al-Khayr al-Jarāmī al-Wisyānī, mort vers 491 H./1098, fut un traditionniste ibāḍite éminent et un maillon fort d'une chaîne de transmetteurs. Il communiqua aux érudits des générations suivantes des informations essentielles, abondamment cité par Wisyānī, Abū Zakariyyā' al-Warjlānī, Darjīnī (*Kitāb Ṭabaqāt al-mashā'ikh*), et Shammākhī (*Kitāb al-Siyar*).

Abū Muḥammad b. 'Abd Allah b. Muḥammad b. Nāṣir b. Miyāl b. Yūsuf al-'Āṣimī al-Lawātī, qui mourut en 528 H./1133-4, était un historien, traditionniste et biographe remarquable doublé d'un poète talentueux. Il naquit dans la région de Barqa et originaire de la tribu berbère de Lawāta. Abū Muḥammad 'Abd Allāh, qui décéda vers 528 H./1134, fut l'auteur d'un ouvrage historique sur les Ibāḍites nord-africains qui est probablement perdu. Il fut aussi une des sources les plus importantes de par l'ancienneté des renseignements qui ont pu servir à Wisyānī ainsi qu'à d'autres érudits de sa génération et des suivantes.

Abū Zakariyyā' Yaḥyā b. Abī Bakr al-Warjlānī, qui mourut juste après 504 H./1110-1, était l'historien bien connu par sa "Chronique" qu'avait traduite Masqueray (1878). Né à Warjlān (Ouargla), comme l'atteste sa *nisba*, il quitta cette ville en 460 H./1067-68 pour se rendre vers le Bilād Aṭrābulus (région comprenant le Djerid et la Tripolitaine actuelle) élisant domicile au début de l'année 461 H./1068-9 à Tamūlast, village où officiait le savant ibāḍite, versé dans la dogmatique et l'histoire, Abū 'l-Rabī' Sulaymān b. Yakhlaf al-Mazātī. Il suivit auprès de ce maître pendant dix années des leçons portant sur l'histoire et les *siyar* ibāḍites (Lewicki

¹ Darjīnī, *Kitāb Ṭabaqāt al-mashā'ikh*, 1974 : 513 ; Shammākhī, *Kitāb al-Siyar*, 1883 : 454.

1961 : 93). Aussi avait-il étudié auparavant à Ouargla, auprès de son oncle maternel Abū Ḥamza Ishāq b. Ibrāhīm et transmettait plusieurs traditions qu'il apprit de ce shaykh. Puis il se fixa à Tin Wāl, une localité du Wādī Arīgh, fréquentant les grands savants du pays, comme le shaykh Abū Muḥammad Māksan b. al-Khayr al-Jarāmī al-Wisyānī et le shaykh Mazīn (Lewicki 1961a : 94). Ensuite, il s'établit dans l'oasis natale, à Warjlān, dans le village Tamāwaṭ, où il finit ses jours.

Abū 'l-Rabī' al-Wisyānī, auteur de la chronique à textes berbères, fut une autorité dans le domaine de l'histoire et des biographies, savant récitant par cœur différents *siyar* et *athar* ibādites qu'il transmet aux générations suivantes, aussi bien oralement que par son ouvrage, le *Kitāb al-Siyar*. Et grâce à lui, une part notable des anciennes traditions, relatives aux célèbres personnages ibādites berbères, ont pu être conservées. Aussi attira-t-il de nombreux étudiants venant des différentes régions ibādites environnantes, du « Sūf (Oued Souf), de Warġlān (Ouargla), de Rīgh (Oued Righ), de Zāb et de Ḳaṣṭīliya » (Lewicki 1961 : 68). Cet historien ibādite, par son ouvrage, a suscité depuis un peu plus d'un siècle un intérêt progressif au sein du monde savant moderne. Déjà signalé par Motylinski (1905 : 545), le *Kitāb al-Siyar* a fait l'objet de recherches de Z. Smogorzewski (1928 : 55) qui en a rapporté une copie du Mzab aux alentours de 1913, en la versant au fonds des manuscrits ibādites de Lwów, alors ville polonaise intégrée à l'empire russe, puis elle ira rejoindre les quelques manuscrits ibādites qui ont pu être sauvés pendant la guerre pour être enfin déposés à Cracovie (Lewicki, 1934 : 11 ; Lewicki, 1961 : 69). Le livre de Wisyānī a, par la suite, suscité de l'intérêt de la part de l'orientaliste T. Lewicki et de plusieurs chercheurs contemporains (Lewicki, 1934, 1936, 1955 et 1961 ; Ennami, 1970 ; Sa'd Zaghlūl, 1979 ; Gouja, 1984 ; Ismā'īl al-'Arabī, 1985 ; Ould-Braham, 1988, 1988[1987], 2011, 2014 et 2016 ; Bū 'Aṣḃāna, 2006 et 2009 ; Amara, 2008a et 2008b ; Love, 2015).

Regardons de près les différentes sources des trois ouvrages constitutifs de notre *siyar*. Pour Wisyānī I ou *Ta'lif Wisyānī*, qui est la première partie l'ensemble intitulé *Kitāb al-Siyar* (ou *Siyar al-Wisyānī*), fut rédigé sous l'autorité de deux érudits ibādites éminents déjà cités, Abū Muḥammad Māksan b. al-Khayr al-Jarāmī al-Wisyānī, m. 491 H./1098 (Lewicki 1961 : 54-5 ; Ould-Braham, 2011 : 321 et 2014 : 10) et Abū Muḥammad b. 'Abd Allah b. Muḥammad b. Nāṣir b. Miyāl b. Yūsuf al-Lawātī, m. 528 H./1133-4 (Lewicki 1961 : 52-4 ; Ould-Braham, 2011 : 321-2 et 2014 : *ibid.*).

Pour Wisyānī II, ou *Siyar al-mashā'ikh* (longtemps qualifié d'anonyme), parmi les sources qui y ont été utilisées de façon large viennent en premier lieu la contribution de l'historien lui-même, Abū 'l-Rabī' Sulaymān al-Wisyānī, recueillant auprès des traditionnistes contemporains, ses maîtres comme Abū Muḥammad 'Abd Allāh b. Muḥammad b. Nāṣir b. Miyāl b. Yūsuf al-Lawātī, déjà très présent dans Wisyānī I, en utilisant le manuscrit autographe² aujourd'hui

² Wisyānī II, *Siyar al-mashā'ikh* : 278.

disparu. Les autres sources d'informations sont le grand érudit de la même génération, Abū 'Amr 'Uthmān b. Khalīfa al-Mārigh(a)nī al-Sūfī (Lewicki, 1960 : 191 ; 1990 : 138 et 142 ; Ennami, 1970 : 85), Abū Nūḥ Ṣāliḥ b. Ibrāhīm b. Yūsuf al-Zamrīnī et Abū Sahl Ibrāhīm b. Sulaymān b. Ibrāhīm b. Wijmān. Quant à l'éminent théologien Abū 'Ammār 'Abd al-Kāfī b. Abī Ya'qūb al-Tinawātī al-Wārjlānī³, contrairement à ce que j'ai affirmé auparavant, il ne semble pas qu'il soit mis à contribution dans Wisyānī II ou *Siyar al-mashā'ikh*.

Abū 'Amr 'Uthmān b. Khalīfa al-Mārigh(a)nī al-Sūfī était un savant et traditionniste, né dans l'oasis de Sūf (ou Asūf, aujourd'hui El-Oued), dans le Sahara au sud de l'Aurès (Lewicki 1961 : 37). Il était classé, d'après Darjīnī, parmi les personnages ayant vécu dans la onzième *ṭabaqa*, autrement dit dans la première moitié du VI^e H./XII^e siècle (Motylinski, 1885 : 43 ; Lewicki, 1936b : 170). Élève du célèbre théologien et historien Abū 'l-Rabī' Sulaymān b. Yakhlaf al-Mazātī (m. 471 H./1078-9), il transmet certaines traditions qu'il apprit de celui-ci (*Siyar al-mashā'ikh* : 190.). Son second maître fut le grand historien Abū Zakariyyā' Yaḥyā b. Abī Bakr al-Wārjlānī, m. début du VI^e H./XII^e H. (Wisyānī I, *Kitāb al-Siyar* : 70 ; Wisyānī II, *Siyar al-mashā'ikh* : 301, 332). Son troisième professeur fut Abū 'l-'Abbās Aḥmad b. Muḥammad b. Bakr (Wisyānī II, *Siyar al-mashā'ikh* : 224, 322 ; Darjīnī, *Kitāb Ṭabaqāt al-mashā'ikh* : 442-6 ; Shammākhī, *Kitāb al-Siyar* : 212) ; m. en 504 H./1110-1. Abū 'Amr 'Uthmān al-Sūfī est connu comme l'auteur, entre autres, du classique *Kitāb al-Su'ālāt* (Lewicki 1961 : 40).

Abū Nūḥ Ṣāliḥ b. Ibrāhīm b. Yūsuf al-Zamrīnī fut un traditionniste, biographe et historien qui naquit vers la fin du V^e H./XI^e siècle ; il vécut dans l'oasis d'Arīgh (Oued Righ), dans une localité nommée Tijdīt, non loin d'Ajlū. Dans l'ouvrage de Wisyānī, il est cité en plusieurs endroits sous le nom tout court d'Abū Nūḥ (Lewicki 1961 : 63-66). Cet érudit est signalé dans des recueils biographiques sous le nom d'Abū Nūḥ Ṣāliḥ b. Ibrāhīm et comme l'auteur d'un ouvrage sur les personnages ibāḍites célèbres de l'Afrique du Nord qu'on peut considérer aujourd'hui comme perdu (Darjīnī, *Kitāb Ṭabaqāt al-mashā'ikh*, 421 ; Shammākhī, *Kitāb al-Siyar*, 409 et 524-5, Lewicki, 1936b : 172). Il fut le disciple d'Abū Zakariyyā' Yaḥyā b. Abī Bakr al-Wārjlānī.

Abū Sahl Ibrāhīm b. Sulaymān b. Ibrāhīm b. Wijmān fut un traditionniste et biographe, originaire soit de Ouargla soit de l'Oued Righ (Lewicki, 1961 : 78). Homme de la douzième *ṭabaqa*, il est cité par Darjīnī sous le surnom Abū Sahl.

³ Théologien, historien et juriste de l'oasis de Wārjlān (Ouargla) qui fut parmi les plus importants personnages de la première moitié du VI^e H./XII^e siècle (Lewicki, 1961 : 33). Auteur de *Ṭabaqāt al-mashā'ikh* ou *al-ṭarīḥ*, où figurent les classes des personnages illustres, en commençant par les ṣaḥāba jusqu'à son temps, et d'un ouvrage de polémique religieuse (*kalām*), le *Kitāb al-Mūjiz* (Motylinski, 1885 : 427, n°68-70 ; Shammākhī, *Kitāb al-Siyar* : 441 ; Sālimī, *al-Lum'a* : 223 ; Lewicki, 1961 : 33).

La date de sa mort peut être fixée à peu de temps après l'an 557 H./1161-2 (Lewicki 1955 : 12 ; 1961 : 131). Il fut l'auteur d'un ouvrage, aujourd'hui perdu, traitant des biographies des savants et saints personnages ibādites d'Afrique du Nord (Lewicki, 1961 : 78 ; Motylinski, 1885 : 71).

Reste la troisième œuvre, ou *Wisyanī* III, qui suscite questionnement. Pour Lewicki (1961 : 130 et 1990 : 138) elle n'est purement et simplement que la seconde partie du *Kitāb al-Sīra wa-akhbār al-a'imma* de l'historien ibādite Abū Zakariyyā' Yaḥyā b. Abī Bakr al-Warjlānī, ce qui n'est pas de l'avis de Rebstock (1983 : xvi), ni de Bū 'Aṣbāna (2006 et 2009) ni d'Amara (2008a et 2008b). Pour Rebstock, par exemple, cette partie a été simplement mise de manière indirecte sur le compte d'Abū al-Rabī' al-Wisyanī mais placée aussi sous l'autorité d'Abū Zakariyyā', avec pour source principale Abū 'l-Rabī' Sulaymān b. Yakhlaf al-Mazāṭī.

Passons maintenant à trois séquences discursives, choisies parmi les différents extraits de la chronique, pourvoyeurs de matériaux berbères anciens, matériaux dont il convient ici d'en faire l'analyse philologique et linguistique.

I

Wisyanī rapporte l'événement d'une consultation qui se déroulait à Wārjlān en mettant en scène ses contemporains, tous du VI^e H./XII^e siècle, comme le shaykh Ḥamdān (le narrateur dont il rapporte le discours), le shaykh 'Īsā al-Kurthī al-Muṣ'abī (l'auteur des questions suscitant des réponses point par point) et le shaykh Abū 'Ammār 'Abd al-Kāfī b. Abī Ya'qūb al-Tinawātī al-Wārjlānī (le célèbre théologien chargé de répondre en tant qu'autorité et *leader* de toute l'assemblée des shuyūkh réunis à Wārjlān). Parmi les questions posées, il y eut des points relatifs à des faits linguistiques propres à langue berbère.

Curieusement ce passage, malgré son importance, a échappé à la vigilance de Lewicki (1934 et 1936) qui n'en a jamais fait cas dans sa collecte de phrases contenues dans *Wisyanī* II ou le *Siyar al-mashā'ikh*. Cependant, il le cita, en note de bas de page, de manière assez étrange pour un homme aussi averti, comme si le passage en question n'existait que dans le document rapporté par Motylinski. Ayant personnellement découvert en 1987 quelques épaves des papiers d'Adolphe de Calassanti-Motylinski (Archives nationales, archives d'outre-mer, Aix-en-Provence), j'ai pu trouver quelques maigres morceaux copiés de la main de l'orientaliste, notamment pour l'article sur le nom de Dieu chez les ibādites (Motylinski, 1905). Le passage de cette consultation j'ai déjà eu l'occasion de le publier en particulier dans un article (Ould-Braham, 1988 : 92-4).

ذكر الشيخ عيسى بن حمدان أن الشيخ عيسى بن عبد الرحمان
الكرثي المصعبي رحمة الله عليه كتب الى شيوخ وارجلان رحمة الله
عليهم بخمس مسایل فرد أبو عمار جوابها مع جملة الشيوخ...
الثانية هل يقال الله ايراد بالبربرية فأجاب فقال ما سمعنا احدا جوزه
غير ابي سهل رضی الله عنه ولعل هروبهم عن جوازه لاشتراك اللفظة
لقولهم للدواجن من البهائم ايرادن وقولهم بيرد لمن يخلف الوعد
فيهرب من الاشكال الى الوضوح ومعنى شي موجود ومعناه بالبربرية
يلا ..

Voici la traduction de ce passage du *siyar* (du Wisyānī II) faite à partir de la transcription de Motylinski (Ould-Braham, *ibid.*) :

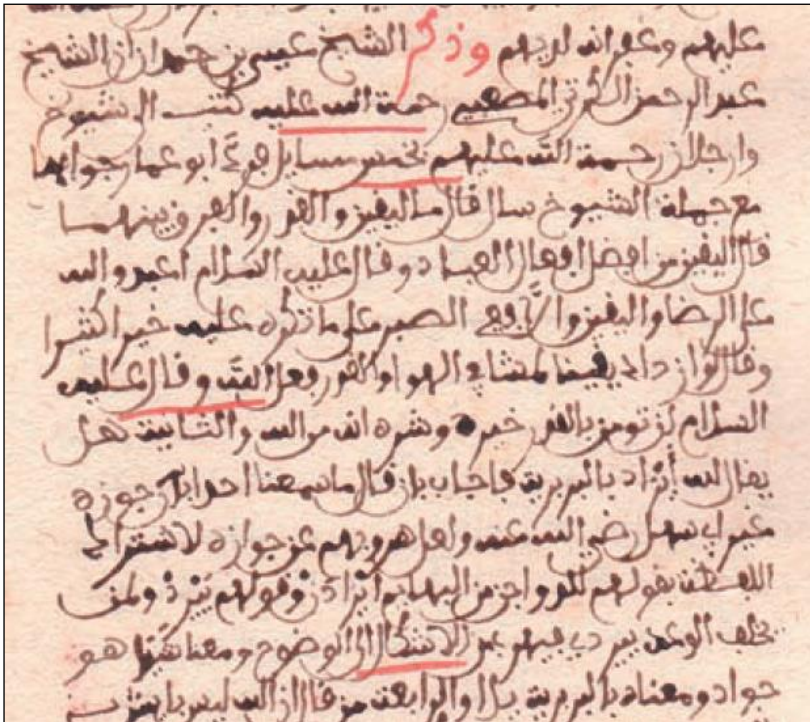
Le shaykh ‘Īsā b. Ḥamdān⁴ rapporte que le shaykh ‘Īsā al-Kurthī ‘Abd al-Raḥmān al al-Muṣ‘abī⁵ – que la miséricorde de Dieu soit sur lui – écrivit à tous les shaykh-s de Wārjlān – que la miséricorde de Dieu soit sur eux – pour leur demander la solution à cinq questions. Abū ‘Ammār⁶ fut chargé de répondre au nom de l’ensemble de ces docteurs de la foi (...). La seconde question : Peut-on appeler Dieu *īrād* en berbère ? Il répondit : « Nous n’avons nullement entendu dire que quelqu’un ait autorisé l’emploi de cette expression, sauf cependant Abū Sahl⁷ – que la paix de Dieu soit sur lui. Peut-être l’a-t-on évitée compte tenu de la pluralité d’acceptions dans la langue (des Berbères), qui appellent ainsi la volaille et autre bétail *īrādn*. L’emploi de leur expression *īrd* est pour désigner celui qui manque à sa promesse ; il est préférable de s’abstenir de ce qui est ambigu et d’employer ce qui est clair. Ce mot signifie « chose existante » et a pour équivalent en berbère l’expression *illā* (...).

⁴ Le shaykh ‘Īsā b. Ḥamdān (ou ‘Īsā b. Aḥmadān, de Masannād était cite par Darjīnī comme source d’information sur le shaykh ‘Abd al-Raḥmān al-Kurthī al-Muṣ‘abī (Lewicki, 1961 a : 116, n. 77).

⁵ Le shaykh ‘Īsā b. ‘Abd al-Raḥmān al-Kurthī al-Muṣ‘abī était contemporain le shaykh Abū ‘Ammār Abd al-Kāfī, une autorité de Wārjlān qui répond sur des questions importantes.

⁶ Il s’agit du grand théologien ibāḍite Abū ‘Ammār ‘Abd al-Kāfī b. Abī Ya‘qūb al-Tinawātī al-Wārjlānī.

⁷ Abū Sahl al-Farīsī fut une autorité en langue berbère ; il avait rédigé un ouvrage dans cette langue aujourd’hui perdu (Lewicki, 1961 : 77 ; Ould-Braham, 1988 : 13).



Ū Mādī, 2008 : 10. *Dirasât* (p. 292 d'un mns non identifié de Wisyānī II)

Voyons maintenant ces termes berbères un à un :

- (1) **īrād** : en berbère, d'après cet extrait de Wisyānī, *Irād*, en tant que nom propre, est une autre appellation de Dieu, la plus courante étant *Yuc* : à ce sujet, voir entre autres Motylinski (1905), Marcy (1936), Lewicki (1936), Ould-Braham (1988 [1987]), Brugnatelli (2010), etc. Le terme, avec ce sens précis, fut d'ailleurs utilisé en son temps par l'historien et biographe ibāḍite de langue berbère, Abū Sahl al-Farīsī, un homme ayant vécu au III^e H./IX siècle. À l'instigation d'Abū 'Ammār 'Abd al-Kāfī et d'autres savants, ce terme fut écarté par la suite du vocabulaire théologique compte de tenu de son ambiguïté, du moins il sonne mal à l'oreille. Il réfère, au pluriel *iradn*, un nom de masse désignant des animaux domestiques (volaille et bétail).
- (2) **īrād̄n** : pluriel de *irād* qui signifie, voir *supra*, « volaille et autre bétail ».
- (3) **īrd** : il est difficile de décider si ce morphème, avec ses différents indices grammaticaux, est un verbe ou bien un simple substantif. Dans le cas où l'on aurait affaire à un verbe, *ired* serait formellement à la 3^e personne du

masculin singulier, au prétérit (plus qu'à l'aoriste), et aurait pour sens quelque comme « il manqua à sa promesse ». Dans le cas contraire, où ce serait plutôt un substantif, et en tant que nom masculin singulier, il aurait pour sens « l'homme qui manque à sa promesse ». Malgré les apparences, il est à noter que la forme *ired* marque bien sa différence par rapport à *irad* du fait de l'opposition schwa / voyelle pleine. Ajoutons que d'après Abū 'Ammār 'Abd al-Kāfī, *ired* qui signifie aussi « quelque chose d'existant », l'équivaut d'un autre vocable berbère *illa*, un synonyme donc. Ce qui infirmerait la possibilité d'avoir un substantif à propos du vocable *ired / irad*.

- (4) **illā** : *illa*, personne masculin du singulier du verbe pan-berbère *ili* signifiant « être, exister ».

II

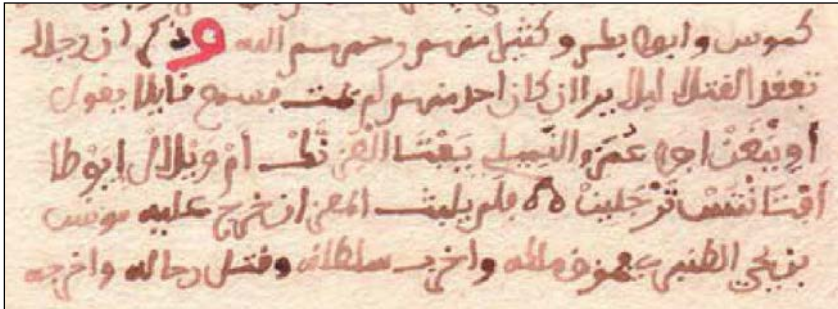
La phrase qui va suivre se trouve dans une notice biographique consacrée à deux shuyūkh ibāḍites de Jarba, Abū Bakr al-Numaylī et Abū Muḥammad Kamūs al-Zawāghī. Le shaykh Abū Bakr, un homme de la 8^e *ṭabaqa* selon le classement Darjīnī, c'est-à-dire qu'il vivait dans la seconde moitié du IV^e H./X^e siècle, était un des chefs de la communauté ibāḍite-wahbīte de l'île. Il avait un frère, Abū 'Amr al-Numaylī, et tous deux, lors d'un accrochage avec des troupes du zīride al-Mu'izz b. Bādīs y laissèrent la vie. Les ibāḍites qui vinrent de nuit pour ramasser leurs morts entendirent une voix surnaturelle qui proférait en berbère une malédiction à l'encontre des agresseurs (Lewicki, 1934 : 287). Elle est rapportée aussi bien dans Wisyānī II que dans Wisyānī I, comme suit :

a - Extrait Wisyānī II

أُوَيْنَعِنُ أَبُو بَكْرٍ النَّمْلِيُّ يَفْتَا الْعَزَائِكَ أُمَّ وَيْلَانَ أَيُّوْطَا فِتَانَتَاسُ يَارْجَلِيْنُ

b - Extrait Wisyānī I (mns de Cracovie)

أُوَيْنَعِنُ أَبُو عَمْرٍو النَّمْلِيُّ يَفْتَا الْعَزَائِكَ أُمَّ وَيْلَانَ أَيُّوْطَا فِتَانَتَاسُ يَارْجَلِيْنُ

c - Extrait Wisyānī I (mns Ū Mādī)⁸

La translittération de l'énoncé berbère pour (a) est comme suit :

awīnghīn Būbkr annumaylī yaftā al'azzā annak am waylāl ayawṭan aftāntās tārjilīn

Ce passage a été traduit en arabe :

« O toi qui as tué Abū Bakr, puisse ta puissance s'effondrer comme (la beauté) du vautour quand il perd, une à une, ses plumes ».

Autre traduction (celle de Darjīnī) :

« O toi qui as tué Abū 'Amr al-Numaylī, que Dieu dissipe ta puissance et anéantisse ta force ! ».

Voici maintenant la translittération de la phrase telle qu'elle a été donnée par Wisyānī I (b) :

awīnghīn Abū '[a]mrū ann[a]m[i]lī yaftā al'azza annak am waylān iwṭan fatāntās yārjilīn

La leçon du manuscrit de Ū Mādī (2008 : 6), d'après un fac simile de page 34 de Wisyānī I ou (c) fournit la leçon suivante :

awīnghīn Abū 'umar u annamīlī yaftā al'izzannak am waylāl iwṭan aftāntās tarjalīn

Ces trois leçons vont nous permettre, au final, de faire une lecture critique et comparée pour chaque terme du texte berbère :

- (5) **a** : *a*, « ô », interjection.
- (6) **w(i)** : *wi*, « celui », élément démonstratif postverbal.
- (7) **īnghīn / inghīn** : *inyīn*, participe passé du verbe pan-berbère *eny* « tuer » (Basset, 1929 : § 65). La forme complexe *w-inyīn* signifie donc « celui ayant tué ».

⁸ Ū Mādī (2008: 6), 34 de Wisyānī I.

- (8) **Bubkr** : lire *Bu-Bker*, le texte de Wisyānī I donne **Abū** ‘[a]mrū / **Abū** ‘[a]mr (mns de Cracovie) **Abū** ‘umar (msn Ū Mādī), la forme berbère probable de ce nom propre étant *Abu eamru* ou bien *Abu eamr*. La *nisba* reste inchangée.
- (9) **annumayli** / **ann[a]m[i]lī** / **u annamīlī** : nom propre qui indique l’origine ethnique du nom propre qui précède.
- (10) **yaftā** : *yefṭa*, 3^e p. m. sg., prétérit du verbe *eftu* « partir », vivant dans les parlers de la tachelhit (Destaing 1920 : 213).
- (11) **al‘azzā** / **al‘azza** / **al‘izza** : *læzza*, « force », vient de l’arabe : Kazimirski (1940 : II, 241) donne ‘*izzatun*, « puissance, force ».
- (12) **annak** : *ennek*, « de toi », pronom personnel affixe du complément de nom, 2^e p. m. sg.
- (13) **am** : *am*, « comme ».
- (14) **waylāl** / **waylān** : *waylal*, nom m. sg. à l’état d’annexion. Un verbe ayant la même racine, *ayll*, signifie « voler » (Basset, 1929 : § 61) ; dans Destaing (1900 : 297) *ailal* [= *aylal*] désigne un volatile ; M. Zendouz (1987 : 111), pour l’Anti-Atlas occidental, donne la forme plurielle *aylaln*, « oiseaux ».
- (15) **ayawṭan** / **iwṭan** : *iwṭan*, participe m. sg. du verbe *awed*, « arriver à destination, atteindre son but ». Il n’est pas impossible que ce terme soit un qualificatif, ou nom-adjectif se rapportant au substantif (*aylal*) qui le précède.
- (16) **aftānt** / **fatānt** : 3^e p. pl. aoriste du verbe *ftu*, « être parti ». On a ici deux formes dialectales qui divergent quant à l’insertion du schva : *eftant* et *fetant*.
- (17) **ās** / **as** : *as*, « à lui », pronom personnel affixe de verbe, régime indirect.
- (18) **tārjilīn** / **yārjilīn** / **tarjalīn** : il ne semblerait pas que ce soit *terjilin* / *terjalīn* à l’état l’annexion, car il s’agit là d’une forme à voyelle pleine intégrée au radical. Ce terme a été relevé autrefois, à Sokna, par Sarnelli (1924 : 23) : *taržalt*, pl. *taržalin*, « *penna* (*d’uccello*) = plume d’oiseau ». Le **yārjilīn** du texte de Wisyānī I, du mns. de Cracovie, est visiblement une erreur de copiste puisque son correspondant (msn. Ū Mādī) donne la forme **tarjalīn**. Peut-on décider ici sur une forme unique ou bien peut-on admettre deux formes dialectales voisines ? En tout état de cause, l’on peut restituer aisément la forme du sg. **tarjalt*, « une plume » confirmée à Sokna, en Libye.

Lecture proposée :

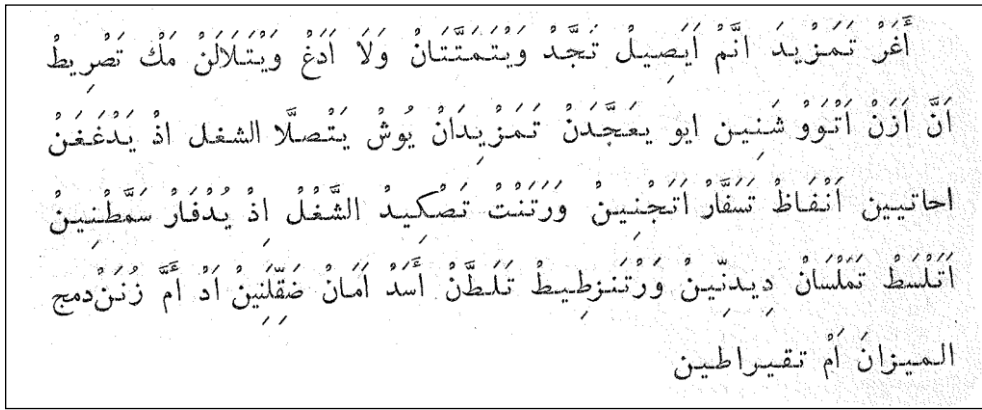
a w-inyīn Bu-Bker (ou, selon le cas, *Abu-eamr*) *an-numayli yefṭa læzza-nnek am waylal iwṭan ftan-as tarjilin*.

O celui qui as tué Bu-Bker an-numayli, que parte ta force comme [le vol du] vautour quand sont parties à lui ses plumes [quand il perd ses plumes une à une].

III

Les récits (*riwāyāt*) relatant les miracles de la pieuse Aṣīl occupent les pages 268-270 de la copie manuscrite de Cracovie. Cette pieuse femme ibāḍite du Jabal Nafūsa, dont les vœux étaient exaucées, habitait dans une localité voisine de Timaşmaş, non loin de Lalūt, et elle vivait vers le VI^e H./XII^e siècle et même plus antérieurement (Lewicki, 1934 : 288 ; Di Tolla, 2015 : 120).

La suite de phrases, qui va suivre, est exposée ici fidèlement à la reproduction imprimée de l'article de Lewicki (*ibid.*) et telle qu'elle a été conservée dans la page 268 du manuscrit de Cracovie. Voici la reproduction de cet extrait :



La translittération de ce texte, tel qu'il a été reproduit et dont j'avais personnellement analysé, à une époque, les termes un à un (Ould-Braham, 1988 [1987] : 104-10), se présente comme suit :

aghar tamazy[i]da annam ayaşil tajjad wa ytamattatān walā adagh wa ytalālan
 mak taşriṭ ana azan atwawshanīn ayū y'ajjadan tamazyidān yūsh yatşallā
 alshshaghl ad yadghaghan aḥāt[aj]yīn anfāz tasaffār atajnīn waratant taşkīd
 alshshaghl idh yudfār sammatnīn atalsaṭ tamalsān did[aj]nnīn war tanẓiṭ
 talaṭṭan asad amān ḥaqqilanīn ad amma zunan dmj almīzāna am tqiraṭīn.

Traduit en arabe :

« Va à ta mosquée, ô Aṣīl, laisse ceux qui meurent aussi bien que ceux qui naissent ; si tu voyais les récompenses qui sont données à celui qui visite la mosquée de Dieu, pour y prier, tu ne t'occuperais assurément pas des pierres qui l'entourent. Tu entrerais dans de (grandes) demeures supérieures que tu n'as pas construites ; ne t'inquiète pas des matinées fraîches et du froid ; tu revêtiras des habits frais que tu n'as pas tissés. Tu pleures aujourd'hui une eau chaude (de chaudes larmes) qui te seront pesées dans la balance comme des quirats ».

En son temps, Motylinski (1905 : 144) a fait connaître ce texte, à partir d'une copie manuscrite de cet ouvrage de Wisyānī qui lui appartenait.

Ce qui suit est la reproduction photographique partielle d'une page de ses papiers de travail (ou ce qui en reste aux Archives nationales, archives d'outre-mer, Aix-en-Provence) :

اذكر عن اصيل وهي امرأة طالحة تكلم تكلع وهي مستجابة وذكر انوا ارادت ذات
 يوم ان تضي الى تهنية بموارد فقال لها امر تمزيدا فم اصيل تجدد ويتمتان ولا ادغ
 ويتالون مك تصريط ارازان اتو وشنين ايو يعبدن تمزيدان يوش يتصلا الشغل
 ادلا يدغغون اهايتين ابطاط يسجد انجين وزنتت تصيد الشغل اديدار سمعنين
 اتلست تملسان ديدنين ورتنزيط تلظن اتسد امان ضقلين اذ ام زتن دج
 الميزان ام تغيرامين امضي مسجد يا اصيل ودعي من يموت ومن يولد لو رايت الثواب

Quant à la translittération de ce texte berbère dans la version donnée par Motylinski (1905 : 114), elle est la suivante :

aghar tamzīda nnam ayaṣīl tajjad wittamattān wilā adagh wittalālan mak taṣrīt
 irrāzān attawawshnīn iyū y'jjadn tamzīdā n yūsh yṭṣallā al-shghl ad
 yadgh[a]ghan aḥāyītīn at[a]lfāṭ tūsfār anijnīn w[a]r t[a]nt taskīd al-sh[a]aghl ad
 y[i]dfār s[a]mmaṭnīn atalsaṭ t[i]mālsān dīd[a]nīn w[a]r t[a]nzīṭ talat[a]n asad
 amān ṣqqlnīn adh am znan d[a]j almīzān am tqīrāṭīn.

À partir des deux versions manuscrites (celle de Cracovie et celle autrefois en possession de Motylinski), il est loisible d'examiner de manière comparative les termes un à un :

- (19) **aghar** : *ayer*, impératif, 2^e p. sg. du verbe signifiant dans plusieurs parlers berbères actuels, et au Mzab en particulier, « cours, va vite » (Motylinski 1905 : 145; Delheure 1984 : 153).
- (20) **tamazy[i]da / tamzīda** : la forme actuellement attestée est *tamezgida*, « mosquée », comme par exemple au Djebel Nefousa (Motylinski 1899 : 140) qui viendrait de la racine arabe *MSJD*.
- (21) **annam / nnam** : *ennem / nnem*, pronom personnel, affixe de nom, 2^e p. F. sg.
- (22) **ay** : *ay*, « ô », interjection.

- (23) **Aṣil** : nom propre de femme.
- (24) **tajjad** : *tajjed*, « tu laisseras », 2^e p. sg., aoriste du verbe *adej*, « laisser » (Basset, 1929 : § 69).
- (25) **wa / wi** : *wa / wi*, « celui », élément démonstratif m. sg. Ces deux variantes attestent l'existence de deux formes dialectales.
- (26) **ytamattātān / ittamattān** : *itemmettaten*, 3^e p. sg., participe, forme intensive, du verbe *emmet*, « mourir ».
- (27) **walā / wilā** : *wala* est un terme usité entre autres en touareg de l'Ahaggar (Foucauld, 1952 : III, 1494) et il signifie « pas même » ; de même en kabyle on a *wala*, « ni, non pas » (Dallet, 1982 : 861).
- (28) **adagh** : *dagh*, « aussi », est un terme particulièrement vivant en touareg.
- (29) **wa / wi** : *wa / wi*, « celui », cf. ci-dessus (25), élément démonstratif m. sg.
- (30) **ytalālan / ittalālan** : *ittalalen*, 3^e p. sg., forme intensive du verbe pan-berbère *lal*, « naître » (Basset, 1929 : § 160).
- (31) **mak** : *mek*, « si », morphème grammatical construit avec le prétérit.
- (32) **taṣriṭ** : *teṣriṭ*, 2^e p. sg., prétérit du verbe *zer*, « voir » (Basset, 1929 : § 120).
- (33) **anna azan / irrāzān** : *arrazen* ou *irrazen*, « les récompenses », nom m. pl., état libre, en complément direct, nom verbal de *arez*. C'est la leçon de la copie manuscrite de Motylinski qui est vraisemblablement la plus exacte que celle de Cracovie. En touareg Ahaggar, *areh*, variante du verbe *arez* (Foucauld, 1952 : IV, 1609) signifie « donner en retour (quelque chose à quelqu'un) », « en lui donnant en retour ce qu'on a reçu de lui », *grosso modo* « la contrepartie » ; le nom verbal, toujours en touareg, est *arrah*, pl. *arrahen*.
- (34) **atwawshanīn / attawawshnīn** : *itwewcnin*, participe pl. à forme dentale (*twe-*) de *uc*, « donner » exprimant le passif : cette séquence signifie « qui sont données ».
- (35) **ayū / iyū** : *ayu*, « celui », élément démonstratif.
- (36) **y'ajjadān / y'jjadn** : *iējjden / iēggden*, participe, 3^e p. sg., forme intensive, du verbe *ējed* (ou bien *ēyed*), « venir voir » (Kazimirski, 1940 : II, 418) ; *iējjden* (ou bien *iēggden* < *iēyyden*) signifie « qui rend (habituellement) visite à... ». Dans un ancien article (Ould-Braham, 1988 [1987]) j'avais émis l'hypothèse de lire *ifejjden*, de l'arabe *faqada* signifiant « visiter » pour laquelle j'ai aujourd'hui des doutes.
- (37) **tamaziyidā / tamzīdā** : *tamezyida / tamezgida*, « mosquée » ; cf. ci-dessus (20).

- (38) **n** : *n*, préposition.
- (39) **yūsh** : *Yuc*, appellation de Dieu. Cf. (1).
- (40) **yatsallā / ytšallā** : *yetzalla*, 3^e p. m. sg., forme intensive du verbe *zzall*, « prier » (Basset, 1929 : § 165).
- (41) **al** : *ul*, « ne... pas », élément négatif précédant un verbe.
- (42) **shshaghl / shghl** : *ceyl*, « s'occuper », 2^e p. sg., impératif négatif ; *ul ceyl*, ou plutôt à la forme intensive (*ul ceyyel*), signifie donc « ne t'occupe pas (habituellement) ».
- (43) **ad** : *ed*, préposition attributive.
- (44) **yadghaghan / yadgh[al]ghan** : *yedyayen*, « pierres », nom m. pl. à l'état d'annexion. Le singulier à l'état libre est sans aucun doute **adyay*.
- (45) **aḥāt[al]yīn / aḥāytīn** : *aḥatayin*, « être dispersé », participe pl., la racine de ce terme étant en arabe *ḥata*, « être dispersé (terre, poussière) » (Kazimirski, 1940 : I, 378).
- (46) **anfāz / at[al]fāt** : *at-tafaṭ*, « tu trouveras », 3^e p. de l'aoriste du verbe *af*, « trouver » (Basset, 1929 : § 70). C'est la leçon du mns. Motylinski qui paraît la plus exacte à celle du mns. de Cracovie où il y aura lieu de corriger, en substituant au *ta'* un *nūn*. L'autre divergence entre les deux leçons, *atafaṭ* et *atafaṭ*, elle est d'ordre dialectal.
- (47) **tasaffār / tūffār** : *tiseffar*, « maison, demeure », nom f. pl.
- (48) **atajnīn / anijnīn** : *ennejnīn*, participe prétérit 3^e p. pl. d'un verbe ayant la même racine que l'adverbe *ennej* « au-dessus » (Motylinski 1899 : 123).
- (49) **war / w[al]r** : *wer*, élément de négation.
- (50) **a tant / t[al]nt** : *tent*, pronom personnel, affixe de verbe, 3^e p. pl.
- (51) **taṣkīd** : *teṣkid*, 2^e p. sg., prétérit négatif du verbe *eṣk*, « bâtir » (Lanfry 1973 : 333). Au Djebel Nefousa, d'après Motylinski (1899 : 124), la forme actuelle est *eṭch*.
- (52) **al** : *ul*, élément de négation. Cf. ci-dessus (41).
- (53) **shshaghl / shghl** : *ul ceyl*, ou bien *ul ceyyel*, « ne t'occupe pas » — cf. ci-dessus (42).
- (54) **idh / ad** : *ed / edh*, préposition attributive.
- (55) **yudfār / y[i]dfār** : sans doute un pl. de *differ*, « froid » (terme bien connu dans le Djebel Nefousa), *ideffar*, « grands froids », comme l'atteste la copie manuscrite de Motylinski. À Ghadamès, on a *adifer* (Lanfry, 1973 : 55).

- (56) **sammaṭnīn / s[a]mmaṭnīn** : *semmeṭnin*, participe pl. de *ismaḍ*, « être froid », verbe de qualité (Basset, 1929 : § 138).
- (57) **at** : *at*, élément du futur *ad* assimilé par le *t* du verbe qui suit.
- (58) **talsaṭ** : *telset*, 2^e p. sg., aoriste du verbe *els*, « se vêtir » (Basset, 1929 : § 65).
- (59) **tamalsān / t[i]malsān** : *timelsan*, « des vêtements » ; la leçon du manuscrit de Motylinski est plus plausible, avec la forme *timelsan* pl. de *tamelsit* (Ghadamès) « action de se vêtir » ; nom verbal de *els* « se vêtir » (Basset, 1929 : § 65) ; cf. (58).
- (60) **dīd[a]nnīn / dīd[a]nīn** : *didanin / sdidanin*, participe pl. de *isdad*, « être mince », verbe de qualité (Basset, 1929 : § 156).
- (61) **war / w[a]r** : *wer*, élément de négation. Cf. (49).
- (62) **tan / t[a]n** : *tent*, pronom personnel f. pl., affixe de verbe après la négation.
- (63) **zīṭ** : *zīṭ*, 2^e p. sg., prétérit négatif du verbe *ezḍ* (Basset, 1929 : § 65); *wer tent-tezīṭ* signifie ici « [que] tu n'as pas tissées ».
- (64) **talaṭṭ / talaṭ** : *tallaṭ*, 2^e p. sg., aoriste du verbe *all*, "pleurer" (Basset, 1929 : § 47).
- (65) **an / [a]n** : *n*, particule d'approche.
- (66) **asad** : *ass-ad*, « aujourd'hui », adverbe de temps, terme composé : n. *ass* + démonstratif *ad* (Laoust, 1920 : 184).
- (67) **amān** : *aman*, « eau », n. masc; pl.; il s'agit ici de « larmes [chaudes] », *aman zeqqilnin*.
- (68) **ḍaqqilanīn / ṣqqilnīn** : *zeqqilenin*, participe pl., accordé avec le nom qui précède, du verbe de qualité *izyel*, « être chaud » (Motylinski, 1899 : 127). Cf. kabyle *izyil*.
- (69) **ad / adh** : *ad*, élément du futur.
- (70) **am** : *am*, pronom personnel affixe de verbe, 2^e p. f.
- (71) **ma zunan / znan** : *meznen*, 3^e p. m. pl., aoriste du verbe **emzen*, « peser, être peser », lexème d'origine arabe, *wazana*.
- (72) **dmj / d[a]j** : À corriger en *daj/dej*, « dans », préposition.
- (73) **almīzāna / almīzān** : *elmizan*, « balance », substantif, nom emprunté à l'arabe, m. sg.
- (74) **am** : *am*, « comme », conjonction.

- (75) **tqīraṭīn / tqīrāṭīn** : *tqiraṭīn*, « kirats », étymon de « carats », c'est-à-dire « matières de valeur ». Ici le substantif *tqiraṭīn* est à l'état d'annexion, l'état libre correspondant étant probablement **tiqiraṭīn*.

Comme il a été dit plus haut, à propos de ce texte extrait du *siyar* rédigé d'après l'autorité d'Abū 'l-Rabī' Sulaymān b. 'Abd al-Salām al-Wisyānī et d'Abū 'Amr 'Uthmān b. Khalīfa al-Sūfī, Motylinski (1905 : 144) a reproduit dans son article la même anecdote, avec la phrase berbère, qu'il introduisit ainsi : « Une pieuse femme berbère, nommée Aṣil était en relation avec un être invisible dont elle entendait souvent la voix. Un jour qu'elle se disposait à aller féliciter quelqu'un à l'occasion d'une naissance, son interlocuteur céleste lui adressa les paroles suivantes » (*ibid.*).

La même phrase, suivie de sa traduction arabe, se trouve dans l'extrait inédit que j'avais publié sous le n° 1 (Ould-Braham, 1988 : 16-20). Quant à la publication de Motylinski (1905), elle s'accompagnait de précieuses notes. Les deux versions (manuscrit de Cracovie et celui de Motylinski) d'un texte berbère, dont j'ai la conviction qu'il était en vers, ne présentent pas de divergences importantes, cependant le texte fourni par Motylinski est apparemment plus fidèle que la leçon tirée de la chronique de Cracovie (anciennement à Lwow) comme on pourra s'en faire une idée ci-après :

- (20) **tamazy[i]da** (mns. Cracovie) et **tamzīda** (Motylinski).
 (25) **wa** (mns. Cracovie) et **wi** (Motylinski). *Idem* (29).
 (27) **walā** (mns. Cracovie) et **wilā** (Motylinski) : *wala*.
 (33) **arrazan** (mns. Cracovie) et **irrāzān** (Motylinski).
 (34) **atwawshanīn** (mns. Cracovie) et **attawawshnīn** (Motylinski).
 (35) **ayū** (mns. Cracovie) et **iyū**.
 (45) **aḥāt[a]jyīn** (mns. Cracovie) et **aḥāytīn** (Motylinski).
 (46) **anfāz** (mns. Cracovie) et **at[a]fāt** (Motylinski) pour *at-tafaṭ*.
 (47) **tasaffār** (mns. Cracovie) et **tisffār** (Motylinski) : *tiseffar*.
 (48) **atajnīn** (mns. Cracovie) et **anijnīn** (Motylinski) pour *ennejnīn*.
 (68) **ḍaqqilanīn** (mns. Cracovie) et **ṣqqilnīn** (Motylinski) : *zeqqilnīn*.
 (73) **almīzāna** (mns. Cracovie) et **almīzān** (Motylinski) : plutôt *elmīzan*.

Lecture proposée ici tenant compte de celle de Basset (1934 : 299-300) :

ayer tamezyida (ou *tamezgida*)-*ennem*, *ay Aṣil. tejjed wi yetmettaten wala aday wi yetlalen ; mek tezriṭ arrazen* (ou *irrazen*) *itwecnin ayu izejden tamezgida n Yus yetzalla, ul ceyyel ed yedyayen iḥetnin, at-tafeṭ tiseffar ennejnīn wer tent-teṣkid ; ul ceyyel d ideffar semmetnin, at-talseṭ timelsan sḍidnin wer ten(t)-(t)eṣtiṭ : tallaṭ-en ass-ad aman zeqqilanin ad am-maznen dej elmīzan am tqiraṭīn.*

Norris (1982 : 83) a reproduit en anglais la légende d'Aṣīl correspondant au contenu de notre texte, à partir de la copie manuscrite de Cracovie (Wisyanī II) ; il fait aussi une part belle à des narrations qui concernent d'autres saintes ibâdites-berbères, comme Manzū (*ibid.* : 82), Sārat et Zūragh⁹ (*ibid.* : 83-5). Ce passage berbère, assez consistant, relatif à Aṣīl, a une particularité : comme pour d'autres textes berbères qui, d'après Darjīnī, sont « liés en vers », comme, par exemple, le poème berbère fait à la gloire Sārat (Ould-Braham 1988 [1987] : 110 et 121-2), même si l'on ne dispose que de bribes, l'on peut supposer que ces paroles adressées à la pieuse femme de Timaṣmaṣ forment une suite versifiée. En lisant ce texte à haute voix, il est aisé d'y discerner un rythme et une prosodie nettement marqués.

ayer tamezgida-nnem ay Aṣil
tejjed wi yetmettaten wala aday wi yetlalen
mek tezriṭ arrazen itwecnin
iyu iḥejjden tamezgida n Yuc yetzalla
ul ceyyel ed yedyayen iḥetnin
at-tafeṭ tiseffar ennejnin wer tent-teṣkid
ul ceyyel d ideffar semmetnin
at-talseṭ timelsan sdidnin wer tent-teztiṭ
tallaṭ-en ass-ad aman zeqqilanin
ad am-maznen dej elmizan am tqiraṭin

Traduction :

Va à ta mosquée, ô Aṣil : / Laisse-celui qui meurt ainsi que celui qui naît. / Si tu voyais les récompenses qui sont données / À celui qui visite la mosquée de Dieu pour y prier, / Tu ne t'occuperais pas des pierres dispersées (?). / Tu trouverais des demeures élevées que tu n'as pas construites ; / Ne t'inquiète pas des grands froids, / Tu revêtiras des habits fins que tu n'as pas tissés ; / Tu pleures aujourd'hui une eau chaude [= des larmes chaudes] / Qui te sera pesée sur la balance au poids des *qirat* [c'est-à-dire une matière de prix].

*
* *

Tels sont les trois textes, ou groupes de phrases plus ou moins longues, extraits du *Kitāb al-Siyar* de Wisyanī, et plus précisément de sa deuxième partie, ou Wisyanī II ou encore *Siyar al-mashā'ikh*. Ceci à partir d'une source médiévale, à laquelle il a fallu accorder une attention particulière tant dans sa matérialité que dans son contenu. En effet, comme l'a recommandé Bouhaïk-Girones (2008 : 159), le chercheur étudiant un document littéraire doit

⁹ Ou bien Zawragh.

« prendre en considération les conditions de transmission des textes, la multiplicité de leurs témoins, leurs dates parfois extrêmement tardives par rapport à la première mise à l'écrit et les différentes versions des textes. Il faut également prendre en compte les chemins de circulation des exemplaires, les différentes traditions textuelles et avoir à l'esprit qu'il n'y a pas forcément d'original et de copies ».

Comme je l'ai exprimé au début de cet article, ma problématique principale à propos du *Kitāb el-Siyar* concerne à la fois les différentes copies manuscrites – avec leurs variantes – qui sont susceptibles d'être mises à contribution et l'appareil textuel ou corpus à proprement parler (Ould-Braham, 2011, 2014 et 2016) de ce recueil composite, constitué en réalité de trois ouvrages qui peuvent paraître autonomes les uns par rapport aux autres, et à cet égard quelques copies manuscrites disponibles l'attestent.¹⁰

Ce recueil fait partie des rares sources à textes berbères anciens qui ont été exhumées pour les régions du Maghrīb central et oriental. Et le travail en cours, qui ambitionne une étude plus poussée de l'ouvrage de Wisyānī, a entre autres objectifs la mise au jour linguistique et de philologique des textes berbères.

C'est dire l'intérêt de cette source qui rapporte, outre des termes isolés, de véritables petits textes en nombre conséquent et qui sont plus ou moins intelligibles. Si certains de ces précieux passages sont contemporains de l'auteur de cette œuvre datée du VI^e H./XII^e siècle, d'autres remonteraient à des périodes plus antérieures (III^e H./IX^e siècle).

Aussi l'originalité de cette œuvre s'est-elle révélée par les informations les plus anciennes tirées aux meilleures sources, de la part des érudits les plus éminents que peut compter la fraction ibāḍite d'Afrique du Nord, lesquelles informations reflètent la diversité géographique des groupements ibāḍites qui ont été pris en compte. Des données sur les sociétés berbères d'alors ainsi que dans le domaine de la langue au Moyen Âge sont autant de matériaux très appréciables pour le chercheur berbérisant d'aujourd'hui.

¹⁰ Parmi les copies manuscrites que j'avais repérées de manière indirecte (Ould-Braham, 2011, 2014 et 2015), outre le manuscrit de Cracovie, j'avais cité celui de Jarba, identifié à al-Ḥashshan, et celui du Caire. Cette année 2015, j'ai pu me procurer l'ouvrage de 'Umar b. Luqmān Bū 'Aṣbāna (2009), publié dans le Sultanat d'Oman, et ceci grâce à la bienveillance de Soufien Mestaoui (Ibadica, Paris) à qui je tiens à exprimer toute ma reconnaissance. Grâce au travail de Bū 'Aṣbāna (2009), publié à partir de sa thèse de 2006, le nombre de copies manuscrites connues de l'ouvrage de Wisyānī s'élève aujourd'hui à une bonne douzaine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

SOURCES DE LANGUE ARABE

- Al-Darjīnī, Abū al-‘Abbās Aḥmad b. Sa‘īd, 1974, *Kitāb Ṭabaqāt mashā’ikh bi l-Mağrib*, 2 vols., taḥqīq Ibrāhīm Ṭallāy, Constantine, 546 p.
- Al-Shammākhī, Abū al-‘Abbās Aḥmad b. Sa‘īd b. ‘Abd al-Wāḥid, 1883, *Kitāb al-Siyar*, Lithogr, Caire, 1301 H., 600 p.
- Al-Warjlānī, Abū Zakariyyā’ Yahyā b. Abī Bakr, 1985, *Kitāb al-Sīra wa-akhbār al-a’imma*, taḥqīq ‘Abd al-Raḥmān Ayyūb, al-Dār al-Tūnisīyah lil-Naṣr, Tūnis, 443 p.
- Al-Wisyānī, Abū ‘l-Rabī’ Sulaymān b. ‘Abd al-Salām, 1985, *Siyar mashā’ikh al-Mağhrib*, taḥqīq wa-ta’līq Ismā‘īl al-‘Arabī, OPU, Alger, 100 p.
- Al-Wisyānī, Abū ‘l-Rabī’ Sulaymān b. ‘Abd al-Salām, v. Bū ‘Aṣbāna, éd. 2009, vols. 2 et 3.

RÉFÉRENCES MODERNES

- Amara, Allaoua, 2008a, « Remarques sur le recueil ibāḍite-wahbite *Siyar al-maṣāy’ih*: retour sur son attribution », in *Al-Andalus Maghreb*, 8, 31-40.
- _____, 2008b, « La structuration des ibadites-wahbites au Maghreb (xi^e-xv^e siècle) », in *Annales islamologiques*, vol 42, 2008, 259-273.
- Basset, André, 1929, *La langue berbère : morphologie, le verbe, étude de thèmes*, E. Leroux, Paris, LII-272 p.
- _____, 1934, « Note additionnelle », in *Revue des Études islamiques*, 8, 297-305.
- _____, 1936, « Deuxième note additionnelle », in *Revue des Études islamiques*, 10, 287-296.
- Bouhaïk-Gironès, Marie, 2008, « L’historien face à la littérature : à qui appartiennent les sources littéraires médiévales ? », in *Être historien du Moyen Âge au XXI^e siècle*, Actes du 38^e Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l’Enseignement Supérieur Public, Publications de la Sorbonne, Paris, 153-164.
- Brugnatelli, Vermondo, 2010, « Il nome di Dio presso i Berberi ibaditi », in Vittorio Dell’Aquila – Gabriele Iannaccaro – Massimo Vai (a cura di), «*Féch, cun la o cume fuguus*». *Per Romano Brogginì in occasione del suo 85^o compleanno, gli amici e allievi milanesi*, Edizioni dell’Orso, Alessandria, 61-67.
- Bū ‘Aṣbāna, ‘Umar b. Luqmān, 2006, *Mağmū‘at siyar al-Wisyānī. Dirāsa wa-taḥqīq li-l-ğuz’ al-awwal, ḍabṭ wa-muqāranat alğuz’ayn al-thānī wa-l-thālith*, Thèse soutenue à l’Université de Constantine, 5 vols., 960 p.
- _____, 2009 (éd.), *Siyar al-Wisyānī li Abī ‘l-Rabī’ Sulaymān ibn ‘Abd al-Sallām b. Hassān ibn ‘Abd Allāh al-Wisyānī (6 H./12 M.)*, Wizārat al-turāt wa-l-taqāfa, I, Mascate, 227-517.
- Calassanti-Motyliniski, Adolphe (de), 1885, « Bibliographie du Mzab. Les livres de la secte abadhite », in *Bulletin de Correspondance Africaine*, III, 15-72.
- _____, 1899, *Le Djebel Nefousa : transcription / traduction française et notes avec une étude grammaticale*, Leroux, Paris, V-155 p.
- _____, 1905, « Le nom berbère de Dieu chez les Abadhites », in *Revue Africaine*, 59, 141-148.
- Dallet, Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire kabyle-français, parler des At Mangellat, Algérie*, SELAF, Paris, XL-1052 p.

- Delheure, Jean, 1984, *Dictionnaire mozabite-français, Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfransist*, SELAF, Paris, XXVI-319 p.
- Destaing, Edmond, 1920, *Vocabulaire français-berbère (Étude sur la tachelhit du Soūs)*, E. Leroux, Paris, XII-300 p.
- Di Tolla, Anna Maria, 2015, "Ibādī 'aqida-s in Berber", in Ersilia Francesca (ed.), *Ibadi Theology Rereading Sources and Scholarly Works*, (Studies on Ibadism and Oman, 4), Georg Olms Verlag, Hildesheim-Zürich-New York, 115-128.
- Ennami, Amr Khalifa, 1970, « A description of New Ibadī manuscripts from North Africa », in *Journal of Semitic Studies*, 15, 63-87.
- Foucauld, Charles (de), 1951, *Dictionnaire touareg-français : dialecte de l'Ahaggar*, avant-propos d'André Basset, Imprimerie nationale, Paris, 4 vols., XII-2028 p.
- Lanfray, Jacques, 1973, *Ghadamès, II : Glossaire (parler des Ayt Waziten)*, préface de Lionel Galand, Le Fichier périodique, Alger, XVII-502 p.
- Gouja, Mohamed, 1984, *Kitab as-Siyar d'Abu r-Rabī Sulaymān al-Wisyānī VI^e-XII^e) : étude, analyse et traduction fragmentaire*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Jean Devisse (dir.), 282 ff.
- Kazimirski, A. De Bibertein, 1860, *Dictionnaire arabe-français, contenant toutes les racines de la langue arabe, leurs dérivés, tant dans l'idiome vulgaire que dans l'idiome littéral, ainsi que les dialectes d'Alger et de Maroc*, Maisonneuve et Cie, Paris, 2 vols., 1392 et 2369 p.
- Laoust, Émile, 1920, *Mots et choses berbères, notes de linguistique et d'ethnographie. Dialectes du Maroc*, Challamel, Paris, XX-531 p.
- Lewicki, Tadeusz, 1934, « De quelques textes inédits en vieux berbère provenant d'une chronique ibādite anonyme », in *Revue des Études Islamiques*, 8, 275-296.
- _____, 1936, « Mélanges berbères-ibādites », in *Revue des Études Islamiques*, 10, 267-285.
- _____, 1955, *Études ibādites nord-africaines. I^{re} partie : Tasmīya šuyūḥ Ġabal Nafūsa wa-qurāhum. - Liste anonyme des sayḥs ibādites et des localités du Ġabal Nafūsa contenue dans le "Siyar al-mašāy'ih"*, Texte arabe avec introduction, commentaire et index, Warszawa, 164 p.
- _____, 1960, « Quelques textes inédits relatifs aux voyages des commerçants et des missionnaires ibādites nord-africains au pays du Soudan occidental et central au Moyen Âge », in *Folia Orientalia*, 2, 1-27.
- _____, 1961, « Les historiens, biographes et traditionnistes ibādites wahbités de Afrique du Nord du viii^e au xvi^e siècle », in *Folia Orientalia*, 3, 1-134.
- _____, 1966, « Sur le nom de Dieu chez les Berbères médiévaux », in *Folia Orientalia*, 8, 227-228.
- _____, 1990, « Le manuscrit no. 277 de l'ancienne collection ibādite du feu Zygmunt Smogorzewski de Lwów », in *Folia Orientalia*, 27, 137-146.
- Love, Paul, 2015, « Ibadī Prosopographical Literature : Al-Wisyani, Networks, and the New Philology », in *Today's perspectives on Ibadī history*, Fourth Conference on Ibadism and Oman, Corpus Christi College Cambridge, June 16th to June 18th 2014, (sous presse).
- Marcy, Georges, 1936, « Le Dieu des Abādites et des Barghwāta », in *Hespéris*, 22, 33-56.

- Masqueray, Émile, 1878, *Chronique d'Abou-Zakaria*, publiée pour la première fois, traduite et commentée, V. Aillaut, Alger, LXXIX-410 p.
- Norris, Harry T., 1982, *The Berbers in Arabic Literature*, Longman Group-Librairie du Liban, London-New York-Beirut, 280 p.
- Ould-Braham, Ouahmi, 1988, « Sur une chronique arabo-berbère des Ibâdites médiévaux », in *Études et Documents Berbères*, n° 4, 5-28.
- _____, 1988 [1987], « Lecture des 24 textes berbères médiévaux extraits d'une chronique ibâdite par T. Lewicki », in *Littérature Orale Arabo-Berbère*, n° 18, 87-125.
- _____, 2011, « Une chronique ibâdite à textes berbères. Le complexe *Kitāb al-Siyar* d'al-Wisyānī (vi^e H. / xii^e siècle) », in *Études et Documents Berbères. Mélanges en l'honneur de Pierre Encrevé*, n° 29-30, 311-344.
- _____, 2014, « Pour une étude approfondie d'une source historique médiévale. Une chronique ibâdite à textes berbères (VI^e H. / XII^e siècle) », in *Études et Documents Berbères*, n° 33, 7-26.
- _____, 2016, « The case of the *Kitāb al-Siyar* of Wisyānī (VI H. / XII century A.D.) and its various manuscript copies », in *Today's perspectives on Ibadi history*, Fourth Conference on Ibadism and Oman, Corpus Christi College Cambridge, June 16th to June 18th 2014, (sous presse).
- Rebstock, Ulrich, 1983, *Die Ibaditen im Magrib (2./8. - 4./10. Jh.). Die Geschichte einer Berberbewegung im Gewand des Islam*, Klaus Schwarz Verlag, Berlin, XXVIII-349 p.
- Sa'd Zagh'lūl, 'Abd al-Ḥamīd, 1979, « Hāmish 'alā masādir tārīkh al-ibādiyya fī l-Magrib, dirāsa li-Kitāb al-Siyar », in *Actes du premier congrès d'histoire et de la civilisation du Maghreb*, Cérés Production, Tunis, I, 53-91.
- Sarnelli, Tommaso, 1924-25, « Il dialetto berbero di Sokna: Materiali lessicali, testi manoscritti in caratteri arabi, con trascrizione e traduzione », in *Supplemento a L'Africa Italiana*, Napoli, 45 p.
- Schwartz, Werner, 1983, *Die Anfänge der Ibaditen in Nordafrika. Der Beitrag einer islamischen Minderheit zur Ausbreitung des Islam. Studien zum Minderheitenproblem im Islam*, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 349 p.
- Smogorzewski, Zygmunt, 1928, « Essai de Bio-bibliographie Ibâdite-Wahbite. Avant-propos », in *Rocznik Orientalistyczny*, V, 45-57.
- Ū Mādī, Muḥammad, 2009, « Mudawwana Abī Ghanem (Al-fiqh bi-'l-amazīghīya) », in *Silsila Dirāsāt Nufūsiyya*, 3, 6 p. (in: www.tawalt.com, consulté le 15-02-2011).
- Zendouz, Mohammed, 1987, « Contes des Ida ou Tanan (Haut-Atlas occidental) », in *Études et Documents Berbères*, n° 2, 111-116.

ABSTRACT

The analysis of a philological and linguistic standpoint of three sentences, and groups of vocables in ancient Berber, shows that the precious materials we sent through the *Kitāb al-Siyar* by Wisyānī, an author of the VIth H / XIIth century, are quite usable and can throw light on knowledge of the states of the Berber language (and its varieties) in the Middle

Ages. One can only praise such purveyor source of linguistic data from different Ibadi regions of the central Maghrib and oriental, to remote dates.

The other aspect of this contribution, direct or indirect, concerns the different lessons of handwritten copies of the book by Wisyānī about the historical and biographical field. The involvement of the variants is instructive for a critical reading of vernacular texts that remain more or less intelligible, even if the corpus used here posed no major difficulties.

LAMEEN SOUAG

**Sokna re-examined:
Two unedited Sokna Berber vocabularies from 1850**

Sokna (*Isuknen*) is an oasis in the Al Jufrah depression in west-central Libya (Fezzan). Until the early 20th century its people spoke an Eastern Berber variety dismissively known as *rtāna* (a generic term for low-status non-Arabic languages). Only one or two semi-speakers survive (Madghis Madi, p.c.). Sokni remains one of the least well documented members of eastern Zenati, a generally inadequately documented subgroup of Berber. It seems to be one of Siwi's two closest relatives (Kossmann 1999), and thus additionally has particular importance for understanding the latter's history. This article presents two previously unpublished sources for Sokni: the collections of words and phrases gathered from Ali ben el-Hadj Abd et-Tawil and Salah ben Al-Hadj Abd-Beltah by the English traveller James Richardson in 1850. In extending the documentation of eastern Berber, it continues a field to which Beguinot (1924; 1931) was an early contributor.

1 Background

After leaving Algiers in 1845, Richardson made a first trip to Libya in 1845-6, passing through Sokna (Richardson 1848: 406-432). He returned in 1850 with the ambition of crossing the desert. On this second trip he bypassed Sokna, going directly from Tripoli to Murzuq (Richardson 1853). In Murzuq, however, he encountered a literate Sokni, Ali ben el-Hadj Abd et-Tawil, whom he persuaded to write a vocabulary of Sokni. Further south, near Tintalous, he encountered another Sokni, Salah ben el-Hadj Abd-Beltah, and questioned him about his language; his Arabic-speaking secretary, Yusuf Moknee, transcribed the man's answers. Richardson died in March 1851, but his vocabularies reached London and entered the Foreign Office's archives. One was briefly studied by Newman (1850), whose pencilled annotations are still to be found inside, and both were mentioned by Benton (1912: 170-171) in a catalogue of Richardson's papers; however, they were never published. They were finally placed in the UK's National Archives, filed as FO 101/26 and FO 101/30. This article reproduces their contents, adding transcription and linguistic commentary.

Primary sources for Sokni include Lyon (1821), with 142 words; Rohlf's (1881), with a couple of words; and, most importantly, Sarnelli (1924), who presents a dictionary (excluding Arabic loans), a number of texts, and a re-analysis of Lyons and Rohlf's. He worked with a single consultant in Tripoli, Shaykh Ḥassuna ben Muḥammad ed-Dakshi, who stated that only 4 or 5 Soknis spoke Berber as of 1915, while 40-50 understood it. Secondary sources include Newman (1850), who identified it as Berber; Laoust (1931), drawing from Sarnelli; Basset (1949), a mistaken attempt to explain Lyon's <reehassan> "few" as a derivative of the Berber root $\sqrt{d}rs$ "be few" (see A5.27 below); and Prasse (forthcoming), a general summary. ṢAfiṣ (2002) contains a few Sokni rhymes in "rṭāna", but most reflect non-Berber sub-Saharan languages. Most recently, a traveller from Yefren gathered over 200 words from an elderly semi-speaker (Seid n Yunes 2010a; 2010b).

Richardson's vocabularies overlap significantly with Sarnelli's (Sa.) and Lyon's (Ly.), but include words and constructions absent from any published source. Ali's (A) is reliably transcribed, having been written mainly by a native speaker. Salah's (B) is more impressionistically transcribed, but often marks short vowels, and includes many short phrases giving a fuller picture of the grammar. A future article is planned, analysing what these vocabularies tell us about Sokni grammar.

Richardson's vocabularies with transcription and commentary

A. FO 101/26 (formerly F.O. Tripoli no. 73)

English title: Words and Phrases in the Arabic, Soukaneeah, and English Languages: written by Ali Ben El-Haj Abd Et-Toueel, native of Sokna, Mourzuk: 16 May 1850. J. Richardson.

Label: A in Mr Richardson's letter of 18 May /50.

Arabic title: كتاب لم اورة الشريف اللخ العربي والسنونيفية

[Book of Human Dialogue in the Arabic and Sokni Language]

Opening formula: الحمد لله الواحد الاحد الصمد

Comments: FO 101/26 consists of seven sides, with a total of 187 entries, 36 of them phrases or sentences. The Arabic is mainly written in a neat Maghrebi hand quite unlike the rest of Richardson's vocabularies, presumably 'Ali ben el-Hadj Abd et-Tawil's; but 3.27, 4.29, and 2.27-2.31 are in a messier hand in which some *qāfs* have double dots rather than the usual single dot – probably that of Richardson's assistant Yusuf Moknee, who wrote most of the vocabularies. The English translations, in the same ink, are presumably in Richardson's hand. The manuscript also bears comparative annotations in pencil, mainly pointing out comparisons to Kabyle, Shilha, Ghadamsi, or Tuareg, or Arabic loans; these, not reproduced here, can safely be attributed to the 19th century English Berberologist F. W. Newman, who wrote a very brief article on it (Newman 1850).

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
1.1	God.	رب	<i>rəbb(i)</i>	الله	Arabic loan, with final <i>i</i> dropping.
1.2	Heaven.	سماء	<i>sma</i>	السماء	Arabic loan.
1.3	Hell.	تيمي هي	<i>timsi</i>	الجمجم	Sa. fuoco, <i>timsi</i> , pl. <i>timsīwīn</i> . Ly. fire, <i>timsi</i> .
1.4	Earth.	تامورت	<i>tamurt</i>	الارض	See “country” below (1.14).
1.5	Water.	امان	<i>aman</i>	الماء	Sa. acqua, <i>amān</i> . Ly. <i>aman</i> .
1.6	Thunder.	الردع	<i>ərrəʕd</i>	الردع	Arabic loan.
1.7	Wind.	الاعجاج	<i>laʕjaj</i>	الريح	Arabic loan (“sandstorm”).
1.8	Rain.	امزار	<i>amzar</i>	المطر	Sa. pioggia, <i>amzār</i> .
1.9	Heat.	قليبي	<i>gəlbi</i>	الحر	Arabic loan < <i>qiblī</i> “south wind” with metathesis.
1.10	Cold.	تاسنطي	<i>tasənti</i>	البرد	Sa. freddo (sost.), <i>tašənti</i> . Ly. <i>tasunti</i> .
1.11	Sun.	تفوكت	<i>tfukt</i>	الشمس	Sa. sole, <i>tfukt</i> . Ly. <i>tefookt</i> .
1.12	Moon.	تازير	<i>tazir(i)</i>	القمر	Sa. luna, <i>tazīri</i> . Ly. <i>tajeeri</i> . Final <i>i</i> dropping.
1.13	Stars.	تجن او	<i>təznaw</i>	النجوم	> “clouds”. Sa. nuvola, <i>təžnāu</i> , pl. <i>tīžnīūt</i> ; stella <i>īri</i> , pl. <i>irān</i> .
1.14	Country.	تامورت	<i>tamurt</i>	الد	Sa. paese, <i>tamūrt</i> , pl. <i>tmūra</i> . Ly. town, <i>tamoort</i> .
1.15	Man.	مار	<i>mar</i>	رجل	Sa. uomo, <i>mār</i> , pl. <i>imarrīwen</i> . Ly. <i>mar</i> .
1.16	Woman.	تامطوط	<i>taməttuṭ</i>	امراة	Sa. donna, <i>taməttūt</i> , pl. <i>tsīdnān</i> e (poco usato) <i>tmāttuṭīn</i> . Ly. <i>tamtoot</i> .
1.17	Son.	يياك	<i>yay-k</i>	بلن	Lit. “your son”. Sa. figlio, <i>yāi</i> , <i>-ik</i> , <i>-īs</i> , <i>-īmax</i> , <i>-ītwen</i> , <i>-ītsen</i> ; pl. <i>denā</i> , <i>-ānnek</i> , <i>ānnes</i> , <i>ānnax</i> , ecc.
1.18	Daughter.	ايليكي	<i>illi-k</i>	ابنت	Lit. “your daughter”. Sa., text 2: <i>yillis</i> “his daughter”.
1.19	House.	تاسقه	<i>tasqa</i>	دار	Sa. camera, <i>tásqa</i> (vale anche per “casa”), pl. <i>tzōqwā</i> (vale anche per “accampamento”). Ly. <i>taskha</i> .
1.20	Mountain.	اوير	<i>awrir</i>	جبل	Widely attested in Berber; contrast Sa. montagna, <i>amérru</i> , pl. <i>imérrān</i> .

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
1.21	Sea.	بحر	<i>bħar</i>	بحر	Arabic loan.
1.22	Sand.	امللال	<i>umlal</i>	رمل	Sa. terra, sabbia, <i>umlâl</i> . Ly. <i>omlal</i> .
2.1	Road.	تباروت	<i>tbarut</i>	طويق	Sa. strada (di campagna), <i>tbârutt</i> , pl. <i>tbûrau</i> .
2.2	Camel.	لاغم	<i>layəm</i>	جمل	Sa. cammello, <i>lāgóm</i> , pl. <i>ilegmân</i> , f. <i>tlāgomt</i> , pl. <i>tlēgmīwīn</i> . Ly. <i>laghrum</i> .
2.3	Horse.	قامار	<i>agmar</i>	حصان	Sa. cavallo, <i>agmâr</i> , pl. <i>igmâren</i> , collett. <i>tğallên</i> , f. <i>tagmârt</i> , pl. <i>tigmârin</i> . Ly. <i>aghemar</i> .
2.4	Ass.	المختار	<i>aməktar</i>	حمار	Sa. asino, <i>amektâr</i> , pl. <i>imektâren</i> , f. <i>tamektârt</i> , pl. <i>imektârin</i> . Ly. <i>amketarr</i> .
2.5	Ox.	بقور	<i>bgər</i>	بقور	Arabic loan; Ly. cow, <i>lebgurr</i> . Sa. (p. 48, n. 2): <i>lèbgâ**rr</i> è ar. e significa “le mucche”.
2.6	Sheep.	اتنى	<i>atni</i>	انبش	Arabic loan; Sa. montone (di media grandezza) <i>atnī</i> , pl. <i>itniyen</i> (dell’ar.)
2.7	Goat.	تيسجى	<i>tixsi</i>	تيز	Sa. capra, <i>tixsi</i> , pl. <i>tixsīwīn</i> . Ly. <i>teaghsee</i> .
2.8	Lion.	صيدي	<i>şed</i>	لرد	Arabic loan, not in Sa.
2.9	Dog.	يدي	<i>iydi</i>	الغب	The final <y> is just a pair of dots under <d>. Sa. cane, <i>iyīdī</i> , pl. <i>iyīdâten</i> , f. <i>tiyīdīt</i> , pl. come il m. Ly. <i>edee</i> .
2.10	Bread.	تغير	<i>tyir(i)</i>	خبز	Sa. pane, <i>tğiri</i> , pl. <i>teğiriwīn</i> . Ly. <i>tegrāri</i> . Final <i>i</i> dropping.
2.11	Meat.	اكسوم	<i>aksum</i>	لحم	Sa. carne, <i>aksīm</i> . Ly. <i>aksoom</i> .
2.12	Wheat.	اردن	<i>irdən</i>	فمخ	Sa. grano, frumento, <i>irden</i> (solo pl.)
2.13	Barley.	تيمزي	<i>timzi</i>	شعير	Sa. orzo, <i>tīmzīn</i> .
2.14	Dates.	اقرارن	<i>izgarən</i>	شمر	Sa. datteri (ar. <i>tamr</i>), <i>azgâr</i> , pl. <i>izgâren</i> . Ly. <i>izgarun</i> .
2.15	Good.	امطار	<i>i.matər</i>	طيب	Sa. bello (agg.), <i>imâtar</i> , pl. <i>mâtaren</i> , f. <i>tmâtar</i> , pl. <i>matârënnet</i> .
2.16	Bad.	لاي امطار	<i>la i.matər</i>	خديث	See 2.15; note use of negative <i>la</i> .
2.17	Great.	مقار	<i>məqqar</i>	كبير	Sa. grande, <i>mâqqâr</i> , pl. <i>mūqqūret</i> , f. <i>mâqqâriyēt</i> , pl. <i>muqqūrënnāt</i> .

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
2.18	Small.	مڨي	<i>məz̥zi</i>	صغیر	Sa. piccolo, <i>mezzí</i> , pl. <i>mězzuket</i> , f. <i>mězzö*kiyet</i> , pl. <i>mězzuknat</i> . Ly. young, <i>muzzee</i> .
2.19	Much.	قوت	<i>əggut</i>	ياسر	Sa. molto (adv.), <i>uggút</i> . Ly. many, <i>gootunn</i> (in the plural).
2.20	Little.	ادروس	<i>ədrus</i>	قليل	Sa. poco (adv.), <i>drūs</i> .
2.21	I.	نيش	<i>niš</i>	انا	Sa. io, <i>nīš</i> . Ly. you, <i>neish</i> .
2.22	Thou.	شك	<i>šək</i>	ت	Sa. tu, <i>šik</i> , f. <i>šəm</i> . Ly. I, <i>shik</i> .
2.23	He.	وا	<i>wa</i>	مو	> “this (m.)”. Sa. questo (pron.), <i>wā</i> , pl. <i>ummā</i> , f. <i>tā</i> , pl. <i>nī</i> .
2.24	We.	شني	<i>čni</i>	نحن	Sa. noi, <i>éččēni</i> .
2.25	You.	اتني	<i>ətni</i>	اتم	> “they (m.)”. Sa. essi, <i>ítmi</i> . Ly. they, <i>etene</i> .
2.26	They.	اهينا	<i>əmmadina</i>	هن	> “those (m.)”. Sa. quello, <i>udīnak</i> , pl. <i>ummadīnak</i> , f. <i>eddīnak</i> , pl. <i>ntidīnak</i> .
2.27	Bird.	اجيوط	<i>aždiṭ</i>	طير	With original emphatic; contrast Sa. uccello, <i>aždit</i> , pl. <i>iždāt</i> . Ly. <i>azdeah</i> .
2.28	Cotton.	تبلدوخت	<i>tabduxṭ</i>	قطن	Sa. cotone, <i>tabdúxt</i> . Ly. <i>tabdookht</i> .
2.29	Elephant.	لفيل	<i>əlfil</i>	فيل	Arabic loan.
2.30	Goats.	اللبي	<i>ulli</i>	غڨم	> “small livestock” (the Arabic is ambiguous.) Widespread Berber.
2.31	Wood.	اسغارن	<i>isyaɾən</i>	حطب	Sa. legna, <i>isgāren</i> , al s. (<i>asgār</i>) ha significato di collett., per “alberi”. Ly. fire, <i>isghrāran</i> .
3.1	Today.	لرا	<i>assa</i>	اليوم	Sa. oggi, <i>assā</i> .
3.2	Tomorrow.	تيفوت	<i>tifut</i>	غڨوه	Sa. domani, <i>tifút</i> . Ly. <i>teefoot</i> .
3.3	Yesterday.	طلين	<i>ṭəllin</i>	امس	<i>ṭ</i> not <i>ɖ</i> , contrast Sa. ieri, <i>dāllin</i> , Ly. <i>dullain</i> .
3.4	One.	ايجين	<i>ijjin</i>	واحد	<i>i</i> not <i>ə</i> , contrast Sa. uno, <i>iğğēn</i> , f. <i>iğğēt</i> ; Ly. <i>idgen</i> .
3.5	Two.	سن	<i>sən</i>	ثانين	Sa. due, <i>sēn</i> , f. <i>sēnnèt</i> . Ly. <i>sunn</i> .
3.6	Three.	شارط	<i>šarəṭ</i>	الثة	Keeps emphatic <i>ṭ</i> , vs. Sa. tre, <i>šāret</i> . Ly. <i>shard</i> .

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
3.7	Four.	اربعة	<i>arbaʕa</i>	اربعة	Arabic loan. Sa. quattro, <i>árba`a</i> (ar.) Ly. <i>erba</i> (A.)
3.8	Five.	فوس	<i>fus</i>	خمسة	This word was initially written as <i>xəmsa</i> , then written over to become <i>fus</i> . For the former, cf. Ly. <i>khamša</i> (A.); for the latter, cp. Sa. cinque (in gergo), <i>fūs</i> (mano).
3.9	Six.	فوس اللضاد	<i>fus əd dād</i>	مئة	Literally “hand and finger”, <‘l-> marking gemination. Jargon formation; cf. Sa. dito, <i>dād</i> , pl. <i>iḏūdān</i> ; dodici (in gergo), <i>sen n ifəssen de sen n iḏūdān</i> (due mani e due dita).
3.10	Seven.	سبعة	<i>səbʕa</i>	سبعة	Arabic loan.
3.11	Eight.	فلاسن غير سن	<i>ifassən yer sən</i>	تسعة	Literally “hands less two”, as Newman notes (“10 sine 2”). Jargon.
3.12	Nine.	فلاسن غير ايجين	<i>ifassən yer ijjin</i>	تسع	Literally “hands less one”. Cp. Sa. diciannove (in gergo), <i>ifəssen ettəškān gēr dād</i> (le mani e i piedi meno un dito).
3.13	Ten.	فلاسن	<i>ifassən</i>	عشرة	Sa. dieci (id.), <i>ifəssen</i> (le mani).
3.14	White.	لهل	<i>məlləl</i>	ابيض	Sa. bianco, <i>məlləl</i> , pl. <i>məllulət</i> , f. <i>məllələyət</i> , pl. <i>məllulnāt</i> .
3.15	Black.	سطف	<i>səttəf</i>	اسود	Sa. nero (agg.), <i>səttəf</i> , pl. <i>səttəft</i> , pl. f. <i>tsuttəfənāt</i> (termini quasi disusati, poco conosciuti). Ly. <i>settuf</i> .
3.16	Red.	زغ	<i>zəggəʔəy</i>	احمر	Sa. rosso, <i>zuggö*ğ</i> , f. <i>zuggö*ğiyet</i> , pl. m. <i>zuggüğət</i> , pl. f. <i>zuggügnāt</i> . Ly. <i>zuggo</i> .
3.17	They write.	اتفق	<i>i.mməšfəg</i>	تجس	Perhaps “it (m.) was sucked”? The Sokni is formally 3m.sg. passive perfect, so the Arabic might be read <i>t-maššā</i> , a possible dialectal passive from <i>mašš</i> “suck”.
3.18	I remember.	شردل	<i>šərdəl.ən</i>	تشفلدر	Unclear meaning; not in Sa., formally 3m.pl. Newman notes “!!”
3.19	I wish, love.	شردل	<i>šərdəl</i>	نحب	As 3.19, except formally sg. imperative.

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
3.20	He was angry.	لشّر	<i>i.kšər</i>	غضب	Not in Sa.; dialectal Arabic loan.
3.21	Both alike.	امك امك	<i>əmmək</i> <i>əmmak</i>	كيف كيف	Literally “how how”; calque of Arabic <i>kīf kīf</i> “the same”. Sa. come, <i>əmmik</i> .
3.22	Oil (olive).	اودی	<i>udi</i>	زيت	Sa. olio, <i>ūdi</i> . Ly. oil, <i>odi</i> .
3.23	Eggs	لهل	<i>məlləl</i>	بياض	The Arabic form is “whiteness”, not “eggs”, and was translated accordingly as “white” (see 2.24; contrast B1.15.)
3.24	Milk.	اشفای	<i>ašfay</i>	حليب	Sa. latte, <i>ašfāi</i> . Ly. milk, <i>akhi</i> or <i>ashfai</i> .
3.25	Garden.	تامده	<i>tamda</i>	ملیة	Sa. giardino, <i>támda</i> , pl. <i>tmədwīn</i> . Ly. garden, <i>tamda</i> .
3.26	Money.	املالا	<i>iməllalən</i>	فلوس	Note tanwīn. Sa. danaro (in gergo), <i>imellālen</i> (cioè “i bianchi” ...) vs. Ly. money, <i>floos</i> (A.), Sa. danari: <i>filūs</i> (ar.)
3.27	An Englishman	مار سال قلعيز	<i>mar sal</i> <i>əngliz</i>	رجل قلعيز	> “A man from England”. <i>mar</i> “man”: 1.15. <i>sal</i> “from”; in Sa.’s texts. <i>əngliz</i> “England”: from Arabic.
	is going from Mourzuk	ماشي سال قلعيز	<i>maši sal</i> <i>tafəzni</i>	يحي بي مش من مرزق	> “is going from Fezzan”. <i>maši</i> “going” (Arabic loan). <i>sal</i> “from”. <i>tafəzni</i> “Fezzan” (whose capital was Murzuq); also in Paradisi (1963) for El-Fogaha.
	to Ghat to spend some time with	يغات اد جهر	<i>y yat ad-</i> <i>i.matər</i>	الی غات باش يقتدر ج عرد	> “to Ghat to look at”. <i>i</i> “to”. <i>yat</i> “Ghat”. <i>ad-imatər</i> “he will look at”: 7.22.
	the Touaricks.	اودان التوارق	<i>udan</i> <i>əttwarəg</i>	ناس التوارق	> “(the) Tuareg people.” <i>udan</i> “people”; Sa. gente, <i>udān</i> (collett.) <i>əttwarəg</i> “Tuareg” (Arabic loan.)
4.1	Soldiers.	اماريون اقرن	<i>imərriwən</i> <i>ən məqqrən</i>	عركر	Literally “men of the king” (1.15, 4.2).
4.2	King.	قبرن	<i>məqqrən</i>	ملطان	Etymologically ≈ “great man”. Vocalisation uncertain. Cp. 2.17.
4.3	War.	خوف	<i>xof</i>	فنتنه	Arabic loan (originally “fear”).

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
4.4	Sword.	اوس	<i>awəs</i>	سيف	Ly. <i>awoos</i> .
4.5	He kills.	انغ	<i>i.nəyy</i>	يقتل	Sa. <i>uccidere</i> , <i>ōng</i> , p. <i>yengā</i> , a. <i>ading</i> , ab. <i>inēgg</i> , s. v. <i>anēggā</i> .
4.6	Friend.	ارطيح	<i>artif</i>	صاحب	Sa. <i>amico</i> , <i>artf`e</i> , pl. <i>irfī`en</i> , f. <i>tarfī`ei</i> , pl. <i>tarfī`in</i> (ar.)
4.7	Baker.	لاي تاكلت ملغير	<i>əlli</i> (i). <i>təkkət</i> <i>ətyir(i)</i>	خباز	A relative clause, as Newman notes (“qui facit panem”): <i>əlli</i> “who”. (i)- <i>təkkət</i> (or f. <i>tə-kkət</i> ?) “bakes” (no cognates found). <i>tyir(i)</i> “bread”: 2.10. Final <i>i</i> dropping.
4.8	Butcher.	تلحر	<i>i.tahhər</i>	ززار	> “he slaughters”. Sa. <i>ammazzare</i> , <i>scannare</i> (ar. d. <i>dābah</i>), <i>āhhar</i> , p. <i>yehhār</i> , a. <i>adiéhhar</i> , ab. <i>ittāhhar</i> .
4.9	Hunger.	لاز	<i>laz</i>	لجوع	Sa. <i>fame</i> , <i>lāz</i> .
4.10	Thirst.	تيفود	<i>yə.ɸfud</i>	عطش	A perfective verb “he is thirsty”. Sa. <i>assetato</i> , <i>yēffūd</i> , pl. <i>ōffūden</i> . Ly. <i>thirsty</i> , <i>foodukh</i> (ie “I am thirsty”).
4.11	Doctor.	تلك الادوه	<i>i.tək əddwa</i>	طبيب	Note devoicing of final <i>g</i> . <i>i-təg</i> “he makes”, cf. Sa. <i>fare</i> , <i>gən</i> , p. <i>igā</i> , a. <i>adig</i> , ab. <i>itig</i> , s. v. <i>iggi. əddwa</i> “medicine”, Arabic loan.
4.12	Ill.	يوطن	<i>y.uṭən</i>	مريض	Sa. <i>ammalarsi</i> , <i>ātan</i> , p. <i>yutā****n</i> , a. <i>adiūtān</i> , ab. id.
4.13	Food or eating.	تسو	<i>ičču</i>	الاكل	Sa. <i>mangiare</i> , <i>éčč</i> , p. <i>ičča</i> , a. <i>adičč</i> , ab. <i>itēčč</i> , s. v. <i>ičču</i> .
4.14	Knife.	وزال	<i>uzal</i>	سكين	Sa. <i>coltello</i> , <i>uzál</i> , pl. <i>uzlán</i> . Ly. <i>oozall</i> .
4.15	Head.	ايغف	<i>iyəf</i>	راس	Sa. <i>capo</i> , <i>testa</i> , <i>igǫf</i> , p. <i>yēgfāwen</i> . Ly. <i>ighrof</i> .
4.16	Mouth.	ايمي	<i>imi</i>	فم	Sa. <i>bocca</i> , <i>imí</i> , pl. <i>imāwen</i> . Ly. <i>eemi</i> .
4.17	Hand.	فوس	<i>fus</i>	يد	Sa. <i>mano</i> , <i>fūs</i> , pl. <i>ifḡssen</i> . Ly. <i>foos</i> .
4.18	Feet.	تيشكانت	<i>tiškənt</i>	رجل	Sa. <i>piede</i> , <i>tiškənt</i> , pl. <i>tiškān</i> . Ly. <i>foot</i> , <i>tishkunt</i> .
4.19	Back.	ارور	<i>arur(u)</i>	ظهر	Sa. <i>dorso</i> , <i>arūru</i> . Final <i>u</i> dropping.
4.20	Belly.	جار	<i>žar</i>	بطن	Sa. <i>addome</i> , <i>žār</i> .

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
4.21	Clothes.	لباس	<i>alassa</i>	لباس	Written in a manner that suggests that the author initially intended something else. Sa. vestirse, <i>éls</i> , p. <i>yelsá</i> , a. <i>adiéls</i> , ab. <i>iléss</i> , s. v. <i>alíssa</i> ; abito, vestito, <i>alíssa</i> .
4.22	Trousers.	اسراويل	<i>asrawil</i>	سروال	Arabic loan.
4.23	Tobacco.	ادخان	<i>adaxx^wan</i>	دخان	Arabic loan.
4.24	Door.	تاوورت	<i>tawurt</i>	باب	Sa. porta, <i>tawórt</i> , pl. <i>twíra</i> . Ly. <i>tawert</i> .
4.25	Key	تناس	<i>tnas</i>	مفتاح	Sa. chiave, <i>tnást</i> , pl. <i>tnísan</i> .
4.26	Aged.	وسر	<i>wəssər</i>	قبيلى	Sa. vecchio (agg.), <i>wəssér</i> , pl. <i>iwussáren</i> , f. <i>wessérīyet</i> , pl. <i>wussúret</i> . Ly. old, <i>wusserr</i> .
4.27	Another.	اخر	<i>i.matər</i>	من غير	Actually “good (m. sg.)”; Arabic <i>min yēr</i> was taken as <i>min xēr</i> “from/of good”. Cp. 2.15 (as Newman notes).
4.28	Wool.	لخرىفت	<i>ədduft</i>	صوف	Sa. lana, <i>əddúft</i> . Ly. <i>dooft</i> .
4.29	The Consul	قبرن نصارى	<i>məqqrən n ənnšara</i>	لقرن نصارى	<i>məqqrən</i> : “great one”: 2.17, 4.2. <i>n</i> “of”. <i>ənnšara</i> : “Christians, Europeans”, Arabic loan.
	In this city sold	يزن زلتامورت	<i>yə.zzənza ət-tamurt</i>	لهمين باع	<i>yə.zzənza</i> : “he sold”. Sa. vendere, <i>zənz</i> , p. <i>yəzzənz</i> , a. <i>adizzənz</i> , ab. <i>izənz</i> , s. v. <i>tinzi</i> . <i>ət</i> < <i>əd</i> “in”; Sa.’s texts: <i>dě</i> , in. <i>tamurt</i> “town”: 1.14.
	Twenty burnouses	عشرين ابراس	<i>ətmərwin ən branəs</i>	عشرين برنوص	<i>ətmərwin</i> “twenty”, Berber form not in Sa.; cp. Tamahaq <i>timārwen</i> “tens” (Prasse 2010). <i>ən</i> “of”. <i>branəs</i> “burnouses” (Arabic loan).
	and five baracans	رفوس لجرطييه	<i>əd fus ən jraydiyya</i>	وخمسة حول	<i>əd</i> : “and”. <i>fus</i> : “five”, literally “hand”: 3.8. <i>ən</i> : “of”. <i>jraydiyya</i> : “barracan”, a type of clothing (Arabic loan).
5.1	How do you do?	متى لا خبر لك	<i>matta əlxəbər ənnək?</i>	عاش حالك	<i>matta</i> “what”; Ly. What’s this?, <i>mattawa</i> ; contrast Sa. cosa? che cosa? <i>bā tā? əlxəbər</i> “news”; Arabic loan. <i>ənnək</i> “your (m.)”; Sa. tuo, <i>-ennek</i> , f. <i>-ennem</i> .

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
5.2	Where are you going?	اي مانت م ايت	<i>i man t.əmmad.it?</i>	وين ملى	<i>i</i> “to”. <i>man(i)</i> “where?”; Sa. dove?, <i>mâni. təmmadit</i> “you (sg.) go”; Sa. andare via, <i>mád</i> , p. <i>immádda</i> , a. <i>adimmad</i> , ecc. I-dropping, devoicing.
5.3	I am going.	نيس ام ايخ	<i>niš əmmad.ix</i>	انا ملى	<i>niš</i> “I”: 2.21. <i>əmmadix</i> “go (1sg. pf.)”: 5.2.
5.4	Where do you come from?	سامن تويدي	<i>sa man(i) t.usi.d?</i>	من اين ملى	<i>sa</i> “from” <i>man(i)</i> “where?” (5.1); cp. Sa. <i>donde, sāl mâni. tusid</i> “you (sg.) came”; Sa. venire, <i>âsed</i> . Final <i>i</i> -dropping, but for once 2sg. is not devoiced.
5.5	Thank you.	كثير شريك	<i>kəθθər šra nnək.</i>	كثير خيرك	A literal translation of Arabic “(God) increase your prosperity”. <i>kəθθər</i> “increase”, Arabic loan. <i>šra</i> “thing”, pan-Berber, not in Sa. <i>nnək</i> “your (sg.)”: 5.1.
5.6	Come (here.)	عيد	<i>ayd</i>	تعال	Ly. come, aeed (contrast 5.4); Sa. <i>avanzare, venire avanti, áit</i> , p. <i>yuséd</i> , a. <i>adiúsed</i> , ab. <i>ittâsed</i> . (In this case, it is Sa. who shows final devoicing.) The imperative is irregular, as in Siwi.
5.7	Wait a little.	قيم دوه	<i>qim duba</i>	طير ل حنة	<i>qim</i> “stay, sit”: 5.14. <i>duba</i> “still, not yet”, not in Sa. 6.9.
5.8	Call the servant.	صباح اس نلسوغ	<i>ḍəbh-as i tsuy(i)</i>	ادع ل خادم	Note the indirect object clitic doubling, common in Berber. <i>ḍəbh</i> “call” (Arabic loan) + 3sg. dat. <i>-as</i> ; Sa. <i>chiamare, ô*ḍbah</i> , p. <i>yeḍbâh</i> , a. <i>adiéḍbâh</i> , ab. <i>yeḍô*bbâh</i> , s. v. <i>adḍâh. i</i> “to”. <i>tsuyi</i> “servant”; Sa. <i>moro</i> (schiavo), f. <i>tsúgi</i> , pl. <i>tsugawin</i> . Final <i>i</i> -dropping.
5.9	Have you?	تلي تشر ا	<i>tə.li.t šra?</i>	اع تليك شىء	<i>təlit</i> “you have”: 5.11. <i>šra</i> “(any)thing”: 5.5.
5.10	I have not.	لخ شىء	<i>ul-li.x šī</i>	ما ع تدي شىء	Not in Sa., but obviously formed from “have” (5.11), with a double negative <i>ul... šī</i> . For <i>ul</i> , cp. Ly. <i>stupid, willisseen</i> (ie “does not know”); Sa. non: <i>ngī</i> , oppure <i>yul</i> . The latter element – cp. 5.12, 5.24 – may still be “anything”, as formerly in Arabic, but 5.13 suggests otherwise.

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
5.11	Have you?	تلّيت	<i>tə.li.t</i>	عندك	See 5.9, which shows that this displays devoicing of final <i>d</i> . Cp. Sa. <i>avere</i> , <i>possedere</i> , <i>lix</i> , <i>telīd</i> , <i>ilā</i> , <i>tlā</i> ; <i>ɛnlā</i> , <i>tlām</i> , <i>tlāmet</i> , <i>lān</i> , <i>lānet</i> .
5.12	There is none.	الاشى	<i>ul-lla.n šī</i>	مك ان شىء	Same negation as 5.10. Sa. records innovative <i>ngī</i> : non c'è: <i>ngī yellī</i> , 3 p. f., <i>ngī tellī</i> , 3 p. m. pl. <i>ngī ellān</i> , 3 p. f. pl. <i>ngī ellānet</i> .
5.13	Do you wish?	تسوقارتشرا	<i>t.suggar.at šra?</i>	تسبحشىء	<i>tsuggarət</i> “you (sg.) want”; Sa. <i>volere</i> , p. <i>issúgger</i> , a. <i>adissúgger</i> , ab. <i>isúgger</i> , s. v. <i>asuggō</i> *r. <i>šra</i> “anything”: 5.9.
5.14	Sit down.	قيم	<i>qim</i>	قعد	Cf. Sa.’s text III: <i>adiqqīm</i> “stava”, <i>yeqqīm</i> “restò”; etc.
5.15	Rise up.	الكر	<i>akkər</i>	قوم	Sa. <i>alzarsi</i> , <i>ékker</i> , p. <i>yèkkér</i> , a. <i>adikker</i> , ab. <i>itèkker</i> .
5.16	Give me	اش	<i>aš-(i)</i>	اعطينى	The Arabic translation suggests final <i>i</i> -dropping, but the pronoun might simply have been omitted. Sa. <i>dare</i> , <i>aš</i> , p. <i>yušā</i> , a. <i>adiúš</i> , ab. <i>itáš</i> , s.v. <i>íši</i> .
5.17	Give me to drink.	ادسوغ	<i>ad-sw.əγ</i>	اسقونى	> “I will drink”. Sa. <i>bere</i> , <i>sū</i> , p. <i>isūā</i> , a. <i>adīsu</i> , ab. <i>itèssāu</i> , s. v. <i>tsāwa</i> .
5.18	Go home.	مها اقولك	<i>mad tasqa-nnək</i>	امشى لدارك	<i>mad</i> “go”: 5.3. <i>tasqa</i> “house”: 1.19. <i>nnək</i> “your”: 5.1. No preposition.
5.19	Go quickly.	روح نيك نيك	<i>ruh zik zik</i>	روح جالع طياه	<i>ruh</i> “go”: Arabic loan. <i>zik</i> : Sa. <i>presto</i> , <i>zik</i> . <i>presto presto</i> : <i>zik zik</i> .
5.20	Eat.	اش	<i>əčč</i>	كول	See 4.13.
5.21	Drink.	سوا	<i>su</i>	شرب	The final <’> is unpronounced, as in Arabic. See 5.17.
5.22	Bring.	اويد	<i>awi-d</i>	حجب	Sa. <i>portare</i> , <i>awīd</i> , p. <i>iwīd</i> , a. <i>addīwid</i> , ab. <i>itāwid</i> , s. v. <i>tīwīya</i> .
5.23	I know.	اسنخ	<i>assən.əx</i>	نعرف	Sa. <i>sapere</i> : Della nota r. <i>essen</i> ho inteso il s. v. <i>assân</i> e la 3 pers. <i>issén</i> nel senso di “persona dotta, che sa”).
5.24	I don’t know.	لك اسنخ شى	<i>ənk(i) assən.əx šī</i>	ملا عرف شى	<i>ənk</i> “not”, with <i>i</i> -dropping; contrast Sa. non, <i>ngī</i> . <i>assənəx</i> “I know”: 5.23. <i>šī</i> “at all, anything?”: 5.10. Negative preterite absent, as in Sa. but contrary to Ly.

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
5.25	Tell him.	فناس	<i>mən-as</i>	قلله	<i>mən</i> “say!” -as “3sg. dat.” Confirms the irregular imperative, unusual in Berber. Sa. dire, <i>mən</i> , p. <i>yənnā</i> , a. <i>adiin</i> , ab. <i>itén</i> , s. v. <i>iyinni</i> .
5.26	No, no.	بلدا	<i>abadan</i>	لا لا	Arabic loan, originally “never”; cp. Sa. text 3, <i>abā*dén</i> “never”.
5.27	Take a little.	اغ ريح	<i>ay riha</i>	خوذتوى	<i>ay</i> “take!”; Sa. prendere, <i>aġ</i> , p. <i>yugā</i> , a. <i>adiyūġ</i> , ab. <i>itāġ</i> , s. v. <i>igī</i> . <i>riha</i> “a little” (Arabic loan); Ly. few, <i>reehassan</i> .
5.28	Give him much.	يش اڤوت	<i>y.uša əggut</i>	اعطولكثير	<i>yūša</i> “he gave”: 5.16. <i>əggut</i> “much”: 2.19.
6.1	I write.	تايخ	<i>tari.x</i>	تكتب	Sa. scrivere, <i>âri</i> , p. <i>yurī</i> , a. <i>adiyūri</i> , ab. <i>itâri</i> , s. v. <i>tūrya</i> .
6.2	I do not read.	انكى اغر	<i>ənki i.yərr</i>	مقراشى	> “he does not read”. <i>ənki</i> “not” (5.24), with devoicing as at El-Fogaha. <i>i.yərr</i> “he reads”; Sa. legare, <i>ġâr</i> , p. <i>yəġrâ</i> , a. <i>adīġâr</i> , ab. <i>iġō*rr</i> , s. v. <i>aġā*rra</i> .
6.3	Go in.	كعم	<i>kəm</i>	ادخل	Sa. entrare, <i>kəm</i> , p. <i>ikkem</i> , a. <i>adikem</i> , ab. <i>itikkâm</i> , s. v. <i>tkâma</i> .
6.4	Go up.	اون اذنج	<i>awən i dənnəž</i>	طلب عوق	<i>awən</i> “go up”; Sa. montare, <i>âwen</i> , p. <i>iwén</i> , a. <i>adīwèn</i> , ab. <i>itâwen</i> , s. v. <i>tīwēna</i> . <i>i</i> “to”. <i>dənnəž</i> “up”; cp. Tuareg.
6.5	Go down.	ڤز	<i>əggəz</i>	تزل	Sa. scendere, <i>éggez</i> , p. <i>yəggéz</i> , a. <i>adiggéz</i> , ab. <i>itéggez</i> , s. v. <i>aggáz</i> .
6.6	What’s the matter?	ما عىفويت	<i>may t.ufi.t?</i>	ملاك	Literally “what have you found?”, as Newman notes. <i>may</i> : “what?” (contrast 5.1.) <i>tufit</i> : “you found”; Sa. trovare, <i>âf</i> , p. <i>yufâ</i> , a. <i>adiyūf</i> , ab. <i>itâf</i> , s. v. <i>îfi</i> . Note final devoicing.
6.7	You have nothing.	انكى فالكشى	<i>ənki fəll-ak ši</i>	ما عيالكشى	> “nothing is on/against you.” <i>ənki</i> “not”: 5.24. <i>fəll-ak</i> “against you”; Sa. contro, <i>fəl</i> ; - di me, di te, di lui, -a, -ek, <i>ās</i> . <i>ši</i> “nothing, not at all”: 5.10.
6.8	Be quick.	زيك	<i>zik</i>	اسرع	> “quickly!” See 5.19.

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
6.9	Not yet.	ديه ديه	<i>duba duba</i>	ما زال	See 5.7.
6.10	Much.	قوت	<i>əggut</i>	ياسر	Same as 2.19.
6.11	Little.	ادروس	<i>ədrus</i>	ثوى	Same as 2.20.
6.12	Not yet.	ديه	<i>dəbbuba</i>	ما زال	See 5.7, 6.9.
6.13	What's the news?	نبا لخير	<i>matta əlxəbər?</i>	عاش لخير	See 5.1.
6.14	Who told you that?	امك وا	<i>umm(i) i.nna-k wa?</i>	من اخبارك هذا	<i>umm(i)</i> “who?”; Sa. <i>chi, úmmi, ummī. inna</i> “he said”: 5.25. <i>-ak</i> “2sg. dat.” <i>wa</i> “this”: 2.23. A case of final <i>i</i> -dropping.
6.15	Shut the door.	ارجلت اورت	<i>əržəl tawurt</i>	اغلق الباب	<i>əržəl</i> “shut”. Sa. <i>chiudere (di dentro), sbarrare, éržəl. tawurt</i> : 4.24.
6.16	Be silent.	سوسم	<i>susəm</i>	امكت	Sa. <i>tacere: sūsem, p. yessūsem, a. adissūsem, ab. isūsam, s.v. asusəm</i> .
6.17	What do you want?	نبي تسوق ارن	<i>matta t.suggar.ət?</i>	ما احببك	<i>matta</i> “what?”: 5.1. <i>tsuggarət</i> “you want”: 5.13.
6.18	What do you say?	نبا نا	<i>matta i.nna?</i>	ما اذقال	> “what did he say?” (as in the Arabic.) <i>matta</i> “what?”: 5.1. <i>inna</i> “he said”: 5.25.
6.19	He has given much (?).	واف لك	<i>waf alək</i>	افلک	Not easily interpretable; the gloss could reflect an Arabic <i>وfully لك</i> “he has given you fully”, in which case the Sokni is just an undigested Arabic phrase.
6.20	What has happened?	نبا لان	<i>matta ənna.n?</i>	ما اذ جرا	> “what have they said?”. <i>matta</i> “what?”: 5.1. <i>ənnan</i> “they said”: 5.25.
6.21	Don't say so.	بلت لئسا	<i>ab(u)-t in.ət sa.</i>	لا تقول هكذا	<i>abu-t</i> “do not (pl.)”, perhaps with <i>u</i> -dropping; Sa. <i>non... per l'imper. si usa abū. in-ət</i> : “say (pl.)”, based on aorist; 5.25. <i>sa</i> “thus”; Sa. <i>cosi, sā</i> . One could assume the word boundaries written are wrong, and read it as <i>ab(u) tən-ət sa</i> with the imperfective stem of “say”.
6.22	Who is that (or this)?	ام وا	<i>umm(i) wa?</i>	من هذا	<i>umm(i)</i> “who?”: 5.25. <i>wa</i> “this”: 2.23.

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
6.23	I am going to Ghat	ن ش مڭى لي غات	<i>niš maši i yat</i>	نا مڭى لي غات	<i>niš</i> “I”: 2.21. <i>maši</i> “going”: 3.27. <i>i</i> “to”. <i>yat</i> “Ghat”: 6.23.
	with a caravan of	ديركفت قس	<i>d tirkəft dg.əs</i>	م ع ق ل ك في ها	<i>d</i> “with” (+ assimilation.) <i>tirkəft</i> “caravan”; Sa. <i>carovana</i> , <i>tirkéft</i> . <i>dgəs</i> “in it (m.)”
	200 camels.	سنيق ت مڭي طين ن ل غ م ن	<i>sənnət ən tmiṭin n iləyman</i>	مڭت ان ج م ل	<i>sənnət</i> “two (f.)” <i>n</i> “of” <i>tmiṭin</i> “hundreds”; Sa. <i>duecento</i> , <i>sənnət n tmiṭin</i> . <i>iləyman</i> “camels”: 2.2.
6.24	There was a caravan	م ن ق ل دي ر ك ف ت	<i>mən qbəl tirkəft</i>	ك ل ت ق ل ل	<i>mən qbəl</i> “previously” (Arabic loan). <i>tirkəft</i> “caravan”: 6.23.
	near Touat,	ل ك ب ع ي ب ت س ل ت ا م و ر ت	<i>ənk bʕid.iyət sal tamurt</i>	ق ر ي ب م ن ت و ا ت	<i>ənk</i> “not” (with <i>i</i> -dropping). <i>bʕid</i> “far” (Arabic loan). <i>-iyət</i> 3fsg. stative subject agreement suffix (common in Sa.). <i>sal</i> “from” <i>tamurt</i> “town, country”: 1.14.
	attacked by robbers, who	ح ك م ن ل ي ج ن ل ا ل ش ر ا	<i>ħəkm.ən ijjan la y.la šra</i>	ش م س ل ب ن ط و ط	> “they caught someone who had nothing”, a misunderstanding of obscure <i>zbəntuṭ</i> “bandit”. <i>ħəkm.ən</i> “they caught”; Arabic loan. <i>ijjan</i> “one”: A3.4. <i>y.la</i> “he has”: 5.11. <i>šra</i> “(some)thing”: 5.5.
	took from it	أ غ ا ن س ع و ر س	<i>uɣa.n syur.əs</i>	ا خ ن و ا م ن ه ا	<i>uɣa.n</i> : they took; Sa. <i>prendere</i> , <i>ağ</i> , p. <i>yugâ</i> , a. <i>adiyûg</i> , ab. <i>itâg</i> , s.v. <i>îgi</i> . <i>syur.əs</i> “from it” or “from him”; cp. Sa. ’s text 3, <i>sə gürsen</i> “from among them”.
	the value of	ش ر ا ا ي ك	<i>šra ad-i.k</i>	ق و م ة ع ر ب ي ن	<i>šra</i> “thing”, see 5.5. <i>ad-i.k</i> “it (m.) will make”, ie “approximately”, with final devoicing; see 4.11.
	20,000 dollars belonging	ك ن ب و م ر ز و ق ق ر ن ن ل ل	<’kn> <i>bu-mərzug məqqrən n iməllal(ən)</i>	ل ف د و ر	<’kn> must be “2” or “20”. <i>bu-mərzug</i> “1000”; cf. Rohlfs, “Die Zahl 1000 heisst ... auch Abu-Mursuk”. <i>məqqrən</i> “great”: 2.17, 4.2. <i>n</i> “of”. <i>iməllal(ən)</i> “money”: 3.26.
	To the people of Tafilet.	س ا ل ط ي ت ت ا ل ت	<i>sal ayt tafilat</i>	م ن ا ه ل ت ا ل ت	<i>sal</i> “from”. <i>ayt</i> “sons of, people of” (common Berber.) <i>tafilat</i> “Tafilalt” (placename).
6.25	I am going	ن ي ش ا د م ا د خ ت	<i>niš a-d-mad.ix-t</i>	ا ن ا مڭى	<i>niš</i> “I”: 2.21. <i>a-d-mad.ix-t</i> “I will go” (5.2), with doubled directional <i>d</i> (cp. Sa.), final devoicing.

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
	To Ghat.	ايتاموتن لأمن	<i>i tamurt n illamən</i>	لبنان و ح	> “to the land of blacks (Arabic: Bornu)”. <i>i</i> “to”. <i>tamurt</i> “land”: 1.14. <i>n</i> “of”. <i>illamən</i> “blacks”; Sa. moro (servo), <i>qāyu</i> , pl. <i>illâmen</i> .
7.1	Year.	اسوق آسا	<i>asəggʷasa</i>	عام	> “this year”. Sa. quest’anno, <i>asuggâsa</i> .
7.2	Month.	يور	<i>yur</i>	شهر	Sa. mese, <i>yūr</i> , pl. <i>idyūr</i> .
7.3	Day.	اس	<i>ass</i>	يوم	Pan-Berber, but contrast Sa. giorno, <i>azél</i> .
7.4	Summer.	انفد	<i>anəfd(u)</i>	صريف	A case of final <i>u</i> -dropping. Retains pan-Berber order vs. Sa. estate, <i>anədfū</i> .
7.5	Winter.	تاجرست	<i>tajrəst</i>	شتا	Sa. inverno, <i>tağrəst</i> .
7.6	Scales.	وہان اسميس	<i>wah n asmis(i)</i>	میزان	<i>wah</i> “this” (see 2.23), with unexpected extra <i>-h</i> . <i>n</i> “of”. <i>asmisi</i> “weight”: Sa. bilancia, peso della, <i>asmisi</i> . A case of final <i>i</i> -dropping.
7.7	He washes.	السيراد	<i>i.sirad</i>	يغسل	Sa. lavare, <i>sired</i> , p. <i>yěssired</i> , a. <i>adissired</i> , ab. <i>isirad</i> , s.v. <i>asired</i> .
7.8	Clean.	نضيف	<i>ndif</i>	نظيف	Arabic loan, not in Sa.
7.9	Dirty.	يواسخ	<i>yə.wwasəx</i>	وسخ	Arabic loan, not in Sa.
7.10	River.	سوف	<i>suf</i>	واد	“Arroyo”. Widespread Berber, not in Sa.
7.11	Father.	باب	<i>bab(a)</i>	بلى	Sa. padre, <i>bāba</i> .
7.12	Mother.	لالا	<i>lalla</i>	ام	Sa. madre, <i>lallā</i> – mia, tua ecc., <i>lalla</i> , <i>-āk</i> , <i>-ās</i> ; nostra, vostra ecc., <i>lallātmax</i> , <i>-ātwen</i> , <i>-ātsen</i> ; pl. <i>idlallâten</i> ; nostre, vostre, ecc. <i>idlallâtmax</i> , <i>-ātwen</i> , <i>-ātsen</i> .
7.13	Brother.	أم	<i>umma</i>	اخي	Sa. fratello: <i>umm-â</i> , <i>-āk</i> , <i>-ās</i> , <i>âtmax</i> ecc.; pl. <i>aitmâ</i> , <i>-āk</i> ecc.
7.14	Sister.	ولتم	<i>wəltm(a)</i>	اخت	Sa. sorella, <i>ūltmā</i> , pl. <i>ultmâten</i> . A rare case of final <i>a</i> -dropping.

	English	Soukaneeah	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
7.15	Lawful.	لحل	<i>ħəlləl</i>	لحل	> “make lawful”; Arabic loan.
7.16	Sour.	سمم	<i>səmməm</i>	قارس	Widespread Berber.
7.17	He swallows.	ليلع	<i>i.bəlləf</i>	يلع	Arabic loan.
7.18	Stone.	تغاييت	<i>tyayit</i>	حجر	Sa. pietra, <i>tgaġīt</i> , pl. <i>tguġân</i> .
7.19	He is sad.	لشر	<i>i.kšər</i>	حزن	Same as 3.20; there glossed “he was angry”.
7.20	He hears.	اسل	<i>i.səll</i>	يسمع	Sa. ascoltare, <i>səl</i> , p. <i>islâ</i> , a. <i>adisel</i> , ab. <i>isəll</i> , s.v. <i>asəlla</i> .
7.21	He tastes.	لطي	<i>i.nəṭṭi</i>	لضوق	Widespread Berber <i>mədy</i> , with place assimilation.
7.22	He sees.	اي مئرا	<i>i.matər</i>	لشوف	Sa. guardare, <i>mâtər</i> , p. <i>immâtər</i> , a. <i>adimmâtər</i> , ab. <i>imâtar</i> , s.v. <i>mâtər</i> .
7.23	He smells.	اتكورا	<i>i.təkkʷu</i>	لشم	Sa. odorare (fintare), <i>okkû</i> , p. <i>ikkâ</i> , a. <i>adikku</i> , ab. <i>itukkû</i> , s.v. <i>ikku</i> .
7.24	He laughs.	ليضس	<i>i.ḍəss</i>	يضحك	Sa. ridere, <i>ḍəss</i> , p. <i>yəḍṣâ</i> a. <i>adiḍəṣṣ</i> , ab. <i>yəḍḍə*ṣṣ</i> , s.v. <i>táḍṣa</i> .

Afterword: ولغّبها ليحيين لاجاج يبدال لطي لالس ولقي ويبتا اريخ قيرغ في هليوم ال خميس عام بنتة ومين بعد ال ميين واللف
 [Written by Ali bin el-Haj Abd al-Tawil of Sokna on the completion date Thursday in the year 1266].

B. FO 101/30 (formerly F. O. Tripoli no. 73)**English title:** Words in Arabic and Soukane**Label:** In Mr Richardson's Letter of 2 Oct / 50.**Arabic title:** هادا كلاب اعبي الى سولقي

[This is speech in Arabic and Sokni]

Comments: There are 127 entries, 60 of them phrases or sentences. It was written by a non-native speaker (probably Yusuf Moknee), as confirmed not only by the afterword but also by the fact that several entries show misplaced word divisions. Unlike the previous manuscript, this one contains no pencilled annotations; there is no evidence that Newman examined it. The vocalisation has been taken as a rough guide to transcription, overridden by etymology as appropriate.

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
1.1	Bird.	ءاجزيط	<i>aždiṭ</i>	طير	As A2.27, but transcribed with two emphatics rather than one.
1.2	Boat.	فلوكة	<i>fluka</i>	فلوكه	Arabic loan.
1.3	Brother.	ءومس	<i>umma.s</i>	اخو	> "his brother". As A7.13 (but no indication of gemination).
1.4	Buy. ¹	ءيؤوغ	<i>ad y.uṡ</i>	يئئري	> "he will buy". See A5.27; polysemy of "take" as in Siwi.
1.5	Read.	ءغر	<i>i.yərr</i>	يقرأ	> "he reads". See A6.2.
1.6	Carry.	ءيوى	<i>ad-d-iwi</i>	يؤع	> "he will bring". See A5.22; the <i>d</i> is mobile, like most Berber, but unlike Sa. portare, <i>awid</i> , p. <i>iwid</i> , a. <i>addīwid</i> , ab. <i>itāwid</i> , s. v. <i>tīwīya</i> .
1.7	Child.	طئمزيط	<i>ṭmæzziṭ</i>	طله	> "girl". Sa. figlio, f., <i>tmizīt</i> , pl. <i>tmézūnīn</i> .
1.8	Cook.	ءصمى	<i>i.šummi</i>	يئيب	> "he cooks", cp. Sa. cottura, <i>ašummi</i> . With emphatic, as Siwi.
1.9	Corn or Wheat.	ءردن	<i>irdən</i>	قمح	As A2.12.

¹ All the verbs are in the masc. 3rd pers. sing. pres. (Richardson).

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
1.10	Cotton.	تَبْلُدُخْت	<i>tabdux̣t</i>	قطن	As A2.28.
1.11	Door.	تَاوْرْت	<i>tawurt</i>	باب	As A4.24.
1.12	Drink.	عَيِينُه	<i>ad-i.su</i>	يَشْرِب	> “he will drink”. See A5.17.
1.13	Ear.	تَامَزُخْت	<i>tamaẓzuxt</i>	ادن	Sa. orecchio, <i>tamezẓuxt</i> , pl. <i>tmāzẓux̣in</i> . Ly. ears, <i>tamazookh</i> .
1.14	Eat.	عَيِش	<i>ad-i.čč</i>	يَكَل	> “he will eat”. As A4.13.
1.15	Egg.	تَزْدَالِين	<i>təzdalin</i>	دِيه	> “eggs”. Sa. uovo, <i>tazdâlt</i> , pl. <i>təzdalin</i> ; Ly. egg, <i>terdaaleen</i> .
1.16	Eye.	طِيْط	<i>tīṭ</i>	عَيْن	Sa. occhio, v. fonte; fonte, <i>tīṭ</i> , pl. <i>tīṭṭawin</i> .
1.17	Tooth.	عَيِين	<i>isin</i>	سن	Sa. dente, <i>isîn</i> , pl. <i>isînen</i> .
1.18	Father.	بَبْلَه	<i>baba</i>	أَب	As A7.11.
1.19	Field.	عُودَان	<i>udan</i>	لُحُق	> “people” (Arabic <i>xalq</i> , literally “creation”); see A3.27.
1.20	Fire.	تِيْمِيْت	<i>timsit</i>	نَار	As A1.3, with unexpected <i>-t</i> .
1.21	Fowl.	تِيْزِيْط	<i>tyaziṭ</i>	دَجَاجَه	Sa. has masculine: gallo, <i>yaziṭ</i> , pl. <i>yuzâṭ</i> .
1.22	Give.	عَيِوْش	<i>ad-i.wəš</i>	يَعْطِي	> “he will give”. The transcription suggests a syllabification different to Sa.’s. See A5.16.
1.23	Go.	عَيِوْكَال	<i>ad-y.ukəl</i>	يَمْشِي	> “he will walk”; Sa. camminare, <i>âkel</i> . Note <i>u</i> .
1.24	Goat.	تِيْخْشِي	<i>tixši</i>	مَاعِز	As A2.7, with emphasis spread.
1.25	Hand.	فُوس	<i>fus</i>	يَد	As A4.17.
1.26	Head.	يِيْغْف	<i>iɣəf</i>	رَاص	As A4.15.
1.27	Hear.	عَيِيسَل	<i>ad-i.səl</i>	يَسْمَع	> “he will hear”. As A7.20.

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
1.28	Heart.	عُول	<i>ul</i>	قَلْب	Sa. cuore, <i>ul</i> , pl. <i>ullâwen</i> .
1.29	Horse.	قَمَار	<i>agmar</i>	حصان	As A2.3.
1.30	Jar.	بَغْلِبَال	<i>abəlbəl</i>	مخفيه	Sa. ampolla, <i>abəlbəl</i> .
2.1	Iron.	لَحِيد	<i>ləhdid</i>	حديد	Arabic loan (see A4.14).
2.2	Key.	تَنَاسْت	<i>tnast</i>	مفتاح	As A4.25.
2.3	Sit down.	تَقِيم	<i>(a)d i.qqim</i>	يَقَعِد	> “he will sit down”. See A5.14.
2.4	Little.	مُزِي	<i>məzzi</i>	صَغِير	As A2.18.
2.5	Man.	مَار	<i>mar</i>	راجل	As A1.15.
2.6	Milk.	فَفَيَاي	<i>ašfay</i>	حليب	As A3.24.
2.7	Moon.	تَازِيرِي	<i>taziri</i>	قمر	As A1.12.
2.8	Mother.	عُدَان	<i>udan</i>	أمه	Crossed out <i>lalla-s</i> “his mother”, as A7.12. Replaced with <i>udan</i> “people”, as A3.27.
2.9	Month.	يُور	<i>yur</i>	شهر	As A7.2.
2.10	Oil.	عُدِي	<i>udi</i>	زيت	As A3.22.
2.11	Salt.	تِيْزَنْت	<i>tizənt</i>	لُحاح	Unexpected s-voicing (misheard?) Sa. sale, <i>tisent</i> .
2.12	See.	ءَمَتَار	<i>i.matar</i>	يُشَوِّف	> “he sees”. See A7.22.
2.13	Sell.	ءَزَنْزَا	<i>i.zanza</i>	يَبِيْع	> “he sells”. See A4.29.
2.14	Sheep.	تِيْخِيْوِي	<i>tixsiwi(n)</i>	نَم	> “goats”, with emphasis spread; see A2.7, B1.24, B2.36.
2.15	Sick / ill.	يُوطَنْ	<i>y.uṭən</i>	مَرِيض	> “he is ill”. Sa. ammalarsi, <i>âṭan</i> , p. <i>yuṭâ**n</i> , a. <i>adiūtân</i> , ab. id.
2.16	Sister.	لُتْمَا	<i>ultma</i>	أخت	As A7.14.

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
2.17	Speak.	ءسآوال	<i>i.sawal</i>	ي تظلم	> “he speaks”. Sa. <i>parlare, sîwel</i> , p. <i>issîwel</i> , a. <i>adissiwel</i> , ab. <i>isâwal</i> , s.v. <i>awâl</i> .
2.18	Stand up.	كبر	<i>akkər</i>	يقوم	Sa. <i>alzarsi, ékker</i> , p. <i>yëkkër</i> , a. <i>adikker</i> , ab. <i>itëkker</i> .
2.19	Stone.	تغوغن	<i>tyuyan</i>	حجر	> “stones”. See A7.18.
2.20	Sun.	نقؤؤكت	<i>tfukt</i>	شمس	As A1.11.
2.21	Wash.	يبيزاد	<i>i.sirad</i>	يغسل	> “he washes”; see A7.7.
2.22	Water.	ءمان	<i>aman</i>	ءيه	As A1.5.
2.23	Wood.	حصغارن	<i>işyarən</i>	حطب	As A2.31, with emphasis spread.
2.24	Work.	قأ	<i>i.ga</i>	فعل	> “he did / made”. See A4.11.
2.25	One.	ءجن	<i>ijjən</i>	واحد	As A3.4.
2.26	Two.	سين	<i>sən</i>	تافين	As A3.5.
2.27	Three.	شأرط	<i>şarəṭ</i>	الثة	As A3.6.
2.28	Hundred.	طمط	<i>ṭmiṭ</i>	جيه	Cp. A6.23, Rohlfs’ <i>asegintmed</i> “50”.
2.29	I eat.	نيسشأخ	<i>niš təčč.əx</i>	انكل	See A2.21, A4.13.
2.30	Thou eatest.	شريكشأة	<i>š<i>k t.təčč.ət</i>	تكل	See A2.22, A4.13.
2.31	We eat.	تأه نشت	<i>nətta i.čč-ət</i>	نحنكل	> “he ate it” (A4.13). Sa. <i>egli, nētta</i> .
2.32	You eat.	شنيكرن نشت	<i>čni kkr.ən a- n.čč-ət</i>	اتمكل	> “us, let’s get up and eat”? <i>kkran</i> looks like 3pl; one would rather expect pl. imperative * <i>kkrat</i> . See A2.24, B2.18, A4.13.
2.33	They eat.	لنيوشم	<i>kəniw t.təčč.əm</i>	مكل	> “you (pl.) eat”: A4.13.
2.34	My camel.	لأغمُن	<i>layəṃ-ənnu</i>	لأجملأع	Sa. <i>mio, -ennu</i> . “Camel”: A2.2.
2.35	Thy dog.	ييينك	<i>aydi-nnək</i>	لألبمأعك	The first vowel is <i>a</i> , not Sa.’s <i>i</i> : A2.9, A5.1.

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
2.36	His sheep.	تغفينو	<i>atni-nnu</i>	الغبشمت اعى	> “my sheep”: A2.34, A2.6.
2.37	Beat the horse.	عوت قمار	<i>awət agmar</i>	ضرب الحصان	Sa. battere, <i>âwöt</i> , p. <i>iwö*t</i> , a. <i>adîwö*t</i> , ab. <i>ittâwēt</i> , s.v. <i>túta</i> . “Horse”: A2.3.
2.38	Large mosque.	تامزغت قورت	<i>taməzɡida tməqqʷərt</i>	جام عبيد	<i>taməzɡida</i> “mosque”: pan-Berber, not in Sa.. <i>tməqqʷərt</i> “big”, a nominal adjective of which Sa. gives only the verbal form (A2.17).
3.1	Long road.	تبارت طويلت	<i>tbarut ʔwil.ət</i>	الطريق طويله	> “the road is long”, following the Arabic. <i>ʔwil.ət</i> “long (f.)”: Arabic loan, not in Sa., unclear morphology. “Road”: A2.1.
3.2	Sand.	ء الل	<i>umlal</i>	رله	As A1.22.
3.3	Mouldy Bread.	تغرت خبق	<i>tyir tə.xməq</i>	خزفطخ	<i>tə.xməq</i> “it (f. sg.) went mouldy”; Arabic loan. “Bread”: A2.10. Note final <i>i</i> -dropping.
3.4	Bitter onion.	فليل زاي	<i>afəlil zay</i>	بصل مر	Sa. cipolla, <i>afəlilu</i> ; amaro, <i>zâi</i> f. <i>zâyā</i> . Note final <i>u</i> -dropping.
3.5	Dear gold.	وزغ غلي	<i>urəy tə.ɣla</i>	ذهب غالي	<i>tə.ɣla</i> “it (f. sg.) is expensive”; Arabic loan. Sa. oro, <i>urág</i> .
3.6	Dark night.	ءطيص لاس	<i>iʔi ʃulləs</i>	ليل هضلام	<i>sulləs</i> (with emphatic spread <i>s</i> > <i>ʃ</i> from the previous word): “dark (m. sg.)”; cp. Sa. buio, oscurità, <i>tasullást</i> . Sa. notte, <i>iʔi</i> . Incorrectly divided by the writer.
3.7	Ostrich.	تيرزيت	<i>tirzizt</i>	نعامه	Probably not “ostrich”; contrast Sa. struzzo, <i>asid</i> , pl. <i>isiden</i> , Ly. ostrich, <i>aseed</i> . Cognates suggest “bee” (Arabic <i>nahlah</i>), eg Kabyle <i>tirzəzt</i> “wasp”.
3.8	Free slave.	فليو مغيق	<i>qayu mʕəttəq</i>	وصيف حر	<i>mʕəttəq</i> : “liberated (m. sg.)”; Arabic loan not in Sa. The nominal form here is unexpected; for the <i>q</i> , cp. Sa. ’s text II. Sa. moro (servo), <i>qāyu</i> , pl. <i>illâmen</i> .

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
3.9	Hungry old man.	ؤسريْلُوز	<i>wəssər yə.lluʒ</i>	يُتَبَلُّغِي مِجْعَان	<i>yə.lluʒ</i> “he is hungry”, Sa. affamato, <i>illūz</i> (cp. also A4.9). For “old (man)”, cp. A4.26; nominal or verbal?
3.10	New shoes.	لِّشْ مَكْتَرِير	<i>əḷḷəʃmæk trir</i>	صِبَاط جِيد	<i>əḷḷəʃmæk</i> “shoe”, Arabic loan, ultimately Turkish. <i>trir</i> “new”: cp. Sa. nuovo, <i>trīr</i> , pl. <i>trīrēt</i> , f. <i>trīrīyet</i> , pl. <i>trīrēnnāt</i> .
3.11	Sharp knife.	وَزَالِقْ أَطْع	<i>uzal qaṭəʃ / gaṭəʃ</i>	مِوس مِضِي	<i>qaṭəʃ / gaṭəʃ</i> “sharp”: Arabic loan, borrowed as nominal adjective. “Knife”: A4.14.
3.12	Wet wool.	مِنْ فَوْتَتْ مَصْ بِلِزِقْ	<i>dḍuft t.məʃʃəbzəg</i>	صِوْف بِلِوَل	<i>t.məʃʃəbzəg</i> “it (f.) has been wetted”, passive with <i>m-</i> (see A3.17) < <i>səbzəg</i> ; cf. Sa. bagnare, <i>səbzīk</i> , p. <i>issəbzīk</i> , a. <i>adissəbzīk</i> , ab. <i>isəbzāk</i> . “Wool”: A4.28. Incorrectly divided by writer.
3.14	How are you?	ءَمَكْ شَكْ	<i>əmmak šək?</i>	كَيْفْ أُنْتْ	<i>əmmak</i> “how”, <i>šək</i> “you”; see A3.21, A2.22.
3.15	Where is your country?	مَنْ لِي تَامُورْتْ كْ	<i>mani tamurt-ənnək?</i>	هَوْنِ الدِّكْ	<i>mani</i> “where?”, <i>tamurt</i> “country”, - <i>ənnək</i> “your”; see A5.2, A1.14, A5.1.
3.16	Do you speak Arabic?	يَهْوَلْ سَوَلْ اِعْرَابْ	<i>siwəl s awal iʃrabən!</i>	تَتَلْفِي بِلِ عَرَبِي	> “speak Arabic!” <i>siwəl</i> “speak”: B2.17. <i>s</i> “with (instr.)”, cp. Sa. con (mezzo), <i>sě, sę, si, s. awal</i> “word, language”: B2.17. <i>iʃrabən</i> “Arabs”; Sa. arabo (sost.), <i>aráb</i> , p. <i>i`rāben</i> . Expected genitive <i>n</i> is missing.
3.17	I know a little.	سِنَاخْ دُرُوسْ	<i>ssn.əx drus.</i>	نَعْرِفْ شَوِي	See A5.23, A2.20.
3.18	It’s hot.	شَرَّ لِي حَمَّا	<i>šra yə.ħma</i>	شَيْءٌ حَمٌّ	> “something hot”, as in the Arabic. <i>yə.ħma</i> “it is hot”, Arabic loan. “something”: A5.5.
3.19	It’s col.	أَمَّا اِسْقِيْغْ	<i>assa əssqiʃ</i>	يَعْمَلْ لِهَرْدْ	> “today is cold”. <i>əssqiʃ</i> “cold”: Arabic loan (contrast A1.10, B4.6). “Today”: A3.1.

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
3.20	It rains.	أسي لأم زار	<i>assa yə.lla amzar</i>	اليوم ماطره	> “today there is rain”, as Arabic. <i>yalla</i> “there is (m.)”; Sa. esserci, 3 p. m. <i>yellā</i> , 3 p. f. <i>tellā</i> . “Today”: A3.1. “Rain”: A1.8. Incorrectly divided by the writer.
3.21	You read and write.	تغزت وتاريت	<i>t.yərr.ət wə t.tari.t</i>	تغزرا وتغتب	<i>wə</i> “and”, Arabic loan also in Sa.’s texts. See A6.2, A6.1.
3.22	I read and write.	تغزرت وغرخ وت تاريخ	<i>niš <t>yərr.əx u tari.x</i>	تغزرا وتغتب	The <i>t-</i> in <i>tyərr.əx</i> is anomalous. See A2.21, A6.2, A6.1.
3.23	That is false.	واتشالزّه	<i>wa tukəlza</i>	هاتكذب	> “this is a lie”. Sa. mentire... s. v. <i>tukəlza</i> . “This”: 2.23.
3.24	That man is a thief.	مّر اللّيم كفراط	<i>mar-ədda iməkrəṭ</i>	ه ا راجل سارق	- <i>ədda</i> “this” (adnominal); Sa. questo (agg.), <i>eddā. iməkrəṭ</i> “thief”; Sa. ladro, <i>imō’krō*ṭ</i> , pl. <i>imō*kārtān</i> . “Man”: A1.15. Incorrectly segmented by writer.
3.25	Its early.	ءمير طنين طى	<i>imira ṭašənṭi</i>	الآن مبرد	> “now is cold”, as Arabic. Sa. adesso, <i>imira</i> . “Cold”: A1.10.
3.26	Its late.	ءمير ءزفّر	<i>imira əzdəffər</i>	الآن موحده	> “now is behind”. <i>zdəffər</i> : “behind”, cp. widespread Berber <i>dəffər</i> . “Now”: B3.25.
3.27	Its noon.	ءمير فمّوغ	<i>imira i.ɸfuy</i>	الآن مضامر	> “now has emerged.” <i>i.ɸfuy</i> : “he went out”, cp. Sa. andar fuori, uscire, <i>ō*ɸfög</i> , p. <i>yeffög</i> , a. <i>adiəffög</i> , ab. id. “Now”: B3.25.
3.28	Stop.	ببد	<i>bədd!</i>	اقف	Sa. fermarsi, <i>bəd</i> , p. <i>ibəd</i> , a. <i>adibbed</i> , ab. <i>ibədded</i> , s.v. <i>abdāt</i> .
3.29	Go quick.	ماد زيك	<i>mad zik!</i>	اشيسرع	See A5.3, A5.19.
3.30	Carry this thing to my house.	أويي از طلتنا بقا	<i>awi tyaziṭ ət-tasqa</i>	أفوع هال جواد لدار	> “bring the chicken into the house” (Arabic <i>jawād</i> somehow confused with <i>dajāj</i>). See A5.22, B1.21, A4.29, A1.19.

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
3.31	Load the camel.	ءاويت لآت لأغم	<i>awi.t ili.t</i> <i>layəṃ</i>	حمل لآ حمل	Perhaps “bring (pl.) and get on (pl.) the camel”. <i>ili.t</i> , probably “go up (aorist)”: Berber verb. “Bring”, “camel”: A5.22, A2.2.
3.32	We must cross the river.	يحييخ اولفدنا لودى	<i>ʕbi.x ad-</i> <i>ənkəd.a əlwadi</i>	يلزم قع طو لواو	> “I plan to cross (lit. cut) the river”. <i>ʕbi.x</i> “I plan”, cp. Sa., text 3: <i>ʕbān</i> vogliono; <i>ad-ənkəd-a</i> “I will cross, I will cut” (with anomalous sukūn on final <>), cp. Sa. tagliare, <i>énköt</i> ; <i>əlwadi</i> “river, valley”, Arabic loan (contrast A7.10).
3.33	All the caravan is asleep.	تيركفت الكل تيطس	<i>tirkəft əlkull</i> <i>tə.ʔʔəs</i>	لوقفله روده لكل	<i>əlkull</i> “all”: Arabic loan. <i>tə.ʔʔəs</i> “she sleeps”: Sa. dormire, <i>ö*ʔʔös</i> . “Caravan”: A6.23.
3.34	The town is near.	تأمرت قريبت	<i>tamurt</i> <i>qrib.iyət</i>	البلد قريب	<i>qrib.iyət</i> “it (f.) is near”: Arabic loan. “Town”: A1.14.
3.35	A house [built] of stone.	تاقوا منال تق اغيت	<i>tasqa sal tyayit</i>	حوش من حجر	Literally “house from stone”, as Arabic. Cp. A1.19, A7.18.
3.36	The light glows or shines. Much.	الضواو قوت	<i>əḍḍu əggut</i>	ضواو اطع	> “the light is much”. <i>əḍḍu</i> “light”, Arabic loan. “Much”: A2.19.
4.1	This paper.	يأرطا ءرقيس	<i>ə(t)yarṭa</i> <i>ərqi.q.i(t)<s></i>	لكاغظ رقيق	> “thin paper”. <i>tyarṭa</i> “paper”, widespread Berber, cp. Siwi <i>tyarṭa</i> . <i>rqi.q</i> “thin”, Arabic loan.
4.2	One needle.	قوت قزنى	<i>iggət (t)agəzni</i>	ييره واحده	<i>iggət</i> “one (f.)”, surprisingly with g not expected j; contrast A3.4. <i>(t)agəzni</i> “needle”, metathesis from Sa. ago, <i>tizignīt</i> , pl. <i>tizignāi</i> .
4.3	Put garlic in the supper.	قن تاكللى تيشيرة	<i>gən tagəlla əš-</i> <i>tiššərt</i>	اعمل لآ عيش بتنوم	> “make the supper with garlic”, as in the Arabic. <i>tagəlla</i> “food”, widespread Berber. <i>əš-</i> “with (inst.)” is s- with sibilant harmony; see B3.16. <i>tiššərt</i> “garlic”: Sa. aglio, <i>tiššərt</i> . “Make”: A4.11.

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
4.4	The sun burns.	تفكبتت حما	<i>tfukt tə.hma</i>	الس مشيت حرق	> “the sun is hot” (A1.11, B3.18).
4.5	At midnight let us sleep.	أزكبن طلى ادطص	<i>azgən n iṭi ad- əttəs</i>	عن نصف الليل نوقد	> “at midnight (lit. half of night) I should sleep”, as in the Arabic. <i>azgən</i> “middle, half”, cf. Sa. <i>metà</i> , <i>mezzo</i> , <i>azgén</i> . For the rest: B3.6, B3.33.
4.6	Make a charcoal fire.	قزني منى ستريجين	<i>gən timsi s- tiržin</i>	قلمن اربيل حرم	> “make the fire with charcoal”, as in the Arabic. <i>tiržin</i> “charcoal”, cf. Sa. <i>carbone</i> , <i>tiržin</i> . See A4.11, A1.3, B3.16.
4.7	Give me a handkerchief.	عشيقت حزميت	<i>aš.id taḥəzmət</i>	اعطيني م حرمه	<i>aš-id</i> “give me”, with 1sg. dative; see A5.16. <i>taḥəzmət</i> : Berberised Arabic loan, probably < “belt”.
4.8	This is a fine ring.	ال ختم لادي مطار	<i>alxatəm-ədda y.matar</i>	ه اء ختم زين	> “this ring is good”. <i>alxatəm</i> “ring”, Arabic loan. See B3.24, A2.15.
4.9	Comb your hair.	لص رص زاو	<i>ədrəṣ zaw</i>	امش طش عرك	> “comb (your hair)”. <i>ədrəṣ</i> : Berber form, cp. Ghadames (Lanfry 1973): <i>ādrəs</i> “tresser les cheveux, coiffer”. <i>zaw</i> “hair”, cp. Sa. <i>capelli</i> , <i>zāu</i> .
4.10	Wash your Feet.	بيورت تتشكلكنك	<i>sirət tiškan- nnək</i>	اغسل رجلك	<i>sirət</i> < <i>sirəd</i> “wash” with final devoicing; see A7.7. For the rest: A4.18, A5.1.
4.11	Give me the axe.	ءاويد الفركور	<i>awi-d əššaqr</i>	ءانتشكور	<i>əššaqr</i> “axe”, Arabic loan. For the rest: A5.22.
4.12	Fire the gun at the Waddan [or Oudan].	ءوت ءداد امتكلكلنت	<i>awət udad əs- tankult</i>	لخررب لودان البيدقني ه	Literally “shoot the aoudad (Barbary sheep) with the rifle”. <i>awət</i> “beat, shoot”: B2.37. <i>udad</i> “aoudad”, widespread Berber. <i>əs-</i> “with (inst.)”. <i>tankult</i> “rifle” < “kohl-holder”, cp. Sa. <i>fucile</i> , <i>tamēkūlt</i> , pl. <i>tēmkaḷ</i> .
4.13	My wife wishes perfume.	تأوتطنه تشنقارط	<i>ta(m)<w>əttut -ənnu t.suggar-ṭ</i>	ميتيت حب ل اعاطر	> “my wife wants it” – <i>m</i> misheard as <i>w</i> , emphasis spread to <i>-t</i> . See A1.16, B2.34, A5.13.

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
4.14	My tooth aches.	ءهين وء تيجيد	<i>isin-nnu</i> <i>i.yənni-ayəd</i>	من عيتوجع	“My tooth”: B1.17. <i>i.yənni</i> “it (m.) hurts”, pan-Berber. <i>-ayəd</i> : B4.7; for the <i>a</i> in this suffix, cp. Sa.’s text 3: <i>ataqanâyed</i> “they have released me”.
4.15	In the prison are prisoners.	دلجسي دمون	<i>d əlhəbs</i> <i>yə.mmuqən</i>	فى ل جيس مبوط	> “he is tied up in the prison”, as in the Arabic. <i>d</i> “in”: A4.29. <i>əlhəbs</i> “prison”, cp. Sa.’s text 1: <i>ilāhbes</i> “to prison”. <i>yə.mmuqən</i> “he was tied up”, a passive form from <i>əqqən</i> “tie”, pan-Berber; cp. Siwi <i>əqqən</i> .
4.16	Let us bleed him.	كسن اس ءدامن	<i>əkks-as</i> <i>idammən</i>	نحى فيه لدم	<i>əkks</i> “remove”, widespread Berber not in Sa. <i>-as</i> “3sg. dat.”: A5.8. <i>idammən</i> “blood”, cp. Sa. <i>sangue, idā*mmən</i> .
4.17	This city.	تيدامورت	<i>ta tamurt</i>	هاده عينه	> “this is the city” (the Arabic is ambiguous, the Berber is not): A2.23, A1.14.
4.18	Mosque.	تامزجيد	<i>taməzɡida</i>	جامع	See B2.38.
4.19	Will you eat meat?	تجستشت كوم	<i>tə.xs.ət (aq)-</i> <i>t.əčč-ət</i> <i>ak(s)um</i>	تجبت كل لحم	<i>tə.xs.ət</i> “you want”, a widespread Berber verb, contrasting with the usual Sokni <i>suggar</i> (A5.13). For the rest: A4.13, A2.11.
4.20	Rabbit.	تي اوزيت	<i>tyarziɣt</i>	انب	Sa. <i>lepre, tiarziɣt</i> .
4.21	The venomous serpent.	تالفسا مكروه	<i>taləfsa</i> <i>məkruh.ət</i>	لعى لخره	> “the viper is terrible”, as Arabic. <i>taləfsa</i> “viper”, cp. Sa. <i>vipera, taləfsā</i> , pl. <i>tlifsīwīn</i> . <i>məkruh</i> “terrible”, Arabic loan, with pseudo-Arabic f. sg. stative ending <i>-ət</i> .
4.22	The scorpion strikes.	تقردم تنقوس دود	<i>tqardəmt</i> <i>tə.qqəs dud</i>	لقر بطنس	> “the scorpion strikes worms”. <i>tqardəmt</i> “scorpion”, cp. Sa. <i>scorpione, tqardəmt</i> , pl. <i>tqurdām</i> . <i>tə.qqəs</i> “she stings”: not given by Sa. in this meaning, but cp. <i>chiudere</i> (di fuori) <i>al chiave, ö*qqes</i> . <i>dud</i> “worm” (or some other bug, cp. Siwi <i>əddud</i> “small ants”): Arabic loan.

	English	Sokni	Sokni (ed.)	Arabic	Comments (ed.)
4.23	On the Ground.	ذُولَال قَيْشُو قَوْت	<i>d u(m)lal</i> <i>əgtiččwa ggut</i>	فالترا دود ياسر	> “on the ground are many worms”, as Arabic. <i>d</i> “in, on”: A4.29. <i>u(m)lal</i> “sand”: A1.22. <i>əgtiččwa</i> “worms”, metathesis from Sa. <i>vermi</i> , <i>tagęččī</i> , pl. <i>tgiččwā</i> . <i>ggut</i> “many”: A2.19.
4.24	Are many locusts.	تْمُور غِيْنِي	<i>tmuryiwin</i>	لجراد	<i>tmuryiwin</i> “locusts”, widespread Berber form.

Afterword:

(Arabic) عدد ذلك من رجل سولقي ييسمي صالح بن الحاج يحيى بلطه بن حنبل بن تامل في اوخر دلق عده سد 1266
[That was taken from a Sokni man named Salah ben El-Haj Abd-Beltah while we were in the town of Tintalous towards the end of Dhu al-Qi'dah, 1266 AH].

(English) Written from the dictation of Salah ben El-Haj Abd-Beltah, a native of Sokna, Tintalous: 1st Oct. 1850. James Richardson.

REFERENCES

- ʕAffif, Al-Muxtār ʕUthmān Al-, 2002, *Maḍīnat Sawknah*. Manshūrāt al-Markaz al-Waṭanī li-l-Maḥfūdāt wa-l-Dirāsāt al-Tārīxiyyah, Tripoli.
- Basset, André, 1949, « Sur une notation berbère de G.F. Lyon », in *Annali dell'Istituto Universitario Orientale di Napoli*, 3, 379-381.
- Beguinet, Francesco, 1924, « Sul trattamento delle consonanti B, V, F in berbero », in *Rendiconti dell'Accademia nazionale dei Lincei*, 33, 186-199.
- _____, 1931, *Il berbero nefūsi di Fassāto: grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l'Oriente, Roma.
- Benton, Philip Askill, 1912, *The languages and peoples of Bornu: being a collection of the writings of P. A. Benton*, Vol. 1, (Cass Library of African Studies. General Studies no. 64), Cass, London.
- Kossmann, Maarten, 1999, *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Rüdiger Köppe, Köln.
- Lanfry, Jacques, 1973, *Ghadamès II: Glossaire (parler des Ayt Waziten)*, Le Fichier Périodique, Fort-National (Algérie).
- Laoust, Émile, 1931, *Siwa*, Publications de l'Institut des Hautes-Études Marocaines, 22, Librairie Ernest Leroux, Paris.
- Lyon, George F., 1821, *A Narrative of Travels in Northern Africa in the Years 1818, 1919, and 20: Accompanied by geographical notices of Soudan and of the course of the Niger, with a chart of the routes, and a variety of coloured plates, illustrative of the costumes of the several natives of northern Africa*, John Murray, London.
- Newman, Francis William, 1850, « Remarks on the Soukaneeah Dialect of the Berber », in

- Report of the Annual Meeting of the British Association for the Advancement of Science; held at Edinburgh in July and August 1850*, 142, Richard Taylor, London.
- Paradisi, Umberto, 1963, « Il linguaggio berbero di El-Fógāha (Fezzān) », in *Istituto Orientale di Napoli*, XIII, 93-126.
- Prasse, Karl-G., « Sokni (Fezzan) », in *Encyclopédie berbère*, Édisud, Aix-en-Provence (forthcoming).
- _____, 2010, *Tuareg Elementary Course (Tahāggart)*, Rüdiger Köppe, Köln.
- Richardson, James, 1848, *Travels in the Great Desert of Sahara in the years of 1845 and 1846, Volume II*, Richard Bentley, London.
- _____, 1853, *Narrative of a Mission to Central Africa Performed in the Years 1850-51, Volume I*, Chapman and Hall, London.
- Rohlf, Gerhard, 1881, *Kufra. Reise von Tripolis nach der oase Kufra*, F. A. Brockhaus, Leipzig.
- Sarnelli, Tommaso, 1924, « Il dialetto berbero di Sokna: Materiali lessicali, testi manoscritti in caratteri arabi, con trascrizione e traduzione », in *Supplemento all'Africa Italiana*, VI, 1-46.
- Seid n Yunes, 2010a, « Tutlayt Tmaziyt n Sukna (1) », in *Tawalt*:
<http://www.tawalt.com/?p=5047>.
- _____, 2010b, « Tutlayt Tmaziyt n Sukna (2) », in *Tawalt*:
<http://www.tawalt.com/?p=5390>.

RÉSUMÉ

Le parler berbère de Sokna, en Libye ouest-central, est assez original et assez mal décrit. En 1915 il n'avait que cinq locuteurs, et aujourd'hui seuls les vieux se souviennent encore de quelques mots. Les deux vocabulaires ramassés par le voyageur anglais James Richardson en 1850, qui ont resté inédits jusqu'au présent, sont alors assez importants pour l'étude de ce parler, et par extension pour l'étude du berbère libyen en générale. Cet article les présente pour la première fois avec transcription, commentaire, et comparaisons avec les rares matériaux publiés ci-dessus.

3. GRAMMATICALIZZAZIONE, SEMANTICA LESSICALE E STUDI DI PRAGMATICA

RAMDANE BOUKHERROUF

Les anaphores résomptives en berbère (kabyle)

Introduction

Les travaux sur les anaphores, demeurent le parent pauvre des recherches berbères. À notre connaissance, mis à part le travail de Bentolila¹ portant sur les valeurs anaphoriques des déictiques *din* et le couple *dd/nn* dans le parler des Ait Seghrouchen, les deux articles de Mettouchi,² consacrés respectivement au contexte de l'emploi du déictique *nmi* « ce, cette en question » dans un conte kabyle et le démonstratif dans la construction de la référence du nom dans le récit en kabyle, celui de Taïfi³ consacré à la cataphore et à l'anaphore en berbère en décrivant le comportement syntaxique des pronoms et en mettant en évidence les effets sémantiques engendrés par la relation entre les reprises pronominales et leur référence lexicale, aucune thèse n'est consacrée entièrement aux unités transphrastiques ou/et textuelles.

Dans notre travail, nous nous proposons d'analyser les marqueurs textuels qui structurent l'organisation textuelle et de nous limiter au traitement des liages sémantiques des unités textuelles de base en l'occurrence, les éléments de la langue qui assurent le rôle de l'anaphore résomptive en berbère (kabyle).

En s'inscrivant globalement dans la vision textuelle et discursive de l'anaphore, qui considère le référent comme partie prenante du co(on)texte, nous nous baserons principalement sur le travail d'Apothéloz. En optant pour l'appellation de « nominalisation », l'auteur définit le mécanisme comme toute « opération

¹ Fernand Bentolila, 1997, « Déictiques et anaphoriques en berbère », in *Voisinages : Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Kadi*, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Dhar El Mahraz, Fès, 167-172.

² Amina Mettouchi, 2006, « Anaphoricité et appel à l'attention partagée dans un conte oral en kabyle (berbère) », in P. Giorgio Borbone – Alessandro Mengozzi – Mauro Tosco (eds), *Loquentes Linguis, Studi linguistici e orientali in onore di Fabrizio A. Pennacchietti*, Harrassowicz, Wiesbaden, 499-507 ; Amina Mettouchi, 2011, « Démonstratifs et construction de la référence en kabyle », in *Parcours berbères, Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90^e anniversaire* (Berber Studies, 33), Rodiger Köppe Verlag, Köln, 469-484.

³ Miloud Taïfi, 2009, « Cataphore et Anaphore en Berbère », in *Études de phonétique et linguistique berbères, Hommage à Naïma Louali (1961-2005)*, Peeters, Paris-Louvain.

discursive consistant à référer, au moyen d'un syntagme nominal, à un procès ou à un état qui a préalablement été signifié par une proposition ».⁴

Notre choix en faveur de la vision textuelle est justifié par la présence explicite du référent dans l'espace textuel, tel qu'il est expliqué par Kleiber :

« L'introduction d'une entité par le texte, parce qu'explicite, constitue un fait discursif réel, qui balise par avance la structure informationnelle du modèle contextuel de façon assez prégnante [...] ».⁵

Pour mener à bien notre analyse, nous nous sommes basés sur quelques anciens textes recueillis et transcrits par Mouloud Mammeri autour du Poète Yousef-Ou-Kaci dans son livre *Poèmes kabyles anciens*.⁶ En effet, nous avons travaillé sur cinq (5) textes qui sont :

- *Kkret attewtem* (Levez-vous et frappez)
- *Tabzert* (Impôts)
- *Akw d At Waylis* (Avec les Ait Ouaghli)
- *Gedha s lbarud lexzin* (Gloire à la vieille poudre)
- *Ney ijeylaf* (Sur deux fronts)
- *Tufeg tneffxa di tnaşif* (Une guerre fratricide).

I. Aperçu sur les types et les mécanismes anaphoriques

Les reprises de la continuité textuelle sont prises en charge par des mécanismes anaphoriques, traduites par plusieurs catégories grammaticales et lexicales. En effet, ces chaînes de liages sont rendues possibles par : pronominalisation, définitivisation, référencialisation, déictique co-textuelle, co-référence lexicale.⁷

I.1. Les anaphores pronominales

La reprise pronominale est l'un des mécanismes les plus dominants de la continuité référentielle, qui peut être assurée par divers pronoms : personnel, démonstratif, possessif, relatif et indéfini. Globalement, l'ensemble des pronoms s'accordent à assurer un rôle primordial dans la progression thématique. Cependant chaque type de pronom a son propre rôle dans la construction textuelle. En effet, ils peuvent reprendre le référent par trois procédés différents. Nous parlons d'une *anaphore pronominale totale* si le référent est repris exactement par le pronom, d'une *anaphore pronominale*

⁴ Denis Apothéloz, 1995b, « Nominalisation, référents clandestins et anaphores atypiques », in *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, n° 23, 144.

⁵ Georges Kleiber, 2001a, « Micro anaphorique et macro- anaphorique avec une vue spéciale sur les noms de parenté en anaphore associative », in *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Acte du Colloque International d'Arhus, Peter Lang, 34.

⁶ Mouloud Mammeri, 2009, *Poèmes kabyles anciens*, Éditions Mehdi, Tizi-Ouzou.

⁷ Jean-Michel Adam, 2006, *La linguistique textuelle, introduction à l'analyse textuelle des discours*, Armand Colin, « Cursus », Paris.

partielle si le pronom reprend partiellement le référent et d'une *anaphore pronominale conceptuelle* si le pronom reprend juste le concept que désigne le référent.

1.2. Les anaphores nominales

Les syntagmes nominaux anaphoriques contiennent plusieurs déterminants (définis, possessifs ou démonstratifs). Ils peuvent entretenir plusieurs relations avec le référent :

- *L'anaphore fidèle* : ce type de reprise est caractérisé par un simple changement de déterminant. Il s'agit d'un enchaînement de type de référent sous forme indéfinie repris par la même unité lexicale définie.

- *L'anaphore infidèle* : dans ce cas, la reprise est assurée par un groupe nominal contenant des changements lexicaux par rapport au référent (synonymie, hypéronymie, etc.).

- *L'anaphore résumptive (résumante)* : dans ce cas, l'expression nominale résume ou synthétise un paragraphe ou segment entier du texte antérieur. Généralement, le référent est repris sous une forme de *nominalisation*⁸ telle qu'elle est définie par Apothéloz :

« On appelle ordinairement nominalisation l'opération discursive consistant à référer, au moyen d'un syntagme nominal, à un état qui a préalablement été signifié par une proposition ».⁹

- *L'anaphore associative* : dans ce cas, le groupe nominal anaphorique entretient une relation indirecte avec celui du référent. Apothéloz considère l'anaphore comme associative si elle est définie et si les deux noms n'entretiennent pas une relation de coréférence.

On désigne en général par l'expression anaphore associative les syntagmes nominaux définis qui représentent simultanément les deux caractéristiques suivantes :

« - d'une part, une certaine dépendance interprétative relativement à un référent préalablement (éventuellement ultérieurement) introduit ou désigné;

- d'autre part, l'absence de coréférence avec l'expression ayant introduit ou désigné préalablement (éventuellement ultérieurement) ce référent ».¹⁰

Généralement, l'association des deux groupes nominaux se base sur la relation de type « partie-tout » qui s'appuie pour être déterminée, sur les connaissances générales du monde partagé.

⁸ Moirand, Descombes Dénevaud et Jespersen parlent des anaphores conceptuelles : Sophie Moirand, 1975, « Le rôle anaphorique de la « nominalisation » dans la presse écrite », in *Langue Française*, vol. 28, n. 28, 60-78; Monique Descombes Dénevaud – Janine Jespersen, 1992, « L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite », in *Pratiques-Metz*, n. 73, mars 1992, 79-95.

⁹ Denis Apothéloz, 1995b, *op. cit.*

¹⁰ Denis Apothéloz, 1995a, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Librairie Droz, Genève-Paris, 40.

I.3. Les anaphores adverbiales

La catégorie adverbiale peut à son tour assurer le rôle d'une reprise d'un segment d'un texte antérieur (anaphore résomptive) ou une reprise d'une localisation mentionnée antérieurement (adverbe de lieu).

I.4. Les anaphores verbales

Les anaphores verbales se basent généralement sur le verbe « faire ». Ce type de reprise se localise globalement dans une proposition comparative.

II. Le mécanisme de l'anaphore résomptive

Après avoir présenté globalement dans le point précédent les différents types et les mécanismes de la continuité textuelle, nous tenterons de dégager dans notre corpus les différents éléments qui assurent le rôle de l'anaphore résomptive tout en dégageant bien sûr les différents segments et portions qu'ils synthétisent.

II. 1. Les anaphores pronominales

Après l'analyse de nos textes, nous avons enregistré plusieurs pronoms qui peuvent reprendre et synthétiser tout un fragment de texte antérieur.

- Les déictiques

En analysant le texte *kkert attewtem* (« Levez-vous et frappez »), nous avons relevé le déictique *tigi* « celles-ci » qui résume tout le segment antérieur du texte.

Yibbwaw nnejmaan At Jennad di Tfuɣalt iwakken ad frun m'ad nnayen af uzayar. Zik At Ubizar d imezwura yer tigi.

- Le déictique indéfini

Le déictique indéfini peut synthétiser tout un segment d'un texte antérieur. Dans le texte *Tabzert* (« Impôts »), le déictique *tin* « celle » reprend l'ensemble du segment.

At Jennad nnejmaan, nnan-as : tabzert-agi tɣurɣa ay, tura ad as nuqem lqanun rɣbaa rɣbaa i-tyuga. Ruhen ar lqayed Aali, nnan as akka, iqbel asen.

Ibbweɣ-ed Yusef seg At Gianni, hkun as. Inna yasen:

- *A tin txedmem*

- Le pronom *ayen* « ce (que) »

Après avoir réfuté la définition des berbérissants classiques, notamment A. Basset¹¹ qui considère le signifiant du monème *ayen* « ce que » comme démonstratif, S. Chaker¹² le définit comme étant un substitut indéfini qui peut se

¹¹ André Basset, 1959, « L'anticipation en berbère », in *Articles de Dialectologie Berbère*, Klincksieck, Paris, 90-100.

¹² Salem Chaker, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) Syntaxe*, Université de Provence, Marseille.

combiner avec les modalités locatives du nom et d'assurer toutes les fonctions de ce dernier. En outre, historiquement, il le considère comme un ancien nom puisque il est compatible avec l'opposition de l'état : *ay* (état libre), *way* (état d'annexion). Par ailleurs, dans l'état actuel de la langue il commence à se spécialiser dans la fonction du « support de détermination » des subordonnées relatives indirectes tout en gardant toutes les fonctions du nom.

Dans le texte *tufeg tneffxa di ttnašif* / « Une guerre fratricide », nous avons enregistré le pronom indéfini, affixé d'un déictique « ayenni » (ce en question), reprend tout un segment du texte antérieur.

Imi tebđa taddart yef sin, kul lâarc ikkr-ed ad –d inħel yef-fidenn-is, ulamma uqbel ayenni...

II. 2. Les anaphores nominales

Le nom à son tour peut reprendre et synthétiser tout un fragment de texte antérieur. L'anaphore en question est accompagnée d'un déictique affixé. Dans notre corpus, nous avons enregistré plusieurs cas qui prennent en considération le mécanisme de l'anaphore résomptive.

Dans le texte *Tabzert* (impôts), le nom *tamsalt-agi* « l'affaire en question », reprend et synthétise l'ensemble de la partie antérieure du texte :

At Jennad nnejmaan, nnan-as : tabzert-agi ttuřra ay, tura ad as nuqem lqanun řřbaa řřbaa i-tyuga. Ruħen ar lqayed Aali, nnan as akka, iqbel asen.

Ibbweđ-ed Yusef seg At Gianni, ħkun as. Inna yasen :

- A **tin** txedmem

- *Nnan as* : -ayen ?

Inna yasen :- akka yettusemma tqeblem tabzert, mazal laař f-fiār ar nnwen.

Nnan as : Ih'amek ?

-Anfet iyi kan, d nek ara d-ifrun **tamsalt-agi**.

Dans le cas de l'énumération de plusieurs idées, les articulateurs de l'énumération peuvent représenter et synthétiser tout un segment. Dans le texte *ney ijeylaf* / « sur deux fronts », le nom *tamezwarut* / « la première » résume et reprend l'ensemble du fragment mis en gras.

*Uyalen-d yibbwat At Gianni seg meni. Rran-d yidsen imerřza d Imeggiten, zzlen ten deg-giwet tejmaât, Yusef akken yehđer. Mazal kkiren ata yebbweđ-ed yiwen inna yasen:-Nesyers-ed lřetna nekwni d At Aaysi, meħsub yer lřiha nniden, yili **tamezwarut** mazal tefri.*

Un syntagme nominal peut aussi représenter tout un fragment antérieur. Dans le texte *Kkert attewtem* « Levez-vous et frappez », le syntagme *tedyant bbwassa* « L'histoire d'aujourd'hui » résume et représente l'ensemble de la portion :

*Yibbwat nnejmaan At Jennad di Tfuyalt iwakken ad frun m'ad nnayen af uzayar. Zik At Ubizar d imezwura yer tigi. Assen kkren-d nnan-as:- Nekkwni ur nttekki yara di **tedyant bbwassa** [...].*

II. 3. Les anaphores adverbiales

Toujours dans le texte *Tabzert* (Impôts), le déterminant non spécifique *akka* « comme ça », reprend l'ensemble de la portion du texte antérieur :

At Jennad nnejmaan, nnan-as : tabzert-agi ṭtuṛra ay, tura ad as nuqem lqanun ṛṛbaa ṛṛbaa i-tyuga. Ruḥen ar lqayed Aali, nnan as akka, iqbel asen.

Ibbweḍ-ed Yusef seg At Yanni, ḥkun as. Inna yasen :

- A **tin** txedmem

- *Nnan as* : - ayen ?

Inna yasen : - **akka** yettusemma tqeblem tabzert, mazal laar f-fiârar nnwen.

II. 4. Les anaphores verbales

Dans le texte *akw d At Weylis* (Avec les Ait Ouaghli), le verbe *xdem* « faire », accompagné du pronom personnel affixe indirect *ay* (nous) et de l'adverbe *akka* « comme ça » résume toute la portion du texte antérieur.

Ruḥen kra n At Waylis ad sewwqen Letmayen At Jennad. Mi-y uyalen bbwin ṛbaa ṭsaayin ggirden, aabban tent yef ṛbaa zwayel, uyen abrid l-Larbaa n At Waylis. Zewren asen At Jennad, aaran ten, ksen asen zwayel d yirden. Bbweḍen yer at Waylis, [...], âuzzen ay nâuzz iten, assa xedmen ay akka.

Conclusion

Au terme de cette analyse, vraiment superficielle, l'anaphore résomptive en tant que mécanisme qui joue un rôle important dans la continuité textuelle, elle est rendue possible par plusieurs éléments de la langue qui sont : les pronoms (déictiques et indéfinis), les noms, les verbes et les adverbes. Par ailleurs, les catégories en question, peuvent représenter et synthétiser une proposition, une phrase, voire même toute une portion d'un texte antérieur. Cependant, notre étude est vraiment réduite à notre corpus. Pour nous permettre de dégager l'ensemble des éléments de la langue qui peuvent assurer le rôle de l'anaphore résomptive, il faudrait travailler sur un corpus plus grand comportant des textes longs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam, Jean-Michel, 1990, *Éléments de linguistique textuelle*, Mardaga, Bruxelles-Liège.
- _____, 1999, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Nathan, Paris.
- _____, 2006, *La linguistique textuelle, introduction à l'analyse textuelle des discours*, Armand Colin, « Cursus », Paris.
- Apothéloz, Denis, 1995a, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Librairie Droz, Genève-Paris.
- _____, 1995b, « Nominalisation, référents clandestins et anaphores atypiques », in *Travaux neuchâtelois de linguistique* (TRANEL), n° 23, 143-173.
- Basset, André, 1959, « L'anticipation en berbère », in *Articles de Dialectologie Berbère*, Klincksieck, Paris, 90-100.

- Bentolila, Fernand, 1997, « Déictiques et anaphoriques en berbère », in *Voisinages : Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Kadi*, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Dhar El Mahraz, Fès, 167-172.
- Chaker, Salem, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) Syntaxe*, Université de Provence, Marseille.
- Descombes Dénervaud, Monique – Jespersen, Janine, 1992, « L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite », in *Pratiques-Metz*, n. 73, 79-95.
- Kleiber, Georges, 2001a, « Micro anaphorique et macro-anaphorique avec une vue spéciale sur les noms de parenté en anaphore associative », in *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Acte du colloque international d'Arhus, Peter Lang, 207-238.
- _____, 2001b, *L'anaphore associative*, PUF, Paris,
- Mammeri, Mouloud, 2009, *Poèmes kabyles anciens*, Éditions Mehdi, Tizi-Ouzou.
- Mettouchi, Amina, 2006, « Anaphoricité et appel à l'attention partagée dans un conte oral en kabyle (berbère) », in P. Giorgio Borbone – Alessandro Mengozzi – Mauro Tosco (eds), *Loquentes Linguis, Studi linguistici e orientali in onore di Fabrizio A. Pennacchietti*, Harrassowicz, Wiesbaden, 499-507.
- _____, 2011, « Démonstratifs et construction de la référence en kabyle », in Amina Mettouchi (éd.), « *Parcours berbères* ». *Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90^e anniversaire*, (Berber Studies, 33), Rodiger Köppe Verlag, Köln, 469-484.
- Moirand, Sophie, 1975, « Le rôle anaphorique de la 'nominalisation' dans la presse écrite », in *Langue Française*, vol. 28, n. 28, 60-78.
- Taïfi, Miloud, 2009, « Cataphore et Anaphore en Berbère », in *Études de phonétique et linguistique berbères. Hommage à Naïma Louali (1961-2005)*, Peeters, Paris-Louvain.

ABSTRACT

Our contribution describes some elements of the language that take into account the role of resumptive anaphora as one of the mechanisms of Berber textual continuity (Kabyle). The mechanism in question is provided by grammatical and lexical elements: nouns, verbs, adverbs, pronouns and indefinite pronouns deictic.

MUSTAPHA EL ADAK

À propos de la cooccurrence lexicale en rifain : aspect restrictif

Introduction

Sur le plan syntagmatique, il est connu que les unités linguistiques ne se combinent pas de façon libre. Même lorsqu'elles ne font pas partie de constructions figées rejetant toute modification de leur contenu catégoriel, elles se soumettent à des contraintes limitant leur liberté combinatoire. À titre d'exemple, le spectre des expansions du verbe *gg* « faire » n'est pas le même que celui du verbe *šš* « manger » ou du verbe *ggw* « pétrir » qui semble solliciter un complément approprié : *aršti* « pâte ». De fait, ces verbes ne pourraient s'associer qu'avec les unités qui n'entrent pas en contradiction avec leurs propriétés définitionnelles.

Prenant appui sur de la théorie du lexique-grammaire,¹ l'objectif de cet article est de proposer quelques premiers éléments de réflexion sur la combinatoire lexico-syntaxique concernant deux principales catégories syntaxiques : le verbe et le nom ; plus précisément, il sera question de l'aspect restrictif de cette combinatoire. Notons d'emblée que l'analyse ne porte pas sur des classes sémantiques précises, mais sur diverses unités dont l'aspect en question est remarquable. L'essentiel étant de montrer comment les restrictions syntagmatiques se manifestent à travers plusieurs modes co-occurentiels : attraction entre des unités usuelles, attraction à base d'archaïsmes, attraction à base d'emprunts et attraction à valeur prototypique. Dans l'ensemble de ces combinatoires, les restrictions sont déterminées essentiellement par les propriétés syntaxiques et sémantiques des cooccurrents, lesquels entretiennent un lien de solidarité intense.

1. Attraction dont les cooccurrents sont des mots usuels

Outre les mots ayant une grande liberté d'occurrence dans le discours, certains sont caractérisés, au contraire, d'une moindre puissance attractive. C'est là une

¹ Maurice Gross, 1975, *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Harmattan, Paris; Igor Mel'čuk – André Clas – Alain Polguere, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Duculot, Louvain-La-Neuve.

caractéristique inhérente à la langue qui fait que chaque unité dispose d'une part de liberté combinatoire qui lui est propre. Comme nous l'avons souligné plus haut, la capacité combinatoire du verbe *gg* « faire » est très élevée en comparaison avec d'autres verbes. Du point de vue sémantique, ses expansions nominales peuvent être de différentes natures : [+ humain], [- humain], [+ animé], [- animé], [concret], [abstrait], etc. De même, il peut avoir comme expansion un pronom régime direct, un pronom régime indirect, un prédicat prépositionnel, etc. Tel n'est pas le cas de certains verbes intransitifs dont la combinaison se limite à des cooccurents particulièrement appropriés :

- | | | |
|-----|---------------------------|-------------------|
| (1) | <i>Aqzin itzu</i> | le chien aboie |
| (2) | <i>Tyaziṭ tesqaqa</i> | la poule caquette |
| (3) | <i>Tafunast tesmuhrut</i> | la vache meugle. |

Il en va de même pour les verbes transitifs suivants dont la solidarité syntagmatique exclut leur combinaison avec d'autres nominaux :

- | | | |
|-----|------------------------------------|--|
| (4) | <i>Iqelleš imezzuyen</i> | |
| | Il-dresser (Acc.) / oreilles | |
| | Il a dressé les oreilles | |
| | Il est content. | |
| (5) | <i>War yaremmeš tiṭṭawin</i> | |
| | Nég / il-cligner (Inac) / les yeux | |
| | Il ne cligne pas les yeux | |
| | Il a un regard persistant, résolu. | |

La restriction qui pèse sur l'étendue combinatoire des verbes dans les constructions ci-dessus atteint un très haut degré, à savoir une attraction unilatérale : leur présence sur l'axe syntagmatique implique forcément la présence des noms auxquels ils s'associent. Ces noms admettent la possibilité d'être combinés avec plusieurs verbes, alors que les verbes en question ne s'associent qu'avec ces noms avec lesquels ils entretiennent un lien unidirectionnel.

Toutefois, il faut noter que les contraintes dont il s'agit ici ne sont pas absolues. Par exemple dans (1), (2) et (3), le sujet du verbe peut être humain, par conséquent le sens littéral devient péjoratif : « hurler, parler de choses futiles ». De même, dans (4) et (5), la substitution du sujet humain par un sujet non humain est possible, mais dans ce cas le calcul sémantique est plutôt littéral.

Ce qui est du lexique verbal est valable aussi pour le lexique nominal comme le montrent ces exemples :

- | | | |
|-----|------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| (6) | <i>Yarra timedwetš</i> | |
| | Il-rendre (Acc) / visite du mari (et de sa famille) à ses beaux-parents après le mariage | |
| | Il a rendu visite à ses beaux-parents après le mariage. | |

- (7) *Igga nnadi*² (*inadan*, pl.)
 Il-faire (Acc) / empressement, ferveur
 Il est devenu entreprenant.
- (8) *Itarra ifez*
 Il-rendre (Inac) / action de mâcher
 Il rumine (en parlant d'un animal).
- (9) *Igga-as šerwaw*
 Il-faire (Acc) - à lui / action de détacher la peau du crâne
 Il l'a scalpé.
- (10) *Yuzy-as imetmi*
 Il-être-sec (Acc) - à lui / salive
 Sa bouche est sèche, il manque de salive.
- (11) *Ibedd-as imetmi*
 Il-être-arrêté (Acc) - à lui / salive
 Sa salive s'est arrêtée
 Il a de la gêne à parler, il ne sait quoi dire.
- (12) *Yesseyray imetmi*
 Il-avaler (Inac) / salive
 Il avale la salive
 Il ne trouve rien à manger, il a faim.

Compte tenu de la restriction combinatoire à laquelle ils sont soumis, les noms figurant dans les exemples précédents ne peuvent s'intégrer au discours qu'au moyen de verbes cooccurrents appropriés. Dans les trois derniers cas, faisons remarquer que la sélection du verbe est moins restrictive. Le nom *imetmi* se combine avec des verbes différents dont les deux premiers actualisent un sens proche, et l'autre donne lieu à un sens métaphorique.

2. Attraction à base d'archaïsmes

Précisons que, par archaïsmes, nous entendons les unités linguistiques non attestées dans l'usage actuel de la langue à l'état libre et qui, en dehors des constructions qu'elles composent, il est difficile de leur attribuer un sens déterminé. De telles unités passées de mode, font souvent l'objet de contraintes affectant leur liberté combinatoire, c'est pourquoi les emplois linguistiques où ils apparaissent deviennent automatiquement des séquences figées. En

² En dehors du verbe *gg* « faire », le mot s'associe avec le prédicat prépositionnel : *wa day-s bu nnadi*: il n'est pas entreprenant.

récupérant des mots tombés dans l'oubli, le figement constitue de la sorte une mémoire de la langue, il empêche de disparaître un héritage lexical auquel il offre des possibilités d'emploi occasionnel dans le discours.

En effet, si les archaïsmes demeurent fossilisés dans des constructions linguistiques sans valeur sémantique, et donc sans emploi autonome dans le discours, c'est parce que les locuteurs rattachent le calcul sémantique de ces constructions à un sens global plutôt qu'aux sens des unités qui les composent. On le sait, cette lecture non analytique s'applique essentiellement aux expressions figées qui selon Maurice Gross :

« seraient enregistrées telles qu'elles sont perçues, avec un sens qui ne doit rien ni aux éléments lexicaux qui y figurent ni aux relations qui les lieraient à d'autres phrases ; en gros elles constituent un ensemble exceptionnel, appris par cœur au coup par coup ».³

Sans prétendre à un inventaire exhaustif des archaïsmes existant en rifain, nous nous contenterons de présenter ici quelques exemples relevés dans des expressions relatives au parler des *Iqeriyen*.⁴ Deux caractéristiques sont à relever à leur sujet : certains sont supplantés par des synonymes, d'autres sont devenus méconnaissables vu leurs caractéristiques formelles non attestées par l'usage.

Commençons par souligner le cas de *imi* « bouche », remplacé par le terme usuel *aqemmmu*, et qui est d'un emploi assez rare dans l'ensemble des parlers rifains. Généralement, il est associé au verbe *gg* « faire » :

(13) *War itegg bu yimi*
Nég 1 / il-faire (Inac) / Nég 2 / bouche (EA)
Il ne fait pas la bouche
Il ne critique (désapprouve) pas ;

ou à la préposition *di* « dans, en » :

(14) *War day-s bu yimi*
Nég 1 / dans-lui / Nég 2 / bouche (EA)
Il n'y a pas en lui la bouche
Il ne mérite pas d'être critiqué, offensé.

Dans les deux expressions lexicalisées à la forme négative, *imi* est le noyau d'un sens non compositionnel obtenu par transfert métonymique : bouche → critique.

Le deuxième cas concerne les noms dont les changements d'ordre morphologique, phonétique ou sémantique ont rendu méconnaissables. Voici un exemple connu dans l'ensemble des dialectes amazighes :

³ Maurice Gross, 1988, « Les limites de la phrase figée », in *Langages*, n. 90, Larousse, Paris, 21.

⁴ Le parler couvre un territoire composé de cinq tribus : *Ayt-Chichar* *Ayt-Bouyafar*, *Ayt-Sidar*, *Imezzujeu* et *Ayt-Bouyahyi*. Géographiquement, ces cinq tribus forment un cercle périphérique entourant la ville de Nador du nord au sud.

(15) *Iwta ayejdur*

Il-frapper (Acc) / ustensile de cuisine

Il a cassé l'ustensile de cuisine

Il s'est lamenté en se griffant le visage.

À l'origine, *ayejdur* (*agejdur*) désigne un ustensile en terre à usage culinaire. De nos jours, le terme usuel en rifain est *taydurt*, (*tagdurt*). Donc, le sens de l'expression est d'abord compositionnel et motivé : « casser les ustensiles de cuisine » consiste à traduire un signe d'emportement et de violente colère. Ainsi, le terme *ayejdur* se détache de son référent pour désigner l'idée de lamentations en fonction de l'usage qui en est fait. C'est justement grâce à l'expression évoquant ce sens idiomatique où il est associé (exclusivement) avec le verbe *wwet* « frapper » qu'il a pu survivre et échapper à la désuétude.

Observons encore cet exemple intéressant à plus d'un titre :

(16) *Kk-as tayirt*

Passer-toi (Imp) - à lui / bras (dim)

Eloigne de son petit bras

Evite-le, laisse-le tranquille.

En dehors de cette expression, le terme *tayirt* qui est un diminutif de (*a*)*yir* « bras » ne semble pas attesté à l'état libre dans le parler des *Iqeriyen*, ni dans plusieurs autres parlers rifains. Ce qui signifie qu'il n'est pas sélectionné indépendamment du verbe *kk* « passer » avec lequel il forme une solidarité syntagmatique, et par conséquent une expression dont le sens est idiomatique. Le fait qu'il n'est pas attesté à l'état libre pour désigner un référent concret ou abstrait déterminé et qu'il figure dans un contexte linguistique syntaxiquement restreint, son sens fait l'objet d'une confusion avec le sens global de l'expression qu'il compose. C'est ce que l'on peut constater dans le dictionnaire de Serhoual où l'expression *ikka-ayi tiyirt* : il m'a laissé en paix est classée sous l'entrée *tiyirt* à laquelle est attribuée la définition suivante : Paix. V. *yeriri. rehna/hna*.⁵ Le mot *yeriri* auquel renvoie l'auteur est défini de la manière suivante :

Calme de la mer, bonasse. V. *tiyirt. ida d yeriri g rebhar* : aujourd'hui la mer est calme.⁶

Quant au mot *rehna/hna*, il est à son tour défini comme :

Paix, calme, sécurité, quiétude, sérénité. V. *tiyirt*.⁷

⁵ Mohamed Serhoual, 2002, *Dictionnaire tarifit-français*, Thèse de doctorat d'État, Université Abdelmalek Essaâdi, Tetouan, 391.

⁶ *Idem*, 390.

⁷ *Idem*, 156.

Il est clair que les définitions des trois mots *tiyirt*, *yeriri* et *rehna* convergent toutes vers l'idée de « paix » et du « calme ». Seulement, il y a lieu de préciser qu'à l'état libre, le mot *tayirt* (*tiyirt* comme il est cité par Serhoual) qui serait un archaïsme en rifain ne signifie ni « paix » ni « calme » ni tout autre concept figurant dans les articles des mots supposés être ses synonymes. La définition sémantique que lui attribue Serhoual n'est autre que le sens global de l'expression qu'il constitue.

En fait, *tayirt* est le diminutif de (*a*)*yir* « bras », lequel diminutif est attesté dans les parlers rifains sous la forme *tyitš* ou *tyilt*. Si l'on se réfère aux autres parlers amazighes comme le kabyle, on constate que le terme a pour correspondant *tiyilt* « petit bras ». ⁸ Et toujours, par rapport au bras, Dallet cite le mot *tiyirt* « partie supérieure du bras ». ⁹ Ces deux dernières définitions laissent entendre que *tyilt* « petit bras » et *tiyirt* « partie supérieure du bras » sont deux mots distincts partageant une relation de forme et de sens.

De même, en tamazight du Maroc central et en chleuh, le diminutif du bras est attesté sous la forme *tiyilt* « petit bras ». En chleuh, l'expression rifaine *kk-as tayirt* est lexicalisée sous forme d'une expression proverbiale où le terme désignant la partie du corps est au masculin :

(17) *War iyil, kk-as iyil*¹⁰

Celui qui n'a pas de bras, éloigne de son bras

Pour conseiller à quelqu'un d'éviter (de ne pas fréquenter) les mauvaises personnes (les fainéants, les oisifs).

Toujours, en se référant à d'autres parlers amazighes pour montrer comment se réalise le sens de l'expression qui nous intéresse ici, on constate que l'usage au Maroc central privilégie le terme *idis* « flanc, côté » comme le montre cette expression relevée dans le dictionnaire de Taïfi :

(18) *Ekk idis i ydi ad-ur-š-itš,*

Évite (ne passe pas à côté du) le chien pour qu'il ne te morde pas. ¹¹

Au regard de tout ce qui précède, il ressort que la forme *tayirt* n'est en usage que dans l'expression idiomatique où elle apparaît. Du point de vue diachronique, on ne peut que constater la présence de la voyelle « a » dont l'évolution a conduit à l'effacement comme c'est le cas pour plusieurs autres noms. En cela, les modifications phonétiques qu'elle présente par rapport aux autres formes usuelles

⁸ Jean-Marie Dallet, 1982, *Dictionnaire Kabyle-Français*, Selaf, Paris, 608.

⁹ *Idem*, 623.

¹⁰ Expression fournie par un informateur originaire de Kalàat Maggouna.

¹¹ Miloud Taïfi, 1991, *Dictionnaire tamazight-français (Parler du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris, 322.

l'ont rendue méconnaissable, d'où la confusion sémantique dont elle fait l'objet en lui attribuant le sens global de l'expression qu'elle compose.

3. Attraction à base d'emprunts

En plus des archaïsmes, certains emprunts intégrés au rifain s'implantent à leur tour dans des expressions conventionnelles où ils entretiennent un rapport étroit avec les composants verbaux auxquels ils s'associent. En voici quelques exemples :

(19) *War ǧas-īemmar reayneṭ*

Nég / à lui-il-remplir (Acc) / œil

Il ne lui a pas rempli l'œil

Il n'en est pas satisfait (personne ou chose).

(20) *Itawi ḥaḍur*

Il-prendre (Inac) / prudence

Il est prudent.

(21) *Yufa nnwayaṭ-nnes*

Il-trouver (Acc) / intentions-ses

Il a trouvé ses intentions

Il s'est affranchi de tout contrôle, il agit à sa guise.

(22) *Ggin¹² x-as tameemutš*

Ils-faire (Acc) / sur-lui / ce qui a été fait

Ils lui ont joué un mauvais tour.

Étant empruntés à l'arabe, les nominaux contenus dans les expressions ci-dessus sont tous intégrés au rifain par l'adaptation de leur morphologie et de leurs traits phonétiques. De ce fait, il va de soi qu'un locuteur non arabophone ne saurait reconnaître qu'ils sont d'origine étrangère. Si on lui demande ce que ces noms signifient, il citera sans doute les expressions conventionnelles où il a l'habitude de les entendre et de les employer, et à partir de là, la réponse sera le sens global qui leur est attaché. Observons la morphologie de ces noms en rifain et en arabe :

reayneṭ < *al-εayn* œil (19)

ḥaḍur < *al-ḥaḍar* prudence (20)

nnwayaṭ < *n-nawa:ya* intentions (21)

tameemutš < le nom étant obtenu par dérivation du verbe *εamala* < faire (22)

Contrairement aux cas précédents, il est parfois des emprunts dont le signifiant et le signifié posent des difficultés quant à leur détermination. C'est le cas du mot *timehrabin* qui apparaît exclusivement dans cette expression rare et dont l'emploi se limite aux femmes âgées :

¹² L'usage admet aussi le verbe *yar* « lire » : *yrin x-as tameemutš*.

(23) *Yarra timehrabin yar ueeddis-nnes*

Il-renvoyer (Acc) / mihrabs / vers / ventre (EA) - son

Il a renvoyé les serments à son ventre

Il a juré, il s'est engagé par un serment.

Ce mot qui n'existe pas indépendamment de cette expression où il signifie « serments »¹³ serait le féminin pluriel du terme arabe *al-miħra:b* « alcôve construite dans le mur de la mosquée et orientée vers la Mecque ». Outre les prières que l'imam y préside, le mihrab est aussi le lieu où les gens viennent prêter serment dans des situations très tendues. Dans cette perspective, c'est par transfert métonymique que l'idée de serment est rendue par *timehrabin*.

Soulignons aussi quelques rares mots provenant de l'espagnol. À l'instar des emprunts arabes, ils entretiennent avec les verbes ou les prédicats prépositionnels amazighes auxquels ils s'associent une relation d'attraction quasi unilatérale. De ce fait, la restriction de leur liberté combinatoire les verse automatiquement dans des collocations hybrides :

(24) *Wšiy-as kwinta*

Donner (Acc) - je - à lui / attention

Je lui ai donné attention

Je lui ai fait attention.

(25) *Ġar-i yana*

Chez-moi / envie

J'ai envie.

En (24), le verbe *wš* « donner » est associé au nominal espagnol *cuenta* « attention », et en (25) le prédicat prépositionnel *ġar-i* « chez-moi » est associé de façon automatique au nominal espagnol *gana(s)* « envie, désir ».

Comme nous l'avons déjà souligné, certains emprunts étrangers ne sont pas toujours faciles à déterminer aussi bien sur le plan du signifiant que du signifié. En voici un exemple :

(26) *Iwġa tumbu*Il-frapper (Acc) / *tumbu*Il a frappé *tumbu*

Il a profité de l'aubaine.

Le terme *tumbu* qui est apparemment construit sur un schème propre à l'espagnol reste difficilement identifiable, serait-il une troncation de *tombola* qui pourtant n'est pas attesté en rifain ?

¹³ Selon mes informatrices, *timehrabin* signifie *tiziġa* « serments ».

4. Attraction à valeur prototypique

Un autre aspect de la solidarité syntagmatique est lié à la sélectivité normative dont le rôle des prototypes est considérable. Ce qui signifie que bien qu'elles ne soient pas assujetties à des contraintes combinatoires particulières comme c'est le cas dans les cooccurrences précédentes, certaines unités de la langue s'attirent fréquemment dans le discours pour exprimer de façon conventionnelle tel ou tel concept. Donc, c'est au sein de constructions codées qu'il y a lieu de parler de restrictions sélectives. L'un des points à considérer à cet égard concerne le rôle des prototypes qui, en naturalisant l'expression linguistique, lui offrent une assise constante dans le lexique. Ainsi, malgré la diversité des prédications possibles qu'offre le système pour la représentation des concepts, la régulation sociale du sens opère en termes de préférence marquée pour des catégories d'attributs ou d'expansions limitées. Compte tenu de leur charge symbolique et stylistique, ces catégories s'imposent donc comme des modèles exemplaires pour l'expression. En cela, il est évident que les formes langagières qu'elles composent ont de grandes chances d'être lexicalisées. Selon D. Dubois :

« la stabilisation et le figement des prototypes peuvent donc être alors vus comme un processus d'apprentissage social et de normalisation linguistique et conceptuelle des constituants et de savoir partagés ». ¹⁴

À titre d'exemple, pour désigner l'état d'une personne devenue très maigre, on recourt à un modèle d'expressions construit à base de plusieurs noms référant à des objets censés être des parangons de maigreur :

(27) *Idwer am uyanim*

« il est devenu comme un roseau »

ukeššud il est devenu comme un bâton

sserk il est devenu comme un fil de fer

ufiru il est devenu comme un fil.

etc.

On voit que le verbe est associé, sans restriction de sélection notable, à un patron syntaxique de comparaison (*am* « comme » + N) donnant lieu à la lexicalisation de plusieurs noms intensificateurs. Ces derniers appartiennent à la même distribution et constituent une classe d'équivalents dénominatifs ou symboliques. De ce fait, il va sans dire que le lien sémantique qui les unit n'est pas arbitraire. Comme il s'agit de qualifier l'état physique d'un humain, ils réfèrent tous à des objets sélectionnés en fonction du lien analogique avec son corps : [verticalité], [aspect chétif]. On peut mettre dans la position du comparant d'autres noms, mais à condition qu'ils soient connus pour leur exemplarité. De ce point de

¹⁴ Daniel Dubois, 1997, « Catégories, prototypes et figements. Constructions d'invariants et systèmes symboliques », in *La locution entre langue et usage*, Éns Éditions, Paris, 117.

vue, la substitution paradigmatique est contraignante, en ce sens que le verbe ne s'associe qu'avec des noms sémantiquement et culturellement appropriés.

Si le paradigme des noms, dans l'exemple précédent, est relativement ouvert, il en est tout autrement pour certaines constructions comparatives où le verbe et le nom sont fortement associés :

(28) *Yarzeg am uriri*

« il est amer comme le laurier rose » : très amer.

(29) *Izwey am ṭtumatış*

« il est rouge comme la tomate » : très rouge.

Dans ces derniers exemples, les constructions *am uriri* « comme le laurier rose » et *am ṭtumatış* « comme la tomate » ne sont incidentes qu'à des verbes précis avec lesquels elles entretiennent un lien syntaxique unidirectionnel et une affinité sémantique sous forme de redondance :

<i>arzeg</i>	être amer	↔	<i>ariri</i>	« prototype de l'amertume »
<i>zwey</i>	être rouge	↔	<i>ṭtumatış</i>	« prototype de la rougeur ».

Les contraintes de sélection dans de tels exemples s'expliquent par le fait que la propriété relative à N1 (sujet du verbe) est mise en comparaison avec un N2 figé en tant que prototype de cette propriété.

Observons ces deux autres exemples :

(30) *Ittru idammen*

Il-pleurer (Inac) / sang

Il pleure du sang

Il se plaint beaucoup, il se lamente suite à une douleur morale.

(31) *Ittru-ten ḍ iyezran*

Il-pleurer (Inac) - les / c'est / rivières

Il pleure des rivières

Il pleure à chaudes larmes.

Deux noms à effet prototypique s'associent au verbe *ru* « pleurer » dans ces deux expressions. L'un (30) pour intensifier une douleur morale, l'autre (31) pour intensifier l'acte de pleurer sans indication de motifs. Dans les deux cas, la possibilité de substitution des noms est à écarter en raison de la solidarité syntagmatique qui les unit au verbe. La norme, comme on peut le constater, puise dans une image métaphorique associant les « larmes » au « sang » et aux « rivières », sur la base de traits sémantiques pertinents : [liquide], [douleur] et [inépuisable]. Si l'effet recherché était l'intensité, un terme comme *rebhur* « mers, océans » serait, dans (31), incontestablement plus significatif que *iyezran* « rivières », or, la norme ne retient pas un tel rapprochement dans une telle situation.

Le rôle de la sélectivité normative est majeur lorsqu'il s'agit de restrictions syntaxiques dans la combinatoire lexicale. Des termes précis sont adoptés et intégrés aux expressions codées même si le choix qu'offre la langue pour la traduction des concepts auxquels ils se rapportent est énorme.

« La norme – comme l'affirme R. Martin – impose une solution déterminée ; celle-ci banalise l'usage, et cette sélectivité normative fait glisser immanquablement dans l'idiotisme ». ¹⁵

Dans le même ordre d'idée, P. Guiraud affirme que :

« une telle image ou métaphore exprimant efficacement, énergiquement, comiquement telle nuance de nos pensées et de nos émotions sont appréciées, reprises, répétées et finissent par entrer dans l'usage et par se figer ». ¹⁶

Conclusion

Au terme de cette étude, nous concluons que la cooccurrence lexicale à fortes contraintes prend plusieurs formes : attraction entre des unités usuelles appropriées les unes aux autres, combinatoire à base d'archaïsme, combinatoire à base d'emprunts et combinatoire résultant d'une sélectivité normative. Contrairement à la combinatoire libre, les contraintes syntaxiques dans le cadre de ces modes cooccurrentiels sont extrêmes. Même lorsqu'il y a lieu de constater la possibilité de substitution paradigmatique qu'offrent certaines constructions, il faut savoir que la liberté que cela implique n'est que relative. À ce titre, il nous a été donné de montrer comment les noms constituant le modèle comparatif *am* « comme » N, bien qu'ils soient nombreux à intensifier un concept, imposent tous des restrictions sur le choix du verbe auquel ils ont l'habitude de s'associer. Dans cette optique, il est clair que les cooccurrences lexicales reposent souvent sur une cohérence sémantique. De là à dire que l'emploi d'une unité lexicale dépend des affinités qu'elles partagent avec d'autres unités dans des contextes bien précis. Ce qui nous amène au constat suivant : les restrictions combinatoires ont un rôle considérable dans la lexicalisation des emplois linguistiques. En d'autres termes, dans une association lexicale, plus la liberté combinatoire des composants se réduit, plus on s'achemine vers des constructions figées.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Dubois, Daniel, 1997, « Catégories, prototypes et figements. Constructions d'invariants et systèmes symboliques », in *La locution entre langue et usage*, ENS Éditions, Paris, 103-129.

¹⁵ Robert Martin 1994b, 1994, « Sur les facteurs du figement lexical », in *La locution, Colloque de Saint-Cloud : La locution entre langue et usages* (Signes), Éns Éditions Fontenay-Saint-Cloud, Orphys, 291-306., 295.

¹⁶ Pierre Guiraud, Pierre, 1980, *Les locutions françaises*, VI, PUF, Paris, 51.

- El Adak, Mustapha, 2006, *Le figement lexical en rifain : étude des locutions relatives au corps humain*, Thèse de doctorat, Inalco, Paris.
- _____, 2012, « Les déterminants nominaux métaphoriques en rifain : cas des composants de la structure *N de N* », in Dimytr Ibrizimov – Rainer Vossen – Harry Stroomer (eds.), *Essais sur la syntaxe et autres articles* (Berber Studies, 25), Rüdiger Köppe Verlag, Cologne, 89-98.
- _____, 2013, « Les locutions adverbiales : structures, variation et propriétés combinatoires », in *Faits de syntaxe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (CAL), Série : Colloques et séminaires, Rabat, n. 36, 123-132.
- _____, « Comparaison prototypique et intensité en rifain », in Dimytr Ibrizimov – Rainer Vossen – Harry Stroomer (ed.), (Berbers Studies, à paraître).
- Giry-Schneider, Jacqueline, 1994, « Sélection et sémantique : problèmes et modèles », in *Langages*, 115, Larousse, Paris, 5-14.
- Gross, Maurice, 1975, *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Harmattan, Paris.
- _____, 1988, « Les limites de la phrase figée », in *Langages*, n. 90, Larousse, Paris, 7-22.
- Guiraud, Pierre, 1980, *Les locutions françaises*, PUF, Paris.
- Kleiber, Georges, 1990, *La sémantique du prototype, Catégories et sens lexical*, Puf, Paris.
- Lepinette, Brigitte, 1989, « Vers un dictionnaire explicatif et combinatoire bilingue », in *Cahiers de Lexicologie*, n. 54 (1), 105-162.
- Martin, Robert, 1973, *Pour une logique de sens*, Puf, Paris.
- _____, 1997, « Sur les facteurs du figement lexical », in Michel Martins-Baltar (éd.), *La locution entre langue et usages*. Actes du colloque international organisé par l'École Normale Supérieure de Fontenay / Saint-Cloud, 24-26 novembre 1994, Éns Éditions Fontenay / Saint-Cloud, 291-305.
- Mejri, Salah, 1996, *Le figement lexical*, Thèse d'État, Université des Lettres, La Manouba, Tunis.
- Mel'čuk, Igor – Clas, André – Polguère, Alain, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Duculot, Louvain-La-Neuve.
- Rey, Alain, 1977, *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, A. Colin, Paris.
- Schapira, Charlotte, 1999, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Orphys, Paris.
- Serhoual, Mohamed, 2002, *Dictionnaire tarifit-français*, Thèse de doctorat d'État, Université Abdelmalek Essaâdi, Tetouan.
- Taïfi, Miloud, 1991, *Dictionnaire tamazight-français (Parler du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris.

ABSTRACT

The aim of this article is to provide some initial thoughts on the lexical and syntactic combinatory on two main categories: the verb and name; more precisely, it will issue the restrictive aspect of this combinatorial. We note at the outset that the analysis does not address specific semantic classes, but various units whose appearance in question is remarkable.

ABDALLAH EL MOUNTASSIR

Structuration du texte oral tachelhit. Les articulateurs logiques

I. Introduction

Les articulateurs logiques, ou connecteurs logiques, sont des mots ou des locutions qui servent à organiser et à structurer un texte. Ces articulateurs sont dits logiques dans la mesure où ils permettent d'établir une relation logique entre les différents éléments du texte. Ces éléments peuvent être des mots, des phrases, des propositions ou des séquences entières.

À l'oral comme à l'écrit, les articulateurs logiques sont indispensables pour raconter, décrire, argumenter et pour situer dans le temps et l'espace. En ce sens, on parle des articulateurs logiques comme des « organisateurs textuels » qui assurent la structuration et le développement du texte. Mais, les modes d'organisation du texte diffèrent selon qu'il s'agit d'un texte oral ou écrit. D'où la nécessité de tenir compte de la situation de communication lorsqu'on étudie ces articulateurs logiques. Dans un texte oral, par exemple, le locuteur se trouve en relation directe (présence physique accompagnée d'une activité gestuelle et de mouvements du corps) avec un interlocuteur / auditeur. Cette présence physique dans une situation de transmission orale permet au locuteur de percevoir directement les réactions de son auditoire. Dans ce cas précis, le choix et l'emploi de certains articulateurs logiques dépendent en grande partie du contexte particulier de l'oral.

I. 1. Cohérence de la parole et cohérence du corps humain

Dans toutes les sociétés de tradition orale, comme c'est le cas chez les Ichelhyn du sud-ouest du Maroc, la parole occupe une place fondamentale. Dans ces sociétés où la culture orale prédomine, la transmission et l'acquisition du savoir s'effectuent en grande partie par la parole. En tachelhit, le terme *awal* renvoie à plusieurs sens selon le contexte : langue, discours, récit, proverbe, savoir, discussion, conversation, conseil, invocation, promesse, serment, déclaration, etc. Le mot *awal* ne se réfère donc pas ici à la parole en tant que phénomène sonore et physique mais à la parole comme phénomène social et moyen d'expression de la communauté. Ces différentes significations du mot *awal* montrent l'importance et la place

fondamentale de la parole au sein de cette société de tradition orale. C'est ce que nous rappelle le proverbe *awal ad igan bnadm* « c'est la parole qui fait l'homme », autrement dit l'homme y est jugé par sa manière de manier la parole.

La cohérence de la parole est associée dans cette société à l'image du corps humain. Une parole incohérente et non structurée est comparée à une parole qui n'a ni tête ni pieds *awal ur ilan ix f ula idarn*. Il s'agit là d'une métaphore d'un emploi fréquent. L'image de la verticalité du corps va de pair avec celle de la cohérence de la parole. En position debout, le corps fait porter tout son poids sur le sol. Cette position debout du corps renvoie symboliquement à l'image des paroles cohérentes et bien structurées. De même que les pieds (charpente osseuse) assurent la stabilité du corps humain et permettent la station verticale, de même les paroles efficaces et cohérentes sont des paroles qui ont des pieds. Les paroles qui n'ont pas de pieds *awal ur ilan idarn-ns* sont des paroles incohérentes *iqrbidn*. Dans le même sens, on dit de quelqu'un qui est sûr de lui, qui sait ce qu'il dit et ce qu'il veut *flan ibidd f-idarn-ns* « un tel est debout sur ses pieds ». Pour le même sens, nous avons également l'expression *flan issn maniy iga idarn-ns* « un tel sait où il met ses pieds ». Ainsi, le corps et la parole sont indistinctement mêlés dans la pensée de cette société.¹

II. Les procédés de structuration du texte oral tachelhit

En tachelhit, pour qu'un texte oral soit cohérent, il doit obéir à des règles d'organisation et de structuration. Ces règles exigent l'emploi d'articulateurs logiques appropriés afin de donner au texte son unité et lui assurer un enchaînement linéaire. Dans ce travail, nous étudions quelques articulateurs (mots, expressions, formules) qui contribuent à la structuration d'un texte oral tachelhit.

II.1. Les déictiques à valeur anaphorique

La répétition des éléments (des mots ou groupes de mots) est l'une des caractéristiques dominantes que nous relevons dans les récits oraux tachelhit. Cette répétition (d'une phrase à l'autre ou d'une séquence à l'autre) contribue à la cohérence et au développement thématique du texte. Pour avoir un fil conducteur entre les différentes séquences de son récit, le locuteur reprend de temps en temps des éléments antérieurs. C'est ce que nous avons avec les articulateurs à valeur anaphorique. En tachelhit, les démonstratifs (*yww-ad* « celui-ci », *xt-ad* « celle-ci », *yww-ann* « celui-là », *xt-ann* « celle-là », *yww-inn* « ceux-là », ...) jouent le plus souvent ce rôle d'articulateurs dans les récits narratifs de type *isaqsa-t yww-ad...* « celui-ci lui demanda... », *irar-as yww-ann...* « l'autre lui répondit... ». Rappelons que dans ce contexte, ces morphèmes sont dépourvus de leur valeur déictique en tant que

¹ El Mountassir 2003.

démonstratifs et fonctionnent comme des articulateurs qui assurent l'organisation et la cohérence du récit. Leur interprétation ne peut donc être définie en dehors du texte.²

Pour illustrer ceci, nous proposons l'étude de deux démonstratifs *yww-ann* « celui-là » et *yww-inn* « ceux-là » employés dans un petit conte tachelhit *kraqd ibukaḍn d-ufullus* « trois aveugles et le poulet » :

- (1) *ftan kraqd ibukaḍn dar yan urgaz ad dar-s nsin. lliy tlkem luqt n-imnsi isers-asn-d yat tzlaft n-ibrin iga-sn gi-s yan ufullus. lliy rad ctan izwar yan gi-tsn iga-nn afus y-tzlaft immiggir gi-s d-yan ufullus, yasi-t, ige-t y-wacckar-ns. k°ḍan yww-inn i-waḍu n-ifullusn y-ibrin, isaqsa yan gi-tsn yan, inna-yas: « afqqir Ḥmad, mnnaw ifullusn a-tusit kiyi? », inna-yas yww-ann: « nkki usiy kraqd », isaqsa-t yww-ann ula nnta: « imma kiyi mnnaw a-tusit », inna-yas: « nkki usiy sin ». isella-yasn bu-wfullus, inna-yasn: « hda-yat, sersat-d ifullusn ad-tn nbḍu, nkki ur usiy abla yan », nenna-as yww-inn: « awa sers-t-id a-g°ma, yww-ann ka illan ». lliy islla yww-ann i-yik-ann, ur sul dar-s mad iskar, ifka-sn afullus, bḍun-t, ccin-t.*

Trois aveugles se sont rendus chez un homme pour y passer la nuit. Au dîner, l'homme leur a servi un plat de couscous avec un poulet. Au moment où les trois commencent à manger, l'un d'eux a mis sa main dans le plat et a senti le poulet. Aussitôt, il l'a pris et il l'a mis dans son sac. Les deux autres (*yww-inn*) ont senti l'odeur du poulet et l'un d'eux demanda à un autre : « Dis-moi, mon vieux Ḥmad, tu as pris combien de poulets ? », l'autre (*yww-ann*) lui répondit : « moi, j'en ai trois ». L'autre (*yww-ann* [=Ḥmad]) lui demanda à son tour : « et toi, tu en as combien ? », il lui dit : « moi, j'en ai deux ». Celui qui a mis le poulet dans son sac les a entendus et il leur dit : « attendez, rendez les poulets pour les partager, moi je n'en ai qu'un ». Les autres (*yww-inn*) lui ont dit alors : « et bien notre ami, pose-le sur la table ; il n'y a que celui-là (*yww-ann* [= le poulet]) ». Lorsque l'autre (*yww-ann* = celui qui avait pris le poulet) a entendu cela, il n'a plus rien à dire ; il leur a donné le poulet et ils l'ont partagé.

Nous constatons que ce petit conte est parsemé du début jusqu'à la fin de ces deux articulateurs *yww-ann* « celui-là » et de *yww-inn* « ceux-là ».

L'emploi de *yww-ann* « celui-là » et de *yww-inn* « ceux-là » dans ce conte renvoie à chaque fois à un antécédent qui est introduit dans le texte d'une manière explicite ou implicite. Dans la séquence *kḍan yww-inn i-waḍu n-ifullusn...* « les autres (*yww-inn*) ont senti l'odeur du poulet... », *yww-inn* renvoie aux « deux aveugles » qui sont mentionnés auparavant par le conteur. L'articulateur *yww-inn*

² Dans ce travail, nous n'étudions pas le cas des particules d'orientation *d / nn* et leur rôle fondamental dans la cohérence et l'intelligibilité des textes oraux tachelhit. Cela a déjà fait l'objet d'une autre étude (v. El Mountassir 2000). Soulignons juste que malgré leur importance dans le processus de compréhension des récits oraux, ces particules n'apparaissent jamais dans les traductions.

permet ainsi de relier les épisodes du texte. L'usage de *γww-ann* et de *γww-inn* exige donc un effort et une attention de la part de l'auditeur du conte dans la mesure où ces termes lui permettent de suivre l'enchaînement de différents éléments du texte et d'identifier les personnages ou les objets dont il est question. Ces articulateurs nous montrent également comment la narration est agencée dans un récit oral. La cohérence du texte repose donc en grande partie sur la répétition de ces articulateurs à valeur anaphorique.³

II. 2. Le présentatif *had* « voici » dans les récits narratifs

Le présentatif *had* « voici » (ou ses variantes *ha* et *ha-k*) est fréquent dans les récits narratifs tachelhit. Dans cet emploi, le présentatif *had* perd toute sa valeur de démonstratif. En d'autres termes, l'emploi de *had* dans la narration est indépendant de la sphère spatiale de l'énonciateur dans la mesure où il ne s'agit pas dans ce contexte de montrer un référent. Examinons les exemples suivants extraits de contes tachelhit :

(2) *taqqsidt n-yan ugru iffuy-d yan wass γ-lein lliy izdy, igawr f-iggi yan uzru isummr gi-s tafukt, imikk had amdлу yucka-d...*

L'histoire d'une grenouille qui, sortant de la source où elle habitait, arriva sur un rocher et se mit au soleil. Un instant après, le temps devient **brusquement** nuageux....

(3) (...) *iksa ukan ha-k yan wuccen mzzin iffuy-d y kra ngr tasaft...*

(...) il était en train de garder son troupeau, quand **soudain** un petit chacal apparut derrière quelques chênes....

Dans ces exemples, nous avons à chaque fois deux actions successives (qui ne sont donc pas simultanées) : une première action qui est en cours d'accomplissement *isummr tafukt* « être au soleil » et puis une deuxième action *imikk had amdлу ...* « le temps devient **brusquement** nuageux... » (litt. peu voici le nuage...). Entre les deux actions, nous avons un rapport d'interruption: la deuxième action interrompt d'une manière brusque la première dans son déroulement. Et cette interruption de la deuxième action est exprimée par *had* « voici » d'où le sens de « d'un coup, brusquement, subitement, soudain... ».

Nous avons donc ici un modèle de description de type : déroulement d'une action + (*had* / *ha* / *ha-k*) interruption de cette durée par un nouvel événement. Dans ce cas, *had* est souvent précédé d'un verbe qui possède la valeur aspectuelle d'une durée. Le présentatif *had* fonctionne donc dans ce contexte de la narration comme un articulateur qui marque la surprise et la soudaineté.

³ Sur le rapport entre déictique et anaphore dans d'autres langues, v. les travaux de Kleiber 1991a et 1991b.

Dans l'exemple (3), nous avons le morphème *ha-k* qui signifie littéralement « à toi, tiens! », *k* est un pronom direct de 2^e personne singulier. Ce sens apparaît dans une situation de communication directe où l'interlocuteur est interpellé (*ha-k adlis-nk* « tiens ton livre »). Dans le contexte de la narration, *ha-k*, qui reste figé, permet d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur un fait nouveau qui intervient brusquement dans le récit. On peut paraphraser le contenu sémantique de l'articulateur *ha-k* dans ce contexte comme suit: prête-moi attention à ce que je vais dire... ; ton attention à ce qui va suivre.

L'examen de ces déictiques (démonstratifs et présentatifs) permet de nous rendre compte de leur rôle dans l'organisation et l'articulation des récits tachelhit. À partir de ces exemples, nous comprenons donc que ces déictiques font partie des articulateurs, comme indices linguistiques, qui assurent la succession des événements dans la narration. L'auditeur est constamment invité à prêter attention à ces termes afin de suivre les différentes étapes du déroulement du récit. Ces articulateurs constituent ainsi des éléments immédiats de la cohérence et de l'intelligibilité des récits oraux.

II. 3. Les articulateurs argumentatifs

Dans un récit argumentatif, le locuteur tente de persuader son interlocuteur en utilisant des procédés de conviction et de justification. Ces procédés permettent de construire les différentes articulations du raisonnement logique d'un texte. Dans ce type de texte, il s'agit souvent d'une succession de trois étapes: début, développement et fin.

Pour le début, il s'agit de présenter et d'introduire les premiers moments de l'argumentation. En tachelhit, nous avons plusieurs articulateurs qui jouent ce rôle comme *amzwaru*, *y-umzwaru...*(< *izwir* « être le premier ») « en premier, premièrement, tout d'abord, pour commencer, etc. ». D'autres expressions sont également employées dans ce contexte où le locuteur utilise la première personne du pluriel : *ad d namz awal*, *ad d niwl i wawal ...* « commençons d'abord... ».

Dans la partie du développement, divers procédés argumentatifs qui s'inscrivent dans un but de raisonnement sont employés. Ces procédés permettent au locuteur de structurer, de répartir ou de hiérarchiser les différentes séquences du développement argumentatif (explication, justification, complémentation, addition, ...) de son récit. Nous étudions ici quelques cas les plus fréquents dans les récits tachelhit.

II. 3. 1. Explication causale

La construction d'explication causale (parce que, en raison de, à cause de, puisque, ce qui montre que, ce qui prouve que, ...) est l'une des composantes

essentielles de l'argumentation. Cette opération logique peut être exprimée en tachelhit de manières différentes :

- soit par l'emploi du relateur *acku* « parce que » :

(4a) *tamment-ad thrra acku tga tin udrar.*
ce miel est amer **parce que** c'est le miel de la montagne.

- soit par l'emploi d'une construction phrastique (locution) :

(4b) *tamment-ad tga tin udrar ma yann ad d yiwin lliy thrra.*
c'est le miel de la montagne, c'est **pour cette raison** qu'il est amer.

Dans ce dernier exemple, nous avons l'emploi de la forme participiale d'accompli *iwin*, du verbe de déplacement *awi* (accompagné ici de la particule d'orientation *d* « vers ici ») « amener, emmener... », dans une construction particulière exprimant la relation logique de l'explication causale : « cela amenant / faisant que » > « c'est pour cette raison, c'est pourquoi ». Ajoutons que la construction *ad d yiwin* n'est pas une forme figée puisque nous pouvons avoir une forme d'inaccompli *ad d ittawin* avec une nuance de sens de type aspectuel (accompli / inaccompli). Rappelons également que nous retrouvons ces deux constructions dans les phrases interrogatives avec la locution *mad d yiwin / mad d ittawin*... ? « pour quelle raison...pourquoi... ? ». D'autres locutions exprimant la même relation sont employées dans ce contexte comme articulateurs logiques : *ma yann ad imlan / ad immalan*... « cela montre / cela prouve que... » (< *ml* « montrer, indiquer »).

II. 3. 2. Établir une comparaison

Dans un récit argumentatif, la comparaison (comme, selon,...) permet souvent d'apporter une explication et une justification à une idée ou à un argument précédent. Dans ce cas, le locuteur se réfère à la comparaison dans le but de donner plus de solidité à son propos pour convaincre son interlocuteur :

(5) (...) *argaz, lli igan argaz, yik-lli ttinin middn, iclhəyn, iy nn ikem s ssuq, ikk-d rrehbt n-lbhaym ... [26-27].⁴*

(...) l'homme, digne de ce nom, **comme disent les gens**, Ichelhyn, lorsqu'il va au souk, il se rend d'abord au hall du bétail....

En utilisant l'expression *yik-lli ttinin middn* « comme disent les gens ; comme on dit » dans cet exemple, le locuteur manifeste et affiche une certaine attitude par rapport à ce dont il parle. Cette expression permet en effet d'apporter un soutien à son raisonnement et à son argumentation puisque ce qu'il énonce est également, en quelque sorte, soutenu par les gens (*middn*), c'est-à-dire le savoir commun.

⁴ Les numéros qui suivent certains exemples renvoient aux paragraphes de notre corpus que nous avons recueilli, à plusieurs reprises, depuis 1984 dans les différentes localités du sud-ouest marocain.

D'ailleurs, l'expression **yik-lli ttinin middn** fait partie des formules d'énonciation des proverbes en tachelhit comme :

nnan willi zrinin, ar ttinin willi zrinin, nnan / ar ttinin middn, yik-lli s nnan ayt zikk, yik-lli s nnan willi zwarnin.

les ancêtres disent, les ancêtres ont dit, comme disent les gens, comme on dit....

Et comme on le sait, toute parole proverbiale, qui provient de ce que l'on désigne par « sagesse populaire », permet de donner plus de crédibilité aux dires des individus.⁵

II. 3. 3. Addition et progression dans le récit argumentatif

Pour ajouter de nouveaux arguments et progresser dans son récit, le locuteur fait appel à des articulateurs additifs. Ces articulateurs ont pour objectif de marquer les différentes étapes du raisonnement dans un récit argumentatif. En tachelhit, ces morphèmes sont classés selon leur fonction dans le récit. Nous étudions ici quelques cas attestés en tachelhit.

II. 3. 3. 1. Établir un parallélisme (il y a...puis il y a autre...; d'un côté ... de l'autre côté...; d'une part...d'autre part).

(6) *tamyra, illa tqbilt lliy ar tkka smmus d mraw n-wass, illa tqbilt lliy ar tkka imalass, ilint tqbilin llih ar tkka kraç ussan* [42-43].

il y a des localités où la fête du mariage dure quinze jours, **il y a** d'autres localités où cette fête dure une semaine, **et puis il y a** d'autres où ça dure trois jours.

Dans cet exemple, nous avons l'enchaînement de trois faits qui sont mis en parallèle par le locuteur. Chaque fait est introduit par le verbe *ili* « être quelque part, se trouver quelque part ». Il importe de relever ici que dans les deux premières séquences de l'énoncé, le verbe *ili* est à la forme d'accompli *-lla*, alors que dans la dernière séquence, ce verbe prend la forme d'aoriste *ili*. Il s'agit ici d'un aoriste enchaîné « **et puis il y a...** » qui marque la fin des séquences qui sont en parallèle dans l'énoncé.

(7) (...) *ɣay-ann iga kra iga-tt taqbilt d manik ar tskar: illa y lliy ar thucn irgazzn d-tmyarin rein, illa y lliy ar thucnt yir tumyarin ...*[59-60].

(...) cela dépend de chaque région: **il y a** des lieux où les hommes et les femmes dansent ensemble, **il y a** d'autres lieux où les femmes dansent seules (sans les hommes)...

Dans cet énoncé, nous avons la forme impersonnelle *illa* « il y a » du verbe *ili*. D'autres articulateurs argumentatifs marquant un effet de parallélisme sont également employés dans ce contexte. C'est le cas par exemple des couples comme

⁵ El Mountassir 2009.

yat tsga...yat tsga aḍnin, ou *yan ummid...yan ummid aḍnin* « d'un côté...de l'autre côté... ; d'une part...d'autre part ». Rappelons que les termes *tasga* et *ammid* sont empruntés au vocabulaire de l'espace « côté, devant, devanture ».

II. 3. 3. 2. Introduire une alternative (soit...soit...; ou...ou bien...)

(8) (...) *ar-d tggan [imksawn] taysyart, yan ad irar lbal s tsga-yad, yan ad irar lbal s xt-ad, nyedd yan ad iks yass-ad, yan ad iks askka* [78-79].

(...) Ils [bergers] font un tirage au sort: **l'un** va garder ce côté-ci et **l'autre** va garder l'autre côté; **ou bien l'un** va conduire le troupeau au pâturage aujourd'hui, **et l'autre** le lendemain.

Dans la première séquence de cet exemple (*yan ad irar lbal s tsga-yad, yan ad irar lbal s xt-ad*), le locuteur a utilisé deux fois le numéral indéfini *yan* « un » pour répartir et mettre en parallèle deux situations différentes (l'un va garder..., l'autre...). Il s'agit donc ici d'un autre morphème qui fonctionne dans ce contexte comme un articulateur logique. La présence de *nyedd* « **ou bien** » dans la suite de l'énoncé introduit une alternative qui, contrairement au parallélisme, exprime un choix et un rapport d'exclusion.

II. 3. 3. 3. Renforcer une idée ou un argument (de plus, en plus de ça, en outre, de surcroît, ...)

(9) (...) *nnig yik-ann ar ittak^or...*

(...) **en plus** de ça, c'est un voleur....

nnig, terme d'origine spatiale « au-dessus », est employé dans les récits argumentatifs pour renforcer une idée ou un argument. Dans ce cas, l'articulateur *nnig* est souvent suivi de démonstratif à valeur anaphorique *yik-ann* « cela, ça » qui renvoie à un fait antérieur dans le récit. Rappelons que *nnig* est utilisé également dans le contexte de l'évaluation quantitative exprimant un degré supérieur (dépasser, surpasser) : *dar-s nnig n 80 n-usgg^oas* « il a plus de 80 ans ». ⁶

II. 3. 3. 4. Ajouter un élément complémentaire (également, aussi, d'ailleurs, ...)

(10) (...) *ar dah ttinin, yat tklit ad sadsa taydit, ih tlas...* [102].

(à ce propos) on dit **également** que la chienne ne fait rire qu'une seule fois, lorsqu'elle est tondue....

Les articulateurs additifs étudiés ici constituent des éléments de dispositif argumentatif du récit tachelhit. Tout en permettant de relier les idées et les arguments, ces éléments favorisent la compréhension du raisonnement du texte.

⁶ El Mountassir 2012.

II. 3. 4. Expressions et formules de rappel

Le mode d'organisation du texte argumentatif exige de la part du locuteur de rappeler de temps en temps certains moments du développement afin de mieux suivre l'ensemble de l'argumentation et de ne pas perdre le fil conducteur du texte. C'est le procédé de va-et-vient qui est essentiel et indispensable surtout dans les récits oraux. Dans le domaine tachelhit, le locuteur fait appel à plusieurs expressions et formules comme *meklli nenna* ... « comme on l'a dit », *aylli adlli nenna*... « comme on l'a déjà dit... », *ad ur nttu*... « n'oublions pas... », *ad d nk^oti*... « rappelons... », etc. Dans toutes ces expressions, le locuteur intervient dans son récit en employant la première personne du pluriel.

Une fois que le locuteur a fini de rappeler les différents moments de son développement argumentatif, il reprend la suite de son récit en utilisant cette fois-ci des formulations de reprise : *ad d nnurri yil-ad*..., *ad nmmatti*..., *ad nzri*... « passons maintenant..., revenons à, venons-en à... ». En faisant appel à ces expressions, le locuteur annonce l'introduction des nouvelles idées et de nouveaux arguments dans son récit. Soulignons ici que les verbes employés dans ces expressions sont tous des verbes de déplacement *urri* « revenir », *mmatti* « déplacer, passer » *zri* « passer ».⁷ L'emploi des verbes de déplacement dans ce contexte montre que le récit argumentatif est perçu ici comme un parcours où on se déplace d'une étape à une autre, ou d'un argument à un autre.

II. 3. 5. Articulateurs de clôture

Pour annoncer le dernier moment du développement argumentatif et présenter une conclusion à son récit, le locuteur utilise certains articulateurs de clôture. Ces articulateurs peuvent être des mots *tigira* « enfin, à la fin, en fin de compte » ou des expressions comme *awal n-ufella*, *ad nut awal y-ufella* « pour conclure, en conclusion, pour terminer,... ». *Tigira*, autre terme appartenant au domaine de l'espace, désigne littéralement « derrière, arrière » (*tigira n-tgmmi* « derrière la maison »). Ce terme fait partie des articulateurs argumentatifs qui marquent la conclusion d'une argumentation ou d'un raisonnement :

(11) *ikka tugget n tmizar n brra, tigira yurri-d s tmazirt-ns.*

Il a été dans plusieurs pays à l'étranger, **en fin de compte** il est revenu à son pays.

Rappelons que le terme *tigira* est également employé dans le domaine temporel (v. plus bas). Dans les expressions *awal n-ufella* (litt. la parole du haut), *ad nut awal y-ufella* (litt. frappons la parole en haut), nous retrouvons un autre terme d'origine spatiale *afella* « haut ». Dans la culture tachelhit, une parole sérieuse et

⁷ À propos des verbes de déplacement, v. plus bas.

importante est une parole située en « haut ». Le haut *afella* est donc plus valorisé que le bas *izddar*. « Frappons la parole en haut » signifie ici « ce qui est important à retenir, en résumé, en dernier mot, dire l'essentiel,... ». Dans un autre contexte, la parole du « haut » est liée au pouvoir et à l'autorité comme l'indique l'expression tachelhit *willi dar awal n ufella* « ceux qui ont la parole du haut » pour dire ceux qui ont le pouvoir.

II. 4. Les articulateurs temporels

Dans les textes narratifs tachelhit, nous retrouvons plusieurs termes (noms, verbes) et expressions qui jouent le rôle d'articulateurs temporels. Ces articulateurs contribuent à l'organisation temporelle du texte.

II. 4. 1. Verbes de déplacement *kk* « être quelque part de passage » et *zri* « passer, dépasser »

D'abord, il faudrait rappeler que le sémantisme de ces verbes implique l'idée de parcours et de déplacement : « être quelque part de passage » et « passer » exigent le déplacement d'une cible d'un lieu vers un autre.⁸ Ce sémantisme, nous le retrouvons dans le contexte du temps. En berbère, nous avons un remarquable phénomène de polysémie lexicale des verbes de déplacement, car ces verbes sont utilisés de façon systématique dans d'autres domaines les plus divers, autres que l'espace, comme le temps, la quantification, l'émotion, etc. Comme c'est le cas dans beaucoup de cultures, les concepts du temps sont appréhendés en termes d'espace. Ce dernier est le domaine source favori du temps. Ce principe est un modèle culturel prédominant dans la plupart des sociétés humaines.⁹

Le déplacement géographique dénoté par les verbes *kk* et *zri* dans un contexte spatial est transféré en déplacement chronologique dans un contexte de temps. Pour le verbe *kk* par exemple, nous pouvons avoir *kkiy adrar* « j'étais en montagne » (sens spatial) et *ikka unzar imalass* « il a plu pendant une semaine » (sens temporel). Dans ce dernier exemple, le verbe *kk* est suivi d'un élément temporel *imalass* « semaine », d'où le sens de « passer un laps de temps, durer ». Lorsque ces verbes sont employés comme articulateurs temporels dans les récits narratifs

⁸ Il convient de distinguer entre déplacement et mouvement. Il s'agit de deux processus complètement différents l'un de l'autre. Les verbes de déplacement impliquent le déplacement d'un corps - qu'il soit humain ou non - dans sa totalité d'un lieu vers un autre, contrairement aux verbes de mouvement qui n'impliquent qu'un simple mouvement d'une partie d'un corps. Si le déplacement exige un changement obligatoire de lieu, le mouvement implique un changement de position. À propos des verbes de déplacement en tachelhit (El Mountassir 2000).

⁹ Guillaume (1964) précise que le trait universel de la représentation du temps dans les langues naturelles, c'est sa spatialisation. Cet auteur désigne par le terme chronogénèse cette représentation spatialisée du temps dans l'esprit humain.

tachelhit, ils indiquent une succession et une progression chronologiques. Examinons les exemples suivants :

- (12) (...) *ifka-as-tn [idukan]a yamz-tn umucc dar waydi lli, **ikk mad ikka** ...*(conte)
 (...) le chien les [babouche]s donnés au chat, (puis) **un temps s'écoulait**

L'expression *ikk mad ikka* exprime dans cet exemple une durée indéterminée (litt. il passe ce qu'il a passé = ça a duré ce que ça a duré). On relève ici l'emploi de la forme verbale aoriste *ikk* non précédée de la particule *ad*. Dans ce même contexte, l'expression *ikk mad ikka* peut être substituée à une autre avec le verbe *zri* « passer » : *izri mad izrin...* « le temps passe... »

L'indice de personne *i-* de 3^e personne du singulier renvoie ici au terme *lhal* « temps, situation » que nous pouvons avoir dans d'autres exemples comme :

- (13) *ikka lhal mnaw isgg°asn*
 ça a duré quelques années (litt. le temps a duré quelques années).

Nous pouvons avoir également dans cette catégorie d'articulateurs exprimant un temps indéterminé des expressions figées comme la formule la plus fréquente dans les récits tachelhit : *zayd a lhal, ack d a lhal !* « va ô temps et reviens ô temps ! ». On relève là aussi l'emploi de deux verbes de déplacement *zayd* et *ack* « s'en aller, aller, revenir ». (P. Galand-Pernet, 1973-1974, 1981).

II. 4. 2. Autres expressions temporelles

Dans la chronologie des événements, on peut préciser la durée temporelle (longue ou brève) par les articulateurs appropriés comme *ur ikka lhal yat...* « ça n'a pas duré longtemps... = peu de temps après... », ou *ikka lhal gigan ...* « ça a duré longtemps... = longtemps après... ». ¹⁰ Dans ce dernier exemple, l'indication temporelle de « longue durée » est exprimée par le morphème quantificateur *gigan* qui signifie « beaucoup, grande quantité ». Nous retrouvons également ce transfert du concept de la quantification dans le domaine du temps avec le terme *imikk* « petite quantité, peu » : ¹¹

- (14) (...) *iffuy-d ikru lli ar itlli s ulli imil lah-as-tn, imun d uyaras, yurri-d s tgmmi ad iruh, ar ifitu **imikk** immiqqir d yan uccen.*

(...) le chevreau en question cherchait le troupeau mais ne trouva personne. Il marcha un **petit moment** pour revenir à la maison et il rencontra un chacal.

¹⁰ Il importe de rappeler que le verbe *kk* est employé dans d'autres expressions temporelles. Pour exprimer un temps révolu, on recourt souvent à l'emploi de ce verbe à l'accompli + pronom féminin *tt* (3^e p. sg.) + particule d'orientation *nn*: *kkiy-tt-inn ar kmmiy* « j'avais fumé / j'étais un fumeur ». Ajoutons que nous retrouvons la même expression mais avec un emploi impersonnel dans la formule d'ouverture du conte tachelhit: *ikka-tt-inn yan ḍdur...* « il était une fois... ». À ce sujet, v. El Mountassir 2000.

¹¹ À propos des quantificateurs *gigan* et *imikk* en tachelhit, v. El Mountassir 2012.

(15) (...) ‘*ajj-nn kullu may-nna ttinit, hati rad-k ccex, rad-k ccex*’. **Imikk ha** *bumḥnd izri-d, iyr-as umkraz inna-s* [conte I].

(...) ‘je ne veux rien savoir de tout ce que tu racontes, je te mangerai, je te mangerai’. **Tout de suite** après, un hérisson surgit et le cultivateur l’appela.

Le terme *imikk* employé dans ces énoncés (tirés de petits contes) comme articulateur temporel prend le sens de « peu de temps, petit moment, un petit instant... ». Dans l’exemple (15) *imikk* est suivi de déictique *ha* « voici ». Comme nous l’avons mentionné plus haut, *ha* fonctionne dans ce contexte comme articulateur qui permet d’introduire un élément nouveau dans le récit d’une manière brusque et soudaine « d’un coup, tout à coup, tout de suite après, brusquement,... ».

D’autres termes appartenant au registre de l’espace sont également employés comme articulateurs temporels dans les récits tachelhit. Parmi ces termes, nous avons *tigira* « derrière, arrière » et *zzey* « depuis » :

(16) *mncekk ad ikka yuḍn, tigira ijji sul*

Il était pendant longtemps malade, **finalement** il a retrouvé sa santé.

(17) (...) *yaḍu-d iyirdem, zzey yakud-ann ad issuki aqlal* [conte II]

(...) le scorpion retourna alors chez lui, (et) **depuis** ce temps-là il a manqué de tête.

Ces deux articulateurs temporels permettent de structurer le déroulement chronologique des faits dans un récit. *Tigira* marque la fin ou le résultat d’une succession linéaire « finalement, en fin, à la fin, en fin de compte, en dernier lieu,... ». Rappelons que ce même terme est utilisé, comme on l’a vu plus haut, dans le contexte de l’argumentation comme un articulateur de clôture et de conclusion. Dans l’exemple (17) *zzey* est suivi d’un indicateur temporel (*y*)*akud-ann* « ce moment-là, ce temps-là ».

III. En conclusion

Comme nous l’avons précisé dans ce travail, les articulateurs logiques sont des éléments linguistiques (déictiques, noms, verbes, expressions et formules stéréotypées) indispensables pour la structuration et l’organisation du texte oral tachelhit. En permettant de relier les idées essentielles, ces articulateurs constituent des repères qui facilitent l’identification du mode de structuration du texte. Nous avons étudié plusieurs fonctions que peuvent avoir les articulateurs logiques en tachelhit. Cela dépend du type de texte. Pour développer une argumentation par exemple, le locuteur fait appel aux articulateurs qui lui permettent d’indiquer les grandes étapes du raisonnement (préciser une cause, introduire une alternative, renforcer et mettre en valeur une idée, ajouter une nouvelle séquence, etc.).

Dans cette étude, nous avons également remarqué qu'un nombre important de ces articulateurs logiques sont empruntés au vocabulaire de l'espace (présentatifs, démonstratifs, verbes de déplacement, tournures diverses, etc.). Pour marquer une continuation et une progression temporelle dans un récit, on recourt souvent aux verbes qui expriment un déplacement spatial comme *kk* « être quelque part », *zri* « passer, dépasser », *ack* « venir », etc.

Ajoutons enfin les questions traitant les modes de structuration du texte oral ne font l'objet d'aucune présentation dans les grammaires berbères, celles-ci sont souvent structurées selon les catégories formelles de la langue.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Di Tolla, Anna Maria, 2009, « Représentations et métaphores dans le lexique berbère du corps », in Rainer Vossen – Dymitr Ibriszimow – Harry Stroomer (eds.), *Études berbère IV. Essais lexicologiques et lexicographiques et autres articles. Actes de 4. Bayreuth-Fankfurter Kolloquium zur Berberologie* (21-23 septembre 2006 à Francfort-sur-le-Main), Berber Studies, 25, Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 65-78.
- El Mountassir, Abdallah, 2000, « Langage et espace. Les particules d'orientation -d / -nn en berbère (tachelhit) », in Salem Chaker (éd.) *Études berbères et chamito-sémitique, Mélanges offerts à Karl -G. Prasse*, Éditions Peeters, Paris-Louvain, 129-154.
- _____, 2003, « Parole *awal* et corps humain chez les Ichelhiyn », in Miloud Taïfi – Abdelali Sabia (éd.), *La langue du corps et le corps de la langue*, Publications de l'UFR des Sciences du Langage et de GREL, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Fès, Dhar El Mehraz, 69-75.
- _____, 2004, « À propos de la grammaticalisation des verbes en tachelhit. L'exemple du verbe *ili* -être quelque part...», in Kamal Naït-Zerrad – Rainer Vossen – Dymitr Ibriszimow (éd.), *Nouvelles études berbères. Le verbe et autres articles*, (Berber Studies, 8), Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 41-50.
- _____, 2009, « Les sources du savoir et leurs marques linguistiques en berbère (Domaine tachelhit) », in Rainer Vossen – Dymitr Ibriszimow – Harry Stroomer (eds.), *Études berbère IV. Essais lexicologiques et lexicographiques et autres articles. Actes de 4 Bayreuth-Fankfurter Kolloquium zur Berberologie*, 21-23 September 2006 à Francfort-sur-le-Main, (Berber Studies, 25) Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 89-99.
- _____, 2012, « L'expression de la quantification nominale en tachelhit », in Rainer Vossen – Dymitr Ibriszimow – Harry Stroomer (eds.), *Études berbères VI. Essais sur la syntaxe et autres articles. Actes de 6 Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie*, Université de Bayreuth, 19-21 juillet 2010, (Berber Studies, 35), Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 99-112.
- Guillaume, Gustave, 1964, *Langage et sciences du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval, Nizet, Paris.
- Galand-Pernet, Paulette, 1973-1974, « Signaux démarcatifs dans la "fille-gazelle", conte berbère de Tazerwalt (Maroc) », in *Littérature Orale Arabo-Berbère*, 6-7, 53-98.

- _____, 1981, « Signalisation sur la route du conte, esquisse d'un système sémiologique », in *Littérature Orale Arabo-Berbère*, 12, 15-40.
- Kleiber, George, 1991a, « Anaphore-deixis : où en sommes-nous ? », in *Information grammaticale* 51, p. 3-19.
- _____, 1991b, « Celui-ci /-là, ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu », in *Revue Québécoise de Linguistique*, 21 (1), 123-170.
- Neveu, Franck, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris.

ABSTRACT

The logical articulators are words or expressions which serve to organize and to structure a text. In tachelhit, the logical articulators are essential to describe, to argue and to place in the time and the space. In this sense, we speak about logical articulators as *textual organizers* who assure the structuring and the development of the text. In this paper, we have studied several functions that the logical articulators can have in tachelhit. It depends on the type of text. In this study, we also noticed that a significant number of these logical articulators are borrowed from the vocabulary of the space (presentative, demonstrative, verbs of movement, diverse forms, etc.).

RAZIK FEDIKHI

Variation et insécurité linguistiques en milieu scolaire : Cas de la langue kabyle d'usage dans la ville de Bejaïa

1. Préambule

Le kabyle est une langue qui appartient au groupe berbère (amazigh) de la grande famille afro-asiatique (ou chamito-sémitique). Cependant, cette filiation est sujette à controverse car, pour d'autres chercheurs,¹ une veine de parenté a été établie avec une autre langue issue des vallées pyrénéennes : la langue basque parlée en Espagne et en France. Des chercheurs ont découvert des commencements de preuve. En vain, les résultats auxquels ils sont parvenus sont rien moins que concluants.³

Aujourd'hui, la langue kabyle est cantonnée essentiellement dans les montagnes de la partie centrale du nord de l'Algérie, allant de l'ouest à l'est en parcourant les montagnes du Djurdjura jusqu'aux montagnes des Biban et des Babour.

Le nombre de locuteurs parlant cette langue varie entre 6 à 10 millions. Ce chiffre pourra être revu à la hausse ou à la baisse. Or, les différents recensements administratifs effectués jusqu'à présent ne divulguent pas leurs résultats relatifs au nombre de locuteurs kabylophones. D'ailleurs, les statistiques relatives à l'aspect linguistique de la population locale sont devenues un enjeu politique entre les mains du pouvoir en place.

Pareillement à toutes les langues amazighes de l'Afrique du Nord, le kabyle est demeuré pendant des siècles une langue confinée exclusivement dans l'oralité. Rares sont les documents ou archives qui témoignent d'une tradition scripturale connue des kabyles des périodes anciennes.

¹ Cf. travaux de Charencey, Von der Gabelenz, Shuchardt (cité par Henri Basset, 1919 (réédit. 2012), *Le Berbère et sa langue*, Belle-Lettres, Alger, 11). Un article rédigé par Hector Iglesias (2011) mérite d'être cité dans cette note ; l'auteur de cet article nous fournit des analyses scientifiques, plus au moins, harmonieuses concernant la parenté du berbère avec la langue basque (Cf. « La parenté de la langue berbère et du basque: nouvelle approche », in :

hal.archives-ouvertes.fr/.../La_parente_de_la_langue_berbere_et_du_basque.pdf).

² Les Pyrénées est une chaîne de montagnes qui s'étendait sur 430 km, le versant nord appartient à la France, le versant sud appartient à l'Espagne.

³ Henri Basset, 1919 : 10-11, *op. cit.*

Le passage à l'écrit de cette langue a débuté bien avant son accession au rang de langue d'enseignement. L'ensemble des productions durant cette période se sont focalisées sur l'écriture/réécriture littéraire (réécriture de contes et de poésie ancienne, écriture de romans, etc.).

L'année 1990/1991 représente une charnière décisive du passage du kabyle au statut de langue à enseigner et langue d'enseignement. Cet aspect s'est concrétisé par l'ouverture de deux départements en langue et culture amazighes, respectivement à l'université de Tizi-Ouzou (1990) et à l'université de Bejaïa (1991) ; deux grandes villes représentatives de la Kabylie en terme de densité de locuteurs.

Ce changement de situation ne s'est pas réalisé fortuitement. Grâce au combat pacifique, à l'abnégation et à la mobilisation citoyenne kabyle, un changement social s'est opéré en Algérie, et ce depuis son indépendance en 1962 en passant par les événements tragiques du Printemps Berbère d'avril 1980 et des événements du 5 octobre de 1988.

Depuis 1962 jusqu'à l'an 1988, la langue kabyle est *stricto sensu* interdite dans le paysage socio-politique et linguistique de l'Algérie ; les kabyles sont privés d'apprendre leur langue maternelle à l'école ou de la parler dans la rue. D'ailleurs, à Alger notamment, si les services de sécurité surprennent deux locuteurs kabyles s'expriment en kabyle, immédiatement ces derniers seront détenus en prison. Par conséquent, l'arabe littéraire et/ou l'arabe dialectal ainsi que le français ont pris la place que doit occuper le kabyle. Ces deux langues étrangères ont pris le statut de langues de prestige, le kabyle est demeuré une langue minorée et menacée par les progrès de l'arabisation prônée par les décideurs du pouvoir jacobiniste algérien.⁴

Sous la pression des mouvements militants de revendication linguistique et identitaire, notamment la grève du cartable (appelé communément le « Boycott scolaire ») durant l'année scolaire 1994-1995 en Kabylie, une transformation des représentations sociales s'est réalisée en Algérie : une pseudo reconnaissance des langues berbères (amazighes) parlées en Algérie a eu lieu par la signature d'un décret officiel portant sur l'introduction du kabyle et des autres « variantes » de tamazight dans le système éducatif national par l'ex-président Liamine Zeroual. Pour mettre à l'œuvre ce projet, le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) fut créé en mai 1995.

Dès lors, les premières classes pilotes de l'enseignement de l'amazigh ont vu le jour dans différents départements du pays : en Kabylie, dans le pays des Aurès (les Chaouis), chez les Mozabites, à Tipaza, ...

Le début de cet enseignement s'est effectué d'une manière incertaine et sans aucune réflexion préalable concernant la formation des formateurs et l'élaboration du matériel didactique. Cet état de fait a engendré d'innombrables obstacles sur les pratiques socio-pédagogiques du côté des enseignants et des apprenants.

⁴ Cf. Charte Nationale (1976).

Aujourd'hui encore, on ressent ces conséquences : la prise en charge effective de cette langue est demeurée au stade embryonnaire !

2. Problématique et encadrement méthodologique de notre contribution

Notre objectif dans cette contribution est de traiter un aspect de la mauvaise gestion et d'une négligence apparente de la langue kabyle. En effet, nous voudrions nous intéresser à la place qu'occupe la variation linguistique dans les pratiques communicatives des apprenants adolescents du cycle secondaire au niveau de la ville de Bejaïa. Notre problématique s'articule autour des différents types de variations linguistiques relevées dans les écrits des élèves à travers une comparaison de fait avec la langue enseignée (le kabyle standard). Nous voudrions savoir également si une corrélation existe entre le sentiment d'insécurité linguistique ressenti chez les élèves et l'hétérogénéité de leurs écrits.

Notre contribution pourra servir à l'élaboration du matériel didactique adéquat à tout enseignement effectif du kabyle (notamment au niveau des contenus didactiques des manuels scolaires). D'autre part, les différentes propositions que nous avons élaborées peuvent contribuer au processus d'aménagement linguistique du kabyle, d'autant que l'école représente le meilleur moyen d'instituer une norme.

Notre enquête a été effectuée durant l'année scolaire 2010/2011 dans un lycée situé au niveau de la ville maritime de Bejaïa.⁵ Étant enseignant dans ce même lycée durant une période de cinq années consécutives (septembre 2008/décembre 2012), j'ai effectué mon enquête auprès de mes élèves, avec qui j'ai travaillé pendant tout leur cycle secondaire (trois années scolaires successives : de 2009 jusqu'à 2012). Ces apprenants dans leur majorité sont issus des villages qui entourent la ville de Bejaïa, les autres apprenants habitent au milieu de la ville elle-même. C'est l'ensemble de ces villages et la partie centrale de la ville qui constituent la commune de Bejaïa. La communauté linguistique habitant la commune de Bejaïa est appelée les Imezzayen. La population de cette petite communauté appartient à la communauté linguistique⁶ kabyle, leur parler est appelé le parler des Imezzayen.

Notre analyse est opérée sur un corpus de 24 nouvelles (plus ou moins longues) réalisées par les élèves de 2^e année secondaire (une classe de filière Lettres et

⁵ Bejaïa est une ville anciennement construite, son histoire remonte à la période romaine. Démolie puis reconstruite par la dynastie kabyle des Hammadites au XI^e siècle de notre ère sur les ruines romaines. Au XVI^e siècle, elle est occupée par les Espagnoles puis les Turcs jusqu'à l'an 1827. Aujourd'hui, cette ville est devenue cosmopolite, elle englobe un nombre de population qui dépasse les 250.000 habitants.

⁶ Nous signalons que la définition exploitée pour définir la communauté linguistique, dans notre cas, est celle adoptée par Leonard Bloomfield (1970, *Le Langage*, Payot, Paris, 44); André Martinet (1964 [1998], *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 145-146) et William Labov (1976, *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, 338).

langues étrangères, deux autres dans la filière Lettres et philosophie). Dans chaque classe, le nombre de filles et garçons est globalement identique.

3. Présentation du corpus et procédés d'enquêtes

Le corpus de nouvelles que nous avons analysé est réalisé par les élèves dans une période allant de 20 à 30 jours. Il rentre dans le cadre de la pédagogie de projet (ou pédagogie par compétences). Cette dernière approche est la nouvelle méthode d'enseignement instaurée en Algérie depuis l'année scolaire 2005-2006. Les projets des élèves sont regroupés dans un projet global qui s'intitule : « Création et écriture de nouvelles pour la réalisation d'un recueil de nouvelles ». Nous rappelons que chaque groupe de 3 à 4 élèves choisissent leur thème et procèdent par la suite à la création de leur propre nouvelle.

Après avoir pris soin de consulter les différentes productions réalisées par les apprenants, nous avons constaté dans la production de certains groupes (4 à 5 groupes sur les dix groupes que contient chaque classe) une variation dans leurs écrits par rapport à langue standard enseignée.

À priori, nous avons considéré cet aspect comme une « déviation linguistique » ou encore une violation volontaire des règles grammaticales et lexicales apprises lors des cours, appelée également grammaires des fautes.⁷ En effet, Josiane Boutet, à l'instar du linguiste genevois Henri Frei, suggère que la notion même de la faute doit être reconsidérée car elle est explicable à l'intérieur du système de la langue. Selon Henri Frei,⁸ les fautes ne sont pas aberrantes mais répondent à des besoins des langues et elles représentent en fait un état historique futur de la langue.

Cette situation nous a incité à prendre en considération les différentes remarques et suggestions élaborées à travers les écrits des élèves. Par conséquent, nous nous sommes approchés auprès de ces groupes d'élèves et nous leur avons demandé des éclaircissements par rapport à ce qu'ils ont rédigé.

À ce niveau, nous avons pris un échantillon de 3 groupes dans chaque classe, ce qui représente environ 9 à 12 élèves. Dès lors, par l'intermédiaire de l'observation participante⁹ et des différents entretiens semi-directifs, nous avons effectué une étude quantitative et qualitative. Les résultats obtenus sont regroupés dans deux catégories :

⁷ Cette appellation provient de Josiane Boutet (1997, *Langage et société*, Seuil, Paris, 40-41).

⁸ Henri Frei, 1929 [1985], *La grammaire des fautes, introduction à la linguistique fonctionnelle*, Slatkine, Genève.

⁹ « L'observation participante est une méthode principalement issue du champ de l'ethnologie [...] Notons que l'un des éléments de l'observation participante en ethnologie est l'apprentissage de la langue du groupe observé [...] Ce type d'enquête consiste à recueillir des données en participant soi-même aux situations qui les produisent » (Philippe Blanchet, 2012, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie*, Presses universitaires de Rennes, 2^e édition revue et complétée, 46).

- a) Les différentes variations linguistiques présentes ;
- b) La variation et l'insécurité linguistique des apprenants.

4. Analyse des types de variations présentes

Notre démarche s'inscrit dans le cadre de l'approche variationniste en sociolinguistique. Historiquement, cette approche est issue du courant sociolinguistique de William Labov.¹⁰ Ce dernier considère que seul le niveau phonétique et morphophonologique est susceptible d'analyse variationniste. Labov n'accorde généralement pas de place opératoire pour les autres variations.

« Des formes sont des variantes d'une même variable si et seulement si elles ont le même sens : c'est la contrainte d'équivalence référentielle ».¹¹

Pour Josiane Boutet, la contrainte d'équivalence référentielle ne peut être respectée dans le cas de la variation syntaxique. Ce fait a suscité un large débat au milieu des linguistes variationnistes sur l'élargissement de la notion de variable aux plans syntaxique¹² et discursive.¹³

La variation que nous voudrions analyser dans cette contribution concerne la variation diaphasique. Elle concerne l'usage intra-locuteur ; c'est la manifestation de la variation diaphasique. C'est une variation selon l'usage, c'est-à-dire qu'une même personne, quelle que soit son origine sociale, parle différemment selon la situation de communication (âge du locuteur, contexte de communication, support écrit ou oral, ...). À l'instar des autres types de variations, la variation diaphasique se manifeste à tous les niveaux de la langue : phonétique, morphologique, syntaxique et lexical.¹⁴ Cependant, nous avons omis de notre analyse la variable lexicale à cause de sa minime fréquence dans le corpus analysé.

Nous avons relevé dans le corpus plusieurs types de variations :

a) Variations morphologiques

Plusieurs formes verbales et nominales sont recensées dans cet ordre. Nous avons la forme verbale conjuguée à l'aoriste intensif *tettekcam* [øətsəχʃam] (elle rentre, sous-entendu habituellement). Cette forme est composée de trois parties distinctes : 1) l'indice de personne de la troisième personne du singulier féminin

¹⁰ William Labov, 1992, « La transmission des changements linguistiques », in *Langages*, n. 108, 16-33.

¹¹ Josiane Boutet, *op. cit.*, 45-46.

¹² Françoise Gadet, 1992, « Variation et hétérogénéité », in *Langages*, n. 108, 5-15.

¹³ Josiane Boutet, 1997, *op. cit.*, 46.

¹⁴ Les différentes définitions que nous avons exploitées pour les types de variations nous les avons tirées de l'ouvrage coordonné par Marie-Louise Moreau (1997, *Sociolinguistique : concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 283-284).

t(e) préfixé, qui correspond au pronom personnel du français ‘elle’ 2) le schème de l’aoriste intensif *tt-* qui n’a pas d’équivalent en langue française 3) la forme du verbe *kcem* (à l’état non conjugué) « entrer » qui possède la marque aspectuelle de l’aoriste intensif ‘*a*’ dans, *-kcam**.

Cependant, la norme enseignée pour ce type de verbe (verbe trilitère à racine KCM), il sera conjugué à l’aoriste intensif par le dédoublement d’un phonème situé au milieu de la racine consonantique KCM. De ce fait, la chuintante sourde // subira une tension qui sera représentée par un dédoublement de ce même phonème. Cette tension modifiera la chuintante pour devenir une affriquée (ou semi-occlusive) /tʃ/. La forme normée à l’école est *tkeččem* [øχətʃtʃəm] qui a la même signification que *tettekcam*.

En résumé, nous avons la forme *tettekcam* [øətt̪səχʃəm] chez les Imezzayen, et la forme *tkeččem* [øχətʃtʃəm] dans le kabyle enseigné (ou, kabyle relativement standard).

Un deuxième exemple de cette variation morphologique concerne la conjugaison du verbe *issin* [iʃsin] « connaître ». C’est un verbe bilitère, sa racine est composée des consonnes SN. En effet, lors de la conjugaison de ce verbe à l’aoriste, une autre forme apparaît dans les écrits des élèves, une forme qui est différente morphologiquement du kabyle enseigné : à la première personne du singulier (de même à tous les pronoms personnels libres), ce verbe se conjugue ainsi : *ad ssney* [aɔʃsnəχ] « je connaîtrai ». Dans le kabyle enseigné, cette même forme se conjugue *ad issiney* [aɔʃsinəχ] « je connaîtrai ». Dans le parler des Imezzayen, lors de la conjugaison de ce verbe à l’aoriste, le phonème vocalique /i/ est omis complètement, cela est apparent dans l’exemple ci-dessus. Cependant, ce même phonème est maintenu à la forme non-conjuguée de ce verbe, on dit *issin*.

Il nous est difficile d’expliquer le pourquoi de cette variation (notamment la chute du phonème /i/). Parallèlement, la conjugaison de ce verbe au prétérit, dans le kabyle enseigné et chez les Imezzayen, est identique. Dans le kabyle enseigné, la chute du phonème /i/ est observée : *ssney*, [ʃsnəχ], *tessned* [əʃsnəɔʃ], *yessen* [jəʃsən], etc.

D’autres exemples recensés se trouvent en annexe de l’article (cf. annexe/variations morphologiques).

b) Variations phonétiques

Nous avons relevé plusieurs cas de variations phonétiques concernant principalement les assimilations, les apocopes et les aphèreses.

- Les assimilations :

Dans l’exemple *cmumħent wann-is cmumħent wann-is* [ʃmumħəntwənnis] « ses yeux sont ouverts », le complément explicatif de cet énoncé, en l’occurrence *wann-is*, a subit une assimilation progressive dans le parler des

Imezzayen : assimilation de la latérale /l/ au contact avec la dentale /n/. Au niveau du kabyle enseigné, ce complément se réalise *wallen-is* [waɫɫnis]. De ce fait, *wallen-is* est devenu *wann-is* dans le parler des Imezzayen.

Un autre exemple d'assimilation concerne cette préposition adverbiale figée *zennig* [zɛnniɣ] « au-dessus/dessus ». Une assimilation régressive s'est produite lors du contact de la sourde /s/ avec la sonore /n/. Une sonorisation du phonème /s/ devenu /z/. En kabyle standard, au niveau de la transcription usuelle, le rétablissement de la sourde /s/ est de fait ; ainsi on écrira *sennig* (ou encore *sennig*, si on enlève le caractère figé de cette préposition). L'explication que nous avons suggéré pour ce phénomène réside dans l'analyse phonologique ; à ce niveau, la variante *sennig* est une variante combinatoire¹⁵ (ou contextuelle) de la forme adverbiale *zennig*.

- Le problème des labio-dentales /t̪/ et /d̪/

C'est un problème pertinent où peu d'études linguistiques, ou sociolinguistiques, se sont penchées à le résoudre. Au niveau de la ville de Bejaïa, le phonème /d̪/ est presque inexistant dans la chaîne parlée des locuteurs. À la place de ce phonème, on emploie souvent le phonème /t̪/. L'exemple qui illustre ce phénomène est le suivant :

aḍar [aḍaɾ] « pied » dans le kabyle enseigné se réalise *aṭar* [aṭaɾ] chez les Imezzayen. La question qui se pose dans ce cas est la suivante : comment peut-on percevoir ces deux variantes, s'agit-il d'une réalisation conditionnée par l'environnement linguistique (variantes contextuelles) ou bien sont des variantes libres (régionales) ?

L'énoncé *fkiy-ak-t-id*, *teččit-t* [fkiɾaxɔidɔt̪t̪iɾə] « je te l'ai donné, tu l'as mangé », chez les Imezzayen, a l'équivalent sémantique du kabyle standard réalisé dans l'énoncé *fkiy-ak-t-id*, *teččid-t* [fkiɾaxɔidɔt̪t̪iɾ]. Dans ce deuxième énoncé, à la différence du premier, le phonème final /d̪/ de la forme *tečči* est assimilé avec le pronom affixe -t pour produire le son [t̪]. Par une superposition des deux formes *teččit-t* et *teččid*, nous obtiendrons une signification identique des deux énoncés « tu l'as mangé ».

- Les apocopes

Plusieurs variations de ce type sont relevées dans le corpus analysé. L'interrogatif *iwacu* [iwaʃu] « pourquoi » du kabyle enseigné est réalisé *iwac* [iwaʃ] dans le parler des Imezzayen.

¹⁵ Pour la définition de la variante combinatoire, cf. Jean Dubois ([sous la dir.], 1994, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 503).

La modalité négative du verbe : *ur ... ara* « ne ... pas ». Cette modalité est composée de deux éléments discontinus, elle encadre généralement le verbe. Le premier élément de cette modalité, à savoir *ur* [ur], réalisé systématiquement u [u] chez les élèves des Imezzayen, notamment lorsqu'il précède un verbe qui commence par une consonne. Dans l'exemple suivant *ur zriy ara*, réalisé [uzziɣara]. Probablement, ce phénomène est dû à l'influence de l'oral sur l'écrit. Ce type de variation est appelé par Françoise Gadet variation diamésique. Elle définit cette variation ainsi :

« Les usagers ne parlent pas comme ils écrivent, et inversement ».¹⁶

Cependant, selon Françoise Gadet, la variation diaphasique est en corrélation étroite avec la variation diamésique. Elle explique que :

« La diversité de canal, oral ou écrit, peut aussi être rapportée au diaphasique ».¹⁷

Nous avons signalé plusieurs exemples en kabyle concernant ces écarts entre l'oral et l'écrit (cf. Annexe).

• Les aphèreses

L'aphérèse est un changement phonétique qui consiste en la chute d'un phonème initial ou en la suppression de la partie initiale (une ou plusieurs syllabes) d'un mot.¹⁸ Cette variation concerne notamment la suppression d'un phonème à l'initial des pronoms personnels affixes au verbe. Exemple, dans l'énoncé : *Teseiɛ kra n tektiwin, yiwen ur tent-yesei !* [əəsɛiɛɣrantəχəiwinjiwənwurəntjəsɛi] « Tu as des idées qui ne se trouvent nulle part ! », le pronom affixe *tent-* est réalisé *nt-* dans le parler des Imezzayen. L'énoncé précédent est réalisé par les élèves *teseiɛ kra n tektiwin, yiwen u nt-yesei* [əəsɛiɛɣrantəχəiwinjiwənwuntjəsɛi].

L'autre exemple relevé concerne les prépositions *seg* [səg] « de, depuis, ... », *deg* [ðəg] « en, dans, ... », *yef* [ɣəϕ] « sur, au-dessus, ... ». Ces prépositions sont réalisées respectivement *g* [g], *g* [g], *f* [ϕ].

Ces aphèreses peuvent, parfois, affecter même le caractère syntaxique de l'énoncé. Dans l'exemple qui suit nous observons la chute de la voyelle initiale du nom à l'état d'annexion : *afus g fus* [aɸusgɸus] « main dans la main ». Au niveau du kabyle enseigné, cet énoncé se réalise *afus deg ufus* [aɸusðəgwɸus]. Nous avons émis une explication par rapport à cette chute de la voyelle initiale dans le deuxième nom : chez les Imezzayen, contrairement aux autres régions kabyles, l'articulation

¹⁶ Françoise Gadet, 2007, *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris, 17.

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ Cf. Georges Mounin (sous la dir.), 2004, *Dictionnaire de la linguistique*, 4^e édition, PUF, Paris, Collection *Quadrige*, 35. Voir également Dubois Jean, 1994, *op. cit.*, 43.

des labio-vélaires (notamment le [g^w], [k^w], [x^w], [ɣ^w], etc.) n'est pas attesté. De ce fait, le contact de la palatale /g/ de la préposition *deg* [ðʔg] (réalisée g) avec le phonème vocalique /u/ de *ufus* [uɸus], qui produiront normalement le son [g^w], ne s'est pas réalisé, cela a conduit à la chute de la voyelle initiale du nom *ufus* (état d'annexion de *afus*). Là encore, l'influence de l'oral sur l'écrit est très pertinente.

c) Les variations syntaxiques

À la question « Qu'est-ce alors qu'une variable syntaxique ? » Danièle Godard souligne deux possibilités distinctes :

« En fait, il y a deux situations possibles. La première est la suivante : deux sous-structures peuvent globalement, dans leur relation avec les catégories extérieures avec lesquelles elles se combinent, avoir le même sens, tout en présentant des différences de structuration interne ; elles constituent alors des variantes. [...] La seconde possibilité est la suivante : on définit l'équivalence sémantique comme l'identité des conditions de vérité ».¹⁹

À partir de la réponse à la question suscitée, deux aspects de la variable syntaxique se présentent : la variable syntaxique est conçue du regard de l'ordre de la combinaison des mots dans l'énoncé, le second regard est conçu du point de vue des équivalences sémantiques.

Dans le corpus que nous avons étudié, la variation syntaxique en kabyle se focalise principalement sur l'ordre des pronoms affixes au verbe, au régime direct ou indirect, ainsi que la position de la particule (i)d- appelée communément particule de direction (ou d'orientation).

Dans l'énoncé :

Sawal-as i teqcict-a, huff ad tessnet-itt [sawalasiəqʃiʃəa/ huɸɸatsəssənɛts]

Communique-toi avec cette jeune-fille là, cherche à la connaître

-itt est le pronom personnel affixe post-posé au verbe *tessnet* dans la proposition coordonnée de cet énoncé *huff ad tessnet-itt*. Ce pronom a la fonction de complément d'objet direct, il substitue le nom « jeune-fille ».

Ce même énoncé est réalisé dans le kabyle standard par un changement de position de ce pronom, il est placé avant le verbe *tessnet*. En kabyle standard enseigné, nous aurons donc cette position : *sawal-as i teqcict-a, huff ad tt-tissined* [sawalasiəqʃiʃəa/ɸuɸɸatsəiʃsinɛd]. Nous remarquons dans cette variation syntaxique une variation phonétique subie par ce pronom **-itt** devenue **tt-** (chute du phonème vocalique /i/). Une autre variation phonétique est également constatée, le

¹⁹ Danièle Godard, 1992, « Le programme labovien et la variation syntaxique », in *Langages*, n. 108, 51-65.

changement de *t* en *d* et le changement morphologique de la forme verbale *tessnet* qui est devenue *tissine*.

Concernant l'autre forme de variation syntaxique, la position de la particule d'orientation *-d* (prononcée systématiquement [d] dentale-occlusive). Cette particule est appelée « particule d'approche ou d'éloignement » par Lionel Galand, « modalité d'orientation du procès » par Fernand Bentolila, « modalité d'orientation spatiale » par Salem Chaker. Dans cette contribution, nous ne prétendons pas épuiser tous les contextes où cette modalité apparaît dans le kabyle ; nous nous sommes limités uniquement à exploiter quelques valeurs sémantiques pertinentes qui se trouvent dans les écrits de nos élèves.²⁰

Cette particule indique la direction de l'énoncé qui sous-entends vers ici dans l'énoncé *yusa-d* « il est venu », sous-entendu « vers nous ou vers ici ». Dans le parler des Imezzayen, cette particule se place régulièrement post-posée au verbe lors de sa conjugaison au prétérit (accompli) ou encore à l'aoriste. Plusieurs cas sont recensés.

Dans cet exemple, le verbe *awe/awet* « venir » est conjugué à l'aoriste : *ad d-tawed* [atst̥sawətəd] « elle viendra, vers ici », la norme enseignée est *ad d-tawed* [adawəd̥].

Par opposition à cette particule *-(i)d*, une autre particule de direction se présente en kabyle, il s'agit de la particule *-n* (ou *-in*), dans l'exemple *yusa-n* « il venu, vers vous, ou là-bas ». Cette dernière particule est inexistante dans le parler des Imezzayen, ce qui provoque des difficultés signifiantes d'intégrer cette deuxième particule dans le processus d'apprentissage des apprenants.

5. La variation et l'insécurité linguistique des apprenants

Notre étude est une esquisse d'analyse de certains comportements linguistiques des élèves ; c'est une modeste contribution qui ne prétend pas généraliser ces résultats à l'ensemble de la population de la ville de Bejaïa, en général, et à la sous-communauté kabyle des Imezzayen, en particulier.

L'analyse de certaines attitudes linguistiques des enquêtés nous a permis de comprendre le maintien de leur parler local dans leurs écrits et de faire une corrélation entre leurs usages linguistiques et leurs particularités sociales.

Dans son article sur la variation linguistique et l'insécurité linguistique de la langue française parlée au Québec, Wim Remysen²¹ de l'université de Sherbrooke au Canada, considère

²⁰ À ce propos voir l'article récent de Seïdh Chalah (2012, « Variation géographique de la langue kabyle : le cas des modalités d'orientation spatiale dans les énoncés », in Dymitr Ibriszimow – Rainer Vossen – Harry Stroemer (eds.). *Études berbères VI, Essais sur la syntaxe et autres articles*. Actes du 6^e Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie, Université de Bayreuth, 19-21 juillet 2010, (Berber Studies, 35), Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 53-67.

²¹ Wim Remysen, 2002, « La variation linguistique et l'insécurité linguistique : le cas du français

« L'analyse du sentiment d'insécurité linguistique se présente donc comme une piste de recherche intéressante pour aborder la question de la variation linguistique dans la langue standard, en général, et de la norme, en particulier ». ²²

Peu de recherches universitaires consacrées à l'analyse de l'insécurité linguistique sont réalisées en langue kabyle. L'unique article que nous avons pu consulter, et qui a traité un aspect de ce concept, est celui de Amari Samira et Meksem Zahir, ²³ respectivement enseignants au Département de langue et culture amazighes à l'Université de Bejaïa (Algérie).

Nous signalons que la méthodologie utilisée dans cette partie d'analyse a été exposée au début de cet article (*cf.* Présentation du corpus et procédés d'entretiens, *supra*).

L'entretien semi-directif, réalisé avec les élèves concernés, est élaboré à l'aide de la question : Pourquoi avez-vous écrit votre nouvelle en suivant le langage de votre propre parler et non pas selon les différents cours que nous avons dispensé en classe ?

Plusieurs réponses sont abordées par les élèves. Pour certains, c'est une fierté d'écrire selon son propre parler, c'est la première fois de leur histoire qu'ils apprennent leur langue à l'école. De ce fait, écrire comme ils parlent à la maison est un atout pour mieux s'exprimer en langue maternelle. Pour ce groupe d'élèves, la langue kabyle apprise à l'école est la langue à utiliser uniquement lors des différents examens d'évaluation ; ils écrivent dans cette langue uniquement lorsqu'il s'agit d'un examen officiel afin d'obtenir une note. ²⁴

Un autre groupe rejette même l'idée de langue standard, celle d'enseignement. Pour eux, puisqu'il ne s'agit pas de leur idiome local, ils ne manifestent aucun intérêt d'écrire dans cette langue dite standard.

Le sentiment d'insécurité linguistique se traduit également chez certains groupes d'élèves par le principe de légitimité/illégitimité attribuée à une variété du kabyle. C'est-à-dire, cette langue kabyle dite standard (enseignée) est la

québécois », in Pierre Bouchard (éd.), *La variation dans la langue standard*. Actes du colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70^e Congrès de l'Acfas, Québec, Office québécois de la langue française (*Langues et sociétés*, 42), 23-36.

²² *Idem*. 24.

²³ Cet article est une communication présentée au 4^e Colloque de Sociodidactique des Langues organisé par l'Université de Genève, 23 et 24 mars 2012. L'intitulé de la communication est « Prémisse d'une réflexion autour d'une didactique de la variation : cas de l'interdialectalité de la langue amazighe ».

²⁴ Nous rappelons que la majorité des élèves enquêtés n'ont pas été destinataires de cours de langue kabyle au collège ou au primaire. C'est pour la première fois qu'ils apprennent cette langue, et c'est au lycée. La cause étant, parfois, elle est due au manque d'enseignants dans cette matière ; parfois encore, c'est le caractère facultatif d'apprentissage de cette langue : la loi en Algérie, qui est toujours d'actualité, tolère que le parent d'élève fasse une dispense écrite au niveau de la Direction de l'éducation afin de priver son enfant d'apprendre la langue kabyle à l'école.

propriété de certains groupes sociaux qui détiennent le capital culturel et qui imposent leur « style » comme référence. Dans ce cas, les élèves font allusion à la région kabyle limitrophe du département de Bejaïa, il s'agit du département de Tizi-Ouzou. Pour ces groupes d'élèves, ce kabyle enseigné est la propriété de la région de Tizi-Ouzou et non pas le leur.

Pour ce dernier exemple, la variation linguistique est une marque d'appartenance à un groupe et de distanciation à l'autre groupe. L'insécurité linguistique ressentie dans ce cas, est la manifestation de refus d'adhérer à la norme préétablie (quoique éphémèrement).

Dans ce que nous venons d'examiner précédemment, il ressort que la notion de norme occupe une place prépondérante dans l'usage de la langue chez les apprenants ; en d'autres termes la légitimité de la norme préoccupe incessamment le raisonnement des élèves. Les réactions les plus frétilantes que nous avons constatées au cours de notre enquête trouvent leurs sources dans le manuel scolaire. Ostensiblement, la conception de ce dernier, de par son contenu didactique et la pertinence des apprentissages linguistiques qui s'y trouvent, nous renseigne sur la non-spécialisation des concepteurs dans le domaine des sciences pédagogiques.

Dans le manuel scolaire, on ne tiendras pas compte de la variation linguistique des apprenants ; aucune référence aux différentes variations des parlers des élèves, notamment la variation diatopique.

Ce fait a été souligné par Meksem :

« Pour les apprenants issus de cette localité, la langue qu'ils découvrent à l'école se présente donc comme une langue distincte de celle qu'ils pratiquent dans la vie quotidienne. L'école doit donc faire le pont entre la pratique quotidienne et une langue à construire à laquelle elle participe ». ²⁵

Cette manière de conception du manuel scolaire est une reproduction pure et simple d'un modèle de certaines langues qui stigmatisent, ou parfois éliminent, toute variation sous-jacente pour imposer une norme prescriptive.

Imposer une norme prescriptive dans l'état actuel du kabyle, nous semble illusoire. Pour le cas de la langue kabyle, nous l'avons souligné précédemment, son passage à l'écrit et à l'enseignement a débuté tardivement, et l'imposition d'une norme prescriptive ne pourra pas être bénéfique pour l'avancement des recherches linguistique et/ou sociolinguistique. Par conséquent, le recensement des différentes variations/variantes existantes et leur prise en charge contribueront efficacement à renforcer le rapport entre la norme à établir et l'usage de la langue, notamment en milieu scolaire ou extra-scolaire.

²⁵ Zahir Meksem, 2007, *Pour une sociodidactique de la langue amazighe : approche textuelle*, Thèse de Doctorat, Laboratoire LIDILEM-Université Stendhal-Grenoble 3, 177.

Conclusion

Notre modeste enquête est accentuée sur le rôle joué par la variation linguistique comme source du sentiment d'insécurité linguistique. Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive qui pourra tirer au clair l'exactitude des résultats, c'est une esquisse d'analyse sur un sujet d'actualité relatif au domaine de la variation linguistique en milieu scolaire.

Plusieurs voies de ce sujet ne sont pas exploitées dans cette étude. La problématique d'institution de la norme en kabyle demeure un sujet convoité.²⁶

Nous avons soulevé plusieurs questions qui peuvent participer à l'exploration des recherches sociolinguistiques en kabyle, notamment le sujet de la variation linguistique et la norme :

- Peut-on considérer ces différentes variations comme caractéristiques sociolinguistiques d'une situation de diglossie synchronique ?

- Si nous considérons le kabyle enseigné comme une variété haute²⁷ (H), est-ce qu'on peut considérer les variantes régionales comme des variétés basses (B) ?

- ou bien, faut-il encore considérer cette variation relativement stable ?

Dans ce dernier cas, nous pouvons concevoir deux possibilités qui peuvent surgir :

a) Le maintien de cette diglossie ;²⁸

b) L'évolution vers la convergence : unifier H et B. Dans ce cas, les locuteurs doivent percevoir bien les deux variétés comme une seule et même langue et éviter qu'un conflit social ne se développe. Pour cela, on doit éviter la sur-norme (ou le bon usage, selon la définition de Juliette Garmadi)²⁹ qui renvoie à un modèle linguistique légitime sur lequel les autres pratiques tendent à se régler. À ce propos, le kabyle sera donc une langue polynomique.³⁰

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Basset, Henri, 2011, *Le berbère et sa langue*, Belle-Lettres, Alger.

Blanchet, Philippe, 2012, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie*, Presses Universitaires de Rennes, 2^e édition revue et complétée.

²⁶ Expression utilisée par Zair Meksem et Samira Amari, *op. cit.*

²⁷ Appellation de Charles Albert Ferguson, 1959, « Diglossia », in *Word*, n. 15, 325-340.

²⁸ Appelée également « diglossie fonctionnelle » par Charles Albert Ferguson (*cf.* note bas de page n° 20), et « diglossie institutionnelle » par William Francis Mackey, 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris, 378.

²⁹ Juliette Garmadi, 1981, *La sociolinguistique*, PUF, Paris.

³⁰ Le concept de langue polynomique a été créé par Jean Baptiste Marcellesi qui l'a proposé au congrès international de linguistique et philologie romanes qui s'est déroulé à l'université Aix-en-Provence en 1983 (Jean-Baptiste Marcellesi, 1984, « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse » in *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 5, *Sociolinguistique des langues romanes*, 309-314).

- Bloomfield, Léonard, 1970, *Le Langage*, Payot, Paris.
- Boutet, Josiane, 1997, *Langage et société*, Seuil, Paris.
- Chalah, Seïdh, 2012, « Variation géographique de la langue kabyle : le cas des modalités d'orientation spatiale dans les énoncés », in Dymitr Ibrizimow – Rainer Vossen – Harry Stroomer (eds.), *Études berbères VI, Essais sur la syntaxe et autres articles. Actes du 6^e Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie*, Université de Bayreuth, 19-21 juillet 2010, (Berber Studies, 35), Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 53-67.
- De Beylie, Léon-Marie-Eugène, 1909, *La Kalâa des Beni-Hammad, une capitale berbère de l'Afrique du nord au XI^e siècle*, Ernest Leroux, Paris.
- Dubois, Jean (éd.), 1994, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- Ferguson, Charles Albert, 1959, « Diglossia », in *Word*, n. 15, 325-340.
- Frei, Henri, 1929 [1985], *La grammaire des fautes, introduction à la linguistique fonctionnelle*, Slatkine, Genève.
- Gadet, Françoise, 1992, « Variation et hétérogénéité », in *Langages*, n. 108, 5-15.
- Garmadi, Juliette, 1981, *La sociolinguistique*, PUF, Paris.
- _____, 2007, *La variation sociale en français*, Ophrys, Paris.
- Godard, Danièle, 1992, « Le programme labovien et la variation syntaxique », in *Langages*, n. 108, 51-65.
- Iglesias, Hector, 2011, « La parenté de la langue berbère et du basque: nouvelle approche », in : [hal.archivesouvertes.fr/.../La_parente_de_la_langue_berbere_et_du_basque.pdf].
- Labov, William, 1976, *Sociolinguistique*, Minuit, Paris.
- _____, 1992, « La transmission des changements linguistiques », in *Langages*, n. 108, 16-33.
- Mackey, William Francis, 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris.
- Marcellesi, Jean-Baptiste, 1984, « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », in *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 5, *Sociolinguistique des langues romanes*, 309-314.
- Martinet, André, 1964 [1998], *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris.
- Meksem, Zahir – Amari, Samira, 2012, « Prémisse d'une réflexion autour d'une didactique de la variation : cas de l'interdialectalité de la langue amazighe », communication présentée au 4^e *Colloque de Sociodidactique des langues*, Université de Genève, 23 et 24 mars 2012.
- Meksem, Zahir, 2007, *Pour une sociodidactique de la langue amazighe : approche textuelle*, Thèse de Doctorat, Laboratoire LIDILEM-Université Stendhal-Grenoble 3.
- Moreau, Marie-Louise, 1997, *Sociolinguistique : concepts de base*, Mardaga, Bruxelles.
- Mounin, Georges (éd.), 2004, *Dictionnaire de la linguistique*, 4^e édition, PUF, Paris, Collection « Quadrige ».
- Remysen, Wim, 2002, « La variation linguistique et l'insécurité linguistique : le cas du français québécois », in Pierre Bouchard (éd.), *La variation dans la langue standard. Actes du 70^e Congrès de l'Acfas*, 13 et 14 mai 2002, Université Laval, Office québécois de la langue française (*Langues et sociétés*, 42), Québec, 23-36.

ANNEXE

1. Variations morphologiques

Écrits des élèves

igra yur-s, yewwet-att
 mi ara eyan
 isujed-it-id
 fkas-ihen
 ihder-in
 tuy-a-d
 dacu i tebyim
 axxam-nkum
 u tessalet
 iwfa-d
 ad isu
 tuhem
 msifhamen
 nuhni
 yewfa
 d acu i kem-yewyen
 ulac-in
 uma d nettat

Kabyle enseigné

iger yur-s, yewwet-itt
 mi ara eyun
 yessewjed-it-id
 fkas-ten
 ihder-iten
 tuy-d
 dacu i tebyam
 axxam-nwen
 ur tselle
 yufa-d
 ad isew
 tewhem
 msefhamen
 nutni
 yufa
 d acu i kem-yuyen
 ulac-iten
 ula d nettat

2. Variations phonétiques

Écrits des élèves

zdeffir
 zy-i
 fad yeyya-t
 ur byiy ara ad g-d-iniy
 tacu i yetran
 tezdey g Bgayet
 a n-tafet
 tiynaw
 u yiney ara
 targit i wurgay
 ruhey yriy-as iyallen
 dayen eyiy zey-k
 d aya in-igğan
 y uxxam
 f uxxam-is

Kabyle enseigné

s deffir
 seg-i
 fad yenya-t
 ur byiy ara ad ak-d-iniy
 dacu i yeran
 tezdey deg Bgayet
 ad ten-tafe
 tignaw
 ur giney ara
 targit i urgay
 ruhey grey-as iyallen
 dayen eyiy seg-k
 d aya i ten-yeğğan
 yer uxxam
 yef uxxam-is

3. Variations syntaxiques

Écrits des élèves

u ttewwi-d ara
 ayen i tmenna-d

Kabyle enseigné

ur d-tewwi ara
 ayen i d-tmenna

atteğğ-d aqcic
ad t-id-kkes-it

ad d-teğğ aqcic
ad t-id-tekkes

ABSTRACT

Our contribution suggests analyzing some facts of linguistic variation in relation to linguistic insecurity among school learners in the school environment. We tried to demonstrate the influence of linguistic insecurity in the learning process in the Kabyle language that comes out of the heterogeneity of students writing. Our field of investigation is located in a high school in the maritime city of Bejaïa (Algeria). The analysis is made on a corpus of 24 short stories realized by the second year students of a secondary school. This contribution will be used to develop didactic teaching means, adequate to all teaching in Kabyle language. On the other hand, our various proposals can contribute to the process of language planning of Kabyle language, especially in the establishment of academic standard, and particularly in the elaboration of a prescriptive norm in the Kabyle language.

LYDIA GUERCHOUH

La lexie complexe entre la lexie simple et le syntagme : Critères d'identification des composés en berbère (kabyle)

Introduction

En berbère, les unités communément appelées composés se manifestent, à l'instar du français, sous deux structures différentes : composés proprement dits (soudés) et composés synaptiques (non soudés) que nous désignerons dorénavant par « lexie complexe » afin de les isoler des lexies dites « composées » qui renvoient, ici, à la composition proprement dite.¹ Ceci dit, la structure interne et le fonctionnement de ces lexies complexes en berbère sont assez éloignés de ce qu'ils sont dans la langue française. En effet, si, dans cette langue, plusieurs typologies régissent ce type de lexies en référence au fonctionnement propre à chaque ensemble, il n'en est pas le cas en berbère qui ne dispose que de très peu d'éléments permettant l'isolation de ces complexes. Les seuls critères mis timidement en application renvoient au référent sémantique unique et commun, ainsi qu'au fonctionnement morphosyntaxique d'ensemble qui se résume au port des modalités obligatoires : genre, nombre et état.

Or, nous verrons tout au long de cet article la fragilité et l'insuffisance de ces interventions aléatoires et instables dans l'isolation de ce type de lexies. Ainsi, toute action d'identification fait appel à la sélection des critères qui est une démarche permettant d'identifier de façon impérative et systématique le type d'unité qui nous amène à s'interroger sur les critères qui nous permettent d'isoler des lexies complexes en berbère et sur quels plans établit-on la distinction entre lexie complexe et syntagme.

¹ Nous avons choisi de travailler avec le terme de lexie complexe afin, d'une part, unifier la terminologie et mettre en évidence les constituants de ces composés construits avec la combinaison de lexies : un concept sur lequel notre analyse est fondée étant le point de départ et des composés et des syntagmes. D'autre part, nous avons établi une distinction des composés (lexie composée et lexie complexe) car, notre objectif cible uniquement les composés constitués de plusieurs lexies indépendantes, les composés proprement dits étant orthographiquement et morpho-syntaxiquement faciles à identifier puisque construits sous la forme d'une seule lexie.

Ce que nous faisons couvrir au terme d'isolation réside dans l'identification lexicologique et orthographique des différents lexies objet de la qualification. Cette action nécessite donc l'intervention de critères pré établis, auto-suffisants et hétérogènes :

- Les critères d'isolation des monèmes doivent préexister à l'étude afin de faire soumettre toutes les unités aux mêmes conditions et normes d'identification. On ne doit, donc, pas intervenir avec des critères instantanés et particuliers à chaque unité ou groupe d'unités au risque de se retrouver non seulement avec un nombre assez élevé de types de lexies, mais surtout d'attribuer plusieurs identités à des unités qui devraient normalement être regroupées sous une même étiquette.

- Outre la condition ci-avant, les critères d'isolation des monèmes doivent être suffisants en eux-mêmes dans l'identification des unités. Il faut donc veiller à ce que ces critères soient assez riches et variés pour ne négliger aucun des aspects que pourrait afficher une unité même de manière isolée. La confection des critères se doit d'être référentielle et systématique puisqu'elle se fixe comme objectif l'identification de toutes les unités sans exceptions et organiser théoriquement les constituants de la langue avant même de les étudier. Ainsi, une fois établis, les critères constitueront des moules dans lesquels s'encastrent, de manière quasi automatique, toutes les unités de la langue qui s'identifieront en référence aux données de base – issues des critères – et introduites dans chaque moule.

- Pour que les critères d'isolation des monèmes répondent au principe d'autosuffisance, ils doivent être riches et variés. L'hétérogénéité de ces critères nous évitera de tomber dans une étude générique et donc superficielle. Plus on élargit les aspects d'étude, plus la description sera précise. Il faudra, en outre, réserver la même importance à tous les types de critères et éviter de centrer cette étape sur une ou certains aspects dans ce cas on créera un déséquilibre qu'on constatera probablement une fois l'étape d'isolation bouclée puisque c'est là que se confronteront et les critères et les unités dont les intrus seront rejetés de manière presque spontanée.

Enfin, comme le laisse comprendre cet enchaînement, les caractéristiques d'isolation des monèmes ne sont opérationnelles qu'en complémentarité, car, comme on le verra progressivement, chacune est fragilisée par des cas spécifiques, loin d'être isolées, traçant les limites de chaque intervention.

Par ailleurs, nous tenons à préciser que cette partie est consacrée essentiellement aux lexies complexes et aux lexies amalgamées souffrant d'instabilité graphique et orthographique vue la complexité de leurs structures. Les lexies simples et composées ne supposent, en général, aucun problème d'isolation et sont donc exclues de cette analyse. Nous ne prêterons non plus attention aux lexies grammaticales car là aussi les cas de complexité ne sont pas seulement marginaux mais se présentent généralement sous des structures tellement figées qu'il serait

presque impossible de les reconstituer sans faire appel à une étude diachronique et inter dialectale poussée.

La question qui se pose dans ce genre de lexies est de savoir s'il s'agit réellement de syntagmes figés ou ils sont constitués d'unités indépendantes dont le point de rattachement est ailleurs dans l'énoncé. Pour déterminer si un groupe de lexies est une seule entité à référent unique, il faut qu'il réponde aux critères suivants :

I.1. Les critères lexicaux

Les critères lexicaux d'identification des lexies complexes relèvent du choix des unités combinées et de l'importance de ces types d'unités dans l'inventaire et le système lexical d'une langue.

I.1.1. Relation univoque et choix unique

Cette relation concerne le type de lien qu'entretiennent les deux faces d'un signe linguistique. Les lexies composées et complexes doivent entretenir un lien univoque entre leurs signifiés et leurs signifiants exactement comme dans une lexie simple. Ainsi, les constituants de ces lexies doivent correspondre à un choix unique dans le sens où les possibilités de combinaison ne relèvent pas des choix individuels des locuteurs mais répondent à une certaine imposition et figement. Contrairement aux syntagmes qui laissent au locuteur une liberté plus ou moins large dans sa constitution, les composants des lexies composées et complexes ont été antérieurement choisies et n'offrent au locuteur aucun choix dans sa composition.²

- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| (1) <i>yenya awtul di lexla</i> | il a chassé un lapin dans la forêt |
| (2) <i>yenya awtul n lexla</i> | il a chassé un lièvre. |

Dans la première phrase, tous les éléments relèvent du choix du locuteur où tous les éléments sont choisis à partir du lexique de la langue et qui sont donc susceptibles d'être remplacés par d'autres unités de ce même lexique. Dans la seconde, par contre, ce ne sont pas tous les éléments qui jouissent d'une sélection lexicale libre dans la mesure où l'énoncé qui est, dans (1) le résultat de 3 choix lexicaux, devient le résultat de deux choix lexicaux seulement dans (2) alors que les deux structures sont constituées des mêmes unités lexicales.

La réduction du nombre des choix résulte de l'assimilation des deux derniers choix qui, au lieu de former deux relations univoques indépendantes, se sont imbriqués pour ne former qu'une seule relation évoquant une seule réalité lexicale.

² Ce critère sera complété par celui de « la forme libre minimale » qui relève de la sémantique et que nous avons préféré séparer du critère lexical.

I.1.2. Productivité quasi nulle

Contrairement aux lexies composées (par dérivation), les lexies complexes ne sont pas productives. En effet, ce qui permet aux premières d'avoir une productivité assez importante pour le lexique réside dans les morphèmes qui sont des unités grammaticales de nature destinées à renouveler et enrichir la langue sans recourir à la néologie. Cet élément étant absent dans les lexies complexes, les possibilités de reproductions sont alors quasi nulles. La présence d'unité(s) grammaticale(s) dans une lexie, bien qu'elle soit univoque, n'est pas le résultat d'un choix unique ; une caractéristique qui induit automatiquement une productivité plus ou moins importante et inversement, l'absence de ce genre d'unités et donc la présence que d'unité(s) lexicale(s) impose un choix unique des constituants qui fait que cette combinaison ne peut servir de schème ou de modèle de transposition. Dans le premier, on retrouve un élément stable doué d'un sème précis susceptible de se combiner avec différentes lexies alors que dans le second, aucune des lexies ne peut se détacher de l'autre, sauf de manière aléatoire, dans l'intérêt de se combiner avec une lexie différente pour former une autre lexie complexe à l'image de la première.

<i>yekkes-d ifer n tizizwit</i>	il a cueilli une plante de Kabylie
<i>yekkes-d ifer n tizit</i> ³	il a cueilli des ailes/feuilles de moustique.*

Toutefois, cet aspect ne caractérise pas seulement les lexies complexes, mais est la particularité d'autres groupes de lexies ou des lexies isolées d'un même groupe. En effet, les expressifs, certains termes de jargons de spécialités, les adverbes ... sont d'une productivité nulle pour certains, et quasi nulle pour d'autres, d'où l'intérêt de l'intervention d'autres critères.

I.2. Critères sémantiques

Le *Traité des mots composés* de A. Darmastater publié en 1874 et que nous n'avons malheureusement pas pu consulter, est d'une importance capitale dans l'identification des caractéristiques définitoires des composés. En effet, toute son étude est fondée sur l'aspect sémantique alors apparue comme nouvelle science linguistique. Sa thèse repose sur la fusion des sens et laisse en marge l'évolution fonctionnelle des composants qui lui apparaît comme conséquence de cette fusion et non la cause :

« l'accord est chose secondaire, mais ce qui est essentiel, c'est l'ellipse avec ses divers degrés de complication ».⁴

³ Le signe * renvoie à une structure sémantiquement et/ou syntaxiquement incorrecte.

⁴ Arsène Darmastater, 1874, *Traité des mots composés*, Vieweg, Paris (repris par Nina Catach, 1981, *Orthographe et lexicographie. Les mots composés*, Nathan, Paris, 28).

La base de son analyse repose essentiellement sur la distinction : formations non elliptiques et formations elliptiques et tous les phénomènes qui affectent les lexies complexes comme traits phoniques, grammaticaux, graphiques ... sont le résultat du degré de l'ellipse. C'est donc :

« cette union intime qui en définitive détermine l'avenir du mot, sa nature, sa catégorie grammaticale, ses marques d'accord, et devrait déterminer aussi sa forme graphique ». ⁵

Ainsi, cette fusion appelée ellipse est créée avec divers procédés : association et contiguïté (transfert du sens), similarité de forme (transfert du nom), analogie métaphore, synecdoque ... qu'on peut traduire dans les points suivants :

I.2.1. La non compositionnalité sémantique

Théoriquement, il est assez aisé de délimiter une lexie dès lors qu'on peut associer à chaque représentation graphique (simple, composée ou complexe) une seule représentation mentale. En termes des composants du signe linguistique, tout signifiant renvoie à un seul et unique signifié, mais tout signifié n'est pas forcément représenté par un seul signifiant homogène. Le principe de ce critère est donc que le signifié du signe linguistique auquel renvoie n'importe quel type de lexie soit **unique** et **constant** : unique dans le sens où les composants des lexies complexes ne renvoient pas à des signifiés séparés dont l'addition donne le signifié général du complexe mais évoque un seul signifié et fait référence à une seule représentation.

Ainsi, le signifié de *agazu n tzurin* (grappe de raisins) résulte de la combinaison des signifiés *agazu* et *tzurin* contrairement à *abelluḍ n urumi* « châtaigne » qui ne réfère pas à « gland + français » mais qui désigne une variété de gland différentes de celle connue et répandue en Kabylie. Certes, cette dénomination est, à l'origine, constituée d'un déterminé et d'un déterminant d'appartenance/d'origine (arbre importé et planté par des français) mais ce dernier ne sert pas à compléter le sens du premier : le signifié du complexe ne se définit pas à travers le signifié du premier constituant *abelluḍ* étant le noyau, mais c'est le signifié du second constituant *urumi* qui acquiert au premier, et donc à l'ensemble *abelluḍ n urumi* un signifié et un référent spécifique et unique. Notons, tout de même, la présence d'une sorte de comparaison entre le signifié de la lexie simple *abelluḍ* « gland » et celui de la lexie complexe *abelluḍ n urumi* « châtaigne » qui sont assez rapprochés.

Ceci dit, les complexes comme *agazu n tzurin* n'ont pas les mêmes rapports sémantiques que les complexes tels *abelluḍ n urumi* : le signifié du déterminant *n tzurin* n'intervient pas sur le signifié du noyau *agazu*, ce qui fait que le sens du

⁵ *Ibidem*.

premier demeure individuellement constant même en formant un ensemble qui pourrait paraître intimement soudé.

Pour résumer, l'intervention du critère sémantique de non compositionnalité dans l'identification des lexies complexes repose sur l'unité et la constance du signifié global de ces lexies. Les deux notions sont complémentaires puisque lorsque le complexe renvoie à un signifié constant dans son ensemble et que les signifiés de ses constituants étant au départ individuellement constants perdent cette caractéristique, le signifié du complexe devient alors unique.

L'analyse sémantique des lexies complexes doit prendre en compte deux rapports de sens : le rapport de sens entre les éléments de la lexie et le rapport de sens entre, d'une part les formants de la lexie complexe, d'autre part, la lexie complexe en elle-même. Les constituants des lexies complexes perdent donc une partie de leur nature de signe linguistique indépendant. Ainsi, chacun ne sera plus doté que d'un signifiant et perd son signifié pour acquérir un nouveau signifié une fois combiné avec le(s) autre(s) constituant(s) ayant subi le même sort. De ce fait, tous les constituants forment ensemble un signifié non linéaire certes, mais commun, renvoyant à un signifié d'ensemble et non à l'addition des signifiés des constituants.

Cependant, il existe une infinité de modèles de complexes différents qui ont impliqué diverses typologies : endocentrique / exocentrique (Martinet, 1999), syntactique / asyntactique (Meunier, 1872), proprement dit / synaptique, juxtaposition / composition (Darmastater, 1874). Ces oppositions sont basées sur deux types de rapports : Meunier et Darmastater ont insisté sur les rapports internes des complexes, alors que Martinet et ceux qui lui ont succédé tendent à situer ces lexies, essentiellement, suivant les rapports nouveaux établis avec le reste de l'énoncé. Ainsi, il existe des complexes dont les rapports internes sont définis par une détermination / qualification / description. Ceux-ci sont les plus difficiles à cerner vu que leur compositionnalité sémantique résulte non de la perte des signifiés individuels des constituants et l'acquisition d'un nouveau sens commun, mais directement de la composition des sens de chacun de ses constituants :

baṭaṭa ḥelwa « variété de pomme de terre sucrée » est le résultat de l'addition du sens du qualifiant *ḥelwa* (sucrée) au sens du qualifié *baṭaṭa* « pomme de terre ».

Ce critère arrivant à ses limites, l'on s'interroge sur le caractère de lexie complexe de ce type de constructions et afin de vérifier le degré de leur figement, il faudrait donc les soumettre à d'autres critères dont le suivant car il est très difficile de cerner la complicité pouvant lier les constituants de ces lexies dont le figement est fort douteux auquel cas toute détermination ou description constituerait une lexie complexe.

I.2.2. Rapports sémantiques d'identification et non de spécification

Dans ce rapport de sens, il faut partir de l'idée que toute lexie complexe a un noyau sémantique et syntaxique auquel se rattache les différents types de compléments. Bien que l'aspect syntaxique se mêle de façon inévitable, nous essayerons, ici, de nous contenter d'une analyse sémantique qui sera complétée ultérieurement par une analyse morpho-syntaxique. Il faudra aussi savoir qu'aucun des constituants pris individuellement n'est la réalisation de la lexie complexe, car celle-ci se conceptualise comme un regroupement d'expressions d'unités. De manière plus explicite, si lorsqu'on élimine un des éléments d'une lexie dite, a priori, complexe et que le reste des éléments ne peut en aucun cas faire référence au signifié exact désigné par l'ensemble des éléments de cette lexie ou qu'il renvoie à un signifié autre que celui auquel renvoie cette même lexie dans son ensemble, c'est que ce dernier forme bien un complexe unitaire dont la référence sémantique est identificatoire.

Instinctivement, cette démarche fait souvent appel à la traduction. Ainsi, pour affirmer le caractère complexe d'une lexie, donc de sa forme libre minimale, on recourt, dans le cas de la langue étudiée, à son équivalent dans la langue française ou arabe: lorsqu'un référent en kabyle possède un équivalent complexe non figé en français ou en arabe, le référent en question n'est alors pas considéré comme lexie complexe, mais lorsque cet équivalent est traduit par une lexie simple et homogène, ce même référent est considéré comme une lexie complexe, comme si les langues impliquées ont évolué de la même manière et que chacune a exploité son système de création lexicale de la même façon que l'autre.

Toutefois, bien que cette initiative spontanée et certainement apparue comme solution après épuisement des critères linguistiques arrivant à leurs limites, soit erronée et infondée si l'on tient compte du seul fait qu'un référent rendu par une simple lexie dans une langue donnée, peut être exprimé par un syntagme impliquant une détermination / description dans une autre langue. Ceci est dû au fait que cette dernière n'a pu exploiter son système lexical dans les mêmes conditions que la première, ce recourt à la traduction pourrait peut-être constituer un principe de réflexion que nous exploitons dans ce qui suit.

Il s'agit là d'une proposition (bien qu'elle ne soit pas systématique comme on le verra plus bas) visant à distinguer entre un ensemble jugé lexie complexe et un ensemble jugé déterminé / déterminant : quand considérera-t-on une détermination / description comme constituant inséparable d'une lexie complexe et non comme un simple procédé sémantico-syntaxique ?

Lorsque le signifié du noyau (déterminé) du complexe s'avère sans distinction avec le signifié de la structure en entier, il s'agit alors d'un simple procédé sémantique de détermination. Et lorsque le signifié de l'ensemble de la structure ne coïncide pas avec celui de son noyau, on aura à faire à une lexie complexe.

Partons des deux structures suivantes impliquant, dans l'une comme dans l'autre, une détermination :

<i>abrid n taddart</i>	route/chemin du village
<i>ayyul n lexla</i>	zèbre.

abrid n taddart est une route tracée à l'intérieur d'un village la distinguant de celle tracée, par exemple, à l'intérieur d'une ville, d'une forêt ... c'est donc un chemin qui, en lui-même, ne se distingue pas des autres chemins tracés ailleurs que dans un village : il ne comporte aucun trait définitoire : tortu, droit, linéaire ... pouvant l'isoler de manière permanente et même définitive des autres chemins. La détermination ici, ne sert pas à pouvoir identifier ce chemin mais en rajoute uniquement une spécification pouvant, à la fin, être attribuée à n'importe quel autre déterminé tout en préservant la même référence.

Par contre, *ayyul n lexla* qui est un zèbre se distingue de *ayyul* renvoyant à « âne ». La détermination *n lexla* n'est pas adjointe au noyau uniquement dans le but d'assigner une caractéristique spécifique au nom déterminé comme *n taddart* dans l'exemple précédent, mais elle est là pour transformer complètement ou partiellement le sens du nom noyau *ayyul* et le distinguer formellement et référentiellement de l'âne domestique ordinaire: la détermination sert ici, d'identification du noyau déterminé. Elle n'est pas additionnée au signifié de ce dernier, mais lui permet de revêtir un signifié particulier en assignant à l'ensemble un/plusieurs sèmes distinctifs.

Cependant, les lexies complexes ne sont pas toutes identificatoires : il arrive que les composants de ces lexies soient combinés, justement, pour spécifier une variété, un type à partir d'un référent regroupé et porté par l'une des lexies de ces complexes. C'est là qu'il y'a alors, souvent, recourt à la détermination/qualification dans son sens additionnel.

Ex:

<i>taxsayt n waman</i>	variété de citrouille non semée, qui ne pousse qu'au bord des marres d'eau
------------------------	----------------------------------------------------------------------------

1.2.3. Caractère monosémique

La polysémie est un caractère sémantique connu de la majorité des lexies composant une langue. Très rares sont donc celles qui se manifestent sous un caractère monosémique. En excluant les glossaires de spécialités dans lesquels ce caractère est même soigneusement recherché. Les lexies complexes, quant à elles, sont exclusivement monosémiques dans la mesure où elles ne peuvent renvoyer qu'à un seul signifié dans n'importe quel cotexte et contexte. Cette particularité systématique est encore plus rigide dans les lexies complexes que dans certaines lexies des terminologies de spécialités. Elle est probablement le résultat du choix unique des constituants : en effet, la combinaison intime de deux signifiés distincts, pouvant être polysémiques, ayant donné un seul signifié étranger aux premiers est sans doute la raison de cette monosémie. Par ailleurs, le nombre très restreint ainsi

que la non productivité de ce type de lexies en berbère auraient également contribué à l'apparition de cette particularité puisque l'usage répété est le facteur par excellence de la polysémie.

En outre, le référent sémantique des lexies complexes renvoyant à une désignation spécifique et précise ainsi que leur caractère objectif et univoque et l'absence d'ambiguïté sont à l'origine même de cette monosémie qui s'oppose à la polysémie qui caractérise la majorité des lexies générales et génériques s'adaptant aux différents contextes.

Toutefois, si l'on se fie à ce caractère de manière autonome, on risque de confondre ces lexies avec les syntagmes construits avec Nom + déterminant/qualifiant qui ont aussi tendance à ne renvoyer qu'à un seul signifié : une monosémie représentée non par l'ensemble, comme il est le cas des lexies complexes, mais assurée par l'élément déterminant/qualifiant qui a la particularité de réduire le champ sémantique du déterminé/qualifié de sorte à distinguer et spécifier une seule représentation sémantique de toutes celles pouvant être rendues.

I.3. Critères syntaxiques et morphosyntaxiques

Le traitement syntaxique et morphosyntaxique des lexies complexes repose sur plusieurs critères qui impliquent, d'une part, les relations syntaxiques qui interviennent et à l'intérieur entre les constituants et, à l'extérieur, entre l'ensemble de la lexie et son environnement linguistique, et d'autre part, les marques formelles imposées par ces combinaisons syntaxiques.

I.3.1. Une identification morphosyntaxique d'ensemble

Les lexies complexes doivent être traitées, sur le plan morphosyntaxique, de la même manière que les lexies simples. Leur identification et variations sur cet axe reposent sur les mêmes règles car elles ne bénéficient d'aucun traitement spécifique du fait qu'elles constituent des ensembles homogènes de ce point de vue.

Ceci dit, si l'identification des lexies simples se fait sur l'ensemble de l'unité étant unique celle des lexies complexes se rapporte généralement au premier constituant. Ainsi, le genre, le nombre comme l'état de l'ensemble de la lexie sont perceptibles à travers le genre, le nombre et l'état – lorsqu'il est marqué – de la première unité composant le complexe. Les marques et désinences de la première lexie, généralement dite « noyau », caractériseront l'ensemble de la lexie complexe. Les variations de genre, de nombre et d'état de ces lexies seront souvent portées par la première unité sauf lorsqu'il y a qualification dans quel cas l'accord en genre et en nombre seulement entre les composantes devient obligatoire.

(1)

(M.S.) <i>ayyul n lexla</i> (zèbre)	- <i>uyyul n lexla</i> (E.A.)
(F.S.) <i>tayyult n lexla</i>	- <i>teyyult n lexla</i> (E.A.)
(M.P.) <i>iyyal n lexla</i> (zèbres)	- <i>yiyyal n lexla</i> (E.A.)
(F.P.) <i>tiyyal n lexla</i>	- <i>teyyal n lexla</i> (E.A.)

(2)

(M.S.) <i>ayaziđ aheccadi</i>	petit coq	-	<i>uyaziđ aheccadi</i> (E.A.)
(F.S.) <i>tayaziđt taheccadit</i>	petite poule	-	<i>tyaziđt taheccadit</i> (E.A.)
(M.P.) <i>iyuzadı iheccadiyen</i>	petits coqs	-	<i>yiyuzadı iheccadiyen</i> (E.A.)
(F.P.) <i>tiyuzadı tiheccadiyin</i>	petites poules	-	<i>tyuzadı tiheccadiyin</i> (E.A.)

Le centre de ces lexies qui affiche les désinences de l'ensemble du complexe démontre la relation intime entre ses composants.

Ce critère peut, toutefois, s'avérer défaillant, il ne faut donc jamais s'en référer de manière individuelle. Certaines lexies qualifiées, sans doute, de complexes font défaut à ce fonctionnement. En effet, à l'instar des lexies simples qui ne se soumettent pas toutes aux mêmes caractéristiques d'identification ni de variation (l'initial qui n'est pas toujours vocalique, l'état d'annexion non marqué, féminin sans marque de ce genre, pluriel sous forme de singulier), certaines lexies complexes vont aussi à l'encontre des caractéristiques définitoires décrites plus haut.

Certaines n'acceptent pas ou partiellement les variations de genre et/ou de nombre bien que leurs noyaux peuvent recevoir ces marques de variation en dehors du complexe. La majorité d'entre elles incluent un centre générique ou ayant cette particularité. Ce figement vient, quelques fois, du fait que la désignation renvoie en même temps à l'unité comme à l'ensemble. Il est à signaler que les lexies complexes qui relèvent du corps humain et de la toponymie en sont les plus représentatifs :

asennan n weyul cardon.

D'autres sont figés dans leur forme de pluriel qu'on pourrait d'ailleurs rapprocher des lexies simples comme *allen* « yeux », *anzaren* « nez » ... car l'unité/singulier même de ces lexies renvoie à un pluriel qui ne peut être dissocié.

tiqejjirin n tsekkurt géranium.

Dans d'autres encore, plus marginales, certaines de leurs variations induisent un changement de sens donc la rupture du complexe le transformant en syntagme.

axxam ameqgran bordel
ixxamen imeqgranen bordel / grandes maisons
taxxamt tameqqrant grande chambre
tixxamin timeqgranin grandes chambres.

1.3.2. Figement et non permutabilité

En règle générale, le changement d'ordre des mots dans un syntagme entraîne une perturbation sémantique et/ou syntaxique, tandis que le changement d'ordre des parties constituant une lexie n'en sera pas capable du fait de son figement.

Si dans d'autres langues ce critère est flexible dans quelques cas comme le témoigne le français à travers les lexies de type: *strato-cumulus/cumulo-stratus* ou franco-allemand/germano-français en berbère, le figement est très strict. Ce critère

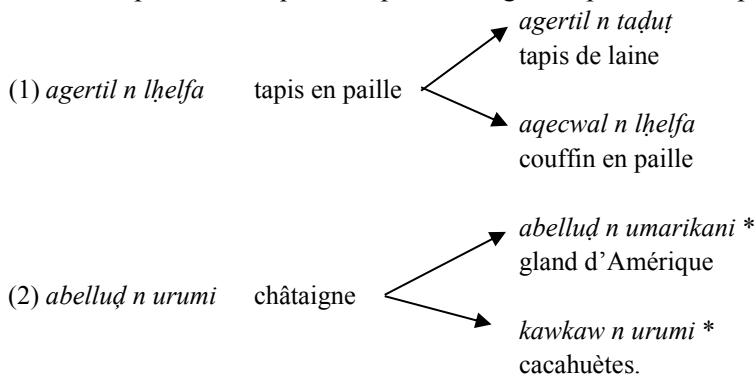
est étroitement lié au type de relation existant entre les constituants de la lexie complexe : lorsque les deux éléments sont mis sur le même plan, comme dans la coordination, ils pourraient être intervertis sans pour autant être systématique, mais lorsque les deux éléments sont dans l'une des relations de complémentarité (détermination, qualification), comparable à la subordination, les possibilités d'interversions deviennent nulles.

En berbère, toutes les lexies complexes sont construites sur le modèle de complémentarité imposant, de ce fait, une rigidité absolue quant aux possibilités de permutation ou d'intervention des constituants.

asyar ziden réglisse
ziden asyar *

abelluḍ n urumi châtaigne.
n urumi abelluḍ.*

Ceci dit, ce figement peut aussi être observé dans les groupe nom + déterminant/qualifiant comme: *agazu n tzurin* « grappe de raisins », *agertil n lhelfa* « tapis en paille » qu'on a d'ailleurs souvent tendance à confondre avec les lexies complexes. Outre le fait que ces constructions ne se soumettent pas à la majorité des autres critères de nature différente, elles se distinguent des lexies complexes principalement par les possibilités de substitution qui peuvent être pratiquées sur l'une des composantes et qui n'est pas envisageable pour les complexes.



Dans l'exemple (1), chaque unité peut être substituée par une autre pour faire référence à un autre signifié, tandis que dans (2), bien que l'opération de substitution soit syntaxiquement correcte, (de par la caractéristique des noms pouvant aisément recevoir des déterminants), au niveau sémantique, ce processus peut aboutir soit à un complexe asémantique, donc incorrecte, soit à un ensemble dont le choix des unités le composant n'est pas unique donc au signifié additionnel et non commun caractérisant les syntagmes et non les lexies complexes et dont le signifié ne renvoie à aucun signifiant existant dans la réalité extra linguistique.

Par ailleurs, dans des cas très rares, la substitution d'un élément d'une lexie complexe fait référence à une autre lexie complexe. Toutefois, cette commutation n'est opérable que sur un seul constituant bien précis sans être systématique pour tous ces cas, puisque l'élément substitué peut être le premier dans un complexe et le second dans un autre.

<i>ibawen n yizgaren</i>	fèves sèches
<i>lleft n yizgaren</i>	variété de navet
<i>lleft n temyazt</i>	autre variété de navet

<i>afrux n ifirelles</i>	hirondelle
<i>afrux n tawes</i>	paon
<i>ayyul n yid</i>	chauve-souris
<i>ayyul n lexla</i>	zèbre.

Nous insistons, à la fin, sur la fragilité de ce critère lors de l'identification des lexies complexes dans la mesure où chaque exemple argumentant le figement peut être contredit par un autre en faveur du syntagme. Il faut donc s'en référer avec beaucoup de prudence et surtout jamais indépendamment des autres critères qui viendront progressivement combler les vides que laisse entrevoir ce critère.

I.3.3. Figement et non séparabilité

Les constituants des lexies complexes sont censés être soudés, dans le sens où ils n'acceptent pas d'être séparés lorsque la lexie est introduite dans un co-texte. En français, le critère de non séparabilité est plus strict qu'en berbère. Il faut, toutefois, avoir une certaine maîtrise de la langue pour pouvoir identifier les éléments pouvant s'insérer à l'intérieur d'une lexie complexe sans remettre en cause la nature de l'ensemble, car là encore, la systématique fait défaut. Ainsi,

« les composants d'un mot ne peuvent être séparés les uns des autres par des morphèmes en liste ouverte (une liste ouverte est un paradigme de termes qui peuvent alterner en nombre indéfini les uns avec les autres ; elle s'oppose à une liste fermée, qui ne comporte qu'un petit nombre de termes) ». ⁶

En effet, les éléments ne pouvant strictement pas s'introduire entre les constituants d'une lexie identifiée complexe sont les lexèmes de façon générale à savoir : les adjectifs, les adverbes, les déterminants nominaux, les participes, les subordinées...

yečča abelluđ n urumi il a mangé des châtaignes

Donne : *yečča abelluđ n urumi ameqgran* il a mangé de grosses châtaignes

Et non : *yečča abelluđ ameqgran n urumi*

⁶ Claude Muller, 2008, *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français - langues voisines*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 81.

Donne : *yečča abelluđ n urumi **kan*** il a juste mangé des châtaignes
 Et non : *yečča abelluđ **kan** n urumi*

Donne : *yečča abelluđ n urumi **yewwan*** il a mangé des châtaignes mures
 Et non : *yečča abelluđ **yewwan** n urumi.*

Et même lorsque le complexe est construit avec un adjectif, la qualification vient après l'adjectif composant le complexe, et l'interversion des deux adjectifs pouvant être effectuée dans un syntagme ordinaire, devient impossible.

ayaziđ aheccadi petit coq
 Donne *ayaziđ aheccadi **acebħan*** un petit coq blanc
 Et non *ayaziđ **acebħan** aheccadi.*

Par contre :

agertil ameqqran un grand tapis
 Donne *agertil ameqqran **acebħan*** un grand et blanc tapis
 Et aussi *agertil **acebħan** ameqqran.*

Quant aux morphèmes tels les déictiques, les possessifs... ils s'insèrent assez facilement entre les composants des complexes lorsque ceux-ci ne font pas l'objet d'une double interprétation sémantique comme nous le verrons dans le prochain critère. Ceci dit, on peut en distinguer deux types : ceux qui peuvent déterminer le complexe, soit à la fin de tous ses constituants, ou à l'intérieur de ceux-ci, et ceux qui ne peuvent le déterminer qu'en étant dans l'une ou l'autre position uniquement.

I.3.4. Comportement syntaxique et syntagmatique d'ensemble

Du point de vue syntaxique, certaines lexies complexes peuvent apparaître comme des syntagmes ayant des rapports de types : déterminé/déterminant ou qualifié/qualifiant. Mais, elles tendent généralement à se comporter comme des éléments inanalysables en ce sens. Si l'on rapproche régulièrement ce genre de lexies aux syntagmes, il faudrait savoir que « le syntagme est le plus souvent le produit d'une construction contemporaine de son énonciation »⁷ contrairement aux lexies complexes qui sont antérieurement construits à l'énonciation dans laquelle elles sont insérées. Ainsi, au moment de la construction d'un énoncé, on fait appel à un ensemble de lexies identifiées comme lexie complexe de la même manière qu'on fait appel à un verbe ou à un nominal isolé en tant que lexie simple. Ceci implique que les mêmes relations syntaxiques qui peuvent lier des lexies simples comme le verbe au nom, régissent aussi les liens entre une lexie simple et une lexie complexe d'une

⁷ *Idem*, 82.

part, ou une lexie complexe et une autre lexie complexe, d'autre part. Pratiquement, ceci induit qu'une lexie complexe apparaît dans son ensemble dans une seule fonction syntaxique, car on n'attribue pas une fonction à chaque constituant.

Cependant, cette description syntaxique qui, à priori, apparaît simple et explicite, est loin d'apporter des résultats pratiques. En effet, les ensembles déterminé/déterminant peuvent également, syntaxiquement, fonctionner comme un tout et ne référer qu'à une seule fonction.

yečča ***cwiṭ n weyrum*** Il a mangé un peu de pain.

Expansion directe.

yečča ***asɣar ziden*** il a mangé de la réglisse.

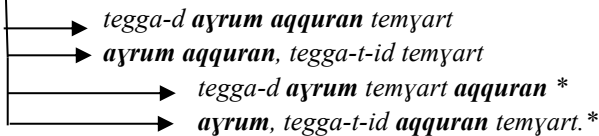
Expansion directe.

Ainsi, si l'on met en avant l'existence d'une syntaxe et d'une sémantique internes qui régissent les constituants d'une lexie dite complexe, le même traitement peut aussi être appliquée sans distorsions sur des ensembles de type déterminé/déterminant.

Par ailleurs, il ne faudrait pas, non plus, se reposer sur les modalités de déplacement de ces lexies qui explique que lorsque l'on est amené à déplacer ou à thématiser une lexie complexe dans un énoncé, il est impossible de procéder au déplacement d'une seule composante de cette lexie.

tegga-d temyart ***ayrum aqquran***

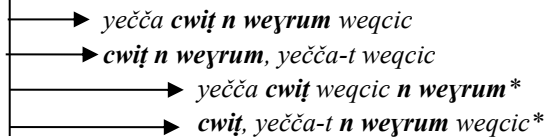
la vieille a préparé une galette de pain



Or, ce procédé est aussi strict dans le cas de syntagme (déterminé/déterminant).

yečča weqcic ***cwiṭ n weyrum***

le garçon a mangé un peu de pain



Toutefois, si l'on procède à la commutation, nous allons vite nous rendre compte du figement de ces unités :

yečča ayrum aqquran

→ *yečča timsemmet*

il a mangé de la galette de pain

il a mangé des Msemmen⁸

⁸ Ce sont des préparations culinaires typiquement kabyles. *Msemmen* est différent de la galette.

<i>yečča taḥbult n weyrum</i>	il a mangé toute une galette de pain
→ <i>yečča tiḥdert n weyrum</i>	il a mangé une part de pain
→ <i>yečča taḥbult n lesfenġ</i>	il a mangé toute une <i>sfenġ</i> ⁹
→ <i>yečča tiḥdert n lesfenġ</i>	il a mangé une part de <i>sfenġ</i> .

Le constituant *ayrum* qui est présent dans les deux exemples peut être indépendamment substitué dans le second alors que dans le premier, il ne peut être commuté sans son déterminant à moins que l'on trouve une autre lexie complexe constituée elle aussi avec le même déterminé *ayrum* comme dans *yečča ayrum imseqqer* (il a mangé une galette à base d'herbes) ce qui est extrêmement rare dans le cas des lexies complexes. Ainsi, dans la lexie dite complexe, aucun des composants ne peut à lui seul, être substitué par une autre lexie, alors que dans un syntagme, plusieurs opérations de substitution s'offrent au locuteur : substitution de l'un ou l'autre des constituants ou substitution de l'ensemble, mais par le même nombre de lexies présentes dans le syntagme à l'origine et faisant partie du même paradigme de chacun sinon on rompt avec les principes de commutation. C'est ce qui fait que dans le premier, la fonction syntaxique est remplie par l'ensemble *ayrum aqquran*, alors que dans le second, elle n'est remplie que par le premier élément (déterminé) qui est le point de rattachement d'une autre fonction (déterminant) portée par le second élément.

Outre cet aspect paradigmatique distinctif, des propriétés de fonctionnement purement syntaxiques viennent consolider les modalités de commutation que nous expliquerons à l'aide de ces exemples :

<i>yekkes-d taḍuṭ n wulli</i>	il a cueilli de la mâche « plante »
<i>yekkes-d taḍuṭ n wulli</i>	il a prélevé la laine des moutons.

Les deux exemples sont construits exactement avec les mêmes unités, mais ils divergent sur le plan sémantique et syntaxique. Ce genre de couple de phrases est, en effet, assez fréquent avec la combinaison des lexies complexes.

Si sémantiquement, ce même énoncé peut avoir deux sens différents, c'est en conséquence à sa structure syntaxique flexible pouvant attribuer à un ensemble de lexies une seule fonction commune ou des fonctions distinctes distribuées à chacun des composants de cet ensemble. Afin de différencier les deux structures au niveau syntaxique et ainsi opposer les constructions lexie complexe et syntagme, des tests de détermination peuvent servir de témoin de figement, comme nous le verrons ci-après :

<i>kkes-d taḍuṭ n wulli</i>	cueilles la mâche
→ <i>kkes-d t taḍuṭ n wulli-agi/nni</i>	cueille cette mâche
→ <i>kkes-d taḍuṭ n wulli meqgren</i>	cueille la mâche la plus mure
→ <i>kkes-d taḍuṭ n wulli tacebḥant</i>	cueille la mâche blanche

⁹ *Sfenġ* est différent de la galette de pain et du *msemmen*.

	<p><i>kkes-d taḍuṭ n wulli</i> prélève la laine des moutons</p> <p>→ { <i>kkes-d taḍuṭ -agi/nni n wulli</i> prélève cette laine des moutons <i>kkes-d taḍuṭ n wulli-agi/nni</i> prélève la laine de ces moutons</p> <p>→ { <i>kkes-d taḍuṭ meqqren n wulli</i> prélève la laine la plus grande des moutons <i>kkes-d taḍuṭ n wulli meqqren</i> prélève la laine des plus grands moutons</p> <p>→ { <i>kkes-d taḍuṭ tacebḥant n wulli</i> prélève la laine blanche des moutons <i>kkes-d taḍuṭ n wulli acebḥan</i> prélève la laine des moutons blancs</p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

D'après les extensions déterminatives que nous avons introduites dans chacun des deux énoncés, on peut clairement identifier deux types d'emplacement différents de ces déterminants en fonction du type de lexie déterminée et de sa signification. Dans la première structure, toutes les opérations de détermination viennent après le complexe *taḍuṭ* et *n wulli*, alors que dans la seconde, les déterminations peuvent prendre deux positions: soit s'insérer entre *taḍuṭ* et *n wulli*, soit après cet ensemble, mais non sans incidences sémantiques. Cette mobilité des déterminants induit des nuances sémantiques et impose même parfois des raccords morphosyntaxiques comme l'accord en genre et en nombre ... selon que le déterminant se rapporte à la première ou à la deuxième lexie du complexe *taḍuṭ n wulli*. Ainsi, les capacités de détermination de chaque composant sont rendues possibles grâce à la fragilité du lien qui unit ces mêmes composants : la réduction des possibilités de détermination d'un composant indépendamment de l'autre reflète le degré de figement de ces constituants.

En effet, le changement de sens qui résulte systématiquement des différentes positions dans lesquelles les déterminants peuvent être insérés témoigne de la diversité des points d'incidence. Ainsi, lorsque le choix de l'emplacement d'un déterminant dans un complexe s'offre au locuteur et que ce choix a des répercussions sémantiques, il est évident que celui-ci peut avoir deux points d'incidence de détermination, l'un indépendamment de l'autre, et qu'il est même possible d'avoir la même détermination pour chacun des composants dans le même énoncé :

<p><i>kkes-d taḍuṭ-agi n wulli-agi</i></p> <p><i>kkes-d taḍuṭ meqqren n wulli meqqren</i></p>	<p>prélève ce type de laine de ce type de moutons</p> <p>prélève la grande laine des grands moutons.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Par contre, lorsque l'on ne peut jouer sur l'emplacement du déterminant dans un complexe, on déduit que le centre d'incidence ne réside pas dans l'une ou l'autre des lexies le composant, mais dans son ensemble en tant que bloc. Ceci dit, nous avons signalé, dans le critère précédent, une différenciation dans les types de déterminants qui

peuvent accompagner une lexie complexe : les déterminants lexématiques tels les adjectifs, les propositions à base de support de détermination « i » ne dérogent pas à leur règle puisqu'ils sont toujours placés après la lexie complexe dans son ensemble exactement comme pour une lexie simple. Quant aux déterminants morphématiques tels les déictiques, les possessifs, les démonstratifs ... ils ont la capacité d'être dans la même position que les déterminants lexématiques ou s'insérer à l'intérieur du complexe (entre ses composants). Mais cette insertion est parfois alourdie par la structure de la lexie complexe et ne passe pas aussi fluidement dans tous les exemples de ce type de lexie, comme elle peut aussi être favorisée à la position post lexie complexe. En outre, le changement de position de ces déterminants n'induit aucune alternance sémantique de quelle importance qu'elle soit. Toutefois, cette stabilité sémantique ne se manifeste que dans les cas de complexe qui ne prête pas confusion avec le sens d'un syntagme de même structure que cette lexie comme le cas de *taḍuṭ n wulli*, auquel cas il y aurait diversité et confusion de sens.

Ces deux critères étant reliés à une connaissance assez importante de la langue, intervient alors le critère de la duplication qui n'est toléré que dans les syntagmes et en aucun cas dans les lexies complexes :

ssew-d ibawen n yizgaren fais cuire ces fèves sèches.

Nous donne :

ssew-d ibawen n yizgaren-agi fais cuire ces fèves sèches

ssew-d ibawen-agi nyizgaren fais cuire ces fèves sèches.

Par contre :

ssew-d ibawen-agi n yizgaren-agi

est sémantiquement incorrect.

Si dans cet exemple, le complexe *ibawen n yizgaren* ne prête confusion avec aucun autre sens concret pouvant être véhiculé par la même lexie dans sa structure de syntagme, facilitant ainsi, la possibilité ou non d'application du critère de duplication du déterminant, il n'est pas le cas des structures à double sens où l'on peut opposer une lexie complexe à un syntagme.

<i>Sens 1</i>	{	<i>kkes-d taḍuṭ n wulli-agi</i>
		<i>kkes-d taḍuṭ-agi n wulli</i>
<i>Sens 2</i>	{	<i>kkes-d taḍuṭ-agi n wulli-agi</i>

Dans ces cas, dès que l'on bascule vers un sens autre que le sens de départ, on aura à faire à l'opposition lexie complexe – syntagme dans laquelle, la distribution du même déterminant sur les composants de *taḍuṭ n wulli* est impossible, pour le premier (lexie complexe), dans le même sens de la lexie complexe, à moins de se référer à un autre sens véhiculé par le second (syntagme).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bentolila, Ferdinand, 1986, « Les classes d'unités significatives en berbère », in *Modèles linguistiques*, VIII, 1, 37-52.
- Builles, Jean Michel, 1998, *Linguistique descriptive. Le point de vue fonctionnaliste*, Nathan, Paris.
- Catach, Nina, 1981, *Orthographe et lexicographie. Les mots composés*, Nathan, Paris.
- Chaker, Salem, 1981, *Introduction à la sémantique*, Office des Publications Universitaires, Alger.
- _____, 1991, « Synthématique berbère : composition et dérivation en Kabyle », in *Manuel de linguistique berbère I*, Bouchène, Alger, 179-215.
- François, Jacques – Mejri, Salah (éd.), 2006, *Composition syntaxique et figement lexical*, Presses Universitaires de Caen.
- Darmastater, Arsène, 1874, *Traité des mots composés*, Vieweg, Paris (repris par Nina Catach, 1981, *Orthographe et lexicographie. Les mots composés*, Nathan, Paris).
- Fradin, Bernard, 1996, « L'identification des unités lexicales », in *Sémiotiques* N°11, *Savoirs lexicaux et savoirs encyclopédiques*, Didier Érudition, Paris, 55-93.
- Gross, Gaston, 1996, *Les expressions figées en français*, Ophrys, Paris.
- Haddadou, Mohand Akli, 1985, *Les structures lexicales et signification en berbère (Kabyle)*, Thèse de 3^e cycle en linguistique, Université de Provence.
- _____, 2002, *Le guide de la culture berbère*, Ina-yas, Alger.
- Martinet, André, 1985, *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris.
- _____, 1998, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris.
- Muller, Claude, 2008, *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français - langues voisines*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac.
- Naït-Zerrad, Kamal, 1996, *Grammaire du berbère contemporain (Kabyle), II- syntaxe*, ENAG, Algérie.
- _____, 2001, *Grammaire moderne du Kabyle*, Karthala, Paris.
- Polguère, Alain, 2002, *Notions de base en lexicologie*. Observatoire de linguistique. Sens - texte, Montréal.

ABSTRACT

In Berber language, compound names that we call complex lexical items, are more difficult to identify than in other languages such as French. There are also no criteria to isolate them accurately and with systematic manner. Their identification is usually based on the knowledge and mastery of the language. Through this intervention, we want to establish the criteria for identification of complex lexical units that regroups different levels of analysis: lexical, morphological, syntactic and semantics.

AMINA METTOUCHI

The grammaticalization of directional clitics in Berber¹

In many languages, as shown cross-linguistically in Heine and Kuteva (2002), or for Chadic languages by Frajzyngier (1987), ventive verbs often are the source of ventive markers in grammaticalization processes. Berber languages are, like Chadic ones (Mettouchi 2015), characterized by the extensive use of proximal verbal extensions, and to a lesser extent, distal ones. In this perspective, the aim of this paper is to examine two hypotheses for the source of the grammaticalization of the ventive/proximal verbal extensions encountered in all Berber languages, namely motion verb *ddu* ('go with', 'accompany') and verb of saying *ini* ('say', 'tell') on the one hand, and demonstratives on the other hand.

In order to do that, the functions of directional clitics have to be precisely defined, and their grammaticalization investigated. Both investigations are linked, since Berber languages have virtually no written tradition, and it is therefore necessary to resort to cross-linguistic comparison within the family to establish grammaticalization paths.

The first part of the paper describes the system of directional extensions in Western Kabyle, where it is extensively used. It demonstrates that movement towards the speaker is not the core meaning of the 'ventive' clitic, whose function is rather to underline the viewpoint of the speaker or a protagonist; similarly, movement away from the speaker is not the function of the 'andative' marker, which actually indicates that the situation is construed according to the addressee's viewpoint. The second part compares this system to that of other Berber languages spatially and typologically different from Western Kabyle: Nefusi, described by Beguinot to whom this paper is dedicated, as well as Ghadamsi, Tamashek, and Siwi, thus establishing the general distribution of proximal and distal clitics in the whole Berber-speaking area. The third part provides grammaticalization hypotheses for the system of directionals.

¹ (*) A version of this paper was presented orally at a workshop on the grammaticalization of come and go during the 2011 meeting of the Societas Linguistica Europaea in Logrono (Spain).

(4')

i-ruħ=n

SBJ3SG.M-leave\PFV=DIST

'He went' (Western Kabyle).

The first problem with that presentation is that the opposition is not binary but ternary: verbs often appear without an extension (=dd / =n / Ø). Moreover, the distal clitic is by far less frequent (0,1% of the clauses, as opposed to 23% (in narratives) and 36% (in conversation) for the proximal clitic in my Western Kabyle spoken corpus). Furthermore, many verbs bearing those extensions are not motion verbs. Several authors have pointed at those facts in various publications: Marcy (1939), Galand (1959), Bentolila (1969), Aït Ahmed (1992), Mettouchi (1998), El Mountassir (2000), Fleisch (2007 and 2011), Aoumer (2008 and 2011).

Therefore, one has to study the situation in much more detail, in order to account for such examples as the following:

(5)

ur=dd

zwiğ-y

alamma

t-kks-dd

NEG=PROX

marry\NEGPFV-SBJ1SG

until

SBJ3SG.F take\PFV=PROX

Fatima

ayrum

g

udəkkan

Fatima

bread:ABS.GS.M

LOC

shelf:ANN.SG.M

'I won't marry until Fatima manages to take the bread from the shelf' (Western Kabyle).

1.2. The distal verbal clitic =(i)n

This clitic, which appears in 0,1% of the clauses in my corpus, is always used in interactive contexts involving situations where an action is viewed from the perspective of the addressee. Indeed in (6) and (7), distance is not at play since in (7), Aŝmar is holding the donkey, and in (6) the door is in front of the speaker. In both cases, absence of directional clitic would have resulted in a neutral command, while the use of clitic =dd would have underlined the fact that the command is to be realized for the benefit of the speaker, thus making it more peremptory. In contrast to that, the use of clitic =n implies reverence from the speaker towards the addressee (translated by 'please').

(6)

i-nna=jas

lli=ɤ=in

SBJ3SG.M-say\PFV=DAT3SG

open\AOR(IMP2SG)=ABS3SG.F=DIST

'He said please open it (the door)

d

inəbgi

n

ɤbbi /

COP

guest\ABS.SG.M

GEN

god /

'I'm (lit. it is) a beggar'. (Western Kabyle)

Examples with a proximal clitic on the verb display the following values:

a) Motion towards a starting point ('come back', 'go back', 'return'). In that case the verb has no locative complement:

(10)

i-yəz tasraft // asmi=ṭ i-fukk/
 SBJ3SG.M-dig\PFV pit\ABS // when=ABSV.3SG.F SBJ3SG.M-finish\PFV /
 i- ruḥ=**dd** /
 SBJ3SG.M-go\PFV=PROX /
 'He dug a pit. When he had finished, he returned home.' (Western Kabyle).

b) Motion towards a place ('come', 'go')

The place is indicated by a complement introduced by preposition *ar*, 'to, towards'; =*dd* indicates that the process is viewed with that location as vantage point.

(11)

t-ṭruḥu=**dd** ar jəssi-s/
 SBJ3SG.F go\IPFV=PROX to daughter\PL-KIN3SG /
 'She regularly visited the man's daughters' (Western Kabyle).

Examples without any clitic show the following features:

a) Motion towards a place, when there is a locative complement:

(12)

i- ruḥ ar wədrar //
 SBJ3SG.M-go\PFV to mountain\ANN.SG.M //
 'He left for the mountain' (Western Kabyle)

b) Disappearance, when there is no complement:

(13)

t-wala axxam/ i-ṭṭffəy=**dd**
 SBJ3SG.F-see\PFV house\ABS.SG.M/ SBJ3SG.M-exit\IPFV=PROX
 dg-s dduxan// t-ruḥ //
 ASSOC.LOC-PREP3SG smoke\ANN// SBJ3SG.F-go\PFV //
 'She saw a house, from which smoke was coming out. She left' (Western Kabyle).

c) A tendency to act as a more or less auxiliarized V1:

(14)

i-ruḥ ad i-gən /
 SBJ3SG.M-go\PFV POT SBJ3SG.M-sleep\AOR /
 'He went to bed' (Western Kabyle).

(15)

t- ruḥ t-əkks=it=**dd** /
 SBJ3SG.F-go\PFV SBJ3SG.F-take \PFV=ABSV.3SG.M=PROX /
 'The woman went and grabbed it' (Western Kabyle).

(20)

imi t-wwəd a Amina ar dinna /
 when SBJ3SG.F-arrive\PFV VOC amina to there /
 t-ufa d amfif n wədrar //
 SBJ3SG.F-find\PFV COP cat\ABS.SG.M GEN mountain\ANN.SG.M //
 i=t i-zdəy-n /
 REL.REAL=ABSV.3SG.M RELSBJ.POS-dwell\PFV-RELSBJ.POS /
 wəxxam-nni //
 house\ANN.SG-CNS //

‘When she arrived there, Amina, she found it was the Mountain Cat who inhabited it, the house’ (Western Kabyle).

(21)

i-nna=jas lli=t=in
 SBJ3SG.M-say\PFV=DAT3SG open\AOR(IMP2SG)=ABSV.3SG.F=DIST
 d inəbgi n rbbi/ imi=t=idd t-lli
 COP guest\ABS.SG.M GEN god/ when-ABSV.3SG.F=PROXSBJ3SG.F-open\PFV
 Amina/ t-ufa=**dd** d baba-s//
 amina/ SBJ3SG.F-find\PFV=PROX COP father-KIN3SG //

‘He said please open the door, I’m a beggar. When she opened the door, Amina, she realized it was her father’ (Western Kabyle).

1.2.3. Position verb *qqim*

Position verbs and not only motion verbs can be used with =*dd*.

Without =*dd*, the verb *qqim*, ‘stay’ refers to static position of the subject in some place:

(22)

jə-čča/ jə-swa /
 SBJ3SG.M-eat\PFV/ SBJ3SG.M-drink\PFV /
 jə-qqim ajən jə-qqim/
 SBJ3SG.M-stay\PFV what SBJ3SG.M-stay\PFV /

‘He ate, he drank, he stayed for a while’ (Western Kabyle).

With =*dd*, the effect is to underline the fact that motion was assumed, and that contrary to expectations, the subject remained in its original place.

(23)

tə-qqim=dd faṭima tuhriřt-nni//
 SBJ3SG.F-stay\PFV=PROX faṭima clever-CNS//

‘There remained Clever Fatima’ (Western Kabyle).

Or that there was movement and that position denoted by *qqim* is the endpoint of that movement:

(24)

t-fəɖr=as=idd/

SBJ3SG.F talk\PFV=DAT3SG=PROX/

t-ssəblaɣ=it

lqaɣa/

SBJ3SG.F-be_swallowed\CAUS.IPFV=ABSV.3SG.m

ground\ANN /

aramma

i=dd

jə-qqim

akka//

until

REL.REAL=PROX

SBJ3SG.M-stay\PFV

thus//

‘She talked to him, the ground was swallowing him, until he remained thus’ (Western Kabyle).

1.2.4. Verb of saying *ini*

Some verbs have no inherent endpoint, are not motion or position verbs and are nevertheless associated with =*dd* (ex. *ini*, 23% of occurrences in conversation, 15% in narratives bear the proximal clitic)

Without =*dd* the process refers to the fact of uttering something:

(25)

ssən-γ=tnt//

nni-γ=am

know\PFV-SBJ1SG=ABSV.3PL.F//

say\PFV-SBJ1SG=DAT2SG.F

juɣ

səʃti//

SBJ3SG.M-take\PFV

grandmother\SG//

‘I know them (my grandfather’s wives), I told you he married my grandmother, ...’ (Western Kabyle).

Or, when the verb is in the imperfective, being named X or Y:

(26)

qqar-n=as

jamina//

say\IPFV-SBJ3PL.M=DAT3SG

amina//

‘Her name is Amina’ (Western Kabyle).

With =*dd* the process refers to:

a) Answering

(27)

azəkka

ad=dd

t-qqʷəl

təmttut-nni/

tomorrow

POT=PROX

SBJ3SG.F-come_aneu\AOR

woman\ANN-CNS

ad=as

t-ini

ma

t-nna-nt=as

POT=DAT3SG

SBJ3SG.F-say\AOR

if

SBJ2-say\PFV-SBJ2PL.F=DAT3SG

i

baba-tkʷnt//

ad=as

ini-nt/

DAT father-KIN2PL.F//

POT=DAT3SG

say\AOR-SBJ3PL.F/

n-nna=jas/

jə-nna=jay=dd

akka//

SBJ1PL-say\PFV=DAT3SG /

SBJ3SG.M-say\PFV=DAT1PL=PROX

thus //

‘On the following day the woman would return, she would ask them if they had asked their father (about his marrying her). The girls would tell her ‘we asked him, and he answered this and that’’ (Western Kabyle).

b) Saying something relevant to the speaker, with polemical overtones:

(28)

tə-nna=jas/		nni-γ=ak=idd/	
SBJ3SG.F-say\PFV=DAT3SG/		say\PFV-SBJ1SG=DAT2SG.M=PROX/	
ħafa	tuččin	ara	ʃw-əčč-nt//
only	eating	REL.IRR	PASS-eat\AOR-SBJ3PL.F//
ad	ffγ-ənt	g	wəxxam/
POT	exit\AOR-SBJ3PL.F	LOC	house\ANN.SG.M /
nəγ	ad=dd	ffγ-əγ//	
or	POT=PROX	exit\AOR-SBJ1SG//	

'The woman told her husband: 'I told you, I won't accept anything else than their being eaten, either they quit the house, or I will leave!' (Western Kabyle).

1.2.5. Interpretation factors

The semantics and Aktionsart of the verb are important, since motion verbs and processes involving an inherent endpoint (or one represented by a locative complement or an object) are very often associated with the proximal clitic in Kabyle (Mettouchi 1998). Dative pronouns as recipients are often associated with the proximal or distal clitic. The conjunction heading the clause also plays a role: *mi* 'when' is strongly associated with =*dd*: 60% of temporal clauses beginning with *mi* contain the proximal clitic, regardless of verb type (the same thing holds with *aramma* 'until'), the remaining clauses showing no directional clitic; in this case, =*dd* focusses on the completion of the process on which the main clause depends (the scope is larger than the verb itself):

(29)

mi=dd	t-ħədər	tməddit/
when=PROX	SBJ3SG.F-be_present\PFV	evening\ANN.SG.F /
ad n-ʃɣəl	timəs	
POT SBJ1PL-light\AOR	fire\ABS.SG.F	

'When the evening came, we would light a fire' (Western Kabyle).

Ma 'if', on the contrary, almost never appears with =*dd*, and if it does, the focus is on the verb's interpretation (endpoint of a motion verb for instance):

(30)

ma	jə-byə	ayrum/	
if	SBJ3SG.M-want\PFV	bread\ABS.SG.M /	
'If he wants bread'			
ad	i-ɾuħ	ad	j-aγ
POT	SBJ3SG.M-go\AOR	POT	SBJ3SG.M-take\AOR
		i	thanuɣ//
		LOC	shop\ANN.SG.F //

'He will go and buy it at the shop' (Western Kabyle).

With verbs of motion, the proximal clitic tends to focus on the endpoint of the movement, which is by default the speaker's deictic center, or a previously mentioned deictic center. If there is a locative complement, it is construed as the

endpoint of the movement, and the process is viewed from that endpoint. If the verb is not a motion verb, =*dd* underlines the present relevance of the process, or its result, or impact on the speaker or another deictic source (see also Mettouchi 1998). If the verb is a verb of saying in the first/second person and/or bears a dative pronoun, =*dd* underlines the relevance of the process on the speech situation, and the viewpoint of the speaker or another deictic source. When cliticized to a particle or clause marker, =*dd* may underline the completion or relevance of the process in relation to the speech situation or to another clause.

In sum, the proximal clitic subsumes the following subfunctions: direction towards a deictic center (different from direction towards the addressee), standpoint of the speaker, or of a reported speaker, polemical or counter-expectative stance, reaching of a goal, current relevance or resultative (change-of-state).

I therefore propose the general function ‘Situation viewed from the vantage point of the (direct or reported) speaker (or protagonist)’ for the proximal clitic in Western Kabyle, the distal clitic expressing the fact that the situation is viewed from the addressee’s viewpoint.

This function allows the interpretation of examples such as (5), reproduced here as (31):

- (31)
- | | | | |
|---------------|---------------------|--------|------------------------|
| ur= dd | zwiǧ-γ | alamma | t-kks- dd |
| NEG=PROX | marry\NEGPFV-SBJ1SG | until | SBJ3SG.F-take\PFV=PROX |
| Fatima | ayrum | g | udækkan |
| Fatima | bread: ABS.SG.M | LOC | shelf: ANN.SG.M |
- ‘I won’t marry until Fatima manages to take the bread from the shelf’ (Western Kabyle).

The first proximal clitic is clearly speaker-oriented (polemical, a more modal perspective), whereas the second one represents the perspective of the speaker, but from the process-completion point of view (a more aspectual perspective).

2. Other Berber systems

Berber languages are varied and cover a large area, from the Mediterranean to Burkina Faso, and from the Atlantic to the oasis of Siwa in Egypt.

Not all Berber languages have a full system of directional clitics: some languages have lost the distal marker (Chaouia, Penchoen 1973 : 57) ; Eastern Kabyle (Galand 1959, Aoumer 2008 and 2011), although the proximal is extensively used. Others such as Siwi (Laoust 1931: 135-136) only have vestigial uses of both clitics, which now belong to the verb root, and do not undergo clitic climbing anymore. The verbs mentioned by Laoust are *aḥən* (take), *aǧəd* (take), and *usəd* (come):

(32)

ah-n-ʊət

take:IMP.AOR-DIST-SBJ2PL

‘take!’ (Siwi, Laoust 1931: 136; interlinear glosses Amina Mettouchi).

In Nefusi, where the proximal clitic is used more than in Siwi, Beguinot (1942: 58-62 and 114-115) states that it can attach to a series of motion verbs, among which *áwi*, ‘take’ (*prendere, nel senso di portarsi via*), *ag*, ‘take’ (*prendere*), and underlines the fact that the verb *as, ‘come’, does not appear anymore as such in Nefusi, but has the proximal particle as part of the verb root: *ásed*. He writes that ‘(a)lcuni verbi che implicano movimento, come *venire, ritornare, giungere, portare*, ecc. possono annettersi la particella *d, ed*, che determina una particolare referenza al luogo in cui si trova chi parla o il soggetto di cui si parla, e talvolta un totale cambiamento di senso tra moto a luogo e moto da luogo’.³ (*Idem*, 1942: 58).

(33)

tíru tbâned

tūfūt

now 3F.SG:appear:PFV.PROX sun:F.SG

‘Here comes the sun’ (Nefusi, Beguinot 1942: 61; interlinear glosses Amina Mettouchi)

Those verbs are also frequently associated with directional clitics in Berber languages in which the system is still very pervasive, such as Ghadamsi, Western Kabyle, Tamashek...

In Ghadamsi, the respective frequencies of the proximal and the distal clitics are similar (Lanfry 1973: 227), which is exceptional in Berber, where the distal is generally much rarer than the proximal (Basset 1952: 36). The values proposed for the proximal by Lanfry (1973: 47) are: proximity; the fact that the situation concerns the speaker, or that the action is close to the speaker or the protagonist whose viewpoint is adopted.

The verbs most frequently used with the proximal clitic are: *ūtef* (‘enter’), *arr* (‘give back, turn into’), *kri* (‘move back’), *ās* (‘arrive’), among others (Lanfry 1973: 47).

The values proposed for the distal by Lanfry (1973: 225) are: distance; the fact that the situation concerns a place, a person, a situation that are spatially distant. It can also refer to a meeting, a causality that are going to manifest themselves regarding a third person, who can be absent or distant, or even present.

The verbs most frequently used with the distal clitic are: *iḡ* (‘put’), *wəḡ* (‘arrive’), *ās* (‘reach’), among others (Lanfry 1973: 225-227).

³ « Some verbs implying motion, such as *come, return, reach, carry*, etc. can appear with particle *d, ed*, which refers to the place in which the speaker or the subject about which the speaker talks is situated, and sometimes triggers a total change of meaning from movement towards a place to movement from a place ».

(34)

i-tkel=t

i-ger-t=in

SBJ3SG.M-take:PFV=OBJ3SG.M

SBJ3SG.M-throw:PFV=OBJ3SG.M=DIST

‘He took it and threw it’ (Ghadamsi, Lanfry 1973: 225; interlinear glosses Amina Mettouchi).

In Tamashek, Heath (2005: 595) notes that both the ‘centripetal’ and ‘centrifugal’ clitics are used, but the latter is ‘less common than the centripetal in texts’ (2005: 301). According to Heath (2005: 598), the centripetal ‘specifies direction of movement (whether completed or not) toward the deictic center, usually the speaker’s ‘here’ but sometimes another deictic center within a narrative. [...] With non-motion verbs, the clitic suggests that the action was directed toward ‘here’ in some way, or that it was accompanied by motion toward here’. The centrifugal clitic ‘indicates direction toward a nonproximate location with motion verbs (‘run away’), fixed nonproximate location with statives (‘sit way over there’), and motion away from the deictic center in combination with activity verbs (‘go away chewing’)’ (Heath 2005: 601).

(35)

ha

a-wén-dæɣ

hæɣæt

əkkəs-\t-\în

ah !

DEM-DIST-ANAPH

thing

take.away.IMPRT-\3MASGO-

\CENTRIF

‘Ah, that (is) a thing (=custom), get rid of it !’ (Tamashek, Heath 2005: 601)

(36)

i-kša-

\hín

sit.PERFP-1SG-

\CENTRIF

‘I stayed there (i.e. didn’t come)’ (Tamashek, Heath 2005: 600).

(37)

a-\tt-\ədd

àwəy-æɣ

FUT-\3MASGO-\CENTRIP

bring.SHIMPF-1SGS

‘I’ll bring it/him’ (Tamashek, Heath 2005: 597).

(38)

iššɣæl-\ódd

3MASGS-work.PERFP-\CENTRIP

‘He came working’ (=He was working as he came’) (Tamashek, Heath 2005: 599).

This brief survey of the systems in some Berber languages calls for the following conclusions:

a) the system of ‘directionals’ originally involved both a proximal and a distal clitics, since both appear in several Berber languages in various geographical areas;

b) the systems where both clitics are still quite frequently used (Ghadamsi and Tamashek) involve spatiality more centrally than those in which only the proximal is retained (Eastern Kabyle, Chaouia, Nefusi), or in which the distal is much rarer than the proximal (Western Kabyle).

c) in the latter languages, viewpoint of the speaker (or the addressee when there is a distal) is prevalent over movement towards the location of the speaker or away from him.

d) in languages where both clitics are used (Ghadamsi and Tamashek), the system of nominal deictics is also very rich and complex, involving fine-grained spatial distinctions.

e) in languages that have almost completely lost the system of directionals, such as Siwi, the clitics are retained on punctual verbs which semantically involve transition or endpoint ('take', 'arrive').

3. Grammaticalization hypotheses

The question is now whether the survey of the various systems of directionals throughout the Berber languages can help us decide how the system was grammaticalized.

In the whole Berber area, the directionals are variants of =*dd* and =*n*. They are all cliticized to the verb or to the mood-aspect-negation-relativization head of the clause. A common origin for each clitic is therefore very probable.

The first hypothesis is that those directionals were grammaticalized from motion verbs. There are elements in favor and elements against this hypothesis. The second hypothesis is that those directionals were grammaticalized from demonstratives. Here again, this hypothesis is supported by some facts, and undermined by others.

3.1. Grammaticalization from verbs

The most likely candidate for the grammaticalization of =*dd* is verb *ddu*, meaning 'move', with a strong comitative component, and no marked directionality (although often translated 'go' in glossaries/dictionaries). It appears synchronically as *ddu* in Western Kabyle ('accompany', 'go with'), *ddu* in Eastern Kabyle ('walk'), *idaw* in Tamashek ('to accompany', 'be with'; 'be married to'), *addiw* in Wargli ('to accompany', 'go with', 'walk'). This verb does not appear however in the glossaries of Mزاب Berber, Nefusi, or Ghadamsi.

One argument in favor of *ddu* is phonological: in most Berber varieties where it appears, it has a geminated root consonant, just like the proximal marker. Moreover, it belongs to the semantic domain of motion, which is a frequent source for ventive extensions (Frajzyngier 1987, Heine & Kuteva 2002). It has been grammaticalized in Shilha as near-future clitic, which shows that it has potential for grammaticalization. In example (39) the verb still has its full meaning but is employed metaphorically:

- (39)
 i-dda ad i-ħmu
 SBJ3SG.M-move\PFV POT SBJ3SG.M-be_warm\AOR
 ‘It is about to warm up’ (Shilha).

In example (40) the verb has undergone morphological and phonetic reduction (loss of the personal affix, fusion of the verb and the following particle), it is fully grammaticalized:

- (40)
 ddad i-ħmu
 FUT.PROX SBJ3SG.M-be_warm\AOR
 ‘It is going to warm up’ (Shilha).

However, there are arguments against *ddu* as a candidate for grammaticalization into the proximal clitic: first, the proximal clitic is postverbal (or enclitic to heads), which makes it a V2 if we think in terms of V1-V2 sequences. The problem is that V1-V2 verb sequences in Berber have V1 typically more abstract and functional and V2 typically more ‘lexical’. V1 is more likely than V2 to grammaticalize, as is shown by all the cases of grammaticalization of V1 into auxiliaries or particles in various Berber languages. No instance of V2 grammaticalization has ever been noted so far.

A solution to this counterargument would be to postulate that grammaticalization started in the ‘clitic climbing’ position (i.e. in *irrealis*, negative and relative clause), and only then extended to postverbal position (other types of clauses and moods). Following this hypothesis, verb *ddu* might have appeared as a reinforcement of a second verb:

- (41)
 ad j-ddu j-as
 POT SBJ3SG.M-move\AOR SBJ3SG.M-arrive\AOR
 ‘He will arrive here’ (lit. ‘he will move arrive’).

Then the full verb would have undergone phonetic reduction and cliticized to the potential particle:

- (42)
 ad=dd j-as
 POT=PROX SBJ3SG.M-arrive\AOR
 ‘He will arrive here’.

Then, since dative and absolutive pronouns in this position appear after the verb when there are no mood-negation-relative markers, it would be possible to postulate that from a sequence such as:

- (43)
 ad=as=t=idd j-əfk
 POT=DAT3SG=ABSV3SG.M=PROX SBJ3SG.M-give\AOR
 ‘He will give it to her’.

the proximal particle could move to postverbal position together with all the other clitics:

(44)

j-əfka=jas=t=idd
 SBJ3SG.M-give\PFV=DAT3SG=ABSV3SG.M=PROX
 ‘He gave it to her’.

thus making this position available for this marker, even when there are no pronominal clitics:

(45)

j-usa=dd
 SBJ3SG.M-arrive\PFV=PROX
 ‘He arrived’.

This scenario would have to be replicated for the other member of the directional system, clitic =*n*. In this case, the most likely candidate would be verb *ini* ‘say’ (attested in almost all Berber languages that have not replaced it with a borrowing of Arabic origin), which is not a motion verb. It has been grammaticalized as a conjunction meaning ‘or’ in Wargli for instance (Delheure 1987: 208). However, the link with the synchronic distal/addressee-oriented meanings is rather difficult to establish. And Heine and Kuteva (2002) do not provide those meanings as usual grammaticalized meanings for verbs of saying. There is no external evidence for his hypothesis, and no attested grammaticalization of a verb ‘say’ in Berber other than for a conjunction.

3.3. Grammaticalization of demonstratives

The marker *n* is part of the demonstrative system of all Berber languages, with a distal meaning: *argaz-an* (‘that man’, Shilha), *argaz-ən* (‘that man’, Wargli), *wəggid-enn* (‘that man’, Ghadamsi), *əháləs-én* (‘that man’, Tamashek), etc.

Similarly, marker *d* is part of the demonstrative system of several Berber languages, with a proximal meaning: *argaz-ad* (‘this man’, Shilha), *wəggid-udet* (‘this (very close) man’, Ghadamsi), *əháləs-dí* (‘this man’ (near-distant), Tamashek), etc.

D is also the deictic formative associated to locative prepositions *i/ay* in most Berber languages, and of the series of locative demonstratives, proximal and distal (*da*, *dagi*, ‘here’ (Kabyle); *din*, *dinna*, ‘there’ (Kabyle); *dihá*, ‘here’ (Tamashek), *dihén*, ‘there’ (Tamashek), *dāh*, *dāha*, ‘here’ (Nefusi), *dūs*, ‘there’ (Nefusi), etc.). The potential particle *ad* (<-a+d), which indicates the process as potential but tending towards realization (future, conditional, tendencial etc.) also contains deictic *d* in most Berber languages. The origin of the equative-locative copula *d* is most probably deictic as well.

Therefore, another grammaticalization hypothesis would be that the system of nominal demonstratives has been grammaticalized on verbs by analogy. This hypothesis is supported by external evidence, since there are languages where demonstratives have

grammaticalized as directional verbal extensions (Papago, Mojave and Inuktituk are cited by Diessel (1999: 142), Bourdin (2002: 186) also mentions this fact.

However, it is not the most frequently used proximal suffixes (vocalic *-a*, *-i*, or *-u* depending on Berber languages) that have been grammaticalized as a proximal extension on verbs,⁴ but the deictic *d*, whereas it is the distal demonstrative that has been grammaticalized as a distal extension on verbs. The nominal and the verbal systems are not completely parallel, except for some Berber languages such as Shilha (Galand: 1959).

This man (prox)	argaz-a-d
That man (dist)	argaz-a-nn
He arrived (here)	juska-d
He arrived (there, where I no longer am)	juska-nn.

This general lack of parallelism may point to still another hypothesis, implying independent grammaticalization, through analogy, of verbal clitic=*n* from the demonstrative suffix *-n*, and of verbal clitic=*dd* or *=d* from the deictic formative *d*. This might explain why some Berber languages do not have the distal verbal extension *=n*, while they have the proximal *=d(d)*. It is indeed not obvious that the two verbal extensions function as a system, even in synchrony, unlike the system of proximal/distal demonstratives on nouns.

3.2.1. A grammaticalization network?

Given that both hypotheses (reanalysis from verb *DDW*, and analogy with the deictic formative *d*) have their strengths and weaknesses, a solution would be to consider that demonstrative formative *d* was selected for verbal proximal clitic because *d* is a locative formative in many Berber languages, and a deictic one in some. Also, given that Berber has a root-and-pattern morphology, it might well be the case that the verb *ddu* itself was created from the demonstrative root *D* (and the abstract notion of deixis) by amplification. The grammaticalization of clitic *=dd* from a deictic by analogy would have been reinforced by the presence of verb *ddu* in the lexicon. Thus, what would be at play for marker *=d(d)* would not be not so much a straightforward analogical transfer from nominal demonstrative to verbal deictic, than a grammaticalization network, where grammaticalization of the verbal extension would have been reinforced by the diffusion of deictic root *D* throughout the whole system, in various forms: demonstrative formative *d-*, equative-existential copula *d*, comitative preposition *d*, verb *ddu* ('go with', 'accompany'). The common semantics revolves around the notion

⁴ Note, however, that in Siwi, the proximal suffix *-a* is used as resultative and current relevance marker on verbs and adjectives (Valentina Schiattarella, 2015, *Le berbère de Siwa: documentation, syntaxe et sémantique*, PhD thesis, under the supervision of Amina Mettouchi, École Pratique des Hautes Études, Paris).

of closeness to a deictic center or a (human) landmark. Such relationships between various grammatical domains is also attested in Chadic see Frajzyngier (2008).

It may well be the case that the more straightforward grammaticalization by analogy of *-n* from distal demonstrative on nouns to distal (actually relational) extension on verbs=*n* was also reinforced by a similar network including genitive preposition *n* and middle prefix *n-*.

Conclusion

Given the arguments developed in this paper, demonstratives are the most likely candidates as sources of the grammaticalization of the ‘directionals’ of Berber. If one considers that the semantics or original function of the source of grammaticalization motivates to a certain extent the target of grammaticalization, this would explain the fact that directionals are not limited to motion specification in Berber, but are used for all sorts of verbs, and clauses (negative, *irrealis* etc.). It would also explain the variety of values they carry: spatial, aspectual, modal... Demonstratives, by integrating all dimensions of the speech situation, the *hic et nunc* as well as the speaker and the addressee, have a potentially broader scope than motion verbs, thus giving rise to more varied contextual interpretations.

Motion verbs themselves are seldom grammaticalized in Berber: the near-future auxiliary of Shilha (based on *ddu*, ‘move with’), and the tendency of *ruh* (‘leave’) to act as an abstract VI in sequences, are the only documented cases. Position and change of position verbs such as *kkɾ* ‘stand, stand up’, and *qqim*, ‘stay’, tend to grammaticalize more easily.

Annex List of abbreviations

ABS : Absolute state
 ABSV : Absolutive pronoun
 ANN : Annexed state
 AOR : Aorist
 ASSOC : Associative
 CAUS : Causative
 CNS : Consensus (shared reference marker)
 COL : collective
 COP : Copula
 DAT : Dative
 DIST : Distal
 F : Feminine
 GEN : Genitive
 IMP : Imperative
 IPFV : Imperfective

IRR : Irrealis
 KIN : Kinship
 LOC : Locative
 M : Masculine
 PASS : Passive
 PFV : Perfective
 PL : Plural
 POT : Potential
 PREP : Prepositional pronoun
 PROX : Proximal
 REL : Relative marker
 REAL : Realis
 SBJ : Subject pronoun
 SG : Singular
 VOC : Vocative

REFERENCES

- Aït Ahmed, Sakina, 1992, « Un particularisme de Tamazight: les modalités 'd' et 'n' », in *Actes du Colloque 'Unité et diversité de Tamazight I', Ghardaïa 20-21 avril 1991*, Fnaca, Tizi-Ouzou.
- Aoumer, Fatsiha, 2008, *Sémantique verbale, deixis et 'orientation' en berbère (parler kabyle des Iâamranen)*, Thèse de doctorat, INALCO, Paris.
- _____, 2011, « Une opposition perdue - la particule dite 'd'approche' ou la deixis verbale dans un parler kabyle de Bejaïa », in Amina Mettouchi (éd), « *Parcours berbères* », *Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90^e anniversaire*, (Berber Studies, 33), Rüdiger Köppe, Köln, 453-468.
- Basset, André, 1952, *La langue berbère*, Handbook of African Languages, Part I, Oxford University Press, Oxford.
- Basset, André – Picard, André, 1948, *Eléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen)*, la Typo-Litho, Alger.
- Beguïnot, Francesco, 1942 (1^e éd. 1931), *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l'Oriente, Roma.
- Bentolila, Fernand, 1969, « Les modalités d'orientation du procès en berbère (parler des Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba) », in *La Linguistique*, 5/1 - 5/2, 85-96.
- Bourdin, Philippe, 2002, « The Grammaticalization of deictic directionals into modulators of temporal distance », in Ilse Wischer – Gabriele Diewald, *New Reflections on Grammaticalization*, John Benjamins, Amsterdam.
- Delheure, Jean, 1987, *Agerraw n iwalen teggargarent-tarumit / Dictionnaire ouargli-français*, SELAF, Paris.
- Diessel, Holger, 1999, « Demonstratives: Form, Function, and Grammaticalization, Typological Studies », in *Language*, 42, John Benjamins, Amsterdam.
- El Mountassir, Abdallah, 2000, « Langage et espace: les particules d'orientation -d / -nn en berbère (tachelhit) », in *Mélanges offerts à Karl-G. Prasse : Études berbères et chamito-sémitiques*, Peeters, Paris-Louvain, 125-153.

- Fleisch, Axel, 2007, « Orientational clitics and the expression of path in Tashelhit Berber (Shilha) », in *Annual Publication in African Linguistics*, 5, 55-72.
- _____, 2011, « Construing motion in Berber », in Amina Mettouchi (éd), « *Parcours berbères* », *Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90^e anniversaire*, (Berber Studies, 33), Rüdiger Köppe, Köln, 485-503.
- Frajzyngier, Zygmunt, 1987, « Ventive and Centrifugal in Chadic », in *Afrika und Übersee*, 70/1, 31-47.
- _____, 2008, « The historical connection between movement away marker and the associative preposition », in Dymitr Ibrizimow (ed.), *Sprache und Geschichte im Afrika*, 19, 107-122.
- Galand, Lionel, 1959, « Une opposition perdue: note sur la particule d'approche dans un parler kabyle des Bibans », in *GLECS*, t. 8, 69-70.
- Heath, Jeffrey, 2005, *A grammar of Tamashek (Tuareg of Mali)*, Mouton de Gruyter, Berlin-New York.
- Heine, Bernd – Kuteva, Tania, 2002, *World Lexicon of Grammaticalization*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Lanfry, Jacques, 1973, *Ghadamès II: Glossaire (parler des Aït Waziten)*, Le Fichier périodique, Alger.
- Laoust, Émile, 1931, *Siwa I: son parler*, Ernest Leroux, Paris.
- Marcy, Georges, 1939, « Fonctions originales dans les parlers berbères des pronoms démonstratifs relatifs *îd/în* », in *BSLP*, t. 40, 151-173.
- Mettouchi, Amina, 1998, « La Particule D en berbère (kabyle) : transcategorialité des marqueurs énonciatifs », in Bernard Caron (ed) *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Paris 20-25 juillet 1997, Pergamon, Oxford, Paper n°0270 (CD-Rom).
- _____, 2015, « Cross-linguistic comparability in the CorpAfroAs », in Amina Mettouchi Martine Vanhove – Dominique Caubet (eds), *Corpus-based Studies of lesser-described Languages: the CorpAfroAs Corpus of spoken AfroAsiatic Languages*, Studies in Corpus Linguistics 68, John Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, vi, 332 pp. + index, 221-255.
- Naït-Zerrad, Kamal, 2001, *Grammaire moderne du kabyle*, Karthala, Paris.
- Penchoen, Thomas, 1973, « Étude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès) », in *Studi Magrebini*, vol V, Istituto Universitario Orientale, Napoli.
- Schiattarella, Valentina, 2015, *Le berbère de Siwa : documentation, syntaxe et sémantique*, PhD thesis, under the supervision of Amina Mettouchi, École Pratique des Hautes Études, Paris.

RÉSUMÉ

L'objectif de cet article est d'évaluer deux hypothèses de grammaticalisation pour les clitiques dits 'd'orientation' du berbère, *dd* et *n* : l'une est que ces particules viendraient de la grammaticalisation par la réanalyse d'un verbe de déplacement et d'un verbe de dire, respectivement; l'autre de la grammaticalisation par analogie de démonstratifs nominaux. Après l'analyse de ces clitiques en kabyle, puis dans d'autres langues berbères (Siwa,

Djebel Nefoussa, Ghadamès, Tamacheq du Mali) il est montré que la seconde hypothèse est plus plausible, mais qu'une grammaticalisation plus complexe, en réseau, n'est pas à écarter.

CATHERINE TAÏNE-CHEIKH

La ronde des saisons... et la valse des labiales. Des noms des saisons en berbère

Dans un pays comme la France, la représentation dominante est celle d'une année partagée en quatre saisons d'environ 90 jours, le commencement de l'hiver (20-21 décembre) et de l'été (20-21 juin) coïncidant respectivement avec les solstices de décembre et de juin, et celui du printemps (20-21 mars) et de l'automne (22-23 septembre), avec les équinoxes de mars et de septembre. Certes, les remarques proverbiales du genre « il n'y a plus de saison », font florès – les plaintes des paysans tendent même à être reprises par la population toute entière depuis que les activités humaines ont été rendues responsables des anomalies climatiques. Mais chaque saison continue, dans les pays tempérés comme la France, à être associée à une certaine durée d'ensoleillement, à une certaine moyenne de température et, plus secondairement (et selon les régions) à une certaine pluviométrie.

Laoust, dans *Mots et choses berbères* (1920 : 186-7), ne semble pas avoir rencontré de difficulté particulière pour trouver les noms des saisons dans la plupart des parlers berbères qu'il a étudiés. Cependant plusieurs d'entre eux sont fortement concurrencés par des termes d'origine arabe.

Si l'on consulte les lexiques ou interroge les locuteurs, il n'est pas rare que la série reste incomplète – on peut observer par exemple l'absence de l'entrée 'printemps' dans le lexique de Siwa (Laoust 1931), celle d'automne' dans celui du Djebel Nefousa (Beguinet 1931) et celle d'hiver' dans celui de Ghadamès (Lanfry 1973). Ceci accentue l'impression (et cela a pu jouer un rôle dans l'oubli de certains termes d'origine berbère au profit de leur équivalent arabe) que les noms des saisons ne correspondent pas nécessairement à des parties de l'année – ou à des activités sociales – d'égale importance. Contrairement à ce que l'on a vu pour la France, il n'est pas certain en effet que tous les berbérophones se représentent l'année en une succession de quatre périodes rigoureusement égales : les saisons, d'un point de vue climatique, sont très différentes en Europe et en Afrique (et surtout en Afrique saharienne et subsaharienne), même si l'activité solaire proprement dite varie sur tout le globe exactement de la même façon.¹

¹ Sur les rapports – évidents mais complexes – entre « les deux types de phénomènes, les saisons "concrètes" ou "météorologiques" et les saisons "cosmiques" », cf. Durand-Dastès 2005.

Dans cet article, je souhaite revisiter la notion de saison et intégrer, aux travaux de synthèse précédemment publiés (Laoust 1920, Drouin 2000), les données complètes recueillies en Mauritanie, notamment sur le berbère zénaga. Je commencerai par la question de la dénomination des quatre saisons dans les différents parlers berbères. Ce sera pour moi l'occasion d'évoquer le travail de Beguinot sur les labiales, car il avait observé que le nom de l' 'été' (italien *estate*) présentait des variations remarquables, qu'il estimait représentatives de la mutation suivante : $b > f > v > w$ (1924 : 192-3).

Je m'intéresserai ensuite aux autres périodisations saisonnières, en tenant compte des raisons objectives et subjectives qui perturbent la division quadripartite.

I. Le paradigme des quatre saisons

Les études relatives au champ lexical de la temporalité montrent qu'en berbère les notions temporelles sont d'origines variées, mais que la nature empruntée ou non d'un terme dépend souvent du paradigme auquel il appartient. C'est ainsi que les notions de base telles que 'jour' et 'nuit' sont d'origine berbère, alors que celles des parties du jour sont souvent d'origine arabe – mais il y a des exceptions, comme celles de 'après-midi'.² De même y a-t-il une opposition entre les noms des mois du calendrier julien, hérités du latin (Laoust 1920 : 184-5, notes 2 et 3 ; Drouin 2000 : 117, 123-4), et ceux du calendrier hégirien (musulman), dont les noms sont généralement empruntés à l'arabe.³

Dans le cas des saisons, l'existence d'une terminologie proprement berbère ne fait guère de doute, même s'il n'y a pas toujours accord autour d'un lexème unique. En revanche, il est clair que l'usage des termes arabes, très répandu, a supplanté celui des termes d'origine berbère dans beaucoup de parlers – pour toutes les saisons ou pour une majorité d'entre elles. On a donc affaire à un cas de figure qui, à bien des égards, rappelle celui des numéraux.

² Curieusement, *tadugg^vat/taduggat* et *tameddit*, les deux principales formes relevées par Laoust (1920 : 183-4) et qu'il pensait de même origine, ont toutes deux leur correspondant en zénaga (Taïne-Cheikh 2008b : 93, 348). *təḍābbād* (où *bb* est le correspondant normal de *gg*, cf. Basset 1909 : 2) 'après-midi (entière) ; marche d'une après-midi' est de même racine que *yässəḍbāh* 'partir l'après-midi'. Il l'est peut-être aussi, malgré les irrégularités, de *vāmāddīd* (diminutif à préfixe *vā-*, litt. 'petite après-midi'). Ce terme qui signifie en zénaga 'fin d'après-midi, après 17 heures (jusqu'au coucher du soleil)' présente en tout cas une grande ressemblance avec *tameddit*.

Quant au verbe *yābdāh* 'partir, aller' (qui a pour noms d'action des formes aussi variées que *ta^vwādīh*, *ibdīh*, *iḏīgḏ* et *iḏīgḏ*), il présente en zénaga une curieuse variante *yādbāh* qui pourrait être le fruit d'une contamination avec les formes *təḍābbād* et *yässəḍbāh* (à propos des verbes de déplacement et des problèmes qu'ils posent en berbère, voir Galand 2011 : 35-7).

³ Dans son article, Drouin cite cependant plusieurs exceptions, non seulement à Ouargla, mais aussi chez les Touaregs de l'Ahaggar et du Niger (2000 : 115-6, 120-3).

1.1. L'hiver

Pour nommer la saison réputée la plus froide de l'année, divers noms ont été relevés, mais l'un d'entre eux domine.

1.1.1. Laoust donne *tagerst* comme forme de référence et diverses variantes qui montrent la tendance du *g* à se palataliser en chuintante *ž* (et même parfois en semi-consonne [j]). Kossmann (1999 : 214) donne une liste plus complète qui confirme la remarquable stabilité, formelle et sémantique, du lexème à travers l'ensemble du monde berbère.

La forme est toujours féminine, le genre étant marqué à la fois par la présence des affixes *t-* et *-t*. Le zénaga ne fait pas exception à la règle, car la forme *tegers* relevée chez Nicolas (1953 : 129) doit en fait être corrigée en *tgärS* où $S < s + t$. Ceci est d'autant plus important qu'une forme masculine existe dans beaucoup de parlers, avec le sens de 'gel', de 'gelée (blanche)', de 'glace' ou simplement de 'froid', ainsi *agris* 'froid glacial' en tamazight (Taïfi 1992 : 168) et *agris* 'glace' (eau gelée) en chleuh (Galand 2010 : glossaire p. 43).

De plus, un verbe de racine GRS est souvent attesté. Parfois, il s'agit d'une forme causative a signifié temporel : ainsi *sgers* 'hiverner' en tamazight (Taïfi 1992 : 168) et ^{wy}*səggərās* 'passer l'hiver (en un lieu)' en touareg du Niger (Prasse & al. 2003 : 244). Mais le plus souvent il s'agit d'une forme non dérivée signifiant 'geler' (comme *qarasa* en arabe classique, Kazimirski 1860 : 710).⁴

La relation sémantique entre 'hiver', 'froid' ou 'gel' et 'geler', paraît aller de soi et il n'est guère étonnant qu'une même origine soit attribuée à ces différents lexèmes. C'est notamment ce que fait Dallet en kabyle pour *egres* 'geler' et *agris* 'froid glacial, gel' (1982 : 276), ainsi que Delheure (1987 : 409) en ouargli pour *ažrās* 'gel, froid piquant' et *tažrāst* 'saison froide, hiver' et, en mzabi, pour *ağrās* 'froid, frimas' et *tağrāst* 'hiver' (1984 : 71).⁵

Pourtant, deux étymons homonymes sont parfois distingués. Ainsi Taïfi (1992 : 168) classe-t-il *gres* 'geler' et *agris* 'givre, froid glacial' sous une racine GRS distincte de celle de *sgers* et *tagerst*. Il rapproche la première racine de celle attestée en kabyle – et effectivement la distinction pourrait se justifier par comparaison avec le touareg (même si, pour sa part, Dallet rapprochait le verbe *egres* 'geler' de 'hiver' en tāhaggart). En effet, en touareg, les deux racines tendent à se distinguer formellement,⁶ l'une ayant pour 1^e radicale l'occlusive *g* (éventuellement relâchée en [g̃]) et l'autre, la fricative *ɣ*. Ainsi dans la tawəlləmmət du Niger (Prasse & al. 2003 : 244, 303) : *tagrāst*

⁴ À la même racine QRS appartient *qarīs* 'froid intense ; gelé, changé en glace' (variante de *qāris*).

⁵ En ouargli le verbe 'geler' se dit *žmed*. Il s'agit d'un emprunt à l'arabe, comme pour 'hiver' en kabyle (voir ci-dessous).

⁶ Et cela bien que Foucauld (1951-52 : I, 487 ; IV, 1759) ait pensé à : « *tağrest* semble être une corruption de *tarrest* » (c'est à dire que [tağrest] serait lié originellement à la racine de *řeres* [řeres] 'être figé (pour tout liquide) ; être congelé (pour de l'eau)').

‘hiver’, mais *yārās* ‘ê. figé, glacé, gelé par le froid’. Kossmann (1999 : 214) a hésité à faire dériver les formes berbères du verbe ‘geler’ de l’arabe classique *qarisa*,⁷ et pose une évolution $g > \gamma$. Il y a cependant une probabilité pour que le γ des formes touarègues soit d’origine arabe (classique), l’évolution $q > \gamma$ étant fréquente dans ce contexte. Dans les autres parlers, l’existence d’un g au lieu d’un γ pour ‘geler’ s’expliquerait alors, soit par un emprunt à une forme dialectale de l’arabe, soit par réfection secondaire due à l’influence du nom ‘hiver’ sur le verbe ‘geler’.

Bien que la racine QRS ne semble pas attestée dans les dialectes arabes en dehors du Maghreb, il faut sans doute poser deux étymons distincts (pouvant renvoyer, en chamito-sémitique, à une racine unique) : l’un, berbère, pour ‘hiver’ et l’autre, arabe, pour ‘geler’. Quant à la notion de froid intense et/ou de gel, qui semble relever de l’un ou de l’autre étymon selon les parlers, elle pourrait avoir facilité la contamination entre les deux racines. À l’appui de cette thèse, j’ajouterai les données mauritaniennes, car deux des trois formes qui, en zénaga, relèvent de la racine GRS, portent les marques caractéristiques des emprunts à l’arabe dialectal (Taïne-Cheikh 2008a : 115) : *yägrässäh* ‘geler’ (avec terminaison en *-äh*) et *lägrīs* ‘partie la plus froide de l’année’ (avec intégration de l’article et \bar{i} long) – *hassāniyya grās* et *grīs*, de même sens.

1.1.2. À la différence de *tagarst*, l’origine arabe des variantes de *šte* ne fait aucun doute, même si l’emprunt prend souvent des formes assez spécifiques dans les dialectes berbères. On pourra comparer à cet égard la forme kabyle *ccetwa* (Dallet 1982 : 112) aux formes signalées au Maroc, telles que *lméšteθ* et *lmešθa* chez les Beni-Snous (Destaing 2007 : 168) et *ermēšta* en tarifit (Allati, *communic. pers.*). L’emprunt semble largement répandu et on notera l’existence d’une forme verbale dénomminative (telle *cetti* ‘passer l’hiver’ du kabyle) jusque dans des parlers berbères où la forme usitée pour ‘hiver’ ne semble pas avoir été empruntée. Ainsi à Ouargla, où ‘hiverner’ se dit *šatta* (Delheure 1987 : 327) ou en zénaga, où j’ai relevé *yäsättäh* (Taïne-Cheikh 2008b : 495).

1.1.3. De manière beaucoup plus limitée, on trouve des termes d’origine berbère dont le sens premier n’est pas ‘hiver’, mais a un lien étroit avec lui. C’est le cas de *täšmuD’i* qui est employé en zénaga comme synonyme de *tgärS* mais signifie plus généralement ‘(le) froid’. C’est aussi le cas de *amzar* ‘pluie’ qui, à Siwa, serait le terme usité pour parler de l’hiver (Laoust 1931 : 246).⁸ Enfin, c’est le cas de ‘labour’ qui a été signalé comme une désignation possible de l’hiver, d’une part chez les Ntifa (*tairza*, Laoust 1920 : 185), d’autre part en tarifit (*tagarza*, Allati, *communic. pers.*).

⁷ Notamment à cause de la présence d’un *h* dans la forme *yurhes* de la *tanleslemt* – forme citée par Prasse (1969 : 86, n° 585) d’après des notes inédites d’André Basset. On retrouve chez Heath (2006 : 179, 261) la forme *yürhās* pour ‘geler’, alors que le nom de l’hiver est *t-ä-jrās-t/t-ä-grās-t* – l’auteur affirmant, à l’instar de Foucauld, qu’une connexion existe entre les deux racines.

⁸ Voir aussi *wnzar* ‘winter season (lit. : rain)’ en tachelhit (Roux 2009 : 49/158).

1.2. Le printemps

Pour nommer le printemps, le choix est là encore, pour l'essentiel, entre un nom d'origine berbère et un autre d'origine arabe, mais il n'est pas exceptionnel que les deux formes soient attestées parallèlement.

1.2.1. Le terme d'origine arabe est celui du classique : *rabīʿ*, qui signifie tout à la fois 'printemps ; pluie printanière ; végétation printanière' et est devenu le nom de deux mois de l'année lunaire (Kazimirski 1860 : I, 810). Il désigne le printemps dans beaucoup de dialectes arabes (voir par exemple *r^hbīʿ* chez les Marazig, Boris 1958 : 201). Dans les parlers berbères, où il est fréquent, il est employé sous une forme dotée, ou non, d'un *-a* final (marque du nom d'unité en arabe), mais qui a généralement intégré l'article défini de l'arabe.⁹

1.2.2. Laoust (1920 : 186) donne *tuga* 'herbe (verte, fraîche)' comme équivalent berbère de *rbīʿ*, mais ce lexème n'est pas usité pour 'printemps'.¹⁰ Cependant, *tifsa*, *tafsut*, *tafsīt*... qui désignent la saison appartiennent à des racines dont les dérivés véhiculent des notions assez proches.

Ainsi, en tamazight, les lexèmes suivants sont-ils regroupés : 1° le verbe *fsu* 'former des épis (céréales) ; pousser, végéter'. 2° le nom *ifs* 'graines, semences, (par extension) semailles'. 3° le nom *tifsa* 'verdure, période pendant laquelle il y a formation des épis (céréales) ; printemps'. 4° le nom *tafsut* 'sorgho'.

Taïfi (1992 : 131-3), qui distingue huit racines FS, a choisi de traiter *fsu* 'défaire, étirer (la laine), démêler [...] ' comme un verbe homonyme du verbe *fsu* précédemment cité. En revanche, d'autres dictionnaires présentent un regroupement différent. Dallet (1982 : 231) a mis, sous la même racine, *efsu* 'défaire ; étirer (la laine) || s'épanouir' et *tafsut* 'printemps'. Il suivait peut-être en cela l'exemple de Foucauld (1951-52 : I, 362-3) qui, auparavant, avait associé sous une même racine le nom *tafsīt* 'printemps || (p[ar] ext.) végétation printanière' et le verbe *efsi*. Mais il est vrai que *efsi* signifie dans la tǎhaggart à la fois '(se) désagrèger, être désagrégé' et 'être dégelé (commencer à verdier)'.⁹

Parmi les formes similaires attestées en berbère avec le sens de 'printemps', certaines sont proches des précédentes, telle *θafsuθ* chez les Beni-Mess[aooud] (Destaing 2007 : 290) ou même *tibsa* chez les A. Ouirra (Laoust 1920 : 186). D'autres, attestées dans les zones méridionales, présentent en revanche une finale vélaire plus inattendue. C'est le cas :

⁹ Cf. *errbiʿ* en kabyle (Dallet 1982 : 704), *ərrabiʿ* à Ghadamès (Lanfry 1973 : 308), *erbiʿ* en tarifit (Allati, *communic. pers.*), *errbiʿ* (Roux 2009 : 49/158) et *ərrabiʿa* (Destaing 1920 : 231) en tachelhit, *ərrabiʿ* en mozabite et *errbiʿa* en ouargli (Delheure 1984 : 169 ; 1992 : 1718), *arr(a)biʿa* au Nefousa (Beguino 1931 : 254).

¹⁰ Pour *akasa*, un des termes recensés sous 'herbe' (Laoust 1920 : 474), voir ci-dessous en 2.2.2.

i) dans les variétés touarègues du Niger : ^w*afəsku*/^ʎ*əfəsku* ‘saison fin hiver-début été, printemps (mi-mars)’ (Prasse & al. 2003 : 179) ;

ii) dans le touareg du Mali : *à-fəsko* ‘période de transition entre la saison froide et la saison chaude’ (Heath 2006 : 135-6) ;¹¹

iii) en zénaga : *tfəskih* ‘printemps’ (Taïne-Cheikh 2008b : 164).

Comparons ces formes à celles des verbes qui, dans le berbère méridional, paraissent associés au nom de la saison :

i) Au Niger, on constate une alternance *f~b* pour C₁ et une alternance *k~y* pour C₃ : ^w*əfsək* ‘se désagrèger’ existe à côté de ^w*əfsəy* ‘se fondre || ê. dénoué, défait’ et de ^y*əbsək/əbsəy* ‘fondre, se liquéfier’ (Prasse & al. 2003 : 51-2, 179-180).

ii) Dans la tamachek du Mali, C₁ est une bilabiale : *ə-bsəy* signifie ‘(beurre...) se fondre ; (groupe) disperser’ (Heath 2006 : 54).

iii) Enfin, en zénaga, on a deux verbes (avec C₁=W) qui ne se distinguent que par la finale : *yūsäg* ‘fondre (beurre)’ et *yūsāh* ‘se démêler (coton, laine)’ (Taïne-Cheikh 2008b : 557).

Les alternances entre *b*, *v* et *f* peuvent être considérées comme conformes aux prédictions de Beguinot (1924), mais les données du zénaga montrent que l’affaiblissement de *b* peut aller jusqu’à la semi-consonne *w*.

Quant à l’alternance des finales *y* et *k*, elle pourrait se retrouver ailleurs que dans les étymons évoqués ci-dessus. En effet :

i) Kossmann (1999 : 186 et *sq.*) a montré pour une série de verbes que les formes avec *k* se trouvent surtout à Ghadamès, à Augila et, plus rarement, en touareg.

ii) Quand le verbe est attesté en zénaga, le *k* est de règle (mais, en finale absolue, *k > g*) : *yuḍnäg* ‘être plein’ (/K. n° 527), *yuffäg* ‘verser’ (/K. n° 528), *yugmäg* ‘suivre’ (/K. n° 533), *mazzüg* ‘petit’ (/K. n° 540), *yəzzäg* ‘attacher, lier’ (K. n° 547), *yəžžäg* ‘guérir’ (/K. n° 549), *yuzmäg* ‘coudre’ (K. n° 550), *a’Zäg* ‘lourd’ (/K. n° 551). Il en est de même pour des verbes où la finale *y* est, dans les autres parlers berbères, quasi généralisée : *yunḍag* ‘goûter’ (/K. n° 560), *yinäg* ‘monter à cheval’ (K. n° 561).¹² Signalons encore : *yufräg* ‘être fendu ; se fendre’ et *yäffuršäg* ‘se fendre (crayon)’ (Taïne-Cheikh 2008b : 161, 163).

Au terme de ce parcours, on peut penser que l’occlusive vélaire *k* pourrait être moins secondaire qu’il n’y paraissait de prime abord.

1.3. L’été

Pour nommer la saison la plus chaude, trois termes sont employés.

1.3.1. L’un d’entre eux, comme précédemment, est un emprunt à l’arabe. La forme *ššif*, qui intègre toujours l’article défini, a été relevée notamment à Siwa (Laoust 1931 : 234) et dans la tachelhit (Roux 2009 : 49/158).

¹¹ Heath a relevé aussi, à Gourma, le sens plus inattendu de ‘début de la saison des pluies’.

¹² On a cependant un *k* dans le nom d’action de ‘monter’, en siwi par exemple (Laoust 1931 : 261).

En zénaga, seule la forme verbale *yässäyyävä* ‘passer la saison sèche, passer l’été’ a été empruntée à l’arabe.

1.3.2. Le second terme, sans doute d’origine berbère, n’est employé qu’en touareg. Foucauld (1951-52 : III, 1501) donne *éouïlen* ‘été’ comme un mot isolé. Heath (2006 : 770) fait le même commentaire à propos de *e-wélaen*, son équivalent en tamachek. En revanche, le dictionnaire de Prasse & al. (2003 : 822-3) fait suivre le lexème *āwelān* de la locution *Inn-Īwelān* ‘esclave’ (lit. ‘celui de la saison chaude’) et du verbe causatif *səwwəlān* ‘passer l’été’. Ces compléments ne permettent pas cependant d’éclairer le sens de l’étymon.

1.3.3. Le troisième terme prend souvent la forme *anebdu*, mais il présente un assez grand nombre de variantes. Laoust en fait la liste à deux reprises.

i) En 1920 (p. 186, note 3) il donne essentiellement deux formes : d’une part, *anebdu* à Figuig (ainsi que chez les A. Ndir, A. Seghr., A. Warain, B. Iznacen...), avec une variante sans *a-* au Djebel Nefousa et chez les rifains ; d’autre part, *aneḥdu* à Ghdamès, avec une variante féminine en *t-...-t* chez les A. B. Oulli.

ii) En 1931 (p. 234) il souligne le fait que les parlers du groupe oriental ont gardé le mot berbère et il ajoute aux précédentes deux variantes, celle de Sened (*anəbdu*) et celle de Sokna (*anəḍfu*), plus divergente.

Beguïnot, quant à lui, a relevé la forme *nūdu* pour le nefousi de Fassâto (1924 : 193) et l’a rapprochée de la forme en *b* (*anebdu*) relevée à Jefren et Zwâra, et de la forme en *f* (*aneḥdu*) attestée à Ghadamès.¹³ Ces formes ont attiré son attention car elles illustraient la règle d’évolution $b > v > f$. Cette règle, il l’avait notamment dégagée à travers l’exemple du verbe ‘être debout’, où la première consonne est un *b* en rifain (*bedd*), un *v* en awgili (*yeḥdida*), un *f* en ghadamsi (*efded*) et une semi-consonne *w* en nefousi (*eūded*).

En zénaga, la forme usitée pour ‘été’ est en *w* comme en nefousi : *tnāwḍād* – un lexème qui a aussi le sens de ‘année’ (surtout au pluriel) alors que *anebdu* prend plutôt le sens de ‘récolte’ ou, chez les Ntifa, ‘cérémonie agraire qui marque le commencement des moissons’ (Laoust 1920 : 186).

Un certain nombre d’auteurs ont rapproché *anebdu* (ou ses variantes) du verbe *bdu/bda* ‘commencer’ alors même que ce verbe (attesté dans beaucoup de parlers berbères du Nord) pourrait avoir été emprunté à l’arabe (cf. Dallet 1982 : 8). Pour Kossmann (1999 : 114-5), ce rapprochement entre ‘commencer’ et ‘été’ pose un problème, non seulement au plan sémantique,¹⁴ mais encore du point de vue formel, car Lanfry (1973 : 4) a noté un *b* occlusif (*əbdu*) dans un cas et un *b* spirant (*aneḥdu*) dans l’autre. Or, selon Kossmann, une ancienne laryngale disparue, notée

¹³ La forme de Sokna (*anəḍfu*) semble en dériver par métathèse.

¹⁴ S’il y a commencement, il faut supposer que c’est celui des moissons, et non celui de l’année.

*Ĥ, donne régulièrement devant consonne un b en ghadamsi et en awgili (le *f* de Béguinot), là où ailleurs on a *b* - à l'exception du néfousi et du zénaga où on a *w*. À l'appui de sa thèse, il a noté que des traces de l'ancienne *Ĥ pouvaient apparaître, soit dans le nom d'action, soit dans la forme de l'inaccompli. Or, de ce point de vue, on peut noter qu'en chleuh l'inaccompli de *bdu* 'commencer' est *adda*, tout comme celui de *bdr* 'mentionner' est *addra*, bien que seul le second ait un b en ghadamsi.¹⁵

Quelle que soit son étymologie, *nāwdād* 'été' fait partie (comme *yāwdād* 'être debout') des nombreux mots du zénaga où un *w* correspond ailleurs à un *b* (b spirant dans le cas du ghadamsi).¹⁶

1.4. L'automne

Plusieurs dénominations ont été relevées pour l'automne.

1.4.1. La forme empruntée à l'arabe *xarīf*, très répandue dans les parlers berbères du Nord, est attestée notamment en kabyle, en tachelhit, en tamazight, en ouargli, en ghadamsi et en tarifit. Elle y subit très peu de changement, en dehors de l'ajout de l'article (et de la chute de la voyelle brève *a*, généralisée dans les dialectes arabes maghrébins).¹⁷ Seule la forme rifaine *rexrīf* (Allati, *commun. pers.*) - où *l* > *r* - s'écarte un peu des formes trouvées ailleurs.

1.4.2. En arabe, *xrīf* appartient à la même racine que *xarrāf* 'cueillir' - verbe de l'arabe marocain parfois emprunté avec ce même sens en berbère (cf. *xRf* Galand 2010 : glossaire, 175). *Tamēnzuit*, terme berbère relevé chez les A. B. Oulli par Laoust (1920 : 186, 258) appartient étymologiquement à un champ sémantique voisin, celui des récoltes hâtives (le verbe de base est *enz* 'arriver tôt, être précoce'). Mais Laoust, qui précise que « cette saison est celle des premiers labours et des cultures hâtives appelées : *tamenzut* » (par opposition aux cultures tardives, *tayūga tamāzūzt*, semées en hiver et récoltées au printemps), signale aussi l'emploi de *tirza* en nefousi. On a donc une même notion (ici le labour)¹⁸ qui sert de

¹⁵ En zénaga, l'inaccompli de *yūdār* 'mentionner' est *yāddār*, celui de *yūdād* 'se lever' est *yāddād*. Dans le système de ce parler, le *ā* apparaît comme un allongement compensatoire dû à la disparition d'une laryngale (cf. Kossmann 2001 ; Taïne-Cheikh 2004). Il en est de même pour le *ī* de *assāgnīh* 'aiguille longue à gros chas', ce qui donne raison à Béguinot. À la différence de Basset (1923), Béguinot (1924 : 199) a en effet soutenu l'hypothèse que la forme *tissegnit* de 'aiguille' était plus ancienne, et le *f* de *tisegneft*, secondaire.

¹⁶ Quand ce n'est pas à un *f*, comme dans le cas de *yūšāg* et *yūšāh*.

¹⁷ Lanfry (1973 : 138) donne cependant la forme *elḥarīf* pour le ghadamsi.

¹⁸ L'alternance entre *y* et *k* (~*g*) concerne cette fois la première radicale, le verbe 'labourer' étant régulièrement en *k* (*krez*) et le nom d'action, souvent en *y* (*tirza*). Voir Kossmann 1999 : n° 569.

référence pour deux saisons différentes, l'automne au Djebel Nefousa et l'hiver en tarifit et chez les Ntifa (voir 1.1.3.).¹⁹

1.4.3. La tāhaggart emploie pour 'automne' un lexème qui n'est pas attesté en dehors du touareg et qui pourrait même lui être spécifique. Il s'agit cette fois encore d'un nom, *āmeouân*, que Foucauld (1951-52 : III, 1218) signale comme isolé (distinct d'*āmâris* 'époque de la moisson' et, par extension, 'époque de la récolte des dattes').²⁰

1.4.4. Le zénaga, avec *āžrəgwih*, se distingue cette fois de tous les autres parlers berbères. Ce nominal, ainsi que le verbe *yāžrəgwāh* 'avoir une montée de lait, donner beaucoup de lait', sont des formes à préfixe *s-* (*s* > *ž*). Malgré la présence d'une radicale finale W, ces formes semblent apparentées aux lexèmes relevant de la racine RG (racine panberbère RW/RK), tels que le verbe zénaga *yuräg* 'engendrer' et son nom d'action *tärukt/tärwāh* 'reproduction'.

En dérive aussi sans doute le terme *umrāgān*, sg. *umrāgi* (> *ħassāniyya imrāgān*, sg. *āmrīg*), nom des pêcheurs traditionnels qui pratiquent la capture au filet, avec "l'assistance"/concurrence des dauphins. La période de pêche traditionnelle se limite à l'époque où les mulets, en pleine période de reproduction, migrent le long des côtes. Cette période, qui fait suite à l'hivernage, est celle des nuages *amrəg*²¹ ainsi que celle où les chamelles mettent bas le plus fréquemment.

Le lien que l'étymologie instaure entre ces différents processus, loin d'être fortuit, conforte l'hypothèse d'Abdel Wedoud ould Cheikh (*communic. pers.*) selon laquelle les Imraguen ne seraient pêcheurs que de manière saisonnière, lorsque certains nuages dans le ciel signalent que, le temps de la reproduction étant venu, les bergers peuvent délaissier les pâturages et gagner la côte.²²

Par bien des aspects, le nom de la quatrième saison paraît associé, en zénaga, à des connotations particulièrement positives – de (re)naissance et de (re)production – qui, dans les climats tempérés, apparaissent plutôt en relation avec le printemps. C'est là une des conséquences de la latitude, la localisation géographique influant grandement sur la détermination des saisons et, indirectement, sur celle des activités humaines.

¹⁹ À noter que, pour Laoust (1920 : 186), *bādu* désignait chez les rifains le printemps, non l'été comme ailleurs (une particularité que les données communiquées par Allati n'ont pas confirmée).

²⁰ C'est le même terme que donne Gast (1992 : 1714) pour une saison qui, en 1965, a commencé le 23 septembre et s'est achevée le 21 décembre. Quant à Ritter (2009 : I, 184 ; II, 341-2), il signale, non seulement *amawen* 'der Herbst', mais aussi *amawen n-ehad* 'étoile du soir (Vénus)'.

²¹ Nicolas (1953 : 131, 440) avait attiré l'attention sur le lien entre ce terme et le nom *amrəg* (*ħassāniyya āmrīg*) donné à certains nuages venant de l'ouest vers la terre, notamment en période d'hivernage (et bien que ces nuages ne soient pas signe de pluie).

²² Le bétail peut alors se nourrir d'herbe fraîche et s'abreuver à des mares temporaires. Cela limite les raisons d'intervention des bergers/puisatiers.

2. Les bonnes et les mauvaises saisons

Pour appréhender dans son intégralité le champ lexical des saisons, voyons maintenant les variations climatiques plus en détails, en examinant comment les saisons “concrètes” sont vécues par les habitants de l’Afrique septentrionale et sahélo-saharienne. Après les saisons les plus contrastées sur le plan thermique, j’étudierai les saisons intermédiaires, à l’identité plus problématique.

2.1. L’opposition hiver vs été

2.1.1. Deux (grandes) saisons

L’existence d’une forte opposition entre la saison froide (souvent sèche) de l’hiver et la saison chaude (et sèche) de l’été est un phénomène assez général au Maghreb.²³ Il prend cependant un relief particulier dans certaines régions méridionales où l’année tend à se réduire à ces seules deux grandes saisons.

Le témoignage le plus frappant à cet égard est celui concernant l’oasis de Ouargla, dans le Sud algérien, rapporté par Delheure (1992 : 1718) :

« On connaît à Ouargla la division en quatre saisons. Cependant la terminologie utilisée pour les désigner a été empruntée pour une grande part au vocabulaire arabe maghrébin [...]. Seule la dernière des saisons, l’hiver porte un nom authentiquement berbère *tažrest*. [...] Deux grandes saisons englobent à Ouargla, les deux vies si intimement unies du cultivateur et de sa terre : la saison *morte* pendant laquelle il y a relâche ; la végétation ralentit, on n’irrigue plus les jardins, et la saison “vivante” pendant laquelle l’homme et la nature s’associent sur des plans différents pour produire les récoltes ».

Dans le cas de cette cité (pré-)saharienne, la grande saison “morte”, qui coïncide avec l’hiver (*tažrest*), n’est pas sujette – comme l’autre grande saison – à des subdivisions secondaires. Il n’en est pas forcément de même ailleurs.

2.1.2. Les subdivisions de l’hiver

La périodisation intra-saisonnière, lorsqu’elle existe, est plus ou moins complexe, mais elle repose en général sur la distinction d’une ou de plusieurs périodes de 20 jours ou, plus souvent encore, de 40 jours.

Ainsi, en Mauritanie, considère-t-on qu’il existe, au cœur de l’hiver, une période très froide (la plus froide de l’année) censée durer 40 jours. Celle-ci est appelée *grīs* en hassāniyya et *lägrīS/tgārS* en zénaga.

²³ On en perçoit un écho dans certains proverbes, tel le proverbe arabe cité et commenté par Ben Cheneb (2003 : III, 226 n° 2712 – en vers, d’après Daumas) : « Dans les temps chauds, reculez l’heure de l’abreuvoir et avancez celle de la musette ; dans les temps froids, avancez l’heure de l’abreuvoir et reculez celles de la musette’. Les temps froids durent depuis octobre jusqu’à mars inclusivement et les temps chauds l’autre partie de l’année ».

Pour Bourdieu (1980 : 354), cependant, l’opposition principale entre l’hiver et l’été est celle de l’humide au sec avant d’être celle du froid au chaud. Cf. son « schéma synoptique des oppositions pertinentes ».

Dans son étude sur les saisons, Laoust (1920 : 187) distingue également une période de 40 jours comprenant les 20 derniers jours de décembre et les 20 premiers jours de janvier. Selon lui, cette période froide et pluvieuse est dénommée *lyali*, d'après le terme arabe signifiant 'nuits', car elle correspond aux nuits les plus longues. Mais il évoque aussi deux autres périodes plus courtes. L'une (du 24 février au 4 mars) est appelée 'nuits des bergers' parce que le froid empêche les bergers d'amener les troupeaux au pâturage. L'autre (du 23 mars au 4 avril) est dite 'nuits blanches' parce que la gelée blanche de la nuit est réputée flétrir les plantes. La notion de 'nuits blanches' semble très répandue au Maghreb, mais souvent en opposition avec 'nuits noires' (les deux étant nommées d'après des termes arabes : *al-lyali al-bayda* et *al-lyali al-kahla*).²⁴

D'après Gast (1992 : 1714-5), ces deux périodes de 20 jours s'intercalent entre l'«hiver noir» (du 28 novembre au 20 décembre) et l'«hiver blanc» (du 3 au 27 février) – deux périodes un peu plus longues de 25 jours chacune. Mais il précise que les informations sur ce sujet varient beaucoup, non seulement d'un informateur à l'autre, mais encore d'un auteur (et d'une région) à l'autre. Ainsi, alors que Lethielleux (1948) découpe l'hiver, au Fezzan, en six périodes,²⁵ Foucauld (1951-52 : I, 487 ; IV, 1614) retient, pour l'Ahaggar, à la fois une opposition entre l'«hiver noir» *tagrest settefet* et l'«hiver blanc» *tagrest mellet*, et, dans la période de 40 jours entre le 26 décembre et le 3 février, une seconde opposition entre *erhed settefen* et *erhed mellen*. Puisque *erhed* se décompose en **er* 'le mauvais' (cf. kabyle *ir/yir*) et *ehod* 'nuit' (Prasse 1969 : 88, n° 604), on a donc, en tāhaggart, l'équivalent berbère des expressions précédentes avec *lyali*.

2.1.3. Les subdivisions de l'été

Selon Delheure (1992 : 1718-9), la saison «vivante» se divise à Ouargla en trois périodes : celle 'de l'orge ou du blé' (*elweqt n-temzin, n-imendi*) qui commence aux environs de l'équinoxe du printemps ; celle 'des rigoles' (*elweqt n-targiwin*) où on les restaure pour planter ou semer les légumes ; enfin celle 'des dattes' (*elweqt n-teyni*) où on les récolte.²⁶

Plus au sud, la saison estivale, chaude et sèche, ne se poursuit guère au-delà de juin (Drouin 2000 : 125) et ne connaît guère de subdivisions – sauf à inclure les mois d'*afasko* en son sein. En Mauritanie, cependant, le terme *zénaga* de *ẓāwān*

²⁴ Ben Cheneb (2003 : I, 282-3 n° 892) cite un proverbe arabe sur les 'nuits blanches' ('Le vent qui souffle pendant la période des nuits blanches est préférable à la pluie') et ajoute que les «nuits [...] se divisent en 'nuits noires' et en 'nuits blanches', et chaque période dure 40 jours».

²⁵ Le 'petit hiver' (25 j., à partir du 29 novembre), suivi des 'Nuits blanches' (20 j.), des 'Nuits noires' (20 j.), des 'garçons de ferme' (20 j.), du 'froid de la chèvre' (1 j.) et enfin, de 'fin de l'hiver' ou 'Février d'hiver' (14 j.).

²⁶ Les deux premières périodes se divisent elles-mêmes en un certain nombre de décades.

(comme son équivalent ḥassāniyya *ālâwā*) désigne une période très chaude de l'année. Certains locuteurs la situent au cœur de l'été, alors que d'autres la situent plus tard dans l'année (pour le zénaga, cf. Taïne-Cheikh 2008b : 625).

2.2. L'automne au Sahel

2.2.1. L'hivernage

S'il est une saison particulière aux régions sahélo-sahariennes, c'est certainement celle qui succède à l'été et que j'ai évoquée jusqu'ici sous le nom d'« automne ». Cette saison est si différente au sud du Tropique du Cancer, qu'un mot spécifique a été créé en français pour s'y référer : « En français d'Afrique, où les noms des “quatre saisons” ne correspondent pas à des réalités climatiques tropicales, *hivernage* désigne (1802) la saison des pluies, qui correspond d'ailleurs plutôt à l'été dans l'hémisphère Nord » (Rey 1994 : 966).

'Hivernage' fait effectivement référence à l'époque où, dans ces régions à faibles précipitations annuelles, la probabilité d'une pluviométrie abondante est la plus grande. Il est cependant plus difficile d'employer ce terme quand la pluie espérée n'est pas au rendez-vous. Par ailleurs, le temps où les effets des précipitations se font sentir n'est pas le même que celui où la pluie tombe, bien qu'ils soient intimement liés. C'est notamment pour ces raisons qu'on ne se limite pas, en berbère méridional, à l'usage d'un seul terme pour la partie de l'année comprise entre la fin de l'été et le début de l'hiver.

2.2.2. De l'été à l'hiver

Contrairement à l'automne des régions tempérées, l'espace temporel entre l'été et l'hiver se divise, au Sahel, en au moins deux périodes distinctes.

Ainsi, pour ce qui est du touareg, le terme *aməwan* signalé pour le Sahara algérien paraît inusité dans les variétés parlées plus au Sud, et en tout cas moins usuel que les deux termes suivants : ^{wy}*aḳāsa* et ^{wy}*yarat* au Niger (Prasse & al. 2003 : 294, 416), *à-kæsa* et *yárat* au Mali (Heath 2006 : 182, 321). Dans les deux dictionnaires, *aḳāsa/à-kæsa* a le sens de 'verdure', 'herbe fraîche' et de 'saison des pluies' tandis que *yarat/yárat* désigne la période qui suit la période des pluies, quand l'herbe commence à devenir plus sèche – d'où 'automne'.

^{wy}*yel* (*yel*)/*yèll* est, dans certains cas, synonyme de *aḳāsa/à-kæsa*. Cependant, alors que Heath (2006 : 795) n'a relevé pour ce troisième terme que le sens de 'herbe, pâturage', Prasse & al. (2003 : 864) signalent pour ^{wy}*yel* (*yel*) deux sens distincts : 'herbe fraîche' et 'saison des grandes pluies (juillet-août-septembre)'. Au Niger, on aurait donc une quasi synonymie entre ^{wy}*aḳāsa* et ^{wy}*yel* (*yel*), avec une spécialisation, peut-être secondaire, du premier pour le 'début de l'hivernage' et du second pour les 'grandes pluies' commençant en juillet.²⁷ Par ailleurs, l'emploi de

²⁷ Drouin (2000 : 125), qui les présente pour sa part comme synonymes, considère que le

composés permet d'évoquer les périodes de transition, telles *yarat-garās* (entre *yarat* et *tagrāst*) et *yarat-yel* (entre *yel* et *yarat*).

Chez les Maures, 'hivernage' se dit en général *āzragwih* en zénaga et (*lā-*) *xrīv* en *ḥassāniyya*, mais il existe d'autres termes usités, soit comme synonymes, soit pour désigner des épisodes climatiques plus spécifiques.

Le premier d'entre eux est le zénaga *tāwyih* qui est usité comme synonyme d'*āzragwih* ('hivernage, saison des pluies - août, septembre, octobre-') ou, de manière plus restrictive, avec le sens de 'fin de l'hivernage, quand l'herbe pousse (après *āzragwih/lā-xrīv*)'. En *ḥassāniyya*, on a une forme proche (*tāwd^ɸi*), avec une dentale palatalisée que l'on retrouve dans le verbe employé en zénaga avec le sens de 'passer l'hivernage, la saison des pluies' : *yättāwD^ɸāh*. Cette alternance *d^ɸ~y* est caractéristique de la palatalisation d'une ancienne liquide, selon une évolution régulière en zénaga (*l > d^ɸ > y*). Compte tenu des similitudes formelles (cp. WY < *WL et YL) et sémantiques, on peut penser que le zénaga *tāwyih* et le touareg *yel* dérivent de la même racine.

Le deuxième terme usité en zénaga est *žāwān*. Ce nominal entretient un rapport étroit avec le *ḥassāniyya* *ālāwā*,²⁸ ne serait-ce que parce qu'ils signifient tous deux 'période très chaude (la plus chaude de l'année)' – un terme qui s'applique particulièrement (sinon spécifiquement) aux jours très chauds du milieu de l'automne (fin sept.-oct.)'. Bien que la voyelle initiale *ā-* soit un signe d'emprunt au berbère,²⁹ le nominal *ālāwā* paraît s'expliquer par référence à la racine LWY et au verbe *lwe* 'se dessécher' – donc par une évolution interne à l'arabe – *ālāwā* étant en effet associée à l'assèchement de la nature. Si l'étymologie de *žāwān* est plus obscure, le cas de *ālāwā* paraît conforter l'hypothèse d'une origine commune du nominal *yarat* et du verbe *iyar* 'être sec, se sécher' en touareg, comme le postule Ritter (2009 : II, 341). On a donc chez les nomades de Mauritanie, comme chez les Touaregs du Sahel, au moins deux périodes consécutives, celle des pluies, où la végétation apparaît, et celle des grandes chaleurs, où l'herbe se met à jaunir.³⁰

commencement de *yel* 'la saison des pluies' est annoncé par la réapparition des sept étoiles des Pléiades (disparues début mars, avec *awelān*) alors que la suivante (*yarat*) débute quand les 'pattes antérieures' de la Chamelle (la Grande Ourse) commencent à apparaître dans le ciel.

²⁸ Peut-être parce qu'il s'agit d'un calque du zénaga *žāwān* – mais comment expliquer alors que ce terme (un pluriel) soit dépourvu de voyelle initiale ?

²⁹ Les locuteurs du *ḥassāniyya* semblent considérer que *tāwd^ɸi* est sémantiquement plus proche de *ālāwā* que de *xrīv* (cf. *towd^ɸi* 'période très chaude de 40 jours environ, à la fin de l'hivernage' dans Taïne-Cheikh 1988-98 : II, 249), mais ce terme est souvent assez mal connu. En témoigne le blog de Ould Oumeïr (une des plus belles plumes du journalisme francophone de Mauritanie) qui écrit, en date du 20 août 2012 : « Si vous demandez à ceux qui ont 45 ans et plus, ils vous parleront déjà de *tawdji*, une espèce d'automne local qui commence avec les vents chauds et qui finit par l'assèchement de la verdure, son "jaunissement" ».

³⁰ Dans un texte intitulé « *Elawe* où es-tu ? » (posté le 20 sept. 2013), le même Ould Oumeïr considère *ālāwā* comme une saison de transition, distincte toutefois de *lā-xrīv* : « Le passage de

On peut avoir jusqu'à trois périodes si l'on distingue la période des pluies *stricto sensu* de celle où l'herbe commence à pousser.

Enfin on a un dernier terme, d'usage limité, qui a été emprunté au pulaar et qui, cette fois encore, est quasiment identique en zénaga (*ḍāmnāri*) et en hassāniyya (*dāmnāri*). En pulaar, langue traditionnellement parlée dans la région du fleuve Sénégal par des sédentaires vivant essentiellement de l'exploitation de la terre, *demminaare* signifie « saison qui précède les pluies et pendant laquelle se font les travaux préparatoires de la terre » et dérive de *remde* 'labourer' (Oumar Ba 1977 : 252). Passé dans le berbère et l'arabe des populations voisines, ce lexème est devenu synonyme de 'mois de soudure', avant la période des pluies ou juste après les pluies, quand rien n'a encore poussé.³¹

2.2.3. L'hivernage, la meilleure des saisons

Comme Drouin l'a souligné, l'observation des étoiles fournit des repères très précis sur le cycle annuel des saisons. Ce savoir, très répandu chez les nomades, a été bien décrit pour les Touaregs (voir Bernus & al. 1989). Il était également répandu chez les bédouins de Mauritanie où, traditionnellement, vingt-quatre étoiles servaient à la mesure du temps. Voici la liste (partielle) de leurs noms en hassāniyya (souvent par emprunt à l'arabe classique) : *əl-bāldā*, *ət-turayyā/ət-trayyā*, *l-xirātān*, *ad-debarān*, *ad-ḍira'ān*, *əz-zubānā*, *əl-māšbūh*, *əš-šowlā*, *əṣ-ṣarf*, *l-awwā*, *l-qalb*, *l-kubrīyāt*, *l-əklīl*, *əl-na'āyim*, *l-haq'a* et *l-hān'a*. Parmi elles, les plus connues (et les plus importantes pour les saisons) sont *ət-turayyā* 'les Pléiades' et *əl-māšbūh* 'constellation du Scorpion' d'une part, *l-kubrīyāt* d'autre part. *l-kubrīyāt* est le nom de deux étoiles – la verte dite *əl-kōri* 'le Négro-africain', et la rouge dite *əl-bīḍāni* 'le Maure' – dont les apparitions alternent dans l'année. *əl-kōri* apparaît en saison froide,³² comme *ət-turayyā*, et *əl-bīḍāni* annonce la saison d'hivernage, comme *əl-māšbūh*.³³

Cependant, pour que l'hivernage commence vraiment, il faut que tombe une pluie digne de ce nom – celle que les hassanophones appellent *šhāb gāt'a əṣ-ṣeyf*

Likhriiv à *Shta* s'annonce par *Elawa* qui correspond à une sorte d'automne dans le désert. Le vent sec et chaud assèche les marigots et fait jaunir l'herbe ».

³¹ Pour le zénaga : « *ḍāmnāri* 'mois de soudure (septembre-octobre), le cœur de l'hivernage' – les (quarante) jours entre *āzragwih* et *tāwyih* : après les pluies, quand rien n'a encore poussé » (Taïine-Cheikh 2008b : 110). On notera que la durée de 40 jours semble ici particulièrement symbolique car, s'il y a de bonnes pluies, la verdure met peu de temps à pousser.

³² S'agit-il d'une erreur dans mon information ? En effet, on se serait plutôt attendu à ce que *əl-kōri* soit associé à l'hivernage, dans la mesure où *riḥ/riyyāḥ əl-kōri* signifie 'vent du sud, annonçant la pluie (juillet-août)'.

³³ D'où la petite chanson suivante : *ilāyn tšūv ət-trayyā / 'addāl əl wəll-ak ksāyyā / ilāyn tšūv əl-māšbūh / yābgā l-mā ivūh //* 'Si tu vois l'étoile *trayyā* / fais une petite couverture à ton enfant / si tu vois l'étoile *l-māšbūh* / (sache que) l'eau va abonder //'.

(litt. ‘pluie qui coupe l’été’).³⁴ C’est en effet avec des précipitations de quelques 30 mm que l’herbe se met à pousser. Il peut suffire d’une dizaine de jours pour qu’elle commence à être consommable pour les ânes et les petits ruminants. Les chameaux et les vaches devront attendre que la verdure pousse un peu plus pour pouvoir en profiter eux aussi, mais on pourra alors voir bientôt les chamelles gambader et faire des grands bonds, dans des accès de gaîté tout à fait inhabituels en dehors de cette saison.

Mais les animaux ne sont pas les seuls à apprécier cette époque. La joie des Maures commence avec les premières pluies et se prolonge pendant tout l’hivernage si la saison est bonne. Le 18 août 2013, Ould Oumeïr met sur son blog un texte intitulé ‘Le temps du bonheur’ qui commence ainsi :

« *alālāt^{am} tažlī ‘an al-qalbⁱ al-ḥazan : al-mā^{tu} wa l-xadra^{tu} w-al-wažh^u al-ḥasan*
Depuis tout temps, le paradis des nomades que nous sommes commence par la verdure, le mélange avec l’eau pour s’accomplir par la beauté des visages ».³⁵

Il développe ensuite l’idée que (en dehors de Nouakchott), l’eau et l’herbe suffisent au bonheur des gens (« Nous n’avons pas besoin ici des fleurs qui éclosent, juste que l’herbe verdoie ») et transforment les relations des uns avec les autres.³⁶

Cependant, les saisons des pluies varient beaucoup d’une année à l’autre, certaines sont bonnes, d’autres mauvaises, voire très mauvaises. Dans une région comme le Tiris, dans le Nord de la Mauritanie (où les plantes pérennes sont plus nombreuses qu’ailleurs), une bonne saison des pluies peut faire sentir ses effets les années suivantes, comme le signifie le proverbe maure suivant : *ātlāt nyāg w-āmxawwāl / ātlāt lyāli w-ṭhawwāl / ātlāt ‘īmān w-ṭmāwwāl //* ‘Trois chamelles et un étalon, trois nuits et déplace-toi, trois ans et enrichis-toi’.

En général, la portée est plus limitée, mais le reste de l’année dépend souvent des pluies d’hivernage, de sorte qu’on peut établir, pour le Sahel, l’équation suivante : la pluie, c’est le beau temps – et le bon temps assuré pour le reste de l’année.³⁷

Au Maghreb, les conditions climatiques sont différentes. Néanmoins l’automne y est donnée aussi comme la saison la plus importante : *ešštē šudda wurṭbi^s mnām*

³⁴ On peut rapprocher cette expression du dicton relevé à Takroûna (Marçais & al. 1958-61 : III, 1076) *īḍa-habheb-əlḥrif ma-‘ād-mšif* ‘lorsque l’automne commence, il n’y a plus d’estivage’.

³⁵ Traduction plus littérale de ce proverbe (en arabe classique) : ‘Trois choses réjouissent le cœur de l’homme : l’eau, la verdure et le visage avenant’.

³⁶ « La saison d’hivernage, si elle est riche, participe à l’apaisement des ressentiments, à l’étouffement de rancœurs, à l’ouverture des esprits. Le moment n’est pas aux confrontations, aux diatribes... *elkheyr ekheyr mne ehlou [əl-xāyr əl-xāyr əmn əhl-u]*... le bien est bien mieux que ses détenteurs... littéralement. En d’autres termes, la prospérité arrive à bout de tous les égoïsmes ».

³⁷ De la qualité des pâturages dépend, non seulement la possibilité pour les animaux de reprendre des forces, mais aussi, celui de la reproduction. C’est d’ailleurs à la fin de l’hivernage que les chamelles sont montées, de sorte que les petits naissent généralement au début de l’hiver suivant.

wuṣṣēf đēf wulhrif huwwæ-l'âm ‘L’hiver est rigueur, le printemps n’est qu’un songe, l’été un étranger de passage, l’essentiel de l’année c’est l’automne’ (*ibid.* : III, 1076).³⁸ L’important alors est sans doute que l’automne soit le temps par excellence des récoltes.³⁹

2.3. La “fuite” du printemps

Du point de vue climatique, le printemps, comme l’automne, présente des variations notables selon les latitudes. Cela a pu jouer un rôle dans le choix du nom et dans les significations qui sont attachées à sa racine.

2.3.1. Une saison (très) courte

Au Sahel, la durée de cette saison est souvent réduite, au point d’être considérée assez souvent comme une période de transition plus qu’une saison à part entière. Ainsi Drouin (2000 : 125) fait-elle commencer la saison d’*awelən* en février, incluant les deux mois (février-mars) d’*afasko* dans la saison de l’été. Quant à Ould Oumeïr, il considère *tivaski* comme une transition entre l’hiver et l’été, faisant donc de cette période une saison “mineure” comme *ālāwā* (mais en « plus triste et moins inspirante »), aux côtés des trois “majeures” que seraient, en ḥassāniyya, *lā-xrīv*, *aš-štā* et *aš-šäyf*.⁴⁰

Si l’identité du printemps comme saison est peut-être plus floue que celle des autres saisons, il est en tout cas intéressant de souligner le cas particulier que représente le ḥassāniyya. En effet, alors que le lexème arabe *rabiʿ* semble à l’origine du nom donné à la saison succédant à l’hiver dans (presque ?) tous les parlers arabes – et au-delà, dans beaucoup de parlers berbères du Nord –, c’est le nom berbère usité en zénaga qui est passé dans l’arabe de Mauritanie pour désigner le printemps⁴¹. Le terme *rabiʿ* y est certes attesté, mais essentiellement avec le sens de ‘herbe’ et si, localement (dans le Nord), il peut désigner l’époque où les pâturages sont verts, il semble que cela soit plutôt l’hivernage que le printemps (Taïne-Cheikh 1988-98 : IV, 741).

Au Nord, la brièveté du printemps est moins marquée⁴². Mais l’idée ne semble pas tout à fait absente des esprits, du moins si l’on peut interpréter en ce sens le dicton relevé à Takroûna : *ma-ṭulek ya-dâr-oš-štê quddâm dâr-orrbîʿ* ‘que tu es

³⁸ Voir aussi Ben Cheneb 2003 : I, 55-56 n° 1091.

³⁹ À Ouargla, Delheure (1992 : 1718) ne distingue pas de saison d’automne, mais il présente ‘le temps des dattes’ comme la dernière période de l’été, celle qui est « bénie entre toutes », ajoutant : « La récolte se poursuivra jusqu’à la mi-novembre, c’est-à-dire la durée d’un bon mois, mais d’un mois qui, affirme-t-on à Ouargla, “travaille pour toute l’année” ».

⁴⁰ C’est la position qu’il exprime dans son blog du 20/09/2013 mais, le 15/01/2012, il soutenait déjà l’idée de cinq saisons et limitait la durée de *tivaski* à un seul mois (du 14 mars au 13 avril).

⁴¹ Contrairement à ce qui se passe pour les trois autres saisons qui portent les noms arabes usuels.

⁴² Dans le calendrier agraire de Ouargla (Delheure 1992 : 1718-9), la première période de la saison “vivante” (celle ‘de l’orge et du blé’, qui prend la place du printemps) n’est pas spécialement brève.

long, séjour au campement d'hiver, auprès du séjour au campement de printemps!' (Marçais & al. 1958-61 : III, 1426-7).

La question de la durée du printemps semble liée, en particulier dans le Nord, à la date à laquelle on fait commencer cette saison et au statut qu'on attribue à la période de transition. En effet, si l'on fait commencer la nouvelle saison fin février – début mars (et non à la mi-mars, avec l'équinoxe), on intègre au printemps la semaine des grands vents, dite *saba*^f ('sept' en arabe) ou *as-saba*^f *ujum* (Delheure 1992 : 1716 ; Drouin 2000 : 119) qui est considérée comme une période de mauvaise augure. À noter qu'au Maroc le lien entre ces vents et 'les jours de la Vieille' n'est pas clair,⁴³ mais on serait tenté de l'établir en considérant le nom *uṣṣan tumġarən* (litt. 'jours des vieilles') donné, en zénaga, aux sept jours de vents de sable très forts qui soufflent en février-mars – même s'ils sont considérés, dans le contexte mauritanien, comme très bons pour les palmiers.

2.3.2. Le temps de la dispersion ?

S'interrogeant sur l'existence, chez les anciens arabes, de périodisations ressemblant à des saisons ou à des "doubles-mois", Rodinson (1997 : 28) écrit :

« Ainsi, comme "saison", trouve-t-on le *rabī*^f, mot qui en est venu, dans les civilisations agricoles et sédentaires gagnées par l'Islam, à désigner le printemps. Pour la société pastorale nomade, c'était et c'est encore la période où, à la suite des pluies, le désert se recouvre d'une floraison herbeuse. Les groupes de pasteurs sont concentrés pendant la période sèche autour des puits, des districts où des arbres, des buissons se maintiennent toute l'année. Quand vient le *rabī*^f, ils éclatent, se dispersent sur toute l'étendue recouverte d'herbe. Mais l'époque des pluies varie suivant les régions et aussi suivant les années. Le *rabī*^f est donc fixé à des dates différentes et ne correspond pas forcément à une période fixe ».

Pour le nom de 'printemps' en berbère, on retrouve bien une association avec la verdure, la végétation, mais seulement dans une partie du monde berbère – les parlers septentrionaux et le touareg de l'Ahaggar. Curieusement, cette association, si fréquente pour ces variétés de berbère où 'printemps' se dit *tafsit*, *tafsut*..., n'est pas attestée au Sahel, dans les parlers où la dernière radicale est K.

En revanche, on trouve peut-être l'association avec la notion de dispersion qui, comme Rodinson l'a montré, va de pair chez les nomades avec l'arrivée des pluies. En effet, ainsi qu'on l'a vu précédemment, '(groupe) disperser' est l'un des sens de *à-bsəy* dans le touareg du Mali (Heath 2006 : 54). En zénaga, ce sens n'est pas attesté, du moins actuellement, mais la racine berbère FSK/FŠK (ou VSK/VŠK) est pourtant, selon toute vraisemblance, à l'origine de deux verbes quadrilitères du

⁴³ Sur la légende de la Vieille et des "jours d'emprunt", cf. Galand-Pernet 1958.

ḥassāniyya, d'une part *vāškā* 'passer la saison *tivāski*', d'autre part *vāškā* 'se disperser, s'en aller... (pour une foule, des nuages)'.⁴⁴

En Mauritanie, c'est traditionnellement après les pluies d'hivernage que les nomades se dispersent, mais cela explique peut-être pourquoi certains locuteurs sont tentés de situer *tivāski* après la période des pluies, quand la vie renaît, plutôt qu'en mars-avril. Une connotation globalement positive reste en effet attachée au terme *tivāski*, malgré l'absence de pluie qui marque cette période de l'année.⁴⁵

2.4. Le temps de la fête

Parmi les questions relatives à *tivāski*, il en est une qui revient fréquemment en Mauritanie, celle qui porte sur son lien éventuel avec la *tabaski* des Négro-africains. Pour tenter d'y répondre, je vais m'intéresser au(x) nom(s) de la fête.

2.4.1. 'Fête' en berbère

Comme dans beaucoup de cultures, le calendrier traditionnel des fêtes berbères fait référence à la fois aux mouvements des astres (déterminant le début de l'année et des saisons cosmologiques), aux événements fondateurs de l'islam et, au moins chez les ruraux, aux moments majeurs du cycle agraire.

Il existe souvent plusieurs noms pour désigner les fêtes, mais l'on retrouve dans beaucoup de parlers berbères des lexèmes dérivés de la racine FSK.⁴⁶

À Ouargla (Delheure 1987 : 85 ; 1992 : 1718), on emploie le terme *tfaska* pour les quatre fêtes religieuses musulmanes et pour des fêtes non coraniques comme la fête agraire de Tnounbi (*tfaska n-eTnunbiya*), qui marque la fin de la 'période de l'orge ou du blé', et la fête de l'Aïnsla (*tfaska n-La'nçert*) qui, pratiquée dans tout le Maghreb, suit de peu la fête du premier jour de l'été. Son emploi pour les fêtes de saison semble moins systématique. Ainsi la fête du printemps est-elle appelée tantôt *tfaska n rrābi*⁴⁷, tantôt *ass-en amizzar n-errbi'a*.

À Ghadamès, en revanche, le nom *tafaska* est réservé aux deux fêtes religieuses majeures, *ʕīd el-fiṭr* et *ʕīd kabīr*, les autres fêtes religieuses portant le nom moins spécifique de *ībed meqquren d asaf meqquren* (Lanfry 1973 : 100).

Dans d'autres parlers berbères, ce mot est connu avec un usage encore plus restreint dans la mesure où il est associé surtout à l'Aïd el-k(e)bir, qu'il s'applique au sacrifice religieux lui-même, à la bête sacrifiée et/ou au mois au cours duquel a

⁴⁴ À rapprocher du zénaga *tafaššakt* 'région vide (sans arbre ni tente)' (Nicolas 1953 : 199). Sur les relations entre *s* et *š* en zénaga, voir notamment Taïne-Cheikh 2003 : 47-53.

⁴⁵ C'est sans doute en partie pour cela que le nom *Tiviski* a été choisi par Nancy Abeiderrahmane pour baptiser la première laiterie de Mauritanie. En 1989, elle eut l'idée de collecter le lait de chamelle auprès des éleveurs et de le vendre sous forme pasteurisée.

⁴⁶ Ou de sa variante FŠK qui, d'après les données réunies par Naït-Zerrad (1998-2002 : III, 660-1) n'est attestée qu'en Libye (Ghadamès, Ghat et Foqaha).

lieu le sacrifice. Ainsi en tāhaggart où, à côté du causatif *seffesket*, on a *tāfāské* ‘sacrifice religieux de l’*aid eđđahia*’, qui peut signifier aussi la victime et la fête. Foucauld (1951-52 : 1, 365) signale l’étymologie latine *pascha* et précise que, dans l’Adrar, *tāfāské* a également, par extension, le sens de ‘printemps’.

Dans le cas de l’Azāwagh et de l’Ayr, pour lesquels on a plus de renseignements que pour l’Adrar, ^{wy}*tāfāske* ‘sacrifice (religieux)’ et ^w*afāsku*/^{af}*afāsku* ‘printemps’ diffèrent au moins par leur genre (Prasse & al. 2003 : 179). Mais les auteurs du dictionnaire ne semblent pas considérer ces deux lexèmes comme relevant de la même racine (voir aussi le classement dans Naït-Zerrad 1998-2002 : III, 660-1).

Avant de revenir sur la question de leur parenté, voyons le cas du terme *tabaski*.

2.4.2. La *Tabaski*

Au Sénégal, on appelle en français *tabaski* la fête de *al-ʿīd al-kabīr*, au cours de laquelle un mouton est traditionnellement égorgé dans chaque famille musulmane pour commémorer l’intention sacrificielle d’Ibrahim (Abraham) envers son fils. Il en est de même en Mauritanie, du moins chez les Négro-africains. Ce terme est entré dans le français d’Afrique à partir du wolof *tabaski*, mais il a son équivalent en pulaar : *taaske* (Ba 1977 : 397). Ces deux variantes ont évidemment un rapport étroit avec le latin *pascha*, le grec *paskha* et l’hébreu *pēsah* qui, dans le christianisme et le judaïsme, correspondent à Pâque (fête célébrée par les uns pour la résurrection du Christ et par les autres pour la sortie d’Égypte). Mais la présence de la syllabe initiale *ta* est le signe manifeste d’une influence berbère. Celle-ci paraît s’expliquer par le rôle historique joué par les berbérophones (et notamment les Lemtuna) dans l’islamisation de l’Afrique de l’Ouest (Lam 1982 : 94).

On aura pu remarquer que le wolof *tabaski* présente un *b* là où toutes les attestations berbères pour ‘fête’ présente un *f*. Cela nous renvoie au problème du **p* latin, représenté tantôt par *b* tantôt par *f*.

Comparant *tifirest* ‘poirier’ et *tafaska* ‘Grande Fête/fête’ (latin *ficus* et *pascha*) d’une part, *ebrīr/brīl...* (latin *aprilis*) d’autre part, Basset (1925 : 6) a fait l’hypothèse que l’occlusive *b* apparaissait en position intervocalique. Mais pour Brugnatelli (2011 : 23), les évolutions divergentes de **p*, dont témoignent (*a*)*bekkaḍu* ‘péché’ (latin *peccatum*) et (*ta*)*faska*, relèveraient plutôt d’époques différentes. Dans le cas de ‘fête’, j’ajoute que l’association avec le nom du ‘printemps’ a pu jouer un rôle.

2.4.3. Le temps du sacrifice

En islam, la date de la ‘Grande Fête’ (du sacrifice) varie chaque année, sa date dépendant du calendrier lunaire. Cependant, ce décalage n’existait pas avant que Mohammad :

« supprim[e] la pratique de l’intercalation annuelle de jours supplémentaires qui [...] faisait concorder le calcul en mois lunaires avec l’année solaire » (Rodinson 1997 : 70).

Durant la période pré-islamique, les Arabes connaissaient des mois de trêve sacrée – en général au printemps et à l’automne – au cours desquels le cycle infini des vendettas s’interrompait et le commerce intertribal devenait possible. Les rituels religieux, qui revenaient alors à date fixe chaque année, avaient lieu au cours de ces mois sacrés. Rodinson précise, en se référant à Henninger (1950), que les sacrifices sanglants avaient lieu généralement lors des fêtes de printemps, le printemps étant la saison de l’année, en Arabie, qui coïncidait avec la principale période de mise bas des animaux domestiques :

« Il semble bien que la plupart des tribus arabes pour le moins situaient au printemps, au mois de *rajab*, une fête où l’on offrait aux dieux à l’origine les premiers nés des troupeaux, fête qui paraît bien correspondre au rite de Pâque des Hébreux nomades conservé et quelque peu transformé après leur sédentarisation en Canaan » (1997 : 40-1).

Cette coïncidence du printemps (ou de la fête de printemps) avec le temps du sacrifice ne concerne *a priori* que la culture des anciens Arabes, non celle des anciens Berbères. Cependant, ajoutée à ce qu’on connaît, d’une part de la Pâque juive ou chrétienne, d’autre part de la proximité formelle entre *tfaska/tăfask*... ‘fête (religieuse)’ et *tafsut/afăsku/tfăskih*... ‘printemps’, on peut penser qu’il y a eu par le passé, dans le monde berbère, une relation étroite entre les deux, comme dans les cultures voisines.

Une étymologie unique (qui impliquerait qu’en berbère le nom du printemps vienne du latin ou de l’hébreu) reste hypothétique, mais elle expliquerait la présence quasi généralisée d’un *f* dans les deux mots et dans tous les parlers (alors même, comme nous l’avons vu, que *f* alterne souvent avec *b*, voir avec *w*). À défaut d’une origine commune, la relation contingente entre ‘fête’ et ‘printemps’ pourrait du moins éclairer la particularité des formes méridionales (telles *afăsku* en tawəlləmmət et *tfăskih* en zénaga), le *k* de ‘fête’ contaminant la forme de ‘printemps’.

Le lien entre ‘fête’ et ‘printemps’, s’il a existé, n’est plus vivant, même au Niger. Cependant, en Mauritanie, certains rapprochent *tabaski* ‘fête du sacrifice’ (du wolof) de *tfăskih/tivăski*, alors que le seul sens de ce dernier nom, (en zénaga comme en ḥassāniyya) est celui de ‘printemps’ (Boulay 2003 : 61, note 33).

En conclusion, je commencerai par souligner la complexité des faits, d’une part pour l’identification et la délimitation des saisons, d’autre part pour l’étymologie et la reconstruction des lexèmes servant à les désigner.

Peu de parlers berbères semblent avoir, comme le zénaga, un nom un peu spécifique pour ‘saison’ (en l’occurrence *ti’näS/tīnəS*) et il est intéressant de noter qu’en tāhaggart, *tăsemhoit* s’emploie aussi bien pour les quatre saisons que pour désigner les autres époques qui reviennent périodiquement : celle des semailles, de la récolte, des pluies, du froid... (Foucauld 1951-52 : II, 543). Ce fait est sans doute à

retenir quand on veut expliquer pourquoi le découpage de l'année en différentes périodes s'écarte souvent de la périodisation quadripartite à laquelle nous sommes habitués en région tempérée. L'inventaire lexical a montré en effet qu'on pouvait avoir, dans un même parler, plusieurs systèmes en usage, l'un plus proche du paradigme des quatre saisons cosmologiques (avec des emprunts à l'arabe souvent nombreux) et l'autre reflétant plus les caractéristiques locales du climat et des activités humaines.

Au Sahel, où l'hivernage tient une place particulièrement importante (au point de ne laisser au printemps qu'une portion congrue), la ronde des saisons tend à se réduire à une valse à trois temps (hiver-été-hivernage). Si l'on ne se limite pas aux saisons "majeures", on pourra cependant en compter jusqu'à cinq et l'on observe alors des convergences frappantes entre les variétés berbères méridionales qui sont parlées de la Mauritanie au Niger. Au nord, la réduction est plus rare (sauf quand l'année est divisée en deux grandes parties, la "morte" et la "vivante"), mais la tendance à identifier, au cœur des quatre saisons principales, des mini-saisons de 20 ou 40 jours (à valeur largement symbolique) y est très marquée.

Il arrive que l'étymologie soit évidente, les noms des "saisons" ayant souvent un premier sens relatif à la température, à la verdure ou à une activité agricole particulière. Mais il arrive aussi, comme dans le cas de 'printemps' et de 'fête', que la relation entre deux lexèmes soit plus difficile à démêler, alors même que le caractère emprunté du second ne fait aucun doute.

En étudiant le champ lexical des saisons, j'ai eu l'occasion de revisiter la question de l'évolution des labiales à laquelle Beguinot s'était intéressé. Certes, des phénomènes nouveaux ont été mis à jour, en relation notamment avec les laryngales du touareg et du zénaga, mais son travail de pionnier mérite d'être salué, en ce domaine comme en d'autres.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ba, Oumar, 1977, *Le Foûta Tôro au carrefour des cultures*, L'Harmattan, Paris.
- Basset, André, 1923, « Notes de linguistique berbère I, *tisegneft (l'aiguille) », in *Hespéris* III, 69-81.
- _____, 1925, « Les noms de la 'porte' en berbère », in *Mélanges René Basset : Études nord-africaines et orientales*, Leroux, Paris, 1-16.
- Basset, René, 1909, in *Mission au Sénégal*, I t. : *Étude sur le dialecte zénaga*, Leroux, Paris.
- Beguinot, Francesco, 1924, « Sul trattamento delle consonanti B, V, F, in Berbero », in *Rendiconti della reale Accademia nazionale dei Lincei (RANL)* 33, 186-199.
- _____, 1942 [1931], *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l'Oriente, Roma.
- Ben Cheneb, Mohammed, 2003, *Proverbes de l'Algérie et du Maghreb*, Maisonneuve & Larose, Paris.
- Bernus, Edmond, 1992, « Calendrier », in *Encyclopédie berbère* 11 | *Bracelets-Capriarienses*, Édisud, Aix-en-Provence, 1713-1714.

- Bernus, Edmond – ag-Sidiyene, Ehya, 1989, « Étoiles et constellations chez les nomades », in *Awal* 5, 141-153.
- Boris, Gilbert, 1958, *Lexique du parler arabe des Marazig*, Klincksieck, Paris.
- Boulay, Sébastien, 2003, *La tente dans la société maure (Mauritanie), entre passé et présent. Ethnologie d'une culture matérielle bédouine en mutations*, Thèse de doctorat du Museum National d'Histoire Naturelle, Musée de l'Homme, Paris.
- Bourdieu, Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Les éditions de minuit, Paris.
- Brugnatelli, Vermondo, 2011, « Semitic-Berber Relations », in Stefan Weninger (ed.), *Handbook on Semitic languages*, Mouton de Gruyter, Berlin, 18-27.
- Dallet, Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire kabyle-français, parler des At Mangellat, Algérie*, SELAF, Paris.
- Delheure, Jean, 1984, *Dictionnaire mozabite-français*, SELAF, Paris.
- _____, 1987, *Dictionnaire ouargli-français*, SELAF, Paris.
- _____, 1992, « Calendrier agraire de Ouargla », in *Encyclopédie berbère* 11 | *Bracelets-Caprarienses*, Édisud, Aix-en-Provence, 1717-1719.
- Destaing, Edmond, 1920, *Étude sur la Tachelhît du Soûs. I Vocabulaire français-berbère*, Leroux, Paris.
- _____, 2007 [1914], *Dictionnaire français-berbère (Dialecte berbère des Beni-Snous)*, L'Harmattan, Paris.
- Drouin, Jeannine, 2000, « Calendriers berbères », in Salem Chaker (éd.), *Études berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, Peeters, Paris-Louvain, 113-128.
- Durand-Dastès, François, 2005, « Saisons », in *Encyclopaedia Universalis*, cédérom.
- Foucauld, Charles (de), 1951-52, *Dictionnaire touareg-français (Ahaggar)*, Imprimerie Nationale de France, Paris.
- Galand, Lionel (avec la collaboration de Mohammed Zaouch), 2010, *Deux mille phrases dans un parler berbère du Maroc. Application et évaluation de la méthode d'enquête linguistique d'Henri Frei*, Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), Rabat.
- _____, 2011, « Note sur quelques verbes de déplacement », in *Quaderni di Studi Berberi e Libico-Berberi (Studi Africanistici)*, 1), 33-42.
- Galand-Pernet, Paulette, 1958, « La vieille et la légende des jours d'emprunt au Maroc », in *Hesperis (1^{er} et 2^e trimestres)*, 29-94.
- Gast, Marceau, 1992, « Calendrier agraire de l'Ahaggar », in *Encyclopédie berbère* 11 | *Bracelets-Caprarienses*, 1714-1717.
- Heath, Jeffrey, 2006, *Dictionnaire touareg du Mali. Tamachek-anglais-français*, Karthala, Paris.
- Henninger, Joseph, 1950, « Les fêtes de printemps chez les Arabes et leurs implications historiques », in *Revista do Museu Paulista* 4 (nova série), 389-432.
- Kazimirski de Biberstein, Albert, 1860, *Dictionnaire arabe-français*, Maisonneuve et Cie, Paris.
- Kossmann, Maarten, 1999, *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Rüdiger Köppe, Köln.
- _____, 2001, « L'origine du vocalisme en zénaga de Mauritanie », in Dymitr Ibriszimow – Rainer Vossen (eds), *Études berbères I. Actes du 1. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie (Berber Studies)*, 13), Rüdiger Köppe, Köln, 83-95.
- Lanfry, Jacques, 1973, *Ghadamès II. Glossaire*, Le Fichier Périodique, Alger.

- Laoust, Émile, 1920, *Mots et choses berbères*, Challamel, Paris.
- _____, 1931, *Siwa. Son parler*, Leroux, Paris.
- Lethielleux, Jean, 1948, *Au Fezzan, ses jardins, ses palmiers*, Bascone et Muscat, Tunis.
- Marçais, William – Guiga, Abderrahmân, 1958-61, *Textes arabes de Takroûna, II. Glossaire*, Geuthner, Paris.
- Naït-Zerrad, Kamal, 1998-2202, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, 3 vol. parus, Peeters, Paris-Louvain.
- Nicolas, Francis, 1953, *La langue berbère de Mauritanie*, IFAN, Dakar.
- Prasse, Karl-G., 1969, *À propos de l'origine de h touareg (tahaggart)*, Munksgaard, Copenhague.
- Prasse, Karl-G. – Ghoubeïd, Alojaly – Ghabdouane, Mohamed, 2003, *Dictionnaire Touareg-Français (Niger)*, Museum Tusculanum Press-Université de Copenhague, Copenhague.
- Rey, Alain (dir.), 1994 [1992], *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris.
- Ritter, Hans, 2009, *Wörterbuch zur Sprache und Kultur der Twareg I. Twareg–Französisch–Deutsch. II. Deutsch–Twareg*, Harrassowitz, Wiesbaden.
- Rodinson, Maxime, 1997, « L'espace et le temps chez les anciens arabes [1^e partie : Le temps] », in *Matériaux arabes et sudarabiques* 8 (N. S.), 13-78.
- Roux, Arsène, 2009, *La vie berbère par les textes. Parlers du sud-ouest marocain (tachelhit)*, Rüdiger Köppe, Köln.
- Taïfi, Miloud, 1992, *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris.
- Taïne-Cheikh, Catherine, 1988-98, *Dictionnaire hassāniyya-français*, 8 vol. parus, Geuthner, Paris.
- _____, 2003, « La corrélation de gémination consonantique en zénaga (berbère de Mauritanie) », in *Comptes rendus du GLECS* 34 (1998-2002), 5-66.
- _____, 2004, « Les verbes à finale laryngale en zénaga (Mauritanie) », in Rainer Vossen – Kamal Naït-Zerrad – Dymitr Ibrizimow (eds), *Nouvelles études berbères. Le verbe et autres articles* (Berber Studies, 8), Rüdiger Köppe, Köln, 171-190.
- _____, 2008a, « Arabe(s) et berbère en contact : le cas mauritanien », in Mena Lafkioui – Vermondo Brugnatelli (éds), *Berber in Contact. Linguistic and Sociolinguistic Perspectives*, (Berber Studies, 22), Rüdiger Köppe, Köln, 113-138.
- _____, 2008b, *Dictionnaire zénaga-français. Le berbère de Mauritanie par racines dans une perspective comparative*, (Berber Studies,) Rüdiger Köppe, Köln.

ABSTRACT

The notion “season” is a complex one. Its representations vary across cultures and depending on whether the viewpoint adopted is “cosmic” or “meteorological”.

This article examines names given to seasons (or seasonal periods) in Berber languages. It highlights various type of convergence around a few etymons and details the wide variation found in certain radicals, labials in particular.

The article’s second part is devoted to the specificities of intermediate seasons in the Sahel-Saharan regions. Reduplication of Autumn is paired with the near disappearance of

Spring. Lastly the name of the celebration is examined, along with possible links with the word for Spring.

4. ETIMOLOGIA, PRESTITI, TERMINOLOGIA E NEOLOGIA

MAHMOUD AMAOUI

Coup d'œil sur le développement de la terminologie dans le domaine berbère

Sans terminologie, une langue ne peut être utilisée dans toutes les situations de communication. Les pays dont les langues ne sont pas dominantes et qui sont dépendants sur le plan technologique exercent une activité terminologique qui repose sur la néologie. Au contraire, les pays producteurs de science et de technologie dans leur propre langue exercent une activité terminologique de compilation et d'harmonisation.¹

Il n'existe pas encore dans le domaine berbère de projets d'aménagement linguistique, initiés et assumés par des institutions officielles, ni d'activité de traduction significative qui induiraient un essor de la terminologie. Cependant les changements survenus récemment et allant dans le sens du développement et de la promotion du berbère ont entraîné un intérêt de plus en plus visible pour l'activité terminologique. En Algérie comme au Maroc, pour ne citer que ces deux pays, la langue berbère a réalisé des progrès significatifs aussi bien sur le plan politico-juridique que sur le terrain de la production culturelle. En effet, en plus de sa reconnaissance institutionnelle et constitutionnelle par les deux États en question, la langue berbère a connu, au cours de ces vingt dernières années une certaine « renaissance ». Elle a vu non seulement ses fonctions élargies à d'autres domaines (enseignement, mass média, etc.) mais elle a connu aussi un progrès notable en matière de production culturelle (production littéraire, production audio-visuelle, traduction notamment). Il en résulte des besoins énormes et urgents en terminologie dans les domaines les plus divers. C'est cette « renaissance linguistique », pourrait-on dire, qui nous incite à nous interroger sur l'intérêt accordé à la terminologie et à l'état de son développement. Pour ce faire, nous donnons, dans un premier temps, un bref aperçu sur le contexte historique et politique de l'émergence de cette activité dans les études berbères. Nous tenterons ensuite, de cerner trois aspects en rapport avec cette question :

¹ Maria Teresa Cabré, *La terminologie : théorie, méthode et application*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin, Ottawa, 1998, 45.

- l'activité terminologique
- les aspects institutionnels
- les aspects linguistiques.

1. Le contexte historique et politique

La terminologie comme activité qui vise à la fois la proposition (la création), la compilation et l'étude des termes spécialisés est récente dans le domaine berbère. Au lendemain des indépendances des pays de l'Afrique du Nord, et jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la langue berbère était quasiment absente dans les institutions publiques : institutions scolaires, administration, mass-médias, etc. Cette situation explique à elle seule l'absence de travaux consacrés à l'aménagement linguistique avant les années 1980. Mais vers cette époque, et sous l'impulsion d'un mouvement populaire, visant la réhabilitation et la promotion de la langue et de la culture berbères, des initiatives en matière d'enseignement, de publications et de réflexions sur la notation et les questions de normalisation de la langue commençaient à voir le jour. Un grand intérêt pour la modernisation du lexique se manifesterait aussi parmi les militants berbéristes. C'est donc en marge des institutions officielles - au sein des associations semi-clandestines et à l'université notamment - qu'apparaîtront les premiers travaux sur la terminologie. Pour la plupart, c'est une néologie/terminologie militante dont la finalité est emblématique c'est-à-dire qu'elle n'est pas dictée par des besoins réels de communication.²

C'est dans ce contexte d'effervescence politique et de revendication identitaire que paraîtront deux ouvrages fondamentaux dans l'histoire de la terminologie berbère : *Tajerrumt n tmaziyt...* [Grammaire berbère...]³ et *Amawal*.⁴ Il convient de donner une présentation succincte de ces deux ouvrages pour comprendre leurs portées dans l'émergence de la pratique terminologique vers la fin des années 1980.

- *Tajerrumt n tmaziyt*

Historiquement, la première terminologie grammaticale dans le domaine berbère est due à Said Hanouz dans son ouvrage bilingue intitulé : *Grammaire berbère. La langue. Les origines du peuple berbère* (1968).⁵ Néanmoins, les choix

² Salem Chaker, 2009, « Quelques réflexions générales sur le travail néologique dans le domaine berbère : une décantation difficile mais nécessaire », in *Terminologie grammaticale berbère (amazighe)*, L'Harmattan-Inalco, 19-32.

³ Mouloud Mammeri, 1976, *Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit): Grammaire berbère (dialecte kabyle)*, Maspero, Paris.

⁴ Amawal, 1980, *Tamazight-tafransist, tafransist-tamazight : Lexique berbère-français, français-berbère*, Imedyazen, Paris.

⁵ Said Hanouz, 1968, *Grammaire berbère. La langue. Les origines du peuple berbère*, C. Klincksieck, Paris.

et la méthodologie qui ont présidé à son élaboration en font un produit non conforme aux règles de formation du lexique berbère et donc inutilisable. Il fallait attendre la publication de *Tajerrumt n Tmaziyt* pour voir l'inauguration d'une série de travaux visant à doter le berbère de termes techniques conformes aux règles morphologiques de la langue. Cette grammaire kabyle rédigée entièrement en kabyle par Mouloud Mammeri - une traduction/adaptation du français de *Précis de grammaire berbère* du même auteur à vrai dire - est parue en France en 1976 ; elle contient un glossaire de plus de 150 termes grammaticaux avec leurs équivalents en français.⁶ Cette terminologie a connu une large diffusion, puisqu'elle est reprise par la majorité des grammaires et des lexiques de terminologie des sciences du langage dans tout le domaine berbère.

- Amawal

Publié pour la première fois en 1974 à Alger par Mouloud Mammeri et un groupe de quatre collaborateurs, l'*Amawal* n'est pas à proprement parler un lexique spécialisé. Des termes (néologismes) appartenant aux domaines les plus divers y figurent : sciences physiques, sciences politiques et juridiques, mathématiques, grammaire, philosophie, etc. Cependant cet ouvrage, de par la richesse de son contenu, sa visée et l'innovation en matière des procédés de formation des termes, constitue à la fois une référence et une source incontournable pour tous les travaux terminologiques berbères ultérieurs. Il n'existe aucun lexique spécialisé qui ne fasse pas référence à l'*Amawal*.

Quelques années après la publication de ce dernier, un groupe d'enseignants des universités d'Alger et de Tizi-Ouzou publie un lexique français-berbère des mathématiques.⁷ Dans les mêmes conditions et tout au long des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, d'autres lexiques spécialisés verront le jour : informatique,⁸ éducation,⁹ géographie,¹⁰ lexique juridique,¹¹ etc.

Ces conditions marqueront profondément la pratique terminologique dans notre domaine et détermineront largement celle-ci quant à sa méthodologie, ses objectifs et la qualité des produits élaborés. Ainsi, une bonne partie de ces lexiques, de

⁶ Ramdane Achab, 1996, *La néologie lexicale berbère : 1945-1995*, Peeters, Paris-Louvain.

⁷ *Amawal n tusnakt*, 1984 : *Lexique de mathématiques*, Tafsut, Série Scientifique et Pédagogique 1, Tizi-Ouzou.

⁸ Samiya Saad-Buzefran, 1991, *Lexique français-berbère d'informatique*, Saad, Alger ; *Idem*, 1991, « Tentative d'élaboration d'un lexique d'informatique en langue amazigh », in *Colloque International, Unité et Diversité de Tamazight*, 1, 84-90.

⁹ Boudris Belaïd, 1993, *Tamawalt usegmi: lexique de l'éducation: français-tamazight*, Imprimerie Najah el-Jadida, Casablanca.

¹⁰ Slimane Touati, 1987, *Lexique français-berbère de géographie*, (manuscrit), Alger.

¹¹ Ahmed Adgherni – Lahbib Fouad – El Khatir Afoulay, 1996, *Amawal azerfan (lexique juridique)*, Impérial, Rabat.

confection artisanale, consiste en nomenclatures de néonymes berbères traduisant des termes français où l'emprunt aux langues étrangères est souvent exclu.

2. L'activité terminologique

À l'heure actuelle, à cause de la multiplicité des pôles de réflexion/production et des canaux de diffusion des travaux de linguistique berbère, il est difficile de dresser un inventaire exhaustif des lexiques spécialisés et des travaux de recherche sur la terminologie. Néanmoins, la consultation des différents fichiers et bibliographies fait ressortir, pour l'ensemble du berbère, un chiffre qui avoisine une centaine¹² de titres consacrés aux divers domaines de la connaissance. Dans ses objectifs, il s'agit d'une terminologie orientée vers l'aménagement de la langue¹³ bien qu'elle n'émane pas d'instances officielles. Ainsi, en plus des anciens lexiques et glossaires portant sur la botanique et autres domaines dénommant divers objets et activités traditionnels (agriculture, tissage, poterie, bijouterie, architecture traditionnelle, etc.), on a vu, durant la période allant des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, la parution de lexiques consacrés aux sciences et techniques modernes que sont l'informatique, les mathématiques, l'électrotechnique, la géographie, les sciences de la terre, etc. L'amélioration du statut du berbère et son introduction dans les systèmes éducatifs et universitaires et les médias audio-visuels, à partir des années 1990, semblent avoir donné un nouveau souffle et une nouvelle orientation à l'activité terminologique. Nous assistons en effet à une augmentation significative de la production terminologique et sa réorientation vers les besoins réels de la communication. C'est ainsi que des lexiques se rapportant à la littérature,¹⁴ la linguistique,¹⁵ la grammaire,¹⁶ les médias,¹⁷ le domaine scolaire,¹⁸

¹² Ce chiffre ne prend pas en compte les nombreux mémoires de licence/master consacrés à la terminologie et soutenus aux Départements de Langue et Culture Amazighes de Bejaïa et de Tizi-Ouzou ou ailleurs.

¹³ Maria Térésa Cabré, *op. cit.*

¹⁴ Kamal Bouamara, 2007, *Amawal n tunuyin n tesnukyest (Lexique de la rhétorique)*, Hca, Alger, 2007; Mohand Akli Salhi, 2012, *Asegzawal amezzyan n tsekla. Petit dictionnaire de littérature*, Odyssée, Tizi-Ouzou.

¹⁵ Abdel Aziz Berkāï, 2007, *Lexique de la linguistique: français-anglais-berbère*, L'Harmattan, Paris.

¹⁶ Abdallah Boumalk – Kamal Naït-Zerrad, 2009, *Amawal n tjerrumt. Vocabulaire grammatical : français - amazighe - anglais - arabe ; amazighe - français - anglais - arabe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL), Série : Lexique, 5, Rabat.

¹⁷ Meftaha Ameer – Aïcha Bouhjar – Abdallah Boumalk – Noura El Azrak, 2009, *Vocabulaire des médias (français - amazighe - anglais - arabe)*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL), Série : Lexiques N°3, IRCAM, Rabat.

¹⁸ Fatima Agnaou, 2011, *Lexique scolaire*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de la Recherche Didactique et des Programmes Pédagogiques (URER-Didactique), IRCAM, Rabat.

etc. ont vu le jour tout récemment. D'autres terminologies sont dictées par des besoins de traduction.¹⁹

Néanmoins, cet intérêt pour la terminologie est, somme toute, relatif. Il faut dire que cette activité constitue encore l'un des secteurs où l'on accuse un grand retard dans les études berbères. Comme nous l'avons vu, la quasi-totalité des lexiques spécialisés ainsi que les travaux de recherche consacrés aux différents aspects de la terminologie ne remontent guère au-delà des années 1980. Par ailleurs, des domaines aussi importants pour la communication quotidienne dans les médias, que sont le sport, l'économie, la médecine ne disposent pas de vocabulaires. Aussi, la terminographie berbère est-elle loin de couvrir même une portion infime des domaines nécessaires pour répondre aux besoins communicatifs qui structurent la vie moderne.

- Les documents terminographiques

Les documents terminographiques berbères présentent un certain nombre de caractéristiques quant à leurs formes, leurs contenus et leurs visées. Voici les plus importantes d'entre-elles :

- ce sont des lexiques bilingues dans le sens français-berbère (peu de documents intègrent l'anglais et/ou l'arabe) où l'on se contente de donner des équivalents berbères à des termes français ;
- ils existent exclusivement en format papier ; il n'y a pas encore de dictionnaires ou lexiques en format électronique ni de banques de terminologie ;
- dans leur écrasante majorité, ils sont constitués de néologismes et portent sur les sciences et les techniques modernes (mathématiques, électroniques, informatique, littérature, grammaire, etc.), domaines où le lexique berbère est plus que lacunaire ;
- ils sont élaborés par des universitaires (des étudiants dans le cadre de la préparation de leurs mémoires/thèses ou des enseignants pour les besoins pédagogiques ou autre) mais aussi par des amateurs militants de la langue et de la culture berbères ;
- la visée pan-berbère de ces lexiques est sans doute l'un des traits fondamentaux qui les caractérise le plus. On note toutefois une tendance récente à la remise en cause de ce principe du fait de l'absence de coordination entre les études berbères au Maroc et en Algérie.

Des changements notables, qui augurent d'une évolution dans l'élaboration des documents terminographiques, sont en train de se produire. L'institutionnalisation

¹⁹ Ali Khelifa, 2005, *Angal n webrid. Code de la route en tamazight*, HCA, Alger, [Lexique, 111-119] ; Kamal Naït-Zerrad, 1999, *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran*, Centro Studi Camito Semitici, Milano.

de la terminologie berbère au Maroc (voir supra) et la confection de lexiques spécialisés unilingues²⁰ sont révélateurs à cet égard.

- La recherche

Très peu de références sur la terminologie sont signalées dans les bibliographies générales et autres répertoires des travaux de recherche. Nous pouvons néanmoins répertorier une dizaine de thèses, de mémoires de magister et un nombre plus important d'articles plus ou moins documentés.

L'intérêt pour les aspects morphologiques constitue l'essentiel des réflexions en la matière. Une majorité des travaux consacrés à la terminologie consiste, en effet, en l'exposition et discussion des procédés de formation des termes ainsi que des critères de leur choix. Ainsi des études parues récemment ont amplement discuté les procédés de création néologique, notamment les aspects morphologiques des terminologies proposées pour le berbère.²¹ Quelques contributions relatent des expériences individuelles d'enseignants en matière d'élaboration des terminologies dans leurs domaines de spécialité.²² Moins nombreux et moins systématiques sont les travaux consacrés aux aspects sémantiques et sociolinguistiques de la terminologie/néologie : élaboration de grilles d'évaluation des néonymes,²³ définition terminographique,²⁴ etc.

À ce stade de la recherche, nous commençons donc à peine à entrevoir d'autres problématiques relatives à la terminologie que celles qui relèvent de la morphologie. Quoi qu'il en soit, l'approche théorique classique dite aussi « approche conceptuelle » est exclusive de toutes ces recherches. Il n'y a donc rien de commun avec la pratique terminologique occidentale, qui, elle, s'appuie sur les courants théoriques modernes (l'approche lexico-sémantique notamment) et intègre les outils et les techniques informatiques à grande échelle.²⁵ Dans cette perspective, l'essentiel de

²⁰ Mohand Akli Salhi, 2012, *op. cit.*

²¹ Ramdane Achab, 1996 ; Abdel Aziz Berkai, 2009, *Lexique de la linguistique: français - anglais - berbère*, Achab, Tizi-Ouzou ; Macinissa Idir, 2010, *La néologie linguistique utilisée au département amazigh de Bejaïa : un essai d'évaluation sur le plan morphosémantique*, Mémoire de Magister, Université de Bejaïa ; Mohand Mahrazi, 2011, *Dictionnaire d'électrotechnique français-tamazight*, Enag Éditions, Alger.

²² Samiya Saad-Buzefran, 1991, *op. cit.* ; Mohand Akli Salhi, 2010, « Terminologie littéraire en amazighe », in *Asinag*, 4-5, 169-177.

²³ Meftaha Ameer, 2011, « Validité et viabilité des néologismes en amazighe », in *Linguistique descriptive et didactique de l'amazighe, Actes du Colloque International*, 24-26 mars 2006, Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Agadir Rabat, 23-44.

²⁴ Yacine Meziani, 2012, *Étude de la définition terminographique dans les ouvrages de grammaire amazighe*, Mémoire de Magister, Université Abderrahmane Mira de Bejaïa, Bejaïa.

²⁵ Marie-Claude L'Homme, 2004, *La terminologie : principes et techniques*, Les Presses de l'Université de Montréal.

l'activité terminologique consiste à trouver (forger) des équivalents berbères à des termes français préalablement identifiés.

Par ailleurs, des modules d'introduction à la terminologie berbère sont dispensés dans les Départements de Langue et Culture Amazighes de Kabylie. Des projets de recherche sur ce sujet impliquant des enseignants existent au sein de ces mêmes établissements universitaires. Enfin des thématiques liées à la terminologie berbère s'invitent de plus en plus dans les débats universitaires aussi bien au Maghreb qu'en Europe. Tables rondes, séminaires et colloques consacrés à la terminologie et à l'aménagement linguistique sont organisés régulièrement par les différentes institutions concernées, à l'instar du HCA, l'IRCAM et l'INALCO.

- Terminologie et informatique

Des projets d'élaboration de bases de données lexicales sont lancés tout récemment par des organismes algériens et marocains. Il existe aussi quelques travaux qui traitent de l'intégration des outils informatiques dans la lexicographie berbère. Mais à l'heure actuelle, contrairement à ce qui a cours dans les pays où existe une activité terminologique notable, nous ne pouvons évoquer les techniques informatiques en parlant de la terminologie berbère. Il n'existe pas en effet de dictionnaires en format électronique ni de banques terminologiques. Pour effectuer les tâches nécessaires à l'élaboration des lexiques et dictionnaires spécialisés, nous ne disposons ni de corpus spécialisés en format électronique exploitable, ni de logiciels de terminologie adaptés. En somme, la terminologie est encore une pratique inconnue dans notre domaine.

Evidemment cette situation est appelée à changer dans les années à venir. Mais vu que les nouvelles technologies nécessitent la mobilisation des moyens financiers important et la collaboration de linguistes et d'informaticiens – collaboration qui ne peut se concrétiser que dans un cadre institutionnel – on ne doit pas s'attendre à des changements notables dans l'immédiat.

3. Les aspects institutionnels

Le déni juridico-politique dont a été victime la langue berbère et son exclusion des institutions et des sphères formelles dans les pays concernés, a longtemps rendu impossible toute entreprise d'aménagement linguistique. La conséquence en est que l'activité terminologique est limitée et s'est manifestée en dehors des institutions et des organismes officiels de normalisation. Jusqu'à une date récente, si l'on fait exception de quelques initiatives émanant d'amateurs militants de la langue,²⁶ c'est à l'université que nous devons la majorité des lexiques spécialisés. Les Départements de Langue et Culture Amazighes (DLCA) relevant des

²⁶ Boudris Belaïd, 1993, *op. cit.* ; Mokrane Chemime, 1991, *Amawal amezyan n ugama : tafransist-tamazight*, Tilelli, Tizi-Ouzou ; Mokrane Chemime, 1995, *Cahier de l'électricien*, Imprimerie Eniem, Tizi Ouzou.

universités de Bejaia et de Tizi-Ouzou, en Algérie, et l'Institut Nationale des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) et son Centre de Recherche Berbère (CRB), en France, sont incontestablement les pôles d'élaboration et de développement de la terminologie berbère ces vingt dernières années.

Dans le domaine touareg, la situation n'est pas plus reluisante. Langue nationale dans les pays du Sahel, le Mali et le Niger, le touareg reste cependant, dans les faits, à l'écart des institutions et sa place dans le paysage sociolinguistique multilingue de ces deux pays ne le qualifie pas à jouer un autre rôle que celui d'une langue régionale minoritaire. Par conséquent, l'activité relative à l'aménagement linguistique y est forcément limitée. Il existe, néanmoins, au sein des ministères de l'éducation du Mali et du Niger, des organes d'aménagement et de promotion des langues nationales. Il s'agit de l'Institut National de Documentation, de Recherche et d'Animation Pédagogique (INDRAP) nigérien et de la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DNAFLA) malienne. Ces institutions sont à l'origine de quelques ouvrages didactiques portant sur le touareg. Nous citerons, entre autres, deux lexiques spécialisés : le premier est consacré aux mathématiques,²⁷ le second est un vocabulaire des élections.²⁸

À l'exception notable de l'expérience touarègue au Mali mais surtout au Niger,²⁹ il s'agit donc de travaux individuels n'impliquant aucune institution. Cette situation a déjà commencé à changer progressivement vers le début des années 1990. Une série de mesures³⁰ émanant des autorités algériennes et marocaines et visant à « promouvoir la langue berbère » est à l'origine de la multiplication des travaux portant sur la terminologie et l'aménagement linguistique. Mais il fallait attendre la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) en 2003 pour voir l'inauguration d'une nouvelle ère en matière de terminologie berbère. Cette institution, à travers son Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL), a déjà à son actif plusieurs publications dans le domaine : le vocabulaire des médias,³¹ le

²⁷ INDRAP, Ministère de l'éducation nationale, 1987, *Lexique spécialisée mathématiques français-tamajaq*, 2^e éd. Indrap, Niamey, Niger.

²⁸ *Idem*, 1997, INDRAP, *Lexique des élections français-touareg*, Niger.

²⁹ Issouf Modi, 2004, « Terminologie et enseignement : expérience de la langue touarègue », in Dymitr Ibriszimow – Rainer Vossen – Harry Stroemer (eds. by), *Études berbères III. Le nom, le pronom et autres articles. Actes du 3. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie*, Bayreuth, 1-3 juillet 2004, (Berber Studies, 4), Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 185-191.

³⁰ Il y a lieu de citer :

- en Algérie : la création des Départements de Langue et Culture amazighes (Tizi-Ouzou 1990, Bejaïa 1991 et Bouira 2008), l'institution d'un Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), l'introduction de *tamazight* dans le système éducatif en 1995 et sa constitutionnalisation en 2002.

- au Maroc : la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) en 2001, l'introduction de l'amazighe dans le système éducatif en 2003 et sa constitutionnalisation en 2011.

³¹ Meftaha Ameer – Aïcha Bouhjar – Abdallah Boumalk – Noura El Azrak, 2009, *op. cit.*

vocabulaire grammatical,³² le lexique scolaire,³³ etc. Émanant d'une institution officielle, fruit de la collaboration d'une équipe de spécialistes, ces vocabulaires inaugurent l'ère de la 'terminologie officielle' dans le domaine berbère.

Pourtant ce début d'institutionnalisation de la terminologie ne doit pas nous cacher une réalité beaucoup moins réjouissante. En Algérie, la création en 2003 d'un Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (CNPLET), théoriquement doté d'un Département de l'aménagement linguistique, tarde encore à démarrer ses travaux. De plus l'existence de ces instances n'a qu'un impact limité sur la diffusion et l'implémentation des terminologies élaborées. Il est significatif de noter qu'il n'existe aucun organisme ni commission de terminologie dans aucune institution utilisant le berbère, aussi bien en Algérie qu'au Maroc ou ailleurs. Ni les médias audiovisuels algériens ou marocains, ni les départements de langue et culture amazighes où l'on assure pourtant des enseignements en berbère depuis quelques années déjà, ni même les inspections relevant du ministère de l'éducation nationale ne disposent de commissions de ce genre. Tout se passe comme si le berbère est une langue figée dont le lexique est une liste fermée et que toute intervention sur cette langue, par la création de nouveaux termes, ne peut aboutir qu'à une langue artificielle.

Curieusement, même les professionnels praticiens de la langue (journalistes, enseignants, auteurs de traductions, etc.), de surcroît militants de la langue et de la culture berbères et exerçant dans ces institutions ne revendiquent ni même ne jugent nécessaire et utile l'existence de tels organismes.³⁴ Evidemment, cette situation ouvre la voie à l'emprunt massif à l'arabe et au français pour traduire des réalités pour lesquelles le berbère ne dispose pas encore de vocabulaires, ou le recours pur et simple à d'autres langues, l'arabe et le français en l'occurrence. C'est le cas notamment des médias audio-visuels algériens et marocains, qui usent sans restriction aucune de la terminologie arabe et française pour traduire des notions appartenant à divers domaines (politique, économie, santé,...). Il faut dire que la terminologie n'est pas encore une pratique sociale reconnue.

Il est à craindre que cet état des choses ne perdure encore. Dans les faits, l'idéologie dominante en ce qui concerne la place et le rôle de langue berbère au Maghreb n'a que très peu évoluée.³⁵ Visiblement, il y a absence de volonté franche d'aménager et de promouvoir cette langue pour en faire un outil moderne de communication, sinon le refus de lui reconnaître un statut de langue écrite et une autonomie vis à vis des autres langues, l'arabe et le français en l'occurrence.

³² Abdallah Boumalk – Kamal Naït-Zerrad, 2009, *op. cit.*.

³³ Fatima Agnaou, *op. cit.*

³⁴ À titre d'exemple, plus de vingt ans après la création des départements de langue et culture amazighes, malgré la berbérisation de la moitié des modules dispensés, il n'existe toujours pas de commission de terminologie pour répondre à d'énormes besoins en la matière.

³⁵ Salem Chaker, 2009, *op. cit.*

4. Les aspects linguistiques

Sans doute, il reste encore plusieurs aspects à discuter et de problèmes à résoudre dans l'élaboration des terminologies : la validité de quelques procédés morphologiques (la préfixation et la suffixation), la place de l'emprunt et de la néologie sémantique, etc. Sur certains aspects, et par rapport aux premiers travaux terminologiques, les lexiques publiés récemment ont beaucoup gagné en qualité. Bien qu'il n'existe pas encore de véritables dictionnaires spécialisés comportant des définitions en berbère, les terminologues/néologues berbérisants ont amélioré considérablement leurs méthodes de travail ainsi que les contenus de leurs documents. Globalement, les procédés de formation des termes (néonymes) sont connus et maîtrisés ; les erreurs des premiers lexiques sont identifiées et corrigées dans les lexiques parus ces dernières années. Des informations grammaticales et morphologiques (catégorie syntaxique, les formes du pluriel et de l'état d'annexion) sont fournies pour chaque terme. Dans certains lexiques³⁶ on trouve aussi des indications concernant l'étymologie et/ou les procédés de formation des termes. On prend soin d'indiquer la catégorie grammaticale de chaque terme et d'éviter ainsi les confusions entre les noms, les adjectifs et les autres catégories syntaxiques.

Toutefois, il reste encore beaucoup de progrès à accomplir dans ce domaine. La consultation des principaux lexiques spécialisés montre des insuffisances de toutes sortes. D'une manière générale, la terminologie berbère souffre de la méconnaissance du lexique berbère dans sa diversité dialectale ainsi que dans ses aspects sémantiques et stylistiques : beaucoup de parlers ne sont pas encore décrits et leurs lexiques demeurent encore inconnus, ce qui limite l'utilisation des termes existants dans les différents dialectes et le recours excessif à la néologie.

Sans doute, il n'est pas exagéré d'affirmer que, les aspects morphologiques mis à part, il y a une négligence des autres aspects linguistiques dans la confection de certains lexiques. On n'accorde pas toujours d'importance au fait qu'un terme, au-delà de son aspect formel, est porteur de traits sémiques tels que l'état, le procès ou le résultat d'un procès ; certains schèmes et morphèmes dérivationnels dénotent des valeurs sémantiques comme l'intensité, l'atténuation, la petitesse, la démesure, le concret, l'abstrait, la possession, etc. Les termes ne sont pas des unités isolés ; chacun terme est en relation avec d'autres sur les plans syntagmatique et paradigmatic ; ce qui détermine largement leurs places et leurs significations dans des champs lexico-sémantiques les plus divers. En somme, une méconnaissance du lexique berbère, notamment dans ses aspects sémantiques apparaît clairement dans la majorité des terminologies élaborées.

Par ailleurs, le poids de la langue française – parce que la terminologie berbère est une terminologie/néologie traduite du français - est encore énorme et il est présent à tous les niveaux. Il arrive souvent que des relations sémantiques telles que l'homonymie, la polysémie et la synonymie dans les termes français soient

³⁶ Abdel Aziz Berkai, 2009, *op. cit.*

purement et simplement transposées aux termes berbères. De plus, les distinctions qu'établit la langue française ne sont pas toujours observées en berbère et, inversement, les distinctions propres au berbère ne sont pas prises en compte. Ainsi, à titre d'exemple, bien que le berbère distingue souvent, dans la catégorie des noms, entre le procès ou l'action, normalement exprimé par le nom d'action verbale, et le résultat du procès, exprimé par une autre forme nominale, ceci ne se retrouve pas dans les terminologies en question, parce que justement, le français ne connaît pas une telle distinction. Des différences d'ordre stylistique, pourtant bien réelles entre les lexiques des deux langues, n'ont jamais reçues la moindre attention. À ce propos, la terminologie berbère gagnerait beaucoup à s'affranchir du français en s'inspirant d'autres langues comme l'arabe et l'anglais dans la dénomination de certaines notions. Par ailleurs, des travaux dans des disciplines connexes, la sémantique lexicale et la stylistique comparée notamment, contribueront grandement à l'amélioration des procédures de création néologique.

Enfin, l'absence de définitions et /ou d'indications d'emploi³⁷ des termes dans les documents terminographiques qui nous concernent entretient l'illusion d'une synonymie parfaite entre les termes des deux langues. Ceci rend leur utilisation particulièrement difficile et constitue une source de confusions.

5. Les perspectives

Il n'est pas facile d'envisager l'avenir d'une pratique en perpétuel développement comme la terminologie dans un domaine comme le berbère, qui l'est tout autant. Comme nous l'avons signalé ci-dessus, l'ouverture institutionnelle de l'Algérie et du Maroc vis-à-vis de la langue berbère a été le moteur du développement de la terminologie dans cette langue. Il est certain que les prochaines années connaîtront un accroissement quantitatif et qualitatif de cette activité.

Sur le plan de la recherche et de la production terminographique, il est attendu notamment :

- l'élaboration de banques de terminologie et de dictionnaires spécialisés dans les domaines les plus divers en allant au-delà de la confection de simples nomenclatures de termes ;
- l'intégration des technologies informatiques dans l'élaboration des outils terminologiques, la recherche et la diffusion de la terminologie ;
- l'exploration de nouvelles problématiques liées aux aspects sémantiques, sociolinguistiques et pragmatiques de la terminologie.

Sur le plan institutionnel :

- la redéfinition et la réorganisation de la terminologie dans le cadre d'un processus d'aménagement linguistique global ;

³⁷ Notons tout de même la parution récente d'un ouvrage de mise en contexte de la terminologie grammaticale berbère. Il s'agit de *Vocabulaire grammaticale de l'amazighe (application phraséologique)*, IRCAM, 2011.

- la création d'organismes et de commission de terminologie dans les principales institutions utilisant le berbère (radio, télévision, institutions scolaires et universitaires, etc.) ;
- la professionnalisation de l'activité terminologique et sa jonction avec le domaine de la traduction.

Mais tout ceci dépendra évidemment de la place réelle du berbère dans le paysage sociolinguistique du Maghreb de demain. Tant que la reconnaissance institutionnelle et même constitutionnelle ne s'est pas traduite dans les faits, comme c'est le cas aujourd'hui, par la mise en place de projets d'aménagement linguistique, la pratique terminologique sera forcément limitée et inefficace.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Références théoriques et berbérisantes

- Achab, Ramdane, 1996, *La néologie lexicale berbère : 1945-1995*, Peeters, Paris- Louvain.
- Aghali-Zakara, Mohamed, 2000, « Néologie et données culturelles en berbère. Eléments de terminologie mathématiques », in *Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, Éditions Peeters, Paris-Louvain, 1-13.
- Ameur, Meftaha, 2011, « Validité et viabilité des néologismes en amazighe », in *Linguistique descriptive et didactique de l'amazighe, Actes du Colloque International*, 24-26 mars 2006, Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Agadir, Rabat, 23-44.
- Berkaï, Abdel Aziz, 2007, « La néologie dans une expérience d'élaboration d'un lexique de la linguistique français-anglais-tamazight : étude qualitative et comparative », in *L'aménagement de Tamazight. Actes du 1^{er} colloque* organisé par le Men-Cnplet 05-07/12/2007 à Sidi Fredj, 106-115.
- Boumalk, Abdellah, 2009, « La terminologie grammaticale amazighe : état des lieux des convergences et divergences », in *Terminologie grammaticale berbère (amazighe)*, L'Harmattan-INALCO, Paris, 77-89.
- Cabré, Maria Térésa, 1998, *La terminologie : théorie, méthode et applications*, Les Presses de l'Université d'Ottawa-Armand Colin, Ottawa.
- Chaker, Salem, 2009, « Quelques réflexions générales sur le travail néologique dans le domaine berbère : une décantation difficile mais nécessaire », in *Terminologie grammaticale berbère (amazighe)*, L'Harmattan-INALCO, 19-32.
- Drouin, Jeannine, 2005, « Créations lexicales en touareg. Variations régionales Mali/Niger », in Anna Maria Di Tolla (éd.), *Studi Magrebini*, III, Napoli, 159-168.
- Hanouz, Saïd, 1968, *Grammaire berbère. La langue. Les origines du peuple berbère*, C. Klincksieck, Paris.
- Homme (L'), Marie-Claude, 2004, *La terminologie : principes et techniques*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Idir, Macinissa, 2010, *La néologie linguistique utilisée au département amazigh de Bejaïa : un essai d'évaluation sur le plan morphosémantique*, Mémoire de Magister, Université de Bejaïa, Bejaïa.
- Lounaoui, Mouloud, 2007, *Projet de création d'un Centre de terminologie amazighe*, Terama, HCA.

- Meziani, Yacine, 2012, *Étude de la définition terminographique dans les ouvrages de grammaire amazighe*, Mémoire de Magister, Université Abderrahmane Mira de Bejaïa, Bejaïa.
- Modi, Issouf, 2006, « Terminologie et enseignement : expérience de la langue touarègue », in Dymitr Ibrizimow – Rainer Vossen – Harry Stroomer (eds. by), *Études berbères III. Le nom, le pronom et autres articles. Actes du 3. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie*, Bayreuth, 1-3 juillet 2004, (Berber Studies, 4), Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 185-191.
- Naït-Zerrad, Kamal, 2009, « Analyse critique de quelques néologismes de l'Amawal », in *Terminologie grammaticale berbère (amazighe)*, L'Harmattan-INALCO, Paris, 53-62.
- Saad-Buzefran, Samiya, 1991, « Tentative d'élaboration d'un lexique d'informatique en langue amazigh », in *Colloque International, Unité et Diversité de Tamazight*, 1, 84-90.
- Salhi, Mohand Akli, 2010, « Terminologie littéraire en amazighe », in *Asinag*, 4-5, 169-177.

2. Lexiques berbères spécialisés cités

- Adgherni, Ahmed – Lahbib, Fouad – El Khatir, Afoulay, 1996, *Amawal azerfan (lexique juridique)*, Impérial, Rabat.
- Agnaou, Fatima, 2011, *Lexique scolaire*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe. Centre de la Recherche Didactique et des Programmes Pédagogiques URER- Didactique, IRCAM, Rabat.
- Amawal*, 1980, *tamazight-tafransist, tafransist-tamazight. Lexique berbère-français, français-berbère*, Imedyazen, Paris.
- Amawal n tusnakt*, 1984, *Lexique de mathématiques*, Tafsut, Série Scientifique et Pédagogique 1, Tizi-Ouzou.
- Ameur, Meftaha – Bouhjar, Aïcha – Boumalk, Abdallah – El Azrak, Noura, 2009, *Vocabulaire des médias (français – amazighe – anglais - arabe)*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL), Série : Lexiques N°3, IRCAM, Rabat.
- Belaïd, Boudris, 1993, *Tamawalt usegmi: lexique de l'éducation: français-tamazight*, Imprimerie Najah el-Jadida, Casablanca.
- Berkai, Abdel Aziz, 2009, *Lexique de la linguistique: français-anglais-tamazight*, éd. Achab, Tizi-Ouzou.
- Bouamara, Kamal, 2007, *Amawal n tunuyin n tesnukyest (Lexique de la rhétorique)*, HCA, Alger, 2007.
- Boumalk, Abdallah – Naït-Zerrad, Kamal, 2009, *Amawal n tjerrumt. Vocabulaire grammatical français - amazighe - anglais - arabe ; amazighe - français - anglais - arabe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL), Série : Lexique : 5, Rabat.
- Chemime, Mokrane, 1991, *Amawal amezyan n ugama : tafransist-tamazight*, Tilelli, Tizi-Ouzou.
- _____, 1995, *Cahier de l'électricien*, Imprimerie Eniem, Tizi Ouzou.
- Hanouz, Saïd, 1968, *Grammaire berbère. La langue. Les origines du peuple berbère*, Librairie C. Klincksieck, Paris.
- Khelifa, Ali, 2005, *Angal n webrid. Code de la route en tamazight*, HCA, Alger, 2005 [Lexique pp. 111-119].

- INDRAP, 1987, *Lexique spécialisée mathématiques français - tamajaq*, Ministère de l'éducation nationale, 2^e éd., Niamey, Niger.
- _____, 1997, *Lexique des élections français-touareg*, Niger.
- _____, 2011, *Vocabulaire grammatical de l'amazighe. Application phraséologique*, Centre de l'Aménagement Linguistique, Rabat.
- _____, 2011, *Lexique scolaire*.
- Mahrizi, Mohand, 2011, *Dictionnaire d'électrotechnique français-tamazight*, Enag Éditions, Alger.
- Mammeri, Mouloud, 1976, *Tajerrumt n tmaziyt (tantala taqbaylit). Grammaire berbère (dialecte kabyle)*, Maspero, Paris.
- Naït-Zerrad, Kamal, 1999, *Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction partielle du Coran*, Centro Studi Camito-semitici, Milano.
- Saad-Buzefran, Samiya, 1991, *Lexique français-berbère d'informatique*, Alger.
- Salhi, Mohand Akli, 2012, *Asegzawal amezzyan n tsekla. Petit dictionnaire de littérature*, L'Odyssée, Tizi-Ouzou.
- Touati, Slimane, 1987, *Lexique français-berbère de géographie (manuscrit)*, Alger.

ABSTRACT

In this contribution, we give an overview of the development of terminology in the Berber field. After a brief remainder about the historical, political and ideological context in which it emerged, we try to define the subject by focusing on three different aspects:

1- the terminological activity : in order to give an account on both the terminographic production and university researches on the subject ;

2- the institutional aspects : to examine the place of this activity, and understand its constraints ;

3- the linguistic aspects so as to study the morphological, semantic and socio-linguistic aspects of the terms.

Finally, in the light of the current data, we may evoke the perspectives of the development of the Berber terminology in the immediate future.

SERGIO BALDI

Loans in Digo via Swahili

Swahili is one of the most studied African languages, as we can see from its very rich bibliographies (van Spaandonck 1965; Mioni 1967; Boucneau 1987; Baldi 1991). Many studies have been published on all aspects of the language, some of them dealing with Arabic influence and loans. But one aspect, which has not been considered up to now, is the role of Swahili as a donor language in East and Central Africa, not only to other Bantu idioms, but also to other neighbouring languages belonging to different linguistic families.

This paper is intended to investigate the spread of these Swahili loans in a neighbouring language, which got so many loans from Swahili.

The Digo are the second largest of nine coastal tribes known as the Mijikenda, and are concentrated in the coastal area and eastern slopes of the coastal hills from Mombasa, Kenya, south to Tanga, Tanzania (39° longitude, 4-6° latitude). According to Digo oral tradition the Mijikenda migrated in the 16th and 17th centuries from a place called Shingwaya in present-day Somalia, under pressure from the Galla people. There are estimated to be about 360,000 Digos in Kenya and Tanzania. In Kenya, most Digos live in dispersed family homesteads surrounded by cultivated fields, whereas in Tanzania most live in close-knit villages following the Ujamaa village settlement process. The majority of Digos are subsistence farmers, growing maize, cassava, rice, beans, bananas and coconuts, and keeping chickens, goats, and occasionally sheep and cows. At the coast, a few are fishermen.

Digo has absorbed (or 'borrowed') more words of Swahili origin than the other Mijikenda languages. This is probably due to social factors. The Digo have traditionally been traders as well as farmers and (at the coast) fishermen, and for many years Digo traders provided Swahili and Arab merchants in Mombasa, Shimoni and elsewhere with slaves and ivory. Through these contacts, many Digo also became Muslims (a process that became especially marked at the beginning of the 20th century), with the result that currently 99,9% of Digos describe themselves as Muslim. Because of the value of Swahili for trade and also because of its associations with Islam, a great many

Swahili words were adopted by Digo speakers and adapted to Digo patterns of grammar and pronunciation.¹

Digo is a Bantu language classified E.73 (Guthrie 1967-71) or North-East Coast (Nurse 1999), which has been influenced at lexical level by Swahili. Among all loans passed into Digo via Swahili, apart a very high percentage of words of Arabic origin, I focus in a previous article in press (*Hommage au professeur Miloud Taïfi*), there are others that arrived in Swahili from different sources, I will examine here.

The list of loans in Digo is taken consulting a dictionary, published about ten years ago (Mwalonya *et alia* 2004) in Kenya. The work is organized under a shape of a table, where in the first column there are quoted words from the Digo dictionary, in the second one the meaning as given from the dictionary, followed by the Swahili loans and by the original etymons and their meanings. The Swahili words are all present in the Johnson's dictionary.

Digo		Swahili	Hindi	
<i>debe</i>	metal container holding 20 litres	<i>debe</i> ²	<i>ṛabbā</i>	tin, metal box
<i>gunia</i>	sack	<i>gunia</i> ³	<i>g^hūṅ</i>	jute sack
<i>jukumu</i>	responsibility	<i>jukumu</i> ⁴	<i>j^hōkham</i>	danger, risk
<i>taa</i>	lamp	<i>taa</i> ⁵		lamp
Digo		Swahili	Persan	
<i>bahati</i>	luck, fortune	<i>bahati</i>	<i>baht</i> (بخت)	luck, prosperity happiness
<i>darubini</i>	telescope	<i>darubini</i>	<i>dūr-bīn</i> (دوربین)	telescope
<i>karani</i>	clerk, secretary	<i>karani</i> ⁶	<i>kārrān</i>	clerk

¹ Information taken from *Appendix 1: The Digo people and the language* in Digo dictionary (Mwalonya *et alia*, 2004: 203). Interesting is also the article by Kayamba, who gives information on the origin of the Digo people.

² Sacleux (1939: 165b) gives it as an Arabic/Hindi loan, as well as the KAMUSI, meanwhile Johnson (1939: 71b), Krumm and Rechenbach (1967: 69b) propose a Hindi one. Here I follow Lodhi's origin (Lodhi 2000: 156).

³ Johnson (1939: 120a), Krumm, Rechenbach (1967: 118a) and Sacleux (1939: 257a) propose a Hindi origin, meanwhile Johnson and Sacleux also give *guni* as "sack of palm leaves for transportation dates (which seems to be from the Arabic usage in Hadramaut and Oman)"; Krapf (1882: 89b) also gives *guni* as "bag from India"; Lodhi (2000: 166) propose with this Gujarati/Hindi origin also a possible a Cutchi/Sindhi *gūṅī*.

⁴ Krumm suggests an Arabic origin. On the contrary Johnson (1939: 160a), Krapf (1882: 194b), Rechenbach (1967: 157b) and Sacleux (1939: 194b) propose a Hindi origin. I follow here the Cutchi/Sindhi/Gujarati/Hindi origin proposed by Lodhi (2000: 173).

⁵ Krapf (1882: 351a), Sacleux (1939: 851a) and Rechenbach (1967: 501a) do not mark it as a loan. Johnson (1939: 443a) only is proposing, doubting, this Hindi origin.

⁶ Another possible origin could be *kārmand* (کارمند) "employee, officer", even if less probable.

<i>serikali</i>	government	<i>serikali</i> ⁷	<i>sar + kār</i>	head, activity
<i>tayari</i>	ready	<i>tayari</i> ⁸ adj	<i>ṭayyār</i>	ready
Digo		Swahili	Portuguese	
<i>bendera</i>	flag, banner	<i>bendera</i>	<i>bandeira</i>	flag, banner
<i>meza</i>	table	<i>meza</i>	<i>mesa</i>	table
<i>pesa</i>	money	<i>pesa</i>	<i>peça</i>	money
<i>riyale</i>	four shillings	<i>riale</i>	<i>real</i>	unit of monetary system term heard in stories of Portugal and Brazil
Digo		Swahili	Turk	
<i>bahasha</i>	envelope, bundle	<i>bahasha</i> ⁹	<i>buqsha</i>	bundle
<i>balozi</i>	ambassador, consul	<i>balozi</i>	<i>balyos/balyoz</i> ¹⁰	ambassadeur, consul.

As it concerns the Portuguese loans, they were present in so many African languages, as I collected for a dictionary, I hope to publish soon, and travelling around the African coast and sometimes they arrived in very far places, even in the inner Africa. Here few examples:

Bandeira (< It. *bandiera* < Lat. *banda*) “flag”.

Bambara	<i>bànderi</i>	flag
Bende	<i>bhendéla</i>	flag
Changana	<i>bànderà</i>	flag
Dholuo	<i>bendera</i>	flag
Fulfulde	<i>bandera</i> ¹¹	flag
Gikuyu	<i>bendera</i>	flag (via Swahili)
Kamba	<i>vendela</i>	flag
Kikongo	<i>bàndila, bandéela</i>	flag, banner
Lamba	<i>uluwendela</i>	flag
Lingala	<i>bendéle</i>	flag, banner

⁷ Krapf (1882: 326b) does not mark it as a loan; Johnson (1939: 414a), Krumm and Rechenbach (1967: 471b) quote it as a Persian loan (from *sarkār*); Sacleux (1939: 809a) propose an Arabic/Hindi origin from Persian. Personally I believe a Persian origin through Hindi/Gujarati *sarkār*.

⁸ Krapf (1882, 364a) does not mark it as a loan; Johnson (1939: 458a) and Rechenbach (1967: 518a) quote as a Persian/Hindi loan; Sacleux (1939: 877a) propose an Arabic/Hindi origin. Personally I believe a Persian origin, see also Lodhi (2000: 219) and Moin (1982: 1013).

⁹ Krapf (1882: 19b) does not mark it as a loan; Rechenbach (1967: 21b) quote as a Arabic loan; Sacleux (1939: 86a) propose an Hindi or Turk origin.

¹⁰ The Turkish word itself is a loan from the Old Italian *balio*, particularly in Venetian, “Bàilo, The Venetian Resident at the Porta”, cf. Redhouse, James, W., 1968, *Redhouse yeni turkçe-ingilizce sozluk. New Redhouse Turkish-English Dictionary*, Redhouse Press, Istanbul, 129.

¹¹ The term is mentioned by Swift, Tambadu and Imhoff (1965) and refers to the region of Gambia.

Luganda	<i>ʼbbenderà,</i> <i>ʼmmenderà</i> <i>ʼeʼbbe:nder`a</i>	flag (via Swahili)
Luyia	<i>ibendera</i>	flag
Mandingo	<i>bāndāre, bāndāri,</i> <i>bāndīra</i>	banner, flag, pavilion
Matengo	<i>mbendēla</i>	flag
Meru	<i>bendera</i>	flag
Pokot	<i>penderà</i>	flag (via Swahili)
Ronga	<i>bandera</i>	flag
Rundi	<i>ibendera</i>	flag
Runyankore	<i>ebe.ndéra</i>	flag (via Swahili)
Sango	<i>bèndèrè [bèndérè]</i>	flag, pennant, banner (via Lingala)
Swahili	<i>bendera, bandera</i> ¹²	flag

Peça (< Lat. vulg. *pettia*) *piece*

Berber	<i>bîça</i>	piece of cloth
Changana	<i>pèsà</i>	piece
Digo	<i>pesa</i>	money (via Swahili)
Mandingo	<i>besa, besi, pesi</i>	piece of cloth
Songhay	<i>besa</i>	piece of cloth
Swahili J	<i>pesa</i>	piece; money

Mesa (< Lat. *mēnsa*) *table*

Acooli	<i>mecà</i>	table ; court fees (via Swahili)
Ateso	<i>emesa</i>	table
Bende	<i>meéza</i>	office
Changana	<i>mezà</i>	table
Dholuo	<i>meja</i> <i>mesa</i>	table (via Swahili)
Digo	<i>meza</i>	table (via Swahili)
Gikuyu	<i>metha</i>	table (via Swahili)
Haya	<i>emé:za</i>	table (via Swahili)
Jita	<i>i-meéja</i>	table, office (via Swahili)
Kamba	<i>mesa</i>	table
Kikongo	<i>mèsa, mésa,</i> (sometimes) <i>mésa</i>	table
Kiw'oso	<i>-mesà</i>	table, office
Kuria	<i>emeesa</i>	table
Lega	<i>meza</i>	table (via Swahili)
Lhukonzo	<i>mesa</i>	table
Lingala	<i>mesa</i>	table
Lomongo	<i>mésa</i>	table (via Portugais)
Luena	<i>mésa</i>	table

¹² Johnson gives an Arab or Portuguese origin for *bendera*.

Luganda	<i>`mmeezà</i> <i>`e`mme:z`a</i>	table (via Swahili) table
Lunyoro	<i>emēza</i>	table
Luyia	<i>imesa</i>	table
Madi	<i>mézà</i>	table (via Swahili)
Matengo	<i>mēsa</i>	office
Mende	<i>mese</i>	table
Meru	<i>metha</i>	table
Nyakyusa	<i>imeesa</i>	table (via Swahili)
Pokot	<i>mesa</i>	table (via Swahili)
Rundi	<i>imeza</i>	table
Runyankore	<i>emé:za</i>	table (via Swahili)
Sango	<i>mèza [mézā]</i>	table (via Lingala)
Sherbro	<i>māsa</i>	table
Somalo	<i>miis</i>	table (via Swahili)
Swahili	<i>meza</i> ¹³	table

Real (< Lat. *rēgālis*) *unit monetary systems of Portugal and Brazil*. The *real* is a former Spanish and Portuguese currency. The Portuguese word is also entered in Arabic *riyāl* (Wehr: 370a) ‘*riyal, a coin money*’.

Digo	<i>riyale</i>	four shillings, term heard in stories (via Swahili).
Swahili	<i>riali, riale, reale</i> ¹⁴	one dollar (its variable value depending on variety), now only heard in stories.

REFERENCES

- Baldi, Sergio, 1991, “Boucneau, Jacques, 1987, *A Tentative Linguistic Bibliography of Swahili 1964-1984: Basics, Phonology & Morphophonology, Morphology, Syntax, Lexicography* (Working Papers in Kiswahili No. 2). Rijksuniversiteit te Gent. Seminarie voor Swahili en de Taalproblematiek van de Ontwikkelingsgebieden”, in *AION*, 51, 2, 185-213.
- _____, 2008, *Dictionnaire des emprunts arabes dans les langues de l’Afrique de l’Ouest et en swahili*. Dictionnaires et Langues, Karthala, Paris, 616 p.
- _____, 2009, “Swahili”, in *Encyclopaedia of Arabic Language and Linguistics*, Vol. IV (Q-Z), Brill, Leiden, 381-387.
- _____, 2011, “Swahili: a Donor Language”, in *Lingua Posnaniensis*, LIII (1), 7-24.
- _____, “Les emprunts arabes en digo via swahili”, in *Hommage au professeur Miloud Taïfi*. Forthcoming.
- _____, *Dictionnaire des emprunts portugais dans les langues de l’Afrique subsaharienne*. Forthcoming.

¹³ Johnson (1939: 275b) states: “Pers. and Port. *mesa*”.

¹⁴ Johnson marks the entrance with an asterisk as a generic loan (*Idem*: 399b).

- Boucneau, Jacques, 1987, *A Tentative Linguistic Bibliography of Swahili 1964-1984: Basics, Phonology & Morphophonology, Morphology, Syntax, Lexicography* (Working Papers in Kiswahili No. 2). Rijksuniversiteit te Gent. Seminarie voor Swahili en de Taalproblematiek van de Ontwikkelingsgebieden.
- Guthrie, Malcolm, 1967-71, *Comparative Bantu: an introduction to the comparative linguistics and prehistory of the Bantu languages*, 4 vols, Gregg Press, Farnborough.
- Johnson, Frederick, 1939, *A Standard Swahili-English Dictionary*, O.U.P., London-Oxford, x-548 p.
- Kayamba, H. Martin T., 1947, "Notes on the Wadigo", in *Tanganyika Notes and Records*, 23, 80-96.
- Knappert, Jan, 1983, "Persian and Turkish Loan Words in Swahili", in *Sprache und Geschichte in Afrika*, 5, 111-143.
- Krapf, Johann Ludwig, 1882, *A Dictionary of the Suaheli Language*, London, xl-433 p.
- Krumm, Bernard, 1932, *Wörter und Wortformen orientalischen Ursprungs im Suaheli*. Dissertation. Friederichsen, De Gruyter, Hamburg, 90 p.
- . 1940, *Words of Oriental Origin in Swahili*, London, x-192 p.
- Lodhi, Abdulaziz Y, 2000, *Oriental Influences in Swahili. A Study in Language and Culture Contacts* (Orientalia et Africana Gothoburgensia 15). Göteborg, Göteborg, University, xiii-253 p.
- Mioni, Alberto, 1967, "La bibliographie de la langue swahili. Remarques et supplément à la *Swahili Bibliography* de M. Van Spaandonck", in *Cahiers d'Études Africaines*, 27(7), 485-532.
- Moin, Mohamed, 1982, *Farhange Moin (A Persian Dictionary)*, Amir Kabir, Tehran, 4 Vols.
- Mwalonya, Joseph – Nicolle, Alison – Nicolle, Steve – Zimbu, Juma, 2004, *Mgombato. Digo-English-Swahili Dictionary*, Digo Language and Literacy Project, Nairobi, x-216.
- Nicolle, Steve, 2004, "Concise grammar of the Digo language", in Joseph Mwalonya – Alison Nicolle – Steve Nicolle – Juma Zimbu (eds), *Mgombato. Digo-English-Swahili Dictionary*, Digo Language and Literacy Project, Nairobi 204-214.
- Nurse, Derek, 1999, "Towards a historical classification of East African Bantu languages", in Jean-Marie Hombert – Larry Michael Hyman (eds), *Bantu Historical Linguistics: Theoretical and Empirical Perspectives*, Center for the Study of Language and Information, Stanford, 21-41.
- Redhouse, James, W., 1968, *Redhouse yeni türkçe-ingilizce sozluk. New Redhouse Turkish-English Dictionary*, Redhouse Press, Istanbul, xxxii-1292 p.
- Rechenbach, Charles William, 1967, *Swahili-English Dictionary*, The Catholic University of America Press, Washington, xi-641 p.
- Sacleux, Charles, 1939, *Dictionnaire swahili-français*, Paris.
- Spaandonck, Marcel (van), 1965, *Practical and Systematical Swahili Bibliography: Linguistics 1850-1963*, Brill, Leiden, xxiii-61 p
- Steingass, Francis Joseph, 1973, *A comprehensive Persian-English dictionary*. Oriental Books Reprint Corporation, New Delhi, viii-1539 p.
- Swift, Loyd B. – Tambadu, Kalilu – Imhoff, Paul G., 1965, *Fula basic course*, Foreign Service Institute, Washington DC.
- Wehr, Hans, 1966, *A Dictionary of Modern Written Arabic*, J. Milton Cowan- Otto Harrassowitz, Wiesbaden-London

RÉSUMÉ

Les Digos sont estimés à environ 360 000 habitants au Kenya et en Tanzanie. La majorité d'entre eux sont des agriculteurs de subsistance, qui cultivent maïs, manioc, haricots, riz, bananes et noix de coco. Ils élèvent également des animaux comme poules, chèvres, et parfois ovins et bovins. Ceux qui vivent sur la côte sont des pêcheurs. La langue Digo a emprunté de nombreux mots d'origine swahili. Beaucoup de Digos sont devenus musulmans et se décrivent comme tels en raison des contacts avec le swahili. L'importance du swahili pour le commerce et l'Islam a fait que les Digos ont adopté de nombreux mots qui ont modifié la grammaire et la prononciation de leur langue. Ce document examine des mots en hindi, persan, portugais et turc, empruntés à travers le swahili par les Digos.

SALEM CHAKER

De la très probable origine berbère du nom grec (et latin) de l'olivier

Dans le champ des Études berbères, Francesco Beguinot a certainement été le premier spécialiste qui ait abordé frontalement les questions de diachronie, notamment dans son article fondateur de 1924, « Sul trattamento delle consonanti *B, V, F* in Berbero »,¹ qui sera suivi par plusieurs autres contributions consacrées à la linguistique historique du berbère (1930, 1935, 1938, 1943...). Cet intérêt marqué pour la diachronie contraste fortement avec le tropisme descriptiviste synchroniste de l'École berbérissante française de l'époque et fait de F. Beguinot un pionnier de la linguistique historique berbère.

L'hommage qui lui est aujourd'hui rendu nous offre l'occasion de revenir sur un point d'étymologie, à première vue très ponctuel, mais qui éclaire sans doute de manière renouvelée la question des échanges linguistiques en Méditerranée à date ancienne, et le rôle du berbère (ou de son ancêtre "proto-berbère") dans cet espace marqué depuis la préhistoire par les brassages humains, culturels et linguistiques.

Nous avons déjà à plusieurs reprises abordé la question du nom berbère de l'olivier dans l'*Encyclopédie berbère* sous les notices *Aliw*, *Azemmur*² et, surtout, « Olivier ».³

Mais certaines données et compléments, qui autorisent des conclusions plus nettes sinon définitives, méritent d'être apportés. On ne s'intéressera ici qu'aux termes génériques, à l'exclusion des très nombreuses dénominations des diverses variétés cultivées, dont on peut trouver un échantillon pour le kabyle dans Oulebsir.⁴

¹ Francesco Beguinot, 1924, « Sul trattamento delle consonanti *B, V, F* in Berbero » in *Rendiconti della Reale Accademia Nazionale dei Lincei*, vol. XXXIII, fasc. 7-12, 1-14, 33, 186-199.

² Salem Chaker, 1990, « Azemmur : "olives, olivier" », in *Encyclopédie berbère*, 8 | *Aurès - Azrou*, Édisud, Aix-en-Provence, 1990, 1220-1221.

³ *Idem*, 2013, « Olivier / Olive : note linguistique », in *Encyclopédie berbère*, 35 | *Oasitae - Ortaïas*, Édisud, Aix-en-Provence, 5749.

⁴ Cf. Rachid Oulebsir, 2008, *L'olivier en Kabylie entre mythes et réalités*, L'Harmattan, Paris.

Si l'on exclut donc les formes micro-locales, spécialisées ou manifestement empruntées au sémitique (punique ou arabe), le berbère possède deux dénominations fondamentales de l'olivier-oléastre : *azəmmur*, « olivier » ou « oléastre » selon les régions, qui est la plus largement attestée ; et *āliw/ālew*, limitée au touareg et qui désigne spécifiquement une variété saharienne d'olivier sauvage.

Une forme largement distribuée mais sans doute secondaire : *azəmmur*

L'extension du mot *azəmmur* (et de son féminin⁵ *tazəmmurt*) à une très vaste aire du monde berbère – du Djebel Nefoussa en Libye à l'ensemble du Maroc – et sa grande stabilité formelle, déjà relevées par Laoust,⁶ confirment son caractère très ancien. Le terme est d'ailleurs très largement répandu dans la toponymie nord-africaine et ibérique – souvent sous des formes arabisées : *zamora*, *zəmmuri*... – et déjà attesté dans les sources médiévales de langue arabe au XI^e siècle (Al-Išbīlī). Au plan sémantique, on constate une distribution fort intéressante : toutes les régions méditerranéennes de l'est et du centre (de la Tripolitaine à la Kabylie), de *vieille tradition oléicole*, donnent à *azəmmur* le sens de « olivier (cultivé) », alors que les régions occidentales ou méridionales (parlers berbères de l'ouest algérien et du Maroc), où l'oléiculture est beaucoup moins importante et sans doute plus récente, lui attribuent le sens « oléastre » et empruntent à l'arabe la dénomination de l'olivier cultivé : *zzitun*, *zzutin*, *zzitunət*.

Sur le plan morphologique, le terme *azəmmur* présente la forme typique d'un participe passif⁷ sur une racine ZMR. Sous réserve de l'existence de racines homonymes – hypothèse qui ne peut jamais être exclue, même pour les triconsonantiques –, ZMR renvoie à la notion de « pouvoir, supporter, endurer, être capable ». Cette donnée formelle donne à penser que *azəmmur* est une *forme qualifiante secondaire* et non un lexème primitif. Werner Vycichl (1962)⁸ a rapproché cette racine berbère ZMR – « pouvoir » du sémitique DMR / ZMR, « force », en considérant que la forme berbère remontait à l'héritage chamito-sémitique commun. Le signifié de cette racine en sémitique est plus complexe que ne le laisse paraître l'article de W. Vycichl : on trouvera une approche plus

⁵ Comme l'on sait, en berbère, pour certaines classes lexico-sémantiques (animaux, végétaux), le masculin est un générique ou collectif (*azəmmur* = « l'espèce olivier », « les oliviers ») et le féminin un singulatif (*tazəmmurt* = « un olivier »).

⁶ Émile Laoust, 1920, *Mots et choses berbères*, Augustin Challamel, Paris, 447.

⁷ Schème nominal très fréquent dans le lexique berbère (ex. : *akəmmus* « ballot, paquet, nouet » < *kməs*, « emballer, emballer, enserrer, amasser »...), qui a des pendants dans certaines langues sémitiques, particulièrement en hébreu, plus rarement en arabe (cf. Carl Brockelmann, 1910, *Précis de linguistique sémitique*, Librairie P. Geuthner, Paris, 158 ; aussi Karl-Gottfried Prasse, 1974, *Manuel de grammaire touarègue*, Akademisk Forlag, Copenhague.) : il s'agit d'un participe passif (ou « adjectif verbal ») en /u/ sur thème verbal d'intensif (à tension de la seconde radicale).

⁸ Werner Vycichl, 1962, « Berberisch z-m-r, konnen, potere », in *Rivista degli Studi Orientali*, 37, 77-78.

complète dans le *Dictionnaire des racines sémitiques* (« protéger, force, rugir, courage, bravoure... »).⁹ Le lien de *azəmmur* – « Olivier » avec cette racine berbère/chamito-sémitique ZMR est évidemment difficile à démontrer de manière certaine. Néanmoins, s'il est établi, cela fonderait un lien sémantique entre *azəmmur* – « Olivier » et la notion de « force, résistance/endurance, capacité, protection... », lien qui ne serait pas sans intérêt au plan symbolique quant aux vertus attribuées à l'olivier.¹⁰ Incidemment cette hypothèse sémantique confirmerait bien le caractère secondaire de la dénomination *azəmmur*, évoqué ci-dessus. Bien entendu, « secondaire » ne signifie pas « récent » puisque le terme est très largement répandu dans la toponymie nord-africaine et déjà attesté dans les sources médiévales au XI^e siècle.¹¹

Une forme touarègue *āliw* qui présente une ressemblance troublante avec le latin *olea*, issu du grec *ἐλαία*

Le touareg possède une forme *āliw*, *ālew*, plur. *āliwən* qui désigne une variété d'olivier sauvage qui, d'un point de vue botanique est une sous-espèce de *O. europaea* L. (*Olea laperrinei*, Batt. & Trab.).¹² Il convient de souligner d'emblée que *āliw*, *ālew/āliwən* est parfaitement bien intégré aux structures morphologiques de la langue, par son schème et par son pluriel, ce qui est un indice de son ancienneté, sinon de son « indigénéité ».

Le mot présente une ressemblance nette – que Charles de Foucauld avait déjà pointée dans son monumental *Dictionnaire touareg-français*¹³ avec les formes latines *olea* / *olīua* / *oleum* (olive, olivier, huile d'olive), emprunts anciens au grec *ἐλαία* [*< ἐλαί(F)ᾱ, ἔλαι(F)ov*].¹⁴

⁹ David Cohen (*et alia*), 1993-2011, *Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques*, (10 fasc. parus), Peeters, Louvain-Paris, 335-336.

¹⁰ Signalons que l'usage contemporain associe expressément les deux lexèmes (*tazmərt*, « résistance, santé... », issu de *zmər*, « pouvoir... » et *tazəmmurt*, « olivier ») dans l'expression (kabyte) : *a k-yəfk Rəbbi tazmərt n tzəmmurt*, « Que Dieu te donne la résistance/santé de l'olivier ! » Werner Vycichl, *op. cit.*, 77-78.

¹¹ Al-'Išbīlī Abulḥayr, 2007, *Kitābu 'Umdati ṭ-ṭabīb fi ma'rifati nnabāt likulli labīb (Libro base del médico para el conocimiento de la Botánica por todo experto)* (s. V/XI), (Joaquin Bustamante – Federico Corriente – Mohand Tilmatine, Eds.), vol. II, edición, notas y traducción castellana (Fuentes árabe-hispanas : 33), Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 342, n° 2230.

¹² *Olea europaea* subsp. *laperrinei* selon Peter Shaw Green, 2002, « A revision of *Olea* L. », in *Kew Bulletin*, 57, 91-140 ; *Olea laperrinei* Batt. & Trab., nous précise Michel Thinin ; cf. Charles de Foucauld, 1950-1952, *Dictionnaire touareg-français* (dialecte de l'Ahaggar), 4 tomes, Imprimerie Nationale, Paris, 1951, III, 1094 ; Karl-Gottfried Prasse *et al.*, 2003, *Dictionnaire touareg-français*, Museum Tusulanum, Press/University of Copenhagen, Copenhagen, I, 501.

¹³ Charles de Foucauld, *op. cit.*, *idem*.

¹⁴ Alfred Ernout – Antoine Meillet, 1994 (1^e éd. : 1922), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Klincksiek, Paris. 460.

Émile Laoust,¹⁵ évoquant l'importance de la culture de l'olivier pendant la période romaine, notamment en Tripolitaine, admet que le touareg *ālew/āliw* a été emprunté au latin. La thèse a une certaine vraisemblance vu l'isolement dialectologique de cette forme qui n'est attestée qu'en touareg. Or, il est établi qu'une partie au moins des actuelles populations touarègues – notamment les fameux Ahaggar / Ihaggaren (< **Ihəwwarən* = Huwwara des sources arabes) – vient de régions libyennes septentrionales, la *Tripolitaine*.¹⁶

L'étymologie latine a généralement été admise par les auteurs ultérieurs, à l'exception de l'hispanisant R. Ricard qui, sur la base de la présence d'une forme *aléo* en portugais, émet de sérieux doutes à son sujet et, pour lui : « il s'agirait une fois de plus du fonds de vocabulaire commun au monde méditerranéen ».¹⁷

Et, certes, l'origine latine (ou grecque) du touareg *āliw*, bien que plausible, doit être considérée comme une simple hypothèse et, on le verra plus loin, pas comme la plus probable.

D'une part, le terme *olea* / *ἐλαία* n'est pas d'origine indo-européenne.¹⁸ L'olivier (sauvage) poussant spontanément sur le pourtour méditerranéen, on doit nécessairement admettre que les Indo-européens l'ont emprunté à une langue « méditerranéenne » – ou « égéenne » selon la formulation d'Antoine Meillet – lorsqu'ils sont arrivés sur les rivages de la Méditerranée. Le terme étant déjà attesté en grec mycénien (linéaire B), *i.e.* au XIV^e siècle avant J.-C., cela implique qu'il a été emprunté à une langue « méditerranéenne » à date très ancienne, bien antérieure à l'installation des Grecs en Cyrénaïque qui ne remonte qu'au VII^e avant J.-C. : l'hypothèse d'un emprunt par le grec au berbère dans cette région de la Libye actuelle est donc à exclure. Mais il existe d'autres possibilités :

– Emprunts parallèles du grec et du berbère à une langue « méditerranéenne » non identifiée ;

– Emprunt du grec à une langue « méditerranéenne » qui, elle-même, l'aurait emprunté au berbère ;

– Enfin *emprunt du grec archaïque au berbère lors de contacts antérieurs à la fondation des colonies de Cyrénaïque...*

Les données linguistiques, ethno- et paléobotaniques, protohistoriques conduisent à privilégier nettement cette dernière hypothèse.

¹⁵ Émile Laoust, 1920, *op. cit.*, 446-447.

¹⁶ Ibn Khaldoun, 1925 (1978), *Histoire des berbères*, 4 vol., A. Maisonneuve, Paris, vol. 1, 275-276 ; cf. Marceau Gast, 2000, « Huwwāra, Houuara, Houara, Hawwāra », in *Encyclopédie berbère*, 23 | *Hiempsal - Icosium*, Édisud, Aix-en-Provence, 3513-3521 ; Marceau Gast, 2008, *Des Huwwara aux Kel-Ahaggar, la Saga d'une tribu nomade au Sahara central*, Cnrpah, Alger.

¹⁷ Robert Ricard, 1961, « Latin “olea”, touareg et portugais “aléo”, hypothèses et rapprochements », in *Bulletin hispanique*, 63/3-4, 184.

¹⁸ Antoine Meillet, 1975, « À propos du nom du vin et de l'huile », in *Linguistique historique et linguistique générale*, t. I, Champion, Paris, 302-303.

Une forme touarègue moins isolée qu'il n'y paraît

Un premier élément important doit être versé au dossier : il existe des traces de *āliw* (ou des formes apparentées), dans d'autres dialectes berbères. Le berbérisant kabyle Boulifa¹⁹ avait déjà attiré l'attention dans le petit glossaire annexe à sa *Méthode de langue kabyle* sur le nom kabyle d'un arbuste, le filaria (ou filaire : *Phillyrea angustifolia* L.) de la famille des Oléacées : *tamətwala*. Le *Phillyrea angustifolia* évoque l'olivier par son aspect, avec ses feuilles étroites d'un vert assez sombre, lancéolées, de 2 à 6 cm, et son feuillage persistant. Boulifa proposait d'analyser ce mot comme un composé de *tamət* + *wala*, et mettait le second élément en relation avec *āliw* touareg. Ce découpage est tout à fait recevable et même quasiment certain car il est difficile de voir dans un tel mot berbère une forme simple (sur une racine *MTWL, tout à fait exclue) ou une forme dérivée (sur une racine *TWL, tout aussi improbable). On rappellera que le domaine de la botanique est l'un de ceux où l'on rencontre le plus grand nombre de composés en berbère.²⁰

L'analyse du premier élément *tamet* proposée par Boulifa - il relie au mot *tamət/taməttut*, « femme » - ne peut être acceptée ; en premier lieu pour des raisons phonologiques : le /t/ de *tamət/taməttut* est fondamentalement pharyngalisé (« emphatique » ; racine *MDY), ce qui n'est pas le cas du /t/ final du premier élément *tamət-*, mais aussi pour des raisons de vraisemblance sémantique. Il est beaucoup plus simple de considérer *tamət* comme un nominal féminin singulier, tout à fait régulier avec sa marque discontinue de genre *t-t*, qui peut être mis en relation avec le touareg *tāmat* qui désigne aussi un arbre, le « gommier femelle ».²¹

En revanche, la relation que Boulifa établit entre le second composant *wala*, et le touareg *āliw*, mérite d'être sérieusement prise en considération. Le /ā/ initial long et non-alternant de la forme touarègue indique la présence d'une ancienne consonne initiale, sans doute la semi-consonne /w/ ou la laryngale /h/ (< *[a]wliw / *[a]hliw), et conforte le rapprochement avec le kabyle *-wala* en ouvrant l'hypothèse d'une racine primitive commune *(W)L(W) ou *(H)L(W).²² On peut donc, sans difficultés insurmontables, au plan sémantique comme au plan formel, relier *āliw* touareg au très probable **wala(w)* kabyle, impliqué par *tamətwala*.

¹⁹ Cf. Si Amar Ou-Saïd Boulifa, 1913, *Lexique kabyle-français. Glossaire*, Alger, Jourdan.

²⁰ Cf. Émile Laoust 1920, *op. cit.*, 492-495 ; pour une approche plus globale de composition lexicale en berbère ; cf. Salem Chaker, 1984, *Textes en linguistique berbère* (Introduction au domaine berbère), Éditions du CNRS, Paris, chap. 10.

²¹ *Acacia seyal* Del. selon Foucauld, 1950-52, *op. cit.*, III, 1139, ou Pierre Quézel -Sébastien Santa, 1962-1963, *Nouvelle flore d'Algérie et des régions désertiques méridionales*, I-II, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris. M. Thinson nous signale qu'il s'agit en fait de : *Acacia ehrenbergiana*. Hayne (Michel Thinson - Aziz Ballouche - Maurice Reille, 1996, *Holocene vegetation of the Central Saharan Mount: The 137 end of a myth, Holocene*, 6, 457-462).

²² La parenthèse signale une tendance - bien établie depuis longtemps par les travaux de F. Beguinot, A. Basset, K. -G. Prasse... - à la chute de ces consonnes « faibles ».

Si la même racine, désignant des arbustes endémiques *de la même famille botanique*, se retrouve en touareg et en kabyle, *dialectes berbères géographiquement très éloignés l'un de l'autre*, l'hypothèse d'une autochtonie de *āliw*/*WLW n'est plus du tout exclue ; et par voie de conséquence, celle d'un emprunt, *direct ou indirect*, du grec au berbère devient une piste sérieuse, alors que l'hypothèse inverse – emprunt du berbère directement au grec ou par l'intermédiaire du latin – devient symétriquement très improbable.

On en vient aussi logiquement à formuler l'idée que *āliw*, « oléastre » a dû précéder en berbère *azammur*, « olivier/oléastre », forme secondaire qualifiante (un adjectif verbal), comme il est précisé ci-dessus.

Des contacts importants et anciens du monde grec et égéen avec l'Afrique du Nord

On soulignera que les contacts entre le monde grec/égéen et le monde berbère sont très anciens et remontent au moins aux derniers siècles du second millénaire avant J.-C.²³ : ils sont donc à la fois très antérieurs à la fondation des colonies grecques de Cyrénaïque (VII^e siècle avant J.-C.) et compatibles avec la présence du terme *ἐλαία* en grec mycénien (XIV^e avant J.-C.). Hérodote lui-même signale expressément plusieurs emprunts technologiques ou culturels faits par les Grecs aux Berbères. Et, si l'on a longtemps eu de fortes réticences à admettre l'emprunt culturel dans ce sens, c'est, comme l'écrivait fort justement G. Camps, parce que :

« Obnubilés par le génie grec nous admettons difficilement que les Libyens, ces barbares, ces “trainards maghrébins” pour reprendre une expression d'E.-F. Gautier, aient pu enseigner quoi que ce soit aux Hellènes ».²⁴

Un arbre africain, présent depuis fort longtemps en Afrique du Nord

La question proprement linguistique de l'origine du terme *āliw* ne peut être dissociée de celle, historique et ethnologique, de l'origine de la culture et de l'exploitation de l'olivier en Afrique du Nord. Or, la paléobotanique établit à la fois l'origine africaine du genre *Olea* et la présence très ancienne du pollen d'*Olea europaea* en Afrique du Nord, attestée depuis -20.000, notamment en Tunisie du nord. Pour ce qui est de son exploitation et de sa culture, G. Camps, qui a consacré un long passage à l'olivier dans son *Massinissa*,²⁵ considère que les Berbères pratiquaient la greffe de l'oléastre avant l'influence phénicienne et signale que,

²³ Gabriel Camps 1985, « Pour une lecture naïve d'Hérodote. Les récits libyens (IV, 168-199) », in *Storia della Storiografia*, 7, 38-59, 50-51.

²⁴ *Idem*, 50.

²⁵ Gabriel Camps, 1961, *Massinissa, ou les débuts de l'histoire*, Imprimerie officielle, Alger, 87-91.

selon le témoignage explicite du pseudo-Scylax,²⁶ « les habitants de Djerba savaient tirer de l'huile des fruits de l'oléastre ». Autrement dit, les Berbères exploitaient, au milieu du IV^e siècle avant J.-C., les fruits de l'arbuste indigène non cultivé, ce qui rend finalement assez improbable l'hypothèse d'un emprunt de sa dénomination au grec, *a fortiori* au latin. On notera que Laoust²⁷ signale que les Chleuhs du Haut-Atlas extraient encore de l'huile « amère, de peu d'usage, réservée à l'éclairage » du fruit de l'oléastre.

Plus largement, pour les paléobotanistes, il est établi que dans toute la Méditerranée occidentale, la domestication – ou une « pré-domestication » – de l'olivier est bien antérieure à l'oléiculture antique, punique, grecque ou romaine, et s'enracine dans le Néolithique.²⁸ En Afrique du Nord comme dans tout le bassin occidental de la Méditerranée, l'influence punique, grecque ou romaine, a été tardive et a porté sur des aspects de techniques agronomiques, l'amélioration des variétés et des techniques de production de l'huile (pressoirs), sans aucun doute aussi de stockage et de commercialisation.

Un ancrage ethnoculturel et symbolique profond

On signalera enfin un autre donnée ethnoculturelle intéressante : le pluriel de cette forme touarègue, *āliwān*, désigne aussi un chant rituel du mariage :

« ... L'emploi du rythme *āliwān* est exclusivement réservé à des vers chantés par les femmes dans certaines cérémonies des noces. Les vers, très peu nombreux et tous très anciens, composés sur ce rythme font partie du cérémonial des noces et se transmettent de génération en génération sans qu'on sache quand ni par qui ils ont été faits. Le rythme *āliwān* est originaire de l'Ajjer et est très ancien. [...] Les femmes du campement où a lieu le mariage chantent en chœur des vers du rythme *āliwān* dans la matinée du jour où se fait le mariage. »²⁹

Il est assez remarquable au plan symbolique que le mariage soit aussi clairement associé à l'olivier : évocation de la durabilité, de la capacité de régénérescence, de la fécondité en référence à la multiplicité des fruits produits...? Cette donnée confirme aussi l'ancienneté de l'ancrage culturel de l'olivier dans les sociétés berbères et leur système symbolique.

²⁶ « Ils font beaucoup d'huile avec le fruit de l'olive sauvage », in Edmond Cougny – Henri Lebègue (texte et trad. de), *Pseudo-Scylax*, 1978-1892, *Périples*, 110 Renouard, Paris, in : <http://scans.library.utoronto.ca/pdf/1/26/jahresberichtb146leipuoft/jahresberichtb146leipuoft.pdf>

²⁷ Émile Laoust, 1920, *op. cit.*, 444.

²⁸ Cf. Jean-Frédéric Terral, 1997, *La domestication de l'olivier (Olea europaea L.) en Méditerranée nord-occidentale: Approche morphométrique et implications paléoclimatiques*, Thèse de Doctorat, Université Montpellier-II.

²⁹ Charles de Foucauld, 1950-1952, *op. cit.*, III, 1094.

Une donnée protohistorique décisive : le témoignage égyptien

Un dernier indice pré-/protohistorique, qui paraît tout à fait décisif, doit être ajouté au dossier : les sources égyptiennes mentionnent, dès le début de la période dynastique (fin du 4^e millénaire !) l'existence d'un commerce de « huile Tjehenu » ou « huile de Libye » avec des régions de la Libye actuelle, qui paraissent être la Cyrénaïque (sans doute le Djebel Akhdar) : ce commerce « d'huile de Libye » est précisément documenté dès les premiers rois de 1^{ère} dynastie : Djer (-3095 / -3040), Den (-3020 / -2985), Qaâ (-2955 / -2930) (Godron 1990). Les mentions en sont particulièrement nombreuses au Moyen Empire (-2033 / -1786).³⁰ Cette mystérieuse « huile Tjehenu ou huile de Libye » était très probablement de l'huile d'olive car les sources égyptiennes la mettent toujours en relation avec un arbre³¹ : sa représentation hiéroglyphique comporte dès l'origine le déterminatif « arbre », ce qui indique sans doute possible qu'il s'agit bien d'une huile végétale – et on ne voit guère d'autre possibilité, en Méditerranée à cette époque, que l'huile d'olive (ou d'oléastre). Les égyptologues l'admettent en tout cas et depuis très longtemps – au moins depuis Newberry 1915.³² L'hypothèse paraît en tout cas très forte – et les recherches archéologiques futures dans la région pourront certainement la vérifier ; elle conforte singulièrement la thèse de l'origine berbère du nom grec de l'olivier : des populations autochtones de Cyrénaïque, zone de contacts et d'échanges anciens avec la mer Egée, maîtrisaient, **dès -3.000**, suffisamment la production de l'huile d'olive – à partir de l'oléastre ou d'oliviers cultivés – pour qu'ils aient pu en faire durablement commerce avec les Egyptiens. Ces populations, qui ne peuvent être que des « paléo-Berbères », ont très probablement, en même temps que leur maîtrise agricole, technologique et commerciale du produit, diffusé sa dénomination en mer Égée.

Conclusion

Toute une série d'indices convergent donc vers la même conclusion :

- Les deux dénominations fondamentales de l'oléastre et de l'olivier (*ālīw* / *azammur*), paraissent être à la fois autochtones et pan-berbères ; la première, *ālīw*, étant certainement la plus ancienne et le nom premier de l'oléastre (ou de la famille des oléacées) ;
- Les données paléobotaniques établissent l'origine africaine du genre *Olea* et son ancienneté en Afrique du Nord ;
- Les données ethnologiques reflètent la profondeur de l'ancrage culturel et symbolique de l'olivier chez les Berbères ;

³⁰ Cf. William Cooney, 2011, *Egypt's encounter with the West: Race, Culture and Identity*, Unpublished theses, Durham, Durham University, in :

http://etheses.dur.ac.uk/910/1/Complete_thesis_-Final_submission_june_25.pdf

³¹ *Idem*, 108.

³² *Idem*, 175-176 et seq.

– Les données pré-/protohistoriques (à travers les sources égyptiennes et grecques) attestent de l’ancienneté d’une exploitation et d’un commerce de l’huile d’olive chez les Berbères (ou « paléo-Berbères »), au moins de la Tunisie jusqu’en Cyrénaïque.

Par voie de conséquence, la forme berbère *āliw* a de très sérieuses chances d’être à l’origine du grec *ἐλαία* et par de-là du latin *olea* et de tous les avatars qui en sont issus dans une multitude de langues indoeuropéennes.

Ce ne serait là qu’un tout petit apport à la réévaluation du rôle de la langue berbère dans l’espace sociolinguistique méditerranéen ; langue berbère dont la recherche classique, obnubilée par le poids des grandes langues de civilisation de la région, a trop longtemps eu tendance à oublier qu’elle est le seul grand ensemble linguistique de la périphérie méditerranéenne, stable et très anciennement implanté.³³

[Cette étude a fait l’objet d’échanges avec Jehan Desanges (EPHE, Paris), Jean-Victor Vernhes (helléniste de l’Université d’Aix-Marseille), Jean-François Terral (paléo-botaniste de l’Université de Montpellier-II), Michel Thinon (botaniste, CNRS/Université d’Aix-Marseille), Mohand Tilmatine (Université de Cadix). Elodie de Faucamberge, à travers la notice « Protohistoire de la Libye » qu’elle a rédigée pour l’*Encyclopédie berbère* (à paraître), a attiré mon attention sur le commerce très précoce d’huile entre la Cyrénaïque et l’Égypte. Nous les en remercions tous très vivement.]

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Basset, André, 1952, *La langue berbère*, Handbook of African Languages, Part I, Oxford University Press, Oxford.
- Beguino, Francesco, 1924, « Sul trattamento delle consonanti *B, V, F* in berbero », in *Rendiconti della Reale Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, ser. V, XXXIII, 7-12, 1-14, 186-199.
- Besnard, Guillaume – Rubio de Casas, Rafael – Vargas, Christin Pascal Antoine Pablo, 2009, « Phylogenetics of *Olea* (Oleaceae) based on plastid and nuclear ribosomal DNA sequences: Tertiary climatic shifts and lineage differentiation times », in *Annals of Botany*, 104, 143-160.
- Boulifa, Si Amar Ou-Saïd, 1913, *Lexique kabyle-français. Glossaire*, Alger, Jourdan.
- Brockelmann, Carl, 1910, *Précis de linguistique sémitique*, P. Geuthner, Paris.

³³ Au moins depuis la fin du paléolithique, avec les Proto-méditerranéens porteurs de la culture capsienne à partir de -8/7 000), pour les thèses les plus basses et, très certainement bien avant -20 000, avec les hommes de Mechta-Afalou, porteurs de la culture ibéro-maurusienne ; cf. Salem Chaker, 2013, « Origines : linguistique et préhistoire », in *Encyclopédie berbère*, 35| *Oasitae - Ortaïas*, Édisud, Aix-en-Provence, 5819.

- Camps, Gabriel, 1961, *Massinissa, ou les débuts de l'histoire*, Imprimerie officielle, Alger.
- _____, 1985, « Pour une lecture naïve d'Hérodote. Les récits libyens (IV, 168-199) », in *Storia della Storiografia*, 7, 38-59.
- Chaker, Salem, 1984, *Textes en linguistique berbère* (Introduction au domaine berbère), Éditions du CNRS, Paris.
- _____, 1986, « Aliw (olivier sauvage) », in *Encyclopédie berbère*, 4 | Alger – Amzwar, Édisud, Aix-en-Provence, 529-530.
- _____, 1990, « Azemmur : “Olives, olivier” in *Encyclopédie berbère*, 8 | Aurès – Azrou, Édisud, Aix-en-Provence, 1220-1221.
- _____, 2013, « Olivier / Olive : note linguistique », in *Encyclopédie berbère*, 35 | *Oasitae - Ortaïas*, Édisud, Aix-en-Provence, 5749.
- _____, « Origines : linguistique et préhistoire », in *Encyclopédie berbère*, 35 | *Oasitae - Ortaïas*, Édisud, Aix-en-Provence, 5819.
- Chantraine, Pierre, 1968-1980 (n. éd. 2009), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque : histoire des mots*, Klincksieck, Paris.
- Cohen, David (et al.), 1993-2011, *Dictionnaire des racines sémitiques ou attestées dans les langues sémitiques*, fasc. 10, Peeters, Louvain-Paris.
- Cooney, William, 2011, *Egypt's encounter with the West: Race, Culture and Identity*, Unpublished theses, Durham, Durham University, in:
http://etheses.dur.ac.uk/910/1/Complete_thesis_Final_submission_june_25.pdf
- Cougné, Edmond – Lebègue, Henri (texte et trad. de), *Pseudo-Scylax*, 1978-1892, *Périple*, 110 Renouard, Paris, in :
<http://scans.library.utoronto.ca/pdf/1/26/jahresberichtb146leipuoft/jahresberichtb146leipuoft.pdf>
- Ernout, Alfred – Meillet, Antoine, 1994 [1922], *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Klincksieck, Paris.
- Foucauld, Charles (de), 1950-1952, *Dictionnaire touareg-français* (dialecte de l'Ahaggar), 4 tomes, Imprimerie Nationale, Paris.
- Gast, Marceau, 2000, « Huwwâra, Houuara, Houara, Hawwâra », in *Encyclopédie berbère*, 23 | *Hiempsal - Icosium*, Édisud, Aix-en-Provence, 3513-3521.
- _____, 2008, *Des Huwwara aux Kel-Ahaggar, la Saga d'une tribu nomade au Sahara central*, Cnrpah, Alger.
- Green, Peter Shaw, 2002, « A revision of *Olea L.* », in *Kew Bulletin*, 57, 91-140.
- Godron, Gérard, 1990, « La politique extérieure de l'Égypte sous les deux premières dynasties », in *Dialogues d'histoire ancienne*, 16/1, 47-61.
- Ibn Khaldoun, 1925 [1978], *Histoire des Berbères*, 4 vols., A. Maisonneuve, Paris.
- al-Išbīlī, Abulḥayr, 2007, *Kitābu 'Umdatī t-ṭabīb fī ma'rifati nnabāt likulli labīb* (*Libro base del médico para el conocimiento de la Botánica por todo experto*) (s. V/XI), (Joaquim Bustamante - Federico Corriente - Mohand Tilmatine, Eds.), vol. II, edición, notas y traducción castellana (Fuentes arábico-hispanas : 33), Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid.
- Laoust, Émile, 1920, *Mots et choses berbères*, Augustin Challamel éd., Paris.
- Meillet, Antoine, 1975, « À propos du nom du vin et de l'huile », in *Linguistique historique et linguistique générale*, t. I, Champion, Paris, 297-304.

- Naït-Zerrad, Kamal, 1999, *Dictionnaire des racines berbères*, II, Peeters, Paris/Louvain.
- Newberry, Percy Edward, 1915, « Ta Tehennu, "Olive land" », in *Ancient Egypt*, 2/4, 97-102.
- Oulebsir, Rachid, 2008, *L'olivier en Kabylie entre mythes et réalités*, L'Harmattan, Paris.
- Prasse, Karl-Gottfried, 1974. *Manuel de grammaire touarègue*, Akademisk Forlag, Copenhagen.
- _____, et al., 2003, *Dictionnaire touareg-français*, Museum Tusculanum, Press-University of Copenhagen, Copenhagen.
- Quézel, Pierre – Santa, Sébastien, 1962-1963, *Nouvelle flore d'Algérie et des régions désertiques méridionales*, tome I-II, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.
- Ricard, Robert, 1961, « Latin "olea", touareg et portugais "aléo", hypothèses et rapprochements », in *Bulletin hispanique*, tome 63/3-4, 179-185.
- Terral, Jean-Frédéric, 1997, *La domestication de l'olivier (Olea europaea L.) en Méditerranée nord-occidentale : Approche morphométrique et implications paléoclimatiques*, Thèse de Doctorat, Université Montpellier-II.
- Thinon, Michel – Ballouche, Aziz – Reille, Maurice, 1996, *Holocene vegetation of the Central Saharan Mount: The 137 end of a myth, Holocene*, 6, 457-462.
- Vycichl, Werner, 1962, « Berberisch z-m-r, konnen, potere », in *Rivista degli Studi Orientali*, 37, 77-78.

ABSTRACT

In the field of Berber studies, Francesco Beguinot was certainly the first expert who has addressed frontally diachronic issues. This keen interest in diachronic contrasts sharply with the tropism descriptivist synchroniste of the Berberist French School of the time and made F. Beguinot a pioneer of the Berber historical linguistics.

The tribute to Francesco Beguinot is an opportunity to return to a point of etymology which illuminates perhaps in a new way the question of linguistic exchanges in the Mediterranean in ancient date and the role of Berber (or its forerunner "proto-Berber"). We have already repeatedly addressed the Berber name of the olive in the *Encyclopedie Berbère* under the *aliw* notices, *azemmur* and especially "Olive tree". But some data and supplements deserve to be made.

MOUSSA IMARAZENE

Néologie et/ou confusion morphosyntaxiques en kabyle

Introduction

Pour faire face aux grands déficits lexicaux dont elle souffre et qui apparaissent avec la dynamique sociale de ses locuteurs, la langue amazighe fait appel à différents procédés dont les sources sont intra-linguistiques et/ou inter-linguistiques. Parmi les ressources que cette langue exploite, l'emprunt aux langues avec qui celle-ci a été en contact des siècles durant (notamment le phénicien, l'arabe et le français), la dérivation, la composition, la polysémie et les glissements sémantiques, l'homonymie ainsi que d'autres procédés néologiques qui ont permis à la langue de se maintenir et de maintenir ses capacités à contenir les idées et les savoirs et de les communiquer à ses locuteurs de génération à génération.

Le recours à la néologie, avec ses nombreux types, ne se fait pas qu'à ce niveau, c'est-à-dire au niveau lexical uniquement, mais il le dépasse pour toucher à la syntaxe dans le cadre de ce qui est communément connu sous la désignation de « néologie syntaxique » ou encore « polytaxie ». Ce type de néologie touche plusieurs facettes de la syntaxe du mot et de l'énoncé. Il consiste, globalement, en le changement ou la variation des fonctions, des classes ou des catégories et autres. Néanmoins, il faut préciser que la néologie syntaxique n'est pas l'équivalent du calque syntaxique. Cependant, ce dernier peut changer de statut, avec l'extension et l'intensité de son usage, et devenir un néologisme syntaxique car ce calque est certes une structure linguistique empruntée à une autre langue se basant sur une grammaire autre que celle pratiquée dans la langue d'arrivée (emprunteuse), mais elle se base sur les unités lexicales et grammaticales dont dispose cette langue. Notons, en outre, que toute néologie syntaxique touche au sens puisqu'accompagnée d'une diversification sémantique. Ce qui engendre une variation ou une polysémie.

Ainsi, nous avons opté à travailler, dans cet article, sur les cas et types de la néologie syntaxique en kabyle c'est-à-dire les situations où se manifeste cette néologie.

Changement du type de verbe (verbe objectif et verbe non-objectif)

Il existe en kabyle trois types de verbes: les verbes objectifs qui appellent une expansion objet (directe), les verbes non objectifs qui n'en ont pas besoin

et qui se contentent de leurs sujets (le sujet grammatical est obligatoire ainsi que le sujet lexical qui peut être supprimé) et, en dernière position, les verbes mixtes qui sont susceptibles de prendre cette expansion ou de s'en passer. Cette dernière catégorie est née de cette néologie syntaxique : À l'origine, ces verbes seraient d'un usage unique, soit non objectifs soit objectifs et ils auraient évolué, respectivement, vers cet usage mixte en tant que verbes objectifs ou non objectifs. Ceci dit, ils ont toujours maintenu leur premier usage et s'emploient sous ces deux formes. De ce fait, cette différenciation d'usage engendre automatiquement une diversification de sens.

1.a/ *yečča ayrum* il a mangé du pain

ayrum: Expansion objet.

1.b/ *yečča* il a mangé

Sans expansion objet.

1.c/ *yečča-as ayla-s* il lui a mangé sa part / il l'a privé de sa part.

as: expansion indirecte, **ayla**: expansion directe.

ečč est un verbe objectif. C'est aussi un verbe polysémique. Nous avons constaté que même avec ses nombreux usages polysémiques, il prend une expansion objet. En outre, même lorsqu'on l'utilise sans cette expansion (1.b), on la comprend car elle est présente implicitement (sous entendue). Ainsi, son usage est toujours, explicitement (1.a) ou implicitement (1.b), objectif. Seulement, elle n'est pas existante grammaticalement. Par conséquent, ce verbe devient non-objectif. Cependant, étant donné que les deux usages sont usités par les locuteurs, ce verbe est désigné comme verbe mixte.

2.a/ *yeffey* il est sorti

Sans aucune expansion.

2.b/ *yeffey weqcic* le garçon est sorti

weqcic: expansion référentielle.

2.c/ *yeffey seg tmurt* il est sorti du pays ; il a quitté le pays

2. d/ *yeffey tamurt* il a quitté le pays

tamurt: expansion objet.

Le verbe *ffey* était non-objectif. La phrase le contenant pouvait se contenter du seul syntagme prédicatif *yeffey*, c'est-à-dire : de l'indice de personne et prédicat verbal *ffey*. Ce syntagme pouvait recevoir en expansion, l'expansion référentielle ou *seg* « de » et un autre nominal *seg tmurt-is* « de son pays ». Avec le temps, ce verbe va devenir objectif et recevoir une expansion objet. Seulement, il faut préciser que ce passage du verbe non-objectif à un verbe objectif a résulté de la chute de la préposition *seg* et en gardant le reste de la structure de la phrase.

3.a/ *yekrez* il a labouré.

Sans aucune expansion.

3. b/ *yekrez wergaz* l'homme a labouré
wergaz: expansion référentielle (sujet).
3. c/ *yekrez i warraw-is* il a labouré pour ses enfants
warraw: expansion indirecte.
3. d/ *yekrez akal* il a labouré la terre
akal: expansion directe.
3. e/ *yekrez wakal* la terre est labourée
wakal: expansion référentielle.
3. f/ *yettwakrez wakal* la terre est labourée
wakal: expansion référentielle.

Avec le verbe *krez*, nous constatons un double changement : nous avons d'une part, un verbe non-objectif qui devient objectif et, d'autre part, un actif qui passe au passif en remplacement de la forme *yettwakrez*.

4. a/ *iṛuḥ weqcic* le garçon est parti
4. b/ *iṛuḥ-as weqrab* il a perdu un(le) cartable
4. c/ *iṛuḥ weqrab-nni* le cartable (dont il est question) a été perdu.

ruḥ « partir » est un verbe non-objectif. Il forme souvent, avec son indice de personne, un énoncé complet. Il arrive qu'il prenne une expansion référentielle ou autre sans l'expansion objet (directe ou indirecte).

Cependant, ce même verbe peut recevoir une expansion indirecte (4.b) avec l'un de ses autres usages sémantiques en prenant le sens (perdre). Faisons remarquer que l'expansion référentielle de ce verbe, avec ce sens, doit souvent prendre un déictique pour la déterminer lorsqu'il y a suppression de l'expansion indirecte (4.c). Dans le cas où on n'ajoute pas ce déterminant, on risque de perdre ce sens et de repasser vers le sens d'origine « partir ».

Verbe spécifique

Nous désignons, ici, le passage du verbe de son usage spécifique ou d'origine à un autre qui ne l'est pas et qui est apparu par extension contextuelle ou sémantique, par variation ou encore par polysémie. C'est-à-dire que le verbe était destiné à un actant spécifique au début. Puis, avec la métaphorisation, l'image rhétorique et d'autres faits de style et de sens, on l'utilise avec un (d') autre(s) actant(s).

5. a/ *yenna-as weqcic* le garçon a dit/lui a dit
5. b/ *yenna-as wakal* la terre a dit/lui a dit
5. c/ *yenna-as zzman* le temps a dit/lui a dit
5. d/ *tenna-as tlelli* la liberté a dit/lui a dit
5. e/ *yenna-as yefker* le hérisson a dit/lui a dit
5. f/ *tenna-as tzemmut* l'olivier a dit/lui a dit.

La parole est l'un des moyens de communication qui caractérisent l'homme et que lui seul possède. Cependant, nous constatons dans les exemples de (5.a) à (5.f) que le verbe dire/parler est attribué à plusieurs actants dont même des inanimés.

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| 6.a/ <i>yekrez</i> | il a labouré |
| 6.b/ <i>yekrez akal</i> | il a labouré la terre |
| 6.c/ <i>yekrez wakal</i> | la terre est labourée |
| 6.d/ <i>yekrez wenyir-is</i> | son front est ridé. |

Ici encore, l'action du verbe *krez* « labourer » est faite par l'homme. Ainsi, l'actant, l'expansion référentielle devrait se référer toujours à ce dernier. Seulement, on constate, en premier (6.c) son expansion directe qui devient son expansion référentielle tout en maintenant le sens du verbe (labourer). Dans l'exemple (6.d), le verbe *krez* prend une autre signification en l'attribuant à l'expansion référentielle de l'indice de personne *anyir* « front » car ce dernier ne peut ni faire ni subir cette action.

Confusion entre fonctions

1/ État du nom:

Le nom, en tamazight, connaît deux états qui se distinguent, souvent, par leurs formes : l'état libre et l'état d'annexion. Cette différence d'état marque, parfois, distinctions syntaxiques et fonctionnelles. Cependant, cette pertinence fonctionnelle de l'opposition d'état est sporadique et demeure conditionnée par différents éléments dont l'accord en genre et/ou en nombre entre le nom mis à l'état libre/état d'annexion et le nominal auquel il renvoie.

Parmi les situations où la fonctionnalité de cette opposition est intermittente, le cas de l'adjectif et du déterminant nominal. Rappelons que le premier se met toujours à l'état libre alors que ce dernier prend la marque de l'état d'annexion si sa structure le permet (il est toujours à l'état d'annexion : marqué ou non marqué). Dans la quasi-totalité des cas, ces deux fonctions sont simples à déterminer car ce déterminant ne peut être désigné comme adjectif lorsque les deux nominaux (déterminé et déterminant) ne s'accordent pas en genre et/ou en nombre ainsi que lorsque le second nominal est à l'état d'annexion marqué.

Cependant, il y a une situation où ces deux fonctions peuvent être ambiguës ; il s'agit du cas où le déterminant et le déterminé sont des noms masculins singuliers dont le second est à initiale vocalique (i) subissant le syncrétisme d'état. Après évolution de la langue, cette forme qui serait marquée à l'origine par la chute de cette voyelle, la semi-voyelle (y) préposée au nom subit cette transformation vers le (i). Cela ramène cet état d'annexion à la même forme que l'état libre. Ainsi, les deux états affichent la même morphologie initiale. Par conséquent, il est difficile, dans certains cas, de distinguer l'adjectif et le déterminant nominal:

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| 7.a/ <i>wigi d irgazen imeqqranen</i> | ceux-ci sont de grands hommes |
| | ceux-ci sont les hommes des grands. |

Dans l'exemple suivant, la confusion se fait entre l'adjectif et l'expansion référentielle.

7.b/ *steqsan irgazen iderwicen* ils ont questionné les hommes aliénés
les aliénés ont questionné les hommes.

Ainsi, certaines fonctions qui étaient marquées par un état d'annexion différent de l'état libre, sont marquées par la même forme que celle de l'état libre (un état d'annexion non-marqué). Soulignons que cela concerne aussi certains noms féminins à voyelles initiales (ta) et (ti) ainsi que tous les noms à initiale (tu).

2/ L'intonation et la ponctuation

Cette confusion entre fonctions est engendrée, parfois, en raison de la non-maîtrise de l'intonation de la langue ou de sa ponctuation à l'écrit.

Les exemples (8.a) et (8.b) ne se distinguent que par la courte pause représentée ici par une virgule. Cette courte pause introduit une différence dans la fonction du nom qui lui succède car il passe à la fonction d'indicateur de thème (8.b) alors qu'il était expansion directe lorsqu'il était prononcé directement après le verbe et sans aucune pause (8.a).

Notons la même remarque pour les exemples (8.c) et (8.d) où le nom *warrac* passe de la fonction d'expansion référentielle (8.c) à celle d'opposé après la pause (8.d).

8.a/ *ffÿen arrac nni* ils ont nié (rejeté) les garçons

8.b/ *ffÿen, arrac nni* ils ont nié (rejeté), les garçons

8.c/ *ffÿen warrac nni* les garçons sont sortis

8.d/ *ffÿen, warrac nni* ils sont sortis, les garçons.

Changement de classe ou de catégorie grammaticale

Dans le système dérivationnel de la langue amazighe, il existe différentes procédures pour obtenir ces noms (adjectif, nom d'agent, nom d'action, nom concret, nom d'instrument). Certains noms qui renvoyaient à un tel dérivé désignent, de nos jours, deux dérivés en même temps : cette confusion ne concerne pas que le nom d'action et le nom concret, mais elle touche aussi le nom d'agent et l'adjectif et, dans certains cas, le nom d'action et le nom d'agent. Beaucoup de noms d'agent fonctionnent aussi comme adjectifs, et la totalité des adjectifs ou presque se sont substantivés et agissent comme des noms d'agent.

9.a/ *walay ameqqran* j'ai vu le grand
ameqqran (adjectif et substantif)
j'ai vu Mokrane (nom propre).

9.b/ *walay inebgawen* j'ai vu les invités
inebgawen : adjectif et nom d'agent.

9.c/ **tun̄ict**: nom d'action et nom concret

9.d/ **iḍelli**, *d itij* hier, il faisait beau (il y avait du soleil)
iḍelli : adverbe.

9.e/ **yettmeslay yef yidelli** il parle du passé
iḍelli : substantif.

Monème de négation qui devient substantif

La négation verbale en tamazight est réalisée, généralement, à l'aide du monème à signifiant discontinu (*ur...ara*). Il arrive, parfois et particulièrement lorsqu'il y a une double négation, que la seconde partie de ce monème (*ara*) soit supprimée. Dans d'autres situations, ce même élément réagit comme un substantif et prend la marque d'état d'annexion (*w*) en préfixe pour occuper la fonction d'expansion référentielle.

10.a/ *ur yeqqim ara* n'il reste pas / Il n'est pas resté

10.b/ *ur d-yeqqim wara* ne (particule de direction d) ; Il reste rien / Il n'y a rien qui reste.

Renversement de l'ordre des mots

Il arrive aux locuteurs d'une langue de renverser l'ordre habituel des mots dans un énoncé ou dans une phrase, notamment dans les textes littéraires et surtout en poésie, afin de créer une figure, de surprendre le public, d'insister sur un élément donné en le mettant en relief et lui attribuer plus de valeur, de maintenir le rythme ou de soigner la rime. C'est là une figure de construction nommée « anastrophe ».

11.a/ *ad akk nemmet* tout le monde finira par mourir

11.b/ ad + verbe: *ad iṛuḥ*.

11.c/ ad+ particule de direction + Verbe: *ad d-iṛuḥ*.

11.d/ ad+ pronom affixe + verbe: *ad as-iṛuḥ*.

11.e/ *ad nemmet akk* tout le monde finira par mourir.

D'ordinaire, *ad* se positionne juste avant le verbe (11.b). Il existe, tout de même, quelques exceptions où ces deux éléments sont séparés et ce par la modalité d'orientation spatiale (d) ou (n) (11.c), ou encore par un pronom affixe régime direct ou indirect (11.d). Quant au déterminant *akk* « tous », il vient après l'indice de personne, donc après le verbe, pour le préciser et lui venir en apposition (11.e).

La position de *akk* entre (*ad*) et le syntagme verbale *nemmet* (11.a) est exceptionnel dans la langue. C'est par le fait de transgresser le commun, l'ordinaire et l'habituel et de s'en écarter que l'on attire l'attention de l'interlocuteur et du lecteur et, par le même coup, de les influencer le plus.

Facteurs engendrant ou favorisant la néologie syntaxique

1/ Variation régionale :

La variation régionale est, parfois, à l'origine de la néologie syntaxique et des confusions fonctionnelles car aucune langue n'est immobile et invariable : tout étalement dans le temps et/ou dans l'espace est accompagné, nécessairement, par des divergences, des diversifications et des variations à différents niveaux dont ceux qui relèvent de la syntaxe.

12.a/ *i ruḥ s axxam* il est parti à la maison.

12.b/ *i ruḥ axxam* il est parti à la maison.

Nous constatons dans l'exemple (11.b) (Parler kabyle de certaines régions de Bejaïa) que la préposition (s) « à », introduisant le nom *axxam* « maison », est absente. Cela donne l'impression que le nom *axxam* passe vers la fonction d'expansion directe et ce avec le verbe *ruḥ* qui est un verbe non objectif. Il y a, en outre, une autre face de confusion qui pousserait à dire que *axxam* devrait se mettre à l'état d'annexion qui conviendrait à sa fonction d'expansion référentielle. C'est, justement, l'absence de cet état d'annexion qui est à l'origine de l'écartement de cette confusion ainsi que la spécificité de ce verbe qui garde, toujours et malgré sa polysémie, le sens de partir qu'il prend ici.

2/ Métaphorisation et comparaison

Pour que la figure de comparaison, et en particulier la métaphore, soit vive, intense et fasse son effet sur l'autre, il est préférable qu'elle soit nouvelle et qu'elle sorte de l'ordinaire car ce genre de figure se base sur l'écart par rapport à la langue du quotidien et à la norme (sémantique, syntaxique et/ou autres). En jouant sur cet éloignement de ce qui est connu, l'orateur/l'auteur en arrive à toucher au lexique de la langue, à sa sémantique, à sa morphologie monématique et phrastique, mais aussi à sa syntaxe. Avec ces figures et d'autres, on arrive à attribuer un verbe à un actant qui était loin de correspondre... Ainsi, le verbe qui était spécifique à un seul actant devient commun à plusieurs actants.

13.a/ *yečča ayrum* il a mangé du pain

13.b/ *tečča-t tizi* il est mort

13.c/ *yečča-t uxeddīm* il est épuisé par son travail / Il travaille trop.

Le verbe *ečč* « manger » est objectif comme le montrent les exemples (13...). Ce verbe prend comme actants les humains, les animaux, les oiseaux, les insectes et les poissons. Avec son usage polysémique (13.b) et (13.c), (*ečč*) « mourir, épuiser, maigrir », ce verbe est attribué à d'autres actants qui sont souvent des inanimés.

3/ Polysémie

L'usage polysémique du verbe le fait écarter de ce qui est ordinaire ou habituel. Ainsi, il peut passer d'une forme à l'autre entre le passif et l'actif, l'objectif et le non-objectif, le spécifique et le commun.

- 14.a/ *tekcem s axxam* elle est rentrée à la maison
 14.b/ *tekcem axxam-is* elle a rejoint sa maison/elle habite sa nouvelle maison
 14.c/ *tekcem timkeččmin* elle s'est mêlée de ce qui ne la regarde pas.

Le verbe *kcem* « entrer » est non objectif comme le montre l'exemple (14.a). Avec son usage polysémique (14.b) et (14.c), *kcem* « rejoindre, habiter, se mêler », ce verbe devient objectif et prend une expansion directe pour le compléter.

4/ Synonymie

L'extension de l'usage de la langue peut engendrer la création des synonymes, des antonymes et autres. Ces aspects résultent souvent de la variation régionale et/ou contextuelle. Seulement, il faut rappeler que la synonymie totale est inexistante et que la synonymie partielle de deux monèmes est parfois complétée par un autre monème ou par le contexte en entier.

En effet, à première vue, les verbes *eğğ* « laisser » et *ffey* « sortir » n'ont aucun lien sémantique entre eux. En les employant dans le même énoncé et en faisant précéder l'expansion (*axxam*) par la préposition *seg* « de » avec le second verbe, on arrive à rapprocher leurs significations et à les unir avec le sens de « quitter » (ex. 15.a et 15.b).

Par effet de l'économie du langage et/ou par l'effet du rapprochement et de l'attraction du verbe *eğğ*, le verbe *ffey* fait tomber la préposition qui lui succède pour devenir verbe objectif (ex. 15.c) équivalent du verbe *eğğ*. C'est de cette manière que sont nés certains verbes mixtes qui étaient à l'origine uniquement objectifs ou non objectifs.

- 15.a/ *yeffey axxam* il a laissé la maison / il a quitté la maison
 15.b/ *yeffey seg wexxam* il est sorti de la maison / il a quitté la maison
 15.c/ *yeffey axxam* il a quitté la maison.

Conclusion

La néologie morphologique et syntaxique se manifeste sous forme d'écarts à la norme et à ce qui est habituel dans la langue. Même s'ils peuvent, parfois, nuire à la langue réceptrice, notamment, lorsqu'il s'agit des écarts syntaxiques, ils peuvent finir par être intégrés à force d'usage, en particulier si les médias et l'école favorisent leur diffusion dans la société. Les écarts les plus nuisibles sont ceux empruntés à d'autres langues sous forme de calques syntaxiques car ceux-ci imposent des structures grammaticales et syntaxiques qui faussent la construction déjà existante dans la langue emprunteuse.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abraham, Maryvonne, 2005, « Représentation et structuration de la polysémie verbale », in *La polysémie*, Presse de l'Université Paris-Sorbonne, 137-154.
- Cusimano, Christophe, 2008, *La polysémie : Essai de sémantique générale*, Éditions L'Harmattan. Paris.
- Dubois, Jean et al., 2007, *Grand dictionnaire de linguistiques et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- Imarazene, Moussa, 2006, « Tamazight et le défi de l'aménagement », in *Actes du 1^{er} Colloque sur l'aménagement de tamazight. Tamazight langue nationale en Algérie : États des lieux et problématique d'aménagement*, Sidi Fredji, 5-7/12/2006, Imprimerie Terzi, Tizi Ouzou, 71-78.
- _____, 2007, *Timɛayin n leqbayel*, Presses Les Oliviers, Tizi Ouzou.
- _____, 2009, « Tamazight : quelle norme et quelle standardisation ? », in *Actes du 2^e Colloque International sur l'aménagement de tamazight* organisé par le CNPLET, Tipaza, 2007, 3-11.
- _____, 2010, « Tamazight à l'école algérienne: Entre progression et régression », in *Langues et Linguistique*, n° 25, 26, 29-40.
- Touratier, Christian, 2005, « Polysémie verbale et syntaxe », in *La polysémie*, Presse de l'Université Paris-Sorbonne, 155-16.

ABSTRACT

The Amazigh people have been dominated for more than twenty centuries. This particular situation, as well as other factors, have influenced their language, especially in the way it showed its limits at a lexical level. To meet their needs, the speakers used different means: concerning the lexical level, we can observe the creation of neologisms and different mechanisms of polysemy and synonymy. As for the morpho-syntactic level, we can notice, for example, how some words undergo changes in grammatical categories or in word order, according to the function they need to express. The aim of this article is to try to analyse some of these aspects, underlying the evolution of a language that faces constant language contact.

GÁBOR TAKÁCS

Some Berber Etymologies XII

My series *Some Berber Etymologies* is to gradually reveal the still unknown immense Afro-Asiatic heritage in the Berber lexical stock. The first part with some miscellaneous Berber etymologies was published back in 1996. Recently, I continued the series according to initial root consonants¹ in course of my research for the volumes of the *Etymological Dictionary of Egyptian* (abbreviated as EDE, Leiden, since 1999, Brill)² with a much more extensive lexicographical apparatus on the cognate Afro-Asiatic daughter languages. As for the present part, it greatly exploits the results of my ongoing work for the the fourth volume of EDE (analyzing the Eg. lexical stock with initial n-).

¹ « Some Berber Etymologies II: Berber Lexical Roots with *b- » appeared in *Lingua Posnaniensis* 45 (2003), 93-119; « Some Berber Etymologies III: Berber Lexical Roots with *b̥- » was published in Kamal Naït-Zerrad – Dymitr Ibrizimow – Rainer Voßen (eds.): *Nouvelles études berbères, Le verbe et autres articles. Actes du 2. Bayreuth-Frankfurter Kolloquium zur Berberologie* (Berber Studies, 8), Köln, 2004, Rüdiger Köppe Verlag, 191-204; « Some Berber Etymologies IV: Berber Lexical Roots with *f- » in *Studia Etymologica Cracoviensia*, 10 (2005), 173-201; « Some Berber Etymologies V: Berber Lexical Roots with *m- » in *Folia Orientalia* 44 (2008), 89-105; « Some Berber Etymologies VI: Berber Lexical Roots with *m- » was published in *Journal of Linguistic Relationship* (Moscow) 2 (2009), 91-113; « Some Berber Etymologies VII: Berber Lexical Roots with *-r/l/w/y- » in Amina Mettouchi, (éd.), 2011, « *Parcours berbères* »: *Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90^e anniversaire*, (Berber Studies, 33), Rüdiger Köppe Verlag, 97-115; « Some Berber Etymologies VIII » appeared in Luigi Serra – Anna Maria Tolla – Mansour Ghaki – Ahmed Habouss (éds.): *Pluralità e dinamismo culturale nelle società berbere attuali, Quaderni di Studi Berberi e Libico-Berberi*, (Studi Africanistici, 1), Napoli, 2011, UNIOR (Università degli Studi di Napoli “L’Orientale”), 79-90; « Some Berber Etymologies IX » is forthcoming in Abdelaziz Allati, (éd.): *Auréoles berbères : Mélanges Offerts à Michael Peyron* (in print), whereas part X is published in *Lingua Posnaniensis* (Poznań) 55/1, 2013, 99-110 and part XI in *Folia Orientalia* (Kraków) 52 (2015).

² Which was carried out partially during my research fellowship at Frankfurt (Institut für Afrikanische Sprachwissenschaften) in 1999-2000 and 2002, which was facilitated by the grant of the Alexander von Humboldt Foundation (Bonn). I express my utmost thanks to the Humboldt Foundation as well as to my professor in Frankfurt, Herrmann Jungraithmayr, the prominent Chadacist, for his invaluable help and support.

The present part contains etymologies of Berber roots with initial *n- followed by velars. The numeration of the entries continues that of the preceding parts of this series. In order to spare room, I quote those well-attested and widespread lexical roots that appear common Berber, only through a few illustrative examples. The underlying regular consonant correspondences between Berber vs. Afro-Asiatic agree with those established by the Russian team of I. M. Diakonoff and summarized by A. Ju. Militarev (1991, 242-3).

Berber *n- + *-g-

402. Brb. *√ng > NBrb.: Mzab nṛagnṛ “récriminer en grognant, mangréer” [Dlh. 1984, 134] || SBrb.: EWlmd.-Ayr a-nṛg “détester (qqn.) pour sa mauvaise conduite, haïr avec juste raison” [PAM 2003, 597] || Sem.: Ar. naḡaga I and VIII “nuire à qqn. par son regard, par son mauvais oeil”, naḡg-at- “regard d’avidité qui porte malheur”, naḡw- “9. qui a un mauvais oeil, qui porte malheur” [BK II 1197] || SAgaw: (?) Awngi nak-ij [irreg. -k-] “to despise” [Hetzron 1969, 102] || LECu.: Somali-Hawiya nog “annoïarsi” [Crl.] || NOm.: Kaffa nag “anfeinden, beleidigen, beschimpfen”, nág-ō “Schimpf, Beleidigung, Schande” [Rn. 1888, 323] = nag “ingiuriare, offendere”, nag-ō “ingiuria”, nog “adirarsi, mettersi in collera”, nogg-ō “ira” [Crl. 1951, 478], Mocha naggi(yé) “to insult” [Lsl. 1959, 43] || Ch. *nV(yV)g- “to abuse, insult” [Stl.] = *n^ya-n^yg [GT]: WCh.: Ngizim náangà “insults, abuse”, náangú “to abuse, berate, insult” [Schuh 1981, 122] || ECh.: Tumak nāṅ “insulter” [Cpr. 1975, 87] (Ch.: Stl. 2005, 122, #443).

403. NBrb. *√ng “au-dessus” [NZ] = “dessus” [Ksm.]: Tamazight nnig ~ nniy ~ nnag “1. au dessus de, 2. dessus, 3. en haut” [Tf. 1991, 474] | Ait Tuzin ḡnnēžž “sur, en haut” [Brn. 1917, 100], Mzab enniž “en haut” [Bst.] = ṛ-nṛžž “sur, au-dessus de, en haut de” [Dlh. 1984, 144], Wargla nṛg “au-dessus, sur, auprès de, de auprès”, nṛžž ~ nṛžž “dessus d’une maison, partie supérieure d’une maison ordinairement en terrasse, d’où le sens habituel: terrasse” [Dlh. 1987, 216], Djerba ennež “en haut” [Bst.], Nefusa d-enneg “en haut” [Bst.] | Qabyle nnig “au-dessus de” [Dlt. 1982, 553], Zwawa e-nnig “sur, au-dessus de” [Brn.] || EBrb.: Ghadames i-nṛžž “le haut”, i-nṛžž “terrasse au niveau du sol de la cuisine” [Lnf. 1973, 241, #1135], Siwa a-nigg “sur” [Bricchetti-Robecchi apud Bst. 1890, 90] = n-enniž “supérieur” (adj.) [Lst. 1931, 298] (NBrb.: Bst. 1890, 325; NZ 1998, 153, #164; Ksm. 1999, 148, #348 and 167, #456) || ES: Gurage √ngng (or √lglg) “to grow suddenly, grow in front of other leaves, in front of the row” [Lsl. 1979 III, 376], Geez √ngg: ta-ngəga “to go up (smoke)” and perhaps Tna. √ng^w: nāg^wa^o [secondary -^o < *-g?] “who grows fast”, nəgu^o “who surpasses” [Lsl. 1987, 390] || Eg. *ng (unattested)³ > Cpt.:

³ It must have been a word of the Volkssprache. The Eg. etymology of the Cpt. word has been heavily debated, but no satisfactory proposal has been made. (1) G. Fecht (quoted in KHW 138) explained it from Eg. qnj.w → *nāqjew. (2) W. Westendorf (KHW 138 and fn. 5) derived it from Eg. nḡt via (S) **NOO** < ***NOTO** < ***NOOT**, but **-TO** would have yielded (S) **-X** as rightly remarked by J. Černý (CED 119). (3) Having rightly rejected both suggestions, W. Vycichl (DELIC 153) assumed in the Cpt. word a *mot récent, d’origine populaire* carefully projecting an older Eg. *nāg or *nāk or sim. Note that (B) **-X** and (S) **-O** point to OEg. *-g.

(S) **NOϞ**, (SALFM) **NAϞ**, (S) **NOK**, (S^aA^s) **NAK**, (SBF) **NOϞ**, (SF) **NAϞ**, (B) **NOYϞ** “groß, alt, angesehen” (KHW 138, 121) ||| Bed. nag “1. to stick out chin, 2. lift the head” [Hds. 1996 MS, 99] || HECu.: Sidamo nagg y- “to rise”, naggi naggi y- “to be high”, naggimma (f) “loftiness” [Gsp. 1983, 245; Hds. 1989, 124] | Yaaku -nāk- (tr.) “to surpass” [Heine 1975, 135] ||| CCh.: Lame ngò “to surpass” [Scn. 1978, 200] || ECh.: Kwang-Mobu ángé “soulever” [Ebert 1977 MS, 8] | Somray nàgè “monter, grimper (arbres, montagnes)” [Jng. 1993 MS, 47] | Kujarke nigi “up” [Doornbos 1981 MS, 4, #190]⁴.

404. Brb. *√ng “dirty” > NBrb.: Mzab √ng: i-nğ-an “saleté, résidus”, i-n(əž)ž-an (pl.) “crasse, saleté” [Dlh. 1984, 135, 232], Tamazight √nk: ti-nik-t, pl. ti-nik-in “1. crasse produit par l’exercice d’un métier où l’on se salit, ou par la poussière du chemin, 2. rouille” [Tf. 1991, 485] || SBrb.: EWlmd. e-nəg and Ayr e-näg “crasse de la tête” [PAM 2003, 598] || WBrb.: Zenaga √nk: ti-nik-t “rouille” [Ncl. 1953, 233] ||| SCu.: Iraqw nika (m) “mud, long term dirt on body” [MQK 2002, 78] ||| CCh.: (???) Buduma náka “schwarzer Morastboden” [Nct. apud Lks. 1939, 120].

405. NBrb.: Senhazha, Uriaghel √ng: e-ng [assim. < *√nk?] “pousser, ex/inciter” [Rns. 1932, 394] ||| Sem.: Ar. nakka I “insister, presser, importuner” [BK II 1336] ||| CCh.: Mulwi √nk: niki “se presser” [Trn. 1978, 304].

406. SBrb.: EWlmd.-Ayr a-nga “valeur nutritive (d’un aliment)” [PAM 2003, 598] ||| Sem.: Ar. √nhw II “animer, stimuler, aiguillonner le courage, exciter au combat” [Dozy II 650], Dathina √nhj “exciter, zum Kampf auffordern” [GD 2755] ||| Eg. nhj “vom Andauern des Namens” (PT 1881a, Wb II 306, 1) = “bleiben, dauern” (ÜKAPT VI 142) = “andauern” (Fecht 1960, 193, fn. 543) = “to survive (?)” (Allen 1984, 570) = “(in Zshg. mit Fortdauern des Namens)” (GHWb 425), cf. nhj “(parallel zu √nh von Personen und vom Namen)” (PT 1477d^p, BD, Wb II 313, 2) = “prosperer” (Piehl 1898, 321-2) = “dauernd gehören, zu eigen sein, sich zu eigen geben” (ÜKAPT VI 142) = “lange leben” (Fecht) = nhjhj (not Ilae gem.) “to endure, survive” (Allen 1984, 586) ||| ECu. *nagay- “peace, health” [Sasse 1982, 152] ||| CCh.: Bura ngga “in health” [BED 1953, 154] = ngga “gesund” [Hfm. in RK 1973, 93] | Bata ngá “surviving ...” [Pweddon 2000, 62] | Logone ngá(á) “Gesundheit, gesund” [Lks. 1936, 114], Buduma ngaa “gesund, wohl” [Lks. 1939, 121], Gulfeì nga “lebendig” [Lks. 1937, 150] | Musgu-Puss nga (invar.) “en bonne santé” [Trn. 1991, 109] || ECh.: Sokoro nga “lebendig” [Lks. 1937, 37].

407. NBrb.: Tamazight √ng: ngigi “1. bouger, 2. vaciller, 3. branler (pieu, dent)” [Tf. 1991, 474] ||| Sem.: Ar. nağnağa I “6. rôder çà et là sous l’impression de la peur, 8. secouer, remuer”, II “1. être agité, secoué” [BK II 1209].

408. EBrb.: Audjila ngi “toccare” [Prd. 1960, 175] (apparently isolated, late Ar. borrowing?) ||| Sem. *√ng^o: Hbr. √ng^o qal “berühren”, nega^o “1. Schlag, körperliche

⁴ In the same group, Mubi naak “aufgehen (Sonne)” [Lks. 1937, 184] = nàagé (nak, nùwáak), pl. nàwàgé (nèwík, nùwáak) “monter” [Jng. 1990 MS, 35], Masmaje náakù “monter” [Alio 2004, 283, #136] may reflect *-k-.

Verletzung, 2. Schlag, womit Gott den Menschen trifft, Plage, 3. Plage des Aussatzes, v. Kleideraussätze, v. Häuseraussätze, Aussatzfleck, die aussätzig Stelle eines Kleides” [GB 484] = ng^o qal “1. to touch, 2. touch violently, strike”, nega^o “1. outset of illness (general): 1.1. affliction, plague, infestation, 1.2. consumptive disease, skin disorder, 2. blow, violent crime, leprosy” [KB 668-9],⁵ MHbr. nega^o “Hautkrankheit, Aussatz” [Dalman 1922, 263] | Ar. naġa^oa I “2. produire son effet sur qqn. (se dit d’un discours, des paroles), 5. se rendre chez qqn. pour obtenir ou tirer qqch. de lui”, II and IV “ produire son effet sur qqn. (se dit d’une médecine, d’un discours ou d’un conseil)” etc. [BK II 1205] = “to act upon, influence (speech, food, medicine)” [Rabin] || Eg. nd^o.wt “eine Alterserscheinung im menschlichen Körper” (Med., Wb II 377, 16, so also WMT 497) = “taches (?) sur la peau” (AL 78.2323) = “*Altersflecken (der Haut)” (GHWb 449) = “Hautflecken (?)” (HAM 840) || PCu. *nak^o- “to be touching” [Ehret] > SAgaw: Awngi nek-č-əŋ [caus. -s-, inf. ending -əŋ] “to touch” [Hetzron in Apl. 1994 MS, 14] || (???) SCu. *na^ook-/*nako^o- “to be touching” [Ehret, not found as listed in Ehret 1980] (Cu.: Ehret 1987, 119, #505)⁶ || WCh.: Bokkos ŋgyégi “berühren” [Jng. 1970, 142] and Daffo-Butura ŋgyây “berühren, schmecken” [Jng. 1970, 215]. The Sem.-Ron comparison is due to Ch. Rabin (1982, 26, #16).

409. NBrb.: Tamazight √ng: **i-nigi** ~ **i-niyi**, **pl. i-nig-an** “1. voyageur, 2. individu qui quitte son pays pour une longue durée” [Tf. 1991, 475] || Sem.: Ar. √nh^o VIII “2. être jeté loin des siens, de son pays” [BK II 1222]. Borrowing excluded for phonological reasons.

410. NBrb.: Wargla √ngf: **ə-ngəf** “cogner de la tête, se cogner la tête, se fracasser la tête contre” [Dlh. 1987, 217] || Sem.: Akk. nakāpu “1. to butt, gore (said of animals), abut” [CAD n1 156] || OHbr. √ngp qal “1. stossen, v. Hornvieh, 2. schlagen (mit Plage)” [GB 484], MHbr. √ngp qal “stossen, bes. von einem gehörnten Tier, das ein anderes Tier mit seinen Hörnern stösst” [Levy 1924 III 337] || Geez nagafa “to knock off” [Lsl. 1987, 391].

411. SBrb. *√ngš: Ghat e-nžes “éclabousser” [Nhl. 1909, 153] || Sem.: Ar. naġisa I “1. être sale, malpropre, 2. être immonde, impur” [BK II 1204] || MSA: Jibbali negést “schmutzig” [Bittner 1917, 54] = ngəst “pollution” [Jns./SS 1997, 390], Soqotri nigis “malpropre”, reflexive participle pl. mintigeshéten “sale, impure” [Lsl. 1938, 256] || CCh.: Mulwi ŋgingiži (-ḡ-) “se barbouiller” [Trn. 1978, 305].

412. Brb. *√ngš “donner un coup de tête” [GT] > NBrb.: Shilh nges “lutter à coups de tête” [Jordan 1934, 96] | Qabyle negges “bousculer”, naġes “heurter au passage, bousculer” [Dlt. 1982, 556] || EBrb.: Ghadames e-ngəž “donner des coups de corne, de tête” [Lnf. 1973, 239, #1121] || SBrb.: EWlmd.-Ayr ə-ngəs “1. donner un coup de tête à, 2. frapper à coups de corne, encorner, 3. mordre (serpent, scorpion)” [PAM 2003, 601] || Sem. *√ngš “to drive away” [Drower-Macuch] = “to (op)press, drive” [Hnrg.]: Ug. √ngš “to press or drive

⁵ Hbr. √ng^o (three different cases) was combined in the old lit. (Ember 1913, 116, #58; Albright 1918, 220; ESS §11.a.34; GÄSW 68, #230, cf. also Hoch 1994, 156, #262) with a certain Eg. ng3 (sic) “to touch” (sic), which, however, does not exist (cf. Meeks 1997, 45, #262).

⁶ Cf. alternatively - on a biconsonantal basis - SCu.: WRift *nāng-us- (caus.) “to touch” [KM 2004, 216].

(?)” [Segert], Hbr. $\sqrt{\text{ngš}} \text{ qal}$ “drängen, treiben” [GB], cf. Amarna ngš “(vom Wegtreiber der Rinder)” [GB] = “niederstoßen (?)” [1x, Ebeling 1915, 1479] = “niederwerfen, überwältigen (auch von Gebäuden)” [Drexel]⁷, JAram. nəgaš “stoßen” [Levy 1924 III 339], JPAram. ngš “to gore” [Sokoloff 1990, 341], Mandaean $\sqrt{\text{ngš}}$ “1. to strike at, hit at, attack, 2. touch” [Drower-Macuch 1963, 289] | OSA (Minean) $\sqrt{\text{ngš}}$ “vertreiben” [GB], Ar. nağāša I “(das Wild) aufjagen” [GB] (Sem.: GB 485; Segert 1984, 193; Hnrg. 2000, 2065)⁸ || Eg. ndš “(den Ball) schlagen” (GR, Wb II 368, 2).

413. NBrb.: Qabyle $\sqrt{\text{ngħ}}$: e-nğēħ “1. être déchu, destitué, 2. tomber dans la misère” [Dlt. 1982, 555: no Ar. borrowing is indicated] || Sem.: Yemeni Ar. $\sqrt{\text{ngħ}}$ I “to come to an end, finish, vanish, fade, be consumed, be spent, done with, annihilated, empty”, II and IV “to finish, destroy” [Piamenta 1990, 478] || Eg. ndħdħ “(Verbum: ein krankhafter Zustand des Herzens)” (Med., Wb II 384, 6) = “(désigne un état maladif du cœur)” (Montet 1911, 214, #18) = “sinken, herabhängen” (HAM 112, 840).

414. SBrb.: Ayr $\sqrt{\text{ngr}}$: ā-negrē (m) “mal” [PAM 2003, 601] || Sem.: Ar. nawrağa “2. calomnier, se faire rappoteur ou calomniateur” [BK II 1233].

415. Brb. $\sqrt{\text{ngr}}$ “to separate” > NBrb.: Shilh ngara “se séparer” [Jordan 1934, 95], Tazerwalt ngāra “sich trennen, von einander Abschied nehmen” [Stumme 1899, 212], Sus ngara “se séparer” [Lst. 1921, 295] || WBrb.: Zenaga $\sqrt{\text{ngr}}$: ngiri “luxation, fracture” [Ncl. 1953, 232] || Sem.: Dathina $\sqrt{\text{ng̃r}}$ “ouvrir la terre avec un pic ou une barre en bois dur pointue, aushacken”, orig. $\sqrt{\text{ng̃r}}$ “frapper, battre” [GD 2745]⁹ || Eg. ngrgr “Messer” (GR, Wb II 350, 1) = “knife” (PL 553) || LECu.: Rendille ng'ēra “to open up, pull open, throw open”, ng'ura “to cut or slice through sg. completely” [PG 1999, 234] || ECh.: Nancere nēngēr (m), pl. nēngir (nomen instr. $\sqrt{\text{mV-ngVr}}$?) “knife” [Jng. 1977 MS, 7, #127].

416. NBrb.: Tamazight $\sqrt{\text{ngf}}$: ngēf \sim/\rightarrow **nyef** “perdre halaine, être essoufflé, haleter, être oppressé”, a-ngaf, pl. i-ngaf-n “1. essoufflement, halètement, 2. perte d’haleine, 3. respiration difficile, 4. asthme” [Tf. 1991, 475] || Sem.: Ar. $\sqrt{\text{nhf}}$ I: nağafa “1. faire sortir l’air par le nez, comme si l’on éternuait, ou comme si l’on voulait jeter les glaires, 2. aspirer l’air par le nez”, IV “renifler, répéter souvent le nağf ” [BK II 1222].

417. NBrb.: Tamazight $\sqrt{\text{ngz}}$: nnegza [z < *c reg.] “1. être interrompu (prématurément), avorter (affaire), échouer, être inachévé, 2. manquer, 3. être insuffisant” [Tf. 1991, 477]¹⁰ || Sem.: Akk. (O-MBab.) $\text{nağsu} \sim \text{nağḥasu}$ “(sehr) dünn, schmal” [AHW 715] || Ar. nağisa “1.

⁷ A. Drexel (1925, 11) assumed in Amarna Akk. $\sqrt{\text{ngš}}$ a prefix (root determinative) n- and combined the hypothetic biradical root with WCh.: Hausa kaaše “niederwerfen, überwältigen, umreißen”.

⁸ Noteworthy is Ar. nağāša “pousser, stimuler, exciter à la marche, 2. agiter, remuer, 3. tourmenter” [BK II 1221].

⁹ Unless a var. of $\sqrt{\text{nqr}}$ as supposed by Count Landberg (GD I.c.).

¹⁰ Hardly a borrowing from Ar. nağaza “1. accomplir, exécuter, mener à bonne fin, achever etc.” [BK II 1203].

diminuer, être en déchet (se dit des chairs de celui qui maigrit)”, cf. *naḥaša* ~ *naḥuša* I “7. maigrir, devenir maigre” [BK II 1221].

418. NBrb.: Tamazight √*ngz*: *ngez* “1. faire mal, faire souffrir, élaner (douleur vive), 2. souffrir, ressentir, éprouver”, a-ngaz, pl. i-ngaz-n “douleur, souffrance, élancement, peine” [Tf. 1991, 477] ||| Sem.: Ar. *naḥasa* “3. tourmenter, causer de la peine, du mal à qqn.” [BK II 1221]. Borrowing excluded for phonological reasons.

419. NBrb.: Qabyle √*ngz*: *a-nḡaz* “misère, dénuement” [Dlt. 1982, 557] ||| Sem.: Ar. *naḥaša* “être maigre et décharné par suite de la vieillesse”, *naḥiša* “diminuer, être en déchet (se dit des chairs chez une personne maigre)” [BK II 1221-2] ||| CCh.: Mofu-Gudur *nékəḏey* “un peu, peu de temps (après)”, *nékəḏey* *nékəḏey* “1. lentement, 2. un peu tout petit peu” [Brt. 1988, 200], Zulgo (Zelgwa) *nikid* “to diminish” [Brt. 1995, 202] || ECh.: Dormo *nagad-éng* (-Vng ending, -d error for -ḏ?) “wenig” [Lks. 1937, 91] | EDangla *nyókóḏí* “tout petit, minuscule, nain, menu” [Dbr.-Mnt. 1973, 224].

420. Brb. *√*ngy* “to flow” > NBrb.: Shilh *ngi* “couler, déborder”, a-*ngi*, pl. i-*ngi*-an “crue, flot, débordement, inondation” [Jordan 1934, 36, 96] = *ngi* “to run, wander, rush” [Aplg. 1958, 62], Tazerwalt *ngi* “groß werden (Fluß), überfließen, dahinströmen” [Stumme 1899, 212], Sus *ngi* “couler, déborder (rivière)” [Lst. 1921, 295] | Tamazight √*ngy*: *ngey*, *ngi-ngey*, *neggey* “être en crue (cours d’eau), déborder, se répandre par dessus bord”, a-*ngi* > a-*nyi*, pl. i-*ng*-an “1. crue (d’un cours d’eau), 2. inondation, eau de pluie qui envahit la tente lors d’une forte averse” [Tf. 1991, 475, 477] || SBrb.: EWlmd.-Ayr *ə-nḡəy* “ruisseler, couler (eau etc.)” [PAM 2003, 602], Tudalt and Tadghaq *ə-nḡəy* (imper.) “to flow”, a-*nḡi*, pl. i-*nḡi*-t-an “flood, flow” [Sudlow 2001, 133, 306] ||| Sem.: Ar. √*nhʿ* (root ext. -ʿ?) I: *naḥiʿa* “être en sève (se dit du bois des arbres au printemps)”, V “1. jeter la pituite, 2. vomir, 3. de là: donner de la pluie (se dit des nuages)”, VIII “1. donner, verser de la pluie (nuage)” [BK II 1222] ||| Eg. *nḥḥ* “(Verbum vom Ergießen des Samens?)” (GR, Wb II 314, 4) = “fécunder” (RdE 15, 60, n. c) ||| LECu.: Oromo *naqō* “ejaculation”, *nannaqa* [*< *naqnaq-*] “1. pouring out, 2. ejaculation”, *nannaqī* “rain that comes down for a long time”, *nannaqū* “1. to pour out repeatedly, 2. ejaculate” [Btm. 2000, 208] ||| CCh.: Uldeme *nēk nēk* “tomber goutte à goutte, pleuvoir un peu” [CIm. 1997, 209] || ECh.: Mokilko *ḡōḡké*¹¹ “1. donner de la sauce à qqn., 2. enduire avec une matière collante” [Jng. 1990, 155] | WDangla *nyòkè* “pleuvoir (le ciel, l’eau)” [Fédry 1971, 256], EDangla *nyóké* “regnen” [Ebs.], Bidiya *nyoog* “bruiner” [AJ 1989, 103].

Brb. *n- + *-k-

421. PBrb. *√*nk* (hence NBrb. *√*ny*) “to mount” [GT] > NBrb.: Tamazight *nek* > *ney* “monter (sur un animal, dans un véhicule), enfourcher, s’embarquer”, *ta-naka* ~ *ta-naša*, pl. *ti-niki-win* “action de monter, d’enfourcher, equitation” [Tf. 1991, 485-6, 509-10], Zayan-Sgugu *nī* “monter à cheval”, *ta-naḡa* “équitation” [Lbg. 1924, 577] | Nefusa *é-nni* “montare (su una cavalcatura, carrozza)” [Bgn. 1931, 275] || WBrb.: Zenaga *i-nag* “monter (sur une bête)” [Msq. 1879, 520] = *neg* ~ *nek* “monter à cheval” [Bst. 1890, 250] = *ta-nək-t*

¹¹ For this root structure in Mokilko see Takács 2002, 145-161.

“montée, action de monter (sur un animal)” [Ncl. 1953, 232] || Sem.: Geez $\sqrt{\text{nhw}}$ “to be high, tall, long, lofty, of long duration, distant, extended, be far off, stretched out, repose, longer”, nuh “length, height, tallness, extent”, nawwāh “long, high, elevated, tall, lofty, extended, extensive, far away/off, distant” [Lsl. 1987, 409]¹² || NAgaw: Kemant nākā “s’êtreveiller” [CR 1912, 237] || PCh. $*\text{n}\bar{\text{v}}\text{k}$ - “to rise, mount” [Stl.] = $*\sqrt{\text{nyk}} \sim * \sqrt{\text{nwk}}$ (?) [GT] > WCh.: Goemay niak (pl. of niang) [unless -k is pl. marker] „2. surpass, be above” [Srl. 1937, 159] || CCh.: Musgu niake “steigen” [Lks. 1941, 71] || ECh.: Sarwa nākā “monter” [Jng. 1990 MS, 9, #164] | Mubi-Toram $*\text{nāk}$ - “to mount” [GT] > Mubi naak “aufgehen (Sonne)” [Lks. 1937, 184] = nàagé (nak , nùwáak), pl. nàwàgé (nèwìk , nùwáak) “monter” [Jng. 1990 MS, 35], Masmaje náakù “monter” [Alio 2004, 283, #136] (Ch.: Stl. 2005, 126, #462). The Geez-Ch. comparison is due to O. Stolbova (l.c. and 2005, 59, #2.1.2).

422. NBrb. $*\sqrt{\text{nk}} \rightarrow \text{Mzab } \sqrt{\text{nc}}: \text{i-nči, pl. i-nč-an}$ “fuseau à filer le fil de chaîne” [Dlh. 1984, 131] || Eg. ntt [$\text{t} = \check{c} < *k'$] “fesseln, gefesselt sein” (OK, Wb II 367, 2) = “lier, attacher” (Baillet 1906, 129, §16) $\sim \text{nt}$ “ficeler” (OK, AL 77.2257, BIFAO 77, 1977, 88, n. 4) = “binden” (GHWb 443) = “zuschnüren” (Schneider 1997, 265)¹³ || SAgaw: Awngi ənkoku “to fasten” [Hetzron 1978, 140] || LECu.: Saho nakay “anheften, mit einem Nagel befestigen” [Rn. 1890, 291].

423. Brb. $\sqrt{\text{nk}}$ “sentir” > EBrb.: Ghadames ekk [əkk] “humer, sentir” [Lanfry 1973, 145, #708] || WBrb.: Zenaga $\sqrt{\text{nk}}: \text{əki}$ “sentir, rechercher lodeur” [Ncl. 1953, 233] = $\sqrt{\text{nk}}: \text{āni}$ “sentir, humer”, a-gzu-nki “corde à nez du boeuf” [TC 2008, 396] || Sem.: Ar. $\sqrt{\text{nhk}} \text{ I: } \text{nakaha}$ “1. envoyer à qqn. une bouffée d’halaine, d’odeur dans les narines, 3. aspirer, sentir d’halaine de qqn.”, nakiha “aspirer, sentir d’halaine de qqn., se laisser envoyer une bouffée d’halaine”, nukiha “sentir mauvais, surtout par suite d’une indigestion (se dit de l’halaine)”, nakh-at- “odeur inhérente à la bouche, à l’halaine” [BK II 1345]. To be connected with AA $*\sqrt{\text{nk}}$ “nose” [GT].¹⁴

¹² W. Leslau (l.c.) presented no convincing Sem. etymology. His derivation from Sem. $*\sqrt{\text{nhw}}$ “to rest” is semantically unconvincing.

¹³ The Eg. root might alternatively be derived from $*\text{lk}$ and be combined with Ar. $\sqrt{\text{lk}} \text{ VIII}$ “être comprimé, (res)serré” [BK II 1019] = I “to be cramped, straightened”, VIII “to be confined, shut in” [Ember] = VIII “eingeschlossen sein” [Clc.] as suggested in ESS §22.a.11; Albright 1927, 233, #92; GĀSW #679. But further comparative data indicate that the basic sense of the Ar. was “to shut”, which hardly fits Eg. ntt , cf. Tigre lakāka “to shut a beast's mouth” [LH 43], Tigrinya $\text{lāk}^{\text{w}}\text{āk}^{\text{w}}\text{ā}$ “to cover” [Lsl. 1982, 48].

¹⁴ Attested in ECu.: Yaaku (Mogogodo) nuḡa (-gh-) “nose” [Grb. apud Bnd. 1971, 281, #60] = núkag , pl. nukáčog (m) “nose” [Heine 1975, 130] || SCu.: Qwadza (Ngomwia) nínkwa-to , pl. niñkwé-mama “Nase” [Claus 1910, 492] = ningwa-to , pl. ningwagwawa “nose” [Ehret 1980 MS, 9; 1980, 192] | Ma’a (Mbugu) núnǵā (nungha) “nose” [Mnh. 1906, 316] = nuḡa [Grb.] = núnǵa [Ehret 1974 MS, 48] || SOM. $*\text{nuk-}$ “nose” [GT]: Ari nūki [Bnd. 1971, 263, #60] = nuki [Bnd. 1994, 1159, #59], Banna nŪki [Bnd. 1971, 264, #60], Dime nūko [Bnd. 1971, 263, #60] = nuku [Flm./Mkr.] = nŭk- [Bnd. 1994] = núkú [Sbr./Bnd. 1996 MS, 2, #59], Hamer nūki “nose, nostril” [Flm. 1990 MS, 9] = nŭki [Mkr.] = nuk- [Bnd.], Bako nuki [Grb./Mkr.], Ubamer nuki [Mkr.], Galila nuk- [Bnd.] = nuki , nuku [Mkr.], Karo nuki [Bnd. 1971, 264, #60] (SOM.-Cu.: Mkr. 1987, 276; Bnd. 1994, 155) || WCh.:

424. SBrb.: EWlmd.-Ayr √**nk**: **u-nkak** “sangloter” [PAM 2003, 610] ||| Sem.: Akk. √**nh**_y D: nuḥḥū¹⁵ “(im Kult eine Art von) klagen (im Gebet, die in Ritualen allerdings bisher nicht nachweisbar ist)” [von Soden 1955, 389] = “to lament” [CAD n₂ 134] ||| MSA: Mehri √**nh**_y: ṇḥau “er klagte”, d-enōḥī “indem ich klagte” [Bittner 1915, 39, #34, not apud Jahn] ||| Eg. ṇḥj “klagen” (MK, Wb II 305, 11)¹⁶ ||| ECh.: Somray nyāgānī (f) “deuil” [Jng. 1993 MS, 49] | Mubi nēegín (m) “deuil” [Jng. 1990 MS, 36].

425. NBrb.: Tamazight √**nk**: **a-nekt** ~ / → **a-nešt** [š < *k] “taille, quantité, grandeur” [Tf. 1991, 488, 502] ||| Sem.: Soqotri nékid “2. devenir gras” [Lsl. 1938, 267: isolated in Sem.].

426. NBrb. *√**nk**: Wargla √**nšt** [-š- reg. < *-k-]: ə-nnəšt “d’une certaine quantité, d’un certain volume” [Dlh. 1987, 227] ||| Sem.: Mandaean (from Ar.?) nukut ~ nukta “small quantity, speck, grain” [Drower-Macuch 1963, 293] | Ar. nukt-at- “a dot, a point, a speck, a minute spot” [Lane 2846] = “1. point, 3. tache” [BK II 1337], cf. also Ar. nakd- ~ nukd- “exigu, insignificant (don, etc.)” [BK II 1339] ||| Eg. nkt “etwas von, ein wenig ...” (MK-, Wb II 347, 10) = “1. some, a little, sg., piece of ..., 2. profit, advantage” (FD 141) = “ein bißchen was (cf. SAK 19, 1992, 276, fn. 85), anything (cf. SAK 25, 1998, 298)” (WD III 66)¹⁷ ||| SAgaw: Awngi neket-əḥ “to lessen” [Hetzron 1969, 102]. For comparing Eg. nkt vs. Ar. nakd- see Ehret 1995, 319, #618 (with false reconstructions).

427. PBrb. *nker “se lever” [NZ 1998, 155] > NBrb.: Shilh nkēr “se lever” [Jst. 1914, 145] = ə-nkər [Lst. 1931, 252] = nker “1. se lever, 2. croître, pousser, 3. être en rut” [Jordan 1934, 96] = √**nk**r “to stand up” [Aplg. 1958, 62], Sus nker “se lever” [Lst. 1921, 295], Tazerwalt niker “aufstehen, sich erheben, entspringen (Quelle), losgehen auf etwas, sich an etwas machen, wach werden/sein” [Stumme 1899, 212] | Iznasen, Uriaghel, Tuzin e-nker “se relever” [Rns. 1932, 394], Sened √**nk**r > e-kker “s’être éveillé, se lever” [Prv. 1911, 114] | Qabyle nker “se révolter” [NZ] ||| WBrb.: Zenaga √**ngr**: angugr ən tā-ufuk-t “le lever du soleil” [Ncl. 1953, 234] = e-nkər, e-nkur “se lever” [Cohen-TC 2000, 281, 289] ||| SBrb.: Ahaggar e-nker “1. se lever, 2. (+ day) se lever dans/contre: se révolter” [Fcd. 1951-2, 1377] (Brb.: NZ l.c.; LR 2002, 327-8) ||| Sem.: Syr. √**ngr** “to be long” [Brk. in Tritton 1933-35, 595]¹⁸ ||| Eg. ng3g3 with var. ṇḥ3ḥ3 “strotzen (von den Brüsten säugender Frauen)” (PT, Wb II 349, 11 and 306, 10; Feichtner 1932, 315; AÄG 53, §119) = ṇḥ3ḥ3 “croître,

(?) Boghom nyuṇsi “nose” [Jng.] = nuṇsuṇ [IL] = nyongsong [Gowers] = nyuṇsuṇ [Smz.] ||| CCh.: Gidar ĩnkĩnkō “Nase” [Str. 1910, 451] = miṇkinj “nose” [Mch.] (Ch.: JI 1994 II 259). The Yaaku-SOm. comparison is due to Greenberg 1963, 35, #126.

¹⁵ CAD l.c. suggests to read rather nugḡū.

¹⁶ Usually compared with Akk. anāḥu “to sigh”, cf. Albright 1918, 234, #57; ESS §11.a.30; Leslau 1962, 46, #15; Castellino 1984, 16. Rightly doubted by F. von Calice (GASW 165, #670) as “*bedenklich*”. O. Rössler’s (1971, 299) comparison with Ar. √**ny** I “den Tod verkünden” was correctly rejected by J. Osing (1997, 228, fn. 28) as “*baseless*”.

¹⁷ J. Osing’s (NBÄ 211; 2001, 574) dilettantic suggestion (Eg. nkt < kt “small” via an n- prefix of obscure meaning) is out of question. Earlier I (EDE I 217) I was disposed to see in Eg. nk.t an original fem. (later fossilizing its fem. -t as part of the root), which was suggested already by W. Vycichl (DELIC 141).

¹⁸ A.S. Tritton (l.c.) combined it with Ar. √**gr** “to pull” assuming a root ext. (prefix) n- in Syr., which is semantically dubious.

pousser, rebondir” (Piehl 1898, 322) = nh3h3 “to be distended (of breasts of a goddess suckling her baby)” (Barns 1956, 22) = nh3h3 “(une poitrine) brinqueballante” (Lacau 1972, 29, §26)¹⁹ = ng3g3 “to be swollen (of breasts, with milk)” vs. nh3h3 “to dangle” (Allen 1984, 587 and 558) > ng3g3 “se lever (en parlant du vent)” (CT II 1171, AL 78.2266)²⁰ || PCh. * naħar- “to become thick, fat” [Stl.] > WCh.: Angas-Sura * niyir (?) → * nəyər „thick, fat” [GT 2004, 268-9]: Sura nəgər „dick (z.B. Mauer)” [Jng. 1963, 77], Mupun nəhər „thick” [Frj. 1991, 46], Chip nikər [-k- < *-y-] „fatness” [Krf.], Mushere nikir [nəyər ?] „1. thick, 2. heavy” [Dkl. 1997 MS, 176], Goemay nūr [nūr < * nəyər] „thickness” [Srl. 1937, 168] = nur [nūr] „to be thick, be fat” [Hlw. 2000 MS, 25] || CCh. * nyar- “fat (noun)” [Stl.]: Guduf ngəla [Smz.], Dghwede ɨglà [Frick] | Gisiga mú-ngùl [Rsg.] = mungul [Str.], Zulgo mà-ngəl [Rsg. 1978, 248, #251] (CCh.: JI 1994 II 133; Ch.: Stl. 1996, 84). The underlying PAA root might have ultimately signified “to rise, grow”.

428. Brb. * $\sqrt{\text{nk}}$ ²¹, cf. NBrb.: Qabyle a-nakal, pl. i-nakal-en “souillure” [NZ] || EBrb.: Ghadames ta-nkul-t “vase à collyre” [Lanfry 1973, 243, #1140] || SBrb.: Ahaggar e-nkel “souiller” [Fcd. 1951-2, 1374], EWlmd. è-nnəkəl “lie, ordures” [Ncl. 1957, 63], EWlmd. and Ayr ə-nkəl “1. être sale, 2. (EWlmd.) fangeux (puits etc.)”, ä-nkəlök “excrément d’homme” [PAM 2003, 611], Tudalt and Tadghaq ə-nkəl “to be messy, dirty”, ä-nnikäl “rubbish” [Sudlow 2001, 134, 325] (Brb.: NZ 1998, 154-5, #169) || Eg. nṯn.t [< * $\sqrt{\text{nk}}/\text{l}$] “Schmutz” (PT 1363a-b, Wb II 357, 11; AÄG 28, §61; GHWb 443) = “putrefaction or stench” (AEB 87.0281 pace Youssef 1987, 263).²²

Brb. *n- + *-y/ñ-

429. Brb. * $\sqrt{\text{ny}}$ ²³ “to kill” [GT] = “destruction” [Chaker 1973-79, 300], cf., e.g., NBrb.: Sus ney, nuy “tuer” [Lst. 1921, 295] | Tamazight ney “1. tuer, faire mourir, 2. faire souffrir, mal, 3. accabler, exténuer, tourmenter, fatiguer, assommer” [Tf. 1991, 478], Izdeg ney “assassiner, nuire, tuer” [Mrc. 1937, 25, 177, 256], Zayan & Sgugu ɛ-ny “1. tuer, mettre à mort, 2. faire souffrir qqn., faire mal à qqn. (partie du corps)”, ṯi-nyṯi “1. douleur, 2. dommage, préjudice” [Lbg. 1924, 574-5] | Mzab nəy “tuer, faire beaucoup souffrir, éteindre” [Dlh. 1984, 138], Wargla nəy “tuer, assassiner, au fig. accabler” [Dlh. 1987, 222]

¹⁹ P. Lacau (l.c.) derived PT nh3h3 from Eg. wh3 “secouer”, while G. Conti (1980, 93) affiliated it with Eg. h3h3 “ventilare”, nh3h3 “flagello”, and wh3 “scuotere”.

²⁰ Against AECT I 104, spell 106, n. 9, where R. O. Faulkner tried to render CT ng3g3 as a reduplication of ng3 “lack”.

²¹ This trilateral Brb. root was combined by Th. Schneider (1997, 200, #49) directly with Eg. nṯn.t , but he failed to explain why Brb. * n...l is reflected in Eg. as n...n (not, for instance, as * n...r).

²² The old rendering as “Maske oder Lederhülle” (ÜKAPT V 293; VI 145; Borghouts 1971, 41, fn. 1; AEPT; GHWb 443) was convincingly disproved by A.A.-H. Youssef (1987), but his comparison with Ar. *natuna* sentir mauvais, *puer* (se dit des viandes, de l’haleine [BK II 1194] cannot be accepted because Ar. $\text{t} \neq \text{Eg. } \underline{\text{T}}$).

²³ Alternatively, the Brb. root might be equated with Ar. naħaʕa “2. égorger un animal en portant le couteau au haut du cou, presque au haut de la colonne vertébrale, 3. (en gén.) tuer, mettre à mort, anéantir” [BK II 1222]. D.J. Wölfel (1955, 121, #1) combined the Brb. root with Eg. ng “töten”, nk^{c} (sic) “verwunden” (sic), and nk (sic) “schlagen”. A.R. Bomhard (1986, 254) compared it with a certain Eg. nk .

| Qabyle ney “tuer, faire mourir” [Dlt. 1982, 567], Nefusa á-nay “uccidere” [Bgn. 1931, 274] || EBrb.: Siwa e-ny “tuer” [Mtl. 1904, 166] = ə-ny “tuer” [Lst. 1931, 306], Sokna ö-ny “uccidere” [Sm. 1924, 26] || WBrb.: Zenaga ẽ-ni “tuer, déchirer” [Bst. 1909, 248] || SBrb.: EWlmd.-Ayr ă-nyu, Ayr var. ə-nyu “tuer” [PAM 2003, 605], Ghat e-ny “tuer” [Nhl. 1909, 212], Tudalt and Tadghaq ă-ny (imper.) “to hit, smite, kill” [Sudlow 2001, 152] (Brb.: Basset 1883, 328; 1885, 196; 1887, 429; 1890, 323; Wölfel 1955, 121, #1) ||| HECu. *nañ- “to hit” [Hds.]: Burji nañ- “to beat, hit hardly” [Sasse 1982, 152]²⁴ = nañ “to knock, hit” [Hds. 1989, 87], Kambatta nañ- “to hit (with fist)” [Hds.], Sidamo nañ- “to drive into, infect” [Gsp.] (HECu.: Hds. 1989, 80) ||| WCh.: Buli n̄gu “to kill” [Krf. 1981, #355] || ECh.: WDangla nak “idéophone de /dɛ:/ tuer, /gáàsɛ/ finir complètement” [Fédry 1971, 215]. From AA *√nñ “1. to hit, 2. kill” [GT].

430. NBrb. *√nñs “to diminish” > Qabyle e-nyes “diminuer, décroître, se réduire” [Dlt. 1982, 571], Zwawa e-nq’es “être diminué” [Blf. 1910, 214] ||| Sem.: Ar. naqāsa [< *nq̄s, assim.?] “1. diminuer, baisser, être en déchet, décroître, 2. amoindrir, réduire qqch.” [BK II 1326], Yemeni Ar. nāguṣ “minderwertig, minus”, nugsān “Mangel (scarcity), Fehler (defect)” [Deboo 1989, 195, 203] || Soqotri náqaṣ “diminuer, manquer, perdre” [Lsl. 1938, 275] || Tigre nāqāsa “to be little, diminish”, Tigrinya nāqāsā “to lower the price” (ES: Lsl. 1982, 56) ||| Bed. nekās ~ -š “klein, kurz sein, werden, sich verringern” [Rn. 1895, 183] = nakas ~ -š “short, small in stature”, nikwis “to be short, lacking” [Rpr. 1928, 224] = nakaš “to be short” [Hds. 1996 MS, 100] ||| LECu.: Saho naqas “weniger, geringer sein/werden” [Rn. 1890, 291] ||| ECh.: EDangla naksiyē “diminuer, réduire, perdre des enfants, être dépossédé, perde, être vaincu” [Dbr.-Mnt. 1973, 213].

Abbreviations of languages

(A): Akhmimic, AA: Afro-Asiatic, Akk.: Akkadian, Amh.: Amharic, Ar.: Arabic, Aram.: Aramaic, AS: Angas-Sura, Ass.: Assyrian, (B): Bohairic, Bab.: Babylonian, BD: Book of the Dead, Bed.: Bed’awye, Brb.: Berber, BT: Bole-Tangale, Ch.: Chadic, CCh.: Central Chadic, CT: coffin texts, Cu.: Cushitic, ECh.: East Chadic, ECU.: East Cushitic, E: East(ern), Eg.: Egyptian, ES: Ethio-Semitic, EWlmd.: East Tawllemmet, (F): Fayyumic, Gdm.: Ghadames, GR: Greek (Ptolemaic) and Roman Period, GW: syllabic or group-writing, HECu.: Highland East Cushitic, Hgr.: Ahaggar, Hrs.: Harsusi, IE: Indo-European, IMP: Intermediate Period, JAram.: Jewish Aramaic, Jbl.: Jibbali, (L): Lycopolitan (or Subakhmimic), LECu.: Lowland East Cushitic, Lit.: literary texts, LP: Late Period, M: Middle, Med.: medical texts, Mhr.: Mehri, MK: Middle Kingdom, MSA: Modern South Arabian, Mzg.: Tamazight, N: North, NBch.: North Bauchi, NBrb.: North Berber, NK: New Kingdom, NOm.: North Omotic, O: Old, OEg.: Old Egyptian, OK: Old Kingdom, Om.: Omotic, OSA: Old South Arabian, PCh.: Proto-Chadic, PCu.: Proto-Cushitic, PT: pyramid texts, Qbl.: Qabyle, Qwd.: Qwadza, S: South(ern), (S): Sahidic, Samar.: Samaritan, SBrb.: South Berber, Sem.: Semitic, Sgt.: Soqotri, Tna.: Tigrinya, W: West(ern), WBrb.: West Berber, WCh.: West Chadic, Wlmd.: Tawllemmet, WSem.: West Semitic, Y: Younger.

²⁴ Surprisingly, H.-J. Sasse (l.c.) explained the Burji verb from his ECU. *nañ- “to put down, turn”.

Abbreviations of author names

AJ: Alio & Jungrauthmayr, Alb.: Albright, Apl.: Appleyard, Aplg.: Applegate, Bgn.: Beguinot, BK: Biberstein Kazimirsky, Blf.: Boulifa, Bmh.: Bomhard, Bnd.: Bender, Brk.: Brockelmann, Brn.: Biarnay, Brt.: Barreteau, Bst.: Basset, Btm.: Bitima, Chn.: Cohen, Clm.: Colombel, Cpr.: Caprile, CR: Conti Rossini, CrI.: Cerulli, Csp.: Cosper, Ctc.: Caïtucoli, Dbr.-Mnt: Djibrine & Montgolfier, Dkl.: Diyakal, Dlh.: Delheure, Dlt.: Dallet, DM: Drower & Macuch, Ebs.: Ebobisse, Ehr.: Ehret, Fed.: Foucauld, Fdr.: Fédry, Flm.: Fleming, Frj.: Frajzyngier, GB: Gesenius & Buhl, Grb.: Greenberg, Gsp.: Gasparini, GT: Takács, Hds.: Hudson, Hlw.: Hellwig, Hnrg.: Huehnergard, IL: Institute of Linguistics, JI: Jungrauthmayr & Ibrizimow, Jng.: Jungrauthmayr, Jns.: Johnstone, KB: Koeehler & Baumgartner, KM: Kießling & Mous, Krf.: Kraft, Ksm.: Kossmann, Lbg.: Loubignac, LG: Lienhard & Giger, LH: Littmann & Höfner, Lks.: Lukas, Lnf.: Lanfry, Lsl.: Leslau, Lst.: Laoust, Mkr.: Mukarovsky, Mlt.: Militarev, MM: Majzel' & Militarev, Mnh.: Meinhof, Mntsr.: Mountassir, MQK: Mous & Qorro & Kießling, Mrc.: Mercier, Msq.: Masqueray, Mtl.: Motylinsky, Nel.: Nicolas, Nct.: Nachtigal, Nhl.: Nehlil, NZ: Naït-Zerrad, OS: Orel & Stolbova, PAM: Prasse & Alojaly & Mohamed, PG: Pillingier & Galboran, Prd.: Paradisi, Prs.: Prasse, Prv.: Provotelle, Pwd.: Pweddon, RK: Reutt & Kogan, Rn.: Reinisch, Rns.: Renisio, Rpr.: Roper, Rsg.: Rossing, Rsl.: Rössler, Scn.: Sachnine, Skn.: Skinner, Smz.: Shimizu, Snd.: Schneider, Srl.: Sirlinger, Srn.: Sarnelli, SS: Simeone-Senelle, Ss.: Sasse, Stl.: Stolbova, Str.: Strümpell, TC: Taïne-Cheikh, Tf.: Taïfi, Trn.: Tourneux, Wlf.: Wölfel.

BIBLIOGRAPHY

- AÄG = Edel, Elmar, 1955, *Altägyptische Grammatik*, Pontificium Institutum Biblicum, Roma.
 AEB = *Annual Egyptological Bibliography*.
 AECT = Faulkner, Raymond Oliver, 1973-8, *The Ancient Egyptian Coffin Texts*, vol. I-III, Aris & Phillips Ltd, Warminster.
 AHW = Soden, Wolfram (von), 1965-1981, *Akkadisches Handwörterbuch*, I-III, Otto Harrassowitz, Wiesbaden.
 AL I-III = Meeks, Dimitri, 1998 (2^e édition), *Année lexicographique. Égypte ancienne*, t. 1-3 (1977-1979), Cybele, Paris.
 Albright, William Foxwell, 1918, « Notes on Egypto-Semitic Etymology », in *American Journal of Semitic Languages and Literatures*, II, 34/4, 215-255.
 ———, 1927, « Notes on Egypto-Semitic Etymology », in *Journal of the American Oriental Society*, III, 47, 198-237.
 Alio, Khalil, 2004, « Préliminaires à une étude de la langue kajakse d'Am-Dam, de Toram du Salamaat, d'ubi du Guéra et de masraje du Batha-est », in Gábor Takács, (ed.), *Egyptian and Semito-Hamitic (Afro-Asiatic) Studies in Memoriam Werner Vycichl*, E. J. Brill, Leiden, 229-285.
 Alio, Khalil – Jungrauthmayr, Herrman, 1989, *Lexique bidiya*, Vittorio Klostermann, Frankfurt am Main.
 Allen, Thomas George, 1984, *The Inflection of the Verb in the Pyramid Texts*, Bibliotheca Aegyptia, vol. 2, fasc. 1-2, Undena Publications, Malibu.

- Applegate, Joseph R., 1958, *An Outline of the Structure of Shilṣa*, American Council of Learned Societies, New York.
- Appleyard, David, 1994, « Preparing a Comparative Dictionary of Agaw », MS, Paper presented at the III. Kuschitisten- und Omotistenkongress, Berlin, March 1994.
- Baillet, Jules, 1906, « Les noms de l'esclave en égyptien », in *RecTrav*, 28, 113-131.
- Barns, John – Wintom Baldwin, 1956, *Five Ramesseum Papyri*, University Press at Oxford by Charles Batey, Oxford.
- Barreteau, Daniel, 1988, *Description du mofu-gudur. Langue de la famille tchadique parlée au Cameroun*, Livre II, Lexique, Éditions de l'ORSTOM, Paris.
- _____, 1995, « Vowel and Tonal Variations within the Consonantal Framework of the Verbal System in Central Chadic Languages », in Dymitr Ibrizimow – Rudolph Leger (eds.), *Studia Chadica et Hamitosemitica*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln, 197-228.
- Basset, René, 1883, « Notes de lexicographie berbère », in *Journal Asiatique*, ser. VIII, 1/3, 281-342.
- _____, 1885, « Notes de lexicographie berbère », in *Journal Asiatique*, ser VIII, vol. 5, 148-198.
- _____, 1887, « Notes de lexicographie berbère », in *Journal Asiatique*, ser. VIII, 10, 365-464.
- _____, 1890a, *Le dialecte de Syouah*, Ernest Leroux, Paris.
- _____, 1890b, *Loqmân berbère avec quatre glossaires et une étude sur la légende de Loqmân*, Ernest Leroux, Paris.
- _____, 1909, *Mission au Sénégal*, t. I, *Étude sur le dialecte zenaga*, Ernest Leroux, Paris.
- BED = Anonymous, 1953, *Bura-English Dictionary*, (publisher unnamed), (place unknown), Master copy in the library of the Seminar für Afrikanische Sprachen und Kulturen der Universität Hamburg (inv. no.: 15 748 / JT 1526)
- Beguino, Francesco, 1924, « Sul trattamento delle consonanti *B, V, F* in berbero », in *Rendiconti della Reale Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*, ser. V, XXXIII, 7-12, 1-14; 186-199.
- _____, 1931 [1942], *Il Berbero Nefûsi di Fassâto. Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabolarietti*, Istituto per l'Oriente, Roma.
- Bender, Marvin Lionel, 1971, « The Languages of Ethiopia. A New Lexicostatistic Classification and Some Problems of Diffusion », in *Anthropological Linguistics*, 13/5, 165-288.
- _____, 1994a, « Aroid (South Omotic) Lex », in *Afrikanistische Arbeitspapiere*, 38, 133-162.
- _____, 1994b, « The Mystery Languages of Ethiopia », in Harold G. Marcus (ed.), *New Trends in Ethiopian Studies*, vol. 1, Red Sea Press, Lawrenceville, 1153-1174.
- _____, 1996, « Wordlists of Dimé, Dizi, Nayi, Sheko », MS, 5 August 1996.
- Biarnay, Samuel, 1917, *Étude sur les dialectes berbères du Rif. Lexique, textes et notes de phonétique*, Ernest Leroux, Paris.
- Biberstein Kazimirski, Albert (de), 1860, *Dictionnaire arabe-français*, Maisonneuve & Co. Editeurs, Paris.
- BIFAO = *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale (Le Caire)*.
- Bitima, Tamene, 2000, *A Dictionary of Oromo Technical Terms. Oromo-English*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.

- Bittner, Maximilian, 1915, « Studien zur Š̄-auri-Sprache in den Bergen von yofār am Persischen Meerbusen », I, *Lautlehre und zum Nomen im engeren Sinne*, Bittner, Maximilian,
- _____, 1917, « Studien zur Š̄-auri-Sprache in den Bergen von yofār am Persischen Meerbusen », IV, *Index (š̄-auri-deutsches Glossar) und Nachträge zu den Texten* von D.H. von Müller (textkritische Noten nach den ersten Aufnahmen), in *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien*, phil.-hist. Klasse, 183. Band, 5. Abhandlung, 1-106.
- Bomhard, Allan R., 1986, « Common Indo-European/Afroasiatic Roots », in *General Linguistics*, Supplement 1, 26, 225-257.
- Borghouts, Joris Frans, 1971, *The Magical Texts of the Papyrus*, I, 348, E. J. Brill, Leiden.
- Boulifa, Saïd Amar, 1910 (2^e éd.), *Une première année de langue kabyle (dialecte zouaoua) à l'usage des candidats à la prime et au brevet de kabyle*, Adolphe Jourdan, Alger.
- CAD = Since 1956 *The Assyrian Dictionary of the Oriental Institute of the University of Chicago*, vol. 1-21, J. J. Augustin, The Oriental Institute of the University of Chicago, Glückstadt & Chicago.
- Calassanti-Motyliniski, Adolphe (de), 1904, *Le dialecte berbère de R'edamès*, Ernest Leroux, Paris.
- Caprile, Jean-Pierre, 1975, *Lexique tumak-français (Tchad)*, Verlag von Dietrich Reimer, Berlin.
- Castellino, Giorgio Raffaele, 1984, «Relazione introduttiva», in *Atti della Terza Giornata di Studi Camito-Semitici e Indoeuropei*, Università degli Studi "La Sapienza", Roma, 8-18.
- CED = Černý, Jaroslav, 1951, *Coptic Etymological Dictionary*, 1976, Cambridge University Press, London, Cambridge.
- Cerulli, Enrico, 1951, *Studi etiopici. IV. La lingua caffina*, Istituto per l'Oriente, Roma.
- Chaker, Salem, 1973-79, « Les racines berbères trilitères à 3^e radicale alternante », in *Comptes Rendus du Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques (GLECS)* 18-23 (1973-79), 293-303.
- Claus, (?), 1910, « Die Wangómwia », in *Zeitschrift für Ethnologie*, 42, 489-497.
- Cohen, David – Taïne-Cheikh, Catherine, 2000, « À propos du zénaga. Vocalisme et morphologie verbale en berbère », in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 95/1, 267-320.
- Colombel, Véronique (de), 1997, *La labgue ouldémé (Nord-Cameroun). Précis de grammaire, texte, lexique*, Association de Linguistique Africaine, Paris.
- Conti, Giovanni, 1980, *Studi sul Biliteralismo in Semitico e in Egiziano, I, Il Tema Verbale N 1212*, Istituto Linguistica e di Lingue Orientali, Università di Firenze, Firenze.
- Conti Rossini, Carlo, 1912, *La langue des Kemant en Abyssinie*, Alfred Hölder, Wien.
- CT = Buck, Adriaan (de), 1935-61, *The Egyptian Coffin Texts*, vol. I-VII, The University of Chicago Press, Chicago.
- Dallet, Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire kabyle-français. Parler des At Mangellat (Algerie)*, SELAF (Société d'études linguistiques et anthropologiques de France), Paris.
- Dalman, Gustaf Herman, 1922, *Aramäisch-neuhebräisches Handwörterbuch zu Targum, Talmud und Midrasch*, J. Kaufmann Verlag, Frankfurt a/M.
- Deboo, Jeffrey, 1989, *Jemenitisches Wörterbuch. Arabisch-Deutsch-Englisch*, Harrassowitz, Wiesbaden.

- DELC = Vycichl, Werner, 1983, *Dictionnaire étymologique de la langue copte*, Peeters, Leuven.
- Delheure, Jean, 1984, *Dictionnaire mozabite-français*, Société d'Études Linguistiques et Anthropologique de France (SELAF), Paris.
- _____, 1987, *Dictionnaire ouargli-français*, Société d'Études Linguistiques et Anthropologique de France (SELAF), Paris.
- Diyakal, Philibus, 1997, « Mushere-English Dictionary », Collection of words carried out by Mr. Ph. I. D. started on September 10th, under the supervision of Herrmann Jungraithmayr (Univ. of Frankfurt), MS, 390 p.
- Djibrine, Bada – Adoum, Zaid – Montgolfier, Paul (de) (et al.), 1973, *Vocabulaire dangaléat. Kawo dayla*, publisher not indicated, place not indicated, (deduced by Gábor Takács).
- Doornbos, Paul, 1981a, « Kajakse Notes », MS, 3-4 May, 4 p.
- _____, « Kujarke Notes », 1981b, MS, 12 p.
- _____, « Kujarke Notes », 1981c, MS, 5 May, 4 p.
- Dozy, Reinhart Pieter Anne, 1881, *Suppléments aux dictionnaires arabes*, t. I-II, E. J. Brill, Maisonneuve, Leiden, Paris.
- Drexel, Albert, 1925, « Der semitische Trikonsonantismus und die afrikanische Sprachwissenschaft », in *WZKM*, 32, 1-29.
- Drower, Ethel Stefana – Macuch, Rudolf, 1963, *A Mandaic Dictionary*, Clarendon Press, Oxford.
- Ebeling, Erich, 1915, « Glossar », in J. A. Knudtzon – J. C. Die el Amarna-Tafeln, Hinrichs, Leipzig.
- Ebert, Karen H., 1977, « Vergleich Kera-Tupuri-Français-Kwang-Mobu », MS, Noted dated, 10 p.
- EDE I = Takács, Gábor, 1999, *Etymological Dictionary of Egyptian*, vol.1, *A Phonological Introduction*, 1999, E. J. Brill, Leiden.
- Ehret, Christopher, [around 1974], *Ma'a - English Vocabulary*, MS, Los Angeles, California, (in Ehret 1980, 390 dated for 1966-74), 82 p.
- _____, 1980, « The Historical Reconstruction of Southern Cushitic Kw'adza Vocabulary », MS, Los Angeles, California.
- _____, 1985, *Reconstructing Proto-Afroasiatic (Proto-Afrasian). Vowels, Tone, Consonants, and Vocabulary*, University of California, Berkeley, Los Angeles, California.
- _____, 1987, « Proto-Cushitic Reconstruction », in *Sprache und Geschichte in Afrika*, 8.
- Ember, Aakon, 1913, « Kindred Semito-Egyptian Words. New Series », in *ZÄS*, 51, 110-121.
- ESS = Ember, Aakon, 1930, *Egypto-Semitic Studies*, The Alexander Cohut Memorial Foundation, Leipzig.
- FD = Faulkner, Raymond Oliver, 1962, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Clarendon Press, Oxford.
- Fecht, Gerhard, 1960, *Wortakzent und Silbenstruktur. Untersuchungen zur Geschichte der ägyptischen Sprache*, Verlag J. J. Augustin, Glückstadt.
- Fédry, Jacques, (avec la collaboration de Khamis, Jonas & o/Nedjei, Moussa), 1971, *Dictionnaire dangaleat (Tchad)*, Thèse de 3^e cycle, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Afrique et Langage, Lyon.
- Feichtner, Max Karl, 1932a, « Die t-Präfix- und t-Suffixverben im Ägyptischen », in *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 39, 295-316.

- _____, 1932b, « Die erweiterten Verbalstämme im Ägyptischen », in *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 38, 195-228.
- Fleming, Harold Crane, 1990, « Hamar », Recorded by Harold Fleming in 1990 from Awok'e Akike, Baldambi Son, MS, 13 p.
- Foucauld, Charles (de), 1951-52, *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, vol. I-IV, Imprimerie Nationale de France, Paris.
- Frajzyngier, Zygmunt, 1991, *A Dictionary of Mupun*, Dietrich Reimer Verlag, Berlin.
- Gasparini, Armido, 1983, *Sidamo-English Dictionary*, E.M.I., Bologna.
- GÄSW = Calice, Franz (von), 1936, *Grundlagen der ägyptisch-semitischen Wortvergleichung*, Selbstverlag des Orientalischen Institutes der Universität Wien, Wien.
- GB = Gesenius, Wilhelm (bearbeitet von Buhl, F.), 1962, *Hebräisches und aramäisches Handwörterbuch über das Alte Testament*, Unveränderter Neudruck der 1915 erschienenen 17, Springer-Verlag, Auflage, Berlin, Göttingen, Heidelberg.
- GD = Landberg, Carlo (le Comte de), 1920-1923-1942, *Glossaire daïnois*, vol. I-III, E.J. Brill, Leiden.
- GHWb = Hannig, Rainer, 1995, *Grosses Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch (2800-950 v. Chr.)*, Verlag Philipp von Zabern, Mainz.
- Greenberg, Joseph Harold, 1963, « The Languages of Africa », in *International Journal of American Linguistics*, 29.
- HAM = Westendorf, Wolfhart, 1999, *Handbuch der altägyptischen Medizin*, E.J. Brill, Leiden.
- Heine, Bernd, 1975, « Notes on the Yaaku Language (Kenya) », in *Afrika und Übersee*, 58/2, 119-138.
- Hellwig, Birgit, 2000, « Goemai - English - Hausa Dictionary », MS, Draft. Printed out on 20 August 2000. 42 p.
- Hetzron, Robert 1969a, « Third Person Singular Pronoun Suffixes in Proto-Semitic », in *Orientalia Suecana*, 18, 101-127.
- _____, 1969b, *The Verbal System of Souther Agaw*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles.
- _____, 1978, « The Nominal System of Awngi (Southern Agaw) », in *BSOAS*, 41, 121-141.
- Hoch, James E., 1994, *Semitic Words in Egyptian Texts of the New Kingdom and Third Intermediate Period*, Princeton University Press, Princeton.
- Hudson, Grover, 1989, *Highland East Cushitic Dictionary*, Buske, Hamburg.
- Hudson, Richard Anthony, 1996, *A Dictionary of Beja*, Draft Printout. February 29, 1996, Version prepared by R.M. Blench.
- Huehnergard, John, 2000, « Proto-Semitic Language and Culture », in *The American Heritage Dictionary of the English Language*, Fourth Edition, Houghton Mifflin Company, Boston, New York, 2056-2068.
- IL = *Institute of Linguistics*, 1972, « Bauch Area Survey Report » presented by N. Campbell and J. Hoskison, MS, Zaria.
- Jordan, Antoine, 1934, *Dictionnaire berbère-français (dialectes tašelhait) contenant 6.025 formes*, Éditions Omnia, Rabat.
- Jungraithmayr, Herrmann – Ibrizimow, Dymitr, 1994, *Chadic Lexical Roots*, vol. I-II *Tentative Reconstruction, Grading, Distribution and Comments*, Dietrich Reimer Verlag, Berlin.

- Jungrathmayr, Herrmann, 1963, « Die Sprache des Sura (Maghavul) in Nordnigerien », in *Afrika und Übersee* 47, 8-89, 204-220.
- _____, 1970, *Die Ron-Sprachen. Tschadohamitische Studien in Nordnigerien*, Verlag J. J. Augustin, Glückstadt.
- _____, 1990a, « Lexique mokilko », Dietrich Reimer Verlag, Berlin.
- _____, 1990b, « Lexique mubi-français (Tchad oriental) » MS. Frankfurt a/M, 50 p.
- _____, 1993, « Lexique sibine (sumray)-français », MS. Frankfurt a/M, versions of 20 April 1993 (bālâwrāḡ-gēndārā), 17 June 1993 (gəḡniny-səḡrā), 7 June 1993 (səḡr-gyɯɯɯɯ). 67 p.
- KB = Koehler, Ludwig – Baumgartner, Walter, 1994-2000, *The Hebrew and Aramaic Lexicon of the Old Testament*, I-V, E. J. Brill, Leiden.
- KHW = Westendorf, Wolfhart, 1977, *Koptisches Handwörterbuch*, Carl Winter Universitätsverlag, Heidelberg.
- Kießling, Roland – Mous, Maarten, 2004, *The Lexical Reconstruction of West-Rift Southern Cushitic*, Kuschitische Sprachstudien, Band 21, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.
- Kossmann, Maarten, 1999, *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Rüdiger Köppe, Köln.
- Kraft, Charles Howard, 1981, *Chadic Wordlists*, I-III, Dietrich Reimer Verlag, Berlin.
- Lacau, Pierre, 1972, *Études d'Égyptologie. II. Morphologie*, IFAO, Le Caire.
- Lane, Edward William, 1863-93, *An Arabic-English Lexicon*, I-VIII, Williams and Norgate, London & Edinburgh.
- Lanfry, Jacques, 1973, *Ghadames, II, Glossaire*, Le Fichier Periodique, Alger.
- Laoust, Émile, 1921, *Cours de berbère marocain. Grammaire - vocabulaire - textes. Dialectes du sous du Haut et de l'AntiAtlas*, Augustin Challamel, Paris.
- _____, 1931, *Siwa, I, Son parler*, Librairie Ernest Leroux, Paris.
- Leslau, Wolf, 1938, *Lexique soqosri (sudarabique moderne), avec comparaisons et explications étymologiques*, Librairie C. Klincksieck, Paris.
- _____, 1959, *A Dictionary of Moča (Southwestern Ethiopia)*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles.
- _____, 1962, « Semitic and Egyptian Comparisons », in *Journal of Near Eastern Studies*, 21, 44-49.
- _____, 1979, *Etymological Dictionary of Gurage (Ethiopic)*, vol. III, Etymological Section, Otto Harrassowitz, Wiesbaden.
- _____, 1982, « North Ethiopic and Amharic Cognates in Tigre », in *AION (Supplemento 31)*, vol. 42, fasc. 2, 1-86.
- _____, 1987, *Comparative Dictionary of Geʿez (Classical Ethiopic)*, Otto Harrassowitz, Wiesbaden.
- Levy, Jacob, 1924, *Wörterbuch über die Talmudim und Midraschim nebst Beiträgen von Heinrich Leberecht Fleischer, Zweite Auflage mit Nachträgen und Berichtigungen von Lazarus Goldschmidt, I-IV*, Benjamin Harz Verlag, Berlin - Wien.
- Littmann, Enno – Höfner, Maria, 1956, *Wörterbuch der Tigre-Sprache. Tigre-Deutsch-Englisch*, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden.
- Loubignac, Victorien, 1924, *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou*, Textes (deuxième section), Ernest Leroux, Paris.
- Lukas, Johannes, 1936, « Die Logone-Sprache im Zentralen Sudan », in *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes*, 21/6.

- _____, 1937, « Zentralsudanische Studien », in *Abhandlungen aus dem Gebiet der Auslandskunde*, Hansische Universität, Reihe B., Band 45/24.
- _____, 1939, « Die Sprache des Buduma in Zentralen Sudan », in *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes* 24/2.
- _____, 1941, *Deutsche Quellen zur Sprache der Musgu in Kamerun*, Dietrich Reimer Verlag, Berlin.
- Masqueray, Émile, 1879, « Comparaison d'un vocabulaire du dialecte des Zenaga avec les vocabulaires correspondants des dialectes des Chawiya et des Beni Mzab », in *Archives des Missions Scientifiques et Littéraires*, 3^{ème} série, t. 5^{ème}, 483-533.
- Meeks, Dimitri, 1997, « Les emprunts Égyptiens aux langues sémitiques durant le Nouvel Empire et la Troisième Période Intermédiaire. Les aléas du comparatisme. Recension de Hoch, J. E. : Semitic Words », in *Egyptian Texts of the New Kingdom and Third Intermediate Period*, in *Bibliotheca Orientalis*, 54/1-2, 32-61.
- Meinhof, Carl, 1909, « Linguistische Studien in Ostafrika. Fortsetzung », in *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, 9, 278-333.
- Mercier, Henry, 1937, *Vocabulaires et textes berbères dans le dialecte des Ait Izdeg*, René Céré, Rabat.
- Militarev, Aleksandr Ju., 1991, « Istoričeskaja fonetika i leksika livijsko-guančskih jazykov », in V. M. Solncev, (ed.), *Jazyki Azii i Afriki*, IV, kniga 2, Moskva, 1991, Glavnaja Redakcija Vostočnoj Literatury, 238-267.
- Montet, Pierre, 1911a, « Le préfixe n en égyptien », in *Sphinx* (revue critique embrassant le domaine entier de l'égyptologie), 14, 201-244.
- _____, 1911b, « Notes sur les tombeaux de Béni-Hassan », in *BIFAO*, 9, 1-36.
- Mous, Maarten – Qorro, Martha - Kießling, Roland, 2002, *Iraqw-English Dictionary with an English and a Thesaurus Index*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.
- Mukarovsky, Hans G., 1987, *Mande-Chadic Common Stock. A Study of Phonological and Lexical Evidence*, Afro-Pub, Wien.
- Naït-Zerrad, Kamal, 1998, *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)*, I, A-B ZL, Peeters, Paris, Louvain.
- NBÄ = Osing, Jürgen, 1976, *Die Nominalbildung des Ägyptischen*, I-II, Verlag Philipp von Zabern, Mainz/Rhein.
- Nehilil, Mohammad, 1909, *Étude sur le dialecte de Ghat*, Éditions Ernest Leroux, Paris.
- Nicolas, Francis, 1953, *La langue berbère de Mauritanie*, Institut Français d'Afrique Noire, Dakar.
- _____, 1957, « Vocabulaires ethnographiques de la Tamâjeq des Iullemmeden de l'est (Touâreg de la Colonie du Niger, Afrique Occidentale Française) », in *Anthropos*, 52, 49-63, 564-580.
- Osing, Jürgen, 1997, « Zum Lautwert von 3 und ʿ. », in *Studien zum Altägyptischen Kultur*, 24, 223-229.
- _____, 2001, Review of Gábor Takács, « Etymological Dictionary of Egyptian », vol. I, in *Bibliotheca Orientalis*, 58/5-6, 565-581.
- Paradisi, Umberto, 1960, « Il berbero di Augila. Materiale lessicale », in *Rivista degli Studi Orientali*, 35/3-4, 157-177.
- Piamenta, Moshe, 1990-91, *Dictionary of Post-Classical Yemeni Arabic*, I-II, E. J. Brill, Leiden.

- Piehl, Karl, 1898, « Contributions au dictionnaire hiéroglyphique », in *PSBA*, 20, 190-201, 306-327.
- Pillinger, Steve – Galboran, Letiwa, 1999, *A Rendille Dictionary*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.
- PL = Wilson, Penelope, 1997, *A Ptolemaic Lexikon. A Lexicographical Study of the Texts in the Temple of Edfu*, Peeters, Leuven.
- Prasse, Karl -G. – Ghoubeid, Alojaly – Ghabdouane, Mohamed, 2003, *Dictionnaire touareg-français (Niger)*, Museum Tusulanum Press, University of Copenhagen, Copenhagen.
- Provotelle, Paul, 1911, *Étude sur la tamazir't ou zénatia de Qalaât es-Sened (Tunisie)*, Ernest Leroux, Paris.
- PT = Sethe, Kurt, 1908, *Die altägyptischen Pyramidentexte*, I-II, J.C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.
- Pweddon, Nicholas Nzovudeto (ed. by Neil. Skinner), 2000, *Bwatiye-English Dictionary with English-Bwatiye Index*, Madison, Dr. Nicholas Pweddon, Wisconsin.
- Rabin, Chaim, 1982, « Ron-Semitic Etymologies », in Hermann Jungrathmayr (ed.) *The Chad Languages in the Hamitosemitic-Nigrific Border Area*, Dietrich Reimer Verlag, Berlin, 24-31.
- RdE = *Revue d'Égyptologie* (Paris).
- Reinisch, Leo, 1888, « Die Kafa-Sprache in Nordost-Afrika. II. Kafa-Deutsches Wörterbuch », in *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, Phil.-hist, classe 116, 251-386.
- _____, 1890, *Wörterbuch der Saho-Sprache*, Alfred Hölder Verlag, Wien.
- _____, 1895, *Wörterbuch der Bedawye-Sprache*, Alfred Hölder Verlag, Wien.
- Renisio, Amédée, 1932, *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Sraïr. Grammaire, textes et lexique*, Éditions Ernest Leroux, Paris.
- Reutt, T. E. – Kogan, E. Z., 1973, « Materialy po leksike jazykov margi i bura », in *Bespis'mennye i mladopis'mennye jazyki Afriki*, Nauka, Moskva, 83-147.
- Roper, E. M., 1928, *Tu Bedawie. An Elementary Handbook for the Use of Sudan Government Officials*, Stephen Austin & Sons, Hertford.
- Rossing, Melvin Olaf, 1978, *Mafa-Mada: A Comparative Study of Chadic Languages in North Cameroun*, Ph.D. dissertation, University of Wisconsin-Madison, Wisconsin.
- Rössler, Otto, 1971, « Das Ägyptische als semitische Sprache », in Franz Altheim - Ruth Stiehl (eds.), *Christentum am Roten Meer*, Band I, Walter de Gruyter, Berlin, New York, 263-325.
- Sachnine, Michka, 1978, « Liste lexicale en Lamé du Cameroun », in Jean Pierre Caprile – Jungrathmayr, Hermann (eds.), *Préalables à la reconstruction du proto-tchadique*, SELAF, Paris, 195-201.
- SAK = *Studien zur Altägyptischen Kultur* (Hamburg).
- Sarnelli, Tommaso, 1924-5, « Il dialetto berbero di Sokna », in *L'Africa italiana. Bollettino della Società africana d'Italia*, Napoli, 9-43.
- Sasse, Hans-Jürgen, 1982, *An Etymological Dictionary of Burji*, Helmut Buske Verlag, Hamburg.
- Schneider, Thomas 1997a, « Beiträge zur sogenannten "neueren Komparatistik", Zum Gedenken an Otto Rössler (1907-1991) », in *Lingua Aegyptia*, 5, 189-209.
- _____, 1997b, « Das Schriftzeichen "Rosette" und die Göttin Seschat », in *Studien zur Altägyptischen Kultur*, 24, 241-267.

- Schuh, Russel G., 1981, *A Dictionary of Ngizim*. Berkeley, University of California, California.
- Segert, Stanislav, 1984, *A Basic Grammar of the Ugaritic Language with Selected Texts and Glossary*, University of California Press, Berkeley, Los Angeles.
- Simeone Senelle Marie-Claude, 1997, « The Modern South Arabian Languages », in Robert Hetzron (ed.), *The Semitic Languages*, Routledge, London, New York, 378-423.
- Sirlinger, Eugene, 1937, *Dictionary of the Goemay Language*, Prefecture Apostolic of Jos, Jos, Nigeria.
- Soden, Wolfram (von), 1955, « Zum akkadischen Wörterbuch 67-80 », in *Orientalia*, NS 24, 377-394.
- Sokoloff, Michael, 1990, *A Dictionary of Jewish Palestinian Aramaic of the Byzantine Period*, Bar Ilan University Press, Ramat-Gan.
- Stolbova, Olga Valerievna, 1996, *Studies in Chadic Comparative Phonology*, Diaphragma Publishers, Moscow.
- _____, 2005, *Chadic Lexical Database*, R. Kaluga, Poligrafija, Issue I, L, N, NY.
- Strümpell, Kurt, 1910, « Vergleichendes Wörterverzeichnis der Heidensprachen Adamaus », in *Zeitschrift für Ethnologie*, 42, 444-488.
- Stumme, Hans, 1899, *Handbuch des Schilchischen von Tazerwalt*, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, Leipzig.
- Sudlow, David, 2001, *The Tamasheq of North-East Burkina Faso. Notes on Grammar and Syntax Including a Key Vocabulary*, Köppe, Köln.
- Taïfi, Miloud, 1991, *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris.
- Taïne-Cheikh, Catherine, 2008, *Dictionnaire zénaga-français*, (Berber Studies), Rüdiger Köppe Verlag, Köln.
- Takács, Gábor, 2002, « Mokilko and Afro-Asiatic Comparative Linguistics », in *Lingua Posnaniensis*, 44, 145-161.
- _____, 2004, *Comparative Dictionary of the Angas-Sura Languages*, Dietrich Reimer Verlag, Berlin.
- Tourneux, Henry, 1978, *Le mulwi ou vulum de Mogroum (Tchad). Langue du groupe musgu - famille tchadique*, Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.
- Tritton, Arthur Stanley, 1933-35, « The Place of n in Forming Semitic Roots », in *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 7, 595-597.
- ÜKAPT I-VI = Sethe, Kurt, 1935-62, *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten*, I-VI, J. J. Augustin, Glückstadt, Hamburg.
- Wb = Erman, Adolf - Grapow, Hermann, 1957-1971, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, I-V², Akademie-Verlag, Berlin.
- WD = Lapp, Günther – Lüscher, Barbara, 2002-2003, *Worddiskussionen. Provisorische Ausgabe*, Band I-III, B. Lüscher, Basel.
- WMT = Deines, Hildegard (von) – Westendorf, Wolfhart, 1961-62, *Wörterbuch der medizinischen Texte*, I-II, Akademie-Verlag, Berlin.
- Wölfel, Josef Dominik, 1955, « Eurafrikanische Wortschichten als Kulturschichten », in *Acta Salamanticensia, Filosofía y letras*, 9/1.
- Youssef, Ahmad Abdel-Hamid, 1987, «Two Lines of the Pyramid Texts Reconsidered», in *ASAE*, 71, 261.4.

RÉSUMÉ

Ma série « Quelques étymologies berbères » devra révéler l'immense héritage lexical du afro-asiatique dans le lexique berbère, jusque là inconnu. La première partie a été publiée en 1996 avec diverses étymologies berbères. J'ai continué dernièrement la série, selon les consonnes initiales, dans un corpus nettement plus imposant, sur les langues soeurs dans l'afro-asiatique, au cours de mes recherches en vue de mon *Etymological Dictionary of Egyptian* (cité selon les initiales EDE, Leiden, Brill, à partir de 1999). Quant'à la partie actuelle, j'exploite intensivement les résultats de mon travail en cours, en vue du quatrième volume de l'EDE (qui analyse le lexique égyptien à l'initiale *n-*).

La partie actuelle contient des étymologies de racines berbères avec un **n-* initial suivi des velaires. L'arrangement des entrées suit celui des parties précédentes de la série. Afin d'économiser l'espace je ne cite les racines lexicales berbères abondamment témoignées que par quelques exemples illustratifs. Les régulières correspondances consonantiques sous-jacentes sont celles établies par l'équipe d'I. M. Diakonoff et résumées par A. Ju. Militarev (1991, 242-3).

MOHAND TILMATINE

Berbère/Amazigh ou Kabyle ? Évolution et fluctuation d'une dénomination en contexte d'idéologies dominantes

Introduction

Les Berbères demandent depuis maintenant des décennies une reconnaissance de leur langue et culture, leur prise en charge au même titre que l'arabe ainsi qu'une révision de l'histoire qui inclurait la composante amazighe dans toutes ses dimensions et dans toute sa profondeur historique.

Du point de vue historique, les Berbères sont en train de vivre une grande rupture. C'est la première fois qu'ils semblent vouloir prendre en charge leur propre destinée sans servir de porte-drapeau à différentes puissances ou des intérêts extérieurs.

L'avancement du mouvement et ses succès le sortiront d'une situation de clandestinité et de répression pour l'entraîner vers la lutte à visage découvert et l'affichage au grand jour de ses revendications. De l'identité imposée il aspire à s'arroger une identité propre. Ainsi, du 'berbère' devait naître 'l'amazigh'. La métamorphose le fera passer d'un état d''objet' qui subit l'histoire, à celui de 'sujet' de l'histoire, au constructeur d'une image de soi, repositionné ; d'un peuple accroché à une mémoire mythique à la tentative de recherche de l'histoire événementielle ; d'une culture ancienne à une culture réinterprétée, actualisée ; d'une culture fondamentalement recluse dans l'oralité aux nouveaux défis de la scripturalité. Aspirant à devenir des 'sujets actifs', les Berbères prennent conscience de leur existence comme peuple, avec une langue et une culture qui ne doit pas nécessairement dépendre, descendre, dériver ou être une annexe quelconque d'une autre langue et culture comme l'arabe. Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer qu'il n'y a pas si longtemps, il fallait encore lutter contre un discours idéologique arabo-islamique absolument féroce dans son exclusion et qui tentait, par exemple de « démontrer l'origine arabe des Berbères et de leur langue » et que n'étant qu'un « sous-produit des Arabes, les Berbères ne peuvent évidemment prétendre à aucune spécificité » (Chaker 1981: 30).¹

¹ Cf. Salem Chaker, 1981, « À propos de quelques constantes du discours dominant sur les langues populaires : de la marginalisation à l'exclusion », in *Tafsut* 1, 27-33 [revue clandestine du Mouvement berbère, série 'normale' liée à l'actualité du terrain de lutte et lieu de réflexion sur le mouvement. Elle sera suivie, à partir de 1983, de la série 'Études et débats'].

Au niveau local, les militants kabyles doivent faire face durant cette première phase au déni total de leur langue et culture: « le berbère est l'invention des Pères Blancs », « C'est une invention du colonialisme »²; c'est l'époque où on tente au moins d'arracher la reconnaissance d'une simple 'spécificité' kabyle. Le pan-berbérisme est à l'ordre du jour. La recherche d'un destin commun à tous les Berbères est considérée comme indissociable des luttes des uns et des autres. C'est toute l'Algérie qui est berbère. Toute l'Afrique du Nord n'est composée que de Berbères « plus ou moins arabisés ». La lutte a pour objectif de ramener ces brebis égarées – ces Berbères arabisés et non conscients de leur berbérité historique sur le chemin de la culture ancestrale.

Cette phase est accompagnée sur le plan linguistique par une politique de négation complète de tous concepts qui puissent renvoyer à une 'spécificité' kabyle ou berbère. C'est l'époque où le terme même de 'kabyle' ou 'berbère' est effacé ou évité à chaque fois que possible. Le prestigieux club de football de la Kabylie, La Jeunesse Sportive de Kabylie (JSK) se transforme en Jeunesse Électronique de Tizi-Ouzou (JET), les 'Fichiers de documentation berbères' (FDB) redeviennent des 'Fichiers Périodiques'; la Kabylie est divisée en Wilayate de Tizi-Ouzou, de Bejaïa et de Bouira.³

Cette maturité politique en gestation – certes – se traduit par le passage d'une situation de minorisé et de victime à l'énonciation d'alternatives politiques, d'un projet de société et à la construction d'une culture citoyenne (Cf. les documents fondateurs du Mouvement Berbère); de l'appartenance ethnique, tribale on passera au berbérisme, puis à l'amazighité et à une identité nationale, vocables appartenant au champ politique, puis à *Tamazgha*, l'hypothétique nation amazighe tant désirée.

1. Du 'berbère' à l'amazigh

Ces transformations vont se traduire sur le terrain symbolique par une révision et une remise en question des usages linguistiques. Le pouvoir de nommer ou de dénommer a toujours été un signe de pouvoir. Les exemples de cas sont innombrables dans lesquels des acteurs, groupes, peuples ou États interviennent sur le processus de dénomination afin d'asseoir leur pouvoir ou leur idéologie. L'époque coloniale et les campagnes d'arabisation en Algérie en sont de bons exemples. Il est donc tout à fait dans l'ordre des choses qu'une prise de conscience identitaire s'accompagne d'un

² Cité par Marceau Gast (2007, « Claudot-Hawad Hélène (éd), *Berbères ou arabes ? Le tango des spécialistes*, IREMAM, Éditions Non Lieu, Aix-en-Provence-Paris, 2006 », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 119-120 | novembre 2007, mis en ligne le 27 juillet 2007 (<https://remmm.revues.org/3931>. Consulté le 16 septembre 2015).

³ La Wilaya de Tizi Ouzou englobait encore entre 1968 et 1974 une bonne partie de la Kabylie. Les Wilayas de Bejaïa et de Bouira apparaissent dans le nouveau découpage du 2 juillet 1974; Ordonnance n°74-69 relative à la refonte de l'organisation territoriale des wilayas, in <http://www.joradp.dz/JO6283/1974/055/FP608.pdf> [archive].

questionnement sur les processus de dénomination. Aussi, une actualisation de tous les champs symboliques d'une nouvelle identité berbère s'opérera et accompagnera l'évolution du processus de conscientisation à commencer par le propre nom des Berbères ou Imazighen, comme ces populations aspirent maintenant à s'appeler.

1.1. Le concept 'berbère'

Dans la majorité des pays européens s'est imposé depuis longtemps l'usage du terme 'berbère' et de ses dérivés. Ce fait coïncide avec l'usage en langue arabe, qui connaît également ce terme. Le verbe arabe *barbara*, qui apparaît dans les textes des géographes arabes de l'époque médiévale signifie approximativement « bafouiller, baragouiner, etc.. » (*Dictionnaire almaany*, online).⁴ L'adjectif *barbarî*, outre l'ethnonyme que nous connaissons, signifie également 'barbare, non civilisé'.⁵ Il faut rappeler que le terme 'berbère', dont on s'accorde à dire qu'il procède du grec *barbaroi* et du latin *barbarus*, n'est pas utilisé par la population berbérophone comme dénomination propre. Les mécanismes traditionnels de dénomination en Afrique du nord ne connaissant pas un terme générique pour la désignation de l'ensemble des Berbères. Ce mot est arrivé en Afrique du Nord par le truchement des pays européens⁶ et des Arabes (*al-barbar*), dont la source principale se retrouve chez le fameux Ibn Khaldoun qui décrit dans son « Histoire des Berbères »,⁷ l'arrivée des Arabes en Afrique et leur étonnement devant le langage incompréhensible des autochtones :

« Ifricos fils de Cain ibn Saifi envahit le Maghreb et l'Ifrikia [...]. Lorsqu'il a vu ce peuple de race étrangère et qu'il l'eut entendu parler un langage dont les variétés et les dialectes frappèrent son attention, il céda à l'étonnement et s'écria: 'Quelle berbéra est la vôtre' ».

Les militants berbères considèrent pour ces raisons que ce terme renvoie à l'ethnocentrisme gréco-latin, mais également – et non dans une moindre mesure – à l'arabe et c'est pour cela qu'un grand nombre d'entre eux y voient un concept chargé de connotations négatives et refusent son emploi, lui préférant le terme 'amazigh' et ses dérivés.

⁴ <http://www.almaany.com/fr/dict/ar-fr/%D8%A8%D9%8E%D8%B1%D8%A8%D9%8E%D8%B1%D9%8A/>.

⁵ Le verbe a par exemple le même sens dans d'autres langues européennes, comme en espagnol par exemple : « alborotar, armar bullicio / tumulto; vociferar, parlotear, murmurar, musitar, mascullar » (Federico Corriente, 1977, *Diccionario árabe-español*, IHAC, Madrid, 38).

⁶ Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales du CNRS donne pour le terme 'berbère' le texte suivant : « Le mot berbère est passé au français à partir de l'espagnol qui l'a lui-même emprunté à l'arabe *Barbar*, terme appliqué par les géographes arabes aux peuples autochtones de l'ouest et du sud de l'Égypte et étendu à l'époque moderne aux peuples autochtones de l'Afrique du Nord », in <http://www.cnrtl.fr/definition/berbere> (consulté le 24/09/2013).

⁷ Ibn Khaldun, 1978, *Histoire des Berbères*, Paris, vol. I, 168.

1.2. Le concept amazigh et son usage

1.1.2.1. Histoire

Ce terme semble attesté comme ethnonyme depuis l'antiquité et se présentant suivant l'époque et les sources sous différentes variantes, comme par exemple : *Maxyes*, *Mazyes*, *Mazaces*, *Mazices*, *Mazazaces*, etc.⁸ Galand (1985 : 180) rejette toutefois cette hypothèse avec l'argument selon lequel l'usage en latin de *Mazices* et ses variantes ne démontre en rien qu'il ait été appliqué à l'ensemble des Berbères.⁹

Les chercheurs ne semblent pas coïncider ou du moins arriver à un consensus définitif sur une étymologie exacte de la racine /mzy/.¹⁰

Il ne semble pas prouvé avec certitude que la signification qui lui est traditionnellement attribuée dans le sens 'homme libre, noble' soit réduite à une zone déterminée (l'Atlas marocain), puisque le mot se retrouve encore en usage dans d'autres régions, comme à Djanet, dans le sud algérien par exemple, dans le sens de 'maître / souverain'. Comme ethnonyme, le mot est amplement attesté dans quelques populations berbérophones dans tout le Nord de l'Afrique.¹¹

Il semble également que ce sens ait été utilisé par Jean Léon l'Africain au XVI^e siècle. L'auteur évoque des peuples qui parlaient une « langue africaine natale » et qui l'appellent communément *aquel amazigh* qui voudrait dire 'langage noble'.¹²

L'usage généralisé du mot *amazigh* (pl. *imazighen*) comme ethnonyme et glottonyme unificateur qui se réfère à toutes les zones berbérophones, la Kabylie incluse, où le terme n'était pas connu, est davantage un phénomène qui a son origine dans l'activisme et le renforcement du Mouvement berbère ou *amazigh*.

Ce terme a été utilisé dans sa nouvelle (ou ancienne) acception la première fois en Kabylie dans les années 1945-50, par les nationalistes berbères Kabyles qui chantaient la liberté dans leur langue maternelle : le kabyle.

Un des chants les plus fameux portait d'ailleurs el titre de *kker a mmi-s umazigh!* (= "Lèves-toi, fils de Mazigh !")¹³ suggérant un ancêtre commun à tous

⁸ Cf. Chaker, Salem, 1986, « Amaziḡ (le/un Berbère) », in *Encyclopédie berbère*, 4 | Alger – Amzwar, Édisud, Aix-en-Provence, 562-568 *Encyclopédie berbère* IV, 1987, 562-566.

⁹ Cité par Lionel Galand, 1985, « La langue berbère existe-t-elle? », in *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Geuthner, Paris, 180.

¹⁰ L'article sus-cité (« Amaziḡ » dans *Encyclopédie berbère*) discute les théories les plus importantes à ce sujet, notamment les positions de Foucauld, Sarnelli et de Prasse. Ce texte a contribué probablement grandement à 'stabiliser' cet usage en lui donnant une couverture 'académique', surtout entre les intellectuels peu enclins à son usage.

¹¹ *Ibidem*, 567.

¹² Cité par Yves Modéran, 2003, « Le mythe du mystérieux appel de l'Ouest », in *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e siècle)*, (Chapitre 5) [en ligne], Publications de l'École française de Rome, Rome (consulté le 15 septembre 2015), in <http://books.openedition.org/efr/1416>>. ISBN: 9782728310036

les Berbères et rejoignant par là-même la citation du fameux Ibn Khaldoun, qui analysant dans son ‘Histoire des Berbères’ les théories sur les origines des berbères, arrive également à la conclusion de que « leur [des berbères] ancêtre s’appelaient Mazigh ». ¹⁴

Le chant *kker a mmi-s umazigh!* doit être interprété comme un effort de mémorisation conscient et comme une tentative de fixation d’un point d’orientation dans sa propre histoire. Cette tentative d’actualisation de l’ancêtre supposé commun – le fameux *Mazigh* d’Ibn Khaldoun – et de le fixer comme référence symbolique de la mémoire pour le sauver de l’oubli, révèle en même temps la discrédence entre l’exigence identitaire propre et le discours officiel.

De fait, de nos jours, le terme *amazigh* est en train de remplacer de plus en plus fortement, aussi bien au Maroc qu’en Algérie, le terme arabo-européen ‘berbère’ dans presque tous les médias, quotidiens, revues, télévision, radios, sur Internet ou même dans la littérature.

Ainsi le terme apparaît, par exemple, comme nom officiel des nouvelles institutions chargées des études berbères, comme les Instituts d’Études Amazighes des universités de Tizi-Ouzou et de Bejaïa, le Haut Commissariat à l’Amazighité (HCA) en Algérie, l’Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) au Maroc ainsi que dans diverses universités marocaines, qui proposent toutes des licences, des masters, voire même doctorats en ‘études amazighes’.

Cette tendance s’est divulguée à travers tous les médias de communication, francophones ou arabophones, les associations culturelles berbères dans la diaspora : *The amazigh Voice* (USA), *Masirischer Nordafrika Verein e.V.* ¹⁵ *Imazighen-Verein für Kulturaustausch* (Frankfurt), *Association Tamazgha* (Paris), *Culturele Amazigh Vereniging in Nederland*, *Asociación de Cultura Tamazight* (Granada), du *Congrès Mondial Amazigh* (CMA), mais aussi grâce à une grande divulgation sur Internet au point qu’il devenait difficile d’éviter son usage dans les langues européennes.

Il en résulte, que indépendamment de la position que l’on puisse avoir, le terme ‘berbère’ ne semble plus suffire pour rendre compte de manière satisfaisante de la nouvelle réalité dans les pays nord-africains, ni de la prise de conscience croissante entre ses populations. L’usage du terme ‘amazigh’, en revanche, prend de plus en plus d’importance, également dans les langues européennes comme le français,

¹³ Cf. Salem Chaker, 1986, « Ait-Amrane, Mohammed Idir », in *Encyclopédie Berbère 3 Ahaggar – Alī ben Ghaniya*, Aix-en-Provence, Edisud, 386-387.

¹⁴ Ibn Khaldoun, *op. cit.*, 184.

¹⁵ Le terme *masirisch* correspond à une forme morphologiquement et phonétiquement conforme à la langue allemande, cf. Mohand Tilmatine, 1995, « Zum Wortpaar <Berber>- <Amazigh>: Ein Beitrag zur terminologischen Vereinheitlichung und Klärung eines nicht lexikalisierten Terminus », in *Muttersprache* 1, 18-23.

même si de nombreux usagers de la langue française, à l'image d'un spécialiste comme Lionel Galand, ne voyait en 1985 pour la langue française « aucune raison sérieuse » « d'abandonner le nom 'berbère', qu'elle connaît depuis plusieurs siècles, au profit de termes mal adaptés à sa morphologie ». ¹⁶

Or, c'est justement souvent le problème, Galand dit bien « mal adaptés à sa morphologie ». Il est clair qu'un terme doit toujours s'adapter non seulement à la morphologie, mais aussi à la phonétique de la langue d'accueil. Chose que les usagers de ce terme, surtout les militants ne semblent pas avoir pris en compte.

1.3. Adaptations phono-morphologiques dans les langues européennes

S'il est vrai que ce nouveau concept *amazigh* et ses dérivés gagne de plus en plus de terrain lui ouvrant ainsi le chemin vers un usage plus établi, il n'en demeure pas moins que cela ne va pas sans problèmes. L'absence d'une forme lexicalisée dans les différentes langues européennes, comme en espagnol, par exemple, fait que les usagers ne savent souvent pas quelle forme donner à ce terme et à ses dérivés.

L'usage en français du terme *tamazight*, donne l'impression d'un corps étranger, car c'est le nom de cette langue mais en berbère, comme l'est, par exemple *Deutsch* en allemand pour désigner la langue allemande, ou *English* en anglais ou encore *al-'Arabiyya* en arabe. Mais dans l'usage français, ces mots deviennent respectivement 'allemand', 'anglais' et 'arabe'. Il est clair que ces mots pour s'adapter à la langue française ont dû prendre les formes phonétiques et morphologiques de la langue d'accueil. Ce qui n'est pas le cas de *tamazight*. Il serait plus correct d'adapter cet usage et en faire par exemple 'l'amazigh' pour ainsi avoir des possibilités de dérivation comme 'la langue amazighe, un amazigh, une femme amazighe, l'amazighité' etc... Chose qui ne serait pas possible avec la structure morphologique berbère du terme *tamazight*.

L'absence d'une instance de normalisation reconnue a produit un vide laissant le champ libre à des propositions de normalisation émanant d'initiatives individuelles même si pour le français l'usage semble avoir opté instinctivement pour la forme *amazigh/amazighes* tout en maintenant le doute sur l'orthographe du terme avec ou sans 'e' : des *amazighs* ou des *amazighes*. Notons que de propositions d'adaptations phonétiques et morphologiques conformes à différentes langues européennes existent depuis les années 1990. Ainsi, l'allemand, l'espagnol, le catalan ont connu des propositions d'aménagement concrètes et argumentées pour l'usage de ce terme désormais courant en Afrique du Nord. ¹⁷

¹⁶ Lionel Galand, 1985, « La langue berbère existe-t-elle? », in *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, ed. par Christian Robin, GLECS, Supplément 12, 175-184.

¹⁷ Pour l'allemand, cf. Mohand Tilmatine, 1995, *op. cit.*, 18-23. Pour l'espagnol, Mohand Tilmatine, 1998/99, « Una cuestión de denominación: Bereber, amazigh, o amazige? », in *El Vigía de Tierra* 4-5, 65-75 ; et enfin pour le catalan, le terme *amazic* et ses dérivés est apparu officiellement avec la création et le

Fig. 1 - La firme multinationale Meßner utilise pour ses produits (différents types de thé dans ce cas) la forme adaptée et proposée pour la langue allemande.



<https://www.messmer.de/produkte/landertee/marokkanischer-masir>

2 – L'évolution idéologique et son corollaire : d'une demande militante à l'institutionnalisation de l'usage du terme amazigh

Un regard rapide sur l'évolution des revendications berbères depuis les années 1980 confirme clairement ces rapports de corrélations entre les contenus des revendications identitaires, les aspirations politiques et les usages linguistiques.

Il faut souligner qu'il existe, bien sûr, des différences dans ces évolutions selon les régions. Ainsi, le Sud du Maroc n'est pas le Rif, ni encore moins la Kabylie ou l'Azawad. Pour des raisons de temps et d'espace, je me centrerai davantage sur la situation en Kabylie, sans pour autant exclure que de possibles divergences peuvent relever davantage d'un décalage dans le temps que de différences réellement et fondamentalement structurelles.

travail de l'Observatoire Catalan de la Langue Amazighe et du Grup d'Estudis Amazics. Relevons que le terme *amazic* et ses dérivés, ainsi que la variante espagnole *amazige* ont été adoptées par l'instance de normalisation de la langue catalane *Termcat* (s.v. *amazige* et *amazic*, <http://dogc.gencat.cat/ca>). Le terme est aujourd'hui d'usage courant en Catalogne. Le premier guide de conversation Amazigh (rifain) – catalan a été édité par l'Université de Barcelone : Carles Castellanos – Ikram Chill – Mohand Tilmatine, 2005, *Amalal usiwel asdawan tamazight-takatalant. Guia de conversa universitària amazic-català*, Servei de Llengua Catalana, Universitat de Barcelona, Barcelona. Le guide est disponible en ligne in <http://www.ub.edu/sl/guia/a.php?fer=trianova&idioma=15>. (consulté le 14/09/2013). Pour le français enfin, cf. Ahmed Boukous, 1994, « Normalisation d'une dénomination: berbère, amazighe », in *Tamunt* 3, avril, 11. Il est clair que la véritable extension de l'usage de ces concepts se fait surtout dans le cadre du travail quotidien des associations culturelles et autres agents culturels.

L'histoire des revendications berbères en Kabylie peut être abordée à partir de différents points de vues et plusieurs phases peuvent en être dégagées suivant que l'on priorise tel ou tel aspect.

Du point de vue qui nous intéresse, l'évolution des revendications politiques et des usages linguistiques qui les accompagnent, nous pouvons distinguer *grosso modo* deux phases importantes : une première qui s'étendra environ sur une vingtaine d'années (1980-2000) et une deuxième qui commencera à partir d'un évènement clé : le 'Printemps noir' de 2001.

2.1. La phase culturaliste et le pan-berbérisme : l'amazigh commun

Le Mouvement Culturel Berbère est né dans un contexte politique déterminé qui l'obligeait dans un premier temps à une stratégie de défense du postulat d'une langue amazighe commune et non du kabyle.

Cette position découlait d'un conflit frontal et direct avec le pouvoir algérien qui empêchait alors un débat sur cette question, considérée comme un grand danger pour 'l'unité nationale'.

La nécessité de brasser large, de chercher des appuis sur le plan interne a certainement été un facteur stratégique fondamental et c'est probablement dans ce cadre qu'il faudrait inscrire la revendication par le Mouvement Culturel Berbère (MCB) de l'arabe algérien, comme d'ailleurs plus généralement, du combat démocratique pour les droits individuels et collectifs. On pensait alors que le Mouvement berbère pouvait rallier à sa cause le reste des Algériens notamment les berbérophones d'entre eux.

Cette stratégie ouvrira le champ vers une revendication identitaire englobant toutes les zones berbérophones en Afrique du Nord. C'est l'époque de la découverte des « autres Berbères » jusque-là inconnus, celle du rêve pan-berbère d'où l'importance d'un terme intégrateur et de référence commune : *l'amazigh*.

Pour comprendre cette vision d'une langue amazighe commune aux Algériens – voire à tous les Nord-africains – il serait utile de s'intéresser à certains slogans revendicatifs du mouvement berbère dans sa confrontation avec le gouvernement algérien. On se rappellera qu'après la fameuse « Grève du cartable »,¹⁸ une commission présidée à l'époque par Mokdad Sifi, alors premier ministre, avait été prévue pour arrêter les modalités d'un enseignement du berbère voulant par là-même limiter les objectifs de la revendication à ce point bien précis.

Cette commission Sifi avait été rejetée à l'unanimité. Le MCB (toutes tendances confondues) a réaffirmé la nécessité de régler au préalable le problème du statut de

¹⁸ Grève qui avait paralysé le système éducatif algérien dans toute la Kabylie pendant l'année scolaire 1994-1995 pour demander la reconnaissance de la langue amazighe. La fin de la grève avait débouché notamment sur la création du Haut Commissariat à l'Amazighité par un décret du 27 mai 1995 (Cf. Abrous Dahbia, 1995, « Le Haut Commissariat à l'Amazighité ou les méandres d'une phagocytose », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 34, CNRS éditions, Paris, 583-590.

la langue. Cette attitude démontre que la poursuite du boycott de décembre 1994 à avril 1995 se faisait dans l'objectif de lier la satisfaction de l'une des principales revendications : 'tamazight à l'école' avec une autre encore plus importante : 'tamazight : langue nationale et officielle'.

Le MCB semblait conscient du fait que l'enjeu principal de ce boycott était d'arracher un statut pour la langue amazighe et surtout d'en obtenir une définition adéquate. Ce fut justement le problème, le « nœud gordien des négociations » (Abrous 1995 : 585).

2.1.1. *Tamazight langue algérienne vs langue de tous les Algériens*

Les débats autour de cette question cruciale bloquaient la négociation. Deux solutions avaient fait l'objet des débats :

- d'une part, la formule '**tamazight : langue algérienne**', option préférée par le MCB-Commissions Nationales (*El Watan* du 24 avril 1995), qui fut refusée, et d'autre part,

- la formule '**tamazight : langue de tous les Algériens**'. Cette deuxième option proposée par le pouvoir fut retenue et avait permis de signer l'accord du 22 avril 1995 avec le MCB-Coordination Nationale, les délégations des Aurès et du Mزاب¹⁹ même si elle était loin de refléter la réalité sociolinguistique algérienne.

Effectivement, quoique l'on dise, l'*amazigh* ne peut pas être la langue de tous les Algériens du fait que ceux-ci parlent soit, a) une des variantes du berbère ou de l'amazigh (kabyle, chaoui, mozabite...) soit, b) de l'arabe dialectal (algérois, oranais, constantinois...).

Cette définition est en fait surtout utile au pouvoir algérien, qui forcé aux négociations par le boycott et les interminables manifestations, essayera d'esquiver la réponse et de noyer le poisson dans l'eau. La définition lui permettra dans un premier temps de temporiser sur le débat constitutionnel : puisque il s'agirait d'une langue de tous les Algériens, ils devraient tous avoir la possibilité de décider sur son sort. Cette interprétation lui permet de ne pas prendre d'engagement quant au statut de la langue, mais également, du point de vue de la stratégie politique, de diluer cette revendication identitaire et linguistique portée par les Kabyles dans un espace plus vaste : l'Algérie. En d'autres termes, il s'agissait de déterritorialiser ou de dé-kabylisier cette revendication linguistique, de la sortir d'une région qui n'arrêtait pas, depuis l'indépendance du pays, de lui donner du fil à retordre. Une position très classique d'ailleurs et qui rappelle étrangement la position de l'État espagnol par rapport au référendum sur l'autodétermination du 9 novembre 2014 que demandaient les Catalans et qui fut rejeté sous le prétexte que l'avenir politique de l'Espagne était « l'affaire de tous les Espagnols ».

¹⁹ Le MCB-Commissions nationales s'était retiré pour signifier son désaccord face à ce « semblant de solution » (*El Watan* du 24 avril 1995).

La spécificité politique de la Kabylie a toujours été perçue comme une dangereuse menace pour l'unité nationale. En imposant cette définition, le pouvoir algérien démontrait une fois de plus son incapacité ou son refus à reconnaître et à assimiler la diversité linguistique et culturelle du pays. Une cécité et une incapacité bien structurelle d'où la remarquable permanence du discours algérien sur l'identité nationale (Chaker – Arous, 1988),²⁰ discours dans lequel unité est assimilée à unicisme et diversité à division. Dans cette logique, la différence n'est tolérée que si elle peut être totalement assimilable (Arous 1995 : 585-586).²¹

Rien d'étonnant, en fait, dans un pouvoir centralisant à l'extrême dont le crédo depuis l'indépendance n'a cessé d'être : une nation, une langue, une religion...et jusqu'à la fin des années 1980 un seul parti et un seul pouvoir. Il était donc prévisible que le concept de « langue nationale » soit entendu à travers le prisme d'une idéologie nationaliste, unitariste et qui verrait le *tamazight* comme une langue commune à tous les Algériens, ce qui leur accorderait, à tous, *ipso facto*, un droit de regard et de décision sur son futur ou son destin.

C'est cette perspective qui avait permis déjà en 1995 et en d'autres occasions de limiter le pouvoir ou le poids du kabyle et des Kabyles dans les revendications linguistiques et identitaires. Il suffit de rappeler à cet égard la fameuse proposition de Bouteflika, dans un discours à Tizi-Ouzou le 2 septembre 1999, de soumettre à referendum la question de la reconnaissance de la langue amazighe (Grandguillaume 1999).²²

Dans un autre discours, quelques années plus tard, du 12 mars 2002, le président Bouteflika prétendra avoir accepté de constitutionnaliser *tamazight* sans passer par la voie référendaire pour éviter à la Kabylie l'humiliation d'un rejet par le reste du pays :

²⁰ Salem Chaker – Dahbia Arous, 1988, « De l'antiquité au Musée : berbérité ou... la dimension in-nomable », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 48-49, 173-197.

²¹ Il n'est pas inutile de rappeler que c'est dans ce contexte qu'a été signé le décret no 95-147 du 27 mai 1995 portant création du HCA. Un organe officiel dont l'autonomie se verra muselée dès le départ dans la mesure où il sera rattaché à la présidence de la République (article 2). Son siège sera fixé à Alger, (article 3) et qui sera placé sous l'autorité du Chef de l'État. (Article 8).

Il est clair que dans ces conditions, et malgré toutes les bonnes volontés et l'engagement de ses membres, son action sera toujours dépendante de la bonne volonté de la tutelle : le Pouvoir.

Difficile dans ces conditions de remplir convenablement des missions :

- la réhabilitation de l'amazighité en tant que l'un des fondements de l'identité nationale,
- l'introduction de la langue amazighe dans les systèmes de l'enseignement et de la communication

(art. 4).

²² Gilbert Grandguillaume, 1999, « Abdelaziz Bouteflika, premiers pas d'un président », in *Maghreb-Machrek*, La documentation française, 166, 109-124, en ligne sur <http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=81> (consulté le 16/09/2015). Cf. également <http://www.algeria-watch.de/farticle/amazigh.htm> (consulté le 13/09/2015).

« J'ai parlé de la question identitaire avec toute la franchise et la sincérité qu'impose la gravité du sujet. Je l'ai fait en étant d'autant plus à l'aise que durant ma campagne électorale où j'avais besoin des voix de tous, j'avais exprimé ma conviction de l'époque en mon âme et conscience et affirmé en conséquence que la question ne serait tranchée que sur la base d'un référendum populaire. Si j'écarte aujourd'hui le référendum populaire, c'est que je continue à craindre que sa réponse ne soit pas nécessairement positive ».

Le même Bouteflika annoncera dans ce même discours la reconnaissance de *tamazight* comme « langue nationale » qui s'étend sur tout le territoire algérien :

« Il est primordial de poser comme postulat que la reconnaissance de tamazight comme langue nationale s'inscrit dans un esprit de consolidation du processus global de restauration de la personnalité nationale unique. Il doit être admis, par ailleurs, que tamazight s'entend de toutes les richesses linguistiques couvrant le territoire national aux côtés de la langue arabe, des Aurès à Kenadsa, de Béjaïa à Tamanrasset, du Mزاب à Tamentit, de Tébessa à Maghnia, de Azazga à Takhmart, de Bousemghoun à Tindouf et de Djanet à Bordj Badji Mokhtar ». ²³

2.1.2. *Le tamazight, langue nationale vs kabyle*

Même si le concept « langue nationale » est fêté par presque tous les agents culturels et les institutions étatiques comme une victoire, tout porte à croire que ce nouveau pas peut cacher en fait un coup de maître dans l'art de voiler les choses en cultivant les non-dits et l'imprécision.

Le *tamazight* aurait donc un statut de « langue nationale », parce que c'est la langue de tous les Algériens ? Comment peut-on en arriver à une telle évaluation lorsque l'on sait que de toutes les estimations qui circulaient sur le nombre de berbérophones en Algérie, aucune n'allait au-delà des 30% toutes les variantes confondues... d'où vient donc cette subite générosité si elle ne renvoie pas à une réalité palpable sur le terrain ? Voilà que par la grâce d'un accord ou d'un décret les Algériens qui étaient tous des 'Arabes' se transforment du jour au lendemain en *Imazighen*. Comme si une langue, une culture ça se décrétait ! Voilà qu'on se réunit en conclave pour « pondre » une langue à des Algériens, qu'on ne parle pas à Annaba, Bel-Abbès, Chlef et bien ailleurs et qu'ils « héritent » par la grâce d'une décision politique. Nous pouvons, bien entendu, imaginer que les Algériens puissent revendiquer un héritage historique ou culturel *amazigh*, mais prétendre que la LANGUE *amazighe* serait la langue de tous les Algériens n'est rien d'autre qu'un leurre qui permet d'ailleurs aux décideurs, comme ceux du Ministère de l'Éducation ou du gouvernement de faire valoir, si nécessaire, l'argument d'une

²³ <http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/presidentrech.htm> (Consulté le 13/09/2015).

« demande sociale » défailante. Que veut dire en effet « langue de tous les Algériens », sinon que ce qui appartient à tout le monde n'appartient en fait à personne de particulier, lire : « pas plus aux Kabyles qu'aux autres Algériens » ? (Tilmatine 1997 : 36).²⁴

L'explication vient d'une confusion bien entretenue et bien ancrée dans les esprits: le terme 'amazigh' pourrait être revendiqué comme un héritage commun par toute l'Algérie, mais difficile de ne pas reconnaître que le kabyle est la langue parlée en Kabylie et que son usage est fixé territorialement dans une région déterminée : La Kabylie.

Le tour de passe-passe consiste donc en un petit exercice linguistique : remplacer un terme à fort ancrage linguistique, culturel, historique et géographique : 'Kabyle' par une construction abstraite : *tamazight/amazigh* et nous pouvons en faire une langue de tous les Algériens et le tour est joué, surtout si les Kabyles eux-mêmes revendiquent l'amazigh.

En déclarant *tamazight* « langue de tous les Algériens » ou en se ralliant à ce concept, le risque est grand pour les Berbères et les Kabyles en particulier de se voir dans une soumission, consciente ou pas, à un diktat du Politique sur la réalité socioculturelle et linguistique sous-tendu lui-même par la hantise d'une « menace » sur l'unicité de la Nation, du Peuple, du gouvernement et surtout du pouvoir de l'État centralisateur.

C'est pourtant l'interprétation, qui – en l'absence de débats sérieux sur la question – semble servir d'hypothèse et de base de travail dans les espaces et les institutions publiques. C'est également la position, comme il ne peut en être autrement, du HCA, chargé d'introduire *l'amazigh* dans l'enseignement et la communication en Algérie (art. 8).

En effet, la direction du HCA opte clairement pour un enseignement de la langue *amazighe* comme langue nationale et entend par là le fait que la langue *amazighe* devrait être enseignée partout en Algérie. Il est donc logique que son (ex-) premier responsable condamne fermement le recul de cet enseignement dans les autres régions algériennes et va même jusqu'à reprocher au ministère de l'Éducation de « kabylisier et ghettoïser l'enseignement de tamazight ».²⁵

Il faudrait voir, bien entendu, ce que le HCA entend par là, car enseigner la langue *amazighe* partout en Algérie pourrait avoir du sens. Mais, de quelle *tamazight* sommes-nous en train de parler ? Ensuite, est-ce qu'il est imaginable de le faire de la même manière à Sidi Bel-Abbès qu'à Tizi-Ouzou ou Bejaïa? Peut-on

²⁴ Mohand Tilmatine, 1997, « État-nation et revendications berbère: quel(s) modèle(s) pour l'Algérie? », in *La question amazighe en Algérie. Interrogations actuelles, Actes de la table ronde organisée par le MCB-France*, MCB Publication, Paris, 33-44.

²⁵ Youcef Merahi dans *Le Matin* et le *Soir d'Algérie* du 20/09/2011.

sérieusement envisager enseigner une langue de la même manière à des locuteurs natifs qu'à ceux qui l'ont comme langue étrangère ?

Il me semble donc d'une nécessité impérieuse de clarifier les choses et les concepts, mais la volonté de le faire existe-t-elle? Rien de moins sûr.

2.1.3. *Amazigh/tamazight : la face voilée du kabyle/taqbaylit*

La clarification de ces concepts me semble fondamentale pour les conséquences sur l'enseignement de cette langue.

Le terme *tamazight* alimente le doute car il s'utilise pour parler à la fois du kabyle que la langue amazighe en général. Cet usage est devenu quasi général et pourtant un simple éclairage nous permettrait de voir que les deux termes renvoient à des réalités différentes ou pour le dire d'une manière très synthétique :

Le kabyle c'est du berbère/de l'amazigh, mais le berbère/amazigh ce n'est pas (que) du kabyle.

Le kabyle est une des variantes de la langue *amazighe* mais nous ne pouvons pas assimiler l'un à l'autre.

Le *tamazight* ou l'*amazigh*, pour sa part, est en fait une construction abstraite et sans existence réelle sur le terrain. Le terme renvoie à un ensemble, à un conglomérat de parlers répartis sur toute l'Afrique du Nord, génétiquement issus de la même langue, mais divergents de par leur évolution respective par l'histoire, la géographie, la culture, le potentiel humain, la vitalité économique, culturelle et linguistique, l'action politique etc.

Les deux concepts – *amazigh* et kabyle – renvoient donc forcément à des réalités socio-culturelles très différentes. Le mode de vie d'un montagnard kabyle et très différent de celui d'un nomade touarègue ou même d'un autre sédentaire comme le Mozabite. Il est clair que ces différences, patentes dans l'espace, l'histoire, la culture, le mode d'organisation sociale aura également ses prolongements du point de vue linguistique. Même si les similitudes sont très grandes, parfois les différences sont si importantes qu'il n'existe pas d'intercompréhension entre eux comme c'est le cas par exemple entre les dialectes du Nord et ceux du Sud (touareg et kabyle ; rifain et tachelhit etc..). En termes linguistiques, si on analysait par exemple deux de ces termes, comme *amazigh* et *taqbaylit*, du point de vue des champs couverts par leur dénotation et leur connotation, on se rendrait compte qu'ils ne coïncideraient pas. Pourtant ils sont utilisés comme synonymes.

Il est clair que dans ces circonstances, vouloir enseigner la langue *amazighe* serait une chose et enseigner la langue kabyle une autre bien différente.

Pourtant, toutes les instances et institutions officielles – même sachant qu'en Kabylie on parle évidemment kabyle – le terme est évité soigneusement et on lui préfère le terme *tamazight* qui se réfère, comme nous l'avons vu, à l'ensemble de la réalité linguistique berbère ou *amazighe*.

Occulter ou voiler ces différences peut être dû effectivement à un militantisme généreux mais irréaliste qui aspire à une langue (l'*amazigh*) supposée commune à toute une nation (*Tamazgha*) qui recouvrerait l'ensemble de l'Afrique du Nord. Cette vision qui était courante et à un certain point même compréhensible lors des premiers temps du MCB ne peut plus se prévaloir d'une base linguistique et scientifique sérieuse. Aucune étude ne peut sérieusement prétendre en synchronie qu'il existe une langue amazighe commune à toutes les régions berbérophones. En revanche, toutes les études récentes classent sans aucun problème le kabyle comme UNE des langues berbères.²⁶

Voiler ces différences peut également être le fait d'un gouvernement, qui comme nous venons de le voir aurait tout intérêt à diluer ces revendications dans un ensemble plus grand – l'État algérien – et couper l'herbe sous les pieds d'un mouvement revendicatif très bien implanté en Kabylie, mais pratiquement inexistant ailleurs.

Ces observations nous mènent d'ailleurs à une conclusion bien curieuse et relevée récemment par Chaker (2013) : la coïncidence dans ce cas entre les revendications des militants berbères et la position des États et des institutions! L'adoption du terme *amazigh* par les États et les institutions algériennes remonte selon Chaker (2013 : 230) à décembre 1983, à l'occasion du 5^e congrès du FLN et ses résolutions sur la culture. Pour l'auteur, le couple « Amazigh/tamazight » s'est imposé pour être « dicible et toléré par l'État ». Ce pas serait possible car pour l'État et l'idéologie nationaliste dominante le terme 'berbère' est :

« immédiatement relié à la 'Politique berbère de la France' et à ses tentatives de division 'Arabes/Berbères' [...] ce qui confirme, incidemment, que l'horizon idéologique de l'Afrique du Nord reste très largement déterminé par l'expérience coloniale» (2013 : 234).

La thèse de Chaker va encore plus loin puisque pour lui :

« le changement de nom (Berbère/*al-barbar* > Amazigh) était pour l'État et l'idéologie dominante une condition *sine qua non* de l'intégration » (Chaker 2013 : 235).

Au-delà de cette intéressante thèse, il reste que l'usage actuel en Afrique du Nord de la paire *amazigh/tamazight* commence à connaître de sérieuses confusions. D'une part parce que nous utilisons en même temps et dans les mêmes circonstances :

1^o - une forme adaptée phonétiquement et morphologiquement au français dans ce cas : l'*amazigh*, ce qui permet d'étendre cet usage à toute une série de dérivés (amazighité, amazighophone...), et d'autre part,

²⁶ Maarten Kossmann, 2013, *The Arabic Influence on Northern Berber*, Brill, Leiden-Boston, ici surtout le point 2.2.

2°- une forme maintenue dans la langue d'origine, un endonyme, c'est-à-dire le nom de la langue dans la langue en question : *tamazight*, qui de ce fait n'admet pas ou que difficilement certaines formes de dérivations dans la langue étrangère (ici le français). Signalons, par ailleurs, que cette forme ne se donne pas pour l'arabe qui utilise systématiquement '*al-amazighiyya*'.

Une autre source de confusion est le fait qu'au Maroc par exemple, il existe déjà une variante berbère qui a conservé le nom qui est supposé désigner la langue berbère en général, dans la propre langue berbère : *tamazight*, parlé dans l'Atlas central.

Aujourd'hui, il commence à se développer un système de doublet (ou 'doublon') lexical, c'est-à-dire une paire de mots de sens différents mais de même racine et origine étymologique : *l'amazigh* se réfère de plus en plus en français d'Afrique du Nord à :

1°- La langue commune au-delà des différences dialectales : la langue *amazighe* est la langue d'origine des Nord-Africains, la culture *amazighe*, *l'amazigh* commun, les Algériens (Marocains) sont « des Amazighs arabisés », apprendre et écrire *l'amazigh*, Master en langue *amazigh*, etc..

2°- Au Maroc, de plus en plus dire en français 'le tamazight' peut signifier la même chose mais aussi et surtout la variante de l'Atlas.

3°- De plus en plus au Maroc et en Algérie, *tamazight* s'utilise également comme synonyme du nom de la variante dialectale : *necc ssawalegh tmazight* 'je parle tamazight (rifain)', *ass-a, azekka, tamazight tella, tella* en kabyle signifie « le tamazight sera aujourd'hui et demain /tamazight sera présente aujourd'hui et demain ». Ce slogan des manifestants kabyles sert pour réclamer l'officialisation de la langue amazighe, mais en pensant bien entendu au kabyle.

4°- En Algérie, notamment en Kabylie, le terme *tamazight* est en train de connaître une spécialisation pour signifier 'langue (berbère) écrite'. *Nekkwini neqqar tamazight di lakul* ('Nous on étudie l'amazigh à l'école'); *Isyar tamaziyt di tesdawit n Tizi-Wezzu* ('il enseigne l'amazigh à l'université de Tizi-Ouzou')...

En revanche, le terme s'utilisera rarement pour les fonctions orales. On dira davantage : *icennu s teqbaylit* 'il chante en kabyle'; *taqbaylit-is telha..d aheddad n wawal* 'son kabyle est bon. C'est un ciseleur du verbe'.

5°- On notera, enfin, que le terme *tamazight* est effectivement – à l'instar du vocable *amazigh* – également volontiers utilisé par les médias, les institutions et les représentants des gouvernements algériens et marocains.

La thèse d'une 'institutionnalisation' du concept amazigh et son pendant *tamazight* semble donc parfaitement établie, même si cet usage est partagé par les militants berbères eux-mêmes. Phénomène que Chaker explique de la manière suivante :

« En se transformant en amazigh, le Berbère devient une réalité plus 'nationale', intégrable et intégrée, commune à l'ensemble des Algériens, des Marocains...

L'Amazigh-Tamazight n'est plus un 'Autre', extérieur, voire un ennemi, avec lequel il faudrait négocier et dont il faudrait admettre l'existence distincte et des droits spécifiques, *c'est une composante (commune et indivise) de la Nation*, comme le disent explicitement les constitutions algérienne et marocaine et tous le discours officiel » (Chaker 2013 : 235).

Or, comme nous verrons dans le point suivant, cette analyse semble confortée – probablement de manière spontanée et/ou inconsciente – par l'usage et le discours des militants autonomistes et de manière plus générale, des usagers du kabyle qui activent en vue d'en faire une langue écrite dans tous les domaines de la connaissance.

2.1.4. *Le mythe de l'unicité*

Il est intéressant de rappeler que le mythe de l'unicité, depuis toujours inculqué par l'école nationaliste algérienne est encore si fort qu'il affecte toutes les tendances politiques algériennes. Ces dernières ont si bien assimilé ce concept qu'il concerne, aujourd'hui encore, non seulement tous les partis politiques et les institutions chargées de son introduction dans la société (HCA et CNPLET²⁷) mais aussi les ténors de la revendication berbère.

En effet, à l'image des formations politiques à base électorale kabyle, comme le Front des Forces Socialistes (FFS) ou le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) qui prétendent toutes à une représentativité nationale et rejettent catégoriquement le 'ghetto kabyle',²⁸ le MCB, toutes tendances confondues, tombait lui aussi dans le jeu avec ses 'Commissions', ses 'Coordination' ou 'Rassemblement' qu'ils voulaient toutes, pompeusement, 'nationales', alors que tous ces mouvements sont portés – secrets de polichinelle – dans leur écrasante majorité par des Kabyles. L'observation vaut également pour le cas du mouvement des *Aarouchs*, qui malgré un potentiel de mobilisation jamais égalé en Kabylie, a toujours évité minutieusement l'« étiquette » kabyle. À l'instar des autres organisations à base sociologique kabyle qui ont toujours aspiré à se donner une dimension 'nationale', le mouvement citoyen des *Aarouchs* n'atteindra pas non plus cet objectif. Tous ces partis et mouvements seront malgré tout perçus comme des organisations « kabyle » dans le reste de l'Algérie.

²⁷ Haut Commissariat à l'Amazighité (<http://hca-dz.org/>) et Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de la langue Amazighe. <http://cnplet.net>.

²⁸ L'expression renvoie surtout au Front des Forces Socialistes (FFS) et à son Président Hocine Aït-Ahmed qui a confirmé expressément et à plusieurs reprises son refus de l'isolement berbère et ce aussi bien dans des interventions orales que dans ses écrits. L'expression est devenue classique et très récurrente parmi les journalistes, voir par exemple le quotidien 'L'expression' du 11/04/2002, in <http://www.lexpressiondz.com/actualite/4311-le-ffs-et-le-rcd-mettent-en-echec-la-cause-berbere.html> ; ou bien El Watan du 01/12/2012: http://www.elwatan.com/actualite/aberkane-sort-le-ffs-de-son-ghetto-01-12-2012-194257_109.php.

Tout se passe comme si toute référence à la région, à une spécificité kabyle devrait être évitée comme la peste. Pour quelles raisons ? Difficile de le dire avec certitude. Il est probable que cela est dû à tout un faisceau de raisons, mais nous pourrions probablement en citer quelques-unes, comme par exemple l'effet du marquage de l'école nationaliste traditionnaliste et les mécanismes d'autocensure qu'il implique, la stratégie de lutte du MCB et des partis politiques kabyles qui tentent en vain de gagner le reste du pays à son combat, l'erreur dans l'évaluation de la réaction des autres régions, amazighophones ou pas, à un discours kabyle. Mais c'est probablement surtout l'absence d'un projet politique clair, structuré et bien ficelé pour la société kabyle qui fait pencher le discours des entités citées vers des positions politiques 'algérianistes' et nationales.

Ces facteurs peuvent expliquer, du moins partiellement, l'insistance et la préférence de la majorité des acteurs politiques à revendiquer le berbère comme une « langue nationale », sans jamais approfondir la réflexion sur ce que cela implique vraiment pour leurs revendications linguistiques. Cette position a sans doute été renforcée depuis le changement de la constitution algérienne qui admet depuis 2002 que *l'amazigh* est « également langue nationale ». De fait, le titre et l'introduction en gras d'un quotidien national, *L'Expression* du 11 avril 2002, est édifiante à cet égard :

« Tamazight. Le FFS et le RCD mettent en échec la cause berbère. Elle est devenue officiellement langue nationale. Longtemps confinée dans un ghetto kabyle, elle s'est 'nationalisée' sans les voix de ces deux partis ».²⁹

3. D'une spécificité kabyle en Algérie à une spécificité kabyle dans l'amazighité : l'irruption du MAK

Une date charnière dans l'évolution des revendications berbères, surtout du point de vue qualitatif est sans doute ce qui est désormais connu comme le 'Printemps noir' de 2001. Cet événement qui avait marqué la Kabylie pour la mort de plus de 120 jeunes kabyles, et des milliers de blessés a sans doute provoqué un tournant dans l'évolution des revendications identitaires dans la région.

Rappelons également que ces événements et ces massacres commis par la gendarmerie algérienne n'avaient suscité pratiquement pas de réactions de solidarité dans d'autres régions d'Algérie et ce malgré une plateforme de revendications qui demandait des mesures de démocratisation et d'amélioration sociale pour tous les Algériens.

3.1. Le fait différentiel kabyle

Cet événement ouvrira les yeux à beaucoup de militants qui désormais ne croient plus en une possible solution venant du gouvernement central ni comprennent pourquoi ils devraient continuer à s'engager et lutter pour l'ensemble

²⁹ <http://www.lexpressiondz.com/actualite/4311-le-ffs-et-le-rcd-mettent-en-echec-la-cause-berbere.html>.

l'Algérie lorsque les faits montrent que le reste du pays ne répond pas lorsque c'est la Kabylie qui souffre la répression.

Outre l'absence réitérée de solidarité envers la Kabylie dans ces moments difficiles, d'autres facteurs confirment cette singularité kabyle dans le paysage politique algérien et son isolement. La Kabylie a eu un comportement électoral spécifique par rapport à la vague islamiste des années 1990 en rejetant le Front Islamique de Salvation (FIS), mais aussi une très basse participation aux élections présidentielles algériennes.

Ce particularisme saute aux yeux également par rapport aux résultats de l'enseignement de la langue *amazighe*. Ainsi, malgré les efforts du HCA qui insiste à voir *l'amazigh* comme une langue nationale qui doit être enseignée dans tout le territoire national, les résultats sur le terrain parlent un tout autre langage. Si en 1995, avec le lancement de la première année de son enseignement, il était possible d'apprendre le berbère dans seize wilayas. En 2010, elles ne sont plus que dix à l'inscrire dans leurs programmes : Tizi Ouzou, Béjaïa, Bouira Batna, Sétif, Oum El Bouaghi, Boumerdès, Khenchela, Tamanrasset et Alger. Sur ces dix régions, Tizi-Ouzou, Bejaïa et Bouira (Kabylie) concentrent à elles seules 90% des élèves.³⁰

Il faut relever à cet effet que même des régions supposées berbérophones comme le Mzab n'enseignent plus le berbère depuis 2009.

La même observation pourrait se faire pour l'évolution des effectifs selon les différents dialectes, où le Kabyle, comme l'on peut s'attendre « cartonne ».

« Sur un total de 213 075 élèves inscrits dans les 9 wilayas où subsiste encore l'enseignement de tamazight, la Kabylie rafle la mise avec 187.961 élèves, tous paliers confondus. Sur 1.330 professeurs assurant l'enseignement, les quatre wilayas où il est dispensé, le kabyle arrive toujours en tête avec 1.186 enseignants. Sur le nombre d'établissements dispensant des cours en tamazight, sur 1.193 établissements dans 9 wilayas, la région de Kabylie compte 1.105. Les statistiques "révèlent" aussi que l'enseignement de tamazight se concentre aussi au niveau du moyen ».³¹

Malgré ces résultats qui se répètent année après année, la cécité politique continue à sévir. On y tient mordicus : l'amazigh est la langue de tous les Algériens et de ce fait, si elle est enseignée, elle le sera dans toute l'Algérie. La nouvelle Ministre algérienne de l'Éducation vient d'annoncer que l'enseignement de 'tamazight' sera généralisé en Algérie et qu'elle sera enseignée déjà cette année

³⁰ Cf. le quotidien *El Watan* du 16 avril 2010, in <http://www.elwatan.com/archives/article.php?id=-156683>

³¹ Voir le journal *Liberté* du 29/01/2012, in <http://www.liberte-algerie.com/enquetes/tamazight-l-exemple-a-ne-pas-suivre-son-enseignement-patine-depuis-son-introduction-a-l-ecole-en-1995-170869>.

2015/2016 dans 21 Wilayates (départements/régions) contre 11 l'année scolaire précédente (*El Watan* du 12/05/2016).³²

Ce refus permanent de la spécificité de la région et son rejet depuis l'indépendance a fini par provoquer une profonde déception au sein de la population kabyle qui a atteint son paroxysme avec les événements de 2001. Depuis, un grand nombre d'entre eux assument désormais ouvertement une rupture avec le passé du « combat culturel amazigh » pour rejoindre un Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) exclusivement dédié à la Kabylie.

3.2. Le MAK : des revendications linguistiques aux projets politiques

L'annonce de la création du MAK en juin 2001 par Ferhat Mehenni, est en quelque sorte la matérialisation d'une idée qui avait commencé à faire son chemin depuis de nombreuses années, même si jusqu'à présent la formulation n'avait jamais été aussi claire ni les revendications aussi larges. Le mérite incontestable du président-fondateur du MAK, Ferhat Mehenni, chanteur engagé et militant de la cause berbère depuis les années 1970, est qu'avec ce geste, il aura brisé bien des tabous et exprimé tout haut ce que bien des Kabyles pensaient tout bas ou n'avaient jamais osé exprimer en public. Cela dit, il est clair que l'idée n'a pas jailli d'un seul coup, mais qu'elle est la suite logique d'un long processus de désaffection totale d'un grand nombre de Kabyles par rapport à un pouvoir central qu'il considèrent comme fondamentalement anti-kabyle depuis l'indépendance du pays. Cette conviction fera progressivement changer de stratégie à des militants et intellectuels kabyles qui reconnaissent de plus en plus ouvertement la nécessité d'une certaine autonomie pour régler la question linguistique et identitaire de la région mais aussi pour jeter les bases d'une démocratisation du pays.

Un certain nombre de pétitions circulaient sur les réseaux sociaux depuis la fin des années 90 pour demander « L'autonomie linguistique et culturelle de la Kabylie ». Un certain nombre d'intellectuels, souvent autour de Salem Chaker, se mobilisaient alors pour rappeler que seul un pouvoir de décision des Kabyles sur leur propre langue pouvait faire changer quelque chose et qu'il n'était point réaliste d'espérer que le pouvoir central apporte une solution quelconque.

Une histoire de ce processus et des nombreuses pétitions dans ce sens serait encore à faire, mais certaines sont bien ancrées dans les mémoires comme l'appel du 23 juillet 1998, d'une centaine d'artistes et d'intellectuels, pour « Tamazight, langue nationale de l'Algérie et langue propre de la Kabylie » (30.11.1998).³³

³² http://www.elwatan.com/actualite/education-nationale-l-enseignement-de-tamazight-sera-generalise-12-09-2015-303287_109.php.

³³ Disponible sur: <http://newsgroups.derkeiler.com/Archive/Soc/soc.culture.berber/2014-04/msg-00000.html> (consulté le 17/09/2015).

La création d'un mouvement autonomiste voir pour l'autodétermination de la Kabylie devient pour une bonne partie des Kabyles, somme toute, une évolution logique.

La désaffection globale par rapport au pouvoir et aux forces politiques traditionnelles algériens n'en est qu'un aspect. La réorientation stratégique est davantage le fruit de l'expérience empirique. En effet, les Kabyles après s'être investis dans la démocratisation du pays, pour la reconnaissance de l'*amazigh* et de l'arabe algérien, pour un *amazigh* commun etc. se rendent compte que tous ces efforts n'ont pas abouti.

On commence alors à se détourner de certaines idées jusque-là fortement ancrées dans les consciences des militants comme celle de croire en un *amazigh* commun et nous assistons depuis 2001 à un déplacement des revendications qui se focaliseront dorénavant sur la Kabylie. Nous passons d'une spécificité kabyle revendiquée dans un cadre algérien à une spécificité kabyle dans un cadre plus largement *amazigh*.

C'est ainsi que l'on commence à se rendre compte que la reconnaissance de l'*amazigh* comme langue nationale, de tous les Algériens, ne sert qu'à enlever aux locuteurs du Kabyle leur pouvoir de décision sur leur propre langue. Dans le même ordre d'idées, la reconnaissance de l'*amazighité* à travers de la création du HCA ou en d'autres termes l'institutionnalisation de la revendication vise à empêcher la territorialisation de la revendication et à la diluer dans un espace national algérien qui appartient à tous les Algériens (menace de Bouteflika de soumettre la reconnaissance / officialisation à un referendum entre tous les Algériens).³⁴

Le discours politique et le réel dynamisme du MAK accompagne également cette évolution avec le lancement de plusieurs initiatives. Pour souligner le caractère kabyle du mouvement et encourager une prise de conscience dans ce sens, on lance un drapeau kabyle et plusieurs journées pour créer et développer un sentiment d'appartenance commune à une 'nation kabyle' et à tous ses symboles. Ainsi le 10/03/2015, qui commémore le trente-cinquième anniversaire de la première marche de protestation de la Kabylie contre le pouvoir colonial algérien, est élu comme 'Journée du drapeau kabyle' ; de la même manière, une 'Journée nationale de la Nation kabyle' et déclarée le 14 juin 2015 ;³⁵ une 'Journée de l'étudiant kabyle' est décrétée le 02 novembre en souvenir de l'assassinat d'un jeune kabyle Kamal Amzal par des militants islamistes³⁶ etc. Le succès de ces opérations est tel que des initiatives

³⁴ Reprise d'ailleurs par des membres ou ex-membres du Gouvernement algérien, maintenant candidats à la Présidence comme Ahmed Benbitour dans un article du quotidien algérien *Algérie focus*: <http://www.algerie-focus.com/blog/2013/08/benbitour-pour-une-officialisation-du-tamazight-par-un-referendum/> (Consulté le 16/09/2015).

³⁵ <http://www.siwel.info/Journee-de-la-Nation-Kabyle->, le-Reseau-Anavad-appelle-a-un-rassemblement-dimanche-14-juin_a7514.html

³⁶ <https://www.facebook.com/Anavad.francais/photos/>

individuelles commencent également à apparaître – surtout en contexte d’immigration – pour réunir les Kabyles : des pique-niques, des ‘déjeuners kabyles’, voire même une ‘Journée de la fraternité kabyle’³⁷ sont organisés un peu partout.

La société civile n’est pas en reste avec l’apparition de plus en plus fréquente du terme ‘kabyle’ dans les noms des associations culturelles ou professionnelles qui auparavant utilisaient le terme plus générique de ‘amazigh’ ou ‘berbère’ (association des étudiants kabyles, des médecins kabyles, des taxis kabyles...).

Au niveau universitaire et sur le plan purement linguistique, l’idée des « Blocs régionaux » gagne la partie au ‘pan-berbère’ et se renforce dès les années 1990. Le travail sur la langue et culture berbères se développe avec une nette focalisation sur la Kabylie et grâce aux apports des nombreux chercheurs kabyles qui activistent en immigration ou surtout en Kabylie, dans les cadre des départements d’études amazighes des universités de Tizi-Ouzou, Bejaïa ou Bouira (linguistique kabyle, littérature kabyle...).

La Kabylie occupe de plus en plus les espaces. Une tendance, de toute façon clairement établie en raison de la demande et de la présence d’un nombre infiniment plus important d’acteurs et d’agents culturels dans ce domaine.

L’apparition du MAK va induire une transformation significative des stratégies revendicatives du mouvement berbère. La rupture fondamentale se résume en peu de mots : rompre avec la perspective nationale algérieniste et focaliser tous les efforts sur la Kabylie, sans renier ni remettre en cause la grande famille berbère. Avec le MAK, la revendication autonomiste « a définitivement supplanté celle de ‘*tamazight*, langue nationale et officielle’ » (Mehenni 2004 :143).³⁸ Ce changement radical de cap – même s’il n’est pas porté bien sûr par toutes les tendances de la cause berbère en Kabylie – commence à avoir un réel impact sur la société provoquant des débats souvent très émotionnels entre ses partisans et ses détracteurs aussi bien en Kabylie qu’à l’extérieur. Comme tout mouvement identitaire, le MAK a recours à une série d’instruments dans sa stratégie communicative. La langue et les référents linguistiques en sont des vecteurs fondamentaux (Mehenni 2004 : chapitre 3).

3.2.1. *La langue comme champ de bataille*

Le leader du MAK explique pourquoi les animateurs du MCB assumaient et confondaient « allègrement » l’*amazigh* avec le kabyle : « nous parlions », écrit-il, « de langue *amazighe* mais nous pensions à la langue kabyle ». L’auteur explique cette stratégie par une pratique d’autocensure :

a.433103793385235.109712.294223877273228/957258140969795/?type=1&theater

³⁷ <http://www.kabylie-news.com/2015/09/video-canada-masiba-at-buzid-appelle.html>.

³⁸ Ferhat Mehenni, 2004, *Algérie : la question kabyle*, Éditions Michalon, Paris.

« Dès lors que le fait de revendiquer quoi que ce soit pour la Kabylie ou pour les Kabyles relève d'une culpabilité intériorisée de régionalisme, le mot *amazighe* passe mieux et accommode tout le monde. Il tait le problème kabyle, le masque en le contournant et lui donne une dimension qui dépasse celle de la région, voire celle de l'Algérie puisqu'il désigne tous les Berbères que sont les Nord-Africains... en somme le mot *amazigh* est un vocable qui noie le poisson » (2004 : 55).

Ces idées qui confortent et coïncident avec les thèses exprimées dans le point précédent, ne manqueront pas d'avoir des conséquences sur l'usage linguistique des autonomistes mais aussi d'autres militants kabyles soucieux du développement et de la promotion de leur langue maternelle. Des débats sont (re-)lancés sur la spécificité du kabyle³⁹ et sur la nécessité de sa visibilité dans la pratique linguistique. De nombreux exemples peuvent illustrer cet engagement militant : désormais, *taqbaylit*, supplantera souvent *amazigh* et deviendra la référence linguistique spécifique pour décrire la réalité kabyle, mais le discours du MAK s'élargit à d'autres champs de la communication linguistique en investissant des champs comme la néologie lexicale ou la notation usuelle du berbère.

3.3.2. L'empreinte linguistique et néologique du MAK

Ainsi du point de vue lexical des termes comme *timanit* ('autonomie'), *afraniman* ('autodétermination') qui ne figuraient pas sur les listes des glossaires de néologismes tels que *l'amawal*,⁴⁰ par exemple, ont été créés pour l'occasion afin de pouvoir exprimer les nouvelles réalités politiques. Des débats sont (re-)lancés sur la nécessité de refléter cette spécificité dans la transcription en proposant, par exemple, de remplacer dans la notation courante des berbérissants, le graphème /b/ par un /v/ en kabyle en arguant un rendement plus important pour la Kabylie de cette réalisation.

Cette initiative est pour le moment rejetée par pratiquement l'ensemble des berbérissants kabyles pour ne pas correspondre aux critères linguistiques préétablis pour la notation usuelle du berbère. Cette position ne semble néanmoins pas affecter beaucoup cet usage qui trouve un certain écho auprès de nombreux militants, logiquement surtout proches du MAK. Ainsi, on privilégiera par exemple la graphie *aqvayli* vs. *Aqbayli*.

Cette pratique, même si elle n'a pas fait l'objet d'une recommandation officielle de la direction du MAK dans ce sens, est entretemps systématique dans les médias et réseaux sociaux de l'entourage du mouvement mais s'étend également parmi d'autres usagers.⁴¹

³⁹ « La spécificité de la langue kabyle », par Ferhat Mehenni, conférence donnée aux « Jeudis de la langue » à Montréal (Canada) le 14 janvier 2010.

⁴⁰ *Amawal n tmaziyt tatrart. Lexique de berbère moderne* attribué à Mouloud Mammeri a été réédité par le Centre National de Recherches Préhistoriques Anthropologiques et Historiques (CNRPAH) à Alger en 2008.

⁴¹ On retrouvera cette graphie sur les cartes de *Google Maps* par exemple.

4. Conclusions

Un regard rapide sur l'évolution des revendications berbères depuis les années 1980 confirme clairement des rapports de corrélations entre les contenus des revendications identitaires, les aspirations politiques et les usages linguistiques.

En Kabylie, le MCB est né dans un contexte politique déterminé, marqué par une première phase de déni total de la langue berbère et par la volonté d'effacer toute référence au 'kabyle' ou au 'berbère'. L'objectif était alors juste une demande de reconnaissance d'une spécificité kabyle dans le cadre algérien. État de fait qui rendait nécessaire au départ une stratégie de défense du postulat d'une langue *amazighe* commune et des « langues populaires » algériennes, mais non du kabyle.

Cette phase sera marquée par une prise de conscience d'appartenance commune avec d'autres peuples berbères. On passera du concept 'berbère' – rejeté pour ses connotations négatives – vers un autre concept, considéré comme propre et plus valorisant : 'amazigh'. Les revendications identitaires et culturelles (pan-amazighité) coïncideront sur le plan linguistique avec l'aspiration à une langue commune : la langue *amazighe*, concept pourtant jusque-là inconnu en kabyle (Dallet : 641),⁴² mais qui fera son entrée dans le langage des militants pour supplanter des dénominations traditionnelles, moins vastes dans leur désignation et plus cernées dans l'espace : kabyle, rifain etc.. Cette innovation linguistique s'accompagnera d'adaptations phono-morphologiques dans différentes langues européennes pour répondre à un besoin terminologique récent.

Les militants réclament une langue pan-berbère, pan-amazighe que les chercheurs peinent à percevoir, et qui, en définitive, aboutissent sur un compromis : développer des « blocs régionaux » (kabyle, rifain, tachelhit etc..) tout en travaillant vers une « convergence » des différentes variantes. Sur le plan graphique, les chercheurs berbérissants des différentes zones berbérophones travaillent majoritairement sur la base d'un système « commun » de notation usuelle du berbère.

Mais la réalité du terrain impose des débats autour de la question de savoir si le berbère était une ou plusieurs langues. Le tabou de la langue commune commence à céder et l'*amazigh* commence à être perçu, dans le meilleur des cas, comme un 'projet' en supposant que la configuration politique des pays nord-africains puisse un jour s'y prêter. L'*amazigh* commun prend alors de plus en plus l'aspect d'une construction abstraite, d'une aspiration mais dont l'existence ne se vérifie pas dans la réalité sociale, linguistique, culturelle ou politique. Pourtant, le concept séduit les militants, mais aussi les pouvoirs politiques et les autorités. Il plaît pour ce qu'il représente symboliquement : unité, composante du pays, partie prenante d'une histoire commune et qui peut donc être parfaitement assumé par les gouvernements. Le concept est 'adaptable' à leur discours

⁴² Jean Marie Dallet, 1982, *Dictionnaire kabyle-français. Dialecte des At-Manguellat, Algérie*, SELAF, Paris.

d'homogénéité et d'unité. De fait, c'est l'*amazigh* qui est reconnu par les institutions d'État. En théorie, l'IRCAM marocain et le HCA algérien enseignent tous les deux la même langue : l'*amazigh*, pas le kabyle ou le rifain.

C'est cette prise de conscience qui a amené beaucoup de Kabyles à centrer leurs efforts sur la Kabylie et le kabyle. Il semble désormais plus réaliste et plus effectif d'essayer de développer une langue kabyle qu'une hypothétique langue *amazighe*. Aux difficultés linguistiques peuvent s'ajouter des problèmes supplémentaires qui dérivent de l'état des relations entre les pays nord-africains et des perspectives pratiquement nulles d'une réelle démocratisation dans la région. Une telle configuration rendrait pratiquement impossible l'existence d'une instance de régulation linguistique commune. Ces circonstances font du projet d'une langue amazighe bien plus une chimère qu'une possibilité réelle.

Une réalité que les promoteurs de l'autonomie ont bien reconnue, ce qui fait que leur seule existence est perçue comme une véritable rupture avec les revendications traditionnelles du MCB mais aussi des partis politiques à base sociale kabyle comme le RCD et le FFS.

Les transformations que prétend apporter le mouvement autonomiste et maintenant indépendantiste kabyle vont se traduire sur le terrain par une révision, voire une remise en question de tous les marqueurs symboliques traditionnels berbères. En cela, la langue et les usages linguistiques constituent les vecteurs principaux d'un processus - long et complexe – mais nécessaire pour mener à bien les tâches de conscientisation et d'adaptation au nouveau discours sur l'autodétermination de la Kabylie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abrous, Dahbia, 1995, « Le Haut Commissariat à l'Amazighité ou les méandres d'une phagocytose », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 34, CNRS éditions, Paris, 583-590
- Boukous, Ahmed, 1994, « Normalisation d'une dénomination: berbère, amazighe », in *Tamunt* 3, avril.
- Castellanos, Carles – Chilh, Ikram – Tilmatine, Mohand, 2005, *Amalal usiwel asdawan tamazight-takatalant. Guia de conversa universitària amazic-català*, Barcelona, Servei de Llengua Catalana, Universitat de Barcelona, in <http://www.ub.edu/sl/guia/a.php?fer=trianova&idioma=15> (consulté le 14/09/2013).
- Corriente, Federico, 1977, *Diccionario árabe-español*, IHAC, Madrid.
- Chaker, Salem, 1981, « À propos de quelques constantes du discours dominant sur les langues populaires : de la marginalisation à l'exclusion », in *Tafsut* 1 [1981 Cité universitaire, Oued Aissi, 27-33.
- Chaker, Salem, 1986a, « Amaziy (le/un Berbère) », in *Encyclopédie berbère*, 4 | *Alger – Amzwar*, Édisud, Aix-en-Provence, 562-568.
- _____, 1986b, « Ait-Amrane, Mohammed Idir », in *Encyclopédie Berbère* 3 | *Ahaggar – Alī ben Ghaniya*, Édisud, Aix-en-Provence, 386-387.

- Chaker, Salem – Dahbia Abrous, 1988, « De l'antiquité au Musée : berbèrité ou... la dimension in-nomable », in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 48-49, 173-197.
- Dallet, Jean-Marie, 1982, *Dictionnaire kabyle-français. Dialecte des At-Manguellat, Algérie*, SELAF, Paris.
- El Watan* du 24 avril 1995.
- Galand, Lionel, 1985, « La langue berbère existe-t-elle? », in Christian Robin, *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson (GLECS, Supplément 12)*, 175-184.
- Gast, Marceau, 2007, « Claudot-Hawad Hélène (éd.), *Berbères ou arabes ? Le tango des spécialistes*. IREMAM, Aix-en-Provence, Éditions Non Lieu, Paris, 2006 », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 119-120 | novembre 2007, mis en ligne le 27 juillet 2007, consulté le 16 septembre 2015. (<http://remmm.revues.org/3931>).
- Grandguillaume, Gilbert, 1999, « Abdelaziz Bouteflika, premiers pas d'un président », in *Maghreb-Machrek*, in <http://www.ggrandguillaume.fr/titre.php?recordID=81> (consulté le 16/09/2015).
- Ibn Khaldun, 1878, *Histoire des Berbères*, 4 vols, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.
- Kossmann, Maarten, 2013, *The Arabic Influence on Northern Berber*, Brill, (Studies in Semitic Languages and Linguistics, 67), Leiden-Boston.
- La Croix, Phérotée (de), 1688, *Relation universelle de l'Afrique antique et moderne*, Thomas Aumalry, Lyons.
- Mammeri, Mouloud, 2008, *Amawal n tmaziyt tatrart. Lexique de berbère moderne*, Centre National de Recherches Préhistoriques Anthropologiques et Historiques, CNRPAH, Alger.
- Mehenni, Ferhat, 2004, *Algérie : la question kabyle*, Éditions Michalon, Paris.
- Modéran, Yves, 2003, « Le mythe du mystérieux appel de l'Ouest », in *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e siècle)* (Chapitre 5) [en ligne], Publications de l'École française de Rome, Rome, 2003 (consulté le 15 septembre 2015), in <http://books.openedition.org/efr/1416>>. ISBN: 9782728310036.
- Tilmatine, Mohand, 1995, « Zum Wortpaar <Berber>- <Amazigh>: Ein Beitrag zur terminologischen Vereinheitlichung und Klärung eines nicht lexikalisierten Terminus », in *Muttersprache* 1, 18-23.
- _____, 1997, « État-nation et revendications berbère: quel(s) modèle(s) pour l'Algérie ? », in *La question amazighe en Algérie. Interrogations actuelles. Actes de la table ronde organisée par le MCB-France*, MCB Publication, Paris, 33-44.
- _____, 1998/99, « Una cuestión de denominación: Bereber, amazigh, o amazige? », in *El Vigía de Tierra* 4-5, 65-75.
- Turbet-Delof Guy, 1973, *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux 16^e et 17^e siècles*, Droz, Paris-Geneve.

SITOGRAFIE

- <http://newsgroups.derkeiler.com/Archive/Soc/soc.culture.berber/2014-04/msg00000.html> (consulté le 17/09/2015).
- <http://www.algeria-watch.de/farticle/amazigh.htm> (consulté le 13/0/2015).
- <http://www.algerie-focus.com/blog/2013/08/benbitour-pour-une-officialisation-du-tamazight-par-un-referendum/> (Consulté le 16/09/2015).

- <http://www.cnplet.net>
<http://www.el-mouradia.dz/francais/president/recherche/presidentrech.htm> (Consulté le 13/09/2015).
http://www.elwatan.com/actualite/aberkane-sort-le-ffs-de-son-ghetto-01-12-2012-194257_109.php
http://www.elwatan.com/actualite/education-nationale-l-enseignement-de-tamazight-sera-generalise-12-09-2015-303287_109.php.
<http://www.elwatan.com/archives/article.php?id=156683> (16 avril 2010).
<http://www.joradp.dz/JO6283/1974/055/FP608.pdf> [archive]
<http://www.kabylie-news.com/2015/09/video-canada-masiba-at-buzid-appelle.html>
<http://www.lematindz.net> (20/09/2011).
<http://www.lesoirdalgerie.com> (20/09/2011).
<http://www.lexpressiondz.com/actualite/4311-le-ffs-et-le-rcd-mettent-en-echec-la-cause-berbere.html>)
<http://www.lexpressiondz.com/actualite/4311-le-ffs-et-le-rcd-mettent-en-echec-la-cause-berbere.html>.
<http://www.liberte-algerie.com/enquetes/tamazight-l-exemple-a-ne-pas-suivre-son-enseignement-patine-depuis-son-introduction-a-l-ecole-en-1995-170869> (29/01/2012).
<http://www.siwel.info/Journee-de-la-Nation-Kabyle>
<https://www.facebook.com/Anavad.francais/photos/a.433103793385235.109712.294223877273228/957258140969795/?type=1&theater>
<https://remmm.revues.org/3931> (Consulté le 16 septembre 2015).

ABSTRACT

Nowadays, to refer to the spoken language in a determined region as for example Kabylia, we can use several terms. In a French text we can say: Berber, the *Amazigh* language, *Amazigh*, *tamazight* or Kabyle. In the spoken language of the region, the common glottonyms would be *taqbaylit* or *tamazight*.

In principle, these terms are used as if they were referring to the same object, in this case to the same language. This is the basic rule of Saussure's 'Signifiant' and 'Signifié'. Theoretically, all these names should have – according to linguistic rules - two facets: on the one hand a denotation thus a bundle of perfectly describable characteristics of the object 'language' as a system to which the term refers and on the other hand a connotation or rather uncountable connotations that cause the pronunciation of this term. But, in the exemplary case of Berber languages, if we analyse the terms *amazigh* and *taqbaylit*, from the point of view of fields covered by their denotation and their connotation, we would realize that they would not coincide. Nevertheless they are used as synonyms.

This contribution analyses the evolution of linguistic uses which refer to the spoken language in Kabylia and their fluctuation according to the historical and ideological context but also to the linguistic constraints. Therefore confusion and manipulation are made possible through the fact that the terms do not refer to the same objects nor to the same connotations.

INDICE DEGLI AUTORI
VOL. 4

- AGHALI-ZAKARA Mohamed. Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris.
- ALLATI Abdelaziz. Université Abdelmalek Essaadi, Faculté des lettres et des sciences humaines, Tétouan.
- AMAOUI Mahmoud. Université de Bejaïa.
- BALDI Sergio. Università degli Studi di Napoli “L’Orientale”.
- BOUKERROUF Ramdane. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
- BOUZAKHAR Madghis. TIRA for Researches & Studies (Yefren- Gebel Nefusa).
- BOUZAKHAR Mazigh. TIRA for Researches & Studies (Yefren-Gebel Nefusa).
- CHAKER Salem. Université Aix-Marseille (UMI).
- DI TOLLA Anna Maria. Università degli Studi di Napoli “L’Orientale”.
- EL ADAK Mustapha. Université d’Oujda.
- EL MOUNTASSIR Abdallah. Université Ibn Zohr d’Agadir.
- FEDIKHI Razik. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
- GALAND Lionel. École Pratique des Hautes Études, Paris.
- GHAKI Mansour. Università degli Studi di Napoli “L’Orientale”.
- GUERCHOUH Lydia. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
- IMARAZENE Moussa. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
- LAPORTE Jean-Pierre. Année épigraphique - USR 710 (CNRS) - Paris.
- METTOUCHI Amina. École Pratique des Hautes Études, Paris.
- NAÏT-ZERRAD Kamal. Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), LACNAD-CRB - Paris.
- OULD-BRAHAM Ouahmi. MSH Paris Nord-Saint-Denis la Plaine - EHESS - CELITH - Paris.
- SABRI Malika. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

SERRA Luigi. Università degli Studi di Napoli “L’Orientale”.

SOUAG Lameen. LACITO - CNRS - Paris III - INALCO.

TAÏNE-CHEIKH Catherine. LACITO CNRS - Paris.

TAKÁCS Gábor. Institute of Linguistics-Hungarian Academy of Sciences-ELTE.

TILMATINE Mohand. Universidad de Cádiz.



Prodotto da

IL TORCOLIERE • *Officine Grafico-Editoriali d'Ateneo*
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI "L'Orientale"
finito di stampare nel mese di Dicembre 2015

